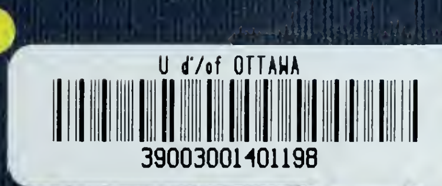

U d'/of OTTAWA
39003001401198

Paul Prendergast.
dimanche 22 Juin 1919
Ottawa.
Ont.
Canada

LES ŒUVRES

D'ÉGINHARD

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

LES ŒUVRES
D'ÉGINHARD

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR

ALEXANDRE TEULET

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES D'ÉCOSSE, ETC.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[ie],
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1856.

AVERTISSEMENT.

En 1843, j'ai publié, en deux volumes in-8°, aux frais et sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, les OEuvres complètes d'Éginhard, sous ce titre : *Einhardi omnia quæ exstant opera primum in unum corpus collecta.* Ce recueil fut apprécié avec une grande bienveillance par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, cette même année, le jugea digne de la première médaille d'or au concours des Antiquités nationales. Voici en quels termes M. le Rapporteur de la Commission s'exprimait au sujet de mon travail :

« Tout n'était pas fait sur Éginhard, même après les admirables travaux de M. Pertz dans sa Collection des *Écrivains de la Germanie.* On n'avait pas rassemblé dans un corps d'ouvrage spécial tout ce qui nous reste des écrits du biographe de Charlemagne; à un texte épuré par une critique habile et patiente on n'avait pas joint une de ces versions scrupuleusement fidèles que les savants eux-mêmes consultent avec fruit. M. Teulet a rempli cette double tâche avec un soin consciencieux, nous dirions presque une admirable honnêteté. Il a fait plus encore : la source unique des Lettres d'Éginhard était un manuscrit de la ville de Laon qu'on croyait perdu ; ce manuscrit, retrouvé par M. Haenel, est devenu pour M. Teulet l'objet

d'un travail opiniâtre; des pages, souillées d'énormes taches et a moitié détruites, qui avaient rebuté la patience des premiers éditeurs ont rendu à ses efforts des fragments inédits qu'il a complétés et restitués avec non moins de talent et de succès. Nous sommes redevables à M. Teulet de dix lettres d'Éginhard jusqu'ici tout à fait inconnues. L'histoire lui tiendra compte de ces glanures précieuses, recueillies dans un champ déjà moissonné à plusieurs reprises. Les savants qui ont consacré tant de veilles à la publication des monuments originaux de notre histoire, accablés pour ainsi dire sous le poids des richesses qu'ils s'étaient chargés de faire connaître, n'avaient ni le loisir ni la pensée de pousser leurs investigations jusqu'aux limites du possible. Pour se distinguer aujourd'hui on a besoin d'une persévérance plus minutieuse, et il faut dire que peu de personnes possèdent à un aussi haut degré que M. Teulet cette qualité modeste, mais féconde, etc.»

J'espère que l'on me pardonnera cette citation. On comprendra facilement que j'aime à rappeler un jugement qui a été pour moi une récompense infiniment précieuse, et d'ailleurs je suis heureux de trouver ici l'occasion d'exprimer toute ma reconnaissance au savant distingué qui fut en cette circonstance l'organe de l'illustre compagnie. C'est la partie accessoire de mon premier travail, la traduction française des OEuvres d'Éginhard que je publie de nouveau aujourd'hui, après avoir préalablement demandé et obtenu à cet égard l'autorisation du Conseil de la Société de l'Histoire de France. Je remercie le Conseil de la faveur qu'il a bien voulu m'accorder. J'en ai profité pour améliorer ma traduction, soit à l'aide des justes observations de la critique, soit en introduisant dans cette

seconde édition toutes les modifications qu'une revision générale, un nouvel et sérieux examen ont pu me suggérer. Je me suis efforcé de rendre cette traduction aussi exacte que possible, et sans vouloir prétendre qu'elle puisse suppléer pour les savants au texte même d'Éginhard, j'aurai complétement atteint le but que je me suis proposé si ce volume obtient une place honorable dans une collection destinée à répandre et à populariser la connaissance des écrivains originaux de notre histoire nationale.

A. T.

NOTICE

SUR ÉGINHARD

ET SUR SES OUVRAGES.

Éginhard, ou plutôt Einhard, car son véritable nom est *Einhardus* (1), naquit au commencement du règne de Charlemagne. On manque de données certaines pour fixer d'une manière précise l'époque de sa naissance. Mais, comme nous savons qu'il fut élevé avec les enfants de Charlemagne, on peut le supposer à peu près du même âge que les fils aînés de ce prince (2); et, en fixant vers l'an 770 l'époque probable de sa naissance, on arrive à des résultats qui se concilient parfaitement avec tous les faits de sa vie dont on connaît la date certaine et que nous énoncerons successivement. Il est également difficile de déterminer avec précision quel fut son pays natal. Cependant l'opinion générale est qu'il naquit aux environs de l'Odenwald, dans cette partie de la France orientale qui forme aujourd'hui la province de Star-

(1) On trouve *Einhardus*, *Ainhardus*, *Einhartus*, *Heinhardus* dans les documents et les manuscrits les plus anciens. Au dixieme siècle le nom commence à s'altérer : l'auteur de la Vie de S. Sébastien écrit *Agenardus*, et l'on trouve déjà dans les Mss. du siècle suivant la forme *Eginardus*, *Eginhardus*, qui a fini par prévaloir et qui a passé dans notre langue.

(2) Pépin le Bossu naquit vers 770. Charles, l'aîné des fils légitimes de Charlemagne, naquit en 772.

kenbourg du grand-duché de Hesse-Darmstadt. Un texte attribué à un auteur contemporain dit même positivement qu'il naquit dans le pays du Mein, *in pago Moingewi*. Mais on ne peut guère regarder ce texte que comme la reproduction d'une tradition vraisemblable, car c'est un passage d'une prétendue préface de Walafridus Strabus, substituée, en tête de la Vie de Charlemagne, au prologue d'Éginhard. Or, cette préface n'existe que dans un seul manuscrit du quinzième siècle, et d'ailleurs elle contient un anachronisme évident (1), qui ne permet pas de l'attribuer à un contemporain d'Éginhard.

Ce fut en 788 que Charlemagne publia la célèbre constitution (2) de laquelle datent la renaissance des lettres au moyen âge et le rétablissement de l'instruction publique dans les Gaules et la Germanie. On peut croire que déjà il avait donné l'exemple et que l'école palatine, dont Alcuin fut le premier directeur (3), existait alors depuis plusieurs années. On sait que Charlemagne forma cette école en appelant auprès de lui un certain nombre de jeunes gens d'il-

(1) On lit dans cette préface, dont nous donnons le texte ci-après, *Pièces justificatives*, n° IX, qu'Éginhard fut élevé dans le monastère de Fulde, par les soins de saint Boniface. Or, saint Boniface est mort au plus tard en 757, bien avant qu'Éginhard vînt au monde.

(2) *Constitutio de scholis per singula episcopia et monasteria instituendis*, dans Baluze, I, 201-202.

(3) Alcuin se fixa auprès de Charlemagne en 782. — M. Ampère (*Histoire de la littérature française*, III, 28) révoque en doute l'existence d'une école du palais; cependant ces deux passages de la lettre LXXXV d'Alcuin à Charlemagne nous semblent positifs : *Idem Petrus fuit qui in palatio vestro docens grammaticam claruit....... Vestra vero auctoritas palatinos erudiat pueros.* Voy. cette lettre parmi les *Pièces justificatives*, n° X.

lustres familles, pour être élevés sous ses yeux avec ses fils. Éginhard nous apprend lui-même qu'il fut un de ces enfants que Charlemagne fit élever (1). Ses écrits montrent assez avec quel succès il cultiva l'étude des lettres grecques et latines dans l'école du palais, et une épître d'Alcuin prouve qu'il fit également de grands progrès dans l'étude des sciences exactes (2). Pour se conformer à une certaine mode, qui bien des siècles après trouva des imitateurs, les membres de l'école, ou, si l'on veut, de l'académie palatine, changèrent leurs noms contre des noms tirés de la Bible ou de l'antiquité. Charlemagne prit le nom de David; Alcuin, celui de Flaccus; Angilbert, celui d'Homère; Éginhard reçut le nom de Beseléel (3). Beseléel est, comme l'on sait, dans l'Écriture, le nom de ce neveu de Moïse auquel Dieu avait accordé le don de sagesse et d'intelligence pour travailler le bois et tous les métaux qui servirent à la construction de l'arche et du tabernacle. Ce pseudonyme d'Éginhard avait une sorte de signification; il faisait sans doute allusion à la charge qui lui était

(1) Prologue de la Vie de Charlemagne.

(2) Dans cette lettre, Alcuin s'en repose sur Éginhard pour expliquer à Charlemagne certains problèmes d'arithmétique qu'il lui adressait; et nous voyons aussi Loup de Ferrières, dans sa quatrième lettre, consulter Éginhard sur quelques difficultés du premier livre de l'arithmétique de Boëce. Cette même lettre nous fournit encore, dans son dernier paragraphe, la preuve incontestable qu'Éginhard avait fait une étude approfondie de la langue grecque. *Abdita in lege et maxime græca nomina, et alia ex Servio item græca... saltem nunc utinam ne gravemini explanare.* (Voy. ci-après la lettre d'Alcuin parmi les *Pièces justificatives*, n° x, et les extraits des lettres de Loup de Ferrières, *ibid.* n° xi.)

(3) Voy. la lettre d'Alcuin que nous venons de citer, et l'épigramme de Walafridus Strabus, *Pièces justificatives*, n° x et xii.

destinée, car il ne fut pas, comme on l'a cru et répété sur la foi du cartulaire de Lorsch, notaire et archichapelain de Charlemagne : des textes contemporains prouvent que, dans le partage des hautes fonctions distribuées aux anciens élèves de l'école palatine, il obtint celles de chef des travaux publics (1). Aussi, en plusieurs endroits de ses ouvrages, notamment dans le chapitre XVII de la Vie de Charlemagne, il a soin de mentionner les grands travaux entrepris par ce prince « pour l'ornement et l'utilité de son royaume, » et auxquels il dut prendre une part active. C'est en 802 que le nom d'Éginhard apparaît pour la première fois dans un acte public. Il est nommé dans la liste des grands qui avaient été chargés de la garde des otages saxons et qui devaient les représenter à l'assemblée de Mayence (2). Comme cette liste ne contient guère que des noms de comtes et d'évêques, on peut en conclure que tous ceux dont elle fait mention étaient des personnages d'une position éminente et parvenus à l'âge viril. Il serait donc difficile de supposer qu'à cette époque Éginhard eût moins de trente ans (3). En 806, il fut chargé d'aller porter au pape Léon l'acte du partage des États de Charlemagne, afin que ce pape y apposât sa signature (4). On a encore voulu conclure de cette mission diplomatique qu'É-

(1) Voy. ci-après, p. XXII, l'épitaphe composée par Raban et l'extrait de la Chronique de Fontenelle, *Pièces justificatives*, n° XV.

(2) Voy. *Pièces justificatives*, n° XIII. M. Pertz, en citant ce document dans son tom. II *Scriptor.*, p. 427, lui donne la date de 803 ; mais lorsqu'il l'a imprimé plus tard dans son tom. I *Legum.*, p. 89-90, il l'a très-judicieusement reporté au mois de janvier ou février 802.

(3) En admettant qu'Éginhard naquit en 770, il aurait eu trente-deux ans.

(4) Annales, anni 806, ci-après, p. 116.

ginhard était alors notaire de Charlemagne; mais c'est une assertion qu'aucun texte ancien ne justifie.

Plus âgé que Louis le Débonnaire, Éginhard avait vu grandir ce prince sous ses yeux, et il lui voua un attachement dont il ne se départit jamais. En 813, dans l'assemblée solennelle qui se tint à Aix-la-Chapelle, ce fut Éginhard qui, d'après le témoignage authentique d'Ermoldus Nigellus, écrivain contemporain (1), provoqua la déclaration par laquelle Charlemagne associa à l'empire Louis, son fils aîné. Devenu seul maître de la couronne impériale, Louis ne se montra point ingrat. Il maintint Éginhard dans ses fonctions de chef des travaux publics (2), et quelque temps après, en 817, il le nomma gouverneur de son fils Lothaire, lorsqu'il associa ce jeune prince à l'empire (3).

Raban-Maur dit que Lothaire mourut en 855, à l'âge de soixante ans; en prenant cette date pour point de départ, on trouve que ce prince avait déjà dix-huit ans en 814, lorsque Louis son père succéda à Charlemagne. Or Louis n'avait alors que trente-six ans. Peut-être ce peu de différence d'âge entre le père et le fils fut-il une des principales causes qui contribuèrent à développer l'ambition du jeune Lothaire et qui amenèrent dans l'empire tant de troubles et de malheurs. Quant à Éginhard, en 814 il pouvait avoir quarante-quatre ans; il avait épousé Imma ou Emma,

(1) Voy. l'extrait du poëme d'Ermoldus dans les *Pièces justificatives*, n° XIV.

(2) C'est ce qui résulte implicitement du passage de la Chronique de Fontenelle déjà cité; voy. *Pièces justificatives*, n° XV.

(3) Voy. la lettre XXXIV d'Éginhard à Lothaire, ci-après, p. 202.

cette femme d'une illustre famille dont on a voulu faire la fille de Charlemagne, et il n'avait pas encore embrassé l'état monastique : c'est du moins ce que semble prouver le diplôme par lequel Louis le Débonnaire leur donna conjointement, le 11 janvier de l'année suivante, 815, les domaines de Mulinheim et de Michelstadt, pour en jouir à perpétuité eux et leurs héritiers (1). Cependant Éginhard ne tarda pas à prendre une résolution qui de son temps n'avait rien d'extraordinaire; c'était d'embrasser l'état monastique, quoique marié et sans même quitter sa femme (2), mais en ne conservant plus avec elle que des relations toutes fraternelles. Un diplôme de Louis le Débonnaire, daté du 2 juin 815, nous le montre faisant confirmer, en qualité d'abbé, les priviléges du monastère de Saint Pierre de Gand (3), qu'il venait de rétablir. Cette abbaye paraît être la première qu'Éginhard ait possédée; du moins aucun texte authentique ne lui donne avant cette époque de titre ecclésiastique. Le cumul des abbayes, quoique défendu par les canons, était alors toléré. Éginhard reçut en 817 l'abbaye de Fontenelle, ou Saint-Vandrille, au diocèse de Rouen, qu'il céda en 823 à son ami Anségise (4). Il eut encore le monastère de Saint-Bavon. Ce fut en 819 qu'il rétablit ce monastère, dont les moines étaient dispersés depuis trois ans, et le 13 avril de la même

(1) Voy. ce diplôme, *Pieces justificatives*, n° I.

(2) Voy. la lettre LXXII d'Éginhard à Loup de Ferrieres, ci-après, p. 25[illegible].

(3) *Pièces justificatives*, n° II. Ce monastere, nommé dans les chartes *Blandinium, Blandiniense monasterium*, était situé pres des murs de Gand, sur le mont Blandin, au bord de l'Escaut.

(4) *Pièces justificatives*, n° XV.

année il obtint en leur faveur un diplôme de Louis le Débonnaire, dans lequel il est encore désigné sous le titre de vénérable abbé (1). Le monastère de Saint-Servais de Maëstricht lui appartint également dès 819 ou au plus tard dès 821 (2). Enfin on sait par une de ses lettres qu'il posséda un monastère de Saint-Cloud dont on ignore la situation, mais qui n'est pas Saint-Cloud près de Paris (3), et par un passage de l'Histoire de la translation de saint Pierre et saint Marcellin (4) on voit qu'il reçut, à titre bénéficiaire, antérieurement à 828, l'église Saint-Jean-Baptiste des Dames à Pavie.

Avant d'embrasser l'état monastique, Éginhard avait eu de sa femme Imma un fils unique nommé Vussin, qu'il fit élever dans le monastère de Fulde, sous le célèbre Raban (5). C'est au moins ce qui semble résulter de la lettre xxx, dont les termes *mi nate* me paraissent caractéristiques. M. Ideler ne veut y voir que l'expression d'une paternité spirituelle; nous pensons qu'ils indiquent une paternité véritable. Cette opinion, qui est celle de D. Mabillon, est admise par M. Pertz, et elle peut s'appuyer sur une longue tradition, puisque les comtes d'Erbach-Erbach, dont l'antique famille subsiste encore aujourd'hui, ont toujours eu la noble prétention de descendre d'Éginhard. Toutefois l'existence de ce fils est assez difficile à concilier avec la charte par laquelle

(1) *Pièces justificatives,* n° III.
(2) *Pièces justificatives,* n° V.
(3) Lettre II à Gozbert, abbé de Saint-Gall, ci après, p. 180.
(4) Liv. II, n° 12. Voy. ci-après, p. 254.
(5) Voy. la lettre XXX adressée à Vussin, p. 198.

Éginhard transporta, le 12 septembre 819, du consentement de sa femme Imma, le domaine de Michelstadt à l'abbaye de Lorsch (1). Les deux époux se réservent, dans cette charte, un droit d'usufruit réversible sur celui des deux qui survivra; puis ils ajoutent : « Et s'il arrive que nous ayons des enfants, l'un d'eux nous succédera dans le domaine à titre précaire, » ou, en d'autres termes, en conservera l'usufruit. Donc Éginhard n'avait pas encore d'enfant à cette époque, en 819, et il n'a pas pu en avoir plus tard, car les diplômes accordés aux monastères de Saint-Pierre et de Saint-Bavon prouvent qu'en 819 il avait déjà embrassé l'état monastique et qu'il était abbé. En conséquence Vussin ne serait pas le fils d'Éginhard. De ce rapprochement Le Cointe (2) conclut, au contraire, que c'est la charte de Lorsch qui est fausse, et nous sommes très-porté à partager cette opinion. Car si cette charte, insérée dans un recueil d'une grande autorité (3), n'est pas absolument fausse, on peut au moins supposer qu'elle a été refaite de mémoire, comme cela arriva si souvent lorsqu'on se mit à composer des cartulaires ; et alors on comprend facilement comment cette clause, qui n'est plus qu'une formule fort usitée dans les actes, s'est glissée dans celui que nous examinons. Il y aurait bien encore un autre moyen de concilier l'authenticité de la charte de Lorsch et l'existence de Vussin comme

(1) Voy. cette Charte, *Pièces justificatives*, n° IV.

(2) *Annal. ecclesiast.*, tom. VIII, p. 111.

(3) Le Cartulaire de Lorsch, publié par l'Académie théodoro-palatine, sous ce titre : *Codex Laurishamensis diplomaticus*. (Manheim, 1768, in-4°, 3 vol.)

fils d'Éginhard né postérieurement à 819; ce serait de dire qu'Éginhard n'embrassa l'état monastique que plus tard, et que ce fut d'abord comme laïque et à titre de bénéfice qu'il posséda les abbayes de Saint-Pierre, de Saint-Bavon, de Fontenelle et de Saint-Servais. Cela n'est pas sans exemple au neuvième siècle; mais la qualité de laïque conservée par Éginhard n'était-elle pas incompatible avec le titre de *venerabilis abbas,* qui lui est donné dans les deux diplômes impériaux que nous avons déjà cités et dont on ne peut révoquer en doute l'authenticité? Il vaut donc mieux se rapprocher de l'opinion de Le Cointe et regarder la charte de Lorsch comme interpolée.

Parmi les abbayes possédées par Éginhard, nous avons nommé l'abbaye de Saint-Servais au diocèse de Liége. Il possédait cette abbaye en 821, peut-être même dès 819, comme le prouve un acte d'affranchissement accordé par lui à cette époque et que nous avons réimprimé d'après D. Carpentier (1). Éginhard reparaît comme abbé de Saint-Pierre de Gand dans un acte d'échange passé en 824 entre lui et Théoderade, abbesse d'Argenteuil (2), et dans deux autres actes, l'un du 21 janvier 830, l'autre dont il est assez difficile de fixer la date, mais qui est peut-être du 7 septembre de la même année (3). Il ne faudrait pas conclure de ces actes que de 815 à 830 Éginhard ait fait un séjour habituel dans les monastères qui lui appartenaient. Il continuait de vivre à la cour et d'y

(1) *Pièces justificatives,* n° v.
(2) *Ibid.,* n° vi.
(3) *Ibid.,* n° vii.

remplir des fonctions politiques. Mais il songea de bonne heure à la retraite; et ce fut dans cette intention qu'il sollicita de Louis le Débonnaire et qu'il obtint, en 815, ce domaine de Michelstadt qui, « situé au milieu de l'antique Odenwald, lui avait plu comme un lieu solitaire placé loin du tumulte de la foule (1). » Quelque temps avant l'année 826, il y fit bâtir des maisons et même une église d'une construction assez remarquable (2). Vers le même temps, Hilduin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Médard, ayant obtenu du pape Eugène II les reliques de saint Sébastien, les fit transporter à Saint-Médard de Soissons. Elles y arrivèrent le 9 décembre 826 (3), et bientôt les Gaules et la Germanie furent remplies du bruit des miracles qui s'opéraient par la vertu des saintes reliques. Éginhard, dans l'Histoire de la Translation de saint Pierre et saint Marcellin (4), nous apprend avec beaucoup de détail comment il conçut alors un vif désir de se procurer des reliques pour la dédicace de sa nouvelle église, et après quelles vicissitudes Ratleig, son notaire, qu'il envoya à Rome, lui en rapporta les reliques de saint Pierre et saint Marcellin. Ratleig, de retour en France, c'est-à-dire dans la France orientale, au mois d'octobre 827 (5), déposa les reliques à Michelstadt; mais, à la suite de certaines révélations qu'Éginhard raconte longuement, elles furent transportées, quelques mois après, à Mulin-

(1) Histoire de la Translation, liv. I n° 2, ci-après p. 244.
(2) Histoire de la Translation, *ibid.*
(3) Histoire de la Translation, liv. I, n° 2, p. 245.
(4) Histoire de la Translation, liv. I et II, n° 3 à 15, p. 245-257.
(5) Voy. les Annales, année 827, p. 169.

heim, où elles arrivèrent vers la fin de janvier 828 (1). Ce fut alors qu'Éginhard changea le nom de Mulinheim en celui de Seligenstadt, *la ville des bienheureux*, et y fonda une abbaye de Bénédictins, qui subsistait encore à la fin du siècle dernier (2). A partir de cette époque, le culte de saint Pierre et saint Marcellin absorbe Éginhard tout entier, le séjour du palais lui devient odieux, il néglige même les devoirs de sa charge, au point que l'empereur en témoigne son mécontentement (3). Du reste, on conçoit facilement le dégoût qu'éprouvait Éginhard pour les affaires

(1) Histoire de la Translation, liv. II, n° 20, ci-après, p. 263.

(2) Les bâtiments de l'abbaye ayant été ravagés deux fois par les invasions des Nortmans aux dixième et onzième siècles, et ensuite modifiés sans cesse par les constructions que firent faire les divers abbés, il est probable que depuis bien longtemps il ne reste plus rien de l'édifice primitif. Ce que l'on voit aujourd'hui à la place n'est qu'un amas confus des différents styles d'architecture employés depuis le onzième jusqu'au dix-huitième siècle. Cependant M. Dahl croyait encore retrouver, dans la nef et quelques autres parties de l'église, des constructions du temps d'Éginhard. Mais cette opinion a été combattue par Moller, qui persiste à croire que l'église a été entièrement rebâtie à la fin du dixième ou au commencement du onzième siècle. A la suite des sécularisations occasionnées par le traité de Lunéville, la partie de l'archevêché de Mayence à laquelle Seligenstadt appartenait échut, en 1802, au landgraviat de Hesse-Darmstadt. Le landgrave Louis X (premier du nom comme grand-duc) donna, en 1812, l'église de l'abbaye à la ville, où elle est maintenant église paroissiale. On montre encore dans cette église le sarcophage que fit ériger en 1723 l'abbé Pierre, pour y enfermer les restes d'Éginhard, d'Imma et de sa sœur Gisla. L'ancien tombeau, donné, en 1810, au comte d'Erbach par le grand-duc Louis, est aujourd'hui conservé à Erbach. Au reste, il parait, d'après le style, que ce n'est pas encore là le tombeau primitif. Quant à l'abbaye, elle forme à présent une dépendance de l'hôpital, et elle sert d'habitation à plusieurs fonctionnaires publics. — Nous devons les détails contenus dans cette note à l'obligeance de M. le comte Hippolyte de La Rochefoucauld alors ministre de France à Darmstadt, qui a bien voulu les demander pour nous au savant M. A. Feder.

(3) Lettre XIV, ci-après, p. 188.

publiques. Le second mariage de Louis le Débonnaire, sa prédilection pour le fils de Judith, Charles le Chauve, remplissait le palais de désordres et de misérables intrigues. En 828, Éginhard essaya de donner à son maître quelques utiles conseils. Un aveugle, nommé Aubri, lui fit remettre un mémoire contenant un certain nombre d'avis destinés à l'empereur et qui avaient été, disait-il, dictés par l'archange Gabriel lui-même (1). Il est bien permis de mettre en doute la réalité de cette révélation, mais on ne peut douter de la bonne foi d'Éginhard; il refit ce mémoire, le transcrivit de sa main, et le présenta à l'empereur, qui reçut les avis, mais qui n'en suivit qu'un bien petit nombre. Cependant les intrigues et les désordres s'aggravaient de jour en jour. En 830, tandis que Louis le Débonnaire entreprenait son expédition de Bretagne, Lothaire repassa les Alpes malgré l'empereur, pour venir joindre ses troupes à celles de ses frères. L'impératrice Judith était restée à Aix-la-Chapelle; Éginhard était avec elle (2), et ce fut peut-être à sa sollicitation qu'il écrivit à Lothaire cette belle lettre (3) pleine de remontrances respectueuses, mais fermes, par lesquelles il s'efforça d'arrêter le jeune prince, qui bientôt allait en venir à une révolte ouverte. Cette première démarche resta sans résultat; cependant on peut croire que l'empereur espérait encore beaucoup de l'influence qu'Éginhard devait

(1) Voy. l'Histoire de la Translation, liv. V, n° 47, ci-après, p. 291, et l'extrait des Annales de Fulde, rapporté ibid., not. 1. Voy. aussi la fin de la Lettre XIV, p. 188, et le post-scriptum de la Lettre XLI, p. 211.

(2) Lettres XL, XLI et XLII, p. 209 et suiv.

(3) Lettre XXXIV, p. 202.

avoir conservée sur son ancien élève, puisqu'il lui ordonna expressément de se rendre à Compiègne avec l'impératrice. Éginhard fit tous ses efforts pour obéir; mais il tomba dangereusement malade et put à peine se traîner jusqu'à Valenciennes, d'où il se fit transporter par eau à son monastère de Saint-Bavon. Ce fut de là qu'il écrivit à l'empereur et à l'impératrice, en priant par une autre lettre un de ses amis, probablement le bibliothécaire Gerward, d'appuyer de tout son crédit ses légitimes excuses (1). Cependant la maladie faisait des progrès si rapides qu'Éginhard se crut arrivé à sa dernière heure. Sa lettre adressée à Gerward (2) est un véritable testament, qu'il termine en confiant à sa femme Imma, sa sœur chérie, comme il l'appelle, l'exécution de ses dernières volontés. Dans le même temps il écrivit à l'empereur, probablement à Lothaire, pour le prier de vouloir bien transporter à son monastère de Seligenstadt quelques-uns de ses bénéfices. L'empereur y consentit et promit même que les autres bénéfices d'Éginhard seraient conférés aux sujets qu'il avait formés pour le service de l'État. Ni la lettre qu'Éginhard écrivit alors ni la réponse de l'empereur ne nous sont parvenues; mais tous ces faits sont constatés par cette nouvelle lettre que nous avons retrouvée dans le manuscrit de Laon (3) et qui prouve en même temps combien les souffrances de cette terrible maladie laissèrent dans la mémoire d'Éginhard un souvenir pénible. « J'o-

(1) Voy. ci-après, p. 209 et suiv., les trois lettres que nous venons de citer.
(2) Lettre XXXII, p. 209.
(3) Lettre LXXI, p. 254.

« serai encore rappeler à votre miséricorde, écrit-il, « ces demandes que je lui adressai lorsque je tremblais aux approches d'une mort imminente, *vici-* « *niam imminentis mortis exhorrui*. Je vous priai de « vouloir bien conférer à vos doux patrons, pour le « soutien de ceux qui se consacreront au service de « Dieu près de leurs saintes reliques, quelque chose « des bénéfices que je possédais. Vos promesses « pleines de bienveillance me firent alors espérer que « non-seulement je ne serais pas déçu dans mes dé- « sirs en ce qui concernait les saints martyrs, mais « que vous étendriez même votre miséricorde sur les « hommes que j'avais élevés pour votre service, et que « vous comptiez les aider également de ces mêmes bé- « néfices. » Éginhard se rétablit; mais il resta affecté de graves infirmités qui purent au moins lui servir d'excuse lorsqu'on le pressa de rentrer aux affaires. « Je prie et je supplie humblement votre mansuétude, « dit-il en terminant la lettre que nous venons de citer, « de daigner jeter un regard de miséricorde et de « pitié sur un pauvre pécheur déjà vieux et accablé « d'infirmités; faites que je puisse être débarrassé et « libre pour toujours des affaires de ce monde, et « qu'il me soit permis, dans la paix et le repos, près « des tombeaux de vos patrons, les saints martyrs du « Christ, et sous votre protection, de me consacrer « entièrement à leur culte et au service de Dieu et de « Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que ce jour iné- « vitable et suprême, ordinairement si proche de « l'âge où je suis arrivé, ne me trouve pas occupé de « soins passagers et superflus, mais appliqué à la

« prière et à la lecture des livres saints, exerçant « mes pensées dans la méditation de la loi divine. »

Les vœux d'Éginhard, qu'il semble avoir adressés successivement à Louis le Débonnaire et à Lothaire (1), furent enfin exaucés; il put se retirer pour toujours à Seligenstadt, et là, au fond de cette retraite, éloigné, comme il le dit lui-même, du tumulte de la foule (2), il n'assista que de bien loin au triste spectacle donné au monde par la fin du règne de Louis le Débonnaire.

Éginhard avait alors environ soixante ans. Il passa à Seligenstadt le reste de sa vie, attristé sans doute par les désordres qui s'agitaient autour de lui; tantôt cherchant à les oublier (3), tantôt s'y intéressant vivement (4); mais à l'abri des persécutions, respecté de tous les partis et tranquille, à ce qu'il semble, au milieu de ces querelles auxquelles il évitait de prendre part. La plupart des lettres que nous possédons appartiennent à cette époque de sa vie. Elles confirment ce que nous venons d'avancer : elles prouvent que, tout en n'exerçant plus de charge publique, Éginhard conserva toujours à la cour des relations et un assez grand crédit pour intercéder utilement, soit auprès de Lothaire, soit auprès de Louis le Débonnaire, en faveur de ceux à qui il portait un juste intérêt (5).

En 833, lors de la nouvelle révolution qui précipita

(1) Lettres XLII, ci-après, p. 511, et LXXI, p. 254.

(2) Histoire de la Translation, liv. I, n° 2.

(3) Lettre XLVII, p. 215.

(4) Lettre XLIV, p. 213.

(5) Voy. principalement les Lettres II, XI, XXVI, XXVII, XXVIII, XLV, XLIX, LII.

du trône Louis le Débonnaire et amena entre ses trois fils, Lothaire, Louis le Germanique et Pépin, un nouveau partage de l'empire, tous ceux qui tenaient des bénéfices furent appelés à prêter serment de fidélité à leurs nouveaux maîtres (1). S'il pouvait nous être permis de tirer des inductions de la lettre LIII de notre Recueil (2), lettre que nous avons imprimée pour la première fois dans notre édition latine des Œuvres d'Éginhard, mais qui est tellement mutilée dans le manuscrit que, pour la compléter, nous avons dû en restituer la plus grande partie, nous dirions qu'Éginhard se rendit alors à l'assemblée de Compiègne; qu'ayant obtenu de Lothaire la permission de se retirer immédiatement après la clôture de cette assemblée, il se hâta de retourner à Seligenstadt, sans doute pour ne pas assister à la scandaleuse déposition de son ancien maître, et que ce fut de là qu'il écrivit à Louis le Germanique cette lettre pleine de ménagements pour obtenir la conservation provisoire d'un de ses bénéfices, qui, par suite du nouveau partage, se trouvait compris dans les États de ce prince. La *recommandation*, cet hommage lige des temps carlovingiens, était une obligation légale à laquelle Éginhard, devenu le vassal de Louis le Germanique, ne pouvait se soustraire sans perdre son bénéfice; mais, à la fin de sa lettre, Éginhard fait à Louis le Germanique de grandes protestations de dévouement. Nous n'oserions pas en conclure qu'il se rapprocha de ce

(1) Voy. l'auteur anonyme de la Vie de Louis le Débonnaire, chap. XLVIII et XLIX. (Pertz, *Scriptor.*, II, 636.

(2) Voy. ci après, p. 220.

prince pour amener entre lui et son père une réconciliation. On ne voit rien, ni dans les lettres d'Éginhard, ni dans ses écrits, ni dans les historiens contemporains, d'où l'on puisse induire qu'il ait travaillé au rétablissement de Louis le Débonnaire. Cependant il est certain qu'il conserva toujours avec ce prince d'intimes relations. En 836, un grand malheur domestique vint frapper Éginhard : la mort lui enleva sa chère Imma (1), « cette femme qui, après avoir été « sa fidèle épouse, était devenue pour lui une sœur « et une compagne chérie, » et dont la perte « lais- « sait un vide immense dans toute l'administration « de sa maison et de sa famille, en tout ce qu'il lui « fallait ordonner et disposer pour le service de Dieu « et celui des hommes. » Loup, depuis abbé de Ferrières, qui étudiait alors dans le monastère de Fulde et qui entretenait avec Éginhard, depuis 830, des relations d'amitié, lui écrivit pour le consoler deux lettres fort belles, qui nous ont été conservées (2). A la même époque, Louis le Débonnaire se rendit de Francfort à Seligenstadt (3); il est permis de croire que ce fut pour visiter et pour consoler aussi son vieil ami frappé dans ses affections les plus chères.

On sait quel goût ce prince avait pour les observations astronomiques, ou plutôt pour ce que l'on a nommé depuis l'astrologie judiciaire. A propos de la

(1) Voy. la lettre LXXII, ci-après, p. 236.

(2) Voyez *Pièces justificatives*, n° XI, les extraits de ces deux lettres, que nous avons imprimées intégralement dans notre édition latine, tom. II, p. 135 et suiv.

(3) Voy. les Annales de Fulde, à l'année 836. (*Pièces justificatives*, n° XIX.)

comète qui apparut l'année suivante, 837, Éginhard lui adressa une sorte de paraphrase empreinte des idées de tristesse et de chagrin dont il était encore tout accablé (1). C'est le dernier écrit d'Éginhard auquel on puisse assigner une date certaine. Il est probable qu'il consacra tout le reste de sa vie aux exercices de piété, qui faisaient toute sa consolation. Il mourut quelques années après, en 844, suivant la Chronique de Saint-Bavon; d'après notre calcul il devait être âgé de soixante-quatorze ans (2).

Éginhard fut enseveli, auprès d'Imma, dans le monastère de Seligenstadt. Raban-Maur, abbé de Fulde, qui avait été son ami, composa pour son tombeau l'épitaphe suivante :

Te peto, qui hoc templum ingrederis, ne noscere spernas
Quid locus hic habeat quidque tenens moneat.
Conditus ecce jacet tumulo vir nobilis isto,
EINHARDUS *nomen cui genitor dederat.*
Ingenio hic prudens, probus actu atque ore facundus
Exstitit, ac multis utilis arte fuit.
Quem Karolus princeps propria nutrivit in aula,
Per quem et confecit multa satis opera.
Nam horum Sanctorum condigno functus honore
Exquirens Romæ corpora duxit et huc
Ut multis prosint precibus curaque medelæ,
Ipsiusque animæ regna poli tribuant.
Christe Deus, hominum Salvator, rector et auctor,
Æternam huic requiem da super astra pius.

Voilà tout ce que nous avons pu réunir d'authentique ou de probable sur la vie d'Éginhard; mais Éginhard, de même que Charlemagne, a eu sa lé-

(1) Lettre LXI, ci-après, p. 225.

(2) C'est-à-dire en fixant à l'année 770 l'époque de sa naissance. Voy. l'extrait de la Chronique de Saint-Bavon dans les *Pièces justificatives*, n° XXII.

gende poétique, et cette légende a tant contribué à rendre son nom populaire que nous ne pouvons nous dispenser d'en parler avec quelque détail.

Vers la fin du douzième siècle, un moine de Lorsch entreprit de former le cartulaire de son monastère, c'est-à-dire de transcrire et de classer d'une manière méthodique les chartes qui pouvaient servir à constater des droits utiles en faveur du monastère de Lorsch. Il adopta l'ordre chronologique pour les pièces les plus importantes à partir de la fondation du monastère. Quant aux autres pièces, il les réunit sous le titre ordinaire de *Traditiones*, en les divisant géographiquement, par pays, suivant les domaines auxquels elles se rapportaient. On conçoit que la date d'une compilation de cette nature est fixée par la date des derniers actes qu'elle renferme (1). Or, dans celle-ci les actes les plus récents sont de la fin du douzième siècle (2), et au jugement des savants de l'académie de Manheim qui ont donné une édition complète de ce précieux recueil (Manheim, 1768, in-4°, 3 vol.) l'âge du manuscrit sous le rapport paléographique doit être fixé à la même époque. Dans la seconde partie de son travail le compilateur s'est contenté de transcrire les actes sans aucune addition (3); mais

(1) Voici le titre de la première partie de ce cartulaire : *Transcriptio privilegiorum regalium et apostolicorum seu traditionum Laureshamensis monasterii, annotatio quoque regum et imperatorum seu abbatum ab exortu ejus usque ad nos in ordinem digesta.*

(2) La dernière pièce datée est une bulle d'Alexandre III, du 7 avril 1179, vingtième année de son pontificat. (Dans l'edition de Manheim, tom. I, pag. 279.)

(3) Avant-propos de la seconde partie : *Hactenus donationes imperatorum, principum ac spectabilium personarum, privilegia quoque Lauris-*

dans la première partie, chaque pièce est précédée d'un récit, d'une notice plus ou moins étendue, dont l'ensemble forme une espèce de chronique avec intercalation de pièces justificatives. Cette forme de cartulaire n'a rien qui doive étonner; on peut en citer d'autres exemples, notamment le cartulaire de Folquin, antérieur de plus de deux siècles (1). Le cartulaire de Lorsch a donc une date bien constante, il est de la fin du douzième siècle. Or, c'est dans ce cartulaire qu'on trouve pour la première fois le récit des amours d'Éginhard avec une fille de Charlemagne et tous ces détails romanesques d'une légende devenue célèbre. Nous croyons devoir reproduire dans son intégrité le récit du cartulaire de Lorsch; en voici la traduction :

Michelstadt (2).

« Or voici comment le domaine de Michelstadt, sous le règne de ce très-pieux empereur, est devenu, par la générosité du vénérable Éginhard, la propriété du monastère de Lorsch. Nous allons faire ce récit en peu de mots, tel que nos aïeux nous en ont transmis le souvenir; car c'est là une chose bien digne d'être sue et admirée et qui montre dans toute son évidence

hamensis ecclesiæ, tam apostolica quam imperialia, suo digessimus ordine; nunc ad diversas Christi fidelium traditiones, per diversos pagos et provincias, in diversis locis ac terminis, transcribendas accingamur. (Édition de Manheim, t. I, p. 285.)

(1) Voy. ce cartulaire publié par M. Guérard, dans la Collection des Documents inédits.

(2) Voy. parmi les *Pièces justificatives*, n° xx, le texte latin que nous avons reproduit d'après le cartulaire de Lorsch, édition de Manheim.

quelle bienveillance envers ses sujets, quelle libéralité pour ses fidèles, quelle indulgence pour les fautes des siens déployait autrefois l'Excellence Impériale. Donc Éginhard, archichapelain et notaire de Charlemagne, s'acquittait si honorablement de ses devoirs à la cour qu'il était bien venu de tout le monde; mais il était surtout aimé de très-vive ardeur par la fille de l'empereur lui-même, nommée Imma et fiancée au roi des Grecs. Quelque temps s'était écoulé, et leur amour mutuel ne faisait que s'accroître de jour en jour. Retenus qu'ils étaient par la crainte de la colère impériale, ils n'osaient faire pour se trouver ensemble de périlleuses démarches; mais un amour opiniâtre surmonte tous les obstacles. Ainsi le noble jeune homme, se sentant consumer par une passion que rien ne pouvait éteindre et désespérant d'arriver par un intermédiaire jusqu'aux oreilles de la jeune fille,prit tout d'un coup confiance en lui-même, et une nuit il se rendit secrètement à l'appartement qu'elle habitait. Là il frappe doucement à la porte, s'annonce comme porteur d'un message de la part du roi et obtient la permission d'entrer. Seul avec la jeune fille et l'ayant charmée par de secrets entretiens, il put enfin la presser dans ses bras et satisfaire les désirs de son amour. Cependant, lorsqu'à l'approche du jour il voulut profiter du silence de la nuit pour s'en retourner, il s'aperçut que, contre toute attente, il était tombé beaucoup de neige; et craignant que la trace des pieds d'un homme n'amenât sa perte en trahissant son secret, il n'osa pas sortir. Les angoisses, la frayeur causées par la conscience de leur

faute les retenaient tous deux dans l'appartement; et là, au milieu des plus vives inquiétudes, ils délibéraient sur ce qu'ils devaient faire, lorsque la charmante jeune fille, que l'amour rendait audacieuse, imagina un expédient : prendre, en se baissant, Éginhard sur ses épaules, le porter avant le jour jusqu'à l'appartement qu'il habitait et qui était situé près de là, et, après l'y avoir déposé, revenir en suivant bien soigneusement la trace de ses pas, tel fut le moyen qu'elle proposa.

« Cependant l'empereur, vraisemblablement par un effet de la volonté divine, avait passé cette même nuit sans dormir. S'étant levé au point du jour, il promenait ses regards du haut de son palais, lorsqu'il aperçut sa fille s'avancer en chancelant toute courbée sous le poids de son fardeau, puis le déposer au lieu convenu. et revenir en toute hâte sur ses pas. Après les avoir longtemps considérés, l'empereur, ému à la fois d'étonnement et de douleur, mais pensant que la volonté divine était pour quelque chose dans tout cela, se contint et garda le silence sur ce qu'il avait vu.

« Cependant Éginhard, inquiet de sa faute et bien certain que l'empereur ne serait pas longtemps à l'ignorer, finit, au milieu de ses angoisses, par prendre une résolution. Il alla trouver ce prince, et, fléchissant le genou, il lui demanda son congé, disant que les grands et nombreux services qu'il avait déjà rendus n'avaient pas été dignement récompensés. L'empereur l'écouta; mais, au lieu de répondre directement à sa demande, il garda longtemps le silence, finit par lui dire qu'il ferait droit à sa requête le plus tôt possible,

fixa le jour et donna aussitôt des ordres pour que ses conseillers, les grands du royaume et ses autres familiers eussent à se rendre auprès de lui. Lorsque cette magnifique assemblée, composée des divers officiers de l'empire, se trouva réunie, l'empereur commença en disant que la Majesté Impériale avait été outrageusement offensée par l'indigne commerce de sa fille avec son notaire, et que son cœur était en proie à la plus violente indignation. Comme tous restaient frappés de stupeur, et que quelques-uns doutaient encore du fait, tant ce crime inouï leur paraissait grave, l'empereur le leur prouva jusqu'à l'évidence en leur racontant avec tous les détails ce qu'il avait vu de ses propres yeux, et leur demanda quel était leur avis à ce sujet. Les opinions furent divisées. Ils ne s'accordèrent point sur la nature et la gravité de la peine qu'il fallait imposer à l'auteur d'un pareil attentat. Les uns voulaient qu'on lui infligeât un châtiment sans exemple, les autres qu'il fût puni de l'exil, d'autres enfin qu'il subît telle ou telle peine. Chacun décidait suivant la passion dont il était animé. Cependant quelques-uns, d'un caractère d'autant plus doux qu'ils étaient plus sages, après en avoir délibéré ensemble, prirent à part l'empereur et le supplièrent d'examiner la chose par lui-même, pour en décider ensuite suivant la prudence que Dieu lui avait accordée. L'empereur, après avoir examiné les dispositions personnelles de chacun d'eux et choisi parmi ces avis divers le conseil qu'il devait suivre de préférence, leur adressa la parole en ces termes : « Vous n'ignorez pas, leur dit-il, que le genre humain est « sujet à bien des accidents ; et il arrive fréquemment

« que certaines choses, après avoir eu de mauvais « commencements, aboutissent à l'issue la plus favo- « rable; il ne faut donc pas se désoler, mais il faut « bien plutôt, dans cette affaire, qui par sa gravité et « sa nouveauté surpasse notre entendement, désirer « et rechercher un acte bienveillant de la Providence « divine, qui ne se trompe jamais dans ce qu'elle fait « et qui sait faire tourner au bien même les mauvaises « choses. Je n'infligerai donc point à mon notaire, à « cause de sa méchante action, une peine qui serait « bien plus propre à augmenter qu'à pallier le dés- « honneur de ma fille; je crois plus digne de nous et « plus convenable à la gloire de notre empire de leur « pardonner en faveur de leur jeunesse, et de les unir « en légitime mariage, en couvrant ainsi, sous un voile « d'honnêteté, la honte de leur faute. » En entendant cette sentence prononcée par l'empereur, toute l'assemblée éclate en transports de joie, et on exalte à l'envi sa grandeur d'âme et sa clémence. Cependant Éginhard, qu'on avait envoyé chercher, entre dans l'assemblée, et l'empereur, le saluant aussitôt d'un visage tranquille, lui adresse la parole en ces termes : « De- « puis longtemps vos réclamations sont parvenues à « nos oreilles; vous vous êtes plaint de ce que notre « royale munificence n'avait pas encore reconnu di- « gnement vos services; mais, à vrai dire, c'est à votre « propre négligence qu'il faut d'abord l'attribuer, car « malgré le lourd fardeau de si grandes affaires que je « supporte seul, si j'avais su quelque chose de vos dé- « sirs, je vous aurais accordé les honneurs que vous « avez mérités. Je ne veux pas vous faire languir da-

« vantage en prolongeant ce discours, et je vais faire « cesser vos plaintes par le don le plus magnifique, « afin de vous trouver, comme auparavant, plein de « fidélité et de dévouement pour moi; je ferai donc « passer sous votre autorité, et je vous donnerai en « mariage ma fille, votre porteuse, *portatricem vestram*, celle qui l'autre fois, ceignant sa robe, a mis « tant de complaisance à vous porter. »

« Aussitôt, sur l'ordre du roi, sa fille fut amenée au milieu d'une suite nombreuse, et, le visage tout couvert d'une vive rougeur, elle passa des mains de son père dans celles d'Éginhard, qui reçut en même temps une riche dot de plusieurs domaines avec d'innombrables présents d'or, d'argent et d'effets précieux. A tant de richesses l'empereur Louis ajouta encore, après la mort de son père, le domaine de Michelstadt et celui de Mulinheim, nommé aujourd'hui Seligenstadt, par un acte de donation conçu en ces termes (1). »

Cette légende a quelque chose de poétique et de gracieux, elle était bien faite pour inspirer de jolis vers (2); mais, sous le rapport de la vérité historique, elle ne peut supporter un examen sérieux. Cependant des hommes éminents dans la science l'ont adoptée sans hésiter (3), et même ils n'ont pas manqué d'arguments spécieux pour la soutenir. Loup, dans une de ses lettres, appelle la femme d'Éginhard *nobilissima femina*. On sait que, dans le Bas-Empire, le titre de

(1) Vient ensuite le diplôme imprimé ci-après, *Pièces justificatives*, n° I.

(2) Le poëme de Millevoye, les vers d'Alfred de Vigny, etc.

(3) Mabillon, *Annales Benedict.*, liv. XXV, n° 78, et liv. XXVIII, n° 47. (Tom. II, 228 et 426.) D. Rivet, dans l'Histoire littéraire, tom. IV, pag. 550.

nobilissime était exclusivement réservé aux enfants des empereurs; on en a conclu qu'il en était de même sous Charlemagne, et qu'Imma, qualifiée nobilissime, était nécessairement la fille de ce prince. Sans doute on pourrait citer plusieurs actes authentiques où le titre de nobilissime est donné aux enfants de Charlemagne et à ce prince lui-même (1). Mais il n'y avait pas dans la cour germanique de Charlemagne une étiquette strictement réglée comme à la cour de Byzance, où chaque rang, chaque personne était en possession d'une épithète qui lui était propre et qu'on ne pouvait ni changer ni attribuer à une autre. Loup, dans une lettre précédente, qualifie tout simplement Imma du titre d'épouse vénérable, *venerabilis conjux*. Si dans sa seconde lettre il l'appelle *nobilissima femina*, c'est peut-être moins l'illustration de la naissance que l'éclat des vertus qu'il veut indiquer par là, afin de mieux exprimer à Éginhard tous les regrets que la mort de cette noble femme lui a fait éprouver à lui-même.

L'autre argument de ceux qui veulent faire d'Éginhard le gendre de Charlemagne est encore moins solide. Ils s'appuient sur ce qu'Éginhard s'adressant à Lothaire l'aurait appelé votre neptité, *neptitatem vestram* (2). Suivant eux ce mot indique le rapport de l'oncle au neveu, et ils en concluent qu'Éginhard ne peut être l'oncle de Lothaire que comme mari de la tante de ce prince, par conséquent comme mari d'une fille de Charlemagne. Nous ne pouvons à cet égard

(1) Voy. Du Cange, au mot *Nobilissimus*.
(2) Dans la lettre XXXIV.

que reproduire ce que nous avons déjà dit dans nos notes à l'occasion de ce passage. Le mot *neptitas*, dont on ne trouve nulle part, en aucun temps un second exemple, n'est pas plus latin que le mot *neptité*, dont nous avons été obligé de nous servir, n'est lui-même français. C'est tout simplement une faute du copiste, qui, par ignorance, a écrit *neptitatem vestram* pour *pietatem vestram*, qualification honorifique qui se retrouve à chaque instant dans Éginhard, comme dans tous les écrivains contemporains, pour désigner les membres de la famille impériale. D. Rivet, dans son article sur Éginhard (1), dit qu'il ne suffit pas d'énoncer cette assertion, qu'il faudrait la prouver. Mais si Leibnitz et Fabricius, qui les premiers ont proposé cette restitution (2), ne l'ont pas fait avec une entière conviction, c'est qu'ils n'avaient jamais eu entre les mains le manuscrit de Laon, et qu'ils ne pouvaient présenter qu'une ingénieuse conjecture. Quant à nous, nous croyons pouvoir affirmer que le mot *neptitatem* pour *pietatem* est l'erreur d'un copiste profondément ignorant de la langue latine. La preuve qu'il a pu commettre cette méprise, c'est que dans le même manuscrit on trouve *curiosissimus* pour *curiosi sumus*; *iteranta* pour *interanea*; *quam mutuo rerum* pour *quia mutatio rerum*; *et doctus* pour *edoctus*; *melius mihi qualem est ut de mortuum* pour *m. m. quidem est ut te m.*; *occure* pour *occurrere*; *capie* pour *capio*; *mediocriter* pour *misericorditer*; et dans la lettre même où

(1) Histoire littéraire de la France, tom. IV, pag. 562.

(2) Voy. la note de Foncemagne, dans le tome XIV, p. 216, des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

se trouve le mot *neptitas* (lettre dans laquelle il avait de plus passé trois lignes sans s'en apercevoir) il écrit *indecontius* pour *indecentius; tit* pour *ut; abiornatio* pour *abominatio; toctores* pour *doctores*; et un peu plus loin, *illis ecerat* pour *illi fecerat; commures* pour *communes; diactis* pour *de actis; interas* pour *litteras; violetur* pour *videtur; aut. temnere* pour *contemnere; ciuius* pour *citius; liceta* pour *læta; validitatem pestas* pour *valida tempestas*, etc., etc. Ces exemples sont plus que suffisants pour autoriser la restitution de *pietatem* à la place de *neptitatem*.

Le témoignage du cartulaire de Lorsch reste donc isolé maintenant; car on ne doit pas tenir compte des deux épitaphes (1) que fabriquèrent les moines de Seligenstadt à l'appui d'une tradition qui flattait leur amour-propre en leur donnant pour fondateur un gendre de Charlemagne. L'une de ces épitaphes, écrite en allemand, est tout à fait moderne; l'autre, en latin, est bien loin de remonter jusqu'au douzième siècle. Pour détruire le témoignage de ce cartulaire, on pourrait d'abord faire remarquer que la notice dont nous nous occupons présente, dès les premières lignes, des erreurs évidentes. Elle donne à Éginhard les titres de notaire et d'archichapelain de Charlemagne, fonctions qu'il n'a jamais exercées; et de plus elle prétend qu'Imma était fiancée à l'empereur des Grecs, tandis que ce fut Rotrude, comme chacun sait et comme Éginhard le dit lui-même dans le chapitre XIX de la Vie de Charlemagne (2). Mais il y a encore des raisons

(1) Voy. ces deux épitaphes dans les *Pièces justificatives*, n° XXIV.
(2) Voy. ci-après, p. 28.

bien plus fortes de ne pas admettre l'opinion qui fait d'Imma la fille de Charlemagne : ce nom d'Imma, ou tout autre analogue qui aurait pu s'altérer sous la main des copistes, est omis par Éginhard lorsque, dans sa Vie de Charlemagne (1), il énumère tous les enfants de ce prince, naturels ou légitimes; dans le diplôme par lequel Louis le Débonnaire conféra, en 815, à Éginhard et à sa femme le domaine de Michelstadt (2), ce prince nomme Imma sans que rien indique que cette dame fût sa sœur; dans l'épitaphe d'Éginhard par Raban elle n'est pas même nommée; enfin, à ces divers arguments M. Guizot (3) en ajoute un nouveau, plus puissant peut-être que tous les autres, c'est la manière sévère dont Éginhard apprécie la conduite des filles de Charlemagne (4). Aurait-il exprimé une censure aussi amère si elle eût dû retomber tout d'abord sur une femme pour laquelle il avait tant d'affection? Il faut donc abandonner la tradition du chroniqueur de Lorsch. Non-seulement son récit n'est pas vrai, mais il n'a peut-être pas même le mérite d'en avoir inventé l'idée première, car on la retrouve complétement dans Guillaume de Malmesbury, chroniqueur qui ne manque pas de célébrité et qui est antérieur de quelques années, puisqu'il vivait dans la première moitié du douzième siècle. Dans le récit de Guillaume, l'héroïne de l'aventure est une sœur de l'empereur Henri III. L'analogie est si parfaite qu'il

(1) Chap. XVIII, ci-après, p. 26.

(2) Voy. ce diplôme, *Pièces justif.*, n° 1.

(3) Notice sur Éginhard, p. XV, dans le tom. III des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.

(4) Voy. la fin du chap. XIX de la Vie de Charlemagne, ci après, p. 29.

nous semble utile de citer intégralement ce passage pour qu'on puisse faire le rapprochement (1).

« L'empereur Henri avait une sœur religieuse; il l'aimait tellement qu'il voulait sans cesse l'avoir à ses côtés et qu'il lui désignait toujours un appartement voisin du sien. Un hiver il tomba tant de neige et le froid fut si rigoureux que l'empereur fut retenu longtemps dans la même résidence. Un clerc de la cour en profita pour gagner les bonnes grâces de la jeune fille, au point qu'il passait souvent dans son lit les vigiles nocturnes. Bien qu'il s'efforçât de cacher par mille ruses sa mauvaise action, quelqu'un s'en aperçut (tant il est difficile au crime de ne point se trahir, soit par le visage, soit par un geste); la chose s'ébruita, l'empereur seul l'ignorait et seul il pouvait encore croire à la vertu de sa sœur. Mais une nuit que les deux amants se livraient aux transports de leur passion, ils prolongèrent le plaisir trop longtemps; le jour parut, et voici que toute la terre était couverte de neige. Alors le clerc, craignant d'être trahi par la trace de ses pas sur la neige, pria sa maîtresse de le tirer d'embarras en l'emportant sur son dos. Celle-ci, loin de repousser cette impudente proposition, ne songea qu'à éviter la honte dont elle était menacée; elle prit donc son amant sur ses épaules et le porta hors de la cour. Par hasard, l'empereur s'était levé pour un certain besoin, et par la fenêtre de sa chambre il vit le clerc chevauchant de la sorte. Ce spectacle le frappa d'abord de stupeur; mais, après quelques moments de réflexion,

(1) Willielmus Malmesburiensis, *De Gestis regum anglorum*, lib. II, cap. XII. — Voy. le texte latin dans les *Pièces justif.*, n° XXI.

la honte et l'indignation lui fermèrent la bouche. Cependant, comme il ne savait encore s'il lui fallait laisser cette faute impunie ou bien s'il devait adresser aux coupables les remontrances qu'ils avaient méritées, l'occasion se présenta de conférer au clerc un évêché. Il le lui donna en lui disant tout bas à l'oreille : *Tu, inquit, accipe episcopatum, et vide ne ulterius inequites mulierem.* Dans le même temps il conféra à sa sœur une abbaye en lui disant : *Esto abbatissa, nec ultra patiaris clericum equitantem.* Confus l'un et l'autre, et se sentant comme écrasés par ce terrible reproche, ils renoncèrent à leur coupable commerce (1). »

Le récit de la chronique anglaise est encore plus invraisemblable, s'il est possible, que celui du cartulaire de Lorsch. Et cependant il émane d'un écrivain sérieux, auquel on accorde une certaine autorité (2); mais il arrive souvent de rencontrer dans les chroniques les plus véridiques quelques-uns de ces récits imaginaires qui n'ont d'autre fondement qu'une vague tradition, et que les chroniqueurs racontaient, sans y croire beaucoup eux-mêmes, dans l'unique intention d'amuser leur lecteur. C'est ainsi que nous avons encore retrouvé sur Éginhard dans une très-ancienne chro-

(1) Jean Gerbrand de Leyde (*Chronic. Belgic.*, lib. X, cap. I, p. 125, dans la collection de F. Swertius), qui écrivait à la fin du quinzième siècle (il est mort en 1504), a reproduit le fond de ce récit en l'arrangeant d'une manière un peu plus conforme aux convenances.

(2) Voici le jugement porté par Leland. *De Scriptor. illustribus Britann.*, chap. 166, sur Guillaume de Malmesbury : *Cujus libros cum in manus sumo, sumo autem cum frequentissime tum lubentissime, toties vel admirari cogor hominis diligentiam, felicitatem, judicium......... judicium denique, quod multa ab aliis temere scripta ad incudem revocet, revocataque luci et veritati restituat.* (Voy. Fabricius, III, 152.)

nique (1) une autre légende, beaucoup moins intéressante sans doute, mais qui a le mérite de la nouveauté. L'auteur, moine du monastère de Reichnaw, qui écrivait au commencement du dixième siècle, suppose qu'en 802 un Sarrasin nommé Azan, préfet ou gouverneur de Jérusalem, ayant conçu un vif désir de voir Charlemagne, écrivit au pape pour le prier de lui ménager une entrevue avec ce prince, auquel il s'engageait à rapporter, des régions d'outre-mer, de magnifiques présents et surtout le plus précieux de tous les trésors, du vrai sang de Jésus-Christ. Charlemagne reçut assez froidement cette proposition. Cependant, cédant enfin aux instances du pape, il se rendit à Rome. Azan, de son côté, quitta Jérusalem pour passer en Europe; mais, étant débarqué en Corse, il y tomba dangereusement malade, et il écrivit alors à l'empereur pour le prier de venir auprès de lui recevoir de ses mains l'inestimable trésor qu'il rapportait.—« Mais, dit le chroniqueur, Charlemagne, qui avait une peur effroyable de la mer, se hâta de convoquer ses conseillers et ses fidèles pour leur demander lequel d'entre eux partirait à sa place. Et comme personne ne paraissait disposé à faire le voyage de bonne volonté, il décida qu'il ferait partir Éginhard, son clerc, qu'il avait toujours trouvé prêt à s'acquitter avec zèle de toutes les missions qu'il lui avait confiées.

« Or celui-ci, qui avait en horreur tout autant que les autres, et à bon escient, tout voyage maritime, fit, dit-on, aux ordres de l'empereur les objections sui-

(1) Historia translationis sanguinis Domini. Voy. *Pièces justificatives*, n° XXIII.

vantes : « Envoyez-moi, lui dit-il, partout où vous « voudrez sur la surface du globe, même chez les na- « tions les plus éloignées, pourvu que je puisse y aller « par terre, j'exécuterai fidèlement vos ordres ; mais, « quant aux chances périlleuses d'un voyage maritime, « je n'oserai jamais les affronter. » Trois jours se passèrent dans cet embarras, l'empereur faisant tous ses efforts pour trouver un messager et ses conseillers déclinant à l'envi la périlleuse mission. » — Enfin Valdo, abbé de Reichnaw, et Hunfrid, gouverneur de l'Istrie, consentirent à s'en charger, et rapportèrent les précieuses reliques, qui furent déposées dans le monastère de Reichnaw.

S'il fallait ajouter foi à une pareille légende, on aurait une mince idée du courage de Charlemagne et de ses conseillers ; mais c'est encore là un de ces récits produits par l'imagination d'un moine qui n'avait d'autre but que d'augmenter le prix des reliques conservées dans son couvent ou de leur donner plus d'authenticité. Cette histoire, de la translation du sang de Notre-Seigneur, toute remplie de fables au commencement, finit par donner sur plusieurs points, notamment sur la fondation des monastères dans l'Allemannie au neuvième siècle, des renseignements précieux (1). Là, comme dans le cartulaire de Lorsch, le vrai est mêlé avec le faux ; c'est à la critique de savoir les discerner.

Ainsi, malgré ce cartulaire de Lorsch, malgré l'épithète de *nobilissima* donnée par Loup à la femme d'Éginhard, malgré ce mot *neptitas* que l'on voulait trouver dans la lettre d'Éginhard à Lothaire, il demeure

(1) Voy. Pertz, *Monumenta German. Script.*, tom. IV, p. 445.

bien constant qu'Éginhard n'a jamais été le gendre de Charlemagne. Il n'en reste pas moins l'un des hommes les plus remarquables du neuvième siècle.

Nous avons relevé avec soin tous les faits de la vie d'Éginhard : il nous reste à parler de ce qui constitue sa véritable gloire, de ses écrits.

Commençons par établir un fait bien positif, c'est que tous les ouvrages connus d'Éginhard sont parvenus jusqu'à nous, à l'exception d'un seul, le traité théologique *De Cruce adoranda*, dont l'existence est constatée par une lettre de Loup, auquel ce traité était dédié (1). Ces ouvrages sont : 1° la Vie de Charlemagne; 2° les Annales; 3° les Lettres; 4° l'Histoire de la translation des reliques de saint Pierre et de saint Marcellin; 5° enfin un petit poëme sur le martyre de ces deux saints, opuscule sans importance et dont nous n'avons pas cru devoir donner la traduction. Avant d'examiner successivement ces divers ouvrages, il est indispensable de dire quelques mots des ouvrages faussement attribués à Éginhard.

Sur la foi d'Adam de Brême, Fabricius (2) et les auteurs de l'Histoire littéraire (3) donnent à Éginhard une Histoire des Saxons, sous ce titre : *Libellus de adventu, moribus et superstitione Saxonum*, et M. Ampère, dans son Histoire de la Littérature française avant le douzième siècle (III, 148), exprime le regret qu'on ait perdu ce livre, « qui aurait été probablement, dit-il, un ouvrage fort curieux. » Mais il est

(1) Voy. l'extrait de cette lettre parmi les *Pièces justificatives*, n° XI.
(2) Tom. II, liv. IV, p. 87 (éd. de Mansi).
(3) Tom. IV, p. 566.

constant, comme l'a établi M. Pertz (*Script.*, II, 429), que ce traité est parvenu jusqu'à nous et qu'il n'est pas d'Éginhard. Rudolf, moine de Fulde, second continuateur des annales de ce monastère, est l'auteur de cet opuscule. Il l'a inséré dans les chapitres 1, 2 et 3 de son Histoire de la translation des reliques de saint Alexandre (1). Or, comme cette histoire a été terminée par Méginhard, aussi moine de Fulde et disciple de Rudolf, l'analogie qui existe entre le nom de *Meginhardus Meinhardus* et celui d'*Einhardus* a été cause que l'on a mis tout à la fois sous le nom d'Éginhard et l'Histoire de la translation de saint Alexandre et le Traité sur les Saxons. Lambécius a aussi voulu lui attribuer une chronique abrégée qui se trouve dans le Ms. de la Bibl. de Vienne, n° 316 des Mss. hist. latins, et qu'il a imprimée dans le tom. II de ses Commentaires, p. 395-98 (2). Cette chronique, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'année 809, n'est qu'un abrégé très-succinct des six âges du monde par le vénérable Bède. Elle a été réimprimée par Duchesne (tom. III, p. 125-27), sans nom d'auteur; et, en effet, il n'y a aucun motif de la regarder comme étant d'Éginhard. Les raisonnements allégués par Lambécius à l'appui de son opinion n'ont, au jugement de M. Pertz (3), aucune va-

(1) Cette histoire est imprimée dans Pertz, *Scriptorum* tom. II, pag. 673-682; elle avait déjà été publiée en 1758 par Scheidt, *Bibliotheca historica Gottingensis*, pag. 1 et suiv.

(2) Cette chronique est indiquée tom. I, pag. 657, dans l'édit. de Kollar, et réimprimée sous le nom d'Éginhard dans les *Analecta Vindobon.*, tom. I, pag. 602-610.

(3) *Scriptorum* II, 429

leur. M. Pertz pense également qu'il faut attribuer à un autre Éginhard un psautier dont on ne connaît que le titre, *Libellus Einhardi de Psalmis*, d'après un ancien catalogue de la bibliothèque de Bobio, publié par Muratori (1). Enfin D. Mabillon serait assez porté à croire qu'Éginhard est l'auteur d'un ancien plan dressé pour la construction du monastère de Saint-Gall et dont il donne le fac-simile (2), et d'un certain nombre de distiques et de monostiques joints à ce plan et qui devaient être inscrits sur les divers bâtiments du monastère pour en marquer la destination. Une lettre d'envoi adressée à l'abbé Gozbert accompagne ce plan : en la rapprochant de la lettre adressée par Éginhard à ce même abbé, on se convaincra facilement que l'assertion de D. Mabillon est fort contestable. La lettre qu'il a publiée (3) commence en ces termes : *Hæc tibi, dulcissime fili Gozberte, de positione officinarum paucis exemplata direxi;* tandis que dans sa lettre à Gozbert Éginhard s'exprime ainsi : *Religioso Christi famulo Gozberto, venerabili abbati, Einhardus, peccator.* Éginhard était, en effet, beaucoup plus jeune que l'abbé Gozbert, qui, en 837 ou 838, résigna ses fonctions abbatiales (4) à cause de son grand âge et qui mourut bientôt après. Quant aux vers annexés au plan, ils ont été publiés par Canisius (5), et

(1) *Antiq. med. ævi*, III, 822. — Voy. Fabricius, éd. de Mansi, tom. II, liv. V, 88.

(2) *Annal. benedict.*, II, 570.

(3) *Annal. benedict.*, II, 571.

(4) Voy. *Nov. Gall. Christ.*, V, 950.

(5) Tom. V, pag. 780-782, ou tom. II, part. III, pag. 225-227, dans l'édit. de Basnage.

ils sont d'ailleurs si mauvais que nous sommes heureux d'avoir quelque raison de ne pas les attribuer à Éginhard.

1. — *La vie de Charlemagne.*

L'œuvre capitale d'Éginhard, celle sur laquelle repose à juste titre sa réputation, c'est sa Biographie ou plutôt son Histoire de Charlemagne. Cet ouvrage est de la plus haute importance non-seulement comme la source principale de l'histoire du grand empereur, mais plus encore parce qu'elle est le premier monument de la renaissance des lettres en Occident, monument supérieur à tout ce qui l'avait précédé dans le moyen âge, et qui resta même si longtemps sans égal que, pour trouver un rival d'Éginhard, il faut, comme on l'a dit (1), aller peut-être jusqu'à Joinville. Mais ce qui distingue Éginhard de l'historien de saint Louis, comme de tous les autres historiens du moyen âge, c'est que sa composition n'est pas une chronique (2); c'est une œuvre d'art, une heureuse imitation de ces chefs-d'œuvre de la littérature latine que Charlemagne avait remise en honneur. L'histoire des douze Césars par Suétone lui a principalement servi de modèle. Son plan de la Vie de Charlemagne est tracé sur le plan de la Vie d'Auguste. C'est là un fait bien souvent énoncé et qu'un simple rapprochement prouve jusqu'à l'évidence; il est également facile de retrouver dans le texte latin d'Éginhard des

(1) Ampère, *Hist. littéraire*, III, 154.
(2) Voy. Guizot, *Hist. de la civilisation*, II, 231.

expressions, des phrases entières empruntées de Suétone (1). Mais il n'est pas juste de dire que ce travail d'imitation ait éloigné Éginhard de l'exactitude historique : son livre est un portrait fidèle qui nous représente dans toute sa vérité la grande figure de Charlemagne; c'est aussi le tableau rapide, mais impartial et complet, des grands événements de ce règne si important dans l'histoire de l'humanité.

Éginhard composa cet ouvrage dans la force de l'âge, de quarante-six à cinquante ans. Il le commença quelque temps après la mort de Charlemagne, vers 815 ou 816, et il l'avait achevé avant 820, puisqu'on le trouve mentionné dès l'année suivante parmi les livres du monastère de Sindleozes-Au (2). Cette composition obtint dès l'origine un grand succès, et voici ce qu'en pensait un contemporain, Loup, qui fut depuis abbé de Ferrières et qui joua lui-même un très-grand rôle à la fin du neuvième siècle. C'est de sa lettre écrite de Fulde à Éginhard en 830 que nous allons extraire le passage suivant : « Tous les « écrits composés de notre temps me déplaisaient, « parce qu'ils s'éloignaient trop de cette gravité de « Cicéron et des anciens que les plus grands écrivains « du christianisme se sont efforcés d'imiter. C'est « alors que me tomba sous la main votre ouvrage « dans lequel vous avez raconté avec tant d'éclat, — « qu'il me soit permis de parler ainsi sans être soup- « çonné de flatterie, — les faits éclatants du grand

(1) Nous avons eu soin d'indiquer tous ces passages dans les notes de notre édition latine des Œuvres d'Éginhard.

(2) Voy. Neugart, *Episcopatus Constantiensis*, pag. 540, cité par M. Pertz, *Scriptor.*, II, 427.

« empereur. L'élégance des pensées, l'emploi sobre « des conjonctions, caractère que j'avais remarqué « dans les auteurs anciens, ces phrases dégagées « des longues périodes qui embarrassent le style, et « complètes dans leur brièveté, me frappèrent vi- « vement. Aussi, dans le principe, votre réputation, « qui vous avait fait connaître à moi comme un « homme de grand savoir, puis surtout votre ou- « vrage, dont j'appréciai tout le mérite, m'inspirèrent- « ils le désir de trouver une occasion favorable de « vous voir et de vous parler. » Peut-être cette appréciation du style d'Éginhard n'est-elle ni bien précise ni bien judicieuse; quoi qu'il en soit, l'admiration de Loup de Ferrières pour cet ouvrage était l'expression d'un sentiment général qui n'a pas seulement existé chez les contemporains d'Éginhard, mais qui s'est fidèlement conservé dans tout le moyen âge et, après la Chronique des papes et des empereurs par Martinus Polonus, c'est l'ouvrage historique dont les manuscrits se sont le plus multipliés (1).

Cet ouvrage a d'ailleurs servi de base à tout ce qui a été écrit durant le moyen âge sur le règne de Charlemagne; et même un grand nombre de chroniqueurs l'ont reproduit presque textuellement; pour ne parler que des principaux, nous citerons Enhard de Fulde, le chronographe de Fontenelle, Thégan, l'auteur

(1) Voyez dans la Notice placée en tête de notre édition latine des Œuvres d'Éginhard la liste et la description de ces divers Mss., au nombre de soixante-quatre. Dans la même notice nous donnons l'indication des vingt-deux éditions qui avaient précédé la nôtre, depuis l'édition princeps du comte de Nuenare, qui parut en 1521, jusqu'à celle de M. Ludwig Ideler, publiée en 1839.

anonyme de la vie de Louis le Débonnaire, Rudolf, moine de Fulde, écrivain du neuvième siècle, qui en a inséré une grande partie dans sa vie de saint Alexandre, le Poëte saxon qui l'a mise en vers, et Radevicus, qui l'avait sous les yeux lorsqu'il écrivit au douzième siècle la vie de l'empereur Frédéric.

Dans les temps modernes la vie de Charlemagne a été traduite en allemand par A. Égenolf (Leipzig, 1728, in-12) et par Kunisch, d'après l'édition de Bredow (1814, in-8°).

En français, sans compter la traduction que nous avons publiée en 1843, elle a été traduite cinq fois (1) à notre connaissance, par Élie Vinet (Poitiers, 1558, in-8°), par Léonard Pournas (Paris, 1614, in-12), par le président Cousin dans son Histoire de l'Empire d'Occident, tom. I (Paris, 1684, in-8°), par M. D. (Denis) (Paris, 1812, in-12). Ce dernier auteur, qui était répétiteur de MM. les pages et qui sans doute leur destinait sa traduction, ne paraît pas avoir eu pour but de leur donner une idée bien exacte de l'original. Enfin, M. Guizot, dans le tome III de la Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, pag. 119-161, a donné une traduction qui a fait oublier toutes les autres : elle est écrite avec autant d'élégance que de pureté, et nous l'avons souvent consultée avec fruit, sans cependant nous interdire la faculté de donner quelquefois au texte une interprétation différente, lorsque de mûres réflexions nous ont obligé à quitter un aussi bon guide.

(1) Nous ne tenons pas compte, dans cette enumération, de plusieurs paraphrases qui ne sont guère que des versions prolixes.

II. — *Les Annales.*

Les Annales d'Éginhard embrassent une période de quatre-ving-huit ans. Elles s'étendent de l'année 741 à la fin de l'année 829, depuis l'avénement de Pépin et Carloman jusqu'à la quatorzième année du règne de Louis le Débonnaire. Lorsque le comte de Nuenare publia pour la première fois ces Annales, qu'il avait trouvées dans son manuscrit à la suite de la Vie de Charlemagne, il se contenta de leur donner pour auteur un moine de l'ordre de Saint-Benoît. Freher, trompé par l'assertion qui se trouve dans la préface de l'auteur anonyme de la Vie de Louis le Débonnaire (1), les attribua à un certain Adelme ou Adhémar, sans s'apercevoir que ce nom n'est qu'une corruption du nom d'Éginhard. Duchesne fut le premier qui les restitua à leur véritable auteur et les publia sous le nom d'Éginhard (2). Cette opinion, qui aujourd'hui est universellement adoptée, trouva cependant d'abord de nombreux contradicteurs. Pour ne parler que du plus important, Le Cointe (3), s'appuyant sur un passage qui se trouve dans toutes les éditions à la fin de l'année 774 et que nous avons nous-même reproduit, mais en ayant soin de le placer entre crochets pour en indiquer l'interpolation, soutenait que l'auteur des Annales, qui, dans ce passage, parle de la

(1) « Porro quæ scripsi, usque ad tempora imperii, Adhemari nobilissimi et devotissimi monachi relatione addidici, qui ei coævus et connutritus est. » Pertz, *Scriptor.* II, 607.

(2) *Script. rerum Franc.*, tom. II, pag. 233-272.

(3) *Ann. eccl. Franc.*, ad ann. 774, tom. VI, p. 74.

translation des reliques de saint Nazaire dans son monastère de Lorsch, *in monasterio nostro Lauresheym*, était un moine de Lorsch et par conséquent ne pouvait être Éginhard, qui n'avait jamais appartenu à cette abbaye. Cet argument avait paru tellement concluant à D. Mabillon qu'il se rangea d'abord (1) à l'opinion de Le Cointe; mais il l'abandonna bientôt (2) pour revenir à la vérité. En effet, ce passage n'est qu'une interpolation ajoutée par un moine de Lorsch sur le manuscrit dont s'est servi le comte de Nuenare, interpolation qui ne se retrouve dans aucun des manuscrits consultés par M. Pertz. Il en est de même d'un autre passage interpolé dans l'édition de Freher, au commencement de la dernière phrase de l'année 827, *Heinardus* [*sui temporis prudentissimus virorum*] *devotionis incitatus ardore, corpora*, etc. Les mots que nous indiquons entre crochets et qui seraient si déplacés dans la bouche d'Éginhard n'existent point dans les manuscrits des Annales : c'est une addition empruntée par un copiste au chapitre XLI de la Vie de Louis le Débonnaire. Nous ferons observer à cette occasion que, dans les deux seuls passages des Annales où Éginhard a occasion de parler de lui ou de choses qui lui sont personnelles (3), il le fait avec autant de modestie que de brièveté. Les autres arguments invoqués par Le Cointe ne sauraient être d'un

(1) *Ann. Benedict.*, ad ann. 774, tom. II, pag. 228, n° XLIX.

(2) Ibid., ad ann. 826, tom. II, pag. 505, n° LXXXV.

(3) Lorsqu'il fut chargé, en 806, d'aller porter à Rome le testament de Charlemagne et lorsqu'il rappelle la translation en France des reliques de saint Pierre et saint Marcellin. Voy. les Annales aux années 806 et 827, ci-après, pag. 116 et 171.

grand poids; il allègue des erreurs et de graves omissions qui se trouvent dans les Annales, sans réfléchir que toutes ces erreurs se rencontrent précisément dans la période où Éginhard n'est pas encore historien contemporain, période pour laquelle il n'a pu, comme tous les chroniqueurs, que reproduire les récits et les erreurs de ses devanciers; et comme ces erreurs cessent au moment où il devient témoin oculaire, elles deviennent elles-mêmes un puissant motif de lui attribuer les Annales. Il suffirait en quelque sorte de lire attentivement les Annales, d'en étudier le style, de les comparer à la Vie de Charlemagne pour se convaincre que ces deux ouvrages sont dus à la même plume; c'est d'ailleurs ce que prouve jusqu'à l'évidence le rapprochement de certains passages. Ainsi le récit du combat de Roncevaux en 778 rappelle aussitôt à l'esprit le chapitre IX de la Vie de Charlemagne. Il en est de même du chapitre XI de la Vie de Charlemagne et de l'année 787 des Annales (révolte de Tassillon), du chapitre XII et de l'année 792 (conspirations excitées par la cruauté de Fastrade). Ces différents passages et bien d'autres encore, qu'il est facile de rapprocher, présentent une analogie frappante dans les idées, dans la tournure des phrases et même dans l'arrangement des mots. Au surplus, quelque graves que soient toutes ces présomptions, on peut renoncer à s'en prévaloir dans une question qui se trouve décidée par une preuve incontestable, c'est-à-dire par le témoignage d'un écrivain presque contemporain, d'Odillon, moine de Saint-Médard, qui, dans son Histoire de la translation

de saint Sébastien, écrite au dixième siècle (1), attribue positivement les Annales à Éginhard, en les citant textuellement (2). Voici comment s'exprime Odillon dans sa préface, adressée à l'abbé Ingram. Quoique le nom d'Éginhard y soit un peu altéré, ce passage ne peut laisser aucun doute sur l'idendité de l'auteur et de l'ouvrage :

« AGENARDUS, cognomine Sapiens ea qui tempestate habebatur insignis, hujus reverentissimi cœlicolæ mentionem in gestis cæsarum Karoli Magni et filii ipsius Hludowici faciens, inter alia quæ annotino cursu dictabat, non inoperosum duxit mortalia acta immortali astipulatione roborare, ita dicens : « Dum hæc aguntur, Hilduinus, abbas monasterii Sancti Dionysii, « Romam mittens, annuente precibus ejus Eugenio, Sanctæ Sedis aposto« licæ tunc præsule, ossa beatissimi martyris Christi Sebastiani accepit, et ea « apud Suessionem civitatem in basilica Sancti Medardi collocavit. Ubi dum « inhumata in loculo, in quo allata fuerant, juxta tumulum sancti Medardi « jacerent, tanta signorum ac prodigiorum multitudo claruit, tanta virtu« tum vis in omni genere sanitatum per divinam gratiam in nomine ejus« dem beatissimi martyris enituit, ut a nullo mortalium eorumdem mira« culorum aut numerus comprehendi aut varietas verbis valeat explicari. « Quorum quædam tanti stuporis esse narrantur ut humanæ imbecillitatis « fidem excederent : nisi certum esset dominum nostrum Jesum Christum, « pro quo idem beatissimus martyr passus esse dinoscitur, omnia quæ vult « per divinam omnipotentiam facere posse, in qua illi omnis creatura in « cœlo et in terra subjecta est. »

Non-seulement les Annales sont incontestablement d'Éginhard, mais on peut même aujourd'hui, grâce à l'excellent travail de M. Pertz, indiquer à quelle source Éginhard a puisé le récit des faits dont il n'a pas été contemporain. Intimement lié avec les moines de Lorsch, il trouva, dans leur monastère, des annales qui servirent de base à son travail, qu'il refondit, qu'il s'appropria en les améliorant et qu'il con-

(1) Cette histoire est imprimée dans les Bollandistes, *Acta SS., januarii*, tom. II.

(2) Comparez le texte même d'Éginhard, dans notre édition latine, tom. II, p. 386, Annales, fin de l'ann. 826.

tinua ensuite à mesure que les faits se passaient sous ses yeux.

M. Pertz estime que c'est à partir de 788 que les Annales d'Éginhard deviennent originales. Quoiqu'il ne soit guère possible d'établir cette opinion sur des preuves bien positives, elle est au moins très-admissible. D'après notre calcul, en 788 Éginhard pouvait avoir une vingtaine d'années; élevé à la cour, il se trouvait à la source de toutes les grandes nouvelles, et personne n'était mieux que lui en état d'en conserver à la postérité un fidèle souvenir; car ce qui distingue Éginhard, ce n'est pas seulement un mérite supérieur comme écrivain, c'est encore un grand amour de la vérité; aussi a-t-il clos ses Annales à la fin de l'année 829, non pas seulement parce qu'il se retirait des affaires, car il avait conservé des relations assez nombreuses pour obtenir des renseignements suffisants, mais plutôt parce qu'il lui aurait fallu enregistrer des faits pénibles pour lui ou peu honorables pour des gens qui lui étaient chers : ne voulant pas altérer la vérité, il aima mieux cesser d'écrire (1).

III. — *Les Lettres.*

En 846, les religieux de Saint-Bavon, menacés par les incursions des Nortmans, abandonnèrent leur

(1) Voy. dans la Notice placée en tête de notre édition latine des Œuvres d'Éginhard, tom. I, p. LXVIII, la liste et la description des divers Mss. des Annales, ainsi que l'indication des différentes éditions qui avaient précédé la nôtre. Quant aux traductions, je ne crois pas que les Annales d'Éginhard aient été traduites avant nous par d'autres que par M. Guizot.

abbaye et se réfugièrent à Saint-Omer, sous la conduite d'Einkeric, leur abbé, successeur d'Éginhard. Ils eurent tout le temps d'emporter les reliques, leurs archives et leurs livres; car le monastère ne fut détruit et brûlé qu'en 851 (1). Cependant l'asile qu'ils avaient choisi ne tarda pas à être menacé; ils émigrèrent encore, et en 853 ils vinrent, avec leurs trésors, s'établir à Laon. La congrégation de Saint-Bavon se maintint dans cette ville, sous les abbés Tasrade, Raoul et Hélie, pendant près d'un demi-siècle. A la mort d'Hélie, arrivée en 895, elle se dispersa, et ne fut reconstituée qu'en 937 par Arnould, comte de Flandre, qui rétablit le monastère de Saint-Bavon. Ces faits expliquent naturellement comment le manuscrit unique des lettres d'Éginhard s'est retrouvé à Laon après tant de siècles. Il provient directement du monastère de Saint-Bavon, ou bien c'est une copie qui a été faite à Laon pendant le séjour des religieux de Saint-Bavon dans cette ville (2), et ce fut sans doute dans l'abbaye de Nesle, où ils avaient habité longtemps, que le trouva Duchesne lorsqu'il publia pour la première fois les lettres d'Éginhard dans son second volume des Historiens de France. Cette édition a été reproduite textuellement par D. Bouquet dans

(1) Tous ces faits sont constatés par la chronique de Saint-Bavon. Voy. ci-après, *Pièces justificatives*, n° XXII, et dans Pertz, *Scriptor.*, tom. II, pag. 185-191.

(2) L'écriture du manuscrit, qui ne permet pas, en ce qui concerne les lettres d'Éginhard, d'en reculer l'âge au delà de la fin du neuvième siècle, vient à l'appui de l'une et l'autre hypothèse; à l'appui de la seconde particulièrement, on peut dire que les fautes nombreuses qui se rencontrent dans le texte semblent prouver que ce manuscrit n'est point une transcription originale, mais une copie de seconde main.

son tome VI, par Weinckens dans son *Eginhartus illustratus* et par tous ceux qui ont réimprimé quelques-unes de ces lettres, soit en entier, soit par fragments. Personne depuis Duchesne n'avait consulté le manuscrit, et on en avait même perdu la trace, lorsqu'en 1823 M. Pertz le retrouva dans la bibliothèque de la ville de Laon, où il avait été sans doute transporté lors de la suppression des établissements religieux. Les administrateurs de la Bibliothèque impériale s'empressèrent d'en faire l'acquisition, et il est aujourd'hui conservé dans cet établissement, Supplément latin, n° 334 (1).

J'ai donné dans mon édition latine des *Œuvres d'Éginhard,* p. LXXIV de la Notice, une description minutieuse de ce manuscrit, laquelle ne saurait trouver sa place en tête d'une simple traduction. Il me suffira de dire ici que, dans certaines pages, maltraitées de la manière la plus fâcheuse par le temps et l'humidité, la lecture de ce manuscrit présentait de véritables difficultés, et qu'à force de travail et de patience je suis parvenu à en tirer dix lettres jusqu'alors inédites. Ces lettres, que Duchesne et tous les autres éditeurs qui sont venus après lui avaient laissées de côté, sont les lettres LIII, LVI, LVII, LIX, LXI en partie, LXII,

(1) La bibliothèque de sir Thomas Philips, à Middlehill, possède, dans un manuscrit qui provient de la bibliothèque de Mermann et sous le n° 1717-512, un recueil de lettres d'Éginhard sous ce titre : *Einhardi Sapientis epistolæ.* Mais ce n'est qu'une copie du dix-septième siècle, et M. Pertz, qui l'a vue, a constaté, dans son rapport sur les Archives, qu'elle n'ajoute rien à ce qui a été publié par Duchesne. Peut-être n'est-ce pas autre chose que la copie même qui a servi à Duchesne pour son impression. Voy. le Catalogue d'Haenel, pag. 853.

LXIV, LXV, LXVII et LXXI. Nous les avons indiquées par un astérisque.

Le recueil des lettres d'Éginhard est d'une grande importance : quelques-unes de ces lettres intéressent au plus haut degré l'histoire politique (1), et on trouve dans toutes les autres des renseignements précieux sur l'état de la société civile et religieuse au neuvième siècle (2).

IV. — *Histoire de la translation.*

L'Histoire de la translation des reliques de saint Pierre et saint Marcellin a été composée par Éginhard, en 830, aussitôt après qu'il se fut retiré dans le monastère de Seligenstadt, qu'il venait de fonder. Cette date, qui concorde parfaitement avec toutes les dates relatées dans l'Histoire de la translation et avec le désir si naturel que dut avoir Éginhard de consigner par écrit, aussitôt qu'il en eut le loisir, des faits qui illustraient la fondation de son monastère, est fixée d'une manière précise par la fin du § 39. Dans ce paragraphe, après avoir parlé de la guérison d'Aubri, cet aveugle qui lui communiqua, peu de temps après, en 828, pour les transmettre à l'empereur, les prétendues révélations de l'archange Gabriel, Éginhard ajoute : « Le même homme demeura encore à Mulin-

(1) Les lettres XXIX, XXXIV, XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLVII, LIII, LXI.

(2) Voyez, principalement sur les Bénéfices, les lettres I, II, VI, XXVIII, LII ; sur la Recommandation, les lettres II, XXVI, XXVII ; sur la Discipline ecclésiastique, les lettres IV, V, VIII ; sur le Droit d'asile, les lettres VII, XV, XVI, XVIII, XXV, etc.

« heim pendant deux ans, et nous voyons s'accomplir « *aujourd'hui* la plupart des événements qu'il a pré- « dits comme devant arriver. » Or, ces événements, c'est la révolution de 830, dont Éginhard fut si péniblement affecté : *aujourd'hui* marque le moment où il écrit. Cette interprétation deviendra encore plus évidente si l'on veut faire un rapprochement entre cette phrase de la translation et le post-scriptum de la lettre qu'Éginhard écrivait en 830 au bibliothécaire Gerward, son ami. On y retrouve la même idée, presque dans les mêmes termes : « Les saints Mar- « tyrs du Christ avaient prédit, il y a plus de deux « ans, dans leurs révélations, tout ce qui se passe « *aujourd'hui* dans ce royaume (1). »

Sans avoir l'importance de la Vie de Charlemagne, des Annales ni des Lettres, l'Histoire de la translation est loin d'être dépourvue d'intérêt. Cet ouvrage est d'un style simple, facile et qui souvent même ne manque pas d'élégance. Il donne sur les mœurs, les croyances du neuvième siècle de curieuses indications, et de plus il nous permet d'apprécier sous un point de vue particulier le caractère d'Éginhard : nous voulons parler de ses croyances religieuses. Certes, nous n'avons pas l'intention de discuter ici et de chercher à prouver les nombreux miracles qu'il raconte. Nous nous hâtons même de reconnaître qu'on ne peut se dissimuler à la lecture de certains passages (2), tant son récit est sincère, qu'il s'est laissé

(1) Lettre XLI, p. 310.

(2) Voyez surtout le miracle de la bière changée en vin, les prédictions d'Aubri et le dernier exorcisme. nos 45, 57, 48 et 81, à la fin.

tromper plus d'une fois par de grossières supercheries. Mais ce que nous affirmons, c'est qu'il croyait fermement, sans arrière-pensée à tous ces prodiges, et que l'acquisition des reliques, aussi bien que l'histoire de leur translation, fut pour lui une affaire de foi, et non pas une spéculation sur la crédulité publique, comme on en fit souvent au moyen âge. La preuve incontestable de cette vérité, c'est ce passage de la lettre qu'il écrivit à Loup, en 836, après avoir perdu sa chère Imma : « Une pensée vient encore « aggraver mon chagrin et envenimer la blessure « que j'ai reçue, c'est que, par la volonté de Dieu, nos « vœux n'ont obtenu aucun effet, et que l'espérance « placée par nous dans les mérites et l'intervention « des saints Martyrs a été entièrement déçue..... » Et plus bas : « ..... Quel est le mortel qui, à moins d'être « privé de raison, ne déplore pas son malheur et ne « se regarde comme le plus infortuné, le plus misé- « rable des hommes lorsque, plongé dans l'affliction, « il trouve insensible et inexorable celui en qui re- « posaient toutes ses espérances pour l'accomplisse- « ment de ses vœux. » Pense-t-on que, si Éginhard n'avait pas cru fermement aux miracles de saint Pierre et de saint Marcellin, il eût déploré avec tant d'amertume, dans cette grave circonstance, l'inefficacité de leur intercession?

Éginhard a divisé en quatre livres l'Histoire de la Translation; dans le premier et au commencement du second, il raconte le voyage de ses envoyés, l'enlèvement des reliques, leur transport à Michelstadt, leur établissement à Mulinheim, etc.; le reste de l'ou-

vrage est consacré au récit des miracles qui se sont effectués par la vertu de ces reliques à Michelstadt, à Aix-la-Chapelle, à Mulinheim et dans les divers monastères où on en transféra quelques parties. Cette division en quatre livres existe dans le manuscrit de la reine de Suède qui est actuellement au Vatican, ainsi que dans le manuscrit du monastère de Saint-Arnoul, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Metz. Elle a été reproduite par Surius, qui, le premier, publia l'histoire de la translation dans ses *Probatæ Sanctorum vitæ;* cependant nous avons cru devoir préférer la division en dix parties établie par les Bollandistes; nous avons pensé que ces subdivisions et les rubriques placées en tête de chaque livre, ou plutôt de chaque chapitre, étaient propres à faciliter la lecture d'un ouvrage qui, vers la fin surtout, devient d'une monotonie fatigante.

V. — *Poëme.*

Surius et, d'après lui, les Bollandistes ont imprimé comme étant probablement d'Éginhard un poëme sur le martyre de saint Pierre et saint Marcellin, qui se trouve dans le manuscrit de la reine de Suède à la suite de l'Histoire de la Translation. Le titre de cet opuscule, tel que l'a vu D. Mabillon dans un manuscrit du monastère de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), semble ne pouvoir laisser aucun doute sur l'identité de l'auteur. Toutefois la question est restée indécise; Fabricius et D. Rivet ne l'affirment pas; deux écrivains modernes, MM. Bredow et Ideler, le nient posi-

tivement, et M. Pertz, par son silence même, semble partager leur opinion, puisqu'il n'a pas mentionné ce poëme parmi les ouvrages d'Éginhard. Quant à nous le témoignage de D. Mabillon nous paraît bien grave, et comme nous avons retrouvé cette pièce de vers à la suite de la Translation dans le manuscrit de Metz, qui est du dixième siècle et écrit en entier de la même main, il nous semble que la réunion constante de ces deux ouvrages dans les manuscrits serait déjà une forte présomption pour les attribuer à un même auteur. On comprend très-bien d'ailleurs qu'Éginhard, après avoir écrit l'Histoire de la Translation de saint Pierre et saint Marcellin, ait eu l'idée de mettre en vers l'histoire du martyre de ces deux saints, sous l'invocation desquels il plaçait le monastère qu'il venait de fonder. Nous avons donc imprimé cette pièce dans notre édition latine des *Œuvres d'Éginhard*, tom. II; mais elle ne nous a pas paru présenter assez d'intérêt pour être traduite; nous n'avons pas cru non plus devoir traduire un certain nombre de pièces réunies à la fin du même volume, sous le titre de Chartes d'Éginhard. Ces chartes, qui sont des actes dressés en son nom, mais dont la rédaction ne saurait lui être attribuée, sont bien moins le complément de ses œuvres que le complément des pièces justificatives de son histoire. Nous nous sommes contenté de réimprimer par extrait, à la suite de cette Notice, celles de ces chartes dont nous nous sommes servi pour établir la biographie d'Éginhard.

Ce volume contient donc la traduction française de toutes les œuvres authentiques d'Éginhard. Nous

avons déjà dit dans l'Avertissement qui précède cette Notice tout ce que nous avons fait pour améliorer notre première traduction et la rendre aussi fidèle que possible. Puisse-t-elle contribuer à faire goûter et apprécier dignement un auteur qui est regardé à juste titre comme l'une des gloires littéraires du moyen âge.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

DE LA NOTICE.

I. DIPLÔME DE LOUIS LE DÉBONNAIRE, (1)

Par lequel il donne à Éginhard et à sa femme Imma les domaines de Michelstadt et de Mulinheim.

(815, 11 Janvier.)

In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, Hludowicus, divina ordinante Providentia, Imperator Augustus. — Imperatoriæ celsitudinis moris est fideliter sibi famulantes donis multiplicibus honorare atque honoribus ingentibus sublimare. Proinde nos, morem parentum nostrorum, regum videlicet prædecessorum nostrorum, sequentes, libuit Celsitudini nostræ fidelem quemdam nostrum, nomine EINHARDUM, de quibusdam rebus proprietatis nostræ honorare, atque in sui juris potestatem liberalitatis nostræ gratia conferre. Nec immerito, quippe cum fidelitatis obsequio et obedientiæ devotione hoc apud Serenitatem nostram digne mereatur adipisci, qui totis nisibus, usquequaque, nostro servitio et nostris jussionibus fideliter parere studet. Inde noverit experientia atque utilitas omnium fidelium nostrorum, tam præsentium quam et futurorum, quia concessimus eidem fideli nostro EINHARDO, nec non et conjugi suæ IMMÆ, in partibus Germaniæ, locum qui vocatur Michlinstad (2), in silva quæ vocatur

(1) Ce diplôme, dont l'authenticité est incontestable, a été publié pour la première fois par Freher, *Chronic. Laurishaimense, inter Rerum Germanicarum Script.*, t. 1, p. 63 Il a été réimprimé par G. Helwich, *Antiquitat. Laurishaim.*, p. 40; Tolnerus, *Codex dipl. Palatinus*, p. 6; Just. Reuber, *Vet. Script.*, dans les *Prolegom.;* Le Cointe, *Annal. eccles. franc.*, VIII, 109; Lunig, *Teutsch reichs Archiv.*, part. special. continuat., II, *abtheilung* 6, *abzatz* 30, p. 569; par Dumont, *Corps diplomatique*, t. 1, part. 1, p. 6; et par les Bollandistes, t. 1. *junii*, p. 177. D. Bouquet, VI, 473, n'en donne qu'un fragment. Nous le réimprimons, d'après la Chronique (ou plutôt le Cartulaire) de Lorsch, publié intégralement par l'Académie Théodoro-Palatine, sous ce titre : *Codex Laurishamensis diplomaticus;* Manheim, 1768, in-4°, 3 vol.

(2) Michelstadt. Voy. ci-dessus, p. XXIV.

Odonewalt (1), in cujus medio est basilica lignea modica constructa de qua in omnem partem, quaquaversus, pertinent ad eumdem locum inter campum et silvam leugæ duæ, id est rasta una (2). Intra cujus mensuræ circumplexum manent, præsenti tempore, servi nostri proprii quatuordecim, cum uxoribus suis et filiis. Præter hos sunt in eodem loco, inter masculos et feminas, mancipia quadraginta. Hunc locum cum terminis suis, nec non et villam quæ dicitur Mulinheim (3), quæ est in pago Moynecgowe (4), sita super ripam fluminis Moyni, quæ quondam Drogonis comitis possessio fuit, et habet basilicam parvam muro factam. In qua villa sunt mansi novemdecim, et servi præsenti tempore manentes cum uxoribus et liberis numero tredecim; seu et in altera villa eodem vocabulo, supra eumdem fluvium, quæ vocatur Inferior Mulinheim, in qua sunt mansi quatuor, et servi manentes totidem, cum uxoribus et parvulis, qui pertinent ad superius dictam villam. Hanc villam, id est Superiorem Mulinheim, cum appendiciis suis et mancipiis propriis ad eam pertinentibus, et hæc omnia suprascripta, cum ecclesiis, villaribus, domibus, mancipiis, silvis, terris, pratis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus, cultis et incultis, cum omnibus adjacentiis et appendiciis, totum et ad integrum, prædicto fideli nostro EINHARDO, et conjugi ejus IMMÆ, in proprium per hanc nostræ donationis auctoritatem concessimus. Ita videlicet ut quidquid ab hodierna die in futurum, de prædictis rebus et locis, vel de his quæ ad eas pertinent, jure hereditario facere voluerint in omnibus potiantur arbitrio faciendi; et nullus quislibet ex fidelibus Sanctæ Dei Ecclesiæ et nostris, de præscriptis rebus, memorato fideli nostro et conjugi suæ a nobis concessis, aliquid abstrahere aut minuere temptet : sed liceat eis ipsas res quiete habere et possidere, et cui voluerint jure hereditario relinquere. Et ut hæc auctoritas largitionis nostræ, per curricula annorum, inviolabilem atque inconvulsam perpetuo obtineat firmitatem, et a fidelibus

(1) L'Odenwald. Voy. p. 244, note 1.

(2) Cette mesure équivalait à trois milles. Voy. Du Cange au mot *Rasta*.

(3) Depuis Seligenstadt. Voyez ci après, p. 206, n. 1.

(4) Le pays du Mein, grand pays, *Pagus major*, de la France orientale, s'étendait depuis Francfort, sur la rive gauche du Mein, jusqu'à la Tauber. Il est aujourd'hui compris dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. Voyez Besselius au mot *Moingowe*, lib. IV, p. 686, n° CCXVII.

nostris tam præsentibus quam et futuris, seu etiam a successoribus nostris, a nobis facta verius certiusque credatur, eam manu propria subterfirmavimus, et annuli impressione signari jussimus.

Signum Hludowici serenissimi imperatoris. — Helisachar recognovi. — Datum III idus Januarii, anno, Christo propitio, primo imperii domini Hludovici piissimi Imperatoris Augusti, indict. VII (1). Actum Aquisgrani, palatio regio, in Dei nomine feliciter. Amen.

II. Diplôme de Louis le Débonnaire,

Par lequel, à la demande de l'abbé Éginhard, il déclare confirmer les priviléges accordés par l'empereur Charles, son père, au monastère de Saint-Pierre de Gand. (2)

(815, 2 juin.)

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, Hludowicus divina Providentia Imperator Augustus. — Si erga loca divinis cultibus mancipata, propter amorem Dei, etc.... Proinde noverit omnium fidelium nostrorum, tam præsentium quam futurorum, solertia quia vir venerabilis abba Ainhardus, ex monasterio Blandinio, quod est constitutum in honore SS. apostolorum Petri et Pauli, quod est situm in pago Gandensi, super fluvium Scaldim, obtulit obtutibus nostris immunitatem domini et genitoris nostri Karoli, bonæ memoriæ, piissimi Augusti, in qua invenimus insertum qualiter idem genitor noster et antecessores reges præfatum monasterium, propter divinum amorem et reverentiam divini cultus, semper sub plenissima defensione et immunitatis tuitione habuissent. Ob firmitatem tamen rei, postulavit nos prædictus Ainhardus abba ut eamdem auctoritatem, ob amorem Dei et reverentiam SS. apostolorum Petri et Pauli, nostra quoque confirmaremus auctoritate. Cujus petitioni libenter acquievimus.... Et ut hæc auctoritas a fidelibus Sanctæ Dei Ecclesiæ ac nostris verius creda-

(1) La première année du règne de Louis le Débonnaire s'étend du 28 janvier 814 au 28 janvier 815. Le 11 janvier (III des ides) de cette première année est donc le 11 janvier 815. En 815 le chiffre de l'indiction comptée à partir de septembre 313, suivant le mode le plus ordinaire, est VIII, et non pas VII. Mais on sait qu'on a quelquefois compté l'indiction à partir de 312, et que d'ailleurs on rencontre fréquemment des erreurs dans le calcul de l'indiction, même dans les diplômes de la plus grande authenticité.

(2) Miræus, *Diplomatica Belgica*, tom. I, p. 131.

tur et diligentius conservetur, manu propria subterfirmavimus et annuli nostri impressione muniri jussimus.

Signum Hludowici serenissimi imperatoris. Helizachar recognovi et notavi.

Datum IV nonas junii, Christo propitio, anno II imperii domini Hludowici piissimi Augusti, indict. VIII. Actum Aquisgrani, palatio regio, in Dei nomine feliciter. Amen

III. Confirmation de Priviléges

Accordée par Louis le Débonnaire au monastère de Saint-Bavon de Gand sur la demande de l'abbé Éginhard. (1)

(819, 13 avril.)

In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, Hludowicus, divina ordinante providentia, Imperator Augustus.—Si erga loca divinis cultibus mancipata, propter amorem Dei, etc.

Idcirco noverit omnium fidelium Sanctæ Dei Ecclesiæ nostrorumque, præsentium scilicet ac futurorum, solertia quod vir venerabilis Einhardus, abbas ex monasterio quod dicitur Ganda, quod situm est in pago Brachbatense, constructum in honore sancti Petri principis Apostolorum, ubi etiam sanctus Bavo confessor Christi corpore quiescit, detulit obtutibus nostris auctoritatem immunitatis domini et genitoris nostri Karoli, bonæ memoriæ, præstantissimi imperatoris, in qua continebatur insertum qualiter ipse, ob amorem Dei tranquillitatemque fratrum in eodem monasterio degentium, semper sub plenissima defensione et immunitatis tuitione habuisset.

Pro firmitatis namque studio postulavit nobis prædictus Einhardus abbas ut paternæ auctoritati, firmitatis gratia, nostram

(1) Miræus, *Opera Diplomatica*, tom. I, pag. 18. — Le Mire ajoute en note: « Istud Ludovici Pii, ut et Caroli Calvi, itemque Othonis II diplomata, in favorem Gandensis seu Bavonici monasterii concessa, hodieque integra cum sigillis suis Gandavi in palatio episcopali adservantur....... utpote a Normannis (quod rarum in Belgicæ monasteriis) numquam violata, ut narrant. Ingruente namque Normannorum in Belgicam irruptione, monachi Gandenses, cum Sanctorum pignoribus ac diplomatibus, primo Audomaropolim, inde Laudunum clavatum, Picardiæ urbem, se contulerunt, declinandæ tempestati. Quo in tractu annis plus minus centum perstiterunt, et, rebus sedatis, inde Gandavum, ad vetus suum monasterium postliminio redierunt. »

quoque superadderemus auctoritatem. Cujus petitioni libenter assensum præbuimus, et hanc nostram auctoritatem, erga prædictum monasterium ejusque rectores, immunitatis atque tuitionis gratia, fieri decrevimus : per quod præcipimus atque jubemus ut nullus judex publicus, etc.

Hanc itaque auctoritatem, ut pleniorem in Dei nomine obtineat firmitatem, et a fidelibus Sanctæ Dei Ecclesiæ et nostris verius certiusque credatur et diligentius conservetur, manu propria subterfirmavimus, et annuli nostri impressione signari jussimus.

Data idibus Aprilis, anno, Christo propitio, Imperii nostri sexto, Indictione XII. Actum Aquisgrani, palatio regio, in Dei nomine feliciter. Amen.

Signum Hludowici serenissimi imperatoris.

IV. Charte d'Éginhard,

Par laquelle, du consentement de sa femme Imma, il donna au monastère de Lorsch le domaine de Michelstadt et ses dépendances, en s'en réservant l'usufruit. (1)

(Ann. 819, 12 septembre.)

Dominus ac Redemptor noster, corporaliter in terris, conversatus, homines, variis sordibus peccatorum inquinatos, admonere dignatus est dicens : *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis*; et iterum : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, qui vos recipiant in eterna tabernacula.* Idcirco nos, in ipsius Dei Omnipotentis et ista jubentis nomine, Einhardus et Imma, simul de salute animarum nostrarum cogitantes, et de abolendis peccatis nostris, beatæque ac perpetuæ vitæ præmiis consequendis pari devotione tractantes, hoc testamentum facere decrevimus. Per quod spontanea et integra voluntate donamus, quod ab hodierna die donatum esse volumus, id est cellam nostri juris vocabulo Michlenstat, sitam in pago Plumgowe (2), in silva quæ dicitur

(1) Cette charte a été imprimée par Freher, *Rerum german. script.*, I, 64 ; Georg. Helwich, *Antiquitates Laurishaimenses*, p. 41 ; par Tolnerus, *Cod. Diplom. Palatin.*, page 6 et 7, et par Weinckens, dans son *Eginhartus illustratus*, p. 106. Le-Cointe, qui la regarde comme fausse, *Annal. eccles. franc*, VIII, 110, et Eckard, *Franc. orient.*, II 153, en ont donné des fragments. Nous la réimprimons d'après le *Codex Lauresham.*, t. I, p. 46.

(2) Le pays de Phlumheim, petit pays, *pagus minor*, situé dans la partie occi-

Odenewalt, super fluvium Mimilingum, quam nobis gloriosissimus princeps domnus Hludowicus imperator largissima liberalitate concessit, et de jure suo in nostrum jus solemni donatione transtulit, ac præcepti sui auctoritate in proprietatem nobis confirmavit. Hanc, ut diximus, cellam sub integritate, cum omnibus appendiciis et terminis suis, et cum omnibus ad se pertinentibus, id est basilicis, domibus, cæterisque ædificiis, terris, pratis, silvis, campis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus, cultis locis et incultis, mobilibus rebus et immobilibus, ac seipsas moventibus, mancipiis diversi sexus et ætatis, numero centum, donamus et tradimus ad basilicam sive monasterium venerandi martyris Christi Nazarii, quod vocatur Lauresham, et est constructum in pago Rhenense (1), in ripa fluminis quod dicitur Wisgoz (2), ubi tempore præsenti vir venerabilis Adalungus abba (3) Deo deservientis congregationis pastor et rector esse cognoscitur. Ea videlicet ratione memoratam donationem atque traditionem facientes, ut, quamdiu in hac mortalitate divina jussione vixerimus, habeamus prædictam cellam in nostra potestate et sub nostra ordinatione, absque ullius personæ aut potestatis contradictione vel impedimento, tam simul quam singillatim per successionem, si, uno superstite, alter e nobis ante decesserit. Filios quoque, si nos habere contigerit, unus ex eis in eadem possessione nobis jure precario succedat. Post obitum vero nostrum, memorata cella, cum omni integritate, ad prænominatum venerabile monasterium absque ullius contradictione recipiatur, et in ejus potestate atque dominio perpetuo permaneat. Et si aliquis contra hoc nostræ donationis testamentum resultare voluerit, aut illud convellere atque evacuare temptaverit, primitus Christum et sanctum martyrem

dentale de l'Odenwald, aux environs de la rivière de Mümling, *Mimilingum, Miminengahe,* faisait partie du pays du Mein. Le lieu nommé Phlumheim, qui lui donnait son nom, s'appelle aujourd'hui Flaumheim, à une lieue sud d'Ostheim, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. *Voyez* Besselius, page 730, n° CCCLVI.

(1) Le pays du Rhin, situé entre le pays du Mein et le Lobdengau, s'étendait sur la rive droite du Rhin, depuis le Mein jusqu'au Necker, et comprenait une partie de l'Odenwald, le Bergstrasse et la terre de Geraver, *terra Gerahu, das Geraver Landlein.* Voy. Bessel., liv. IV, 743, n° CCCLXXIII.

(2) Aujourd'hui le Weschintz, petite rivière qui, après avoir passé au nord de Lorsch, va se jeter dans le Rhin.

(3) Adalungus, cinquième abbé de Lorsch. Il mourut, suivant G. Helwich, le IX des calendes de septembre 838. Voy. *Nov. Gall. Christ.*, V, 698.

ejus Nazarium nefandis ausibus suis contrarium sentiat, et insuper, fisco distringente, mulctam de rebus propriis parti prædicti venerabilis monasterii coactus exsolvat, auri videlicet libram unam, argenti pondo XII. Et hoc testamentum, atque hæc donatio nostra firma et inviolata permaneat. Et si, quocumque tempore, a quolibet homine aliud instrumentum in nostro nomine prolatum fuerit, quod huic nostro testamento contrarium sit, indicium datarum anterius vel posterius habens, etiamsi manu nostra videatur vel dicatur esse firmatum, vacuum et inane remaneat, et nullum effectum obtineat; sed, ut prædiximus, hæc donatio nostra perenni stabilitate firma et inviolabilis perseveret, stipulatione subnixa. Et ut hoc testamentum, juxta legis consuetudinem, integram firmitatem accipiat, propriæ manus subscriptione illud firmare decrevimus, et idoneorum testium, qui ipsam donationem viderunt, signaculis roborari fecimus. Facta donatio in Lauresbamo monasterio, II idus septembris, anno VI regni domini nostri Hludowici gloriosissimi Imperatoris, in Dei nomine feliciter.

Ego EINHARDUS, peccator et donator, recognovi et manu propria subscripsi. Ego IMMA consensi et subscripsi. † Signum Rabangarii. † Signum Warbotonis. † Signum Wolfberti et aliorum.

Ego Hirmimarus, diaconus et notarius imperialis, rogante EINNARDO, hoc testamentum scripsi et subscripsi. (1)

(1) A la suite de cette charte on trouve dans le cartulaire de Lorsch une délimitation du domaine de Michelstadt. Cette délimitation, faite par Éginhard, ou plutôt sous son nom, pour préciser l'étendue des terres données au monastère de Lorsch, est intitulée *Descriptio marchæ pertinentis ad Michlenstat*. Nous l'avons publiée dans notre édition latine des Œuvres d'Éginhard, tom. II, p. 418, d'après le cartulaire de Lorsch, édit. de Manheim.

V. Charte d'Éginhard,

abbé du monastère de Saint-Servais, par laquelle il affranchit solennellement Meginfrid, serf de ce monastère, promu aux ordres sacrés. (1)

(Ann. 819 ou 821.)

Auctoritas ecclesiastica patenter admonet, insuper et majestas regia canonicis decretis religione constantissima concordat, ut quemcumque sacros ad ordines, ex familia propria, promovendum ecclesia quæque delegerit, hunc in præsentia sacerdotum, cæterorumque clericorum canonice degentium, simulque et nobilium laicorum, is qui tunc temporis ejusdem ecclesiæ rector fuerit manumissione solemni a jugo servitutis absolvat, ejusque libertatem, datam illi coram testibus, ingenuitatis charta confirmet. Idcirco ego in Dei nomine Einhardus, abbas venerabilis monasterii Sancti Servacii confessoris Christi, hunc famulum ecclesiæ nostræ, nomine Meginfridum, ad sacrum ordinem ab unanimitate venerandæ congregationis nostræ concorditer electum, ad altaris cornu, in præsentia sacerdotum et nobilium virorum, per ecclesiastici atque imperialis decreti, sicut superius conscriptum est, auctoritatem, civem Romanum statuo; et per hujus paginæ, quæ ob confirmandam ejus ingenuitatem a me conscripta est, traditionem a vinculo servitutis absolvo; ita ut ab hodierno die vel tempore bene ingenuus, atque ab ommi servitutis vinculo securus permaneat, tanquam si ab ingenuis fuisset parentibus procreatus vel natus. Eam denique pergat partem quam ei canonicæ liberationis honor concesserit, habens ad hoc portas apertas, sicut

(2) Cette charte, écrite presque tout entière en notes tironiennes, se trouve avec les diplômes de Louis le Débonnaire, dans le manuscrit de la Bibliothèque Impériale fonds de Colb., nº 4593, aujourd'hui 2718. D. Carpentier en donne le fac-simile et le déchiffrement dans son *Alphabetum tironianum*, p. 76 et 77, Chart. XLVII. Elle a été réimprimée par D. Bouquet, VI, 657. Rien ne saurait faire suspecter l'authenticité de cet acte, qui est en tout conforme aux formules usitées du temps d'Éginhard pour les actes d'affranchissements. (Voy. la note de Carpentier, p. 104, et Du Cange au mot *manumissio.*) Il y a cependant une erreur dans la date; car la sixième année du règne de Louis le Débonnaire, qui tombe en l'an 819, concourt avec la douzième et non pas la quatorzième année de l'indiction; il faut donc lire soit *anno imperii VI, indict. XII*, soit, *anno imperii VIII, indict. XIIII*; mais c'est là une erreur qu'on peut facilement attribuer à une faute de copiste.

cæteri cives Romani. Ita ut deinceps neque nobis neque successoribus nostris ullum debeat noxiæ vel servilis conditionis servitium, neque aliquod libertinitatis obsequium; sed omnibus diebus vitæ suæ sub certa plenissimaque ingenuitate, sicut alii cives Romani, per hunc manumissionis atque ingenuitatis titulum, semper bene ingenuus atque securus existat; et de peculiare quod habet, aut quod abhinc assequi potuerit, faciat, secundum canonum auctoritatem, libere quidquid voluerit. Et ut hæc manumissionis et libertatis auctoritas inconvulsam atque inviolabilem obtineat firmitatem, manu propria subterfirmavi, sacerdotes quoque et clerum ecclesiæ nostræ, necnon et laicos nobiles, qui huic absolutioni præsentes fuerunt, similiter subterfirmare rogavi. Actum Trajecto citra Hrenum, in monasterio Sancti Servacii, anno, Christo propitio, imperii domini (Hludowici) VI, indictione XIIII. — Ego EINHARDUS abbas manu propria subscribendo firmavi.

VI. ÉCHANGE DE SERFS

entre Éginhard et Théoderade, abbesse de N. D. d'Argenteuil. (1)

(Ann. 824.)

Oppitulante Domino Jesu Christo, placuit atque convenit inter Theodredane, nobilissima abbatissa de monasterio Sanctæ Mariæ Argentogilense (2), necnon et inter venerabilem EINHARDUM abbatem, una cum consensu et voluntate ancillas Dei ibidem consistentium, et bonis hominibus consentientes, ut mancipia inter se commutare vel excamiare deberent. Quod ita et fecerunt. Dedit igitur præcellentissima Theodrada abbatissa de ratione Sanctæ-

(1) Cette charte d'échange a été imprimée pour la première fois, d'après l'original, par D. Mabillon, *De Re diplomat.*, lib. VI, p. 515, et reproduite par Weinckens, p. 105. D. Mabillon semble croire que cet acte d'échange a été conclu par Éginhard comme abbé de Fontenelle, mais c'est plutôt comme abbé de Saint-Pierre de Gand; car la première signature de l'acte est celle du vidame de Saint-Pierre, que nous retrouvons dans la charte suivante, et d'ailleurs, en 824, Éginhard n'était déjà plus abbé de Fontenelle. Il avait cédé ce monastère à Anségise dès l'année précédente.

(2) Le monastère de Notre-Dame d'Argenteuil près de Paris, fondé vers 665, sous Clotaire III. (Voy. le *Nov. Gall. Christ.*, VII, 507.)—L'abbesse Théoderade était fille de Charlemagne et de la reine Fastrade, troisième femme de ce prince.

Mariæ partibus EINHARDI abbatis homine aliquo, nomine Gulfoco, presbytero (1). Similiter pro hujus rei compensatione dedit econtra domnus EINHARDUS, venerabilis abbas, partibus Sanctæ Mariæ mancipia duo his nominibus, Imbaldo et Vulframno, ita ut ab hodierna die quicquid de hoc quod unusquisque ex nobis accepit, pro oportunitate sua facere elegerit, liberum in omnibus perfruatur arbitrio. Et illud pro firmitatis studium inter nos successoribusque nostris inserere pactum ut duas epistolas de hac re, uno tenore conscriptas, facere seu conscribere deberemus. Quod ita et fecimus. Nec nobis, neque successoribus nostris, contra pare suo de hoc quod accepit a pare suo ullo umquam tempore calumniam aliquam vel repetitione generare præsumat. Quod qui fecerit, rem quam accepit amittat, et insuper pari suo, cogente fisco, auri libra una, argenti pondua sex coactus exsolvat, et repetitio sua nullum obtineat effectum, sed præsentes commutationes has firmas et stabiles valeant perdurare.

Actum Argentogelo, ante basilica Sanctæ-Mariæ, anno undecimo regnante Domino Hludowico piissimo imperatore.

Signum Egishario vicedomino, etc.

(1) D. Mabillon, p. 516, note, signale ce passage comme remarquable, parce qu'on y voit un prêtre, *Gulfolcus presbyter*, figurer parmi les serfs échangés, tandis que les serfs étaient toujours affranchis avant leur ordination, ainsi que cela résulte des canons et des termes mêmes de la charte précédente. Du Cange, qui cite ce même passage au mot *presbyter*, en conclut que les esclaves pouvaient être revêtus du caractère sacerdotal sans changer de condition. On pourrait, en effet, citer des exemples de serfs consacrés prêtres, et les canons mêmes qui défendent cet abus en constatent l'existence. Mais il est peu vraisemblable qu'une telle irrégularité eût été tolérée si près de la cour. Nous ferons donc observer que Gulfolcus est nommé dans la charte *presbyter*, et non *mancipium*. On peut en induire qu'il avait été affranchi avant de recevoir les ordres, mais sans le consentement et au préjudice de l'abbesse d'Argenteuil, à laquelle il appartenait et qu'il fallait nécessairement indemniser. C'est ce qu'on fait en donnant à cette abbesse deux serfs à la place de Gulfolcus. Le cas est prévu par la loi salique révisée (*Lex salic. emendata*, tit. 28, § 2.) « Si quelqu'un affranchit le serf d'un autre, il lui en payera le prix, et en outre une amende de trente-cinq sous. Les biens du serf seront restitués au premier maître. » Ici l'on donne un second serf en place de l'amende et l'on ne parle pas des biens, probablement parce que l'affranchi n'en possédait pas.

VII. CHARTE PRESTAIRE D'ÉGINHARD,

abbé du monastère de Saint-Pierre de Gand, par laquelle il concède à Nordbert l'usufruit de certains domaines que celui-ci avait donnés en toute propriété audit monastère (1).

(Ann. 830, 21 juin.)

Venerabile in Christo EINHARDUS abbas. Dum non est incognitum qualiter res tuas quod tu comparasti et ad monasterium nostrum tradidisti et ad opus fratrum nostrorum delegasti atque firmasti, sed postea tua fuit petitio, et nostra non denegavit voluntas, ut ipsam rem et illa terra, quod Thiodsumda habuit, per beneficium nostrum tibi Nordberto hoc prestitissemus. Quod ita et fecimus; et ad onorem tuum quando aliquantis temporibus ad monasterium nostrum venires, tibi provendam dare faciamus, et pro usu fructuario de ipsas res nobis censum levasti ut, annis singulis, ad festivitatem Sancti Martini, dare debeas denarios II, et ipsum censum debent fratres accipere. Et sic nobis conplacuit atque convenit ut ipsas res nec venderis, nec donaris, nec alienaris', nec concambiaris, nec in nullo naufragio mittere licentiam non habeas; nisi tantum, dum diu advixeris, usitare et meliorare facias. Et, post obitum tuum, quod tu comparasti et in beneficio nostro habuisti, et illa alode quod antea tradidisti, ab illo die has res fratres hoc habere debeant ad mensam et ad opus eorum. Et Odbertus liceat percensire hoc clero vel d. II, et ipsum censum debent fratres accipere, qui infra monasterio sunt, in anniversario tui pro anima tua. Facta prestaria in monasterio Blandinio, publice, sub die XII Kal. Febr. anno XVI, regnante domno nostro Illudowico gloriosissimo imperatore.

EGO EINHARDUS ABBAS RECOGNOVI ET SUBSCRIPSI.
Sign. Egeshario vicedomino, etc.

(1) Nous imprimons cette charte, dont l'original est conservé dans les archives de la Flandre orientale à Gand, d'après le fac-simile qu'en a donné M. Warnkœnig, dans son *Histoire de la Flandre et de ses institutions*, à la fin du tome 1er de l'édition allemande. Le texte est imprimé p. 101 de cette édition, et tome 1er, p. 324, de l'édit. française. Dierickx l'avait déjà publiée dans son *Appendice aux Mémoires sur la ville de Gand*, p. 85. Au latin barbare de cette charte, il est facile de reconnaître qu'elle n'émane point d'Éginhard personnellement, et qu'elle a été rédigée dans le monastère comme acte d'administration. Cette observation peut s'appliquer à la charte précédente et à celle qui suit. Elles proviennent toutes trois de la même source.

VIII. Autre Charte prestaire,

accordée à Engelbert par Éginhard, abbé de Saint-Pierre de Gand (1).

(Ann. 830 ou 839, 7 septembre.)

Venerabile in Christo Einhardo abbate de monasterio Blandinio, dilecto amico nostro Engelhardo. Dum non est incognitum qualiter aliquam alodem tuum ad monasterium nostrum tradidisti atque firmasti, hoc est in pago Rodaninse (2), in loco qui vocatur Facum prope fluviola Absentia, id est ibidem casa cum curtile, cum aliis tectis et watriscapud (3), et de terra arabile et in Vacheria accrum

(1) Cette charte a été publiée par M. Warnkœnig, tom I, preuves, p. 13, dans son édition allemande, et tom. I[er], p. 326, dans l'édition française, d'après l'original conservé aux Archives de la Flandre orientale. Comme il n'a pas donné le fac-simile de cette pièce, nous ne pouvons guère que reproduire le texte tel qu'il l'a imprimé ; cependant nous avons essayé d'y introduire quelques corrections en indiquant en note les leçons primitives. De plus, nous ferons remarquer que M. Warnkœnig s'est trompé en assignant à cette charte la date du 7 septembre 840. En effet, si l'on compte les années du règne de Louis le Débonnaire à partir de la mort de Charlemagne, 28 janvier 814, la vingt-septième année de son règne, qui concourt avec l'an 840, ne peut comprendre le mois de septembre, puisque ce prince mourut le 20 juin de cette même année. La seconde manière de calculer les années de Louis le Débonnaire à partir du 15 avril 781, jour de son sacre à Rome comme roi d'Aquitaine, ne conviendrait pas mieux, car en comptant ainsi on arriverait pour la vingt-septième année du règne à l'an 808, époque à laquelle Éginhard n'était pas encore abbé de Saint-Pierre. Pour conserver ce chiffre XXVII, il faudrait donc recourir à la manière la moins usitée de compter les années de Louis le Débonnaire, en partant de son association à l'empire au mois d'août 813, et même il faudrait encore supposer que les cinq derniers mois de 813 ont été comptés pour une année complète. De cette manière, on pourrait assigner à notre charte la date du 7 septembre 839. Quoique cette double hypothèse ne soit pas absolument inadmissible, je croirais plus volontiers qu'une erreur s'est glissée dans la transcription de la date, et je proposerais de lire, au lieu de *anno XXVII*, soit *anno XVII*, soit *anno XXVI* dates qui, en prenant pour point de départ la fin de janvier 814, nous reporteraient la première au mois de septembre 880, la seconde au mois de septembre 839.

(2) Le pays, plus tard marquisat de Rhodes, suivant M. Warnkœnig, t. I, p. 125.

(3) Kilian Dufflaens, dans son *Etymologicum teutonicæ linguæ*, explique *Waëter-schap* par *Aquagium*, *Aquæductus;* et, en effet, *waëter* signifie eau, et *schap* étant une terminaison dérivative, le mot entier rend assez exactement le mot latin *aquagium;* mais Hasselt cite quelques passages de coutumes des Pays-Bas où *Waëter-schap* signifie quelque chose de plus, puisqu'on y parle de personnes établies et ayant leurs possessions dans le *Waëter-schap* de Sparendam. *Watriscapud* est donc probablement un canal, un courant d'eau, avec le territoire qui en dépend sur les deux rives, ou peut-être un petit polder, un de ces héritages entourés d'eau et protégés par des digues, comme on en trouve souvent dans les Pays-Bas. Voy. le Glossaire de Du Cange, édit. d'Henschel, au mot *aquagium*.

et ad seminandum mod. xv et ibi e pratello ad fenum colligendum carrad. IIII. et in Wielingahem (1) prato ad fenum collegendum carrad. XII. Hec omnia, quicquid ad ipsa casa aspicit, ad monasterium nostrum tradidisti atque firmasti; sed postea tua fuit petitio, et nostra non denegavit voluntas, ut ipsam alodem per beneficium nostrum tibi Engelhardum et uxorem tuam Heletradanem (2) prestitissimus. Quod ita et fecimus, et Heletradanem et filiis vestris laxavimus, securique sitis absque servitio et censum et econtra hereditatem tuam per beneficium nostrum illam rem, quam Engelramnus ad monasterium Blandinio donavit et firmavit, hoc est in ipso pago Rodininse, et in ipsa villa qui vocatur Facum, prope fluviola Absencia, id est ibidem casa cum curtile, cum aliis tectis, et in agro qui vocatur Fachcria accrum, ubi potest mod. sem. XI, et pratello ad segandum fenum carrad. III et in Wielingahem ad fenum colligendum carrad. XII. Hæc omnia, quicquid ad ipsa casa aspicit, vobis Engelhardus et Heletradane præstamus ad husitandum, et per ambas res censum levastis ut, annis singulis, ad festivitatem Sancti Martini, dare debetis denarios IIII; et qui pare suo supervixerit ambas res licet habere et ipsum censum donare; et post obitos eorum, filii res licent hoc percensire cum denariis VI; et post obitum filiorum eorum, proximi eorum licent hoc percensire. — Facta præstaria, sub die VII idibus septembris, anno XXVII, regnante domino nostro Hludowico gloriosissimo imper.

IX. Préface du ms. de Hanovre,

provenant du monastère de Wittingen dans la principauté de Lunebourg (3).

GESTA KAROLI MAGNI SECUNDUM STRABUM,
ex chronica S. Albani Maguncieusis,

« Gloriosissimi imperatoris Karoli Magni vitam et gesta Einhartus, vir inter omnes hujus temporis palatinos, non solum pro scientia

(1) C'est aujourd'hui le petit village de Wieleghem ou Wyleghem entre Audenarde et Soltegghem.

(2) Hiltrude.

(3) Nous reproduisons cette préface littéralement d'après le texte donné par M. Pertz, *Scriptor.* tom. II, pag. 440, not.

rerum et pro universa morum honestate laudis egregie, descripsisse cognoscitur et purissime veritatis, utpote quibus pene omnibus interfuit, testimonio roborasse. Natus enim in orientali Francia, in pago qui dicitur Moingewi, in Fuldensi cenobio, sub pedagogio sancti Bonifacii martyris prima rudimenta suscepit. Inde a Baugolfo (1) abbate monasterii supradicti in palacium Karoli translatus est..... Sequitur nunc vero, relabentibus in contraria studiis, lumen sapiencie, quod minus diligitur, rarescit in plurimis. Predictus itaque homuncio, nam statura despicabilis videbatur, in aula Karoli, amatoris sapiencie, tantum glorie incrementi merito prudencie et probitatis est assecutus, ut inter omnes regie majestatis ministros pene unus haberetur cui rex, id temporis potentissimus et sapientissimus, plurima familiaritatis sue secreta committeret, etc.... Hec dicimus ut in dictis ejus minus quisque habeat dubitacionis. »

Sequitur huic opusculo : « Ego Strabus tytulos et incisiones, prout visum est congruum, inserui, ut ad singula faciliter querenti quid placuerit elucescat accessus. Finit prologus. »

X. Lettre d'Alcuin (2)

à Charlemagne.

Domino piissimo et præstantissimo David regi, Flaccus, caritatis calamo vulneratus, salutem.... Quidam Judæus, Julius nomine, cum Petro magistro habuit disputationem..... Idem Petrus fuit qui in palatio vestro grammaticam docens claruit. Forsan Omerus vester aliquid exinde audivit a magistro prædicto. Misi Excellentiæ vestræ quasdam species dictionum (3), exemplis vel versibus venerandi Patris (4) confirmatas, et aliquas figuras arithmeticæ subtilitatis (5), lætitiæ causa, in cartula, quam nobis vacuam direxis-

(1) Baugolfus, successeur de Sturmius, gouverna le monastère de Fulde de 779 à 802.

(2) Epist. LXXXV. *Alcuini Oper.*, tom. I, pag. 125 126. Édit. de Foppens.

(3) Il s'agit probablement du traité d'orthographe composé par Alcuin, et imprimé sous ce titre : *Opusculum de Orthographia*, tom. II, pag. 301, dans l'édit. de Foppens.

(4) Le vénérable Bède.

(5) C'étaient sans doute des problèmes extraits du Traité *De Arithmeticis sub-*

tis, ut vestita reveniret, quæ nuda nostro se offerebat aspectui; dignum æstimans ut nostris honoraretur literis, quæ vestro sigillo ad nos nobilitata pervenit. Et si minus quid exemplorum debeant prædictæ species, BESELEEL, vester immo et noster familiaris, adjutor de paternis versibus apponere poterit; necnon et figurarum rationes in libello arithmeticæ disciplinæ considerare valet. Punctorum vero distinctiones vel subdistinctiones, licet ornatum faciant pulcherrimum in sententiis, tamen usus illorum propter rusticitatem pene recessit a scriptoribus. Sed sicut totius sapientiæ decus et salutaris eruditionis ornatus per vestræ nobilitatis industriam renovari incipit, ita et horum usus in manibus scribentium redintegrandus esse optime videtur. Ego itaque, licet parum proficiens, cum turonica quotidie pugno rusticitate. Vestra vero auctoritas palatinos erudiat pueros, ut elegantissime proferant, quidquid vestri sensus lucidissima dictaverit eloquentia, ut ubique regalis nominis charta decurrens regalis sapientiæ nobilitatem ostendat.

Floreat æternis tecum sapientia donis,
  Ut tibi permaneat laus, honor, imperium.
Quot habeas apices, sanctas, mea carta, salutes
  Dicito tot dulci David amore meo.

XI. EXTRAIT DES LETTRES DE LOUP, ABBÉ DE FERRIÈRES,

à Éginhard.

Extr. de la première lettre. —Carissimo EINHARDO Lupus salutem. — Diu cunctatus sum, desiderantissime hominum, auderem nec ne excellentiæ vestræ scribere. Et cum me ab hoc officio aliæ rationabiles causæ, tum etiam ea maxime deterrebat, quod posse id contingere videbatur ut, dum vestram cuperem amicitiam comparare, offensam incurrerem...... Cum deinde auctorum voluminibus spatiari aliquantulum cœpissem, et dictatus nostra ætate confecti displicerent, propterea quod ab illa Tuliana cæterorum gravitate, quam insignes quoque christianæ religionis viri æmulati sunt, oberrarent, venit in manus meas opus vestrum, etc. (1).

tilitatibus ad acuendos juvenes, publié par Foppens, tom. II, p. 451, dans l'édit. précitée.

(1) Voy. la suite de ce passage, p. XLII de la notice.

Extr. de la seconde lettre,— Desiderantissimo præceptori EINHARDO Lupus (1).— Molestissimo nuntio de excessu *venerabilis* vestræ conjugis consternatus plusquam vobis nunc optarem adesse, ut vestram mœstitiam vel mea compassione levarem, vel concepto sensu ex divinis eloquiis assiduo sermone solarer, etc.

Ext. de la troisième lettre.— Epistolam (2) vestræ dignationis, calamitatem quæ dudum vobis contigit graviter querentem, haudquaquam mediocriter commota mente perlegi, confectumque vestrum animum tam diuturni mœroris anxietate vehementer indolui..... Si quidem conscius mihi sum intimum me *nobilissimæ* illius feminæ morte, cum vestra, tum etiam ipsius vice, traxisse dolorem, quem atrociter exasperantem vestræ literæ, fateor, recrudescere cogerunt........ Libellum *De adoranda Cruce*, meo judicio utilissimum, quem meo nomini dedicastis, ut par fuit, amplexus sum.

XII. ÉPIGRAMME DE WALAFRIDUS STRABUS (3).

DE EINHARDO MAGNO.

Nec minor est magni reverentia patris habenda
BESELEEL, fabre primum qui percipit omne
Artificum præcautus opus. Sic denique summus,
Ipse legens infirma, Deus, sic fortia temnit.
Magnorum quis enim majora receperat unquam
Quam radiare brevi nimium miramur homullo?

(1) Comp. cette lettre et la suivante à la LXXII[e] lettre d'Eginhard sur le même sujet.

(2) Voy. cette lettre, n° LXXII, ci-après, p. 236.

(3) Walafridus Strabus ou Strabo, né en 807, fut abbé de Reichnaw, et mourut le 17 juillet 849. Parmi ses nombreuses poésies on trouve plusieurs pièces sur les principaux personnages de la cour de Louis le Débonnaire, qu'il désigne, comme dans celle-ci, sous des noms tirés de l'Écriture sainte. (Voy. Canisius, et *Maxima Bibliotheca Patrum*, edit. de Lyon, t. XV, pag. 223.)

XIII. EXTRAIT DU PRÉCEPTE (1) RELATIF AUX OTAGES SAXONS *qui devaient être présentés à l'empereur à Mayence.*

(802 janvier ou février, Aix-la-Chapelle.)

DE WESTFALAHIS :

Istos recipiet Haito episcopus et Hitto comis :
Leodac, filium Bodoloni.

DE OSTFALAHIS :

Geradum, filium Macconis, habuit Sinbertus episcopus.

. . . .

DE ANGRARIIS :

Bunum, filium Theotaker, habuit Wichartus.
Altbertum, filium Wilberni, habuit Sindbert episcopus.
Hetti, filium Megi, habuit Sciltung.
Hadamarum, filium Sigimari, et Hittum, filium Fridileib, et Brunherum, filium Liutheri, habuit Wolfoltus.
Ditmannum, filium Osmanni, habuit Waldo.
Fridamundum, filium Warmunti, habuit EINHARTUS et Macrinum, filium Megitodi.

. . . .

Sunt in summa xxxvij.
Isti veniant ad Mogontiam media Quadragesima.

(1) Ce document a été publié pour la première fois par Ussermann, t. I, *Prodromi Germaniæ sacræ*, n° 3. M. Pertz, qui l'a réimprimé dans le tome III de sa collection (*Legum* tom. I, pag. 89-90), d'après un manuscrit contemporain, aujourd'hui conservé dans le monastère de Saint-Paul en Carinthie, établit que ce précepte est des premiers mois de l'année 802.

XIV. Extrait du poëme élégiaque d'Ermoldus Nigellus (1).

Livre II.

Jamque, favente Deo, Francos pax undique habebat ;
  Straverat adversos Marsque Deusque viros.
Namque senex Karolus cæsar venerabilis orbi
  Concilium revocat ad sua tecta novum.
Aurato residens solio sic cepit ab alto,
  Electi circum quem resident comites :
« Audite, o proceres, nostro nutrimine freti,
  « Agnita narro quidem, veraque credo satis.
« Dum mihi namque foret juvenali in corpore virtus,
  « Viribus atque armis ludere cura fuit ;
« Non torpore meo turpique pavore, fatebor,
  « Francorum fines gens inimica tulit.
« Jam quoque sanguis hebet, torpescit dira senectus,
  « Florida canities lactea colla premit.
« Dextera bellatrix quondam famosa per orbem,
  « Sanguine frigente, jam tremebunda cadit.
« Proles nata mihi superis abscessit ab oris,
  « Ordine functa suo, heu ! tumulata jacet,
« Sed quoque quæ potior Dominoque placentior olim
  « Visa fuit, semper est mihi cessa modo.
« Nec vos deseruit Christus, quin germine nostro
  « Servaret, Franci, nunc sobolem placitam.
« Illa meis semper delectans inclita jussis
  « Paruit, atque meum edidit imperium.

(1) Ermoldus Nigellus, contemporain d'Éginhard, était Aquilain de nation. On pense qu'il fut moine ou abbé du monastère d'Aniane. Il était l'un des principaux favoris de Pépin, roi d'Aquitaine, qu'il accompagna dans l'expédition de Bretagne, en 824, mais ayant été accusé d'exciter ce prince contre son père, Louis le Débonnaire, il fut exilé à Strasbourg. Ce fut dans cette ville qu'il composa, en 826, afin de rentrer en grâce auprès de l'empereur, son poëme élégiaque en quatre chants. Ce panégyrique de Louis le Débonnaire ne produisit pas immédiatement l'effet qu'Ermoldus en attendait ; car il ne put revenir en Aquitaine qu'en 834. En 835 et 836 il obtint trois diplômes en faveur du monastère d'Aniane, et il mourut sous le règne de Charles le Chauve. Le poëme d'Ermoldus Nigellus, imprimé pour la première fois par Muratori, *Scriptor. Ital.* tom. II, part. II, a été reproduit par D. Bouquet, tom. VI, p. 11-66, et par M. Pertz, *Scriptorum* tom. II, pag 466-516

« Semper amore Dei ecclesiarum jura novavit,
« Credita regna sibi contulit in melius.
« Vidistis quæ dona olim Maurorum funere misit,
« Regem, arma et vinctos, magna trophea simul.
« Vos mihi concilium fido de pectore, Franci,
« Dicite ; nos prompte mox peragamus idem. »
Tunc HEINARDUS erat Karoli dilectus amore,
Ingenioque sagax et bonitate vigens ;
Hic cadit ante pedes, vestigia basiat alma,
Doctus consiliis incipit ista prior :
« O Cæsar famose polo, terraque marique,
« Cæsareum qui das nomen habere tuis,
« Addere consiliis nil nostrum est posse, nec ulli
« Mortali potius Christus habere dedit.
« Quæ tibi corde Deus miseratus contulit, hortor,
« Quantocius parens omnia perficias.
» Filius alme tibi prædulcis moribus extat,
« Pro meritis qui quit regna tenere tua.
« Hunc petimus cuncti, majorque minorque popellus,
« Hunc petit Ecclesia, Christus et ipse favet.
« Hic valet imperii post tristia funera vestri
« Jura tenere armis, ingenioque, fide. »
Annuit at Cæsar lætus, Christumque precatur,
Mittit et ad sobolem mox celerando suam.
Tempore namque illo Hludowic bonus Aquitanorum,
Ut supra cecini, regna tenebat ovans.

XV. EXTRAIT DES GESTES DES ABBÉS DE FONTENELLE (1).

Chap. 17 Gestes d'Anségise, abbé de Fontenelle.

Præterea dum prædictum Flaviacense cœnobium jure precarii ac beneficii teneret, etiam exactor operum regalium in Aquisgrani palatio regio, sub EINHARDO abbate, viro undecunque doctissimo, a domino rege constitutus est.

..... Anno igitur imperii domni Ludovici Augusti tertio (anno 817), Trasarus, rector hujus cœnobii, cum licentia ejusdem im-

(1) D. Bouquet, VI, 173. Pertz, *Scriptorum* tom. II, pag. 293 et 294.

peratoris, ad locum suæ nativitatis repedavit.... Post quem EINHARDUS hoc cœnobium per septem ferme tenuit annos. Quod demum ultro derelictum, divina, ut credi fas est, jussione ac gloriosissimi imperatoris largitione, domnus Ansegisus ad gubernandum suscepit anno jam supra taxato (i. e. anno 823, qui erat annus Ludovici gloriosissimi Augusti decimus, porro Paschalis apostolici circiter septimus, sub die quarto Nonarum Aprilium, indictione 1).

XVI. EXTRAIT DU POËTE SAXON (1).

Liv. IV, ann. 803, v. 17 et suiv.

Tum sub judicibus, quos rex imponerat ipsis,
Legatisque suis, permissi legibus uti
Saxones patriis et libertatis honore.
Hoc sunt postremo sociati fœdere Francis,
Ut gens et populus fieret concorditer unus,
Ac semper regi parens æqualiter uni.
Si tamen hoc dubium cuiquam fortasse videtur,
De vita scriptum Karoli legat ipse libellum,
Quem Francos inter clarus veraxque relator
Ac summe prudens, EINHARDUS nomine, scripsit.

XVII. EXTRAIT DE LA VIE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE

Par l'Astronome (2).

Cap. XLI. (Ad annum 827).... Ipso anno HEINHARDUS, sui temporis prudentissimus virorum, sanctæ devotionis ardore inci-

(1) Le moine Saxon, auteur du poëme sur la vie de Charlemagne, était contemporain de l'empereur Arnoult, qui régna de 887 à 899. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, liv. V. v. 131-146 et 415-424. — Pertz, *Scriptor.* tom. I, pag. 261, 269 et 274 ; D. Bouquet, V, 167, 175 et 179.

(2) On désigne ordinairement l'auteur anonyme de cette chronique sous le nom de l'Astronome, parce que la plupart des manuscrits contiennent un passage où il dit qu'il fut l'un des deux astronomes consultés par Louis le Débonnaire sur la comète de 837. Cette phrase manque, il est vrai, dans le manuscrit qui passe pour le plus ancien, celui de la Bibliothèque Impériale de Paris n° 9640 (olim Colbert. 3575); mais l'auteur n'en est pas moins reconnu comme contemporain de Louis le Débonnaire, ainsi que le prouvent sa préface et plusieurs passages de son livre. Son témoignage est donc pour nous d'une grande importance, en ce qu'il confirme la date que nous avons assignée à la translation des reliques de saint Marcellin et saint Pierre, contrairement à l'opinion des Bollandistes.

tatus, Romam misit, et corpora sanctorum Marcellini et Petri, annuente papa, in Franciam fecit transvehi; et valde decenter in proprio territorio propriisque sumptibus recondidit. Quorum meritis hactenus ibi multa Dominus operatur virtutum miracula.

XVIII. Ext. de l'histoire de la translation de S. Pusinne (1).

..... 4. Provocabatur (abbatissa Herifordensis) vero exemplis multorum qui summo studio, etiam ab Romano solo, sanctorum sibi patrocinia cum discrimine ingenti subripuissent. Quorum Einhardus, quondam venerabilis abbas, sanctorum Marcellini et Petri pretiosissima corpora, summa difficultate et laboriosissimo conamine, etiam ipsis volentibus sanctis et quibusdam signis dantibus intelligi, opitulatione divina et ipsorum sanctorum Martyrum, consecutus est.

XIX. Extrait des Annales de Fulde

par Enhard (2).

836. Imperator in palatio Thiodenhove (3) conventum habuit, ad quem Hlotharius venire non potuit, quia graviter et usque ad desperationem ægrotavit. Quo peracto, imperator ad Franconofurd venit, inde ad sanctos Marcellinum et Petrum (4), et inde ad Ingilenheim, et inde ad Aquense palatium rediit.

XX. Extrait du cartulaire de Lorsch,

de Michlenstatt.

Qualiter vero cella Michlenstatt, sub hoc piissimo principe, per venerabilem Einhardum Laureshamensi monasterio accesserit,

(1) L'histoire de cette translation, dont M. Pertz ne donne qu'un extrait, a été imprimée par les Bollandistes au 23 avril, et reproduite par Leibnitz, *SS. Brunsv.* tom. I, pag. 181 M. Pertz pense qu'elle a été écrite sous le règne de Charles le Simple, 860-877, par un moine du monastère de Corvey en Saxe (Pertz. *Scriptorum* t. II, pag. 681-683.).

(2) Enhard, moine de Fulde, auteur de la première partie des Annales de Fulde, fut le contemporain et l'un des deux premiers continuateurs d'Éginhard. Ses Annales s'étendent de l'an 680 à l'an 838. Pertz, *Script.* tom. I, pag. 360 ; D. Bouquet, VI, 210.

(3) Thionville.

(4) A Seligenstadt.

prout a majoribus nostris memoriæ traditum est, perstringamus. Est enim res tum cognitu et admiratione digna, tum quanta vel qualis olim imperialis excellentiæ et erga subditos pietas et erga devotos liberalitas, et erga suorum excessus clementia fuerit evidens exemplum.

Hic igitur archicapellanus notariusque imperatoris Karoli, cum in aula regia laudabiliter serviens diligeretur ab omnibus, a filia quoque ipsius imperatoris, Imma nomine, regi Græcorum desponsata, amabatur ardentius. Aliquantum temporis fluxerat, et amor alternus quotidie inter ambos per augmenta crescebat. Utrosque enim timor retardavit et offensio regia, ne tam gravia conveniendi inirent conamina. Sed amor improbus omnia vincit. Denique cum idem vir egregius irremediabiliter amando æstuaret, auresque virginis per internuntium appellare non præsumeret, novissime sumpta de semetipso fiducia, nocturno tempore latenter ad puellæ tendebat habitaculum. Ibidem ergo pulsans clanculo, et intrare permissus, tanquam allocuturus juvenculam de regali mandato, statim versa vice, solus cum sola, secretis usus alloquiis, et datis amplexibus, cupito satisfecit amori. Interea cum jam appropinquante luce diei, per silentia noctis, unde venerat regredi vellet, de improviso nivem haud modicam decidisse cognovit, et ne per vestigia pedum virilium agnitus proderetur, foras exire timuit : ambosque pro conscientia facti anxietas simul et formido intus remanere compulit. Cumque, nimia sollicitudine fluctuantes, quid facto opus esset deliberarent, tandem elegantissima juvencula, quam audacem faciebat amor, consilium dedit ut ipsa quidem super se insidentem inclinata exciperet, eumque usque ad locum illius hospitio contiguum, antelucanum deportaret, ibique eo deposito, rursum, per eadem vestigia cautius observata, rediret. Eam noctem imperator, divino, ut creditur, nutu, insomnem duxit, diliculoque consurgens, eminusque de aula prospiciens, intuitus est filiam sub præfato onere nutanti gressu vix incedere, et ad condictum locum, deposita quam gestabat sarcina, celeri repedare recursu. Quibus multo intuitu perspectis, imperator partim admiratione, partim dolore permotus, non tamen absque divina dispositione id fieri reputans, sese continuit, et visa interim silentio suppressit.

Interea Einhardus, sibi conscius certusque rem nullo modo dominum suum regem diu latere posse, tandem inter angustias re-

perto consilio, imperatorem aggreditur, flexis genibus missionem postulans, asserens tot et tantis servitiis suis condigna non rependi præmia. His auditis, rex, dissimulato rei et eventu et exitu, diu conticuit. Dehinc eum certificans se postulationi ejus quantocius responsurum, diem constituit, statimque consiliarios primosque sui regni et ceteros quosque sibi familiares, passim evocatos, convenire jussit. Congregata itaque magnifica diversarum dignitatum frequentia, ita exorsus est : « Imperatoriam, inquiens, « majestatem nimis injuriatam esse et despectam in indigna suæ « filiæ notariique sui copulatione, et exinde non medioeri sese agi- « tari perturbatione. » Quibus nimio stupore percussis, de rei novitate ac magnitudine quibusdam adhuc ambigentibus, rex innotuit eis evidentius, referens eis a primordio quid per semetipsum oculata fide cognoverit, consiliumque eorum ac sententiam super hoc expostulans. At illi inter se diversi diversa sentientes, in presumtorem hujus rei duras et varias dedere sententias, aliis sine exemplo puniendum, aliis exilio damnandum, aliis alio modo disperdendum, ut cuique impetus erat, adjudicantibus. Porro quidam ex eis, tanto mitiores quanto sapientiores, habita secum deliberatione, quam intime regem exoravere quatinus ipse rem per semetipsum examinare, et secundum divinitus ei collatam sapientiam diffinire dignaretur. Verum ubi rex singulorum circa se affectum ponderavit, et inter diversas sententias quid potissimum consilii sequeretur expendit, sic eos allocutus est : « Non ignoratis, « inquit, humanum genus variis subjectum esse casibus, et frequen- « ter evenire ut res nonnullæ, quæ contrariis initiis inchoantur, « meliorem aliquando sortiantur exitum. Proinde non est despe- « randum, sed potius super hac re, quæ et gravitate et novitate sua « nostrum exsuperat ingenium, divinæ Providentiæ, quæ nun- « quam in sui dispositione fallitur, quæque etiam malis bene uti « novit, pietas est exspectanda et expetenda. Quapropter tam « tristis facti a notario meo non exigam pœnas, per quas infamia « filiæ magis videbitur augeri quam minui. Unde dignius et lau- « dabilius imperii nostri gloriæ arbitramur congruere ut, data « adolescentiæ venia, legitimo eos matrimonio conjungam, et rei « probrosæ honestatis colorem superducam. »

Regis igitur audita sententia, fit incomparabile gaudium, magnitudoque animi ejus ac mansuetudo summis effertur laudibus.

Interim Einhardus jussus adesse ingreditur. Quem ex inopinato rex salutans, ita eum placido vultu alloquitur : « Jam dudum au- « ribus nostris a vobis delata est querimonia quod servitiis vestris « regali munificentia hactenus digne non responderimus. Sed, ut « verum fatear, maxime super hoc culpanda est vestra negligentia. « Etsi enim sustineam tot et tanta negotia solus, tamen si quid « voluntatis vestræ compertum habuissem, servitia vestra digno « fuissem prosecutus honore. Verum ne vos diutino sermone pro- « traham, querimoniis vestris amplissima donatione satisfaciam, « et ut vos etiam fidelem mihi ut prius et benevolum posthac sen- « tiam, juri vestro nuptum tradam meam filiam, vestram scilicet « portatricem, quæ quandoque alte succincta vestræ subvectioni « satis se morigeram exbibuit. » — Protinus ad regis edictum, cum multo comitatu adducta est ejus filia, quæ, roseo multum perfusa rubore, tradita est per manus patris in manus prædicti Einhardi, cum dote plurima prædiorum quoque nonnullorum, cum innumeris aureis argenteisque donariis, aliisque pretiosis supellectilibus ; quibus etiam piissimus imperator Hludowicus, post obitum patris, prædia sua, videlicet Michlenstatt et Mulinheim, quæ nunc appellatur Seligenstatt, tradidit cum hujusmodi donationis privilegio (1).

XXI. Extr. des gestes des rois d'Angleterre par Guillaume de Malmesbury (2).

Liv. II, chap. XII.

(Henricus imperator) sororem sanctimonialem unice diligebat, ut suo eam lateri deesse non pateretur, sed semper triclinium ejus suo conjungeret. Dum igitur quadam hyeme, quæ nivibus et pruinis aspera inhorruerat, uno diu loco detineretur, clericus quidam curialis familiarior justo puellæ effectus, crebro nocturnas in cubiculo ejus protelabat vigilias. Et quamlibet multimodis tergiversa-

(1) Voy. ce diplôme de Louis le Débonnaire, ci-dess., pièce I.

(2) William Sommerset, plus connu sous le nom de Guillaume de Malmesbury, bénédictin anglais, florissait dans le douzième siècle ; on ignore la date précise de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1143. Son principal ouvrage, *De Rebus gestis regum Anglorum libr. V*, commence à l'époque de la première invasion des Saxons, et finit à la douzième année du règne de Henri Ier, en 1127. Le passage que nous citons est extrait de l'édition de Francfort, in-fol., 1601, p. 77

tionibus nequitiam palliaret, advertit illud aliquis (quod difficile sit crimen non prodere vultu vel gestu), et, jam vulgo rem ventilante, solus nesciebat imperator, et sororem suam pudicam credere audebat. Sed cum quadam nocte cupitis fruerentur amplexibus, et diutius se voluptas protenderet, illuxit mane, et ecce nix omnem terram operuerat. Tunc clericus, qui se deprehendendum per vestigia in nive timeret, persuasit amicæ suæ ut dorso ejus impositus angustias illas evaderet. Illa non refutans impudentiam, dummodo vitaret verecundiam, levat tergo amasium et extra curiam effert. Et forte tunc imperator minctum surrexerat, et per fenestram cœnaculi despiciens videt clericum equitantem. Primo quidem visu hebetatus, sed, re diligentius explorata, pudore et indignatione obmutuit. Interea hæsitanti utrum peccatum impunitum dimitteret, vel peccantes honeste redargueret, obvenit occasio ut episcopatum vacantem daret clerico, hæc verba auribus insusurrans : « Tu, « inquit, accipe episcopatum, et vide ne ulterius inequites mulie- « rem. » Item dans abbatiam sanctimonialium germanæ : « Esto, « ait, abbatissa, nec ultra patiaris clericum equitantem. » Confusi illi, qui tam gravi dicto se sentirent lapidatos, desciverunt a flagitio quod divinitus inspiratum putabant a Domino.

XXII. Extr. des annales du monastère de Saint-Bavon de Gand (1).

Anno 816 Briddo, abbas Gandensis cenobii, obiit, et postea facta est fratrum dispersio.

Anno 826 Eynardus, capellanus Ludovici piissimi imperatoris, factus est abbas Gandensis cenobii. Qui anno 828 reliquias sanctorum Marcellini et Petri ibidem transmisit.

. . . .

Anno 844 Eynardus, abbas Gandensis, obiit ; successit Einkericus. Qui secundo anno, scilicet 846, propter incursionem Northmannorum, corpora sanctorum Bavonis et Pharaildis, cum aliis reliquiis sanctorum, transtulit ad castrum Sancti Audomari.

(1) Ces annales (dont le manuscrit, écrit au quatorzième siècle et continué de 1341 à 1345 et de 1349 à 1350, est conservé dans la bibliothèque de l'Université de Gand, n° 10) s'étendent de la fondation de l'église de Saint-Bavon, en 608, jusqu'à l'année 1350 inclusivement. Elles ont été imprimées pour la première fois par M. Pertz, *Script.* tom, II, pag. 185 191. Les Bollandistes n'en avaient donné que quelques lignes.

Anno 851 Northmanni et Dani monasterium Sancti Bavonis incendunt et devastant.

Anno 852 Einkericus, abbas Gandensis, obiit, et Tasradus successit.

Anno 853 Tasradus abbas et monachi, cum reliquiis et corporibus sanctorum, de S. Audomaro ad Laudunum transfugerunt.

Anno 867 Tasradus, abbas Gandensis, obiit apud Nigellam-Repulsam, et ibidem sepelitur. Cui successit Radulfus, a fratribus Gandensis cenobii abbas electus, quia dicti fratres in predicta Nigella, causa dispersionis, degebant.

. . . .

Anno 895 Helias, abbas Gandensis, obiit Lauduni, et ibidem in ecclesia S. Vincentii sepelitur. Post cujus mortem magna extitit dispersio monachorum, que plusquam per quadraginta annos continue duravit.

Anno 937 Arnulfus Magnus, comes Flandrie, gloriosus marchysus, hortatu venerabilis viri Transmari, Noviomagensis episcopi, cenobium Gandense tunc dirutum, quod deserto pene videbatur similior, restauravit et in melius reformavit, et virum illustrem, sanctum Gerardum Bononiensem abbatem dicti Gandensis cenobii constituit et rectorem.

XXIII. Extr. de l'Histoire de la Translation

du sang de Notre-Seigneur apporté en l'année 925 dans le monastère de Reichnaw (1).

(*Augiense monasterium.*)

Circa ann. 800. — I. Tempore Karoli gloriosissimi imperatoris, Azan quidam nomine, præfectus urbis Hierusalem, audiens de virtutibus multisque miraculis et incomparabilibus ejusdem Karoli præliis, ingenti cœpit desiderio coartari qua occasione fieri possit ut tanti viri faciem presto cernere ejusque delectabili affatu perfrui et cum eo fœdus amicitiæ componere valeat. Missis itaque Romam

(1) Cette histoire a été écrite par un moine du monastère de Reichnaw, dans le dixième siècle, suivant M. Pertz, qui en parle en ces termes : « Narrationem quo modo Crux sanguine Domini repleta Augiam a. 925. sit perlata, medio, ut videtur, sec. X scripsit monachus Augiensis, qui initio quidem multa fabulosa, postea vero de Hunfridi comitis familia et de monasteriis seculo IX in Alamannia fundatis plura tradit notatu digna, sermone, cui multos etiam interserit versus, usus cultiori. » Pertz, *Monumenta German. Scriptorum*, tom. IV, pag 447.

legatis, Leoni viro apostolico suum patefecit desiderium, simulque postulat quatenus per ipsius effectum optata principis visione sese lætificari contingat, promittens imperatori, si, volente Deo, ambos convenire detur, et ipse dulcissimos illius vultus contemplari mereatur, thesaurum incomparabilem sese illi oblaturum et ita preciosum ut nec ipse nec antecessores ejus tale quid unquam adquirere potuissent et de transmarinis partibus nihil simile in Francorum aliquando fines devenisset. Præfatus ergo pontifex suis nuntiis ad Aquasgrani palacii festinato directis, ubi eo tempore Augustus commoratus est, prædicti Azan præfecti urbis missaticum retulit, et ut ipse postulationem illius explere dignaretur instantissime deprecatus est. Augustus vero, hujusmodi legationem parvi pendens, pro nihilo habuit, et obviam Azan proficisci neglexit. Antistes autem, comperiens spretam ab Augusto petitionem ejusdem Azan, indoluit, et, aliis iterum missis ad ipsum destinatis, talia fertur ei demandasse : « Si tu, inquiens, ipse esses quem te esse totus ar-
« bitratur mundus, et universum per orbem celeberrimus diffa-
« maris, vitam tuam, si ita res exigeret, periculo dare et pedum
« tuorum incessu post ipsum pro adeptione tam magnifici thesauri
« ambulare debueras. » — His tandem sermonibus sceptriger cœlitus animo commotus, cornipedem celeriter conscendens, Romam profectus est.

II. Prælibatus quoque Azan, urbis præfectus, de civitate Davitica ad occursandum Augusto iter arripiens, secumque thesaurum preciosissimum supra commemoratum deportans, usque ad insulam, quæ Corsica nominatur, devenit ; ubi gravissimo languore detentus, cœptum desiderabile iter prosequi non valebat. Itaque Romam mittens, exposita infirmitatis suæ causa, rogat imperatorem ut ad se in prædictam insulam venire non dedignetur ; spondens se illum decentissimis muneribus et omnes thesauros præponderantibus honoraturum. Augustus vero, maris periculum præmetuens, ut semper solebat in aquis esse formidolosus, consiliarios fidelesque suos convocat, et quærit quem de omnibus illo dirigere debeat. Nullumque reperiens ceterorum ad illud iter esse paratum, Einhardum clericum, in omnibus quæ illi injunxisset ministeriis sibi semper aptissimum, decernit illuc esse destinandum. Ille quoque, nihilominus emensum pelagus, sicut frequenter consueverat, perhorrescens, talia jubenti objicere perhibetur : « Mitte me per

h

« terram ad quoscumque velis totius orbis fines, etiamsi exteras « volueris ad gentes ; et ego jussum tuum fiducialiter adimplebo. « Periculosas quippe et incertas aquarum vias attemptare for- « mido. » Rege igitur æstuante, ut legatum aliquem possit invenire, ceteris vero perniciosum iter excusantibus, triduum ita peractum est.

XXIV. Inscriptions rapportées par Weinckens,

Eginhartus illustratus, pag. 10 et 21.

Einhardus fueram, regum qui clarus amore,
  Cui Caroli Magni filia nupta fuit :
Quæque sub hoc mecum tumulo conclusa quiescit,
  Ad Superos donec nos tuba rauca vocet.
Hoc ego construxi devoto pectore templum,
  Fratribus et largas contuleramus opes.
Corpora sanctorum summa tumulata sub ara
  Congessi, vivo quæ mihi Roma dedit.

Egenhard der erste herr zu erbach Imma sein gemahel des Grossen Kaisers Caroli ehliche dochter dise haben das kloster Seligenstat am Meyn gebaut und gestift.

A° DCCCXXIX.

PROLOGUE.

PROLOGUE.

Ayant résolu d'écrire la vie, les habitudes et la plupart des actes du maître qui m'a nourri, le très-excellent et très-justement fameux roi Charles, j'ai embrassé mon sujet en aussi peu de mots que possible. Je me suis appliqué à ne rien omettre de ce qui a pu venir à ma connaissance, et à ne pas rebuter par trop de prolixité ces esprits dédaigneux de toute chose nouvelle, si toutefois il y a moyen d'éviter un tel écueil, et de ne pas rebuter dans un écrit nouveau des gens qui dédaignent les chefs-d'œuvre de l'antiquité, monuments élevés par les hommes les plus doctes et les plus éloquents. Bien des gens, je le sais, livrés au repos et à l'étude des lettres, sont loin d'attacher si peu d'importance aux affaires du temps présent, qu'ils veuillent condamner au silence et à l'oubli, comme entièrement indigne de mémoire, tout ce qui se fait aujourd'hui ; entraînés au contraire par un besoin d'immortalité, ils aiment mieux s'essayer à raconter les belles actions des autres que de ne rien écrire, et de dérober ainsi à la postérité le souvenir de leur propre nom. Cependant, cette considération ne m'a pas empêché de persister dans mon entreprise, convaincu comme je l'étais que personne ne pouvait raconter avec plus de véracité que moi-même des événements auxquels j'ai été mêlé, et dont ma présence m'a rendu, comme on dit, le témoin oculaire. D'ailleurs, un autre a-t-il entrepris la même tâche ? C'est ce que je n'ai pu savoir positivement. J'ai donc pensé qu'il valait mieux

risquer de me rencontrer avec d'autres écrivains pour raconter les mêmes faits, que de laisser perdre dans les ténèbres de l'oubli cette vie éclatante d'un roi éminent, supérieur à tous les princes de son siècle, et tant d'actions remarquables que les hommes de nos jours pourraient à peine imiter. A ces motifs venait s'en joindre un autre qui ne me semble pas sans valeur, et qui seul suffirait pour justifier ma résolution : ce sont les soins prodigués à mon enfance, c'est l'amitié constante que lui et ses fils me témoignèrent dès que je commençai à vivre à la cour. Tant de bontés m'attachent à lui par des liens si étroits, et m'imposent, après sa mort comme pendant sa vie, une telle reconnaissance, que je pourrais, que je devrais être taxé d'ingratitude, si, perdant tout souvenir des bienfaits dont j'ai été comblé, et passant sous silence les hautes et magnifiques actions d'un homme à qui je dois tout, je souffrais que sa vie restât comme s'il n'eût jamais vécu, oubliée des lettres et privée des louanges qui lui sont dues. Certes, pour raconter dignement et dans tous ses détails une telle vie, il aurait fallu, non pas un esprit médiocre, chétif et presque nul comme le mien, mais tous les efforts de l'éloquence de Cicéron.

Le voici pourtant, lecteur, ce livre qui contient l'histoire du plus illustre, du plus grand des hommes. A l'exception de cette vie glorieuse, tu n'y trouveras rien à admirer, si ce n'est peut-être la présomption d'un barbare à peine initié au langage des Romains, qui a cru pouvoir écrire en latin d'une manière convenable et facile, et qui a poussé l'impudence jusqu'à mépriser ce précepte que Cicéron adresse, dans le premier livre des *Tusculanes* (1), aux écrivains latins : « Confier ses pen-

(1) Chap. III.

sées à l'écriture sans être capable de les bien disposer, de les embellir ou d'y répandre un charme qui attire le lecteur, c'est abuser outre mesure de son loisir et des lettres. » Cette maxime de l'illustre orateur aurait pu m'arrêter, si je n'avais pas reconnu d'avance qu'il valait mieux m'exposer à la critique, et soumettre, en composant ce livre, ma faiblesse à une rude épreuve, plutôt que de laisser périr, pour ménager mon amour-propre, la mémoire d'un si grand homme.

VIE

DE L'EMPEREUR CHARLES.

VIE

DE L'EMPEREUR CHARLES.

I. La race des Mérovingiens, dans laquelle les Francs avaient coutume de choisir leurs rois, passe pour avoir duré jusqu'au roi Childéric, qui fut, par ordre du pontife romain Étienne (1), déposé, rasé, et jeté dans un monastère. Quoiqu'on puisse la considérer comme finissant seulement avec ce prince, néanmoins elle était déjà depuis longtemps sans aucune force, et n'offrait plus en elle rien d'illustre, si ce n'est le vain titre de roi. Car les moyens et la puissance du gouvernement étaient entre les mains des préfets du palais, que l'on appelait majordomes et à qui appartenait l'administration suprême. Le prince, pour toute prérogative, devait se contenter du seul titre de roi, de sa chevelure flottante, de sa longue barbe, et du trône où il s'asseyait pour représenter l'image du monarque, pour donner audience aux ambassadeurs des différents pays, et leur notifier, à leur départ, comme l'expression de sa volonté personnelle, des réponses qu'on lui avait apprises et souvent même imposées. A l'exception de ce vain nom de roi et d'une pension alimentaire mal assurée, il ne possédait rien en propre qu'une seule terre d'un modique revenu, qui

(1) Ce fut le pape Zacharie qui, consulté par Burchard, évêque de Wurtzbourg, et par Fulrad, abbé de Saint-Denis, ambassadeurs de Pépin, ordonna la déposition de Childéric, au mois de mars 752. Ce pape mourut le 14 du même mois. Lors de son avénement, Étienne II, successeur de Zacharie, confirma sans doute et fit exécuter l'ordre que son prédécesseur avait donné. C'est ainsi qu'il faut entendre ce passage d'Éginhard, et ne pas le rapporter au couronnement de Pépin par le pape Étienne, qui n'eut lieu que le 28 juillet 754.

lui fournissait une habitation et un petit nombre de serviteurs, à ses ordres, chargés de lui procurer ce qui lui était nécessaire. S'il fallait aller quelque part, c'était sur un char traîné par un attelage de bœufs qu'un bouvier menait à la manière des paysans : c'était ainsi qu'il se rendait au palais et à l'assemblée générale de son peuple, tenue chaque année pour les affaires publiques; c'était ainsi qu'il revenait chez lui. Quant à l'administration du royaume, aux mesures et aux dispositions qu'il fallait prendre au dedans et au dehors, le maire du palais en avait tout le soin.

II. Lors de la déposition de Childéric, Pépin, père du roi Charles, remplissait déjà ces fonctions presque à titre héréditaire. En effet, Charles, son père, qui écrasa les tyrans dont l'ambition menaçait toute la France; qui, au moment où les Sarrasins envahissaient la Gaule, les vainquit si complétement dans deux grandes batailles, l'une en Aquitaine, auprès de la ville de Poitiers, l'autre près de Narbonne, sur les bords de la Berre (1), qu'il les contraignit à rentrer en Espagne, avait aussi glorieusement occupé cette charge que Pépin, son père, lui avait transmise. Le peuple ne confiait ordinairement ces fonctions qu'à des hommes placés au-dessus de tous les autres par l'illustration de leur naissance et la puissance de leurs richesses.

Pépin, père du roi Charles, hérita avec Carloman de cette dignité successivement possédée par leur aïeul et par leur père. Un accord fraternel présida au partage de leur autorité commune, qui s'exerça pendant quelques années comme sous les ordres du roi Childéric, jusqu'au moment où Carloman, on ne sait trop pour quel motif, si ce n'est peut-être par amour pour la vie contemplative, abandonnant le lourd fardeau d'un gou-

(1) Cette bataille fut livrée à 3 lieues et demie au sud de Narbonne, entre les villages de Portel et du Lac, près de l'embouchure de la Berre dans l'étang de Sigean (Aude, arrondissement de Narbonne).

vernement temporel, se rendit à Rome afin d'y chercher la tranquillité. Là, renonçant à la vie séculière pour se faire moine, il construisit sur le mont Soracte, près de l'église de Saint-Sylvestre, une abbaye, où, dans la société des frères qui se joignirent à lui dans le même but, il goûta pendant quelques années le repos qu'il avait désiré. Mais, comme beaucoup de nobles, partis de France, se rendaient solennellement à Rome pour s'acquitter de leurs vœux, et ne voulaient point passer sans saluer leur ancien maître, leurs fréquentes visites troublèrent la vie paisible qui faisait tout son bonheur, et le forcèrent à changer de retraite. En effet, voyant que cette affluence continuelle contrariait ses desseins, il abandonna le mont Soracte, se retira dans la province du Samnium, au monastère de Saint-Benoît, situé dans le château du mont Cassin, et y passa, dans les pratiques de la religion, les derniers jours de sa vie temporelle (1).

III. Pépin, qui de préfet du palais était devenu roi avec l'assentiment du pontife de Rome, gouverna seul les Francs pendant plus de quinze ans (2); et après avoir terminé la guerre d'Aquitaine qu'il avait entreprise contre Waifre, duc de ce pays, et qu'il continuait depuis neuf années entières, il mourut à Paris d'une hydropisie, laissant deux fils, Charles et Carloman, auxquels, par la permission divine, la succession au trône avait été dévolue. Les Francs, réunis en assemblée générale et solennelle, reconnurent pour rois ces deux princes,

(1) Il mourut à Vienne, le 4 décembre 754, au retour du voyage qu'il entreprit pour combattre auprès de son frère les sollicitations que faisait alors le pape Étienne contre Astolphe, roi des Lombards. Voy. les Ann. en 753 et 755.

(2) Pépin mourut à Saint-Denis, le 24 septembre 768. Si l'on compte les années du règne de ce prince à dater de son premier couronnement au mois de mars 752, il a régné seize ans et sept mois. Si on ne les compte qu'à partir du second couronnement, qui est du 28 juillet 754, il n'a régné que quatorze ans et un mois.

sous la condition préalable qu'ils se partageraient également le royaume ; que Charles recevrait la portion qu'avait eue Pépin leur père, et Carloman celle que leur oncle Carloman avait gouvernée. De part et d'autre ces conditions furent acceptées, et chacun d'eux prit possession de la portion du royaume qui lui revenait d'après les conventions du partage. Cet arrangement subsista, mais ce ne fut pas sans grandes difficultés ; car, du côté de Carloman, il y eut bien des gens qui s'efforcèrent de troubler leur union, et quelques-uns même allèrent jusqu'à vouloir exciter une guerre entre les deux frères. Mais qu'il y ait eu dans tout cela plus de méfiance que de danger réel, c'est ce que prouva l'événement, lorsqu'à la mort de Carloman, sa femme s'enfuit en Italie avec ses fils et quelques-uns des principaux de sa cour, et, sans raison, sans égard pour le frère de son mari, alla se mettre sous la protection de Didier, roi des Lombards. Quant à Carloman, il était mort de maladie après avoir administré pendant deux ans (1) le royaume en commun avec son frère (2). C'est alors que Charles fut reconnu roi, du consentement unanime des Francs.

IV. Comme on n'a jamais rien écrit sur la naissance de ce prince (3), ni sur son enfance, ni même sur sa jeunesse, et qu'il n'existe plus personne qui dise connaître ces détails, j'ai cru qu'il était inutile de m'en occuper : laissant donc de côté

(1) On lit, dans le chronographe de Saint-Bénigne de Dijon, qui prend mot pour mot dans Éginhard tout ce qu'il dit de Charlemagne, *quadriennio*, quatre ans. En effet, Carloman étant mort le 4 décembre 771, a régné trois ans, deux mois et huit jours, à compter de la mort de Pépin.

(2) Nous avons adopté la division établie par M. Pertz ; D. Bouquet, les autres éditeurs, et M. Guizot dans sa traduction, commencent ici le chap. 4.

(3) Charlemagne est né en 742, d'après Éginhard, chap. 31 ; le 2 avril, d'après un ancien calendrier du monastère de Lorsch, rapporté par D. Mabillon, *De re diplomatica suppl.*, chap. 9 ; à Aix-la-Chapelle, suivant le moine de Saint-Gall, liv. II, chap. 30 ; à Ingelheim, suivant Godefroi de Viterbe, partic. XVII, pag. 303, édit. de Struv.

Pippinus moritur ; consurgit Carolus acer,
Natus in Ingelehein, cui Berta fit Ungara mater.

les faits inconnus, j'ai résolu d'arriver tout de suite à ses actions, à son caractère, aux autres circonstances de sa vie, pour les raconter et les décrire. Je parlerai d'abord de ses actes tant au dehors qu'au dedans, puis de son caractère et de ses goûts, et enfin de son administration et de sa mort, en m'attachant à ne rien omettre de ce qu'il est utile ou nécessaire de faire connaître.

V. La guerre d'Aquitaine commencée (1), mais non terminée par son père, fut la première de toutes celles qu'il entreprit. Il s'y décida parce qu'il croyait pouvoir compter sur un prompt succès à l'aide de son frère qui vivait encore, et dont il avait demandé l'assistance. Quoique frustré du secours qui lui avait été promis, il n'en poursuivit pas moins avec ardeur l'expédition commencée, ne voulant point abandonner l'entreprise, ni reculer devant la tâche qu'il s'était imposée, avant d'avoir complétement atteint son but à force de ténacité et de persévérance. En effet, Hunold, qui, après la mort de Waifre (2), avait essayé de s'emparer de l'Aquitaine et de rallumer la guerre presque éteinte, fut contraint de quitter cette province et de se retirer en Gascogne. Mais Charles, ne voulant pas même souffrir qu'il y demeurât, passe la Garonne, et, après avoir élevé le château de Fronsac (3), envoie à Loup, duc des Gascons, des députés pour réclamer la remise du fugitif, le menaçant, s'il n'obéissait promptement, d'aller le lui redemander les armes à la main.

(1) En 760. — L'Aquitaine comprenait alors tout le pays qui s'étend entre la Loire et la Garonne, sur une surface d'environ 6,000 lieues carrées, et qui forma depuis la Guienne, la Saintonge, le Berri, le Poitou, le Bourbonnais, l'Auvergne, et la partie orientale du Languedoc. C'est à peu près le quart de la France actuelle.

(2) Waifre ayant été assassiné le 2 juin 768, Hunold, son père, qui s'était retiré depuis vingt-trois ans dans le monastère de Saint-Philibert de l'île de Ré, en sortit alors pour rétablir sa famille dans la principauté d'Aquitaine.

(3) Fronsac (Gironde), près du confluent de l'Ille avec la Dordogne. Le château est détruit depuis longtemps.

Loup, prenant le parti le plus sage, ne se contenta pas de livrer Hunold (1), mais de plus il se remit lui-même au pouvoir de Charles avec la province qu'il commandait.

VI. Après avoir réglé les affaires d'Aquitaine et terminé cette guerre, lorsque déjà celui qui partageait le trône avec lui était délivré des soucis de ce monde, Charles, cédant aux prières et aux instances d'Adrien, évêque de Rome, entreprit la guerre contre les Lombards (2). Avant lui, son père avait entrepris, à la supplication du pape Étienne (3), une semblable expédition, mais après de grandes difficultés; car les principaux d'entre les Francs, que ce prince était dans l'usage de consulter, résistèrent à sa volonté au point de déclarer hautement qu'ils l'abandonneraient et retourneraient chez eux (4). Cependant cette guerre eut lieu, et fut promptement terminée.

(1) Loup était le neveu d'Hunold, mais il dut livrer son oncle d'autant plus volontiers que, vingt-quatre ans auparavant, celui-ci avait fait crever les yeux d'Hatton, son frère, père de Loup. On ne sait rien de bien positif sur la fin d'Hunold. Son refuge à Rome, sa fuite chez les Lombards, sa mort par lapidation, qui aurait eu lieu en 774, pendant le siége de Pavie, tout cela parait être une fable inventée par Anastase le Bibliothécaire, dans sa Vie d'Étienne II (Voy. D. Bouq., V, p. 434, E), — et répétée par Sigebert de Gemblours dans sa Chroniq. (Ibid., p. 376, B.) — Sur Hunold, voy. *ibid.*, p. 444 : *Excerpt. ex vita SS. Bertharii et Athaleni martyr.*

(2) En 773.

(3) Il vint, dit la Chroniq. de Moissac, la tête couverte de cendre et le corps revêtu d'un cilice, implorer l'assistance du roi en se prosternant à ses pieds, *in terram prostratus.* (Voy. *Chronic. Moissac., ad ann.* 754, dans D. Bouq., V, p. 67, C.) *Supplicante* a le même sens dans le texte d'Éginhard, *prières faites à genoux.* — L'expédition de Pépin eut lieu en 754.

(4) Ainsi, sous le règne de Pépin, l'obligation de suivre le roi à la guerre n'était pas tellement rigoureuse chez les Francs, qu'ils ne pussent quelquefois s'y refuser, surtout lorsqu'il s'agissait d'une expédition loin de leur pays. Charlemagne lui-même, au commencement de son règne, fut obligé de demander le consentement de ses leudes pour les emmener dans ses expéditions. Ce ne fut que plus tard, après son empire, qu'il porta des peines sévères contre quiconque refuserait le service militaire. Voy. dans *Baluz.*, tom. I, col. 365 et suiv., les Capit. des années : 802, Cap. I, c. 7; 805, Cap. III, c. 3 : 807, c. 1 ; 810, Cap. I, c. 11 ; 812, Cap. I, c. 1; et Cap. II, c. 1.

Mais quoique Charles et son père, en prenant les armes, aient été déterminés par des raisons de même nature ou plutôt par les mêmes raisons, la guerre n'en fut pas moins toute différente dans ses difficultés et par son résultat. Pépin, après avoir tenu assiégé pendant quelques jours seulement le roi Astolfe dans Pavie (1), le contraignit à donner des otages, à rendre aux Romains les places et châteaux qu'il leur avait enlevés, et à promettre par serment qu'il ne chercherait pas à reprendre ce qu'il venait de restituer. Au contraire, lorsque Charles eut commencé la guerre, il ne s'arrêta pas qu'il n'eût forcé le roi Didier, fatigué par un long siége, à se rendre à discrétion (2); qu'il n'eût chassé son fils Adalgise, sur qui semblaient s'être reportées toutes les espérances des Lombards, non-seulement du royaume, mais encore de l'Italie; qu'il n'eût restitué aux Romains tout ce qui leur avait été pris; réduit à l'impuissance Rodgaud, duc de Frioul, qui avait tramé de nouvelles révoltes; subjugué toute l'Italie, et imposé pour roi à sa nouvelle conquête son fils Pépin. Ce serait ici le lieu de raconter combien il eut de peine à franchir les Alpes pour passer en Italie; avec quelles fatigues les Francs parvinrent à gravir ces montagnes aux sommets inaccessibles, ces rochers qui s'élançaient jusque dans les cieux, et qui ne leur offraient que d'âpres sentiers. Mais je me suis proposé dans cet ouvrage de faire connaître à la postérité la manière de vivre du roi Charles, plutôt que les événements de ses expéditions militaires. Il me suffira de dire que les résultats de cette guerre furent la soumission de l'Italie, l'exil perpétuel du roi Didier, l'expulsion de son fils Adalgise, et le rétablissement d'Adrien, chef de l'Église romaine, dans toutes les possessions que lui avaient enlevées les rois des Lombards.

VII. Cette expédition terminée, on reprit la guerre contre les

(1) En 755.
(2) En 774.

Saxons (1), qui semblait comme interrompue. Aucune ne fut plus longue, plus acharnée, plus laborieuse pour le peuple franc, parce que les Saxons, comme presque toutes les nations qui habitent la Germanie, naturellement sauvages, livrés au culte des démons (2), et ennemis de la religion chrétienne, croyaient pouvoir sans honte profaner et violer les lois divines et humaines. Il y avait encore d'autres causes de nature à troubler la paix chaque jour; en effet, nos frontières et les leurs sont presque partout contiguës dans un pays de plaine, et c'est par exception que, dans un petit nombre de lieux, de vastes forêts et de hautes montagnes délimitent d'une manière plus certaine le territoire des deux peuples : aussi n'était-ce de part et d'autre, sur toute la frontière, que meurtres, incendies et rapines. Ces excès irritèrent tellement les Francs, qu'ils résolurent, non plus d'user de représailles, mais de faire aux Saxons une guerre déclarée. Une fois commencée, elle se continua pen-

(1) Soumis par Clotaire en 555, les Saxons ne cessèrent de renouveler contre les Francs, pendant toute la durée de la dynastie mérovingienne, des hostilités qui continuèrent, presque sans interruption, sous la seconde race. Vaincus par Charles Martel en 738, ils le furent encore par Carloman en 747, et par Pépin en 753 et 758. La guerre que Charlemagne termina en trente-trois ans, de 772 à 804, durait déjà depuis plus de trois siècles.

(2) Les nations germaniques, c'est-à-dire les Goths, les Lombards, les Thuringiens, les Allemands, les Suèves, les Vandales et les Francs, avaient trois dieux principaux : *Thor* était leur Jupiter ; *Irminus, Arminius* ou *Ericus*, leur dieu Mars, auquel on substituait quelquefois *Vodan* ou *Odin*, qui était aussi leur Mercure ; et enfin *Frea*, leur Vénus ou mère-dieu, dont les peuples septentrionaux ont fait une divinité masculine sous le nom de *Fricco*. Différents jours de la semaine on été consacrés par les noms de ces grands dieux. Le jeudi (*dies Jovis*) est appelé *Thorstag* dans les divers dialectes de l'Allemagne ; le mardi (*dies Martis*), *Erichstag*, en certaines contrées ; le mercredi (*dies Mercurii*) *Wœnstag*, dans la basse Germanie et la Saxe ; et enfin le vendredi (*dies Veneris*), *Freytag*. Quant aux divinités de second ordre, elles étaient innombrables. Sans entrer à cet égard et sur les pratiques religieuses des peuples germains dans des détails qui ne peuvent trouver ici leur place, qu'il nous suffise de dire que les divinités des montagnes se nommaient *Alpen*, celles des eaux *Nixen*, et de renvoyer nos lecteurs au savant traité de Grim sur la mythologie allemande. (*Deutsche Mythologie.*)

dant trente-trois ans avec un égal acharnement de part et d'autre, mais d'une manière plus funeste pour les Saxons que pour les Francs. Cette guerre aurait pu être terminée plus tôt, si la perfidie des Saxons l'eût permis. Il serait difficile de dire combien de fois, vaincus et suppliants, ils s'abandonnèrent à la merci du roi et jurèrent d'obéir à ses ordres; combien de fois ils livrèrent sans délai les otages qu'on leur demandait (1), et reçurent les gouverneurs qui leur étaient envoyés; combien de fois même ils semblèrent tellement domptés et abattus, qu'ils promirent d'abandonner le culte des idoles pour se soumettre au joug de la religion chrétienne: mais s'ils furent prompts à prendre de tels engagements, ils se montrèrent en même temps si empressés de les rompre, qu'on ne saurait dire au vrai lequel de ces deux penchants était en eux le plus fort. En effet, depuis le commencement de la guerre, à peine se passa-t-il une seule année qui ne fût signalée par un de ces changements. Mais le grand courage du roi, sa constance inébranlable dans les revers comme dans la prospérité, ne se laissa jamais vaincre par leur mobilité, ni rebuter dans l'exécution de ses projets. Il ne souffrit jamais qu'ils manquassent impunément à leur foi, jamais ils ne commirent de telles perfidies sans qu'une armée, guidée par lui ou par ses comtes, n'allât en tirer vengeance, et leur infliger un juste châtiment (2); jusqu'à ce qu'enfin, après avoir complétement vaincu et réduit en son pouvoir tout ce qui

(1) C'étaient des enfants que Charlemagne confiait aux monastères pour les faire élever dans la religion chrétienne, et les envoyer ensuite prêcher l'Évangile dans leur pays. Tel fut Ebbo, archevêque de Reims, l'apôtre du Danemark. (*Translat. S. Viti*, dans Pertz, tom. II, p. 577, 5; *Miracula S. Wandregisilli*, dans Duchesne, tom. III, p. 386; et Eckhart, *Franc. orient.*, t. I, p. 663.) — Les Saxons, dans leurs révoltes, ne tinrent aucun compte de ces otages, pour la vie desquels ils n'avaient rien à craindre, et que dans tous les cas ils regardaient comme perdus pour leur patrie.

(2) On sait par quelle terrible exécution Charlemagne punit, en 782, la grande révolte excitée par Witikind; en un seul jour, quatre mille cinq cents Saxons furent décapités à Verden sur l'Aller, *Ferdi super Alaram* (Hanovre). Voyez ci-après les Ann.

s'opiniâtrait à résister, il fit enlever, avec leurs femmes et leurs enfants, dix mille de ceux qui habitaient les deux rives de l'Elbe, et les répartit çà et là en mille endroits séparés de la Gaule et de la Germanie (1). Une condition prescrite par le roi, et acceptée par les Saxons, mit fin à cette guerre qui durait depuis tant d'années. Il fut convenu qu'abandonnant le culte des démons et renonçant aux cérémonies de leurs pères, ils embrasseraient la foi chrétienne, en recevraient les divins sacrements, et se réuniraient aux Francs pour ne plus former qu'un seul peuple.

VIII. Quoique cette guerre ait duré fort longtemps, le roi ne livra en personne que deux batailles rangées (2), la première près du mont Osneg, dans le lieu appelé Detmold (3), la seconde dans le même mois et à peu de jours d'intervalle, sur les bords de la Hasse (4). Dans ces deux combats, les ennemis furent si complétement défaits et vaincus, qu'ils n'osèrent plus jamais prendre l'offensive, ni même résister aux attaques du roi, à moins d'être protégés par quelque forte position. Les Francs, aussi bien que les Saxons, perdirent dans cette lutte une partie de leur noblesse et des personnages revêtus des plus hautes dignités; enfin elle fut terminée au bout de trente-trois ans de durée. Dans cet intervalle, des guerres si nombreuses, si terribles furent suscitées contre les Francs dans les diverses parties du monde, et furent toutes conduites par le roi avec tant d'habileté, qu'à bien considérer les choses, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou de sa constance dans les travaux, ou

(1) Cette déportation des habitants des rives de l'Elbe eut lieu pendant l'été de l'année 804, et Charlemagne fit distribuer aux Abodrites les terres restées vacantes. (Voy. dans D. Bouq., tom. V; *Annal. Francor. Tilian.*, p. 24, D; *Annal. Francor. Loisel.*, p. 54, C; *Annal. Lamb.*, p. 66. B; *Adonis Chronic.*, p. 321, E. etc.; et ci-après les Annales d'Éginhard à l'année 804.)

(2) En 783. — (3) Detmold sur la Werra, dans le diocèse d'Osnabruck (Westphalie), aujourd'hui chef-lieu du comté de la Lippe.

(4) Près d'Osnabruck, dans un lieu nommé, au moyen âge, *Schlachtvorderberg*, et maintenant *die Clus* (Hanovre).

de sa fortune. La guerre contre les Saxons précéda de deux ans celle d'Italie (1) ; et quoique cette guerre se soit continuée sans interruption ; on n'abandonna aucune de celles qui devaient être faites ailleurs, on n'interrompit aucune lutte, fût-elle également laborieuse. C'est que le roi, le plus grand par sa prudence, le plus éminent par son courage, de tous les princes qui, de son temps, commandaient aux nations, ne se laissait ni rebuter par les fatigues, ni effrayer par les dangers lorsqu'il fallait entreprendre ou mener à fin quelque chose ; habile au contraire à subir et à recevoir les événements selon leur nature, jamais il ne se montrait abattu par les revers, jamais ébloui dans le succès par les trompeuses faveurs de la fortune.

IX. Tandis que la guerre contre les Saxons se continuait assidûment et presque sans relâche, le roi, qui avait réparti des troupes sur les points favorables de la frontière, marche contre l'Espagne (2) à la tête de toutes les forces qu'il peut rassembler, franchit les gorges des Pyrénées, reçoit la soumission de toutes les villes et de tous les châteaux devant lesquels il se présente, et ramène son armée sans avoir éprouvé aucune perte, si ce n'est toutefois qu'au sommet des Pyrénées il eut à souffrir un peu de la perfidie des Gascons. Tandis que l'armée des Francs, engagée dans un étroit défilé, était obligée par la nature du terrain de marcher sur une ligne longue et resserrée, les Gascons, qui s'étaient embusqués sur la crête de la mon-

(1) La guerre contre les Saxons commença en 772, et la guerre d'Italie l'année suivante. — Éginhard, en indiquant entre ces deux guerres un intervalle de deux ans, veut parler de deux années juliennes incomplètes : les derniers mois de 772 et les premiers de 773. C'est une habitude commune à un grand nombre d'historiens de dire qu'un fait s'est accompli dans l'intervalle de deux années, lorsqu'ayant commencé dans les trois derniers mois d'une année, il s'est terminé dans les premiers mois de l'année suivante.

(2) En 778.

tagne (car l'épaisseur des forêts dont ces lieux sont couverts favorise les embuscades), descendent, et, se precipitant tout à coup sur la queue des bagages et sur les troupes d'arrière-garde chargées de couvrir tout ce qui précédait, ils les culbutent au fond de la vallée. Ce fut là que s'engagea un combat opiniâtre, dans lequel tous les Francs périrent jusqu'au dernier. Les Gascons, après avoir pillé les bagages, profitèrent de la nuit, qui était survenue, pour se disperser rapidement. Ils durent, en cette rencontre, tout leur succès à la légèreté de leurs armes, et à la disposition des lieux où se passa l'action; les Francs, au contraire, pesamment armés, et placés dans une situation défavorable, luttèrent avec trop de désavantage (1). Eggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, et Roland (2), préfet des Marches de Bretagne, périrent dans ce combat. Il n'y eut pas moyen dans le moment de tirer vengeance de cet échec; car, après ce coup de main, l'ennemi se dispersa si bien, qu'on ne put recueillir aucun renseignement sur les lieux où il aurait fallu le chercher.

X. Charles soumit aussi les Bretons, peuple qui habite à l'occident, sur les bords de l'Océan, une des extrémités de la Gaule, et qui ne reconnaissait point sa domination. Une armée envoyée contre eux (3) les força de livrer des otages, et de

(1) La vallée de Roncevaux, *Roscida vallis*, en Navarre, entre Pampelune et Saint-Jean-Pied-de Port, fut le théâtre de ce combat, dont les historiens espagnols ont exagéré l'importance. Si, comme ils le disent, toutes les forces de l'Espagne se fussent jointes aux Gascons pour y prendre part, Éginhard, qui ne cherche point à dissimuler l'échec essuye par les Francs, n'aurait pas manqué d'en parler. — Voy. Marca, *de Marca Hispanica*, chap. 6, n° 6. — En 1794, les Français abattirent la pyramide que les Espagnols avaient élevée pour perpétuer le souvenir de leur prétendue victoire.

(2) Ce passage est le seul, parmi les historiens, où il soit fait mention du célèbre Roland, qui joue un si grand rôle dans les épopées carlovingiennes.

(3) En 786, sous le commandement d'Audulf, son sénéchal. Voy. dans Bouq., tom. V, *Annales Franc. Tilian.*; *Annales Franc. Loisel.*; *Poetæ Saxonis Annal.*; *Annales Franc. Fuldenses*; *Annales Franc. Metenses*; et, ci-apres, les Annales d'Éginhard.

promettre qu'ils obéiraient désormais aux ordres qui leur seraient donnés. Il conduisit ensuite lui-même une armée en Italie (1), et, passant par Rome, il vint à Capoue en Campanie, établit son camp près de cette ville, et menaça les Béréventins (2) de la guerre, s'ils refusaient de se soumettre. Leur duc Aragise prévint ce malheur en envoyant au-devant du roi ses fils Rumoald et Grimoald avec une forte somme d'argent, et déclara que lui et tout son peuple étaient prêts à exécuter les ordres de Charles, pourvu cependant qu'on n'exigeât pas qu'il se rendît lui-même auprès du roi. Ce prince, considérant le salut des Bénéventins plutôt que l'obstination de leur duc, accepta les otages qui lui étaient offerts, et accorda au duc Aragise, comme une grande faveur, de ne pas être forcé de comparaître devant lui. Il se contenta même de retenir en otage le plus jeune des fils, et rendit l'aîné à son père. Puis, laissant auprès d'Aragise des commissaires chargés d'exiger et de recevoir des Bénéventins le serment de fidélité, il retourne à Rome, et après y avoir employé plusieurs jours à l'adoration des lieux saints, il repasse dans les Gaules.

XI. Vint ensuite la guerre de Bavière (3), qui éclata tout à coup et fut promptement terminée. Elle fut causée par la folle arrogance du duc Tassillon (4). Sa femme, fille du roi Didier, dans l'espoir de venger par les armes de son mari l'exil de son père, l'ayant porté à faire alliance avec les Huns, limitrophes

(1) Même année.

(2) Le duché de Bénévent renfermait alors presque tout ce qui constitue aujourd'hui le royaume de Naples. Les Grecs n'avaient conservé que la Calabre et le territoire des villes de Terracine, de Naples et d'Amalfi.

(3) En 787. — Le duché de Bavière comprenait alors les pays qui forment aujourd'hui la partie orientale du royaume de Bavière au delà du Lech, le nord du Tyrol, et une petite partie de l'Autriche.

(4) Voyez, sur Tassillon et ses démêlés avec Charlemagne, les éclaircissements placés à la fin du 1er volume des *Œuvres complètes d'Éginhard*, que j'ai publiées pour la Société de l'histoire de France; *Paris, Renouard*, 1840-1843, 2 vol. in-8°.

des Bavarois du côté de l'orient, il osa non-seulement résister aux ordres du roi, mais encore le provoquer. Une telle insolence dépassait toutes les bornes, et la grande âme de Charles ne pouvait la supporter. Ayant donc rassemblé des troupes de tous côtés pour entrer en Bavière, il arriva avec une armée nombreuse sur le Lech, fleuve qui sépare les Bavarois des Allemands. Après avoir établi son camp sur les rives de ce fleuve, il résolut, avant de pénétrer dans la province, de sonder par des députés les dispositions de Tassillon. Celui-ci, voyant bien qu'il ne serait avantageux ni pour lui ni pour sa nation de persister dans sa folle entreprise, vint en suppliant se remettre à la merci du roi, livra les otages qu'on exigea de lui, entre autres son fils Théodon, et promit en outre sous serment de ne plus jamais se laisser entraîner par ceux qui lui conseilleraient de se soustraire à l'autorité du roi. Ainsi fut promptement terminée cette guerre, qui paraissait devoir être très-grave. Bientôt après, cependant, Tassillon, mandé auprès de Charles (1), n'eut pas la liberté de s'en retourner. La province qu'il occupait cessa d'être gouvernée par un duc, et fut depuis régie par des comtes.

XII. Ces troubles une fois apaisés, la guerre fut dirigée (2) contre les Slaves, que nous avons l'habitude d'appeler Wilzes (3), mais qui proprement, c'est-à-dire dans leur langage, se nomment Welatabes. Les Saxons prirent part à cette expé-

(1) En 788.

(2) En 789.

(3) Les Wilzes habitaient, sur les bords de la mer Baltique, entre l'Elbe et l'Oder, les pays qui forment aujourd'hui le nord du Brandebourg, la partie occidentale de la Poméranie, et la partie orientale du duché de Mecklembourg. Consultez sur ce peuple, slave d'origine : le P. Le Cointe, *Annal. eccles.*, ad an. 789, num. 156, tom. VI, p. 406 ; Meibom, *Orat. de origine Helmestadii*, inter *Script. rerum Germanic.*, tom. III, p. 226 ; et Adam de Brême, *de Situ Daniæ*, chap. 219 et suiv. Sur leur guerre contre Charlemagne, voyez les Annales d'Éginhard à l'année 789, et le Poëte saxon, v. 432-472

dition, comme auxiliaires, avec les autres nations, qui, d'après les ordres du roi, suivirent ses drapeaux; mais il n'y avait ni sincérité ni dévouement dans leur obéissance. La cause de la guerre était que les Slaves tourmentaient les Abodrites (1), anciens alliés des Francs, par des incursions continuelles qu'aucun ordre du roi n'avait pu réprimer. De l'Océan occidental vers l'orient s'étend un bras de mer d'une longueur indéterminée (2), mais dont la largeur, qui n'excède nulle part cent mille pas, est souvent beaucoup plus resserrée. De nombreuses peuplades en habitent les bords. Les Danois et les Suédois, que nous appelons Nortmans, occupent la rive septentrionale et toutes les îles voisines. On trouve sur la rive méridionale les Slaves, les Aïstes (3), et plusieurs autres nations, dont la principale était celle des Welatabes, auxquels le roi faisait alors la guerre. En une seule campagne, où il commanda en personne, ils furent écrasés et domptés si complétement, que dans la suite ils ne songèrent jamais à méconnaître ses ordres.

XIII. Alors commença la guerre la plus importante (4)

(1) Ils habitaient le Mecklembourg et la Wagrie, *Vagria*, en allem. *das Wageren*, partie du duché de Holstein.

(2) Éginhard veut parler ici de la partie sud-ouest de la mer Baltique. L'espace de cent mille pas (environ 18 lieues), qu'il indique comme sa plus grande largeur, se rapporte à la distance qui sépare l'extrémité de la Suède de l'île de Rugen. (Voyez, sur ce passage d'Éginhard, le commentaire d'Adam de Brême *de Situ Daniæ*, chap. 217 et suiv., et son *Histor. ecclesiast.*, liv. II, chap. 9 et suiv.)

(3) Les Aïstes, qui ont donné leur nom à l'Esthonie, *Esthen*, sont nommés par Tacite, *Germ.*, c. 45; voyez aussi Jornandès, *De rebus Get.*, c. 23; et dans Cassiodore, liv. V, épît. II, la lettre qui leur est adressée par le roi Théodoric. Consult. encore Bünau, *Deutsche Reichshistorie*, part. I, p. 42; et Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstamme*.

(4) Les Avares avaient promis à Tassillon de lui servir d'auxiliaires contre Charlemagne. Telle fut la cause de cette guerre, qui dura depuis 791 jusqu'en 799. Mais dès la seconde année, après la campagne que le roi dirigea en personne, la défaite des Avares était accomplie. Voy. sur cette guerre la lettre écrite par Charlemagne à la reine Fastrade, dans Bouq., tom. V, p. 623. B. Voyez aussi Alcuin, *Epist. ad Colcum lectorem in Scotia*, rapportée par

que Charles ait entreprise, si l'on excepte celle des Saxons, c'est-à-dire la guerre contre les Avares, autrement dits les Huns. Il les attaqua avec plus de vigueur et avec des forces plus considérables qu'aucun autre peuple. Cependant il ne dirigea en personne qu'une seule expédition dans la Pannonie (les Huns habitaient alors cette contrée) : il confia le soin des autres à son fils Pépin, à des gouverneurs de provinces, à des comtes ou à des lieutenants. Malgré l'énergie qu'ils déployèrent, cette guerre ne fut terminée qu'au bout de huit ans. La dépopulation complète de la Pannonie, dans laquelle il n'est pas resté un seul habitant, la solitude du lieu où s'élevait la demeure royale du Chagan (1), lieu qui n'offre pas aujourd'hui trace d'habitation humaine, attestent combien il y eut de combats livrés et de sang répandu. Toute la noblesse des Huns périt dans cette guerre, toute leur influence y fut anéantie. Tout l'argent et les trésors qu'ils avaient entassés depuis si longtemps furent pillés. De mémoire d'homme, les Francs n'avaient pas encore soutenu de guerre qui les eût enrichis davantage et comblés de plus de dépouilles. Jusqu'alors ils avaient toujours passé pour un peuple assez pauvre : mais ils trouvèrent tant d'or et d'argent dans la demeure du Chagan, ils s'enrichirent dans les combats d'un butin si précieux, qu'on est fondé à croire qu'ils enlevèrent avec justice aux Huns ce que les Huns avaient injustement enlevé aux autres nations (2). Les Francs ne perdirent dans cette guerre que deux de leurs

Usher, *Veter. Hibern. epist. sylloge*, p. 36, ép. XVIII (tom. I, p. 6, ép. III de l'édit. de Froben); et les Annales de Lorsch à l'année 791, dans Pertz, vol. I, p. 34.

(1) Ce titre s'est conservé jusqu'à nos jours dans la langue turque pour désigner les princes tartars *Khâcân*, *Kan*.

(2) Les trésors rapportés de cette expédition occasionnèrent dans tout l'empire un renchérissement subit des denrées, en dépréciant d'une manière sensible les valeurs métalliques. La livre d'argent, qui, d'après les calculs de M. Guérard (*Revue de numismatique*, tom. I, p. 432 et 440), avait valu, de l'année 779 à 799, 955 fr. de notre monnaie, n'avait plus, vers l'an 800, qu'une valeur réduite à 638 fr. 30 cent.

chefs : Heric, duc de Frioul (1), qui succomba en Liburnie, près de Tersatz (2), ville maritime, dans une embuscade dressée par les assiégés ; et Gérold, duc de Bavière (3), qui fut tué en Pannonie, on ne sait par qui, avec deux hommes qui l'accompagnaient, au moment où il disposait son armée pour combattre les Huns, et lorsqu'il allait à cheval exhorter chacun à bien faire. Du reste, les Francs n'eurent pour ainsi dire aucune autre perte à déplorer dans cette guerre, qui eut le plus heureux succès, bien que son importance en eût prolongé la durée.

XIV. Après cette guerre, celle des Saxons se termina aussi heureusement qu'on pouvait l'espérer d'une lutte si longue. Les guerres de Bohême et de Lunebourg, qui éclatèrent ensuite, ne purent durer longtemps (4); l'une et l'autre, sous la conduite du jeune Charles (5), furent promptement ter-

(1) Il avait dirigé la première attaque contre le camp des Huns. Voyez les Annales de Fulde à l'année 796, dans Bouq., tom. V, p. 330, E. Voyez aussi Eckhart, *Comment. de rebus Franc. Orientalis*, liv. XXV, chap. 117, tom. I, p. 796.

(2) Aujourd'hui bourg de l'Istrie, à 2 lieues E. de Fiume, vis-à-vis la pointe septentrionale de l'île de Veglia.

(3) Gérold était frère de la reine Hildegarde. Il ne faut le confondre ni avec le Gérold Lévite (*Geroldus Levita*) cité dans la vie de S. Meiwers, évêque, comme parent de Charlemagne et son porte-étendard, *signifer*, et qui fut enseveli à Paderborn ; ni avec le Gérold, comte de la frontière des Avares, dont parlent les Annales d'Éginhard en 826. Le Gérold, duc de Bavière, dont il est question ici, l'un des premiers ducs amovibles ou gouverneurs de la Bavière, fut tué le 1er sept. 799. Son corps fut rapporté de la Pannonie dans le monastère de Reichnaw (*Augiense monasterium*), et il y fut enseveli.

(4) La guerre de Bohême fut terminée en 806 ; celle contre les peuples du Lunebourg en 811.

(5) Charles, roi de la France orientale et l'aîné des fils légitimes de Charlemagne. Il mourut sans postérité vers le même temps, en 811. — Éginhard lui donne ici l'épithète de jeune (*junior*), par rapport à son père. L'usage de donner le titre de *junior* aux fils aînés portant le même nom que leur père, et aux princes qui portaient le même nom que leur prédécesseur immédiat, se retrouve au douzième siècle et dans les temps postérieurs.

minées. Enfin le roi entreprit une dernière guerre (1) contre les Nortmans appelés Danois, qui, après s'être bornés d'abord à la piraterie, ravagèrent bientôt, avec une flotte plus considérable, les côtes de la Gaule et de la Germanie. Leur roi Godefrid, enflé d'orgueilleuses espérances, allait jusqu'à se promettre l'empire de toute la Germanie ; il regardait la Frise et la Saxe comme des provinces qui lui appartenaient. Déjà, après avoir soumis les Abodrites ses voisins, il les avait rendus ses tributaires, et il disait même hautement qu'Aix-la-Chapelle, où le roi tenait sa cour, le verrait bientôt arriver avec une armée formidable. Quelque vaines que fussent ces menaces, on n'était pas entièrement éloigné d'y croire, et l'on pensait même qu'il aurait tenté quelque chose de semblable, s'il n'eût été prévenu par une mort prematurée. Il fut assassiné par un de ses propres soldats, et cet événement termina tout à la fois sa vie et la guerre qu'il avait commencée.

XV. Telles sont les guerres que ce roi puissant, pendant les quarante-sept années (2) que dura son règne, conduisit dans les diverses parties du monde avec autant de prudence que de bonheur. Aussi le royaume des Francs, que Pépin, son père, lui avait transmis déjà vaste et puissant, fut-il augmenté de près du double par ses glorieuses conquêtes. En

C'est ainsi que saint Louis est appelé *Ludovicus junior* dans l'épitaphe de Jean, son fils, inhumé à Royaumont. Voyez De Wailly, *Éléments de Paléographie*, tom. I, p. 187.

(1) En 808.

(2) Ce chiffre XLVII, reproduit aux ch. XXX et XXXI, est inexact. En comptant le règne de Charlemagne dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis le 24 septembre 768, jour de la mort de Pépin, jusqu'à celle de Charles, arrivée le 28 janvier 814 (ou 813, si l'on commence l'année à Pâques), il n'a régné que quarante-cinq ans, quatre mois et quatre jours. L'erreur d'Éginhard provient sans doute de ce qu'aux trente-trois années commencées du règne de Charlemagne, depuis son avénement au trône jusqu'à son empire (25 décembre 800), il a ajouté les quatorze ans, aussi commencés, de son règne comme empereur, sans tenir compte, pour le total, des deux années qui n'étaient pas accomplies.

effet, avant lui la partie de la Gaule qui s'étend entre le Rhin et la Loire, l'Océan et la mer Baléare (1); la partie de la Germanie située entre la Saxe, le Danube, le Rhin et la Sâle, qui sépare les Thuringiens des Sorabes, et occupée par les Francs-Orientaux; puis le pays des Allemands et celui des Bavarois, formaient tout l'empire des Francs. Par les guerres que je viens de rappeler, Charles y ajouta d'abord l'Aquitaine et la Gascogne, et toute la chaîne des Pyrénées jusqu'à l'Èbre, qui, prenant sa source en Navarre, traverse les plaines les plus fertiles de l'Espagne, et se jette dans la mer Baléare sous les murs de la ville de Tortose : ensuite, toute la partie de l'Italie qui, depuis Aost jusque dans la Calabre inférieure, où se trouvent les frontières des Grecs et des Bénéventins, s'étend sur une longueur de plus d'un million de pas; puis la Saxe, partie considérable de la Germanie, qui est, dit-on, deux fois plus large que le pays habité par les Francs, et qui peut avoir la même longueur; puis les deux Pannonies; la Dacie, située sur la rive opposée du Danube, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, à l'exception des villes maritimes qu'il voulut bien laisser à l'empereur de Constantinople, en considération de l'amitié et de l'alliance qui les unissaient; enfin toutes les nations barbares et sauvages qui habitent la Germanie entre le Rhin et la Vistule, le Danube et l'Océan, nations presque semblables de langage, mais si différentes d'usages et de mœurs, furent par lui si complétement domptées, qu'il les rendit tributaires. Les principales d'entre elles sont les Wélatabes, les Sorabes (2), les Abodrites et les Bohémiens; il dut leur faire

(1) Le royaume de Pépin, borné au sud-ouest par la Loire, ne comprenait ni l'Aquitaine ni la Gascogne; mais, depuis la conquête de la Septimanie, terminée en 755, il avait en effet pour limite au sud la mer Baléare, que l'on appelait aussi mer de Marseille (golfe de Lyon). Sur les limites de l'empire de Charlemagne, voy. les *Éclaircissements et observations*, tom. I, p. 408 des Œuvres complètes d'Éginhard publiées pour la Société de l'hist. de France.

(2) Nous avons indiqué plus haut (p. 16, n. 3, et 17, n. 1) quels étaient les

la guerre; quant aux autres, dont le nombre est bien plus considérable, il n'eut qu'à recevoir leur soumission.

XVI. Il accrut encore la gloire de son règne en se conciliant l'amitié de plusieurs rois et de plusieurs nations. En effet, il s'attacha par une si étroite alliance Alphonse (1), roi de Galice et des Asturies, que ce prince, en lui envoyant des lettres ou des ambassadeurs, ne voulut jamais qu'on l'appelât auprès de Charles autrement que son homme. Les rois des Scots, gagnés par sa munificence, avaient également tant de déférence pour sa volonté, qu'ils ne lui donnaient jamais d'autre nom que celui de seigneur, et se déclaraient ses sujets et ses serfs. Il existe encore des lettres (2) qu'ils lui adressèrent, et dans lesquelles ils témoignent ainsi de leur affection pour sa personne. Il entretint une si étroite amitié avec Harun, roi de Perse (3), qui, à l'exception de l'Inde, possédait presque tout l'Orient, que ce prince préférait ses bonnes grâces à l'alliance de tous les rois, de tous les souverains de la terre, et qu'il le regardait comme le seul auquel il dût accorder des marques d'honneur et de munificence. Aussi, lorsque les ambassadeurs que Charles avait envoyés avec des présents pour visiter le tombeau sacré de notre divin Sauveur et le lieu de la résurrection, se présentèrent de-

pays occupés par les Wiltzes ou Vélatabes et par les Abodrites. Les Slaves Sorabes habitaient entre l'Elbe et la Sâle. C'étaient encore d'autres Slaves qui occupaient alors la Bohême, entre les sources de l'Elbe et celles de l'Oder. Ils avaient succédé dans ce pays à la nation germanique des Marcomans, qui l'avait elle-même envahi sur la nation gauloise des *Boii*, dont le nom était resté à la contrée *Boii-hæmum*.

(1) Alphonse II, dit le Chaste. Sur les relations de Charlemagne avec ce prince, les rois de la Grande-Bretagne, les empereurs de Constantinople et le calife Harun, voyez les *Éclaircissements et observations*, tom. I, p. 411 des Œuvres complètes d'Éginhard publiées pour la Société de l'Hist. de France.

(2) Aucune de ces lettres n'est parvenue jusqu'à nous; mais on a conservé quelques-unes des lettres adressées au roi Offa par Charlemagne. Voy. Baluze, I, 193 et 273.

(3) Harun-al-Raschid, calife de Bagdad, le cinquième de la race des Abassides, régna de 786 à 808.

vant lui et lui exposèrent la volonté de leur maître, il ne se contenta pas d'accueillir la demande du roi, mais il voulut encore lui concéder l'entière propriété de ces lieux consacrés par le mystère de notre rédemption (1); puis, à leur retour, ils furent accompagnés par des ambassadeurs qu'Harun chargea de présenter à Charles, outre des étoffes, des parfums et autres riches produits de l'Orient, les présents les plus magnifiques. Déjà, peu d'années auparavant, il lui avait envoyé sur sa demande le seul éléphant (2) qu'il eût alors. Les empereurs de Constantinople Nicéphore, Michel et Léon, jaloux d'obtenir l'amitié et l'alliance de Charles, le prévinrent en lui envoyant plusieurs ambassades. Ils avaient conçu de vives inquiétudes en le voyant prendre le titre d'empereur, qui semblait annoncer des projets contre leur puissance. Mais il contracta avec eux une alliance si solide, qu'il ne resta plus entre eux aucun motif de division. En effet, la puissance des Francs a toujours porté ombrage aux Grecs et aux Romains. Aussi existe-t-il un proverbe grec qui dit : *Aie le Franc pour ami et non pour voisin.*

XVII. Ce prince, qui se montra si grand pour étendre son empire et dompter les nations étrangères, et qui fut constamment occupé de l'exécution de ses vastes desseins, entreprit cependant en divers lieux, pour l'ornement et l'utilité de son royaume, de nombreux travaux, et en termina plusieurs. Parmi ces ouvrages, on peut citer principalement la basilique de la Sainte Mère de Dieu, qu'il fit bâtir à Aix-la-Chapelle avec un art admirable (3), et un pont de cinq cents pas de longueur

(1) C'est probablement de ce passage d'Éginhard, et de ce que dit le moine de St.-Gall sur les relations du calife Harun avec Charlemagne, qu'est venue la tradition, si répandue au moyen âge, d'une expédition de ce prince en Orient.

(2) Cet éléphant se nommait *Abulabas* (père de la dévastation). Il fut amené en Italie au mois de juillet 802, et mourut à Lippenheim en 810. (*Annal. Franc.* ad ann. 810, dans Bouq., tom. V, p. 59. C.)

(3) Voyez sur la construction de cette église les anecdotes racontées par

construit à Mayence sur le Rhin ; car telle est la largeur du fleuve en cet endroit. Un incendie le consuma un an avant la mort de Charles (1). Le temps lui manqua pour réparer ce désastre, et cependant il y songeait, et voulait employer la pierre au lieu du bois dans cette nouvelle construction. Il commença deux palais d'un remarquable travail : le premier, non loin de Mayence, près du domaine d'Ingelheim (2) ; l'autre, à Nimègue sur le Vahal, fleuve qui longe au midi l'île des Bataves. Mais les édifices sacrés furent surtout l'objet de ses soins dans toute l'étendue de son royaume (3). Dès qu'il apprenait que ces monuments tombaient de vétusté, il enjoignait aux pontifes et aux religieux qui en avaient la garde de les faire restaurer, et déléguait des commissaires pour veiller à l'exécution de ses ordres. Voulant armer une flotte pour repousser les attaques des Nortmans (4), il fit construire des navires sur tous les fleuves qui de la Gaule et de la Germanie vont se jeter dans l'Océan septentrional ; et comme les Nortmans infestaient par leurs conti-

le moine de St.-Gall, I, 30 ; la Chroniq. de Moissac, année 796, et ci-après le chap. XXVI.

(1) Le moine de St.-Gal, I, 32, attribue ce désastre à la malveillance de quelques misérables qui voulaient se procurer des gains coupables en entravant la navigation, *fraudulentia quorumdam malevolorum et de navium subjectione mercedes iniquissimas compilare volentium.* L'Écossais Marianus, dans sa Chronique, ann. 813 (dans Bouq., tom. V, p. 370, D.), prétend que ce fut Ricolf, archevêque de Mayence, qui y fit mettre le feu. Assertion invraisemblable, et tout à fait dénuée de preuves.

(2) Ce château était situé à quatre lieues S. O. de Mayence, entre cette ville et celle de Bingen (aujourd'hui dans le grand-duché de Hesse-Darmstad). Voyez sa description dans Ermoldus Nigellus, liv. IV, v. 179-281. Voy. encore : Eckhart, *Comment. de reb. Franc. Orient.*, liv. XXV, chap. 18, tom. I, p. 725, et Mabillon, *de Re diplomatica*, lib. IV, §. 68, p. 287. — Il fut rebâti par l'empereur Frédéric Ier, ainsi que le château de Nimègue (Radevicus *de gestis Freder.*, liv. IV, chap. 76). Voyez, sur ce dernier château : Mabillon, *de Re diplom*, liv. IV, § 104, p. 305.

(3) Voyez les dispositions des Capitul. de Francfort, en 794, chap. 24, — de Salz, en 804, chap. I, — d'Aix-la-Chapelle, en 807, chap. 7. (Baluze, tom. I, col. 267, 415 et 460.)

(4) Voy. les Annales à l'ann. 813.

nuelles incursions les côtes de ces deux pays, sur tous les ports, à toutes les embouchures des fleuves qui pouvaient recevoir des vaisseaux, il établit des stations et des vigies pour leur fermer le passage. Il prit les mêmes précautions au midi sur les côtes de la province Narbonnaise, de la Septimanie et de toute l'Italie jusqu'à Rome, contre les Maures qui commençaient à exercer la piraterie dans ces parages. Aussi, tant qu'il vécut, ni les Maures en Italie, ni les Nortmans dans la Gaule ou la Germanie, ne purent causer de graves dommages, si ce n'est cependant que les Maures prirent par trahison et saccagèrent la ville de Civita-Vecchia en Étrurie, et que les Nortmans pillèrent dans la Frise quelques îles contiguës aux côtes de Germanie.

XVIII. Tel se montra Charles pour défendre et pour augmenter comme pour embellir son royaume. Qu'il me soit permis d'exprimer ici mon admiration pour ses grandes qualités, pour son invariable égalité d'âme dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Je vais maintenant raconter les détails de sa vie intérieure et de ses habitudes domestiques.

Après la mort de son père, quand il eut partagé le royaume avec son frère Carloman, il supporta si patiemment l'inimitié et la jalousie de ce frère, que ce fut pour tous un sujet d'étonnement qu'il ne se laissât pas même aller à un mouvement de colère. Dans la suite ayant épousé, à la prière de sa mère, la fille de Didier (1), roi des Lombards, il la répudia on ne sait trop pour quels motifs (2) au bout d'un an, et prit pour femme Hildegarde, issue d'une des plus illustres familles de la nation des Suèves. Elle lui donna trois fils, Charles, Pépin et Louis,

(1) Elle est appelée Désidérate ou Désirée dans la vie de S. Adalhard. Les historiens la nomment encore Hermangarde. Ce mariage eut lieu en 770.

(2) « Il la répudia parce qu'elle était toujours malade, et inhabile à lui donner des enfants : » *quia esset clinica, et ad propagandam prolem inhabilis.* Le moine de St.-Gall, II, 26.

et autant de filles, Rotrude, Berthe et Gisèle (1). Il eut encore trois autres filles, Théodérade (2), Hiltrude et Ruodhaid, les deux premières de Fastrade, sa troisième femme, qui était de la nation des Francs-Orientaux, c'est-à-dire des Germains (3), l'autre d'une concubine dont le nom m'échappe pour le moment. Lorsqu'il eut perdu Fastrade, il épousa une Allemande nommée Liutgarde, dont il n'eut pas d'enfants. Après la mort de celle-ci il eut quatre concubines (4), Maltegarde, qui lui donna une fille nommé Rothilde (5), Gersuinde, d'origine

(1) Charles, qui fut depuis roi d'Austrasie, naquit en 772; Rotrude, en 775; Berthe, en 775; Pépin, nommé d'abord Carloman, en 776; Louis, en 778; et Gisèle, en 781. Charlemagne eut encore d'Hildegarde trois autres enfants, dont Éginhard ne parle pas; ce sont: Lothaire, frère jumeau de Louis; Adhélaïs, née en 774; et une autre fille nommée, comme sa mère, Hildegarde.

(2) Théodérade se retira dans le prieuré de N.-D. d'Argenteuil, près de Paris, que lui donna Charlemagne. Voyez dans D. Doublet, *Hist. de l'abb. de St.-Denys*, liv. III, p. 736, le diplôme qu'elle obtint des empereurs Louis et Lothaire ses neveux, pour que ce prieuré fût, après sa mort, restitué à l'abbaye de St.-Denys.

(3) Fastrade était fille du comte Rodolphe. Charlemagne l'épousa à Worms en 782. Elle mourut à Francfort-sur-le-Mein en 794, et fut ensevelie à Mayence, dans le monastère de Saint-Alban. On a reproché à cette reine un caractère cruel, qui suscita des troubles sérieux dans l'empire. (Voy. ci-après le chap. XX et les Annal. à l'année 785.) Le Poëte saxon, v. 134 et suiv., l'appelle:

. . . . Regina sed atrox,
Ac sævum gestans animi Fastrada tumorem.

Ce qui n'empêcha pas Théodulf, évêque d'Orléans, de composer à sa louange l'épitaphe rapportée par D. Bouquet, tom. V, p. 426.

(4) Charles n'eut pas toutes ces concubines en même temps, mais successivement et à différentes époques. Bien qu'Éginhard et les anciens historiens les appellent constamment des concubines, le P. Le Cointe (*ad ann.* 805. *num.* 49, *et alib.*) prétend qu'on doit les considérer comme épouses légitimes.

(5) La plupart des manuscrits omettent les noms de Maltegarde et de sa fille Rothilde, et ne donnent à Charlemagne que trois concubines. Cette leçon a été adoptée par M. Pertz; mais nous avons préféré suivre le texte admis par D. Bouquet, sur l'autorité de quelques manuscrits, parce que Rothilde, étant devenue abbesse de Faremoutier (*monasterium de Fara*),

saxonne, dont il eut Adaltrude, Regina, qui fut la mère de Drogon (1) et de Hugues (2), et enfin Adallinde, dont il eut Thierri. Sa mère Bertrade vieillit auprès de lui, comblée d'honneurs. Il lui témoignait la plus grande vénération ; et jamais il ne s'éleva entre eux le moindre nuage, si ce n'est à l'occasion de son divorce avec la fille du roi Didier, qu'il avait épousée par ses conseils. Elle mourut (3) après la reine Hildegarde, ayant déjà vu trois petits-fils et autant de petites-filles dans la maison de son fils. Charles la fit ensevelir en grande pompe dans la basilique de Saint-Denys, où reposait déjà le corps de son père. Il avait une sœur unique, nommée Gisèle (4), qui s'était consacrée dès ses plus jeunes années à la vie monastique, et à laquelle il témoigna toujours, comme à sa mère, la plus tendre affection. Elle mourut peu d'années avant lui, dans le monastère où elle avait passé toute sa vie.

XIX. D'après le plan d'éducation qu'il adopta pour ses enfants, les fils et les filles furent instruits dans les études libérales que lui-même cultivait. Puis aussitôt que l'âge des fils le permettait, il les faisait exercer, selon la coutume des Francs, à l'équitation, au maniement des armes, et à la chasse. Quant aux filles, il voulut non-seulement les préserver de l'oisiveté en leur faisant apprendre à travailler la laine, à manier la quenouille et le fuseau (5), mais encore les former à tous les sentiments

obtint, en faveur de ce monastère, un diplôme rapporté par Mabillon (*Annal. Benedict.*, tom. II, append. p. 743), dans lequel l'empereur Lothaire la nomme sa tante, *amitam suam*, ce qui semble confirmer qu'elle était fille de Charlemagne.

(1) Drogon, évêque de Metz en 823, mourut le 8 décembre 857.

(2) Hugues, abbé de St.-Quentin et de St.-Bertin, tué le 7 juin 844, dans le combat que livra Pépin, roi d'Aquitaine, à l'armée qui allait rejoindre Charles le Chauve au siége de Toulouse. Voy. *Nov. Gall. Christ.*, tom. III, col. 489, et *Ann. Bertin. et Xantens.*, ad ann. 844.

(3) Le 12 juillet 783.

(4) Elle fut abbesse de Chelles, et mourut en 810.

(5) Ce système d'éducation, conforme aux mœurs simples de l'époque,

honnêtes. De tous ses enfants, il ne perdit, avant de mourir, que deux fils et une fille : Charles, qui était l'aîné, Pépin, auquel il avait donné le royaume d'Italie, et Rotrude, la première de ses filles, qu'il avait fiancée à Constantin, empereur des Grecs (1). Pépin en mourant laissa un fils nommé Bernhard, et cinq filles, Adalhaïde, Atule, Gontrade, Berthrade et Théoderade. La conduite du roi à leur égard fut une preuve éclatante de sa bonté, car il voulut que le fils de Pépin succédât à son père (2), et que les filles fussent élevées avec ses propres filles. Il ne supporta pas la perte de ses fils et de sa fille avec toute la résignation qu'on aurait pu attendre de sa fermeté d'âme; la tendresse paternelle, qui le distinguait également, lui arracha des larmes abondantes; et même lorsqu'on lui annonça la mort du pape Adrien, l'un des amis auxquels il était le plus attaché, il ne pleura pas moins que s'il eût perdu un fils ou un frère chéri (3). C'est qu'il était véritablement né

n'était pas chose nouvelle; on sait que la mère de Charlemagne porte, dans la tradition, le nom de *Berthe la Fileuse.* Sur l'administration intérieure de la maison royale, et sur les soins domestiques auxquels la reine devait présider, voyez le capitulaire *De villis*, dans Baluze, tom. I, col. 331 et sv.

(1) Ces fiançailles eurent lieu en 781, pendant le séjour que fit Charlemagne à Rome pour le couronnement de ses deux fils, Pépin et Louis. Suivant Zonaras (liv. xv, ch. 10, tom. II, p. 115), ce fut l'impératrice Irène qui plus tard, en 788, rompit l'union projetée; suivant les Annales des Francs, ce fut Charlemagne. — Voyez encore : *Poetæ saxonis Annal.*, lib. II, v. 380, et sv., sous l'an 788, dans Bouq., V, 151, et *Gesta abbatum Fontanellens.*, chap. 16, dans Pertz, II, 291. — Rotrude mourut le 8 des ides de juin 810 (Ann. d'Éginhard), laissant de Rorigo, comte du Maine, un fils naturel, nommé Louis, qui devint abbé de St.-Denys.

(2) Bernhard ne succéda pas immédiatement à son père, mort en 810. Il ne fut déclaré roi qu'en 812 suivant les annales de Lorsch, en 813 suivant celles d'Éginhard. On sait la fin tragique de ce prince, qui mourut en 817, après avoir eu les yeux crevés par ordre de son oncle Louis le Débonnaire.

(3) Voyez au tom. V de D. Bouquet, p. 412, l'épitaphe de ce pape, qui fut, suivant quelques-uns, composée par Charlemagne lui-même, par Alcuin suivant Duchesne (tom. II, p. 691), et que d'autres ont attribuée à Angilbert. Voyez encore la lettre écrite par Charlemagne au roi Offa, dans Bouq., tom. V, p. 627; celle qu'il adressa au pape Léon III, successeur d'Adrien (*ibid.*, p. 625), et la chronique de Moissac à l'année 795 (*ibid.*, p. 76).

pour les liaisons d'amitié : facile à les contracter, il les entretenait avec la plus grande constance, et cultivait, avec une espèce de religion, l'affection de ceux qu'il s'était unis par des liens de cette nature. Il veillait avec tant de sollicitude à l'éducation de ses fils et des ses filles, que, tant qu'il était dans l'intérieur de son royaume, jamais il ne prenait ses repas, jamais il ne voyageait sans eux : ses fils l'accompagnaient à cheval ; quant à ses filles, elles venaient ensuite, et des satellites tirés de ses gardes étaient chargés de protéger les derniers rangs de leur cortége. Elles étaient fort belles, et tendrement chéries de leur père. On est donc fort étonné qu'il n'ait jamais voulu en marier aucune, soit à quelqu'un des siens (1), soit à des étrangers. Jusqu'à sa mort, il les garda toutes auprès de lui dans son palais, disant qu'il ne pouvait se passer de leur société. Aussi, quoiqu'il fût heureux sous les autres rapports, éprouva-t-il, à l'occasion de ses filles, la malignité de la fortune (2). Mais il dissimula ses chagrins, comme s'il ne se fût jamais élevé contre elles aucun soupçon injurieux, et que le bruit ne s'en fût pas répandu.

XX. L'une de ses concubines (3) lui avait donné un fils,

(1) Cependant, en 787, il consentit au mariage de Berthe avec Angilbert, l'un des officiers de son palais. — Sur Angilbert et ses relations avec Berthe, voyez les notes du chap. XXXIII, à la fin.

(2) Une grande licence régnait à la cour de Charlemagne, et les historiens contemporains ont été forcés de reconnaître que, sous ce rapport, il donnait lui-même un fort mauvais exemple (Voyez entre autres *Visio Wetini*, dans Bouq., V, 399, et Paschasius Radbertus, *Vita sancti Adalhardi*, chap 33, Bouq., VI, 277) ; mais rien ne prouve qu'il ait été, comme on l'en a accusé, jusqu'à entretenir avec ses propres filles un commerce incestueux.

(3) Les Annales des Francs, dans Bouquet, tom. V, p. 48, D., et p. 65, D., la chronique de Moissac (*ibid.*, 73, C.), Paul Diacre, dans son livre des Évêques de Metz (*ibid.*, 191, B.), et les Annales de Lorsch (*Lauriss. Ann. min.* dans Pertz, tom. I, p. 119) la nomment Himiltrude, *Himiltrudis*, *Himiltruda*. — Quelques critiques (Daniel, Gaillard, Bünau, Philipps, Luden, etc.) ont avancé qu'elle avait été l'épouse légitime de Charlemagne, et M. Pertz (tom. II, p. 454, note 40) semble admettre cette opinion. Ce-

nommé Pepin, dont j'ai omis de faire mention en parlant de ses autres enfants : il était beau de visage, mais bossu. Du temps de la guerre contre les Huns, pendant que le roi passait l'hiver en Bavière, ce jeune homme simula une maladie, et avec quelques-uns des principaux d'entre les Francs, qui l'avaient ébloui du vain espoir de le mettre sur le trône, il conspira contre son père. La conspiration fut découverte (1), les coupables punis; et Pépin, après avoir été rasé, demanda et obtint la permission d'embrasser la vie monastique dans le monastère de Prum. Déjà antérieurement, une grande conjuration s'était formée contre Charles dans la Germanie. Parmi ceux qui l'avaient excitée, les uns eurent les yeux crevés, les autres s'en tirèrent sains et saufs; mais tous furent punis de l'exil. Au reste, pas un ne perdit la vie, à l'exception de trois des conjurés, qui, ne voulant pas se laisser prendre, se défendirent les armes à la main, tuèrent plusieurs soldats, et ne furent mis à mort que parce qu'il ne fut pas possible de les réduire autrement. On regarde la cruauté de la reine Fastrade comme la cause et l'origine de ces conjurations; et si dans l'une comme dans l'autre on s'attaqua directement au roi, c'est qu'en se prêtant aux cruautés de sa femme, il semblait s'être prodigieusement écarté de sa bonté et de sa douceur habituelle. Au reste, pendant toute sa vie il sut si bien se concilier, au dedans comme au dehors, l'amour et la bienveillance de tous, qu'on n'a jamais pu lui reprocher de s'être montré, même dans la moindre circonstance, injustement rigoureux.

pendant rien, dans les anciens textes, ne prouve qu'il y ait identité entre Himiltrude et cette première épouse légitime, Franque de nation, dont parle la lettre d'Étienne III (*Epist.* XLV, *cod. Carol.*, dans Bouquet, tom. V, p. 542, G.), et que Charlemagne répudia en 770 pour épouser Désidérate.

(1) Éginhard, dans ses Annales, et les Ann. de Fulde, placent cette conspiration en 785; les Ann. Nazariennes et la Chronique de Moissac, en 786. Il est probable que, découverte en 785, elle ne fut totalement réprimée que l'année suivante.

XXI. Il aimait les étrangers, et mettait tant de soin à les bien recevoir (1), que souvent leur nombre s'accrut au point de paraître une charge non-seulement pour le palais, mais même pour le royaume. Quant à lui, il avait l'âme trop grande pour se trouver incommodé d'un tel fardeau, et il se croyait assez dédommagé de tant d'inconvénients par les louanges qu'on donnait à sa libéralité et l'avantage d'une bonne renommée.

XXII. Il était gros et robuste de corps; sa taille (2) était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion, car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs, et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité; et, quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné, que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle; mais sa voix claire ne convenait pas parfaitement à sa taille. Sa santé fut constamment bonne, excepté pendant les quatre années qui précédèrent sa mort. Il eut alors de fréquents accès de fièvre; il finit même par boiter d'un pied. Dans ce temps de souffrance, il se traitait plutôt à sa fantaisie que d'après les conseils des médecins, qui lui étaient devenus presque odieux, parce qu'ils lui défendaient les rôtis auxquels il était habitué, pour l'astreindre à ne manger que des viandes bouillies. Il se livrait assidûment à l'équitation et au plaisir de la chasse. C'était chez

(1) Voyez le chap. 75 (*de Suscept. hospitum*) du Capitulaire d'Aix-la-Chapelle en 789, et le chap. 27 (*de Hospitalitate*) du Ier Capit. de l'année 802, dans Bal., tom. I, col. 258 et 370.

(2) Voyez *Marquardi Freheri de statura Caroli Magni* φιλοπονημα, dans Bouq., t. V, p. 779, et la dissertation de Schmincke sur le même sujet, dans son édition d'Eginhard, p. 220-238.

lui un goût national, car à peine trouverait-on dans toute la terre un peuple qui pût rivaliser avec les Francs dans ces deux exercices. Les bains d'eaux naturellement chaudes lui plaisaient beaucoup. Passionné pour la natation, il y devint si habile, que personne ne pouvait lui être comparé. C'est pour cela qu'il fit bâtir un palais à Aix-la-Chapelle, et qu'il y demeura constamment pendant les dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort (1). Il invitait à prendre le bain avec lui, non-seulement ses fils, mais encore ses amis, les grands de sa cour et quelquefois même les soldats de sa garde, de sorte que souvent cent personnes et plus se baignaient à la fois.

XXIII. Son costume était celui de sa nation, c'est-à-dire le costume des Francs (2). Il portait sur la peau une chemise de lin et des hauts-de-chausses de la même étoffe; par-dessus, une tunique bordée d'une frange de soie; aux jambes, des bas serrés avec des bandelettes; aux pieds, des brodequins. L'hiver, un justaucorps en peau de loutre ou de martre lui couvrait les épaules et la poitrine. Par-dessus tout cela il revêtait une saie bleue, et il était toujours ceint de son épée, dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais ce n'était que dans les fêtes les plus solennelles, ou lorsqu'il avait à recevoir les députés de

(1) Il est probable que ce fut la raison politique qui détermina Charlemagne, plutôt que ces motifs de convenance, à faire d'Aix-la-Chapelle son séjour habituel et comme la capitale de ses États. Voyez à cet égard les justes observations d'Eichhorn dans son Histoire du droit public de l'Allemagne (*Deutsche Staats und Rechtsgeschichte*), tom. I, p. 675. Sur Aix-la-Chapelle, que les historiens contemporains nomment *sedes regia, sedes regni, prima sedes Franciæ,* voyez ci-dess. et ci-apr. les chap. XVII et XXVI, et l'hymne rapporté par Mabillon (*de Re diplom.*, p. 246):

Urbs Aquensis, urbs regalis,
Sedes regni principalis, etc.

(2) Comparez à cette description du costume de Charlemagne celle que donne le moine de St.-Gall, liv. I, chap. 36. Voyez aussi la description du costume de Bernhard, roi d'Italie, par J. Puricelli (*Monumenta Basilic. Ambrosian.*), rapportée par Ducange au mot *Fasciola.*

quelque nation étrangère. Il n'aimait point les costumes des autres peuples, quelque beaux qu'ils fussent, et jamais il ne voulut en porter, si ce n'est toutefois à Rome, lorsqu'à la demande du pape Adrien d'abord, puis à la prière du pape Léon, son successeur, il se laissa revêtir de la longue tunique, de la chlamyde et de la chaussure des Romains (1). Dans les grandes fêtes (2), ses habits étaient brodés d'or, et ses brodequins ornés de pierres précieuses; une agrafe d'or retenait sa saie, et il marchait ceint d'un diadème étincelant d'or et de pierreries; mais les autres jours son costume était simple, et différait peu de celui des gens du peuple (3).

XXIV. Sa sobriété lui faisait éviter tous les excès de table, surtout ceux de la boisson; car il détestait l'ivrognerie (4) dans quelque homme que ce fût, et à plus forte raison dans lui-même et dans les siens. Mais il ne lui était pas tellement facile de s'abstenir de manger, qu'il ne se plaignît souvent de l'incommodité que lui causaient les jeûnes. Il était fort rare qu'il donnât de grands festins, excepté aux principales fêtes, et alors il y invitait de nombreux convives. Son repas ordinaire se composait de quatre mets, sans compter le rôti, qui lui

(1) Voyez dans Eckhard, *Comment. de reb. Franciæ orientalis*, liv. xxv, chap. 140, vol. I, p. 628, la gravure et la description d'une ancienne miniature représentant Charlemagne en costume romain.

(2) C'était au jour de ces grandes fêtes, principalement à Noël et à Pâques, que se tenaient les assemblées générales des Francs, *curiæ solemnes*, auxquelles l'empereur devait présider.

(3) Sur la simplicité ordinaire du costume de Charlemagne, voyez l'anecdote rapportée par le moine de St.-Gall.

(4) L'ivrognerie était un penchant national chez les peuples de race germanique (voyez Tacit., *German.*, XXII, 4). Aussi les Capitulaires de Charlemagne renferment-ils de nombreuses dispositions pour la répression de ce vice grossier. Voyez dans Baluze, tom. I : *Capit.* III, *a.* 789, *c.* 10; *Capit. episcoporum*, c. 14; *Capit. dat. presbyteris*, c. 7; *Capit.* III, *a.* 803, c. 15 et 16; *Capit.* I, *a.* 810; et *Capit.* II, *a.* 812. Consult. le traité de Petersen intitulé : *Geschicte der Teutschen nationalneigung zum trunk* (Histoire du penchant national des Allemands pour la boisson), Leips., 1782, in-8°.

était ordinairement apporté dans la broche par les chasseurs, et dont il mangeait avec plus de plaisir que de toute autre chose. Pendant qu'il était à table, il aimait à entendre un récit ou une lecture, et c'étaient les histoires et les hauts faits des temps passés qu'on lui lisait d'ordinaire. Il prenait aussi grand plaisir aux ouvrages de saint Augustin, et principalement à celui qui a pour titre : *De la Cité de Dieu*. Il était si modéré dans l'usage du vin et de toute espèce de boisson, qu'il buvait rarement plus de trois fois dans tout un repas. En été, après le repas du milieu du jour, il prenait quelques fruits, buvait un seul coup, et, quittant ses vêtements et ses brodequins, comme il le faisait pour la nuit, il se reposait pendant deux ou trois heures. Quant au sommeil de la nuit, il l'interrompait quatre ou cinq fois, non-seulement en se réveillant, mais en quittant son lit. Pendant qu'il se chaussait et s'habillait, il admettait ses amis; et si le comte du palais l'avertissait qu'un procès ne pouvait être terminé que par sa décision (1), il faisait introduire sur-le-champ les parties intéressées, prenait connaissance de la cause, et rendait son jugement comme s'il eût siégé sur son tribunal. Ce n'était pas seulement ces sortes d'affaires qu'il expédiait à ce moment, mais encore tout ce qu'il y avait à traiter ce jour-là, et les ordres qu'il fallait donner à chacun de ses ministres.

XXV. Doué d'une éloquence abondante et inépuisable, il exprimait avec clarté tout ce qu'il voulait dire. Peu content de savoir sa langue maternelle, il s'appliqua aussi à l'étude des autres idiomes, et particulièrement du latin, qu'il apprit assez bien pour le parler comme sa propre langue : quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le prononçait. En somme, il parlait avec tant de facilité, qu'il paraissait même un peu cau-

(1) C'était les contestations de haute importance, *potentiores causæ*, celles qui s'agitaient entre les évêques, les abbés, les comtes et les autres grands de l'empire. Voyez, dans Baluze, tom. I, le chapitre 2 du troisième Capitul. de l'année 812.

seur (1). Passionné pour les arts libéraux, il eut toujours en grande vénération et combla de toutes sortes d'honneurs ceux qui les enseignaient. Le diacre Pierre de Pise (2), qui était alors dans sa vieillesse, lui donna des leçons de grammaire. Il eut pour maître dans les autres sciences un autre diacre, Albin, surnommé Alcuin, né en Bretagne et d'origine saxonne, l'homme le plus savant de son époque. Le roi consacra beaucoup de temps et de travail à étudier avec lui la rhétorique, la dialectique, et surtout l'astronomie. Il apprit le calcul, et mit tous ses soins à étudier le cours des astres avec autant d'attention que de sagacité. Il essaya aussi d'écrire (3), et il avait toujours sous le chevet de son lit des feuilles et des tablettes pour accoutumer sa main à tracer des caractères lorsqu'il en avait le temps. Mais il réussit peu dans ce travail, qui n'était plus de son âge et qu'il avait commencé trop tard.

XXVI. Il pratiqua dans toute sa pureté et avec la plus grande ferveur la religion chrétienne, dont les principes lui avaient été inculqués dès l'enfance. C'est pourquoi il fit construire à Aix-la-Chapelle une magnifique basilique qu'il orna d'or et d'argent, de candélabres, de grilles et de portes d'airain massif,

(1) Dans l'édition des œuvres complètes d'Eginhard, que j'ai publiée en 1843 pour la Société de l'Histoire de France, j'avais adopté la version de *Didascalus* donnée par D. Bouquet et les autres éditeurs, et traduit cette phrase par : *En somme il possédait si bien l'art de la parole, qu'il paraissait même capable de la professer.* Mais je crois que la version *Dicaculus* du Ms. de Vienne, et le sens que j'adopte ici, sont bien préférables.

(2) Sur Pierre de Pise et sur Alcuin, voyez les *Observations et Éclaircissements*, tom. I, p. 414, des œuvres complètes d'Éginhard publiées pour la Société de l'Hist. de France.

(3) Ce passage d'Éginhard a donné lieu à de nombreux commentaires. (Voyez entre autres : Gaillard, *Hist. de Charlemagne*, t. III, p. 248-261 ; Heumann, *Meditatio critica super loco exagitatissimo Eginhardi* ; Gentilotti, *Digressio de tentaminibus scribendi Carolinis*, etc.). Il semble résulter, des termes mêmes du texte, que Charlemagne savait écrire ; mais il est probable qu'il ne put parvenir à acquérir cette fermeté, cette élégance d'écriture en usage de son temps, dont nous possédons encore aujourd'hui de nombreux modèles.

et pour laquelle il fit venir de Rome et de Ravenne les marbres et les colonnes qu'on ne pouvait se procurer ailleurs (1). Il fréquentait assidûment cette église le soir, le matin, et même pendant la nuit, pour assister aux offices et au saint sacrifice, tant que sa santé le lui permettait. Il veillait avec sollicitude à ce que rien ne se fît qu'avec la plus grande décence, recommandant sans cesse aux gardiens de ne pas souffrir qu'on y portât ou qu'on y laissât rien de malpropre ou d'indigne de la sainteté du lieu. Il la gratifia d'un grand nombre de vases d'or et d'argent, et d'une telle quantité de vêtements sacerdotaux, que, pour la célébration du service divin, les portiers eux-mêmes, qui sont les derniers dans l'ordre ecclésiastique, n'avaient pas besoin de se vêtir de leurs habits particuliers pour exercer leur ministère. Il introduisit de grandes améliorations dans les lectures et la psalmodie (2), car lui-même y était fort habile, quoique jamais il ne lût en public, et qu'il chantât seulement à voix basse et avec le reste des assistants.

XXVII. Toujours prêt à secourir les pauvres, ce n'était pas seulement dans son pays et dans son royaume qu'il répandait ces libéralités gratuites que les Grecs appellent aumônes : mais au delà des mers, en Syrie, en Égypte, en Afrique, à Jérusalem (3), à Alexandrie, à Carthage, partout où il savait que des

(1) Voyez la lettre que lui écrivit à ce sujet le pape Adrien (*Epist.* LXVII, *cod. Carol.*, dans Bouq., V, 581). On ignore la date précise de cette lettre, mais elle est postérieure à l'année 781.

(2) Voyez, dans Baluze, tom. I, col. 239 et 421, le chap. 78 du Capitul. de l'année 789, et le chap. 2 du I[er] Capitul. de l'année 805. Voyez aussi les Capitulaires relatifs aux écoles palatines, et consultez le moine de St.-Gall (liv. I, *passim*), et la Vie de Charlemagne, par le moine d'Angoulême, à l'année 787 (D. Bouq., tom. V, p. 185).

(3) Sur les relations que Charlemagne entretint avec Jérusalem, voyez la Chron. de Réginon, les Annal. d'Éginhard à l'ann. 789, et, dans les Œuvres d'Alcuin, la lettre adressée par celui-ci au patriarche Georges (*Epist.* CLXXXIII, *Opp.*, tom. I, p. 245). Voyez aussi, dans Baluze, t. I, col. 474, le chap. 17 du I[er] Capitul. de l'année 810, *de eleemosyna mittenda ad Hierusalem, propter ecclesias Dei restaurandas.*

chrétiens vivaient dans la pauvreté, il compatissait à leur misère, et il aimait à leur envoyer de l'argent. S'il recherchait avec tant de soin l'amitié des rois d'outre-mer, c'était surtout pour procurer aux chrétiens vivant sous leur domination des secours et du soulagement. Entre tous les lieux saints, il avait surtout en grande vénération l'église de l'apôtre Saint-Pierre à Rome. Il dépensa des sommes considérables pour les objets d'or et d'argent, et les pierres précieuses, dont il la gratifia. Les papes reçurent aussi de lui de riches et innombrables présents, et pendant tout son règne il n'eut rien de plus à cœur que de rendre à la ville de Rome son antique prépondérance. Il voulut que l'église de Saint-Pierre fût non-seulement défendue et protégée par lui, mais qu'au moyen de ses dons elle surpassât en ornements et en richesses toutes les autres églises (1); et cependant, malgré cette prédilection, pendant les quarante-sept années que dura son règne, il ne put s'y rendre que quatre fois (2) pour y faire ses prières et accomplir des vœux.

XXVIII. Son dernier voyage ne fut pas seulement décidé par ces motifs de piété : le pape Léon, accablé d'outrages par les Romains, qui lui avaient arraché les yeux et coupé la langue, se vit forcé d'implorer sa protection. Étant donc venu à Rome pour rétablir dans l'Église l'ordre si profondément troublé, il y passa tout l'hiver. Ce fut alors qu'il reçut le titre d'empereur et d'auguste. Il témoigna d'abord une grande aversion pour cette dignité; car il affirmait que, malgré l'importance de la fête, il ne serait pas entré ce jour-là dans l'église, s'il avait pu prévoir les intentions du souverain pontife. Toutefois, cet événement excita la jalousie des empereurs romains (3), qui s'en montrèrent fort irrités; mais il n'opposa à leurs mauvaises dispositions qu'une grande patience, et, grâce à cette magna-

(1) Voyez Anastas., *de Vita roman. Pontif.* (dans Muratori, tom. III, part. I, p. 199).

(2) En 774, 781, 787 et 800.

(3) C'est-à-dire, des empereurs grecs.

nimité qui l'élevait si fort au-dessus d'eux, il parvint, en leur envoyant de fréquentes ambassades et en leur donnant dans ses lettres le nom de frères, à triompher de leur opiniâtreté.

XXIX. Après avoir reçu le titre d'empereur, Charles songea à réformer les lois de son peuple, dans lesquelles il avait remarqué de nombreuses imperfections. En effet, les Francs ont deux lois, qui diffèrent beaucoup entre elles dans un grand nombre de points (1). Il conçut la pensée d'y ajouter ce qui leur manquait, d'en retrancher les contradictions, et d'en corriger les vices et les mauvaises applications. Mais ce projet n'aboutit qu'à les augmenter d'un petit nombre de capitulaires qui sont demeurés imparfaits. Cependant il ordonna que toutes les lois non écrites des peuples vivant sous sa domination fussent recueillies et rédigées. Les poëmes antiques et barbares (2),

(1) La loi Salique et la loi des Ripuaires. — Ce projet de Charlemagne d'améliorer les lois des peuples soumis à sa domination, se manifeste surtout dans le premier capitulaire de l'année 802, *Capitula data missis dominicis.* (Voy. aussi la Chronique de Moissac à la même année.) Outre les additions faites à la loi Salique et à celle des Ripuaires en 803 et 806, il modifia encore par des capitulaires additionnels la loi des Lombards, celles des Bourguignons, des Allemands, et même celle des Wisigoths; car on doit regarder comme une addition à cette dernière loi l'édit donné en 812 *pro Hispanis*, et qui se rapporte aux populations gothiques établies sur le versant septentrional des Pyrénées. Les lois non écrites que Charlemagne fit recueillir et rédiger sont celles des Frisons, des Saxons et des Thuringiens. (Voy. ces lois dans Canciani, *Leges Barbarorum*.)

(2) Ces poëmes populaires, *vulgares cantilenæ*, *gentilitia carmina*, dont l'existence, bien antérieure au règne de Charlemagne, est incontestable, se chantaient ordinairement durant les repas, comme le prouve ce curieux passage de la vie de S. Ludger (Alfridus, *Vita S. Liudgeri*, liv. II, chap. I, dans Pertz, tom. II, p. 412): « Tandis qu'il était à table avec ses disciples, on lui amena un aveugle, nommé Bernlef, fort aimé du voisinage à cause de sa bonne humeur, et parce qu'il était habile à chanter les gestes et les guerres des anciens rois. » — *Ecce illo discumbente cum discipulis suis, oblatus est cæcus, vocabulo Bernlef, qui a vicinis suis valde diligebatur, eo quod esset affabilis et antiquorum actus regumque certamina bene noverat psallendo promere.* Voy. aussi les dissertations de W. Grimm sur ces anciens poëmes et les textes qu'il cite,

dans lesquels les actions et les guerres des anciens rois étaient célébrées, furent également écrits, par son ordre, pour être transmis à la postérité. Il fit encore commencer une grammaire de sa langue nationale, et donna des noms tirés de cette langue à tous les mois de l'année, dont la nomenclature usitée chez les Francs avait été jusque-là moitié latine, moitié barbare. Il distingua les vents par douze termes particuliers, tandis qu'avant lui on n'en avait pas plus de quatre pour les désigner (1). Les mois furent appelés : Janvier Wintarmanoth, Février Hornung, Mars Lentzinmanoth, Avril Ostarmanoth, Mai Winnemanoth, Juin Brachmanoth, Juillet Heuvimanoth, Août Aranmanoth, Septembre Witumanoth, Octobre Windumemanoth, Novembre Herbistmanoth, Décembre Heilagmanoth (2). Voici les noms qu'il donna aux vents : le Subsolanus (EST) fut appelé Ostroniwint, l'Eurus (E. S.) Ostsundroni, l'Euroauster (S. E.) Sundostroni, l'Auster (SUD) Sundroni, l'Austroafricus (S. O.) Sundwestroni, l'Africus (O. S.) Westsundroni, le Zéphyr (OUEST) Westroni, le Corus (O. N.) Westnordroni, le Circius (N. O.)

dans son recueil intitulé *Altdeutschen Waldern* (les forêts de la vieille Allemagne).

(1) Cette division des vents adoptée par Charlemagne diffère de celle qui est en usage aujourd'hui, en ce que l'horizon se trouvait ainsi divisé en douze parties au lieu de seize ; par conséquent l'espace compris entre l'est et le sud, au lieu de se subdiviser en trois parties, E. S. E. — S. E. — S. S. E., ne se partageait qu'en deux, S. E. et E. S., et ainsi des autres.

(2) Les noms donnés aux mois par Charlemagne ne furent pas inventés par lui, car ils étaient en usage bien antérieurement chez divers peuples germains, et notamment chez les Anglo-Saxons. Ces noms de mois avaient une signification appropriée aux différentes saisons de l'année, comme on peut le voir par le tableau suivant :

WINTARMANOTH, Janvier, *mois d'hiver.* — HORNUNG, Février, *mois de boue.* — LENTZINMANOTH, Mars, *mois du printemps.* — OSTARMANOTH, Avril, *mois de Pâques.* — WINNEMANOTH, Mai, *mois des délices.* — BRACMANOTH, Juin, *mois des défrichements.* — HEUVIMANOTH, Juillet, *mois des foins.* — ARANMANOTH, Août, *mois des moissons.* — WITUMANOTH, Septembre, *mois des vents.* — WINDUMEMANOTH, Octobre, *mois des vendanges.* — HERBITSMANOTH, Novembre, *mois d'automne.* — HEILAGMANOTH, Décembre, *mois saint.*

Nordwestroni, le Septentrion (NORD) Nordroni, l'Aquilon (N. E.) Nordostroni, le Vulturne (E. N.) Ostnordroni.

XXX. Sur la fin de sa vie, lorsque déjà il se sentait accablé par la maladie et la vieillesse, il fit venir Louis, roi d'Aquitaine, le seul fils qui lui restât de son mariage avec Hildegarde. Ensuite il réunit dans une assemblée solennelle tous les grands de l'empire, et, d'après leur avis unanime, il l'associa au trône, le déclara héritier de la dignité impériale, et, lui plaçant le diadème sur la tête, le fit proclamer empereur et auguste (1). Cet acte fut accueilli avec une grande faveur par toute l'assemblée; il parut avoir été inspiré par la volonté divine, dans l'intérêt de l'État; et il accrut encore la puissance de Charles en frappant de terreur les nations étrangères. Ayant ensuite renvoyé son fils en Aquitaine, lui-même, malgré son grand âge, partit, comme il le faisait habituellement, pour aller chasser dans les environs de son palais d'Aix. Il employa à cet exercice le reste de l'automne, et revint à Aix-la-Chapelle vers le premier jour de novembre. Tandis qu'il passait l'hiver dans cette ville, il fut, au mois de janvier, saisi d'une fièvre violente qui le contraignit à s'aliter. Recourant aussitôt au remède qu'il employait d'ordinaire pour combattre la fièvre, il s'abstint de toute nourriture, persuadé que cette diète suffirait pour chasser ou tout au moins pour adoucir la maladie; mais à la fièvre vint se joindre cette douleur de côté que les Grecs appellent pleurésie. Néanmoins il persévéra dans son abstinence, en ne soutenant son corps que par des boissons prises à de longs intervalles; et le septième jour depuis qu'il s'était mis au lit, après avoir reçu la sainte communion, il succomba, dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-septième de son règne, le cinq des calendes de février, vers la troisième heure du jour (2).

XXXI. Après l'accomplissement des lotions et des soins fu-

(1) Au mois d'août 813.

(2) Vers neuf heures du matin, le samedi 28 janvier 814. En admettant

néraires, son corps fut transporté et inhumé dans l'église, au milieu du deuil profond de tout le peuple. On avait d'abord hésité sur le choix du lieu de sa sépulture, parce que lui-même, de son vivant, n'avait rien prescrit à cet égard : mais tout le monde s'accorda pour décider qu'il ne pourrait être enseveli nulle part plus honorablement que dans cette basilique qu'il avait lui-même, à ses propres frais, fait construire à Aix, pour l'amour de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en l'honneur de la Vierge sainte et éternelle, mère du Sauveur. Il y fut inhumé le jour même de sa mort, et on éleva au-dessus de son tombeau une arcade dorée, avec son image et une inscription. L'inscription est ainsi conçue : *Dans ce tombeau repose le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui étendit glorieusement le royaume des Francs, et le gouverna avec bonheur pendant quarante-sept années. Il mourut septuagénaire, l'an du Seigneur huit cent quatorze, la septième année de l'indiction, le 5 des calendes de février* (1).

XXXII. Les approches de sa mort furent signalées par un grand nombre de présages, en sorte qu'il dut pressentir, comme tout le monde, l'événement qui le menaçait. Pendant trois années consécutives, qui ne précédèrent pas de beaucoup le terme de son existence, il y eut de fréquentes éclipses de soleil et de lune, et durant sept jours entiers on vit sur le soleil une tache noirâtre (2). La galerie qu'il avait fait élever à grands

que Charlemagne soit né le 2 avril 742 (voyez p. 6, note 5), il n'a vécu que soixante-dix ans, neuf mois et vingt-neuf jours. Mais Éginhard, en lui donnant soixante-douze ans, compte, comme années juliennes complètes, l'année de sa naissance et celle de sa mort.

(1) Remarquez que, dans cette épitaphe, Charles est appelé *grand et orthodoxe empereur*, et non pas Charles le Grand. En effet, le surnom de Grand, *Carolus Magnus*, *Charlemagne*, ne commença à lui être donné que quelque temps après sa mort.

(2) Éginhard, dans ses Annales, année 807, explique lui même d'une manière toute naturelle la cause de cette tache, qui fut remarquée sept ans avant la mort de Charlemagne, et qu'il attribue au passage de Mercure sur

frais entre l'église et son palais s'écroula tout à coup le jour de l'Ascension, et fut détruite jusque dans ses fondements, de même le pont de bois construit, par ses ordres, sur le Rhin, près de Mayence, qui avait coûté dix années de travaux énormes, et qui, par son admirable structure, semblait devoir durer éternellement, fut dévoré en trois heures par un incendie fortuit, et si complétement, qu'à l'exception de ce qui était recouvert par les eaux, il n'en resta pas une solive. Dans sa dernière expédition en Saxe contre Godefrid, roi des Danois, un jour qu'étant sorti du camp avant le lever du soleil il venait de se mettre en marche, il vit tout à coup descendre du ciel un météore d'une lumière éclatante qui, par un temps serein, traversa l'air de droite à gauche; et pendant que tout le monde admirait ce prodige et cherchait à l'interpréter, le cheval sur lequel le roi était monté tomba la tête en avant, et le renversa à terre avec tant de violence que l'agrafe de sa saie en fut arrachée, son baudrier brisé, et que lui-même, après avoir été sur-le-champ débarrassé de ses armes par les officiers qui l'entouraient, ne put se relever sans leur aide. Un javelot, qu'il tenait par hasard à la main au moment de l'accident, fut emporté si loin qu'on ne le retrouva qu'à une distance de plus de vingt pieds (1). A tous ces indices vinrent se

le soleil. « L'on vit, dit-il, pendant plus de huit jours (à partir du 17 mars), comme une petite tache noire sur le soleil, un peu plus haut que le milieu de cet astre. » Des nuages empêchèrent d'observer la fin de cette éclipse. (Voy. ci-après les Annales.)

(1) Ce phénomène électrique fut sans doute accompagné d'une détonation, dont Éginhard a oublié de parler. C'est une chose fort rare, mais qui cependant n'est pas sans exemple, de voir la foudre éclater par un temps parfaitement serein. M. Arago, dans sa Notice sur le tonnerre (*Annuaire du Bureau des longitudes pour l'année* 1838, p. 298, § 50), s'appuyant sur les témoignages de Sénèque (*Questions nat.*, liv. I, § I), d'Anaximandre (*Questions nat.*, liv. II, § 18), de Senebier (*Journal de Physique*, tom. XXX, pag. 245), et surtout sur celui de Volney, en admet la possibilité. On pourrait encore citer un fait de la même nature rapporté par Éginhard dans ses Annales, ann. 823.

joindre de fréquentes secousses qui agitèrent le palais d'Aix, et le continuel craquement des lambris dans les édifices qu'il habitait ; la basilique, dans laquelle il fut plus tard enseveli, fut aussi frappée par le feu du ciel, et la boule d'or qui décorait le faîte du toit, brisée par la foudre, alla retomber sur la maison de l'évêque, contiguë à l'église. Il y avait dans la même basilique, sur la frise de la corniche qui, entre les arceaux supérieurs et inférieurs, régnait intérieurement tout autour de l'édifice, une inscription en cinabre, indiquant le nom de celui qui avait élevé le monument. Dans la dernière ligne on lisait ces mots : *Charles prince*. Or, quelques personnes remarquèrent que, l'année même de sa mort, quelques mois auparavant, les lettres qui formaient le mot *prince* étaient tellement effacées qu'on ne pouvait plus du tout les distinguer. Mais le roi feignit de ne pas comprendre ces avertissements que nous venons de rapporter, ou bien il y resta indifférent, comme s'ils n'intéressaient aucunement sa destinée.

XXXIII. Il avait résolu de régler par testament ce qu'il voulait laisser à ses filles et aux enfants qu'il avait eus de ses concubines. Mais cet acte, commencé trop tard, ne put être achevé. Cependant, trois ans avant de mourir, il fit la distribution de ses trésors, de son argent, de ses vêtements et de tout son mobilier, en présence de ses amis et de ses officiers, les prenant à témoin, afin que leur suffrage assurât après sa mort l'exécution de ce partage ; et il consigna ses intentions à cet égard dans un écrit sommaire dont voici les dispositions et le texte :

« AU NOM DU SEIGNEUR DIEU TOUT-PUISSANT LE PÈRE, LE
« FILS ET LE SAINT-ESPRIT. Inventaire et partage faits par le
« très-glorieux et très-pieux seigneur, Charles empereur auguste,
« l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ 811, la
« quarante-troisième année de son règne en France, la trente-
« septième de son règne en Italie, la onzième de son empire,

« la quatrième de l'indiction. Ce partage, que des considéra-
« tions de piété et de prudence l'ont engagé à faire et qu'il a,
« grâce à Dieu, accompli, comprend l'argent et tous les trésors
« qui se sont trouvés ce jour-là dans sa chambre. Par cet acte,
« il a voulu surtout pourvoir non-seulement à ce que la distri-
« bution d'aumônes que les chrétiens ont coutume de faire
« solennellement avec leurs biens se fît pour lui avec ses pro-
« pres deniers d'une manière régulière et raisonnable, mais
« encore à ce que ses héritiers, n'ayant désormais aucune in-
« certitude sur ce qui devait leur revenir, pussent reconnaître
« clairement et se partager, suivant la division établie, sans
« procès ni contestation, leurs parts respectives. C'est donc
« dans cette intention et dans ce but que tous les objets et
« tous les meubles tant en or qu'en argent, toutes les pierres
« précieuses et les ornements royaux que l'on a pu, comme il
« est dit, trouver ce jour-là dans sa chambre, ont été par lui
« divisés d'abord en trois grands lots; et qu'ensuite, subdivi-
« sant ces lots, il a fait des deux premiers vingt et une parts,
« et réservé le troisième dans son entier. Cette division des deux
« premiers lots en vingt et une parts est basée sur un pareil
« nombre de villes métropolitaines existant, comme on sait,
« dans son royaume, afin que chacune de ces métropoles re-
« çoive à titre d'aumône, par les mains de ses héritiers et de
« ses amis, une desdites parts, et que l'archevêque, qui sera
« alors l'administrateur de l'église métropolitaine et recevra la
« part destinée à son église, la distribue de manière qu'un tiers
« soit pour son église, et les deux autres répartis entre ses suf-
« fragants. Les parts qui ont été faites des deux premiers lots,
« et qui sont au nombre de vingt et une, comme les villes
« métropolitaines, ont été séparées les unes des autres. Chaque
« part a été renfermée dans un coffre séparé, avec une étiquette
« qui porte le nom de la ville à laquelle elle est destinée. Les
« noms des métropoles auxquelles cette aumône ou largesse
« doit être distribuée sont : Rome, Ravenne, Milan, Fréjus,

« Grado, Cologne, Mayence, *Juvarum* appelé aussi Salzbourg, « Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, « Vienne, Moutier-en-Tarantaise, Embrun, Bordeaux, Tours « et Bourges (1). Quant au troisième lot, qu'il avait réservé « intégralement, voici sa destination : Après avoir partagé, « comme on vient de le dire, les deux premiers lots et les avoir « mis sous le scellé, il voulut conserver l'usage habituel de celui-ci, « comme d'une chose dont la propriété n'était aliénée par l'o- « bligation d'aucun vœu ; et il décida qu'il en serait ainsi tant « qu'il vivrait, ou qu'il croirait que l'usage de ce lot pourrait « lui être nécessaire. Mais après sa mort ou son renoncement « volontaire aux choses de ce monde, ce même lot devait « être subdivisé en quatre parts : son intention était que la « première fût jointe aux vingt et une parts dont nous avons « déjà parlé; la seconde, attribuée à ses fils, à ses filles, aux « fils et aux filles de ses fils, et répartie entre eux d'une ma- « nière juste et raisonnable ; la troisième, consacrée, suivant « l'usage des chrétiens, aux besoins des pauvres; enfin, la

(1) On comptait vingt-quatre métropoles dans l'empire des Francs. Les métropoles omises sont Eauze (*Elusa*), Aix en Provence et Narbonne. On explique assez facilement l'omission des deux premières. Eauze, métropole de la Novempopulanie, ayant été détruite de fond en comble par les Vandales (et non par les Nortmans, comme le disent les auteurs du *Gall. christ*,), le siége métropolitain de la province, réuni provisoirement à celui de Bordeaux, ne fut transféré à l'église d'Auch que vers 845. L'église d'Aix, métropole de la seconde Narbonnaise, parait avoir perdu vers 596, après le pontificat de Pientius, son titre de métropole, qu'elle réclama vainement au concile de Francfort en 794, et qui ne lui fut rendu que vers 828, sous Louis-le-Débonnaire. Pendant tout cet intervalle on l'avait regardée comme un évêché suffragant de la métropole d'Arles. Mais il est bien difficile d'expliquer l'omission d'une métropole aussi célèbre que celle de Narbonne, d'autant plus que son archevêque, Néfrid, qui occupa le siége archiépiscopal pendant plus de vingt-trois ans, de 799 à 822, fut chargé, par Charlemagne lui-même, de plusieurs missions importantes, et entre autres d'assister comme délégué impérial, *missus dominicus*, au sixième concile d'Arles en 813. Consultez à cet égard ce que dit le Père Le Cointe (ann. 811, num. 8), et voyez les notes de Baluze, *Capitularia Reg. Francorum*, II, 1071.

« quatrième, distribuée de la même manière, à titre d'aumône,
« entre les serviteurs et les servantes du palais pour leur existence. A ce troisième lot dont on vient de parler, et qui « consiste, comme les deux premiers, en or et en argent, le « testateur a voulu joindre tous les vases, tous les utensiles « d'airain, de fer ou d'autre métal, les armes, les vêtements, « tous les objets mobiliers plus ou moins précieux destinés à « divers usages, tels que courtines (1), couvertures, tapisseries, étoffes de laine (2), cuirs, selles (3), et tout ce qui « sera trouvé ce jour-là dans sa chambre et dans son vestiaire, « afin que la quantité des parts en soit augmentée, et qu'ainsi la « distribution de l'aumône puisse s'étendre à un plus grand « nombre. Quant à sa chapelle, c'est-à-dire aux objets du service ecclésiastique, tant ceux qu'il a fait faire ou qu'il a lui-même « recueillis, que ceux qui proviennent de l'héritage de son « père, il ordonna que le tout demeurât dans son intégrité, et « qu'il n'en fût point fait de partage. Cependant s'il se trouvait « des vases, des livres ou quelques ornements que l'on sût « bien positivement n'avoir pas été consacrés par lui à cette « chapelle, celui qui en aurait envie pourrait, en payant le prix « suivant une juste estimation, les acquérir et les posséder. De « même pour les livres, dont il avait amassé dans sa bibliothèque « une grande quantité, il décida que ceux qui voudraient les « avoir pourraient les acheter à leur juste valeur, et que l'argent « qui en proviendrait serait distribué aux pauvres (4). Au nombre

(1) Tentures de lits et d'appartements, en allemand *gardinen*, rideaux.

(2) *Filtrum* signifie proprement *feutre*, *filz* en allemand, drap de laine sans tissure, façonné par l'eau, et dont on se servait pour les housses de chevaux et pour les tentes. Voyez le Gloss. de Du Cange au mot *feltrum*.

(3) *Sagmata*, selles pour les bêtes de somme, bâts.

(4) On n'a pas d'autres renseignements sur cette nombreuse bibliothèque réunie par Charlemagne. Cependant il est probable que, malgré la faculté qu'il laissa dans son testament, elle ne fut pas entièrement dispersée après sa mort, puisque nous retrouvons encore à la fin du neuvième siècle une bibliothèque du Palais (*libri in thesauro*) dont Charles le Chauve, par le chapitre 12 du capitulaire daté de Quierzy le 1er juillet 877 (dans Baluze,

« des trésors et des meubles précieux qui lui appartenaient, on « sait qu'il y avait trois tables d'argent, et une d'or d'une di« mension et d'un poids considérables. Voici ce qu'il résolut et « disposa au sujet de ces tables : l'une d'elles, de forme car« rée, sur laquelle est représentée la ville de Constantinople, « devait être jointe aux autres dons destinés à la basilique de « Saint-Pierre de Rome et y être transportée ; l'autre, de forme « ronde, ornée d'une vue de la ville de Rome, devait être « donnée à l'église cathédrale de Ravenne ; la troisième, qui « surpasse de beaucoup les deux autres par la beauté du tra« vail comme par le poids, et qui, formée de trois cercles, « contient une description de l'univers entier, tracée avec au« tant d'art que de délicatesse (1), était destinée, ainsi que la table

II, 264), ordonne le partage entre son fils, l'abbaye de Saint-Denis et l'abbaye de Sainte-Marie de Compiègne. Au reste, il semble que le goût des livres ait été héréditaire chez les Carlovingiens ; car la bibliothèque, que Charlemagne augmenta sans doute de beaucoup, avait été commencée par son père, Pépin le Bref, comme cela résulte de la lettre écrite à ce prince par le pape Paul I[er], en 758 : *Direximus etiam excellentissimæ Præcellentiæ Vestræ et libros, quantos reperire potuimus, id est Antiphonale et Responsale, insimul Artem grammaticam Aristotelis, Dionysii Ariopagitæ libros, Geometricam, Orthographiam, Grammaticam, omnes græco eloquio scriptores, nec non et horologium nocturnum.* (Bouq., V, 513, C.)

(1) On voit dans Thégan, chap. 8, que, de tous les trésors de Charlemagne, Louis le Débonnaire ne se réserva, en mémoire de son père que cette table « formée de trois cercles, ce qui la faisait paraître l'assemblage de trois boucliers réunis ; « *quæ triformis est, in modum quasi tres clypei in unum conjuncti.* » Elle resta dans le trésor impérial à Aix-la Chapelle ; mais, en 842, Lothaire, à l'approche de ses frères, la fit enlever avec tout ce qu'il y avait de précieux dans le palais, et la fit couper en morceaux pour distribuer le métal à ses partisans. C'est ce que nous apprennent les Annales de Saint-Bertin (dans Bouq., VII, 61, A ; ou Pertz, II) qui la décrivent « comme un disque d'argent d'une grandeur et d'une beauté remarquable, sur laquelle brillaient, sculptés en relief et occupant des espaces distincts, la description du globe terrestre, les constellations et les mouvements des diverses planètes » ; *disco miræ magnitudinis ac pulchritudinis in quo et orbis totius descriptio et astrorum consideratio et varius planetarum discursus, divisis ab invicem spatiis, signis eminentioribus sculpta radiabant.*

« d'or que l'on a déjà dit être la quatrième, à augmenter le « lot qui devait être réparti entre ses héritiers et distribué « en aumônes (1). Cet acte et les dispositions qu'il renferme « furent faits et réglés en présence des évêques, des abbés « et des comtes qui purent y assister, et dont les noms sui- « vent. Évêques : Hildebald (2), Riculf (3), Arnon (4), Wol- « faire (5), Bernoin (6), Laidrad (7), Jean (8), Théodulf (9), « Jessé (10), Heiton (11), Waltgaud (12). Abbés : Friedgis (13),

(1) Les éditeurs, et M. Guizot dans sa traduction, commencent ici un nouveau chapitre; mais cette division est évidemment défectueuse, puisque l'acte continue. Nous avons cru devoir conserver la division adoptée par M. Pertz.

(2) Hildebald, archevêque de Cologne de 785 à 818, et archichapelain de Charlemagne. Ce fut lui qui assista l'empereur à son lit de mort, et lui administra les derniers sacrements; Thégan l'appelle à cette occasion *familiarissimum imperatoris.*

(3) Rieulf, archevêque de Mayence, fondateur du monastère de Saint-Alban, sacré le 4 mars 788, mourut le 9 août 813.

(4) Arnon, archevêque de Salzbourg, mort le 24 janv. 821. Voy. Hansiz, *German. sacra*, II, 97.

(5) Wolfaire, archevêque de Reims vers 802, suiv. Marlot, ou seulement depuis 808, suiv. le *Nov. Gall. Christ.*, chancelier de Louis le Débonnaire en 811, mourut le 15 août 816.

(6) Bernoin, archevêque de Besançon, mort le 12 août 839.

(7) Laidrad, archevêque de Lyon depuis 798; il avait été bibliothécaire de Charlemagne.

(8) Jean, archevêque d'Arles, mourut en 819, suiv. Saxius.

(9) Théodulf, évêque d'Orléans dès 788, mourut le 18 septembre 821. Sur la vie politique et sur les écrits de ce prélat célèbre, voyez *Nova Gall. Christ.*; Duchesne, *Hist. Franc.*, III, 336; *Hist. littéraire de la Fr.*, IV, 459; et Guizot, *Hist. de la Civilisat.*, II, 21.

(10) Jessé, évêque d'Amiens dès 799, prit dans la suite, ainsi que Théodulf, une part active aux troubles qui agitèrent le règne de Louis le Débonnaire, et mourut en Italie, où il s'était refugié, au commencement de septembre 836.

(11) Heiton, évêque de Bâle, et abbé de Reichnaw (*Augia Dives*), mourut dans ce monastère en 836.

(12) Waltgaud, évêque de Liége en 810, mort le 3 avril, vers l'an 836.

(13) Friedgis, abbé de Saint-Martin de Tours et de Cormery, successeur d'Alcuin vers 804.

« Adalung (1), Angilbert (2), Irminon (3). Comtes : Wala-
« chon (4), Méginher, Othulf, Étienne, Unroch, Burchard,
« Méginhard, Hatton, Richwin, Édon, Ercangaire, Gérold,
« Béro, Hildiger, Rocculf. »

Après la mort de Charles, son fils Louis, qui, par la volonté de Dieu, lui succéda sur le trône, prit connaissance de cet écrit, et fit accomplir le plus promptement possible, et avec un soin religieux, toutes les dispositions qu'il contenait.

(1) Adalung, abbé de Saint-Waast d'Arras, prit, dans la suite, parti pour Louis le Débonnaire contre Lothaire. Les auteurs du *Gall. Christ.* (1re édit.) placent sa mort en 830; la Chroniq. du monastère de Saint-Amand, en 837.

(2) Angilbert, abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, qui prit le pseudonyme d'Homère dans l'école palatine, fut d'abord primicier du palais de Pépin, roi d'Italie, duc de la France maritime, secrétaire et premier ministre de Charlemagne. Élevé à la cour, il forma une liaison secrète avec une des filles de l'empereur, Berthe, dont il eut deux fils naturels, Harnid et l'historien Nithard. Charlemagne consentit plus tard à légitimer cette union. Ce fut en 790, à la suite d'un vœu fait pendant une maladie, qu'Angilbert se retira dans le monastère de Saint-Riquier, du consentement de sa femme, qui prit le voile en même temps. Il fut élu abbé vers 793, et mourut le 18 janvier 814. Voyez l'*Hist litt. de la France*, IV, 414.

(3) Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, mourut antérieurement à 829, assez probablement le 30 avril 826.

(4) Walachon, ou Wala, frère consanguin de saint Adalhard, abbé de Corbie, et parent de Charlemagne par son père, embrassa plus tard la vie monastique, succéda à son frère en 826, et mourut le 12 septembre 836. Voyez dans les *Acta SS. ord. S. Benedict.*, part. I, sæc. IV, p. 464; dans Bouq., VI, 279; et dans Pertz, I, sa vie composée par Paschasius Radbertus.

ANNALES DES FRANCS

DE L'ANNÉE 741 A L'ANNEE 829.

ANNALES DES FRANCS.

PÉPIN ET CARLOMAN.

741.

En cette année mourut (1) Charles, maire du palais, laissant pour héritiers trois fils, Carloman, Pépin et Grifon : Grifon, le plus jeune, avait pour mère Suanildis, nièce d'Odillon, duc des Bavarois (2). Elle fit naître en lui, par ses méchants conseils, l'espérance de se rendre maître de tout le royaume, au point qu'il s'empara sur-le-champ de la cité de Laon, et déclara la guerre à ses frères. Ceux-ci rassemblent promptement une armée, assiégent Laon, acceptent la capitulation de Grifon, et songent ensuite à organiser le royaume et les provinces, et à recouvrer tout ce qui, après la mort de leur père, s'était séparé de la confédération des Francs. Au moment d'entreprendre une expédition lointaine, ils voulurent assurer la paix intérieure de leurs États. Carloman s'assura donc de Grifon en le faisant enfermer à Neufchâteau (3), près de la forêt des Ardennes ; et il paraît qu'il le retint dans cette prison jusqu'au moment où lui-même partit pour Rome.

742.

Carloman et Pépin, maîtres du royaume des Francs, voulant d'abord recouvrer l'Aquitaine sur Hunold, duc de cette

(1) Le 22 octobre, à l'âge de cinquante-deux ans.

(2) Carloman et Pépin étaient fils de Rotrude, morte en 724.

(3) Neufchâteau, aujourd'hui petite ville du duché de Luxembourg (Belgique), à 12 lieues E. de Mézières.

province, l'envahissent avec une armée, s'emparent d'un château nommé Loches (1), et, avant de se retirer, partagent, au lieu dit le Vieux-Poitiers, le royaume qu'ils administraient en commun (2). La même année, après être revenu dans ses États, Carloman entre dans le pays des Allemands avec une armée, et ravage par le fer et le feu cette contrée, qui avait également déserté la confédération franque.

743.

Carloman et Pépin réunissent leurs troupes pour marcher contre Odillon, duc des Bavarois : ils lui livrent combat et dispersent son armée. Ils reviennent ensemble de cette expédition; puis Carloman repart seul pour la Saxe, s'empare du château nommé Hoch-Seeburg (3), et reçoit la soumission du Saxon Théodoric, qui commandait cette forteresse.

744.

De nouveau, les deux frères Carloman et Pépin se réunissent pour envahir la Saxe; ils reçoivent une seconde fois la soumission de Théodoric.

745.

746.

En cette année (4) Carloman découvrit à son frère Pépin le

(1) Loches, dans la Touraine, à 8 lieues S. S. E. de Tours (Indre-et-Loire).

(2) Il s'agit ici, suivant Eckhart et D. Bouquet, du partage des provinces laissées par Charles Martel à Grifon, et dont ses deux frères l'avaient dépouillé. — Le Vieux-Poitiers, *Limonum, Lemunum*, dans la table de Peutinger, était situé à 5 lieues N. N. E. de Poitiers, à peu de distance du Clain, vers l'embouchure de cette rivière dans la Vienne.

(3) Hoch-Seeburg (*haut château du Lac*), près de deux grands lacs, sur les confins de la Saxe et de la Thuringe, à 6 lieues S. E. de Mansfeld et 5 lieues N. O. de Merseburg. Aujourd'hui Seeburg, dans le comté de Mansfeld (Prusse).

(4) Cette année porte dans les manuscrits la rubrique de 745, et l'erreur

projet qu'il avait formé depuis longtemps d'abandonner la vie mondaine pour servir Dieu sous l'habit monastique. En conséquence, Pépin renonce à l'expédition de cette année pour accomplir les vœux de Carloman et préparer son voyage. En effet, celui-ci avait résolu de partir pour Rome, et Pépin prit ses mesures pour que son frère pût honorablement, et d'une manière digne de son rang, se rendre où il désirait aller.

747.

Carloman, arrivé à Rome, abandonna la gloire mondaine pour changer d'habit, et bâtit sur le mont Soracte un monastère en l'honneur de saint Sylvestre, dans le lieu où, suivant la tradition, s'était autrefois caché saint Sylvestre au temps de la persécution faite sous Constantin. Il y demeura quelque temps; mais, prenant ensuite un meilleur parti, il abandonna cette résidence pour venir se consacrer au service de Dieu dans le monastère de Saint-Benoît (1), situé dans la province du Samnium, près du mont Cassin; et là il prit l'habit monastique.

d'un an se continue jusqu'à l'année 751. Elle provient sans doute de ce qu'Éginhard a omis les faits appartenant à l'année 745. Nous avons cru devoir rétablir l'ordre chronologique.

(1) On voit encore de nos jours, dans l'église de ce monastère, une chapelle dédiée à saint Carloman, et remarquable par les fresques et les mosaïques dont elle est ornée.

PÉPIN.

748.

Le frère de Carloman et de Pépin, Grifon, ne voulant point rester le sujet de son frère Pépin, quoiqu'il pût vivre sous lui honorablement, réunit quelques troupes et s'enfuit en Saxe. Là, il rassembla une armée de Saxons, et vint camper sur le fleuve Ocker, au lieu nommé Orheim (1). Pépin, à la tête des Francs, prit son chemin par la Thuringe, entra en Saxe pour s'opposer aux mauvais desseins de son frère, et s'arrêta sur le fleuve Missaha, au lieu appelé Skahningen (2). Cependant il n'y eut point de combat livré, et ils s'éloignèrent volontairement.

749.

Grifon, se défiant du dévouement des Saxons, gagna la Bavière, et, à l'aide des troupes nombreuses qui lui arrivaient du pays des Francs, se rendit maître de ce duché, reçut la soumission de Tassillon et d'Hiltrude, et se réunit à Swithger, qui lui amenait des secours. Dès que ces événements parvinrent à la connaissance de Pépin, il partit pour la Bavière à la tête d'une puissante armée, fit prisonnier son frère Grifon et tous ceux qui étaient avec lui ou qui étaient venus le joindre, et rétablit Tassillon dans son duché. De retour dans ses États, il donna à Grifon douze comtés, apanage ordinaire des ducs. Mais celui-ci ne se trouva pas content d'un tel bienfait, car, la même année, il s'enfuit auprès de Waifre, duc d'Aquitaine.

(1) Aujourd'hui Orem, sur l'Ocker, au-dessus de Wolfenbuttel, dans le Hanovre, sur la limite du duché de Brunswick.

(2) Schœningen, sur la petite rivière de Meissau, dans le duché de Brunswick.

750 (1).

Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Folrad, prêtre chapelain, furent envoyés à Rome vers le pape Zacharie pour consulter le pontife au sujet des rois qui existaient alors chez les Francs, et qui portaient seulement le nom de roi, sans jouir en rien de l'autorité royale. Ce pape les chargea de répondre qu'il valait mieux donner le titre de roi, à celui qui exerçait la puissance souveraine, et accorda son autorisation pour que Pépin fût établi roi des Francs.

751.

En cette année, conformément à la sanction du pontife de Rome, Pépin fut appelé roi des Francs; et, pour être rendu plus digne de cet honneur, il reçut l'onction sacrée des mains de Boniface, de sainte mémoire, archevêque et martyr; puis, suivant la coutume des Francs, il fut élevé sur le trône dans la ville de Soissons. Quant à Childéric, qui portait un vain titre de roi, on lui coupa les cheveux, et on le relégua dans un monastère.

752.

753.

Cette année, le roi Pépin entra en Saxe avec une armée nombreuse. Après lui avoir opposé une résistance opiniâtre, les Saxons vaincus furent refoulés ; et il parvint jusqu'au lieu que l'on appelle Rehme (2), situé sur le Weser. Dans cette expédition, l'archevêque Hildigaire (3) fut tué sur une montagne nommée Iburg (4). Comme le roi revenait de la Saxe, on

(1) Pour cette année et l'année suivante, compar. *Annales Lauriss. minores*. Pertz, I, 116.

(2) Rehme, sur le Weser, au-dessus de Minden.

(3) Hildigaire, archevêque de Cologne.

(4) Dans la principauté d'Osnabruck (Hanovre).

lui annonça que son frère Grifon avait péri, et il apprit en même temps quel était l'auteur et quelles étaient les circonstances de cette mort (1). Cette même année (2), le pape Étienne vint trouver Pépin à Quierzy (3), pour lui demander de protéger sa personne et l'Église romaine contre les attaques des Lombards. Le frère du roi, Carloman, qui s'était fait moine, y vint aussi par ordre de son abbé, pour combattre auprès de son frère les sollicitations du pape. On pense cependant qu'il ne le fit qu'à regret, car il n'osait pas mépriser la volonté de son abbé, et, d'autre part, son abbé n'osait pas résister aux ordres du roi des Lombards, qui lui avait prescrit cette démarche.

754.

Le pape Étienne, après avoir reçu du roi l'assurance qu'il prendrait la défense de l'Église romaine, le consacra avec l'huile sainte pour honorer en lui la dignité royale; il consacra en même temps les deux fils du roi, Charles et Carloman, et passa en France tout l'hiver. Cette même année, Boniface, archevêque de Mayence, prêchant en Frise la parole de Dieu, fut massacré par les païens, et reçut ainsi la couronne du martyre (4).

755.

Sur l'invitation et les prières du pontife romain, Pépin entre en Italie avec une puissante armée, pour exiger les réparations dues à l'Église de Saint-Pierre. La résistance des Lombards, qui voulurent défendre les portes de l'Italie, obligea de

(1) Grifon, fuyant chez les Lombards, fut tué près de Saint-Jean-de-Maurienne, dans un combat contre Thédouin, comte de Vienne, et Frédéric comte de la Bourgogne transjurane.

(2) Ce fait appartient à l'année suivante.

(3) Quierzy, sur l'Oise, dans l'Ile-de-Fr., à 8 lieues O. de Laon (Aisne).

(4) Cet événement doit être reporté à l'année suivante. Voy. Mabillon, *Ann. Bened.*, *a.* 755.

livrer dans ces défilés des combats opiniâtres. Mais ils finirent par céder, et toutes les troupes des Francs traversèrent les montagnes sans beaucoup de peine, malgré les difficultés de la route. Astolphe, roi des Lombards, n'ayant pas osé en venir aux mains, fut assiégé par Pépin dans la cité de Pavie; et ce prince ne consentit à lever le siége qu'après avoir reçu quarante otages pour garantie que tout ce qui avait été enlevé à l'Église romaine lui serait restitué. Les quarante otages ayant été livrés et les promesses affirmées par serment, Pépin reprit le chemin de ses États, et renvoya à Rome le pape Étienne avec le prêtre chapelain Fulrad et un corps de Francs assez considérable. Avant que le roi fût revenu d'Italie, le moine Carloman, son frère, qui s'était arrêté dans la cité de Vienne avec la reine Bertrade, y fut saisi de la fièvre, et mourut (1). Son corps fut, par l'ordre du roi, transporté dans le monastère de Saint-Benoît, où il avait pris l'habit monastique.

756.

Astolphe, roi des Lombards, bien qu'il eût donné des otages l'année précédente, et qu'il se fût engagé par serment, ainsi que les grands de son royaume, à restituer ce qu'il avait enlevé à l'Église romaine, ne remplit aucun de ses engagements. Pépin entre donc une seconde fois en Italie avec une armée; il assiége Astolphe, qui s'était encore renfermé dans la cité de Pavie, et le force par là à l'accomplissement de ses promesses. Il se fit rendre Ravenne, la Pentapole et tout l'exarchat de Ravenne, pour en faire don à saint Pierre; puis il revint dans la Gaule. Après son départ, Astolphe se mit à chercher dans sa tête de nouveaux moyens, non pas tant de ne pas exécuter les promesses qu'il avait faites, que de revenir, à force de ruse,

(1) La mort de Carloman doit être reportée à l'année précédente. Il mourut la veille des nones de décembre (4 décemb.) 754, suivant le nécrologe de Flavigny. (Voyez Eckhart, *Comment.*, I, 532.)

sur ce qui avait été exécuté ; mais il fit à la chasse une chute de cheval, et la maladie dont il fut attaqué à la suite de cet accident le conduisit en peu de jours au tombeau. Didier, qui était son connétable, lui succéda sur le trône.

757.

L'empereur Constantin envoya au roi Pépin un grand nombre de présents, et entre autres un orgue. Ces présents lui furent apportés dans son domaine de Compiègne, où il tenait alors l'assemblée générale des Francs. Tassillon, duc des Bavarois, avec les principaux de sa nation, y vint aussi. Suivant la coutume des Francs, il prêta serment comme vassal entre les mains du roi, et promit fidélité tant à ce prince qu'à ses fils Charles et Carloman, en jurant sur les reliques de saint Denys. Ce serment fut renouvelé sur les corps de saint Martin et de saint Germain, et il promit, dans les mêmes termes, de servir fidèlement ses maîtres pendant tous les jours de sa vie. De même tous les chefs et tous les anciens parmi les Bavarois, qui se trouvaient avec lui en présence de Pépin, jurèrent dans ces saints lieux de garder fidélité à ce prince et à ses fils.

758.

Le roi Pépin envahit la Saxe avec une armée. Malgré la courageuse résistance des Saxons et leurs efforts pour défendre les points qu'ils avaient fortifiés, il attaque leurs postes, les culbute, et pénètre à travers les retranchements par lesquels ils s'efforçaient de lui fermer l'entrée de leur pays. Après avoir livré çà et là des combats dans lesquels périt une grande multitude de Saxons, il les força de promettre qu'ils se soumettraient à sa domination, et que chaque année, pour lui faire honneur, ils enverraient à l'assemblée générale des Francs un présent de trois cents chevaux. Ces conventions une fois réglées, il voulut, pour en assurer l'exécution, les placer sous la sauvegarde des

rites particuliers aux Saxons; puis il revint dans la Gaule avec son armée.

759.

Il naquit un fils au roi, qui voulut qu'on l'appelât de son nom Pépin. Mais cet enfant lui fut enlevé par une mort prématurée, trois ans après sa naissance. Cette année, le roi célébra la Nativité du Seigneur à Longlare (1), et la Pâque à Jupille (2). Il ne sortit point des frontières de son royaume.

760.

Waifre, duc d'Aquitaine, retenait certains domaines qui appartenaient à des églises établies sous la protection de Pépin, et refusait de les rendre aux vénérables recteurs de ces saints lieux, sans même daigner entendre les avertissements que le roi lui adressait par ses députés. Son obstination lui attira la guerre. Pépin rassembla des troupes de tous côtés, et entra en Aquitaine, déclarant qu'il saurait faire rendre aux églises, par la force des armes, les biens qui leur appartenaient, et tous les droits qui leur étaient dus. Mais ce prince s'étant arrêté dans le lieu nommé Doué (3), pour y placer son camp, Waifre, qui n'osait pas risquer une bataille, lui envoya des députés, et promit de se soumettre à ses ordres, de rétablir les églises dans tous leurs droits, et de livrer les otages qu'on lui désignerait. Il donna même deux des principaux de sa nation, Adalgarius et Ithérius; et par cette démarche il apaisa si bien la colère du roi,

(1) Ce château royal était probablement situé dans l'endroit qui porte aujourd'hui par abréviation le nom de Glaire, à une demi-lieue N.-O. de Sedan, sur la rive gauche de la Meuse (Ardennes).

(2) Jupille, sur la rive droite de la Meuse, à 1 lieue E. de Liége, aujourd'hui bourg de la province de Liége (Belgique).

(3) Doué, petite ville de l'Anjou, située près de la Loire, à 4 lieues S. O. de Saumur. On y voit encore des ruines romaines, et les restes d'un ancien château des ducs d'Aquitaine (Maine-et-Loire).

que ce prince renonça sur-le-champ à lui faire la guerre. Pépin, après avoir reçu les otages, comme garants des promesses qui lui avaient été faites, s'abstint de toute hostilité, rentra dans ses États, congédia son armée, et passa l'hiver dans sa terre de Quierzy, où il célébra les fêtes de Noël et de Pâques.

761.

Cependant le duc Waifre, malgré les otages qu'il avait donnés et les serments qu'il avait faits, jugea plus à propos de tirer vengeance de la guerre dont il avait eu à souffrir l'année précédente, et fit avancer jusqu'à la cité de Châlons son armée, pour qu'elle ravageât les possessions des Francs. Dès que le roi Pépin, qui tenait alors l'assemblée générale dans sa terre de Duren (1), apprit cette nouvelle, il se hâta de rassembler des troupes de tous côtés ; et étant entré en Aquitaine avec des forces considérables, il s'empara de plusieurs villes et châteaux, dont les principaux furent Bourbon, Chantelle et Clermont (2). Quelques-uns se rendirent volontairement au vainqueur, et surtout les châteaux d'Auvergne, qui souffraient le plus de la guerre. Cependant le roi, après avoir ravagé par le fer et le feu tout ce qu'il trouva hors des villes fortifiées, et s'être avancé jusqu'à la cité de Limoges, revint sur ses pas, et alla passer l'hiver dans sa terre de Quierzy, où il célébra les fêtes de Noël et de Pâques. Dans cette expédition, Pépin fut accompagné par Charles, son fils aîné, qui recueillit après la mort de son père la totalité de l'empire.

762.

Le roi Pépin désirant terminer la guerre qu'il avait entreprise, entra de nouveau dans la province d'Aquitaine avec des

(1) Duren ou Doren, sur la Roër, à 6 lieues E. d'Aix-la-Chapelle, entre cette ville et Cologne (Province Rhénane, Prusse).

(2) Bourbon-l'Archambault et Chantelle-le-Château, dans le Bourbonnais (Allier) ; Clermont-Ferrand, en Auvergne (Puy-de-Dôme).

troupes nombreuses ; et, après s'être emparé de la cité de Bourges et du château de Thouars (1), il se retira et vint passer l'hiver dans son domaine de Gentilly (2), où il célébra les fêtes de Noël et la solennité de Pâques.

763.

Au retour de la saison favorable, le roi tint une assemblée à Nevers ; puis, après avoir réuni des troupes de tous côtés, il marcha de nouveau sur l'Aquitaine, et, ravageant par le fer et le feu tout ce qui était en dehors des villes fortifiées, il parvint jusqu'à la cité de Cahors. Il ramena ensuite dans ses États son armée tout entière, en prenant sa route par Limoges. Ce fut alors que Tassillon, duc de Bavière, feignant par ruse d'être tombé malade, abandonna l'expédition pour retourner dans son pays : là, s'étant affermi dans la résolution de se rendre indépendant, il fit le serment de ne plus jamais paraître en présence du roi. — Pépin, après avoir congédié son armée, s'arrêta à Longlare pour y passer l'hiver, et ce fut là qu'il célébra les fêtes de Noël et de Pâques. Il y eut cette année un hiver si dur et si rigoureux, qu'il semble ne pouvoir être comparé, pour la violence du froid, à aucun hiver des années précédentes.

764.

Cependant le roi Pépin, dont l'activité se partageait entre les deux guerres qu'il avait maintenant à conduire, celle d'Aquitaine déjà commencée, et celle de Bavière qu'il lui fallait entreprendre à cause de la défection du duc Tassillon, réunit dans la cité de Worms l'assemblée générale de son peuple. Mais l'expédition ayant été remise à un autre temps, il resta cette année dans ses États, et passa l'hiver dans son domaine

(1) Thouars, à 7 lieues N. E. de Bressuire (Deux-Sèvres, ancien Poitou).
(2) Gentilly, près de Paris (Seine).

de Quierzy, où il célébra la Nativité du Seigneur et le saint jour de Pâques. La même année, une éclipse de soleil eut lieu le 2 des nones de juin, à la sixième heure du jour (1).

765.

Le roi se tint chez lui toute cette année ; et quoique la guerre d'Aquitaine ne fût point encore terminée, il ne sortit pas de ses États. Il convoqua l'assemblée générale de son peuple dans sa terre d'Attigny, et passa l'hiver à Aix, où il célébra les solennités de Noël et de Pâques.

766.

Pépin, après avoir tenu l'assemblée à Orléans pour terminer la guerre d'Aquitaine, se dirigea vers cette province, releva le château d'Argenton (2) que Waifre avait détruit, y établit une garnison, ainsi que dans la cité de Bourges, et se retira. Il célébra les fêtes de Noël à Samoussy (3), et celles de Pâques à Gentilly.

767.

Une controverse touchant la sainte Trinité et les images des saints s'était élevée entre l'Église d'Orient et celle d'Occident, c'est-à-dire entre les Grecs et les Latins. Le roi convoqua une assemblée dans sa terre de Gentilly, et y fit traiter cette question par un synode. Cela fait, il se mit en marche après les fêtes de Noël pour aller terminer la guerre d'Aquitaine. Il prit

(1) Le 4 juin. Cette éclipse commença lorsque l'on compte à Paris onze heures du matin, et fut visible en Europe, en Afrique et dans l'Asie occidentale. Il y eut encore cette année deux autres éclipses : une éclipse de lune, le 18 juin, et une éclipse de soleil, le 28 novembre. Voyez la chronologie des éclipses par Pingré, dans l'*Art de vérifier les dates*, I, 66.

(2) Argenton, sur la Creuse, à 6 lieues S. S. O. de Châteauroux (Indre. — Berry).

(3) Samoussy en Laonnais, à 2 lieues E. de Laon (Aisne).

sa route par Narbonne, vint assiéger Toulouse dont il s'empara, et reçut la soumission de l'Albigeois et du Gévaudan. De retour à Vienne, il y célébra les fêtes de Pâques, fit reposer son armée, et repartit au mois d'août, comme l'été tirait vers sa fin, pour achever la guerre d'Aquitaine. Arrivé à Bourges, il y tint une assemblée en plein air, suivant la coutume des Francs. Il s'avança ensuite jusqu'à la Garonne, et s'empara d'un grand nombre de châteaux, de rochers et de cavernes, dans lesquelles s'étaient retranchées beaucoup de bandes ennemies. Les principaux de ces châteaux étaient Scorailles, Turenne et Peyrusse (1). De retour à Bourges, il renvoya l'armée dans ses quartiers d'hiver; et s'étant arrêté dans cette ville, il y célébra les fêtes de Noël. Cette année, le pape Paul mourut; et ce fut à Bourges que le roi reçut la nouvelle de sa mort.

768.

Dès que le roi vit que la saison était favorable pour entrer en campagne, il rassembla de toutes parts ses troupes, et se dirigea vers la cité de Saintes. Pendant la route il fit prisonnier Remistan (2); et lorsqu'il fut arrivé à Saintes, on amena en sa présence la mère, la sœur et les nièces du duc Waifre. Après les avoir accueillies avec bienveillance, il ordonna qu'elles fussent honorablement gardées, et s'avança vers la Garonne. Là, dans le lieu que l'on nomme Monts (3), Érowic vint à sa rencontre avec l'autre sœur du duc Waifre, et se remit avec elle entre les mains du roi. Après quelques succès, le roi re-

(1) Scorailles ou Escorailles, en Auvergne, à 1 lieue S. de Mauriac (Cantal); Turenne, dans le Limousin, à 2 lieues et demie S. de Brives (Corrèze); Peyrusse, dans le Rouergue (Aveyron), sur une montagne baignée par la Diége, à 4 lieues N. N. E. de Villefranche.

(2) Remistan, oncle du duc Waifre. Pépin, auquel trois ans auparavant il avait juré fidélité, punit son manque de foi en le faisant pendre immédiatement.

(3) C'est probablement le lieu appelé aujourd'hui Mons ou Monts dans le haut Languedoc (Haute-Garonne, arrondissement de Toulouse).

vint sur ses pas, et célébra les fêtes de Pâques dans le château de Selles (1); puis, s'étant fait accompagner de sa femme et de toute sa maison, il revint dans la ville de Saintes. Il les y laissa, pour poursuivre sans relâche, avec toutes ses forces, le duc Waifre, et ne s'arrêta qu'après l'avoir pris et mis à mort pour sa rébellion. Ce fut sur le territoire de Périgueux que périt le duc Waifre. Pépin, croyant avoir par là terminé la guerre d'Aquitaine, revint à Saintes. Il y était déjà depuis quelque temps, lorsqu'une maladie le força de se mettre au lit. Tout malade qu'il était, il fut transporté à Tours, et fit ses dévotions au tombeau de saint Martin. De là il vint à Paris, où il mourut le 8 des calendes d'octobre, et son corps fut enseveli dans la basilique de saint Denys le martyr. Ses fils, Charles et Carloman, furent élus rois, du consentement unanime des Francs. Charles dans la cité de Noyon, Carloman dans celle de Soissons, prirent les insignes de la royauté. Charles, qui était l'aîné, étant parti pour Aix, y célébra la solennité de Noël. Ce fut à Rouen qu'il célébra les fêtes de Pâques.

(1) Selles sur Nahon, *Cella S. Genulphi*, dans le Berry (Indre), ou plutôt Selles en Berry, sur le Cher, *Cella Biturigum*, *Cella S. Eusicii* (Loir-et-Cher). M. Pertz fait observer avec raison que l'orthographe du mot *Sels* ne s'accorde pas avec l'étymologie de ces deux noms de lieux, *Cella*. Cependant, comme Pépin passa toute cette année dans le midi de la Gaule, il n'est pas possible d'admettre qu'Éginhard ait voulu parler du château de Seltz en Alsace.

CHARLES ET CARLOMAN.

769.

Les deux frères succédèrent à leur père, et se partagèrent le royaume. Cependant l'Aquitaine, qui se trouvait dans le lot de Charles, l'aîné des deux frères, agitée par les restes de la dernière guerre, ne put demeurer en repos. Un certain Hunold (1), voulant s'emparer de la royauté, excita les esprits des habitants de ce pays à de nouvelles révoltes. Charles, à qui, comme nous l'avons dit, cette province était échue, s'avança contre lui en personne. Mais ne pouvant obtenir de secours de son frère, qui était empêché de lui en fournir par les mauvais conseils des seigneurs qui l'entouraient, il n'eut avec ce prince qu'une entrevue dans le lieu appelé *Duas Dives* (2); et, laissant Carloman retourner dans ses États, il se rendit à Angoulême, l'une des villes de l'Aquitaine. De là, après avoir réuni des troupes de toutes parts, il se mit à la poursuite d'Hunold, et peu s'en fallut qu'il ne le fît prisonnier. Mais la connaissance que celui-ci avait des lieux, lui permit de se dérober à l'armée du roi; et, s'étant échappé, il quitta l'Aquitaine pour gagner la Gascogne, persuadé qu'il y trouverait un asile sûr. Loup était alors duc des Gascons : Hunold n'hésita point à se remettre entre ses mains. Mais le roi envoya à Loup une ambassade pour lui ordonner de livrer le fugitif, lui faisant savoir que, s'il n'obtenait point cette satisfaction, il allait envahir la Gascogne, et qu'il n'en sortirait qu'après l'avoir forcé à l'obéissance. Loup, épouvanté des menaces du roi, livra sans retard Hunold et sa

(1) Sur Hunold, père de Waifre, voyez la *Vie de Charlemagne,* p. 7, note 2.

(2) On ne sait pas quel est ce lieu ; mais il était probablement situé au delà du Rhin, dans les États de Carloman.

femme (1), et promit, en outre, d'exécuter tout ce qui lui serait commandé. Cependant le roi, en attendant le retour de ses députés, avait fait élever près de la Dordogne un château qui fut nommé Fronsac. Après le retour des députés qui ramenaient Hunold, et lorsque la construction de ce château fut achevée, il regagna ses États, et célébra la solennité de Noël à Duren, et la Pâque à Saint-Lambert, dans la ville de Liége.

770.

Le roi Charles tint l'assemblée générale de son peuple dans la cité de Worms. Cependant Bertrade, la mère des deux rois, après avoir eu une entrevue à Seltz (2) avec Carloman, son plus jeune fils, pour maintenir la paix, se rendit ensuite en Italie; puis, quand elle eut accompli le vœu qui avait donné lieu à son voyage, et adoré à Rome le temple des saints Apôtres, elle revint en Gaule auprès de ses fils. Le roi Charles célébra cette année la solennité de Noël à Mayence, et la sainte Pâque dans son château d'Héristal (3).

(1) Voyez *Vie de Charlemagne*, p. 8, note 1.

(2) Seltz, en Alsace, province qui faisait partie des États de Carloman, et non pas Saluces en Piémont, comme l'ont pensé quelques historiens. Berthe, qui voulait amener entre ses deux fils une réconciliation, fit venir Carloman à Seltz pour le rapprocher de Charles, qui était alors à Worms. Elle prit ensuite sa route par la Bavière, pour se rendre en Italie, où elle négocia le mariage de Charles avec la fille de Didier, roi des Lombards. Mais il nous semble résulter des termes mêmes du texte que le principal but de son voyage était le maintien de la paix entre ses deux fils, et que par conséquent il faut placer la virgule après les mots *pacis causa*, et les faire rapporter aux conférences que Berthe eut à Seltz avec ses fils, et non pas à son voyage en Italie. (Voyez Eckhart, *Comm.*, I, 606.)

(3) Héristal, sur la Meuse, à 1 lieue N. E. de Liége. Sur ce palais, célèbre sous les rois de la 2e race, voyez Mabillon, *De re diplom.*, liv. IV.

CHARLES.

771.

Après avoir tenu, suivant la coutume, l'assemblée générale, qu'il convoqua cette année à Valenciennes sur l'Escaut, le roi Charles revint en Gaule passer l'hiver. Il y était déjà depuis quelque temps, lorsque son frère Carloman mourut dans son domaine de Samoucy, la veille des nones de décembre. Le roi, songeant alors à s'emparer du royaume tout entier, se rendit à Corbény (1). Il reçut dans cette ville Wilharius, évêque de Sion, le prêtre Fulrad, et plusieurs autres prélats, comtes et grands officiers de son frère, parmi lesquels on remarquait surtout Warin et Adalhard (2). Quant à la femme et aux fils de Carloman, ils étaient partis pour l'Italie avec une partie des grands de sa cour. Le roi fit peu d'attention à leur voyage, qu'il regardait comme sans importance. Cette année, il célébra les fêtes de Noël à Attigny, et celles de Pâques à Héristal.

772.

Le pape Étienne mourut à Rome, et Adrien lui succéda sur le trône pontifical. Cependant le roi Charles, après avoir convoqué à Worms l'assemblée générale, prit la résolution d'aller porter la guerre dans la Saxe. Il l'envahit sans délai, la rava-

(1) Corbény en Laonnais, à 4 lieues S. E. de Laon (Aisne), et non Carbonac dans les Ardennes. Carbonac, indiqué par M. de Sismondi (*Hist. des Fr.*, II, 232), n'a même jamais existé; c'est une erreur du Dictionnaire de Baudrand, 1re édit.

(2) Adalhard, qui fut depuis abbé de Corbie et canonisé, était fils de Bernard, frère naturel du roi Pépin. Il prit sous Louis le Débonnaire une grande part aux troubles du royaume. (Voy. dans Pertz, I, et dans Bouquet VI, sa Vie par Paschasius Radbertus.)

gea par le fer et le feu, s'empara du château d'Eresburg (1), et renversa l'idole que les Saxons nommaient Irminsul. Il s'était arrêté depuis trois jours dans ce lieu pour assister à la destruction de l'idole; et, comme le beau temps durait sans interruption, il en résulta que les ruisseaux et les sources des environs furent mis à sec, et qu'il devint impossible de trouver à boire. Mais, pour que l'armée ne fût pas davantage tourmentée par la soif, il advint, sans doute par la volonté de Dieu, qu'un jour, sur l'heure de midi, comme tout le monde reposait, suivant la coutume, une immense quantité d'eau jaillit dans le lit creux d'un torrent (2), auprès d'une montagne qui touchait au camp, et put suffire aux besoins de toute l'armée. Alors, après avoir détruit l'idole, il s'approcha du Weser, où il reçut des Saxons douze otages. Il revint ensuite dans le pays des Francs, et célébra dans sa terre d'Héristal les fêtes de Noël et de Pâques.

773.

Le pape Adrien, ne pouvant plus supporter la tyrannie de Didier et des Lombards, résolut d'envoyer vers Charles, roi des Francs, une ambassade, pour prier ce prince de le protéger ainsi que les Romains contre les Lombards. Mais comme il n'était pas possible de faire le voyage par terre en traversant l'Italie, celui qu'il avait chargé de cette mission, le nommé Pierre, s'embarqua à Rome, vint par mer jusqu'à Marseille, et gagna ensuite par terre le pays des Francs. Il rencontra le roi à Thionville, où ce prince avait passé l'hiver; et, après lui avoir exposé l'objet de sa mission, il retourna à Rome par le même chemin qu'il avait pris en venant. Le roi réfléchit avec attention sur ce qui se passait entre les Romains et les Lombards,

(1) Aujourd'hui Stadtberg, petite ville de la régence d'Arnsberg (Prusse), à 6 lieues S. de Paderborn.

(2) Ce torrent est situé près du bourg d'Oldenbeke, non loin des sources de la Lippe. La fontaine jaillissante porte aujourd'hui le nom de *der Bullerborn*.

et, persuadé qu'il devait entreprendre la guerre pour protéger les Romains contre leurs oppresseurs, il se rendit avec toutes les forces des Francs à Genève, cité de la Bourgogne, située sur le Rhône. Là, il prit ses mesures pour commencer les hostilités; et, après avoir divisé en deux corps les troupes qu'il avait amenées, il donna l'ordre à son oncle Bernard d'en conduire une partie par le mont Jou (1), et lui-même, à la tête de l'autre, marcha sur l'Italie par le mont Cénis. Les Alpes furent franchies. Le roi Didier fit alors de vains efforts pour résister; il fut mis en fuite, et Charles vint l'assiéger dans la ville de Pavie, où il se renferma. Le siége de cette ville offrait tant de difficultés, qu'il força les Francs d'y passer tout l'hiver dans les travaux les plus pénibles.

774.

Tandis que ces choses se passaient en Italie, les Saxons, croyant trouver dans l'absence du roi l'occasion la plus favorable, ravagèrent par le fer et le feu le territoire des Hessois, leurs voisins. Comme ils travaillaient à incendier la basilique consacrée par saint Boniface martyr dans le lieu appelé maintenant par les habitants Fritzlar (2), et qu'ils s'épuisaient en vains efforts pour effectuer leur projet, Dieu les frappa d'une terreur panique, et aussitôt, tout tremblants de peur, ils prirent honteusement la fuite pour regagner leur pays.

Cependant le roi, laissant son armée au siége de Pavie, vint à Rome faire ses dévotions. A son retour dans son camp, après qu'il eut accompli ses vœux, il força la ville, fatiguée d'un long siége, à capituler : toutes les autres villes imitèrent cet exemple, et se soumirent au roi des Francs. Maître de l'Italie, Charles,

(1) *Mons Penninus*, *Mons S. Bernhardi major*, aujourd'hui le grand Saint-Bernard. Suivant Eckhart, ce fut le duc Bernard qui donna à cette montagne son nom, que l'on a confondu depuis avec celui de saint Bernard, fondateur de l'hospice.

(2) Fritzlar, dans la Hesse électorale, à 5 lieues S. O. de Cassel.

après l'avoir provisoirement organisée, revint en France, emmenant captif le roi Didier. Adalgise, fils de ce prince, en qui les Lombards semblaient placer de grandes espérances, regardant les affaires de son pays comme tout à fait désespérées, abandonna l'Italie pour se rendre en Grèce auprès de l'empereur Constantin, et y vieillit dans le rang et les honneurs du patriciat. Cependant le roi, de retour dans ses États, avant même que les Saxons se fussent doutés de son arrivée, fit envahir leur pays par une armée divisée en trois corps. Cette armée porta de tous côtés l'incendie et le pillage, extermina tous ceux qui voulurent résister, et revint avec un immense butin.

[Charles, à son retour d'Italie, avait présidé à la dédicace de l'église de saint Nazaire martyr, et à la translation des reliques du saint dans notre monastère de Laurisheim. Cette translation s'effectua l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 774, le jour des calendes de septembre] (1).

775.

Durant l'hiver qu'il passa dans son domaine de Quierzy, le roi résolut de recommencer la guerre contre les Saxons, nation perfide et infidèle à tous les traités, et de ne déposer les armes qu'après les avoir forcés à se soumettre à la religion chrétienne, ou les avoir exterminés.

Il tint donc l'assemblée générale dans sa terre de Duren; et, traversant le Rhin, il s'avança vers la Saxe avec toutes les forces de son royaume. Du premier choc, il emporta d'assaut la citadelle de Sigeburg, où les Saxons avaient établi une garnison. Il fortifia ensuite Eresburg, autre château détruit par les Saxons, et le laissa à la garde d'un corps de Francs. Puis, arrivant sur

(1) Ce passage entre crochets est la traduction d'un texte admis par D. Bouquet et les autres éditeurs; mais il ne se trouve pas dans les manuscrits, et M. Pertz l'a rejeté, comme étant une interpollation postérieure à Éginhard.

les bords du Weser, il attaqua, dans le lieu nommé Brunesberg (1), les Saxons qui s'y étaient rassemblés en masse, dans l'intention de lui disputer le passage du fleuve. Mais ils l'essayèrent vainement. Repoussés et mis en déroute dès la première rencontre, ils perdirent dans ce combat un grand nombre des leurs; et le roi, traversant le Weser, se dirigea vers le fleuve Ocker avec une partie de son armée. Là, Hessi, l'un des principaux chefs des Saxons, vint à sa rencontre avec tous les Ostphaliens, lui livra les otages qu'il avait exigés, et prêta serment de fidélité. Le roi retourna ensuite sur ses pas; et comme il était arrivé dans le pays de Bückeburg (2), les Angrariens avec leurs principaux chefs se présentèrent à lui, et, suivant l'exemple des Ostphaliens, ils livrèrent des otages conformément à ses ordres, et prêtèrent serment. Cependant une partie de l'armée, qu'il avait laissée sur les bords du Weser, avait placé son camp dans le lieu que l'on nomme Hlidbek (3). Elle se tint trop peu sur ses gardes, et se laissa surprendre par une ruse des Saxons. Comme les gardiens des troupeaux des Francs revenaient au camp vers la neuvième heure du jour, des Saxons feignirent d'être de leurs compagnons, se mêlèrent à eux, et pénétrèrent ainsi dans le camp des Francs; puis ils se jetèrent sur ceux qui dormaient ou qui étaient encore engourdis par le sommeil, et firent, à ce qu'on dit, un assez grand carnage de cette multitude sans prévoyance. Mais repoussés par le courage des soldats qui veillaient, et qui leur opposèrent une vigoureuse résistance, ils sortirent du camp, et, prenant le seul parti qui fût à leur disposition, ils se retirèrent. Dès que le roi fut instruit de

(1) A 1 lieue S. O. d'Hoxter, *Huxara*, dans la province de Westphalie. Brunesberg, qui devint plus tard un château des abbés de Corbie, était situé sur une montagne escarpée, où l'on voit encore des traces de fortifications, de grandes tranchées connues sous le nom de *Sachsengraben*, fosses de Saxons.

(2) Bückeburg, sur l'Aa, à 3 lieues E. de Minden, dans la province de Westphalie.

(3) Aujourd'hui Lubbeke, à 5 lieues O. de Minden (Prusse).

cet événement, il accourut avec toute la célérité possible, se mit à la poursuite des fuyards, et en tua un grand nombre. Enfin, après avoir reçu les otages des Westphaliens, il revint passer l'hiver dans le pays des Francs.

776.

Comme le roi rentrait dans ses États, il apprit que le Lombard Rotgaud, qu'il avait donné pour duc aux habitants du Frioul, tentait une révolte en Italie, et que déjà plusieurs villes avaient embrassé son parti. Pensant qu'il lui importait de réprimer promptement cette insurrection, il prit avec lui l'élite de ses troupes, et partit en toute hâte pour l'Italie. Rotgaud, qui aspirait à la royauté, ayant été tué, les villes qui s'étaient déclarées pour lui furent reprises sans coup férir; le roi établit dans chacune d'elles des comtes francs, et revint d'Italie aussi vite qu'il y était allé. A peine avait-il traversé les Alpes, qu'il rencontra des gens qui venaient lui annoncer que la citadelle d'Eresburg avait été prise par les Saxons, et que la garnison qu'il y avait mise en avait été chassée. Un autre château, celui de Sigeburg, avait été également assiégé, mais il n'était pas tombé au pouvoir de l'ennemi. Les troupes formant la garnison firent une sortie, prirent à dos les Saxons, qui, occupés des travaux du siége, ne s'attendaient à rien; et, après en avoir tué un grand nombre, ils forcèrent le reste à lever le siége, et même à prendre la fuite dans le plus grand désordre; puis ils les poursuivirent jusqu'à la Lippe. En apprenant ces nouvelles, le roi résolut, après avoir tenu l'assemblée à Worms, de marcher en toute hâte contre les Saxons. Ayant donc réuni des troupes nombreuses, il arriva en Saxe au lieu qu'il avait désigné, avec une telle vitesse, que tous les efforts que l'ennemi s'apprêtait à lui opposer se trouvèrent paralysés par cette rapidité prodigieuse. En effet, parvenu aux sources de la Lippe, il y trouva une immense multitude de ce peuple perfide, qui, devenue humble et suppliante, protestait de son repentir et

lui demandait pardon. Après les avoir traités avec clémence et avoir fait baptiser ceux qui déclarèrent vouloir devenir chrétiens, il accepta les promesses trompeuses qu'ils lui firent d'observer la foi jurée, reçut les otages réclamés par lui; puis, ayant relevé le château d'Eresburg qui avait été détruit, il en construisit un autre sur la Lippe, laissa dans chacun d'eux une forte garnison, et s'en retourna en Gaule pour aller passer l'hiver à Héristal.

777.

Le roi, au premier souffle du printemps, partit pour Nimègue, où il célébra les fêtes de Pâques. Ensuite, voyant bien qu'on ne pouvait se fier aux promesses trompeuses des Saxons, il résolut d'aller tenir, dans le lieu nommé Paderborn, l'assemblée générale de son peuple, et se dirigea vers la Saxe à la tête d'une armée considérable. Arrivé dans cette ville, il y trouva rassemblés le sénat et le peuple de cette perfide nation, qui, conformément à ses ordres, s'y étaient rendus, cherchant à le tromper par de faux semblants de soumission et de dévouement. Tous en effet se présentèrent à lui, à l'exception de Witikind, l'un des principaux chefs des Westphaliens, qui, se sentant coupable d'une foule de crimes, et craignant pour cela la colère du roi, s'était réfugié auprès de Sigefrid, roi des Danois. Quant aux autres qui étaient venus à Paderborn, ils se remirent entre les mains du roi avec tant de soumission, qu'ils méritèrent d'obtenir leur grâce, mais à cette condition, toutefois, que si désormais ils rompaient leurs engagements, ils seraient privés de leur patrie et de leur liberté. Un grand nombre d'entre eux se firent baptiser en cette occasion; mais c'était avec des intentions bien peu sincères qu'ils avaient témoigné vouloir devenir chrétiens.

Vers la même époque, le Sarrasin Ibn-al-Arabi vint dans cette ville se présenter devant le roi. Il arrivait d'Espagne avec d'autres Sarrasins ses compagnons, pour se donner au roi des

Francs, avec toutes les villes dont le roi des Sarrasins lui avait confié la garde. Après avoir clos l'assemblée générale dont nous avons parlé, le roi retourna en Gaule, et célébra les fêtes de Noël dans son domaine de Douzy (1), et celles de Pâques à Casseneuil, en Aquitaine.

778.

Cette annee, le roi, cédant aux conseils du Sarrasin Ibn-al-Arabi, et conduit par un espoir fondé de s'emparer de quelques villes en Espagne, rassembla ses troupes et se mit en marche. Il franchit dans le pays des Gascons la cime des Pyrénées, attaqua d'abord Pampelune dans la Navarre, et reçut la soumission de cette ville. Ensuite il passa l'Èbre à gué, s'approcha de Saragosse, qui est la principale ville de cette contrée, et, après avoir reçu d'Ibn-al-Arabi, d'Abithener et d'autres chefs sarrasins, les otages qu'ils lui offrirent, il revint à Pampelune. Pour mettre cette ville dans l'impuissance de se révolter, il en rasa les murailles, et, résolu de revenir dans ses États, il s'engagea dans les gorges des Pyrénées. Les Gascons, qui s'étaient placés en embuscade sur le point le plus élevé de la montagne, attaquèrent l'arrière-garde, et jetèrent la plus grande confusion dans toute l'armée. Les Francs, tout en ayant sur les Gascons la supériorité des armes et du courage, furent défaits, à cause du désavantage des lieux et du genre de combat qu'ils furent obligés de soutenir (2). La plupart des officiers du palais, auxquels le roi avait donné le commandement de ses troupes, périrent dans cette action; les bagages furent pillés, et l'ennemi, favorisé par la connaissance qu'il avait des lieux, se dispersa aussitôt. Ce cruel revers effaça presque entièrement dans le cœur du roi la joie des succès qu'il avait obtenus en

(1) Douzy, à 2 lieues S.-E. de Sedan (Ardennes). Casseneuil, dans l'Agenois, à 6 lieues N. d'Agen (Lot-et-Garonne).

(2) Sur cette expédition en Espagne, et sur la défaite de Roncevaux, comparez le chap. IX de la *Vie de Charlemagne*.

Espagne. Cependant les Saxons, comme s'ils eussent voulu profiter de l'occasion, prirent les armes et s'avancèrent jusqu'au Rhin. Mais n'ayant pu traverser ce fleuve, ils se mirent à ravager, par le fer et le feu, toutes les villes et tous les villages depuis la cité de Duitz (1) jusqu'au confluent de la Moselle. Les églises aussi bien que les maisons furent ruinées de fond en comble. L'ennemi dans sa fureur n'épargnait ni l'âge ni le sexe, voulant montrer par là qu'il avait envahi le territoire des Francs, non pas pour piller, mais pour se venger. Ce fut dans la cité d'Auxerre que le roi reçut cette nouvelle. Aussitôt il envoya l'ordre aux Francs orientaux et aux Allemands de marcher en toute hâte pour repousser l'ennemi. Quant à lui, ayant congédié le reste de ses troupes, il vint dans sa terre d'Héristal, où il avait résolu de passer l'hiver. Cependant les Francs et les Allemands, qui avaient reçu l'ordre de marcher contre les Saxons, s'avancèrent contre eux à grandes journées, dans l'espoir de pouvoir encore les rencontrer sur leurs territoires. Mais les ennemis avaient satisfait leur vengeance, et déjà ils avaient repris la route de leur pays. Les troupes envoyées par le roi se mirent à leur poursuite, et les atteignirent, au milieu de leur marche, dans la Hesse, près du fleuve Adern. Elles les attaquèrent aussitôt, comme ils passaient le fleuve à gué, et en firent un tel carnage, que de cette immense multitude il resta, dit-on, à peine quelques fuyards qui purent regagner leur pays.

779.

Dès le commencement du printemps le roi, quittant Héristal, où il avait passé l'hiver et célébré les fêtes de Noël et celles de Pâques, se rendit à Compiègne. Comme il revenait de cette ville, après avoir terminé l'affaire qui l'y avait amené, il rencontra à Versigny (2) Hildebrand, duc de Spolète, qui lui ap

(1) Duitz, en face de Cologne, sur la rive droite du Rhin.

(2) Versigny, bourg de l'Ile-de-France, à 6 lieues S. de Compiègne (Oise).

portait des présents considérables. Il accueillit ce seigneur avec une grande bienveillance, et le renvoya dans son duché, comblé de ses dons. Cependant, ayant résolu de diriger lui-même une expédition en Saxe, il se rendit à Duren; et, après avoir tenu, comme de coutume, l'assemblée générale, il traversa le Rhin, et s'avança avec son armée jusqu'au lieu nommé Lippeheim (1). Les Saxons, animés d'un vain espoir, essayèrent de lui résister dans l'endroit nommé Bocholt (2); mais ils furent repoussés et mis en fuite. Le roi étant alors entré sur le territoire des Westphaliens, reçut la soumission de tous ces peuples; puis il s'avança vers le Weser, établit son camp dans le lieu nommé Midfull (3), et y prit quelques jours de repos. Les Angrariens et les Ostphaliens vinrent l'y trouver, donnèrent des otages, et lui jurèrent fidélité. Ces choses faites, le roi repassa le Rhin, et vint s'établir pour l'hiver dans la cité de Worms.

780.

Dès que la saison parut favorable, le roi quitta cette ville avec une armée considérable, pour marcher de nouveau contre les Saxons. Après avoir passé par la forteresse d'Eresburg, il arriva aux sources de la Lippe, où il établit son camp et s'arrêta quelques jours : tournant ensuite vers l'orient, il gagna les bords de l'Ocker. Il y rencontra les habitants de la Saxe orientale, qui s'y étaient rendus en foule, conformément à ses ordres. La plupart d'entre eux, avec cette hypocrisie qui leur était habituelle, se firent baptiser dans le lieu nommé Orheim. Il se dirigea ensuite vers l'Elbe; et ayant choisi, pour placer son camp et prendre quelque repos, le lieu où l'Ohre

(1) Au confluent de la Lippe et du Rhin.

(2) Bocholt sur l'Alie, à 7 lieues N. de Wesel (Westphalie).

(3) Peut-être Mollenbeck, sur la rive gauche du Weser, à 2 lieues N.-O. de Rinteln.

se jette dans ce fleuve (1), il s'occupa en même temps de régler les affaires des Saxons qui habitent sur la rive citérieure de ce fleuve, et celles des Slaves qui habitent sur la rive ultérieure. Après les avoir mises en ordre et disposées selon l'intérêt présent, il revint en France. Puis, ayant formé le projet de se rendre à Rome pour y faire ses dévotions et s'acquitter de ses vœux, il résolut de partir sur-le-champ, et, prenant avec lui sa femme (2) et ses enfants, il se mit en route pour l'Italie. Il célébra à Pavie la naissance du Seigneur, et passa dans cette ville le reste de l'hiver.

781.

Il vint ensuite à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs par le pape Adrien. Comme il célébrait la sainte Pâque dans cette ville, le souverain pontife baptisa son fils Pépin et lui donna l'onction royale (3). Il la donna également à Louis, frère de celui-ci, et les couronna tous deux. L'aîné, c'est-à-dire Pépin, fut établi roi de Lombardie, et Louis, le plus jeune, roi d'Aquitaine. Après avoir quitté Rome, le roi se rendit à Milan, où Thomas, évêque de cette ville, baptisa sa fille nommée Gisèle, qu'il tint sur les fonts baptismaux. Cela fait, le roi revint en France; mais, pendant son séjour à Rome, il s'était entendu avec le pape Adrien pour envoyer conjointement des députés à Tassillon, duc de Bavière, afin de lui rappeler le serment qu'il avait fait au roi Pépin, à ses fils et aux Francs, de leur être soumis et de les servir avec fidélité. Les personnages choisis pour faire partie de cette ambassade furent, de

(1) Près du lieu où est situé Wolmirstadt, mais en deçà de la rivière, à 2 lieues environ au N. de Magdebourg (Prusse, province de Saxe).

(2) La reine Hildegarde, qui mourut trois ans après, le 30 avril 783.

(3) Pépin, qui en recevant le baptême quitta le nom de Carloman pour prendre celui de Pépin, fut baptisé le 15 avril, jour de Pâques, et sacré le lendemain. Né en 776, il avait alors environ six ans. Louis, son frère, né en 778, avant Pâques, et déclaré roi d'Aquitaine dès sa naissance, n'avait encore que trois ans révolus.

la part du pape, les évêques Formose et Damase, et, de la part du roi, le diacre Richolf et Éberhard, son grand échanson. Ils parlèrent au duc suivant leurs instructions; et le cœur de celui-ci en fut tellement touché, qu'il déclara que, si on voulait lui donner des otages tels qu'il n'eût rien à craindre pour sa sûreté personnelle, il était prêt à se rendre sur-le-champ en la présence du roi. Après les avoir reçus, il vint aussitôt trouver Charles dans la cité de Worms, prêta le serment qu'on lui demandait, et donna sans retard les douze otages qui furent exigés, et que Sindbert, évêque de Ratisbonne, ramena de Bavière à Quierzy, où il les présenta au roi. Malgré cela, Tassillon, de retour dans ses États, ne garda pas longtemps la foi qu'il avait jurée. Quant au roi, il passa l'hiver à Quierzy, et y célébra les fêtes de Noël et celles de Pâques.

782.

Au commencement de l'été, lorsque l'abondance du fourrage permit à l'armée d'entrer en campagne, le roi résolut de la conduire en Saxe, et d'y réunir cette année l'assemblée générale qui, d'habitude, se tenait dans le pays des Francs. Ayant donc passé le Rhin à Cologne, il arriva avec toutes ses troupes aux sources de la Lippe, où il établit son camp et s'arrêta pendant plusieurs jours. Entre autres affaires, ce fut là qu'il entendit et congédia les députés de Sigefrid, roi des Danois, et ceux que lui envoyèrent, comme pour traiter de la paix, le Chagan et l'Igur, chefs des Huns (1). Après avoir clos l'assemblée, il avait repassé le Rhin pour rentrer en Gaule, lorsque Witikind, qui s'était enfui chez les Nortmans, revint dans son pays, et se mit à exciter les Saxons à la révolte, en les flattant de vaines espérances. Dans le même temps, on an-

(1) Sur le titre de Chagan, auj. *Kan*, *Khâcân* chez les Persans et les Tartares, voy. ci-dessus p. 18, n. 1. — Sur l'orig. du titre d'*Igur*, *Aigur*, en dialecte du Cathay *defenseur, protecteur*, voy. d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

nonça au roi que les Slaves Sorabes, qui habitent le pays situé entre l'Elbe et la Sâle, étaient entrés, pour piller, sur le territoire des Thuringiens et des Saxons, dont ils sont limitrophes, et que déjà ils avaient porté en divers lieux le pillage et l'incendie. Ayant donc aussitôt mandé trois de ses officiers, Adalgise son chambellan, Geilon son connétable, et Worad comte du palais, il leur ordonna de prendre avec eux les Francs orientaux et les Saxons, et de réprimer, le plus promptement possible, l'audace des Slaves rebelles. Ceux-ci, étant entrés en Saxe pour exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, trouvèrent les Saxons entraînés par les conseils de Witikind, et prêts à commencer la guerre contre les Francs. Ils quittèrent aussitôt la route qu'ils avaient prise pour marcher contre les Slaves, et se dirigèrent en toute hâte, avec les troupes des Francs orientaux, vers le lieu où on leur avait dit que les Saxons étaient rassemblés. Ils furent rejoints, comme ils étaient en Saxe, par le comte Théodoric, l'un des parents du roi, qui, à la nouvelle de la révolte des Saxons, s'était mis en marche avec tout ce qu'il avait pu réunir de troupes dans le pays des Ripuaires. En voyant les mouvements précipités des lieutenants, il leur donna le conseil de s'assurer avant tout, et avec toute la promptitude possible, par des espions, de l'endroit où étaient les Saxons, et de ce qui se passait au milieu d'eux, afin que, si la disposition des lieux s'y prêtait, ils pussent les attaquer avec toutes leurs forces réunies. Les généraux approuvèrent cet avis, et arrivèrent avec Théoderic jusqu'au mont Suntal (1). Le camp des Saxons était placé sur le versant septentrional de cette montagne. Théoderic établit le sien du même côté; et les lieutenants, comme ils en étaient convenus avec lui, afin de pouvoir plus facilement tourner la montagne,

(1) Le mont Suntal, *der Sündel, Süntel,* sur la rive droite du Weser, entre Munden et Rinteln (Hesse électorale). Le versant septentrional de cette montagne est encore appelé, de nos jours, *das Dachtelfeld,* c'est-à-dire *le champ du soufflet.*

restèrent campés sur la rive même du Weser, qu'ils avaient traversé (1). Mais, ayant tenu conseil entre eux, ils craignirent de voir tous les honneurs de la victoire attribués au comte Théoderic, s'il prenait avec eux part au même combat. En conséquence, ils résolurent d'attaquer sans lui; et, prenant les armes, ils marchèrent à l'ennemi, non pas comme s'ils eussent eu affaire à des gens préparés à les recevoir, mais comme si déjà il n'eût plus fallu que poursuivre des fuyards et ramasser leurs dépouilles. Chacun s'abandonna donc à toute la vitesse de son cheval; et ce fut avec cette fureur aveugle qu'ils fondirent sur les Saxons, rangés en bataille devant leur camp. Comme on avait mal attaqué, on combattit mal. Lorsqu'on en fut aux prises, les Francs, entourés par les Saxons, furent presque tous exterminés : ceux qui parvinrent à s'échapper arrivèrent en fuyant, non pas dans le camp d'où ils étaient partis, mais dans celui du comte Théoderic, qui était placé de l'autre côté de la montagne. La perte des Francs fut considérable, moins encore pour le nombre que pour le rang de ceux qui succombèrent. Les deux lieutenants Adalgise et Geilon, quatre comtes, et vingt des officiers les plus distingués et les plus nobles de l'armée, perdirent la vie dans cette action, sans compter ceux qui, les ayant suivis, aimèrent mieux périr avec eux que de leur survivre. A la nouvelle de ce désastre, le roi, pensant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, se hâta de rassembler une armée et de partir pour la Saxe. Il fit venir devant lui tous les chefs des Saxons, et leur demanda quels étaient les fauteurs de la révolte. Tous s'accordèrent à dénoncer Witikind comme l'auteur de cette trahison. Mais comme ils ne purent le livrer, parce qu'aussitôt après ce coup de main il s'était réfugié chez les Nortmans, ceux qui à sa persuasion avaient accompli le crime furent remis, au nombre

(1) C'est-à-dire au pied du versant méridional du mont Suntal, entre cette montagne et le Weser. Pour bien comprendre ce passage, voyez les cartes.

de quatre mille cinq cents, entre les mains du roi; et par son ordre on leur trancha la tête à tous, le même jour, dans le lieu que l'on nomme Werden, sur le fleuve Aller. Après avoir infligé ce terrible châtiment, le roi se retira à Thionville pour y passer l'hiver, et y célébra, suivant l'usage, les fêtes de Noël et de Pâques.

783.

Au premier souffle du printemps, comme Charles se préparait à marcher contre les Saxons (car la nouvelle de leur défection générale était déjà parvenue jusqu'à lui), et avant qu'il eût quitté Thionville, la reine Hildegarde, sa femme, mourut, la veille des calendes de mai. Après lui avoir rendu les derniers devoirs avec la solennité d'usage, il conduisit son armée en Saxe, comme il l'avait résolu; et, ayant appris que les Saxons se préparaient au combat dans le lieu nommé Detmold (1), il marcha contre eux avec la plus grande célérité, leur livra bataille, et en fit un tel carnage, que de cette innombrable multitude à peine quelques malheureux purent-ils s'échapper. Du champ de bataille, il se rendit avec son armée à Paderborn; et là, après avoir établi son camp, il attendait les troupes qui devaient encore lui venir du pays des Francs, lorsqu'il apprit que les Saxons s'étaient rassemblés sur la Hase (2), près des confins de la Westphalie, dans l'intention, s'il se présentait, de lui livrer bataille. Vivement irrité par cette nouvelle, il réunit les troupes qui venaient d'arriver à celles qu'il avait déjà, partit en toute hâte, attaqua l'ennemi, et combattit avec le même bonheur que la première fois. Les Saxons furent égorgés par milliers; les Francs firent un riche butin, et emmenèrent en esclavage un grand nombre de prison-

(1) Detmold, sur la Verra, aujourd'hui capitale de la principauté de la Lippe.

(2) Près d'Osnabrück.

niers. De là le vainqueur, dirigeant sa marche vers l'orient, s'avança d'abord jusqu'au Weser, puis jusqu'à l'Elbe, en ravageant tout sur son passage.

Cela fait, il revint en France, où il épousa la fille du comte Radolphe, qui était Franque de nation, et se nommait Fastrade. De ce mariage sont nées deux filles. Cette même année, le 4 des ides de juillet, mourut la mère du roi, Berthe, d'heureuse mémoire. Lui-même s'arrêta dans son domaine d'Héristal pour y passer l'hiver, et ce fut là qu'il célébra la naissance du Seigneur et la sainte Pâque.

784.

Lorsque la saison fut devenue favorable, le roi, voulant mettre fin à la guerre contre les Saxons, traversa le Rhin avec son armée, dans le lieu nommé Lippeheim; et, après avoir ravagé le pays des Westphaliens, il s'avança jusqu'au Weser. Il s'y arrêta; et quand il eut assis son camp sur les bords du fleuve, dans l'endroit appelé Hackelève (1), il vit qu'il ne pouvait pas pénétrer, comme il l'avait résolu, dans la Saxe septentrionale, à cause des grandes inondations survenues à la suite de pluies continuelles. Il tourna alors du côté de la Thuringe, et ordonna à son fils Charles d'occuper, avec une partie de l'armée, les frontières des Westphaliens. Quant à lui, prenant sa route par la Thuringe, il arriva dans les plaines de la Saxe, qui s'étendent le long de l'Elbe et de la Sâle; puis, après avoir ravagé tout le territoire des Saxons orientaux, et brûlé leurs villages, il partit de Schoningen (2) — c'est ainsi que ce lieu se nommait alors —, pour revenir dans le pays des Francs. De son côté le prince Charles, ayant pris sa route par le pays de Draigni (3), rencontra sur la Lippe

(1) C'est aujourd'hui la petite ville de Pertershagen, à 3 lieues N.-E. de Minden (Prusse).

(2) Schoningen, à 2 lieues S. de Helmstadt, dans le duché de Brunswick.

(3) On n'est pas d'accord sur la situation de ce lieu. Eckhart, I, 692, dit

l'armée des Saxons. Il eut avec eux un engagement de cavalerie, et remporta un succès complet. Il en tua un grand nombre, dispersa les autres, et revint victorieux trouver son père à Worms. Cependant le roi, après avoir de nouveau rassemblé son armée, repartit pour la Saxe, célébra le jour de la naissance du Seigneur dans son camp, au pays d'Huettagoe, sur l'Emmer (1), près du château saxon que l'on appelle Skidroburg (2); puis il s'avança, en ravageant tout sur son passage, vers Rinn, situé au confluent du Weser et de la Werne; et comme la rigueur de la saison, non moins que les inondations, l'empêchaient de pousser plus avant, il s'arrêta, pour y passer l'hiver, dans la forteresse d'Eresburg.

785.

Résolu d'y demeurer toute la mauvaise saison, il y fit venir sa femme et ses enfants; puis, ayant confié la garde de cette citadelle à une garnison forte et dévouée, il sortit avec des troupes légères pour ravager le territoire des Saxons et piller leurs villages. Aussi furent-ils inquiétés tout l'hiver par les excursions des Francs, qui, sous les ordres du roi ou des généraux qu'il envoyait à sa place, portaient partout le carnage et l'incendie. Tant que dura l'hiver, il ne cessa de ravager ainsi, de la manière la plus désastreuse pour les Saxons, presque tout leur territoire. Au retour du printemps, lorsqu'il eut reçu les convois qu'on lui envoyait de France, il tint à Paderborn, avec la solennité accoutumée, l'assemblée générale de la nation. Après avoir terminé les affaires qui devaient se traiter dans

qu'il était probablement placé dans les environs de la ville actuelle de *Dreinsteinvort*, qui en aurait tiré son nom. Sismondi, II, 298, l'appelle *Druvenick*. Pertz, dans ses notes, indique, d'apres Salkcs (*Tradit. Corbei.*, p. 318 et 319), *Hertfeld*, *Lisborn*, *Werne*, et même *Cappenberg*.

(1) Ce pays comprenait les comtés de Pyrmont et de Schwalenberg, et les territoires adjacents.

(2) Scheider, sur l'Emmer, *Ambra*, au N. de Paderborn, dans la principauté de Schauenbourg-Lippe.

cette assemblée, il partit pour le Bardengaw (1); et là, ayant appris que Witikind et Abbion se tenaient dans la partie de la Saxe située de l'autre côté de l'Elbe, il leur envoya des messagers saxons, pour les déterminer à renoncer à leur perfidie, et à venir sans hésiter se placer sous sa sauvegarde. Ceux-ci, qui avaient la conscience de leurs crimes, n'osaient pas d'abord s'en remettre à la clémence du roi; mais, ayant obtenu de lui la promesse d'impunité qu'ils désiraient, et, de plus, les otages qu'ils sollicitaient pour garants de leur sûreté, et que leur amena de la part du roi Amalwin, l'un des officiers de sa cour, ils vinrent avec ce seigneur se présenter au roi dans son palais d'Attigny, et là ils reçurent le baptême. En effet, Charles, après leur avoir envoyé Amalwin, qui devait les ramener, était lui-même retourné dans le pays des Francs. L'opiniâtre perfidie des Saxons sommeilla pendant quelques années; mais ce fut surtout parce qu'ils ne purent trouver d'occasion favorable pour se révolter de nouveau. Cette même année, il se forma contre le roi, au delà du Rhin, chez les Francs orientaux, une formidable conspiration (2). Le comte Hardrad fut reconnu pour en être l'auteur. Mais le roi fut aussitôt informé de ce mouvement; et en peu de temps, grâce à son habileté, il sut étouffer ce complot redoutable, sans même que sa personne eût couru de grands dangers. Les coupables furent punis, les uns par la perte de la vue, les autres par l'exil.

786.

Après avoir passé l'hiver et célébré la sainte fête de Pâques dans le palais d'Attigny, le roi résolut d'envoyer une armée

(1) Le Bardengaw, *Bardegavensium provincia* (Eckhart, I, 697), pays qui entourait la ville, alors considérable, de Bardewick, située sur l'Ilmenau, à 2 lieues O. de Lunebourg. Mais cette ville fut rasée en 1189 par Henri le Lion, et elle n'est plus aujourd'hui qu'un bourg sans importance du duché de Lunebourg (Hanovre).

(2) Voyez sur cette conspiration le chap. xx de la *Vie de Charlemagne.*

dans la Bretagne d'en deçà de la mer. Lorsque l'île de Bretagne avait été envahie par les Angles et les Saxons, une grande partie de ses habitants, traversant la mer, était venue s'établir à l'extrémité de la Gaule, dans le pays des Venètes et des Curiosolites (1). Depuis, ce peuple, dompté et rendu tributaire par les rois francs, s'était soumis, bien qu'à contre-cœur, à payer la redevance qui lui avait été imposée. Mais, vers cette époque, il refusa de le faire, et Audulf, chef de la table du roi (2), fut envoyé contre les rebelles; il réprima, avec une merveilleuse promptitude, l'audace de cette nation perfide, et amena à Worms, devant le roi, les otages qu'il avait reçus, et plusieurs Bretons des premières familles. Le roi, ayant tout pacifié, résolut de partir pour Rome et d'attaquer la contrée de l'Italie qui porte aujourd'hui le nom de Bénévent, persuadé qu'il devait réduire en son pouvoir le reste d'un royaume dont il possédait la capitale depuis la captivité du roi Didier, et dont la plus grande partie lui était acquise par tout ce qu'il avait déjà soumis dans la Lombardie. Sans plus tarder, il rassembla toutes les forces des Francs, et entra en Italie en plein hiver. Ce fut à Florence, capitale de la Toscane, qu'il célébra la naissance du Seigneur; puis, en toute hâte, il continua sa route vers Rome. Arrivé dans cette ville, comme il délibérait avec le pape Adrien et les principaux chefs de son armée sur l'expédition qu'il avait résolu d'entreprendre contre Bénévent, Aréghis, duc des Bénéventins, informé de son arrivée et de ses projets de conquête, fit tous ses efforts pour l'en détourner. Il lui envoya Rumoald, son fils aîné, avec des présents, pour le

(1) Sur cette invasion de la Gaule armoricaine par les Bretons, voy. le récit identique de l'ancien auteur de la *Vie de S. Wingualoe*, cité par D. Bouq. dans ses notes, V, 207, note E.

(2) Les annales de Fulde et Sigebert lui donnent le titre de sénéchal, *senescalcus;* Réginon, celui de chef des cuisiniers, *princeps cocorum*. Cette dignité s'est continuée jusqu'à la fin du quinzième siècle sous le titre de *grant queux de France*, et jusqu'à nos jours sous celui de maître d'hôtel du roi. Voyez Du Cange, au mot *Coquus*.

supplier de ne pas envahir ses États. Mais le roi, n'étant nullement d'avis de renoncer ainsi à une entreprise qu'il avait déjà commencée, retint auprès de lui Rumoald, et s'approcha avec toutes ses forces de Capoue, ville de la Campanie. Il y assit son camp ; et, dans cette position, il attendait le moment favorable pour commencer la guerre, si le duc Aréghis ne l'eût prévenu en prenant une sage détermination. Il abandonna Bénévent, que l'on regarde comme la capitale du pays, et se retira avec les siens à Salerne, ville maritime et mieux fortifiée ; puis, envoyant au roi une ambassade, il lui offrit ses deux fils en otages, et promit d'obéir, de son plein gré, à tous les ordres qu'il lui donnerait. Le roi, touché de ses prières, et craignant d'ailleurs d'offenser Dieu, s'abstint de la guerre, et reçut en otage Grimoald, le plus jeune des fils d'Aréghis, à la place de Rumoald, l'aîné, qu'il lui renvoya. Il reçut aussi des Béněventins onze otages, et envoya des commissaires pour consolider le traité, en faisant prêter le serment de fidélité au duc lui-même et à toute la nation. Puis il entama en personne les conférences avec les ambassadeurs de l'empereur Constantin, qui étaient venus lui demander sa fille en mariage ; et, après les avoir congédiés, il retourna à Rome, où il célébra la sainte fête de Pâques en grande allégresse.

787.

Tandis que Charles était encore à Rome, Tassillon, duc des Bavarois (1), envoya l'évêque Arnon (2) et l'abbé Hunrich (3), comme ambassadeurs, vers le pape Adrien, pour le prier de vouloir bien être le médiateur de la paix entre le roi et lui. Le pontife ne crut pas devoir repousser sa demande ; il s'em-

(1) Sur Tassillon et ses démêlés avec Charlemagne, voy. le chap. XI de la *Vie de Charlemagne.*

(2) Arnon, archevêque de Saltzbourg.

(3) Henri, abbé du monastère de Mondsee (*Mansecnse monast.*), alors en Bavière, aujourd'hui en Autriche, à 7 lieues E. de Saltzbourg.

pressa, au contraire, de faire les plus vives instances auprès du roi, afin de rétablir, par le crédit et l'intervention de son autorité apostolique, la paix et la concorde entre ce prince et Tassillon. Le roi répondit qu'il y consentait de grand cœur, et demanda aux députés de Tassillon quelles garanties ils comptaient lui offrir pour appuyer leurs propositions de paix. Mais ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient aucune instruction à cet égard, et qu'ils ne pouvaient faire autre chose que de rapporter à leur maître la réponse du roi et celle du pontife. Irrité d'une telle réponse, et les soupçonnant coupables de fraude et de perfidie, Adrien résolut de les frapper du glaive de l'anathème, si jamais ils manquaient au serment de fidélité qui, déjà auparavant, avait été prêté entre les mains du roi. Ils s'en retournèrent donc, laissant en suspens toute la négociation. Quant au roi, après avoir adoré les tombeaux des saints, accompli ses vœux et reçu la bénédiction apostolique, il s'en revint en France. Ayant rencontré à Worms la reine Fastrade, ses fils, ses filles et toute la cour qu'il avait laissée auprès de sa famille, il résolut de tenir dans cette ville l'assemblée générale de son peuple. Il exposa dans cette assemblée, en présence des grands du royaume, tout ce qu'il venait de faire en Italie, parla, en terminant, de l'ambassade envoyée à Rome par Tassillon, et résolut d'éprouver comment le duc de Bavière voudrait agir après les promesses de fidélité qu'il lui avait faites. Il rassembla donc une armée nombreuse, en forma trois divisions, et se prépara à marcher sur la Bavière. En conséquence, il ordonna à son fils Pépin de se rendre, avec les troupes italiennes, dans la vallée de Trente. Les Francs orientaux et les Saxons durent marcher vers le Danube, jusqu'au lieu nommé Pferinga (1); et lui-même, avec le corps d'armée dont il s'était réservé le commandement, s'étant avancé jusqu'au Lech, fleuve

(1) Aujourd'hui Phoring ou Pfroring, au-dessous d'Ingoldstadt, dans le cercle de la Regen (Bavière).

qui sépare les Allemands des Bavarois (1), s'arrêta dans le faubourg de la ville d'Augsbourg. C'était de là qu'il se préparait à envahir la Bavière avec toutes ses forces, si Tassillon n'eût pourvu à son salut et à celui de son peuple en venant trouver le roi. Quand il se vit entouré de toutes parts, ce prince vint en suppliant demander grâce pour ses actions passées. Le roi, suivant sa clémence naturelle, se rendit à ses supplications et à ses prières; il reçut de lui, outre son fils Théodon, douze otages qu'il exigea, et après s'être assuré des habitants du pays par un serment de fidélité, il revint en France; et ce fut sur le territoire de Mayence, dans son domaine d'Ingelheim, où il passa l'hiver, qu'il célébra la fête de Noël et celle de Pâques.

788.

Le roi résolut de tenir cette année à Ingelheim l'assemblée générale de la nation, et donna ordre au duc Tassillon, comme à ses autres vassaux, de s'y rendre. Le duc, s'étant présenté devant le roi, conformément aux ordres qu'il avait reçus, fut accusé par les Bavarois du crime de lèse-majesté. Ils déclarèrent que Tassillon, après avoir livré son fils en otage, avait cédé aux instigations de sa femme Luitberge, fille de Didier, roi des Lombards, qui était restée l'ennemie jurée des Francs depuis l'exil de son père, et qu'il s'était efforcé, pour nuire au roi, d'exciter la nation des Huns à entreprendre une guerre contre les Francs. Et en effet, dans la même année, l'événement prouva combien cette accusation était fondée. Ils le chargeaient encore de plusieurs actions et paroles qui ne pouvaient provenir que d'un ennemi furieux, et le duc n'essaya pas même de réfuter une seule de ces accusations. Convaincu de trahison, il fut donc, d'une voix unanime, condamné à la peine capitale comme coupable de lèse-majesté. Mais la clémence du roi prit

(1) En prenant ces dispositions, Charlemagne attaquait la Bavière par le midi, le nord et l'est.

soin, malgré cette condamnation, de l'arracher à la mort : Tassillon quitta l'habit séculier, et fut envoyé dans un monastère (1), où il vécut avec autant de dévotion qu'il avait montré de bonne volonté pour y entrer. Son fils Théodon fut également tonsuré, et condamné à la vie monastique; et ceux des Bavarois qui furent convaincus d'avoir été les confidents ou les complices des perfides menées de leur duc, furent envoyés en exil en divers lieux. Cependant les Huns, comme ils l'avaient promis à Tassillon, rassemblèrent deux armées qui vinrent attaquer, l'une la marche du Frioul, l'autre la Bavière, mais en vain. Des deux côtés vaincus et mis en fuite, ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de monde et essuyé de grands désastres, qu'ils purent regagner leur pays. Croyant venger leur défaite, ils attaquèrent de nouveau la Bavière avec des troupes plus nombreuses : mais dès le premier engagement, repoussés par les Bavarois, ils furent égorgés par milliers, et parmi ceux qui cherchèrent leur salut dans la fuite il y en eut beaucoup qui, en voulant passer le Danube à la nage, trouvèrent la mort dans les gouffres du fleuve.

Sur ces entrefaites, l'empereur Constantin, irrité de ce que le roi avait refusé de lui donner sa fille en mariage (2), ordonna au patrice Théodore, préfet de Sicile, et aux autres ducs de cette province, de ravager les frontières des Bénéventins. Comme ils exécutaient les ordres qui leur avaient été donnés, Grimoald, qui cette même année, après la mort de son père, avait été nommé par le roi duc de Bénévent et Hildebrand, duc

(1) On n'est pas bien d'accord sur le nom de ce monastère. Eckhart, *Comment. de reb. Franc. orientalis*, I, 726, après avoir rapproché les indications données par les Annales Nazariennes de celles que l'on trouve dans la *Vie de Charlemagne* par le moine d'Angoulême, les concilie en disant que Tassillon, après avoir été tonsuré par l'abbé de Prum dans le monastère de Saint-Goar (sur le Rhin, près de Coblentz), fut transféré avec son fils dans le monastère de Fulde.

(2) Rotrude, avec laquelle il avait été fiancé en 781. Voy. le chap. XIX de la *Vie de Charlemagne*.

de Spolète, avec les troupes qu'ils purent rassembler, marchèrent contre l'ennemi dans la Calabre, accompagnés d'un lieutenant du roi, Winigise, qui plus tard succéda à Hildebrand dans le duché de Spolète. Dans le combat qui fut livré, l'ennemi laissa sur le champ de bataille une multitude des siens, tandis que les Francs, vainqueurs sans avoir éprouvé de grandes pertes, ramenèrent dans leur camp un grand nombre de captifs et un riche butin. Cependant le roi, étant allé en Bavière, fixa les limites et régla l'administration de cette province, puis il revint passer l'hiver à son palais d'Aix, où il célébra, suivant l'usage, les solennités de Noël et de Pâques.

789.

Il y a en Germanie une nation slave, établie sur les bords de l'Océan, qui se désigne elle-même par le nom de Welatabes, et que les Francs nomment Wiltzes (1). Cette nation a toujours été l'ennemie de la nation franque, et elle ne cessait de poursuivre de sa haine, d'opprimer et de harceler par des guerres continuelles, tous ceux de ses voisins qui étaient les sujets ou les alliés des Francs. Le roi, décidé à ne pas supporter plus longtemps une telle insolence, résolut de leur faire la guerre, et, rassemblant une armée formidable, il traversa le Rhin à Cologne. De là, prenant son chemin par la Saxe, il s'avança jusqu'à l'Elbe ; et, après avoir placé son camp sur les bords de ce fleuve, il en unit les rives par deux ponts. L'un de ces ponts fut garni de retranchements à ses deux extrémités, et il en confia la garde à une forte garnison. Quant à lui, après avoir traversé le fleuve, il conduisit son armée où il voulait aller, entra sur le territoire des Wiltzes, et ordonna de tout ravager par le fer et le feu. Mais cette nation, quoiqu'elle fût belliqueuse et pleine de confiance dans le nombre de ses guerriers, ne put résister longtemps aux attaques de l'armée royale; et

(1) Voyez le chap. XII de la *Vie de Charlemagne*, et la note 3, page 16.

quand on approcha de la cité qui appartenait à Draugwit (1), ce prince qui par la noblesse de son origine et l'autorité de son grand âge tenait le premier rang parmi les chefs des Wiltzes, sortit sur-le-champ de la ville avec tous les siens, pour venir vers le roi, livra les otages qui lui furent demandés, et promit, sous serment, fidélité au roi et à la nation franque. Les autres chefs et princes des Wiltzes suivirent son exemple, et firent tous leur soumission. Après avoir ainsi dompté cette nation et reçu les otages qu'il avait exigés, Charles retourna vers l'Elbe par le même chemin, et fit repasser le pont à son armée; puis ayant réglé convenablement les affaires de la Saxe, il rentra dans le pays des Francs, et célébra à Worms les fêtes de Noël et de Pâques.

790.

Cette année, le roi n'entreprit aucune expédition militaire; il fit sa résidence à Worms, où il reçut les députés des Huns, et envoya à son tour une ambassade vers leurs chefs. Il s'agissait de déterminer entre eux les frontières de leurs États respectifs. Les discussions qui s'élevèrent à ce sujet furent le germe et l'origine de la guerre qu'il fit ensuite aux Huns. Mais le roi, ne voulant point paraître s'engourdir ni perdre son temps dans l'oisiveté, s'embarqua sur le Mein, qu'il remonta jusqu'à son palais de Saltz (2), situé en Germanie sur les bords de la Sâle;

(1) Malgré l'opinion d'Eckhart, adoptée par la plupart des éditeurs, et l'ingénieux commentaire qu'il donne sur ce passage (*Comment. Franc. orient.*, I, 734 et 735), nous avons suivi sans hésiter la leçon de M. Pertz. Il suffit, en effet, pour se convaincre que Draugwit indique ici un nom d'homme et pas un nom de ville, de rapprocher ce passage d'Éginhard du texte des Annales de Lorsch (ann. 789) : *Tunc Carolus rex iterum per Saxoniam pervenit usque ad Sclavos qui dicuntur Wiltzi, et venerunt reges terræ illius cum rege eorum* TRAGWITO ; et de cet autre passage des Annales allemandes (même année) : *Karolus rex cum exercitu Francorum perrexit in Sclavos in Wilcia, et conquisivit ipsam patriam cum ipso rege nomine* TRAGOWIT. (Pertz, I, 34 et 44.)

(2) Ce château était situé dans une île, près des sources de la Sâle, en

puis il revint en suivant le cours du même fleuve, qu'il descendit jusqu'à Worms. Comme il passait l'hiver dans cette ville, le palais qu'il habitait fut consumé en une nuit par un incendie fortuit. Cependant il continua de résider à Worms, et y célébra, avec les solennités d'usage, les fêtes de Noël et de Pâques.

791.

A la fin du printemps, vers le commencement de l'été, le roi quitta Worms et partit pour la Bavière, dans l'intention de rendre aux Huns le mal qu'ils lui avaient fait, et de porter, le plus tôt possible, la guerre dans leur pays. Il rassembla dans ce but, de toutes les parties de son royaume, ses meilleures troupes, fit de grands approvisionnements, et se mit en marche après avoir divisé son armée en deux corps. Il confia l'un des deux au comte Théodoric et à Mégenfrid, son chambellan, et leur donna l'ordre de s'avancer par la rive septentrionale du Danube; lui-même, avec l'autre corps d'armée qu'il conduisait en personne, se dirigea vers la Pannonie en suivant la rive méridionale, et les Bavarois descendirent le fleuve pour escorter les bateaux qui portaient les bagages de l'armée. S'étant ainsi mis en marche, il établit son premier camp sur les rives de l'Ems; car ce fleuve, qui court entre les frontières des Bavarois et celles des Huns, avait toujours été regardé comme la limite des deux royaumes. Il s'y arrêta trois jours, pour appeler sur ses armes, par des prières publiques, la bénédiction du ciel. Ensuite le camp fut levé, et la guerre déclarée par les Francs à la nation des Huns. Leurs garnisons furent chassées, et les forteresses qu'ils avaient élevées, l'une sur le fleuve Camb (1), l'autre

face de la ville de Neustadt (cercle du bas Mein, Bavière). Voyez Eckhart, I, 741.

(1) Cette rivière, *der Kamp*, prend sa source dans les montagnes de la Bohême, traverse la vallée de Zwelt (*Clara vallis*), et se jette dans le Danube au-dessus de Crems.

près de la cité de Comagène (1), sur le mont Cumméoberg, avec des retranchements formidables, furent détruites, et tout le pays ravagé par le fer et le feu. De son côté, le roi, avec l'armée qui était sous ses ordres, arriva sur les bords du Raab, qu'il traversa; puis, suivant le cours de ce fleuve, il s'avança jusqu'à son embouchure dans le Danube. Aprés avoir pris en ce lieu quelques jours de repos, il résolut de revenir par la Pannonie; mais il donna à Théodoric et à Mégenfrid l'ordre de reprendre le chemin qu'ils avaient déjà suivi, et de ramener par le pays des Bohémiens les troupes dont ils avaient le commandement. Après avoir ainsi parcouru et dévasté une grande partie de la Pannonie, il rentra en Bavière avec toute l'armée des Francs, qu'il ramenait saine et sauve. Quant aux Saxons et Frisons que conduisaient Théodoric et Mégenfrid, ils regagnèrent leurs pays par la Bohême, comme ils en avaient reçu l'ordre. Cette expédition s'effectua sans aucun accident; seulement, dans le corps d'armée qui était sous les ordres du roi, la cavalerie souffrit beaucoup, et de tant de milliers de chevaux qu'on avait amenés, à peine en resta-t-il la dixième partie. Le roi, après avoir congédié ses troupes, se rendit dans la cité appelée autrefois *Regium*, et maintenant Ratisbonne; il s'y établit pour passer l'hiver, et y célébra les fêtes de Noël et de Pâques.

(1) Suivant Eckhart, *Comment.*, I, 744, *Comagenum* serait la petite ville de Haimburg, sur le Danube, prés des frontières de la Hongrie, à 7 lieues O. de Presbourg et à 9 lieues E. de Vienne. Cette opinion a été reproduite par tous les géographes. Mais, suivant M. Pertz, la ville de Comagène, détruite depuis longtemps, aurait occupé l'emplacement où se trouve aujourd'hui le bourg de Königsstädten, à 4 lieues N. de Vienne; et la forteresse des Huns pourrait en effet avoir été placée à l'extrémité du mont Kaunberg, où s'élève aujourd'hui le château de Greifenstein, dans l'endroit où la montagne se rapproche tellement du Danube, qu'elle ne laisse plus qu'un étroit passage facile à défendre.

792.

Urgel (1) est une ville située sur le sommet des Pyrénées, et qui avait alors pour évêque un Espagnol nommé Félix. Élipand, évêque de Tolède, lui écrivit pour le consulter sur ce qu'il fallait penser de l'humanité de notre divin Sauveur Jésus-Christ (2) : il demandait si, en le considérant au point de vue de l'humanité, on devait croire et dire qu'il était le propre fils de Dieu, ou seulement son fils adoptif. Félix, avec autant d'imprudence que de légèreté, et contrairement à l'antique doctrine de l'Église catholique, décida que le Christ était fils adoptif de Dieu ; et même, dans son obstination, il voulut défendre en tous points cette coupable doctrine, et adressa à ce sujet des écrits à l'évêque de Tolède. Amené devant le roi (Charles résidait alors dans son palais de Ratisbonne en Bavière, où il avait passé l'hiver), il comparut devant un concile d'évêques réunis dans cette ville. Il y fut entendu, convaincu d'erreur, et renvoyé devant le pape Adrien. Alors, en présence de ce pontife, au milieu de la basilique de l'apôtre saint Pierre, il condamna son hérésie, y renonça, et revint ensuite dans sa ville. Cependant, comme le roi passait l'été à Ratisbonne, une conspiration fut tramée contre lui par son fils aîné nommé Pépin, et par quelques seigneurs francs qui prétendaient ne pouvoir supporter les cruautés de la reine Fastrade, et qui, pour cette raison, avaient résolu la mort du roi. Ce complot fut découvert par le Lombard Fardulf, qui reçut, en récompense de sa fidélité, le monastère de Saint-Denys. Quant aux auteurs de la conjuration, déclarés coupables de lèse-majesté, ils périrent, les uns par le glaive, les autres suspendus aux fourches patibulaires, et payèrent ainsi de leur vie le crime qu'ils avaient

(1) La Seu d'Urgel, en Catalogne. Cette ville faisait alors partie du royaume d'Aquitaine.

(2) Eginhard rapproche ici des faits qui se sont passés à différentes époques. Ce fut en 783 qu'Élipand écrivit à Félix pour le consulter.

médité. Cependant le roi avait établi sa residence en Baviere, à cause de la guerre entreprise contre les Huns; il fit construire un pont de bateaux sur le Danube, pour s'en servir dans cette guerre, et ce fut en Bavière qu'il célébra les fêtes de Noël et de Pâques.

793.

Le roi, désirant terminer la guerre qu'il avait commencée, se préparait à marcher de nouveau sur la Pannonie, lorsqu'il apprit que les troupes que lui amenait, par la Frise, le comte Théodoric, avaient été arrêtées et détruites par les Saxons près de Rustringen, sur le Weser. A cette nouvelle, dissimulant la grandeur du désastre, il interrompit l'expédition de Pannonie; et comme en ce moment il venait de se laisser persuader, par des gens qui se disaient sûrs de ce qu'ils avançaient, que, si l'on pouvait creuser entre le Rednitz et l'Altmühl un canal capable de porter bateaux, on parviendrait à naviguer commodément du Danube sur le Rhin, car l'une de ces rivières a son embouchure dans le Danube, tandis que l'autre se jette dans le Mein (1), il se rendit aussitôt sur les lieux avec toute sa cour, y rsssembla un grand nombre d'ouvriers, et consacra toute la saison d'automne à ces travaux. Le canal fut creusé entre ces deux rivières sur une longueur de deux mille pas et une lar-

(1) Le Rednitz se jette dans le Mein à Bamberg, et l'Altmühl dans le Danube près de Kelheim. Ces deux rivières, dans leurs parties navigables les plus rapprochées, ne sont guère éloignées que de 7 lieues l'une de l'autre. Eckhart cite deux dissertations publiées, l'une par Cl. Doederlein en 1705, l'autre par Christophe Zippelius en 1726, sur le canal de jonction entrepris par Charlemagne. Ces deux auteurs s'accordent à dire que ce canal, dont les remblais se distinguaient encore de leur temps, fut conduit, depuis le bourg de Graben jusque près de Dettenheim, aux sources du Rezat, l'une des deux petites rivières dont la réunion forme le Rednitz; mais en cet endroit on rencontra les marais appelés *das Ried*, qui forcèrent d'abandonner l'entreprise. Voy. dans Eckhart, I, 730, la gravure représentant le tracé du canal.

geur de trois cents pieds; mais tout ce travail fut perdu, car les pluies continuelles et la mobilité d'un terrain marécageux, qui naturellement était déjà beaucoup trop humide, empêchaient de donner la moindre solidité aux travaux, et toute la terre que les travailleurs en tiraient pendant le jour retombait pendant la nuit à son ancienne place. Tandis que le roi s'occupait à surveiller cette entreprise, il lui vint de deux côtés opposés deux fâcheuses nouvelles. On l'avertissait de la défection complète des Saxons, et, d'autre part, d'une invasion de la Septimanie par les Sarrasins, qui, après avoir livré combat aux comtes de cette province et aux gardiens des Marches, et tué un grand nombre de Francs, étaient rentrés victorieux dans leur pays. Irrité de ces nouvelles, le roi retourna dans ses États, célébra la fête de Noël dans l'église de Saint-Kilian à Wurtzbourg sur le Mein, et la fête de Pâques dans la ville de Francfort, située aussi sur le Mein, et où il avait passé l'hiver.

794.

Le roi voulant faire condamner l'hérésie de Félix, après avoir tenu à Francfort, au commencement de l'été, l'assemblée générale de la nation, réunit dans cette ville un concile composé des évêques de toutes les provinces de ses États. Les évêques Théophylacte et Étienne, légats du saint-siége, s'y rendirent aussi, envoyés par le pape Adrien pour y être ses représentants. L'hérésie félicienne fut condamnée dans ce concile; et, du consentement unanime de tous les évêques, on composa pour la réfuter un livre qui fut signé de tous. Quant au synode tenu à Constantinople quelques années auparavant, sous l'impératrice Irène et son fils Constantin, qui l'appelaient le septième concile, et même concile universel, on décida à l'unanimité qu'il serait rejeté comme entièrement inutile, qu'on ne l'appellerait pas concile universel, et qu'on ne le compterait pas comme le septième concile. Dans cette même ville mourut la reine

Fastrade; elle fut transportée à Mayence et ensevelie dans le monastère de Saint-Alban. Après ces événements, le roi ayant résolu d'envahir la Saxe, divisa son armée en deux corps. Il devait, avec la moitié des troupes, entrer en Saxe par le midi, tandis que son fils Charles passerait le Rhin à Cologne, et entrerait du côté de l'occident avec le reste de l'armée. Lorsque ce mouvement eut été exécuté, les Saxons, qui s'étaient arrêtés dans la plaine de Sentfeld (1) comme pour livrer bataille au roi, et qui attendaient là son arrivée, perdant toute espérance de remporter la victoire, dont naguère encore ils se flattaient vainement, prirent tous le parti de la soumission, et, vaincus sans combat, reconnurent l'autorité du vainqueur. Ils donnèrent des otages, et promirent sous serment de rester fidèles au roi. Ce fut ainsi que, sans avoir combattu, les Saxons rentrèrent dans leurs foyers, et que le roi, après avoir traversé le Rhin, revint dans la Gaule. Il se rendit ensuite à Aix pour y passer l'hiver, et célébra dans cette ville les fêtes de Noël et de Pâques.

795.

Quoique, l'été précédent, les Saxons eussent livré des otages et prêté les serments qui leur avaient été imposés, le roi, qui ne pouvait oublier leur perfidie, réunit cette année, au delà du Rhin, dans son domaine de Cuffesstein (2), situé sur le Mein en face de Mayence, l'assemblée générale de la nation, et de là, étant entré en Saxe avec son armée, la parcourut presque tout entière en la ravageant. Lorsqu'il fut arrivé dans le Bardengaw, il plaça son camp près du lieu nommé Bardenwig (3), et y attendit l'arrivée des Slaves, auxquels il avait donné l'ordre de venir le rejoindre. Tout à coup il reçut la nouvelle qu'au pas-

(1) Cette plaine est située près de Wunnemberg (dans la régence de Minden, Prusse), entre Paderborn au nord et Eresburg au midi.

(2) Costheim sur le Mein, à une lieue E. de Mayence.

(3) Bardewick, près de Lunebourg.

sage de l'Elbe, Wiltzan, roi des Abodrites, était tombé au milieu d'une embuscade dressée par les Saxons sur le fleuve même, et qu'il y avait péri. Ce malheur, comme un nouvel aiguillon, vint encore exciter le roi à en finir promptement avec les Saxons, et redoubla sa haine contre cette nation perfide. Il ravagea la plus grande partie de leur pays, et, après avoir reçu les otages qu'il exigea d'eux, il retourna dans ses États. Durant cette expédition, tandis que son camp était placé sur l'Elbe, il reçut de Pannonie une ambassade que lui envoyait l'un des principaux chefs des Huns, nommé Thudun (1) par ceux de sa nation. Ce chef promettait de se rendre auprès de lui, et de se faire chrétien. Le roi revint ensuite à Aix-la-Chapelle comme l'année précédente, et y célébra, aux époques fixées, les fêtes de Noël et celles de Pâques.

796.

Adrien étant mort à Rome, Léon lui succéda sur le trône pontifical (2). Il s'empressa d'adresser au roi, par des ambassadeurs, les clefs de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome, et d'autres présents; il lui faisait demander en même temps d'envoyer à Rome quelqu'un de ses principaux officiers, pour recevoir du peuple romain le serment de fidélité et d'obéissance. Le roi confia cette mission à Angilbert, abbé du monastère de Saint-Riquier, et le chargea en même temps de porter à Saint-Pierre une grande partie du trésor qu'Héric, duc de Frioul, avait enlevé dans la résidence royale que les

(1) Suivant M. Pertz (I, 181, note 21), Thudun serait un nom de dignité, et non pas un nom d'homme. Cependant le contraire semble résulter de la Chronique de Moissac, qui s'exprime ainsi : *Avororum regulus quidam nomine Thodanus*. M. de Sismondi, *Hist. des Franc.*, II, 356, a suivi cette opinion, qui est aussi celle d'Eckhart.

(2) Adrien I[er] était mort le 25 décembre 795. Léon III, son successeur, fut élu le 26, et sacré le lendemain.

Huns nomment le Ring (1), et qu'il lui avait envoyé de Pannonie la même année. Il distribua le reste, d'une main libérale, aux grands de l'État, à ses courtisans et aux officiers de son palais. Cela fait, il prit le commandement de l'armée des Francs qu'il conduisit en Saxe, et ordonna à son fils Pépin de se rendre en Pannonie avec les Italiens et les Bavarois. Pour lui, il ravagea presque toute la Saxe, et revint passer l'hiver au palais d'Aix-la-Chapelle. Cependant Pépin, après avoir refoulé les Huns au delà de la Theiss, détruisit de fond en comble la résidence royale que ces peuples, comme nous l'avons dit, appellent le Ring, et les Lombards le Camp; il s'empara de presque toutes leurs richesses, et vint rejoindre son père dans sa résidence d'hiver à Aix-la-Chapelle, où il lui présenta les dépouilles royales qu'il rapportait avec lui. Thudun, ce chef dont nous avons déjà parlé, tint sa parole, et vint à Aix trouver le roi. Il fut baptisé avec tous ceux qui l'avaient accompagné, reçut des présents, et, après avoir prêté serment de fidélité, s'en retourna dans son pays : mais il ne garda pas longtemps la foi qu'il venait de promettre ; aussi, bientôt après, fut-il justement puni de sa perfidie. Le roi, ainsi qu'on l'a dit, s'étant établi à Aix pour y passer l'hiver, y célébra, comme d'habitude, les fêtes de Noël et de Pâques.

797.

La cité de Barcelone, située sur le frontières d'Espagne, avait tour à tour appartenu, suivant les chances de la guerre, tantôt aux Francs, tantôt aux Sarrasins. Elle fut, vers cette

(1) Comparez, sur cette expédition contre les Huns, le chap. XIII de la *Vie de Charlemagne*. Voy. aussi, au liv. II, chap. II du moine de Saint-Gall, la curieuse description de l'immense cercle ou camp fortifié, *Ring*, au centre duquel les Huns avaient placé la résidence de leur Chagan. Consultez encore : *Chron. Ursperg.*, p. 127 (Strasbourg, 1609); Lambeck, *Comment. Bibl. Vindob.*, tom. II, ch. V, p. 379, not. 5 : et le Gloss. de Du Cange au mot *Hringus*.

époque, remise entre les mains du roi par le Sarrasin Zata, qui s'en était emparé. Ce chef vint au commencement de l'été trouver le roi à Aix-la-Chapelle, et se placer volontairement, ainsi que cette ville, sous son autorité. Après avoir reçu sa soumission, le roi envoya une armée en Espagne sous la conduite de son fils Louis, pour mettre le siége devant Huesca (1); et lui-même, voulant dompter l'opiniâtreté d'une nation perfide, entra en Saxe pour la ravager comme d'habitude, et ne se retira qu'après avoir parcouru le pays dans toute son étendue; car il pénétra jusqu'aux dernières limites de la Saxe, à l'endroit où elle est baignée par l'Océan, entre l'Elbe et le Weser. A son retour, lorsqu'il fut arrivé à Aix-la-Chapelle, il reçut le Sarrasin Abdallah, fils du roi Ibin-Mauge (2), qui était venu de Mauritanie pour se présenter à lui, et y trouva également un député du patrice Nicétas, qui gouvernait alors la Sicile. Cet envoyé, nommé Théoctiste, lui remit des lettres de l'empereur de Constantinople. Le roi résolut ensuite, pour en finir avec les Saxons, de passer l'hiver dans la Saxe même. Emmenant donc avec lui toute sa suite, il se dirigea vers ce pays, campa sur le Weser, et ordonna que l'endroit où le camp était placé se nommerait Heerstall (3); et ce lieu est encore appelé ainsi par les habitants de la contrée. Il répartit les troupes qu'il avait amenées avec lui dans toute la Saxe pour y passer l'hiver. Ses fils Pépin et Louis, de retour, l'un d'Italie, l'autre de l'expédition d'Espagne, vinrent par son ordre le rejoindre à Heerstall. Il y donna audience aux députés que les Huns lui envoyèrent avec de grands présents, puis les congédia, et reçut aussi dans le même endroit l'ambassade et les présents d'Alphonse, roi de Galice et des Asturies. Il renvoya ensuite Pépin en Italie et Louis en Aquitaine, et voulut que le Sarrasin Ab-

(1) Huesca, en Aragon, à 12 lieues N. E. de Saragosse.

(2) Abdoul-Rahman-Ben-Moa'wyah, Abderame le Mohavite, premier calife ommiade d'Espagne.

(3) Herstell, entre Karlshaven et Hoxter (Westphalie).

dallah partît avec ce dernier. Abdallah fut plus tard conduit en Espagne sur sa demande, et remis entre les mains de ceux auxquels il crut pouvoir se confier. Le roi continua de résider en Saxe, et y célébra les fêtes de Noël et de Pâques.

798.

Déjà le printemps approchait, mais le manque de fourrages empêchait l'armée de quitter ses quartiers d'hiver. Les Saxons transelbains, profitant de l'occasion, se saisirent des officiers que le roi avait envoyés pour rendre la justice parmi eux, et les mirent à mort; ils n'en réservèrent que quelques-uns comme pour en tirer rançon, et massacrèrent avec les autres un ambassadeur nommé Godeschald, que le roi avait envoyé peu de temps auparavant vers Sigefrid, roi de Danemark. Ce seigneur revenait alors; il fut arrêté et égorgé par les auteurs de la révolte. A cette nouvelle, le roi, vivement irrité, rassembla son armée, et vint camper dans le lieu nommé Minden sur le Weser (1); puis, se mettant à l'œuvre pour venger sur ces traîtres, qui violaient sans cesse leur foi, la mort de ses envoyés, il ravagea par le fer et le feu toute la partie de la Saxe située entre l'Elbe et le Weser. Cependant les Transelbains, tout fiers d'avoir pu massacrer impunément des officiers royaux, avaient pris les armes et s'étaient mis en marche contre les Abodrites. Les Abodrites étaient toujours restés fidèles auxiliaires des Francs, depuis le moment où ils avaient été reçus dans leur alliance. Thrasicon leur duc, instruit du mouvement des Transelbains, alla à leur rencontre jusqu'à l'endroit nommé Swin-

(1) Minden, au confluent du Weser et de la Pastau, à 11 lieues S. E. d'Osnabruck (Westphalie prussienne), plutôt que Munden au confluent de la Werra et de la Fulde (Hanovre), malgré les Annales de Lorsch et le poëte Saxon, qui écrivent *Munda*, tandis que dans le moine d'Angoulême, les Annales de Loisel, de Dutillet, de Saint-Bertin et de Metz, on lit *Minda*, comme dans Éginhard. D'ailleurs Minden est plus sur la route de Charlemagne, qui s'avançait vers l'Elbe. Voy. Eckhart, *Comment.*, I, 782.

den (1); et leur ayant livré bataille, il en fit un immense carnage. Quatre mille tombèrent au premier choc, s'il faut en croire ce que rapporta le lieutenant du roi, nommé Èbers, qui prit part à ce combat, où il commandait l'aile droite de l'armée des Abodrites. Dispersés et mis en fuite après avoir perdu un grand nombre des leurs, les Transelbains rentrèrent chez eux dans un état déplorable. Cependant le roi, de retour en France, vint à Aix-la-Chapelle, où son premier soin fut de donner audience aux députés que l'impératrice Irène lui avait envoyés de Constantinople. Constantin, fils de cette princesse, avait été saisi par les siens à cause de l'insolence de son caractère, et privé de la vue (2). Sur la demande de ces députés, le roi permit à Zizim, frère de Tarasius, évêque de Constantinople, qui avait été fait prisonnier dans un combat, de retourner dans sa patrie. Les envoyés étaient Michaël, surnommé Ganglianos, et Théophile, prêtre de Blaquernes (3). Après les avoir congédiés, il reçut Basiliscus et Froïla, ambassadeurs du roi Alphonse, qui arrivaient d'Espagne, apportant avec eux, de la part de leur maître, les présents que ce prince avait choisis pour le roi dans les dépouilles de la ville de Lisbonne, dont il venait de s'emparer. Ces présents consistaient en sept esclaves maures, sept mules et sept cottes de mailles; et, quoiqu'ils fussent offerts à Charles en don d'amitié, c'était plutôt comme prémices de la victoire (4). Le roi reçut ces députés avec bienveillance, et les congédia après les avoir récompen-

(1) Probablement Schwan, sur la Warno, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin.

(2) Sur les véritables causes qui amenèrent la déposition de Constantin, consultez Zonaras et les autres historiens byzantins.

(3) Blaquernes, l'un des faubourgs de Constantinople, renfermait à la fois le magnifique palais de Blaquernes, appelé aussi *Pentapyrion* à cause de ses cinq tours, et la célèbre église de Blaquernes, bâtie par l'impératrice Pulchérie. Voy. les notes de Du Cange sur Villehardouin, et Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

(4) Sur cette ambassade envoyée par Alphonse II, le Chaste, voy. le chap. XVI de la *Vie de Charlemagne.*

sés honorablement. Dans le même temps, les îles Baléares (1), que leurs habitants appellent aujourd'hui Majorque et Minorque, furent pillées par des pirates maures. Le roi passa l'hiver à Aix-la-Chapelle, et y célébra les fêtes de Noël et de Pâques.

799.

A Rome, le pape Léon se rendant, à cheval, de l'église de Saint-Jean de Latran à celle de Saint-Laurent au Gril, pour la procession des Litanies (2), tomba dans une embuscade que lui avaient tendue les Romains près de cette basilique. On le précipita de son cheval, et, après lui avoir crevé les yeux et même coupé la langue, comme quelques témoins assurèrent l'avoir vu, on le laissa sur la place, nu et à demi mort; puis les auteurs de l'attentat ordonnèrent qu'il fût relégué dans le monastère de Saint-Érasme, martyr, sous prétexte de l'y faire soigner. Mais étant parvenu, avec l'aide d'un de ses chambellans nommé Albin, à franchir, la nuit, le mur du monastère, il fut recueilli par Winigise, duc de Spolète. Ce duc, qui à la nouvelle d'un tel forfait était accouru à Rome, le conduisit à Spolète. Dès que le roi eut appris ce qui s'était passé, il ordonna que Léon, comme vicaire de Saint-Pierre et pontife de Rome, lui fût amené avec les plus grands honneurs. Cependant il ne renonça pas à l'expédition qu'il avait résolu de faire en Saxe; et après avoir tenu l'assemblée générale sur le Rhin, dans le lieu nommé Lippenheim, il passa le fleuve au même endroit avec toute son armée, et s'avança jusqu'à Paderborn, où il plaça son camp pour y attendre l'arrivée prochaine du pontife. Dans l'intervalle, il envoya son fils Charles vers l'Elbe avec une partie de l'armée pour régler certaines affaires entre les Wiltzes

(1) Les îles Baléares appartenaient alors à l'empire grec.

(2) Le 25 avril, fête de saint Marc. Cette procession, instituée par saint Grégoire le Grand, s'appelait aussi *la procession des croix noires*.

et les Abodrites, et pour recevoir la soumission de quelques habitants du nord de la Saxe. Comme il attendait le retour de son fils, le pape Léon arriva; il l'accueillit de la manière la plus honorable, et le garda pendant quelques jours auprès de lui. Puis, après que le pape lui eut communiqué les motifs de son voyage, il le fit reconduire à Rome avec les plus grands honneurs par des commissaires royaux, qui l'accompagnèrent et le rétablirent sur le siége pontifical. Après le départ de Léon, le roi s'étant encore arrêté pendant quelques jours dans le même lieu, congédia un député, nommé Daniel, que lui avait adressé Michel, patrice de Sicile. Ce fut aussi là qu'il reçut la triste nouvelle de la mort de Gérold et d'Héric (1). L'un d'eux, Gérold, duc de Bavière, avait été tué dans un combat contre les Huns; l'autre, Héric, après avoir livré un grand nombre de combats et remporté d'éclatantes victoires, avait été surpris et massacré dans uue embuscade par les habitants de la cité de Tersatz, en Liburnie. Les affaires de Saxe ayant été réglées comme les circonstances l'exigeaient, le roi revint en France (2). Pendant qu'il passait l'hiver à Aix-la-Chapelle, Gui, comte et préfet de la Marche de Bretagne, qui dans la même année avait parcouru toute cette province avec les comtes ses collègues, vint lui présenter les armes des chefs bretons qui s'étaient rendus à lui. Sur chaque trophée était inscrit le nom du chef à qui les armes avaient appartenu. La Bretagne paraissait alors entièrement soumise; et elle l'eût été en effet, si l'inconstance de cette perfide nation n'était venue, comme de coutume, changer la face des affaires. On lui apporta également les drapeaux qui avaient été enlevés aux pirates maures tués dans l'île

(1) Comparez le chap. XIII de la *Vie de Charlemagne.*

(2) Le mot *France*, que nous employons quelquefois dans notre traduction comme équivalent du mot latin *Francia*, afin d'éviter une périphrase, doit s'entendre du pays occupé par les Francs, principalement vers le Rhin, et non pas des pays composant la France actuelle, qui était encore désignée sous le nom de *Gallia.*

de Majorque. Le Sarrasin Azan, gouverneur d'Huesca, lui envoya, avec d'autres présents, les clefs de cette ville, promettant de la lui livrer lorsque l'occasion s'en présenterait. Dans le même temps, un moine, venant de Jérusalem, lui apporta, de la part du patriarche, sa bénédiction, et des reliques recueillies sur le lieu de la résurrection de Notre-Seigneur. Le roi continuant de résider dans le palais d'Aix, y célébra la fête de Noël. Il congédia le moine, qui désirait s'en retourner, et le fit accompagner par un certain Zacharie, prêtre de son palais, qu'il chargea de porter ses offrandes aux saints lieux.

800.

Au retour du printemps, vers le milieu de mars, le roi étant parti d'Aix-la-Chapelle, parcourut les rivages de l'océan Gallique, établit une flotte dans ces parages que les Nortmans infestaient alors de leurs pirateries, disposa des garnisons sur la côte, et célébra la fête de Pâques à Centule, dans le monastère de Saint-Riquier. Reprenant ensuite son chemin par les bords de la mer, il arriva dans la cité de Rouen; là, il traversa la Seine et se dirigea vers Saint-Martin de Tours pour y faire ses dévotions. Il demeura à Tours pendant quelques jours, retenu par l'état désespéré de la santé de sa femme Liutgarde, qui mourut dans cette ville et y fut ensevelie. Cette princesse cessa de vivre la veille des nones de juin. Le roi revint ensuite par Orléans et Paris à Aix-la-Chapelle; et, s'étant rendu à Mayence au commencement du mois d'août, il y tint l'assemblée générale, et annonça son intention de faire un voyage en Italie. Il partit donc de là pour se rendre à Ravenne avec une armée; et, sans rester plus de sept jours dans cette ville, il ordonna à son fils Pépin d'entrer avec la même armée sur le territoire des Bénéventins. Lui-même, partant de Ravenne, vint avec son fils jusqu'à Ancône, le quitta dans cette ville et se dirigea vers Rome. La veille du jour où il devait y arriver, il ren-

contra à Lamentana le pape Léon qui était venu au-devant de lui, et qui le reçut avec les plus grands témoignages de respect. Après le repas qu'ils prirent ensemble, le pape le laissa dans cette ville, et le précéda à Rome. Le lendemain, placé sur les marches de la basilique de Saint-Pierre avec les évêques et tout le clergé, qui rendait grâces à Dieu et chantait ses louanges, il reçut le roi à son arrivée, au moment où il descendait de cheval; puis, au milieu des cantiques universels, il l'introduisit dans le sanctuaire du bienheureux apôtre, glorifiant et remerciant le Seigneur de cet heureux événement. Cela se passait le 8 des calendes de décembre (1). Sept jours après, le roi ayant convoqué une assemblée, exposa publiquement les motifs de son voyage, et se mit ensuite à poursuivre sans relâche l'exécution des desseins qui l'avaient amené à Rome. Il commença par le plus important et le plus difficile, l'examen des accusations portées contre le souverain pontife. Mais comme aucun témoin ne se présenta à l'appui de ces accusations, le pape, en présence de tout le peuple, monta en chaire dans la basilique de Saint-Pierre, portant l'Évangile à la main, et après avoir invoqué le nom de la sainte Trinité, il se purgea par serment des crimes qui lui étaient imputés (2). Le même jour, le prêtre Zacharie, que le roi avait envoyé à Jérusalem, arriva à Rome, accompagné de deux moines que le patriarche avait fait partir avec lui. Ceux-ci présentèrent au roi, avec la bénédiction du patriarche, les clefs du saint Sépulcre et du Calvaire, ainsi que l'étendard sacré. Le roi les accueillit avec bonté, les retint pendant quelques jours auprès de lui, et lorsqu'ils témoignèrent le désir de s'en retourner, il les congédia avec des présents.

(1) Le 24 novembre.

(2) Voyez dans Eckhart, II, 2, les termes du serment prononcé par le pape, et comparez au récit d'Éginhard celui d'Anastase le Bibliothécaire dans la vie de Léon III (*De Vita Roman. Pontificum*, dans Muratori, tom. III, part. 1).

801.

Le saint jour de la nativité de Notre-Seigneur (1), le roi vint dans la basilique du bienheureux saint Pierre, apôtre, pour assister à la célébration de la messe. Au moment où, placé devant l'autel, il s'inclinait pour prier, le pape Léon lui mit une couronne sur la tête, et tout le peuple romain s'écria : « A Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire. » Après cette proclamation, il reçut l'hommage du souverain pontife, suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs, et dès lors, quittant le nom de patrice, il porta celui d'empereur et d'auguste (2). Quelques jours après, ceux qui avaient, l'année précédente, déposé le pape Léon furent, par ordre de l'empereur, traduits en jugement; et leur procès ayant été instruit suivant les formes de la loi romaine, ils furent déclarés coupables de lèse-majesté et condamnés à mort. Mais le pape, par un sentiment de charité, intercéda pour eux auprès de l'empereur. La vie et les membres leur furent conservés; seulement, à cause de l'énormité de leur crime, ils furent envoyés en exil. Les principaux chefs de la conjuration étaient le nomenclateur (3) Pascal, le sacristain (4) Campulus et beaucoup d'autres grands

(1) L'année commençait alors le 25 décembre, jour de Noël. Ceux qui placent le couronnement de Charlemagne en 800 comptent en commençant l'année à Pâques ou au 1er janvier.

(2) Il y a dans le texte *adoratus est*, c'est-à-dire que le pape s'inclina et porta à ses lèvres *ad os* la main de l'empereur. — Ainsi fut renouvelé l'empire d'Occident après une interruption de trois cent vingt-quatre ans depuis la déposition d'Augustule. Malgré l'assertion contraire d'Éginbard, *Vie de Charlemagne*, ch. XXVIII, il est bien probable que tout ce qui se fit alors avait été concerté d'avance et arrêté l'année précédente, dans l'entrevue de Paderborn, entre Charlemagne et Léon III.

(3) C'était le maître des cérémonies, spécialement chargé de recevoir et d'inscrire les noms des personnes invitées à la table pontificale.

(4) Garde du trésor pontifical.

de Rome, qui tous ensemble furent condamnés par la même sentence. Lorsqu'il eut réglé les affaires de Rome, du Saint-Siége apostolique et de toute l'Italie, non-seulement les affaires publiques, mais aussi les affaires ecclésiastiques et privées, — car il ne fit pas autre chose de tout l'hiver, — et lorsqu'il eut envoyé une nouvelle expédition contre les Bénéventins, sous les ordres de Pépin, son fils, l'empereur partit lui-même de Rome, quelques jours après Pâques, le VII des calendes de mai, et vint à Spolète. Tandis qu'il était dans cette ville, le II des calendes de mai, à la seconde heure de la nuit, on ressentit un violent tremblement de terre qui ébranla toute l'Italie. La secousse détruisit presque entièrement le toit et la charpente de la basilique de l'apôtre saint Paul, et en différents endroits les villes et les montagnes s'écroulèrent. Cette même année, la terre trembla également aux environs du Rhin, dans la Gaule et en Germanie, et l'humidité qui régna pendant l'hiver amena la peste. L'empereur se rendit de Spolète à Ravenne, y passa quelques jours et se dirigea ensuite vers Pavie. Il apprit dans cette ville que les ambassadeurs d'Haroun, roi de Perse, venaient d'entrer dans le port de Pise; il envoya au-devant d'eux et se les fit présenter entre Verceil et Ivrée. Ils étaient deux; l'un, Persan d'Orient, était envoyé par le roi de Perse; l'autre était un Sarrasin d'Afrique, envoyé par l'émir Abraham, qui commandait en Afrique dans le Casrcadym (1). Ils lui annon-

(1) Le texte porte *in confinio Africæ in Fossato*, et M. Pertz ajoute en note, dans son édition, *Fossatum, id est regnum Fez*. Mais cette explication n'est pas admissible, comme l'a fait observer le savant M. Reinaud, par la raison que le royaume et la ville de Fez ne furent fondés que sept ans après l'époque de cette ambassade, l'an 192 de l'hégire, 808 de Jésus-Christ. Les auteurs arabes disent que le prince Aglabite Ibrahym (Abraham) dont il est ici question, ayant quitté la ville de Cayroan, à quelques journées au midi de Carthage, avait établi sa résidence dans le *Casrcadym*, qui en arabe signifie *le Vieux Château*. Pour admettre qu'Éginhard a pu traduire le mot arabe *Casrcadym* par *Fossatum*, il faut se rappeler que dans la basse latinité on se sert quelquefois de ce mot *Fossatum* pour désigner un château, une enceinte fortifiée. Voyez Du

cèrent que le juif Isaac, qu'il avait envoyé, quatre ans auparavant, vers le roi de Perse, en compagnie de Lanfrid et de Sigismond, ses ambassadeurs, revenait avec de riches présents, mais que Lanfrid et Sigismond étaient morts tous deux dans le voyage. L'empereur envoya alors en Ligurie son notaire Ercambald, avec ordre de préparer des navires pour transporter l'éléphant et les autres présents que ramenait le juif Isaac. Quant à lui, après avoir célébré à Ivrée la fête de saint Jean-Baptiste, il traversa les Alpes et rentra dans la Gaule. Pendant l'été de cette année, la cité de Barcelone en Espagne, que les Francs assiégeaient depuis deux ans, tomba en leur pouvoir. Zata, gouverneur de cette ville, et un grand nombre de Sarrasins furent faits prisonniers. En même temps on prenait en Italie et on livrait aux flammes la ville de Chieti (1). On fit prisonnier le gouverneur Roselme, et les châteaux qui en dépendaient se rendirent aux Francs. Zata et Roselme furent conduits le même jour en présence de l'empereur, et tous deux condamnés à l'exil. Au mois d'octobre de cette année, Isaac, qui revenait d'Afrique avec l'éléphant, débarqua à Porto Venere(2), et, ne pouvant traverser les Alpes à cause des neiges, il passa l'hiver à Verceil. L'empereur célébra à Aix-la-Chapelle la fête de Noël.

802.

L'impératice Irène envoya de Constantinople, comme ambassadeur, le spathaire (3) Léon, pour confirmer la paix entre les Grecs et les Francs. L'empereur, à son tour, après avoir congédié cet ambassadeur, envoya à Constantinople Jessé, évê-

Cange, et, sur le château de Casrcadym, situé aux environs de Cayroan, voyez les *Notices des Manuscrits*, t. XII, p. 477.

(1) Chieti, capitale de l'Abruzze citér., à trente-huit lieues N. de Naples.

(2) Sur la côte O. de Gênes, à l'entrée du golfe de la Spezzia.

(3) Les spathaires formaient l'une des cohortes chargées de la garde des empereurs grecs. Voyez Du Cange au mot *Spatharius*.

que d'Amiens, et le comte Helmgald, qu'il chargea de régler la paix avec l'impératrice. Les fêtes de Pâques furent célébrées au palais d'Aix-la-Chapelle; et cette même année, au mois de juillet, le XIII des calendes d'août, Isaac arriva avec l'éléphant et les autres présents qu'envoyait le roi de Perse, et vint les présenter à l'empereur dans le palais d'Aix. L'éléphant se nommait Aboulabas. On reçut la soumission de la cité d'Ortone (1) en Italie. La ville de Nocera (2), fatiguée par un long siége, se rendit également, et on y mit une garnison de nos troupes. L'empereur passa l'été à chasser dans les Ardennes. Tandis qu'une armée qu'il avait envoyée en Saxe ravageait le pays des Saxons transelbains, Grimoald, duc de Bénévent, assiégea dans Nocera Winigise, comte de Spolète, commandant de la garnison et alors affaibli par une longue maladie; il le força à se rendre, mais le traita honorablement dans sa captivité. L'empereur célébra à Aix-la-Chapelle la fête de Noël.

803.

Durant cet hiver on ressentit autour du palais d'Aix et dans les contrées voisines un tremblement de terre qui fut suivi d'une épidémie. Winigise fut rendu par Grimoald, et des ambassadeurs de Charles revinrent de Constantinople accompagnés de députés envoyés par Nicéphore, qui gouvernait alors l'empire grec; car, depuis l'arrivée de l'ambassade franque, Irène avait été déposée. Ces ambassadeurs étaient l'évêque Michel, l'abbé Pierre et le candidat (3) Calixte. Ils vinrent

(1) Ortone, sur une éminence au bord de la mer (Abruzze citér., royaume de Naples).

(2) Nocera de Pagani, sur le Sarno, à trois lieues O. de Salerne (royaume de Naples). Les Francs perdirent cette ville presque aussitôt. Voyez Erchempertus, *Hist. Langobard.*, chap. 5 et 6, *De Bello Beneventano,* cité par Eckhart, II, 13.

(3) Les Candidats étaient un corps d'élite institué pour la garde de la personne impériale par Gordien le Vieux. On choisissait parmi eux les chefs de l'armée. Voyez Du Cange au mot *Candidatus.*

trouver l'empereur en Germanie, près de la Sàle, dans le lieu nommé Seltz (1), et consignèrent par écrit les articles de la paix. Après avoir reçu en cet endroit leur audience de congé, ils revinrent à Rome avec la lettre de l'empereur et gagnèrent de là Constantinople. Cependant Charles se rendit en Bavière, régla les affaires de la Pannonie, et revint à Aix-la-Chapelle au mois de décembre. Ce fut là qu'il célébra la naissance du Seigneur.

804.

L'empereur passa l'hiver dans son palais d'Aix. Au retour de l'été, il conduisit une armée en Saxe, transporta en France, avec leurs femmes et leurs enfants, tous les Saxons qui habitaient au delà de l'Elbe, dans la Wigmodie (2), et donna aux Abodrites les pays situés au delà du fleuve. Vers le même temps Godefrid, roi des Danois, vint avec sa flotte et toutes les forces de son royaume au lieu nommé Sliesthorp (3), sur les confins de ses États et de la Saxe. Il promit de se trouver à une entrevue avec l'empereur ; mais il en fut détourné par les conseils des siens et ne voulut pas approcher davantage. L'empereur s'était arrêté sur les bords de l'Elbe à l'endroit nommé Hollenstedt (4), d'où il lui envoya une députation pour réclamer les transfuges. Vers le milieu de septembre, l'empereur se rendit à Cologne. Après avoir congédié son armée, il alla d'abord à Aix-la-Chapelle, et de là dans les Ardennes pour y chasser; puis il revint dans son palais d'Aix. Vers le milieu de novembre, on lui rapporta que le pape désirait célébrer avec lui les fêtes de Noël en quelque endroit que cela pût s'effectuer. Il

(1) Aujourd'hui Königshofen, suivant M. Pertz.

(2) On nommait ainsi le pays occupé aujourd'hui par la ville de Brême et son territoire, entre l'Elbe et le Weser.

(3) Aujourd'hui Schleswig, capitale du duché de ce nom, sur le golfe de Slie (Danemark).

(4) Hollenstedt, à quatre lieues de l'Elbe, à l'O. S. O. de Harbourg.

s'empressa d'envoyer son fils Charles jusqu'à Saint-Maurice (1) avec ordre de recevoir le pape honorablement. Lui-même s'avança au-devant de lui jusqu'à Reims, et, après l'avoir reçu dans cette ville, il l'emmena d'abord dans sa terre de Quierzy, où furent célébrées les fêtes de Noël, et ensuite à Aix-la-Chapelle. Puis, l'ayant gratifié de riches présents, il le fit reconduire par la Bavière, comme il le désirait, et accompagner jusqu'à Ravenne. Voici quel était le motif du voyage du pape : on avait rapporté à l'empereur, l'été précédent, qu'il avait été trouvé dans la cité de Mantoue du sang du Christ ; et c'était à cause de cela qu'il avait envoyé vers le pape pour le prier de vérifier cette nouvelle. Celui-ci, saisissant cette occasion de voyager, se rendit d'abord en Lombardie, comme pour y faire l'enquête dont il se trouvait chargé, et de là, poursuivant sa route avec rapidité, il arriva tout à coup auprès de l'empereur, passa huit jours avec lui et revint ensuite à Rome, comme nous venons de le dire.

805.

Peu de temps après, le Chagan, chef des Huns, se rendit auprès de l'empereur, à cause de la position critique où se trouvait sa nation, et lui demanda qu'il leur permît d'habiter le pays situé entre Sarwar et Haimburg (2), parce que les invasions des Slaves les empêchaient de rester dans leurs anciens établissements. Ceux-ci, en effet, sous la conduite de leur duc, nommé Béchon, ravageaient alors tout le territoire des Huns. L'empereur accueillit avec bienveillance le Chagan, qui était chrétien et qui se nommait Théodore, lui accorda sa demande,

(1) Saint-Maurice en Valais, *Agaunum*.

(2) Sarwar, au confluent du Gunz et du Raab, dans le comté d'Eisenbourg (Hongrie). Haimburg, près du Danube, à neuf lieues E. de Vienne et sur les frontières de la basse Autriche et de la Hongrie. Le territoire concédé n'avait guère plus de vingt lieues de large, tant était réduite, dit Eckhart. II, 38, cette nation des Huns, autrefois si grande et si formidable.

et le congedia après lui avoir fait quelques presents. Ce Chagan retourna parmi les siens, et mourut bientôt après. Son successeur envoya un des grands de la nation demander pour lui la confirmation de l'autorité que les Huns, depuis les temps anciens, avaient coutume d'accorder à leur Chagan. L'empereur consentit à sa demande, et ordonna que, suivant l'ancien usage, le Chagan eût une autorité suprême sur tout le royaume. La même année, il envoya son fils Charles à la tête de son armée dans le pays des Slaves-Bohêmes. Charles ravagea tout leur territoire, tua Béchon, leur duc, et, au retour de cette expédition, il alla retrouver son père dans la forêt des Vosges, à l'endroit que l'on nomme Champs (1). En effet, l'empereur, parti d'Aix-la-Chapelle au mois de juillet, s'était rendu, en passant par Thionville et par Metz, dans les Vosges. Après s'y être livré au plaisir de la chasse, il se dirigea, lorsque son armée fut revenue, vers le château de Remiremont (2), y séjourna quelque temps, puis alla se fixer dans son palais de Thionville pour y passer l'hiver. Ses deux fils Pépin et Louis vinrent l'y trouver, et ce fut là qu'il célébra la nativité du Seigneur.

806

Aussitôt après Noël, Villers et Béat, ducs des Vénitiens, ainsi que Paul, duc de Zara, et Donat, évêque de la même ville, envoyés par les Dalmates, vinrent offrir à l'empereur de riches présents (3), et ce prince prit immédiatement ses mesures au sujet des chefs et des peuples de la Vénétie et de la Dalmatie. Lorsqu'il les eut congédiés, il tint une assemblée gé-

(1) Champs en Lorraine, près de Bruyères, à quatre lieues E. d'Épinal et trois lieues N. de Remiremont (Vosges).

(2) Remiremont, sur la rive gauche de la Moselle, à cinq lieues S. E. d'Épinal, au pied des Vosges (Vosges).

(3) Ils venaient reconnaître l'autorité de Charlemagne et implorer sa protection contre l'empereur grec Nicéphore. Voy. Eckhart, *Comment.*, II, 40.

nérale des grands et des nobles de la nation pour assurer la paix entre ses fils et diviser l'empire en trois parts, afin que chacun d'eux sût d'avance quelle partie il aurait à défendre et à gouverner, s'il lui survivait. Un acte authentique de ce partage fut dressé (1); tous les grands le confirmèrent par leur serment, des règlements furent établis pour le conservation de la paix, et le tout fut rédigé par écrit et porté par Éginhard au pape Léon (2), pour qu'il y apposât sa signature. Le pape en prit lecture, donna son approbation et souscrivit de sa main. L'empereur, après avoir envoyé ses deux fils, Pépin et Louis, chacun dans le royaume qui lui était destiné, quitta le palais de Thionville et se rendit à Nimègue, en descendant la Moselle et le Rhin. Ce fut là qu'il célébra le saint jeûne de la Quadragésime et la très-sainte fête de Pâques. Quelques jours après, étant arrivé à Aix-la-Chapelle, il envoya son fils Charles avec une armée contre les Slaves-Sorabes, dont le pays est situé sur les bords de l'Elbe. Dans cette expédition, Miliduoch, duc des Slaves, fut tué, et deux châteaux furent construits par l'armée, l'un sur les rives de la Sâle, l'autre près de l'Elbe (3). Les Slaves pacifiés, Charles ramena son armée et alla rejoindre l'empereur à Selle, sur les bords de la Meuse (4). Un corps de troupes composé de Bavarois, d'Allemands et de Bourguignons fut envoyé, comme l'année précédente, dans le pays des Bohêmes; ils en ravagèrent la plus

(1) Voy. dans Eckhart, II, 41, le texte de cet acte daté du II des ides de février dans les Annales de Wurzbourg, et du VIII des ides du même mois dans l'ancien Ms. de Saint-Gall rapporté par D. Mabillon, *Analect.*, IV, 34.

(2) On a prétendu qu'Éginhard était alors notaire de Charlemagne ; mais c'est là une assertion qui ne repose sur aucune preuve. Voy. la notice en tête de ce volume.

(3) « Deux cités, dit la Chronique de Moissac, l'une sur la rive septentrionale de l'Elbe, en face de Magdebourg, l'autre sur la rive orientale de la Sâle, au lieu nommé Halle. » (La première de ces deux villes, bâtie sur la rive orientale de l'Elbe, qui, dans la basse Saxe, court du sud au nord, n'existe plus ; Halle fait aujourd'hui partie de la régence de Mersebourg, Prusse.)

(4) Selle, sur la rive droite de la Meuse, près de Dinant.

grande partie, et revinrent sans avoir fait aucune perte sérieuse. La même année, une flotte fut envoyée par Pépin, d'Italie en Corse, contre les Maures, qui ravageaient cette île. Mais ceux-ci ne l'attendirent pas et se retirèrent. Cependant un des nôtres, Hadumar, comte de Gênes, périt dans un combat où il s'était imprudemment engagé contre ces pirates. En Espagne, les Navarrais et les habitants de Pampelune, qui, depuis quelques années, étaient passés aux Sarrasins, revinrent à notre alliance. Une flotte fut envoyée par l'empereur Nicéphore, sous le commandement du patrice Nicétas, pour recouvrer la Dalmatie. Cependant les ambassadeurs qui, près de quatre ans auparavant, avaient été envoyés par Charles vers le roi de Perse traversèrent la ligne des vaisseaux grecs et trouvèrent un refuge dans le port de Trévise, sans que l'ennemi se fût aperçu de leur passage. L'empereur célébra la fête de Noël à Aix-la-Chapelle.

807.

L'année précédente, le IV des nones de septembre (1), il y avait eu une éclipse de lune; le soleil se trouvait alors dans le seizième degré du signe de la Vierge et la lune dans le seizième degré des Poissons. Cette année, la veille des calendes de février, la lune était dans son dix-septième jour, lorsque la planète de Jupiter sembla pour ainsi dire passer au travers. Le III des ides de février, vers midi, il y eut éclipse de soleil, les deux astres se trouvant dans le vingt-cinquième degré du Verseau. Il y eut encore une éclipse de lune le IV des calendes de mars, et la même nuit on vit dans le ciel des météores d'une grandeur extraordinaire. A ce moment le soleil se trouvait dans le onzième degré des Poissons et la lune dans le onzième degré de la

(1) Il y a ici une erreur d'un jour; l'éclipse eut lieu le 1er septembre, à dix heures et demie. Les autres observations sont exactes. Voy. les tables de Pingré.

Vierge. Le XVI des calendes d'avril, Mercure apparut sur le soleil comme une petite tache noire, et on l'observa pendant huit jours un peu plus haut que le milieu de cet astre ; mais des nuages nous empêchèrent de noter le moment où cette planète sortit du disque, ainsi que le moment où elle y était entrée. Au mois d'août, le XI des calendes de septembre, la lune s'éclipsa de nouveau vers la troisième heure de la nuit, le soleil étant placé dans le cinquième degré de la Vierge et la lune dans le cinquième degré des Poissons. Ainsi, depuis le mois de septembre de l'année précédente jusqu'au mois de septembre de cette année, on compta trois éclipses de lune et une de soleil. Ratbert, qui avait été envoyé par l'empereur en Orient, mourut à son retour. Abdalla, ambassadeur du roi de Perse, et avec lui les moines de Jérusalem, qui s'acquittaient de la mission que leur avait confiée le patriarche Thomas, se présentèrent devant l'empereur. Les deux moines se nommaient Georges et Félix. — Ce Georges, abbé du mont des Oliviers, est Germain de nation, et son véritable nom est Égibald. — Ils offrirent à Charles des présents que lui envoyait le roi de Perse et qui consistaient en un pavillon et en tentures d'appartements d'une dimension et d'une beauté merveilleuse. Le tout était en étoffe de lin, et les tentures, aussi bien que les cordes, étaient teintes en diverses couleurs. Il y avait aussi parmi ces présents du roi de Perse de nombreux vêtements de soie d'un grand prix, des parfums, des aromates, du baume et une horloge de métal construite avec un art admirable. Un mécanisme mû par l'eau marquait le cours des douze heures, et au moment où chaque heure s'accomplissait un nombre égal de petites boules d'airain tombaient sur un timbre placé au-dessous, et le faisaient tinter par leur chute. Il y avait encore douze cavaliers qui, lorsque les douze heures étaient révolues, sortaient par douze fenêtres, en fermant derrière eux, dans le choc de leur sortie, ces fenêtres, qui auparavant étaient ouvertes. On admirait encore beaucoup d'autres merveilles

dans cette horloge, mais il serait trop long de les rapporter ici. Il y avait aussi parmi ces présents deux candélabres de métal d'une beauté et d'une grandeur admirables. Tout cela fut présenté à l'empereur dans son palais d'Aix-la-Chapelle. Après avoir retenu pendant quelque temps auprès de lui l'ambassadeur et les moines, il les envoya en Italie, où, d'après ses ordres, ils attendirent le moment de s'embarquer. La même année il envoya, sous les ordres de Burchard, son connétable, une flotte en Corse, pour défendre cette île contre les incursions des Maures, qui, depuis plusieurs années, avaient pris l'habitude d'y venir piller. Partis d'Espagne, suivant leur coutume, ils avaient débarqué d'abord en Sardaigne et livré aux Sardes un combat dans lequel périrent un grand nombre des leurs; car on dit que cette affaire leur coûta trois mille hommes. De là ils se dirigèrent en droite ligne vers la Corse. Mais, dans un des ports de cette île, ils eurent à soutenir contre la flotte de Burchard un nouveau combat, dans lequel ils furent vaincus et mis en fuite après avoir perdu treize navires et beaucoup de monde. Cette année-là ils essuyèrent en tous lieux tant de revers qu'eux-mêmes reconnurent qu'ils n'étaient si malheureux que pour avoir, l'année précédente, contre toute justice, enlevé soixante moines dans l'île Pantellaria (1) pour les transporter en Espagne et les vendre. Quelques-uns de ces infortunés, rachetés par les libéralités de l'empereur, retournèrent dans leur pays. Le patrice Nicétas, qui se tenait avec la flotte grecque sur les côtes de la Vénétie, entra en arrangement avec le roi Pépin, et, après avoir conclu une trêve jusqu'au mois d'août, il quitta sa station pour retourner à Constantinople. Cette année, l'empereur célébra les fêtes de Pâques et de Noël à Aix-la-Chapelle.

(1) L'ancienne *Cossyra*, entre l'Afrique et la Sicile, à dix-huit lieues E. S. E. du cap Bon.

808.

L'hiver fut très-humide et engendra des maladies. Au retour du printemps, l'empereur, s'étant rendu à Nimègue, y passa le jeûne de la Quadragésime, et y célébra même la sainte fête de Pâques; puis il revint à Aix-la-Chapelle. Ayant appris que Godefrid, roi des Danois, était entré avec une armée sur le territoire des Abodrites, il envoya vers l'Elbe un corps nombreux de Francs et de Saxons sous les ordres de son fils Charles, auquel il avait prescrit de repousser les tentatives de ce prince insensé s'il essayait d'envahir la Saxe. Mais celui-ci, après avoir campé pendant quelques jours sur les bords de l'Elbe, après avoir assiégé et pris un certain nombre de châteaux appartenant aux Slaves, se retira avec des pertes considérables. Car, s'il expulsa Thrasicon, duc des Abodrites, qui se défiait de la fidélité des siens; s'il fit pendre un autre de leurs ducs, Godelaïb, qui tomba par trahison entre ses mains; enfin, s'il rendit tributaires les deux tiers de la nation, il perdit aussi les plus braves et les plus déterminés de ses soldats, et avec eux son neveu, nommé Réginold, tué au siége d'une forteresse, ainsi que plusieurs autres chefs danois. Cependant le prince Charles, ayant fait jeter un pont sur l'Elbe, s'était hâté de transporter l'armée qu'il commandait dans le pays des Linnes et des Smeldinges (1), qui avaient passé du côté de Godefrid. Après avoir ravagé ce pays en tous sens, il repassa le fleuve et ramena en Saxe son armée saine et sauve. Les Slaves, que l'on nomme Wiltzes, avaient suivi Godefrid dans cette expédition; poussés par leur vieille haine contre les Abodrites, ils étaient venus d'eux-mêmes se joindre à son armée. Et lorsque ce roi regagna ses États, ils rentrèrent aussi chez

(1) Ces deux peuples habitaient, au delà de l'Elbe, sur les bords de l'Oder; les Linnes sur la rive gauche, les Smeldinges un peu plus haut sur la rive droite de ce fleuve. Voy. *Chronici Gottwicensis prodr.*, II, 660; et Adam de Brême, *De situ Daniæ*.

eux avec tout le butin qu'ils avaient pu faire sur les Abodrites. Cependant Godefrid, avant de se retirer, détruisit un port marchand nommé en langue danoise Rerich, qui était situé sur les côtes de l'Océan (1) et qui procurait à ses États de grands avantages par les droits considérables qu'il rapportait. Il en emmena tous les marchands; puis, mettant à la voile, il aborda, avec toute son armée, dans le port nommé Sliesthorp. Après y être demeuré quelques jours, il résolut d'entourer d'un retranchement toute la frontière de son royaume qui regarde la Saxe, de telle sorte qu'à partir du bras de mer oriental qu'ils appellent Ostarsalt (2) jusqu'à l'Océan occidental toute la rive nord de l'Eyder (3) dut se trouver garnie d'une enceinte, dans laquelle il ne réserva qu'une seule porte pour que les chariots et les cavaliers pussent entrer et sortir. Après avoir réparti le travail entre les chefs de ses troupes, il revint dans son palais. Vers la même époque, le roi des Northumbriens de Bretagne, nommé Eardulf, chassé de son royaume et de son pays, vint trouver l'empereur lorsqu'il était encore à Nimègue, et après l'avoir instruit du motif de son arrivée, il se rendit à Rome. Au retour, il fut accompagné par les envoyés du souverain pontife et par ceux de l'empereur, qui le reconduisirent dans ses États. Léon III gouvernait alors l'Église romaine. L'ambassadeur qu'il envoya en Bretagne fut le diacre Ardulf, qui lui-même était né dans cette île et d'origine saxonne. Les ambassadeurs que l'empereur envoya en même temps furent deux

(1) Dans la Wagrie (duché de Holstein), suivant Eckhart. Rorich, près de Wismar, sur la Baltique (grand-duché de Mecklembourg-Schwerin), suivant Gebhard, *Hist. Daniæ*, p. 381.

(2) Ostsee.

(3) Telle est, suivant Eckhart, l'origine du nom de ce fleuve, qui auparavant s'appelait *Dena*, et qui prit alors le nom d'*Heggedora*, c'est-à-dire *fluvius portæ indaginis*, par corruption *Egidora*, et en allemand *Eyder*. Les immenses travaux exécutés par Godefrid laissèrent des traces durables. Eckhart, qui les visita au commencement du siècle dernier (en 1711), en parle avec admiration. Ils sont encore connus dans le pays sous le nom de *Danewerc*. Voy Eckh. II, 54.

abbés, Rotfrid, son notaire (1), et Nantharius, abbé de Saint-Omer. Cependant l'empereur, après avoir fait élever par ses lieutenants deux châteaux sur les bords de l'Elbe et y avoir établi des garnisons contre les incursions des Slaves, alla passer l'hiver à Aix-la-Chapelle. Il y célébra la naissance du Seigneur et les fêtes de Pâques.

809.

La flotte envoyée de Constantinople toucha d'abord en Dalmatie, et de là à Venise. Tandis qu'elle y passait l'hiver, un détachement de quelques vaisseaux se rendit à l'île de Comacchio, engagea un combat avec la garnison qui défendait cette île, mais fut vaincu et forcé de regagner Venise. Cependant Paul, le commandant de cette flotte, comme s'il en eût reçu l'ordre, se mit à faire des démarches auprès de Pépin, roi d'Italie, pour conclure la paix entre les Francs et les Grecs; mais, lorsqu'il vit que Willers et Béat, ducs de Venise, s'opposaient à tous ses efforts et qu'ils s'apprêtaient même à lui tendre des embûches, il ne douta plus de leurs mauvais desseins, et se retira. En même temps, dans la partie occidentale de l'empire, Louis, roi d'Aquitaine, entra en Espagne à la tête d'une armée, et mit le siége devant Tortose, ville située sur les bords de l'Èbre (2). Il l'assiégea pendant quelque temps; mais, voyant qu'il ne pourrait s'en emparer de sitôt, il renonça à son entreprise et ramena en Aquitaine son armée saine et sauve. Après avoir rétabli dans ses États Eardulf, roi des Northumbriens, les envoyés de l'empereur et du pape s'en retournèrent. Ceux de l'empereur firent le trajet sans accident; mais le diacre Ardulf fut pris par des pirates et conduit en Bretagne. Racheté par un homme du roi Cénulf, il revint ensuite à Rome. En Toscane, la ville maritime de Populo-

(1) Abbé de Saint-Amand.

(2) En Catalogne, sur la rive gauche de l'Èbre.

nium (1) fut pillée par les Grecs que l'on nomme Orobiotes (2). Des Maures venus d'Espagne abordèrent en Corse, et le samedi même de la sainte semaine de Pâques ils y ravagèrent une ville, et n'y laissèrent que l'évêque et quelques vieillards infirmes. Cependant Godefrid, roi des Danois, fit dire par des marchands qu'ayant appris que l'empereur était irrité contre lui, parce que l'année précédente il avait conduit une armée contre les Abodrites et vengé sa propre offense, il voulait se justifier de l'accusation dont il était l'objet, ajoutant que c'étaient eux qui les premiers avaient rompu les traités. Il demandait en outre qu'une assemblée de comtes délégués par l'empereur et par lui se tînt au delà de l'Elbe, sur les limites de ses États, et que dans cette assemblée on exposât ce qui avait été fait de part et d'autre, ainsi que les griefs à réparer. L'empereur ne rejeta point cette proposition; et une conférence avec les chefs danois fut ouverte à Badenfliot (3), lieu situé au delà de l'Elbe. Des deux côtés on avança, on énuméra beaucoup de choses, et l'on se sépara sans rien conclure. Cependant Thrasicon, duc des Abodrites, après avoir livré son fils en otage à Godefrid, qui le demandait, rassembla un corps de troupes de sa nation, et, soutenu par les Saxons, entra sur le territoire des Wiltzes, ses voisins, qu'il ravagea par le fer et le feu. Revenu chez lui avec un immense butin, il profita d'un secours encore plus considérable que lui envoyèrent les Saxons pour s'emparer de la principale ville des Smeldinges (4), et

(1) Cette ville fut bientôt après entièrement détruite par le général grec Nicéas. On en voit encore les ruines près du village de Porto-Barrato, sur la côte, en face de l'île d'Elbe, à une lieue à l'O. de Piombino.

(2) Ορο6ιῶται, c'est-à-dire habitants des montagnes. C'étaient, suivant Eckhart, des montagnards de la Calabre et de la Sicile.

(3) Les Annales de Loisel, celles de Saint-Bertin et les Annales d'Angoulême appellent ce lieu *Mélac*. Eckhart, II, 54, pense qu'il faut lire *Badenflet*, et que cette ville est celle qui porte aujourd'hui le nom de *Padenstede*, sur le rive gauche de l'Eyder, non loin de Neumunster (Danemark).

(4) Cette ville, qu'Éginhard ne nomme pas, est appelée *Connoburg* par la Chronique de Moissac (ann. 809). Eckhart, II, 55, prétend qu'il faut

forcer ainsi par ces succès tous ceux qui s'étaient séparés de lui à revenir à son alliance. Pendant que cela se passait, l'empereur, étant revenu des Ardennes à Aix-la-Chapelle, y tint un concile au mois de novembre sur la procession du Saint-Esprit. Cette question avait été soulevée pour la première fois par un certain Jean, moine de Jérusalem. Pour la décider, Bernaire, évêque de Worms, et Adalhard, abbé du monastère de Corbie, furent envoyés à Rome vers le pape Léon. On conféra dans le même concile de l'état des églises et de la vie de ceux qui font profession de se consacrer, dans leur sein, au service de Dieu. Mais il paraît que l'importance de la matière empêcha de rien décider. Cependant l'empereur, ayant été informé à plusieurs reprises de l'orgueil et de la jactance du roi des Danois, résolut de bâtir une ville au delà de l'Elbe et d'y établir une garnison de Francs. Ayant donc réuni à cet effet un grand nombre d'hommes dans la Gaule et la Germanie, il les approvisionna d'armes et de toutes les choses nécessaires pour un tel établissement, et les fit conduire par la Frise au lieu de leur destination. Sur ces entrefaites, Thrasicon, duc des Abodrites, fut tué en trahison par les hommes de Godefrid dans le port de Reric. Toutefois, après que l'emplacement de la ville eut été choisi, l'empereur chargea le comte Egbert de l'exécution de ce projet, et lui enjoignit de traverser l'Elbe et d'occuper le lieu désigné. Ce lieu, situé sur les rives de la Sture, porte le nom d'Esselfelt (1). Ce fut vers les ides de mars qu'Egbert et les comtes saxons s'y installèrent et commencèrent à le fortifier.

Le comte Auréol, qui, chargé de veiller aux communications entre l'Espagne et la Gaule, résidait au delà des Pyrénées, vis-à-vis de Huesca et de Saragosse, vint à mourir; Amoroz,

lire *Camoburg*, ancien nom de la ville de Hambourg, et que cette ville fut alors donnée par les Abodrites aux Saxons, leurs auxiliaires.

(1) Aujourd'hui Itzehoe, sur la Stoer, dans le duché de Holstein, à douze lieues N. O. de Hambourg

gouverneur de ces deux villes, s'empara de ses fonctions et mit des garnisons dans les châteaux qui lui avaient appartenu. Puis, ayant envoyé une ambassade à l'empereur, il l'assura qu'il voulait se mettre, lui et tous les siens, sous sa domination. Le VII des calendes de janvier il y eut éclipse de lune.

810.

Quand les envoyés de l'empereur furent arrivés auprès d'Amoroz, gouverneur de Saragosse, celui-ci leur demanda qu'une conférence s'ouvrît entre lui et les gardes de la marche d'Espagne, promettant que, dans cette conférence, il ferait sa soumission avec tous les siens. L'empereur y donna son consentement; mais une foule d'incidents qui survinrent en empêchèrent l'exécution. Les Maures, ayant rassemblé de toutes les parties de l'Espagne une flotte considérable, allèrent débarquer en Sardaigne et de là en Corse; ils trouvèrent cette île sans défense et la soumirent presque tout entière. Cependant Pépin, roi d'Italie, irrité de la perfidie des ducs de la Vénétie, ordonna d'attaquer par terre et par mer leur territoire; puis, après avoir soumis toute la contrée et forcé les ducs à se rendre à discrétion (1), il ordonna à sa flotte d'aller ravager les côtes de la Dalmatie. Mais, à l'approche de Paul, préfet de Céphalonie, qui s'avançait avec la flotte grecque pour secourir les Dalmates, la flotte royale rentra dans ses ports. Rotrude, la fille aînée de l'empereur, cessa de vivre le VIII des idès de juin. L'empereur, qui était alors à Aix-la-chapelle, songeait à faire une expédition contre le roi Godefrid, lorsqu'il apprit que les Nortmans avaient abordé en Frise avec une flotte de deux cents vaisseaux et ravagé toutes les îles du littoral; que leur armée s'était même avancée sur le continent et qu'ils avaient livré

(1) Ce récit d'Éginhard est conforme à celui des autres annalistes des Francs; mais, suivant les chroniqueurs vénitiens, Pépin, parvenu au travers des lagunes jusqu'au Rialto, fut repoussé par le doge Obélério, et forcé de se retirer après avoir fait des pertes considérables.

aux Frisons trois combats; que, vainqueurs, ils avaient imposé un tribut aux vaincus, et que déjà les Frisons avaient, comme tributaires, payé cent livres d'argent; que, quant au roi Godefrid, il était resté dans ses États. C'était la vérité. Cette nouvelle irrita tellement l'empereur qu'après avoir envoyé de tous côtés des commissaires chargés de réunir une armée, il quitta en toute hâte son palais et alla d'abord retrouver sa flotte. Ayant ensuite traversé le Rhin dans le lieu nommé Lippenheim, il résolut d'y attendre les troupes qui n'étaient pas encore arrivées. Pendant le séjour qu'il fit en cet endroit, l'éléphant que lui avait envoyé le roi des Sarrasins Harun mourut tout à coup. L'armée une fois réunie, l'empereur se rendit à marches forcées vers l'Aller, dressa son camp au confluent de cette rivière avec le Weser, et ce fut là qu'il attendit l'effet des menaces de Godefrid; car ce roi, enflé de la vaine espérance d'une victoire, se targuait de vouloir combattre l'empereur en bataille rangée. Tandis que l'empereur était campé dans le lieu que nous venons de désigner, on vint lui apporter différentes nouvelles; savoir, que la flotte danoise qui ravageait la Frise avait opéré son retour; que le roi Godefrid avait été tué par un de ses gardes; que le château d'Hohbuoki (1), sur les rives de l'Elbe, occupé par Odon, l'un de ses lieutenants, avec une garnison de Saxons orientaux, avait été pris par les Wiltzes; que son fils Pépin, roi d'Italie, était mort le VIII des ides de juillet, et enfin que deux ambassades parties de pays différents, l'une de Constantinople, l'autre de Cordoue, étaient arrivées pour traiter de la paix. Après avoir reçu ces ambassades et réglé, conformément aux circonstances, les affaires de la Saxe, l'empereur revint chez lui. Pendant cette expédition, il régna parmi

(1) On n'est pas d'accord sur la position de ce château. Les uns prétendent qu'il s'agit ici de Hambourg, d'autres ont proposé Boitzenburg, nom dans lequel il serait bien difficile de retrouver celui d'Hohbuoki. M. Pertz pense avec raison, je crois, que ce nom s'est conservé dans celui de Büchen, petite ville du duché de Lauenbourg, sur la Steckuitz, à trois lieues N. de Lauenbourg.

les bœufs une telle épizootie qu'il n'en resta pas un pour une armée si nombreuse et qu'on les perdit tous jusqu'au dernier. Et ce ne fut pas seulement de ce côté que la mortalité frappa les animaux de cette espèce, mais elle s'étendit de la manière la plus cruelle dans toutes les provinces de l'empire (1). L'empereur, de retour à Aix-la-Chapelle au mois d'octobre, donna audience aux ambassadeurs que nous venons de nommer, et conclut la paix avec l'empereur Nicéphore (2) et avec Abulaz, roi d'Espagne. Il rendit la Vénétie à Nicéphore, et Abulaz consentit à renvoyer le comte Adimric, qui autrefois avait été pris par les Sarrasins. En cette année il y eut plusieurs éclipses de soleil et de lune; celles de soleil arrivèrent le VII des ides de juin et la veille des calendes de décembre, celles de lune le XII des calendes de juillet et le XIX des calendes de janvier (3). La Corse fut de nouveau ravagée par les Maures. Arnoroz, chassé de Saragosse par Abdalrahman, fils d'Abulaz, fut forcé de se renfermer dans Huesca. Après la mort de Godefrid (4), roi des Danois, Hemming, fils de son frère, le remplaça sur le trône, et fit la paix avec l'empereur.

(1) Suivant le bruit populaire, cette mortalité provenait de poudres empoisonnées répandues à dessein dans les pâturages et les fontaines. Ces faux bruits occasionnèrent la mort de prétendus empoisonneurs, qui furent massacrés par le peuple. Voyez à cet égard le chapitre 3 du premier capitulaire de l'année 810, la note de Baluze sur ce chapitre, et le chapitre I du second capitulaire de la même année, *De tribulatione generali quam patimur, id est de mortalitate animalium et ceteris plagis*. Baluz., I, 473 et 475; II, 1199.

(2) Les conditions de cette paix sont relatées dans un traité conclu postérieurement entre Lothaire Ier et les Vénitiens et dont l'original a été transféré des archives de Venise dans celles de Vienne.

(3) C'est-à-dire le 7 juin, le 30 novembre, le 20 juin et le 14 décembre. La première de ces dates est inexacte, l'éclipse ayant eu lieu le 5 juillet (III des nones de juillet). Les autres dates sont conformes aux calculs astronomiques. Voy. la table de Pingré dans l'*Art de vérifier les dates*, tom. I, p. 67.

(4) Godefrid était appelé *Gotric* par les Danois; il existe sur les gestes de ce prince un poëme ou *saga* qui a été publié par Olaüs Vérélius.

811.

Après avoir entendu et congédié le spathaire Arsafius, — tel était le nom de l'ambassadeur de Nicéphore, — l'empereur envoya à son tour à Constantinople, pour confirmer ce traité de paix, une ambassade composée d'Haidon, évêque de Bâle, de Hugues, comte de Tours, et du Lombard Aion, duc de Frioul. Ils emmenèrent avec eux un Sicilien nommé Léon, qui appartenait au corps des spathaires, et Willers, duc des Vénitiens (1). Il y avait environ dix ans que le premier s'était enfui de la Sicile pour se réfugier à Rome auprès de l'empereur, qui était alors dans cette ville; on devait, suivant son désir, le remettre dans sa patrie; quant à l'autre, qui avait été dépouillé de sa dignité pour crime de trahison, l'empereur voulut qu'on le reconduisît vers son maître à Constantinople. La paix avait été arrêtée entre l'empereur et Hemming, roi des Danois. Mais la rigueur de l'hiver ayant rompu toute voie de communication entre les deux partis, on observa la paix jurée sans déposer les armes. Dès que le retour du printemps eut rouvert les chemins que l'intensité du froid avait fermés, douze des principaux de chaque nation, c'est-à-dire douze Francs et douze Danois, se réunirent sur l'Eyder, dans le lieu nommé ***, et confirmèrent la paix en la jurant tour à tour, chacun suivant le rite et la coutume de sa nation. Les négociateurs furent, de la part des Francs : Wala, fils de Bernard, Burchard, Unroch, Uodon, Bernard, Egbert, Théodoric, Abbo, Ostdag et Wigman, tous comtes (2); de la part des Danois, au premier

(1) Nicéphore périt sur ces entrefaites dans un combat contre les Bulgares (voy. la note 2, p. 130). Michel, son successeur, accueillit les ambassadeurs et confirma le traité.

(2) Les comtes Wala, Burchard et Unroch, ainsi que Méginhard, nommé par les Annales de Lorsch, assistèrent la même année au testament de Charlemagne. Sur les comtes Uodon, Egbert et Wigmann, voy. Eckhart, II, 67.

rang ; les frères d'Hemming, Hanewine et Agandéon, et avec eux plusieurs personnages marquants de leur nation, Osfrid, surnommé *Turdimulo*, Warsten, Swomi, Urm, un autre Osfrid fils d'Heiligon, Osfrid de Sconowe, Hebbi et Aowin. L'empereur, après avoir confirmé la paix et tenu, comme de coutume, l'assemblée générale à Aix-la-Chapelle, envoya trois armées dans trois provinces de ses États. L'une vint au delà de l'Elbe ravager le territoire des Linnes (1), et releva sur les bords de l'Elbe le château d'Hohbuoki, détruit l'année précédente par les Wiltzes; l'autre alla en Pannonie mettre fin aux querelles des Huns et des Slaves, et la troisième marcha contre les Bretons, afin de punir leur perfidie. Ces trois armées revinrent sans éprouver de pertes, après avoir accompli leur mission. Quant à lui, dans le but de visiter la flotte qu'il avait ordonné de construire l'année précédente, il vint à Boulogne, ville maritime des Gaules, où les vaisseaux étaient rassemblés. Il restaura le phare, qui y avait été anciennement établi pour diriger les navigateurs dans leur route, et fit allumer au sommet un fanal nocturne. S'étant ensuite rendu sur les bords de l'Escaut, dans le lieu que l'on nomme Gand, il y inspecta les navires construits pour la même flotte, et vers le milieu de novembre il était de retour à Aix-la-Chapelle. Les députés du roi Hemming, Aowin et Hebbi, vinrent à sa rencontre, lui apportant, de la part de leur maître, des présents et des paroles de paix. Il y avait encore à Aix-la-Chapelle, attendant son arrivée, Canizauc, prince des Avares, Thudun et d'autres chefs de cette nation, et les ducs des Slaves, habitant aux environs du Danube. Ces ducs avaient reçu des généraux de l'armée envoyée en Pannonie l'ordre de se rendre auprès de l'empereur. Sur ces entrefaites, Charles, son fils aîné, mourut le II

(1) Le nom de ce peuple vient, suivant Eckhart, du fleuve *Lina*, maintenant Lockenitz. Les Linnes habitaient entre l'Elbe et l'Oder, au sud des Abodrites. Mais il paraît que plus tard ils traversèrent l'Elbe, et s'étendirent à l'ouest dans le pays qui forme aujourd'hui le duché de Lunebourg.

des ides de décembre (1). Lui-même passa l'hiver à Aix-la-Chapelle.

812.

Peu de temps après on annonça la mort d'Hemming, roi des Danois. Sigefrid, neveu du roi Godefrid, et Anulon, neveu du feu roi Hériold, voulurent tous deux lui succéder; et comme ils ne purent s'accorder sur leurs droits à la couronne, ils rassemblèrent des troupes, et se livrèrent un combat dans lequel ils périrent l'un et l'autre. Cependant le parti d'Anulon, étant demeuré victorieux, se donna pour rois les frères de ce prince, Hériol et Réginfrid. Le parti vaincu ne put se dispenser d'en faire autant et se soumit à leur domination. On raconte que dix mille neuf cent quarante guerriers périrent dans ce combat. L'empereur Nicéphore, après avoir remporté de nombreuses et importantes victoires, meurt dans une bataille qu'il livre aux Bulgares en Mésie (2). Son gendre Michel, lui ayant succédé sur le trône impérial, reçut à Constantinople les députés qui avaient été adressés à Nicéphore par l'empereur Charles, et les congédia. Il les fit accompagner par l'évêque Michel et par Arsafius et Théognostus, chefs des spathaires, qu'il envoya comme ambassadeurs pour confirmer le traité de paix entamé avec Nicéphore. Étant, en effet, arrivés à Aix-la-Chapelle auprès de l'empereur, ils reçurent de lui, dans l'église, le texte du traité; ils le complimentèrent, suivant leur usage, en se servant de la langue grecque, et lui donnèrent le titre d'empereur et de roi; et à leur retour, en passant par Rome, ils reçurent du pape Léon, dans la basilique de Saint-Pierre apôtre, une autre copie du même traité. Après les avoir congédiés, l'em-

(1) Charlemagne perdit encore cette année Pépin le Bossu, son fils naturel, enfermé depuis 792 dans le monastère de Prum.

(2) Le 25 juillet 811. Nicéphore eut pour successeur son fils Staurace, qui, forcé d'abdiquer après un règne de deux mois, fut remplacé par son beau-frère Michel Curopalate, surnommé Rhangabé.

pereur tint l'assemblée générale de cette année à Aix-la-Chapelle, et envoya en Italie son petit-fils Bernard, fils de Pépin ; et, comme le bruit s'était répandu qu'une flotte partie des côtes d'Afrique et d'Espagne devait venir ravager l'Italie, il voulut que Wala, son cousin germain, fils du duc Bernard, restât avec le jeune prince jusqu'à ce que la suite des événements eût ramené parmi les nôtres la sécurité. Cette flotte vint en effet, une partie en Corse et une partie en Sardaigne ; mais presque tout ce qui aborda dans cette dernière île fut détruit. Une flotte de Nortmans vint aussi attaquer l'Irlande (1), île habitée par les Scots ; ils livrèrent à ceux-ci un combat à la suite duquel ils furent contraints de regagner leur pays, après avoir perdu beaucoup de monde et s'être vus réduits à une fuite honteuse. La paix fut conclue avec Abulaz, roi des Sarrasins, et avec Grimoald, duc des Bénéventins. Ceux-ci s'engagèrent à payer vingt-cinq mille sous d'or à titre de tribut (2). On fit aussi une expédition contre les Wiltzes qui livrèrent des otages. Hériold, et Réginfrid, rois des Danois, envoyèrent une ambassade à l'empereur pour demander la paix, et le prier de leur rendre leur frère Hemming. Il y eut cette année, le jour des ides de mai, après midi, une éclipse de soleil.

813

L'empereur passa l'hiver dans son palais d'Aix. Au commencement du printemps il chargea Amalharius, évêque de Trèves, et Pierre, abbé du monastère de Nonantola, d'aller à Constantinople confirmer la paix avec l'empereur Michel. Au mois de mai, le pont de Mayence fut détruit par un incendie (3), après quoi l'empereur, chassant dans la forêt des Ardennes,

(1) L'Irlande, au moyen âge, est souvent appelée *Scotia major*.

(2) Deux millions six cent soixante mille francs de notre monnaie. Voy. les calculs de M. Guérard, *Rev. de Numismatique*, ann. 1837, p. 406 et suiv.

(3) Voy. ci-dessus, p. 24, n. 1.

fut pris d'une douleur au pied qui le força de se mettre au lit; il était convalescent lorsqu'il revint à Aix-la-Chapelle. Il tint dans cette ville l'assemblée générale; puis, ayant appelé auprès de lui son fils Louis, roi d'Aquitaine, il lui mit la couronne sur la tête, et l'associa à la dignité impériale (1). Il confia le gouvernement de l'Italie à son petit-fils Bernard, fils de Pépin, et voulut qu'il portât le titre de roi. Par ses ordres, des conciles furent tenus dans toute la Gaule, par les évêques, pour la réformation de l'Église. Le premier fut convoqué à Mayence, le second à Reims, le troisième à Tours, le quatrième à Châlons, un cinquième à Arles; et dans l'assemblée tenue à Aix-la-Chapelle l'on fit, en présence de l'empereur, le récolement des décrets rendus par ces différents conciles (2). Quiconque voudrait en prendre connaissance pourrait les trouver dans les cinq villes que nous venons de nommer, quoique, d'ailleurs, des copies en soient conservées dans les archives du palais. L'empereur envoya de cette assemblée quelques personnages de distinction, choisis parmi les Francs et les Saxons, au delà de l'Elbe, vers les limites du pays des Nortmans, pour régler avec leurs rois la paix qu'ils avaient demandée et leur rendre leur frère. Les Danois, de leur côté, envoyèrent un nombre égal, c'est-à-dire seize des principaux de leur nation, au lieu désigné; et là, après qu'on eut prêté serment de part et d'autre, la paix fut confirmée, et le frère des rois danois fut rendu par les Francs. Ces rois étaient alors absents; ils étaient partis avec une armée pour la Westerfulde (3). Cette contrée, la plus reculée de leurs États, est située au nord-ouest, et regarde l'extrémité septentrionale de la Bretagne. Les chefs et le peuple

(1) Au mois d'août.

(2) Voy. les actes de ces conciles dans les collections de Labbe et de Mansi, et leur résumé dans Eckhart, *Comment.*, II, 77 et suiv.

(3) La Norwége, suivant Eckhart. La partie occidentale de la Chersonèse Cimbrique (Jutland méridional), suivant M. Pertz (II, 200, note 77), qui cite Gebhard, *Hist.*, *Dan.*, p. 382.

refusaient de reconnaître leur domination. Après les avoir domptés, ils revinrent, et reçurent leur frère, qui leur avait été renvoyé par l'empereur. Mais les fils de Godefrid et un assez grand nombre de seigneurs danois, qui depuis longtemps avaient quitté leur patrie pour se réfugier chez les Suédois, rassemblant des troupes de tous côtés, s'avancèrent alors contre les deux rois. Renforcés par les habitants du pays, qui, de toutes les parties du Danemark, accoururent en foule sous leurs drapeaux, ils leur livrèrent bataille, et parvinrent sans peine à les chasser du royaume. Comme les Maures (1) revenaient de Corse en Espagne avec un riche butin, Irmingar, comte d'Ampurias (2), leur dressa une embuscade dans l'île de Majorque, et leur prit huit vaisseaux dans lesquels on trouva plus de cinq cents Corses captifs. Les Maures, pour se venger de cet échec, ravagèrent Civita-Vecchia en Toscane et Nice dans la province Narbonnaise. Ils attaquèrent aussi la Sardaigne, et livrèrent aux Sardes un combat; mais, repoussés et vaincus, ils se retirèrent après avoir fait des pertes nombreuses. Cependant l'empereur Michel, ayant entrepris la guerre contre les Bulgares, n'éprouva que des revers; de retour dans ses États, il abdiqua la couronne pour se faire moine. Léon (3), fils du patrice Bardas, fut nommé empereur à sa place. Grumne, roi des Bulgares, qui, deux ans auparavant, avait tué l'empereur Nicéphore et chassé Michel de la Mésie, enorgueilli par ses

(1) Une particularité à remarquer c'est qu'Eginhard se sert constamment du mot de Maures, *Mauri*, pour désigner les pirates musulmans qui ravageaient les îles et les côtes de la Méditerranée. Quant aux musulmans habitants de l'Espagne et de l'Afrique qui ne se livraient point à la navigation, il les appelle toujours Sarrasins, *Sarraceni*.

(2) Ampurias, petite ville et port d'Espagne, à huit lieues N. E. de Gironne dans la province de ce nom.

(3) Léon, dit l'Arménien, gouverneur d'Anatolie, fut proclamé par les soldats le 10 juillet 813 et couronné le lendemain par le patriarche Nicéphore. Michel se retira dans un monastère d'une île de la Propontide. Toute sa famille embrassa comme lui la vie monastique.

succès, s'avança avec une armée jusqu'à Constantinople, et plaça son camp près d'une des portes de cette ville. Mais, dans une vigoureuse sortie, l'empereur Léon, tombant sur lui à l'improviste comme il faisait à cheval le tour des murailles, le blessa grièvement, et le força de chercher son salut dans la fuite et de regagner honteusement son pays (1).

(1) Le récit d'Éginhard manque ici d'exactitude. Voy. l'*Art de vérifier les Dates*; Lebeau, *Hist. du Bas-Empire;* et Gibbon, *Hist. de la Décadence de l'Empire romain.*

LOUIS.

814.

Tandis que l'empereur Charles passait l'hiver à Aix-la-Chapelle, il quitta cette vie terrestre le v des calendes de février, vers la soixante et onzième année de son âge, la quarante-septième année de son règne, la quarante-troisième depuis la conquête de l'Italie, la quatorzième à dater du moment où il avait été appelé Empereur et Auguste (1). Louis, son fils, était à Doué, en Aquitaine (2), où il passait l'hiver, lorsqu'il reçut cette nouvelle par plusieurs messagers. Trente jours après l'événement, il arriva à Aix-la-Chapelle, et succéda à son père du consentement unanime et au grand contentement des Francs. Consacrant d'abord tous ses soins aux affaires de l'État dont il venait de prendre le gouvernement, Louis donna audience aux ambassadeurs envoyés auprès de l'empereur Charles par diverses nations, et les congédia. Il reçut aussi d'autres députations, adressées dans le principe à son père, mais qui se rendirent auprès de lui. Parmi ces dernières, la principale était l'ambassade venue de Constantinople. L'empereur Léon, successeur de Michel, en congédiant l'évêque Amalharius et l'abbé Pierre (3), qui avaient été adressés à son prédécesseur, mais qui avaient accompli leur mission auprès de lui, leur adjoignit le spathaire Christophe et le diacre Grégoire, ses

(1) Comp. le chap. xxx de la *Vie de Charlemagne*, et voy. la note 2, p. 40.

(2) Doué, près de Saumur (Maine-et-Loire), à cent quatre-vingts lieues environ d'Aix-la-Chapelle. Cependant, suivant Eckhart, II, 112, Louis reçut la nouvelle de la mort de son père le jour de la Purification de la Vierge, 2 février, cinq jours après l'événement.

(3) Amalharius, archevêque de Trèves; Pierre, abbé du monastère de Nonantola.

ambassadeurs, chargés de remettre à l'empereur Charles une copie et la ratification du traité d'alliance (1). Louis, après avoir donné audience à ces députés, les congédia, en envoyant avec eux Norbert, évêque de Reggio, et Richwin, comte de Poitiers, chargés de renouveler l'alliance avec l'empereur Léon, et de confirmer le traité. Il tint ensuite, à Aix-la-Chapelle, l'assemblée générale de la nation, et envoya dans toutes les parties de l'empire des commissaires pour rendre la justice et remédier aux abus qui pesaient sur le peuple. Il fit venir auprès de lui Bernard, roi d'Italie, son neveu, et le renvoya dans ses États comblé de présents. Il conclut et confirma avec Grimoald, duc des Bénéventins, un nouveau traité aux mêmes conditions que son père, c'est-à-dire que les Bénéventins s'obligèrent à payer un tribut annuel de sept mille sous (2). Il envoya ensuite deux de ses fils, Lothaire et Pépin, l'un en Bavière, l'autre en Aquitaine. Vers le même temps Hériold et Réginfrid, rois des Danois, qui, l'année précédente, avaient été vaincus par les fils de Godefrid et chassés de leurs États, rassemblèrent de nouvelles forces, et recommencèrent la guerre. Cette querelle coûta la vie à Réginfrid et à l'aîné des fils de Godefrid. Après cela, Hériold, se défiant du succès de son entreprise, se rendit auprès de l'empereur et se recommanda entre ses mains (3). L'empereur l'accueillit, et lui ordonna d'aller attendre en Saxe le moment où il pourrait lui fournir les secours qu'il demandait.

(1) Suivant le P. Pagi, ces ambassadeurs venaient solliciter les secours des Francs contre les invasions des Bulgares.

(2) Le traité fut modifié par Louis le Débonnaire à l'avantage des Bénéventins ; car nous avons vu qu'en 812 le tribut avait été fixé par Charlemagne à vingt-cinq mille sous d'or. Voy. p. 131, n. 2.

(3) C'est-à-dire qu'il devint le fidèle, l'antrustion de Louis le Débonnaire en mettant sa main dans celle de l'empereur. Sur la *Recommandation* voy. le Gloss. de Du Cange, au mot *commendatio*, et le Mém. de M. Naudet, tom. VIII des Mém. de l'Acad. des Inscriptions, p. 417.

815.

L'empereur donna aux Saxons et aux Abodrites l'ordre de se préparer pour cette expédition. Pendant l'hiver on tenta, à deux reprises, le passage de l'Elbe; mais, par un changement subit de l'atmosphère, la température s'étant adoucie, la glace qui couvrait le fleuve se brisa, et le passage ne put s'effectuer. Ce ne fut donc qu'après l'hiver, vers le milieu de mai, que le temps parut favorable pour entrer en campagne. Alors tous les comtes des Saxons et toutes les troupes des Abodrites se réunirent, conformément aux ordres de l'empereur, sous la conduite de Baldéric, son lieutenant, pour soutenir Hériold; et, passant l'Eyder, ils arrivèrent à l'endroit nommé Silendi (1), dans le pays des Nortmans. Partis de là, ils parvinrent, après sept jours de marche, sur les bords de l'Océan, au lieu que l'on appelle ***, où ils placèrent leur camp et s'arrêtèrent trois jours. Cependant, comme les fils de Godefrid, qui avaient rassemblé pour cette guerre des troupes nombreuses et une flotte de deux cents vaisseaux, restaient dans une île séparée du continent par un bras de mer de trois milles de largeur (2), sans oser en venir aux mains, les troupes impériales, après avoir ravagé tous les pays environnants et reçu des habitants quarante otages, retournèrent en Saxe auprès de l'empereur. Ce prince tenait alors, dans le lieu nommé Paderborn, l'assemblée générale de la nation, et ce fut là que les principaux chefs et les députés des Slaves orientaux vinrent le trouver. Quelque temps auparavant, lorsqu'il était encore à Aix-la-Cha-

(1) M. Pertz place cette position, sans la préciser, dans l'est de la Chersonèse cimbrique, Jutland méridional. Suivant Eckhart, II, 118, il faudrait lire *Filendi*, d'où Filendisburg, aujourd'hui Flensborg, à l'extrémité S. O. du *Flensborg-Fiord*, sur la mer Baltique (Jutland mérid., Danemark).

(2) Probablement l'une des deux îles de Sylt ou de Nordstrand, dans la mer du Nord, sur la côte orientale du Jutland.

pelle, on était venu lui annoncer que, des nobles romains ayant formé, dans Rome même, une conspiration contre la vie du pape Léon, celui-ci, instruit du complot, en avait fait arrêter et mettre à mort tous les auteurs. L'empereur en conçut un vif mécontentement. Il régla donc les affaires des Slaves et d'Hériold, qui fut laissé en Saxe; et, s'étant rendu à son palais de Francfort, il chargea son neveu Bernard, roi d'Italie, qui était venu en Saxe avec lui, d'aller à Rome prendre connaissance de ce qu'on lui avait annoncé. Bernard en arrivant tomba malade; mais il manda à l'empereur tout ce qu'il avait appris de cette affaire, par le comte Gérold, qui lui avait été adjoint à cet effet. Celui-ci fut suivi de près par les ambassadeurs du pape, Jean, évêque de Blanche-Selve, le nomenclateur Théodore et le duc Sergius, qui satisfirent pleinement l'empereur sur tout ce qui était reproché à leur maître. Des députés sardes partis de Cagliari vinrent alors apporter des présents. La paix qui avait été conclue avec Abulaz (1), roi des Sarrasins, et que l'on observait depuis trois ans fut rompue comme dérisoire, et la guerre reprise contre lui. Cependant l'évêque Nordbert et le comte Richwin revinrent de Constantinople avec la copie du traité qui leur avait été remise par l'empereur Léon. Ils rapportèrent, entre autres choses, que, pendant qu'ils étaient dans cette ville, on avait ressenti au mois d'août, cinq jours de suite, les secousses d'un violent tremblement de terre, qui, d'après leur témoignage, avait renversé la plupart des édifices de Constantinople, et, dans d'autres villes, écrasé sous les ruines un grand nombre d'habitants. En Gaule, cette même année, on dit qu'au mois de septembre la ville de Saintes en Aquitaine éprouva également quelques secousses, et le Rhin, grossi par les eaux venues des Alpes, déborda d'une manière extraordinaire. Cepen-

(1) Abulaz, *Aboulassy le Mechant*, surnom, défiguré par les chroniqueurs, d'Hakam, roi de Cordoue.

dant les habitants des États romains, voyant le pape Léon retenu au lit par une grave maladie, se réunissent en armes, pillent, incendient toutes les maisons qu'il avait fait construire sur le territoire de chaque ville, et se décident à marcher vers Rome pour y reprendre à force ouverte ce qu'on leur avait, disaient-ils, injustement enlevé. Informé de ce soulèvement, le roi Bernard l'eut bientôt apaisé en envoyant, sous les ordres de Winigise, duc de Spolète, quelques troupes, qui empêchèrent les Romains d'exécuter leur projet. Il expédia ensuite des messagers pour rendre compte à l'empereur de ce qu'il avait fait.

816.

Après l'hiver, les Saxons et les Francs orientaux reçurent l'ordre de marcher contre les Slaves-Sorabes, qui ne voulaient plus obéir. Ils s'acquittèrent courageusement de cette mission, et réprimèrent, sans beaucoup de peine, l'audace des rebelles. En effet, la prise d'une seule ville suffit pour que tout ce qui montrait du penchant à la révolte dans cette nation promît de se soumettre et se tînt tranquille. Les Gascons qui habitent au delà de la Garonne, à l'entour des Pyrénées, irrités de ce qu'on leur enlevait leur duc Sigwin, que l'empereur avait dû rappeler à cause de son insolence et de sa dépravation, se laissèrent entraîner par leur légèreté naturelle, et se déclarèrent en révolte ouverte. Mais deux campagnes les réduisirent si bien qu'il leur tardait de se soumettre et d'obtenir la paix. Cependant le pape Léon quitta cette vie dans la vingt et unième année de son pontificat, vers le VIII des calendes de juin (1). Le diacre Étienne fut élu et ordonné à sa place. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis sa consécration qu'il s'empressa, en voyageant aussi vite que possible, de se rendre au-

(1) Léon mourut le III des ides de juin, 11 juin 816. Étienne IV, son successeur, fut ordonné le 22 du même mois.

près de l'empereur, à qui il avait déjà envoyé deux ambassadeurs comme pour lui annoncer son avénement. Dès qu'il eut appris cette détermination du pape, l'empereur résolut de s'avancer jusqu'à Reims pour l'y recevoir, et envoya au-devant de lui des gens chargés de le conduire dans cette ville (1). Il y arriva le premier, et l'y accueillit avec les plus grands honneurs. Le premier soin du pontife fut de faire connaître à l'empereur la cause de son voyage; et, après avoir célébré la messe avec la solennité accoutumée, il le couronna en lui plaçant le diadème sur le front. Après avoir ensuite échangé de nombreux présents et célébré des festins magnifiques; après avoir resserré leur alliance par les liens les plus forts, et réglé, aussi bien que le permettaient les circonstances, les intérêts de la sainte Église de Dieu, le pontife reprit le chemin de Rome, et l'empereur se rendit à son palais de Compiègne. Pendant qu'il y séjournait, il reçut les députés des Abodrites et ceux que lui envoya d'Espagne Abdalrahman (2), fils du roi Abulaz. Après être resté en cet endroit vingt jours, ou même un peu plus, il se rendit à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver.

817.

Les ambassadeurs envoyés de Saragosse par Abdalrahman, fils d'Abulaz, roi des Sarrasins, étaient venus pour demander la paix. Après leur avoir donné à Compiègne une première audience, l'empereur leur enjoignit d'aller l'attendre à Aix-la-Chapelle. Arrivé dans cette ville, il y reçut un envoyé de Léon, empereur de Constantinople, nommé Nicéphore, et chargé de traiter l'affaire des Dalmates. Mais comme Cadolah, qui avait la garde de la frontière de Dalmatie, était absent et qu'il était attendu d'un moment à l'autre, on prescrivit à Nicéphore de

(1) Théodulf, évêque d'Orléans; Jean, archevêque d'Arles; et l'archichapelain Hildebald.

(2) Abd-alrahman II.

demeurer jusqu'à son retour. Cadolah, aussitôt qu'il fut arrivé, eut avec lui plusieurs conférences au sujet des réclamations que celui-ci lui exposa. Mais comme l'affaire intéressait un grand nombre de Romains et de Slaves et qu'on ne voyait pas moyen de la terminer sans eux, on remit à la décider sur les lieux mêmes; et, à cet effet, Albigaire, neveu d'Unroch, fut chargé d'accompagner en Dalmatie Cadolah et l'ambassadeur grec. Dans le même temps, les envoyés d'Abdalrahman, qui étaient retenus depuis trois mois et qui commençaient à désespérer de leur retour, furent congédiés. Les fils de Godefrid, roi des Danois, fatigués des ravages continuels qu'Hériold faisait sur leurs terres, envoyèrent aussi une ambassade à l'empereur pour lui demander la paix, promettant de l'observer eux-mêmes fidèlement. Mais, comme on jugea que leurs protestations étaient plus feintes que sincères et qu'elles n'avaient rien de sérieux, on n'en tint aucun compte, et de nouveaux secours furent envoyés à Hériold. Le jour des nones de février, à la seconde heure de la nuit, il y eut éclipse de lune. et une comète apparut dans le signe du Sagittaire.

Sur ces entrefaites le pape Étienne mourut vers le VIII des calendes de février (1), avant la fin du troisième mois depuis son retour à Rome. Il eut pour successeur Pascal, qui, après les cérémonies de son ordination, envoya à l'empereur des présents et une lettre d'excuse dans laquelle il prétendait que l'honneur du pontificat lui avait été comme imposé non-seulement malgré son refus, mais même malgré tous ses efforts pour le repousser. Cependant il envoya une autre ambassade pour prier l'empereur de vouloir bien ratifier et confirmer avec lui l'alliance faite avec ses prédécesseurs. Le nomenclateur Théodore fut chargé de cette mission, et obtint ce qu'il demandait. Le jour où l'on célèbre la cène du Seigneur, le jeudi de la se-

(1) Étienne mourut le IX des calendes de février, 24 janvier 817. Pascal Ier, son successeur, fut élu à l'unanimité et consacré le lendemain.

maine sainte, comme l'empereur, revenant de l'église apres avoir entendu l'office, passait sur un portique de bois, ce portique, qui était construit en matériaux fragiles et dont la charpente et le plancher étaient tellement pourris et vermoulus qu'ils ne pouvaient plus supporter la moindre surcharge, s'écroula tout à coup sous les pieds de l'empereur et le précipita jusqu'à terre avec une vingtaine de personnes qui l'accompagnaient. Cet accident occasionna des blessures graves à la plupart de ceux qui tombèrent avec l'empereur; quant à lui, il n'eut d'autre mal qu'une contusion que lui fit au bas de la poitrine, vers le côté gauche, la poignée de son épée, une blessure derrière l'oreille droite et une autre contusion à la cuisse droite, près de l'aine, causée par le choc d'un éclat de bois. Mais, grâce aux médecins qui le soignaient, il se rétablit très-promptement; car vingt jours après l'événement il partait pour Nimègue, et se livrait au plaisir de la chasse. Étant revenu à Aix-la-Chapelle, il y tint, suivant l'usage, l'assemblée générale de la nation. Il fit dans cette assemblée couronner Lothaire, son fils aîné, l'associa au titre et à la dignité d'empereur, et, donnant à ses deux autres fils le titre de rois, il confia à l'un le gouvernement de l'Aquitaine, à l'autre celui de la Bavière. Après avoir clos l'assemblée, il se dirigeait vers la forêt des Vosges pour y chasser, lorsqu'il rencontra les ambassadeurs de l'empereur Léon. Il leur donna audience dans son palais d'Ingelheim, près de la ville de Mayence; mais voyant que leur mission ne différait en rien de celle que Nicéphore, envoyé par le même prince, venait de remplir auprès de lui, il les congédia promptement et poursuivit son voyage. Ayant appris la défection de Sclaomir et des Abodrites, il se contenta d'en avertir par un messager les comtes qui occupaient les places fortes sur les rives de l'Elbe, pour qu'ils eussent à garantir la frontière confiée à leur garde. La cause de cette révolte était l'ordre donné à Sclaomir de partager avec Céadrag, fils de Thrasicon, le pouvoir suprême qu'il exerçait seul sur

les Abodrites depuis la mort de ce dernier. Cette mesure exaspéra tellement Sclaomir, qu'il fit serment de ne plus traverser l'Elbe, de ne plus jamais se rendre au palais de l'empereur, et qu'ayant aussitôt envoyé une ambassade sur l'autre rive du détroit, pour faire alliance avec les fils de Godefrid, il obtint d'eux qu'une armée pénétrerait dans la Saxe de l'autre côté de l'Elbe. En effet, leur flotte remonta ce fleuve jusqu'au château d'Esselfelt (1), et ravagea toute la rive de la Sture; mais Gluomi, comte de la marche du Nord, s'étant avancé par terre avec un corps d'infanterie, arriva en même temps que les Abodrites sous les murs du château. Les nôtres opposèrent à l'ennemi une vigoureuse résistance, et le forcèrent de lever le siége et de se retirer. Sur ces entrefaites, tandis que l'empereur, après avoir terminé ses chasses dans les Vosges, revenait à Aix-la-Chapelle, il reçut la nouvelle que son neveu Bernard, roi d'Italie, cédant à de mauvais conseils, voulait se rendre indépendant, que déjà il avait fait fortifier tous les passages ou cluses par lesquels on pénètre en Italie, et que toutes les villes lui avaient juré fidélité; il y avait du vrai et du faux dans cette nouvelle. L'empereur, impatient de réprimer cette insurrection, rassembla à la hâte de toutes les parties de la Germanie et de la Gaule une armée formidable, et se dirigea à marches forcées vers l'Italie. Cependant Bernard, inquiet sur le résultat de son entreprise, parce qu'il voyait que chaque jour il était abandonné par quelqu'un des siens, déposa les armes et vint à Châlons se livrer à l'empereur. Tous ses partisans l'imitèrent, et non-seulement ils mirent bas les armes et se rendirent à discrétion, mais d'eux-mêmes et à la première question qu'on leur adressa ils déclarèrent tout ce qui s'était passé. Les chefs de la conjuration étaient Eggidéon, le plus intime des amis du prince; Réginard, son chambellan, et Réginaire, fils du comte Méginhaire, dont l'aïeul maternel

(1) Voy. ci-dessus, p. 124, n. 1.

Hardrad avait autrefois en Germanie, avec un grand nombre de nobles de cette contrée, tramé un complot contre l'empereur Charles. Beaucoup d'autres personnages illustres et du plus haut rang trempèrent dans le crime de Bernard et avec eux plusieurs prélats, car Anselme, évêque de Milan, Wolfold, évêque de Crémone, et Théodulf, évêque d'Orléans, furent compromis dans cette affaire.

818.

Après avoir ainsi découvert le complot, après en avoir démêlé toutes les intrigues et mis la main sur tous les conspirateurs, l'empereur revint à Aix-la-Chapelle. Il laissa passer le jeûne de la quadragésime, et, quelques jours après Pâques, il ordonna que les coupables que nous avons nommés, et avec eux le roi Bernard, condamnés à la peine de mort par le jugement des Francs, seraient seulement privés de la vue (1). Les évêques, préalablement déposés par le décret d'un synode, furent relégués dans des monastères; et quant aux autres, suivant leur degré de culpabilité, ils furent ou punis de l'exil ou rasés et enfermés dans des couvents. Après avoir terminé cette affaire, l'empereur conduisit lui-même en Bretagne une puissante armée, et ce fut à Vannes qu'il tint l'assemblée générale. Étant ensuite entré dans cette province, il s'empara des lieux fortifiés par les rebelles, et il eut bientôt, sans beaucoup de peine, réduit tout le pays sous son obéissance. En effet, une fois que Morman, qui au mépris des usages de son pays avait usurpé le titre de roi, eut été tué par les troupes impériales, on ne rencontra plus chez les Bretons aucune résistance; pas un d'eux ne refusa d'exécuter les ordres qui furent donnés ou de livrer les otages que l'on exigea. Cette expédition terminée, l'empereur, qui avait congédié ses troupes,

(1) Bernard et son chambellan Réginhard moururent trois jours après l'opération, le 17 avril. Bernard n'avait alors que dix-neuf ans.

revint dans la cité d'Angers ; la reine Irmingarde, sa femme, qu'il y avait laissée malade en partant, succomba au redoublement de la maladie, et mourut deux jours après son arrivée, le v des nones d'octobre (1). Le VIII des ides de juillet, il y eut une éclipse de soleil. L'empereur se mit en route par Rouen, Amiens et Cambrai, pour aller passer l'hiver à Aix-la-Chapelle. Arrivé à Héristall, il y rencontra les députés de Sigon, duc de Bénévent, qui lui apportaient des présents et venaient excuser leur maître du meurtre du duc Grimoald, son prédécesseur. Il y avait encore là des députés d'autres nations, ceux des Abodrites, ceux de Borna, duc des Guduscans et des Timotians, qui s'étaient détachés de la confédération des Bulgares pour se transporter sur notre territoire, et enfin ceux de Liudwit, duc de la Pannonie inférieure, qui, machinant de nouvelles intrigues, voulait accuser de cruauté et de tyrannie le comte Cadolah, préfet de la marche du Frioul. Après les avoir entendus et congédiés, l'empereur repartit pour Aix-la-Chapelle, où il devait passer l'hiver.

819.

Cette même annee, une armee composée de Francs orientaux et de Saxons avait été envoyée au delà de l'Elbe pour punir Sclaomir, roi des Abodrites, de sa perfidie. Il fut amené à Aix-la-Chapelle par les préfets de la marche saxonne et les lieutenants de l'empereur qui avaient été chargés de diriger cette expédition. Les principaux de sa nation, qui avaient reçu l'ordre de l'accompagner, lui imputèrent une multitude de crimes, et comme il ne put alléguer aucune raison valable pour détruire les accusations portées contre lui, il fut condamné à l'exil, et le royaume des Abodrites fut donné à Céadrag, fils de Thrasicon. Il en arriva autant au Gascon Loup de Centulle, qui avait

(1) Irmingarde, mère de Lothaire, de Pépin et de Louis, et de trois filles, Adélaïde, Alpaïde et Hildegarde, avait épousé Louis le Débonnaire en 798.

livré, la même année, à Bérenger, comte de Toulouse, et à Warin, comte d'Auvergne, un combat dans lequel il avait perdu son frère Garsand, homme singulièrement insensé, et où lui-même aurait succombé s'il n'eût cherché son salut dans une prompte fuite. Il comparut devant l'empereur, et comme il ne put se purger des accusations de perfidie intentées contre lui par ces mêmes comtes, il fut condamné à un exil temporaire.

L'assemblée générale se tint à Aix-la-Chapelle après Noël; on s'y occupa longuement de l'état des églises et des monastères, et l'on arrêta de nombreuses dispositions à cet égard. Quelques capitulaires, dont on avait reconnu la nécessité parce qu'ils formaient lacune, furent aussi rédigés dans cette assemblée et ajoutés aux lois (1). Ces affaires terminées, l'empereur, s'étant fait présenter les filles de la plupart des familles nobles, choisit pour femme Judith, fille du comte Welph (2). Il tint au mois de juin une nouvelle assemblée dans son palais d'Ingelheim, et fit passer d'Italie dans la Pannonie, pour réprimer la révolte de Liudwit, une armée qui réussit peu dans ses opérations, et revint sans avoir presque rien fait. Quant à Liudwit, enflé d'orgueil, il envoya des députés vers l'empereur comme pour lui demander la paix, et proposa certaines conditions, promettant, si on les accordait, d'obéir à tout ce qui lui serait prescrit. L'empereur, n'ayant pas voulu les accepter, lui en fit proposer d'autres. Mais lui, pensant qu'il ne pouvait mieux faire que de persister dans la trahison où il s'était déjà engagé, envoya des ambassadeurs à toutes les nations voisines pour les solliciter de s'unir à lui dans cette guerre. Par ces manœuvres les Timotians, peuplade qui s'était séparée de la confédération des Bulgares, en montrant un ardent désir de se donner à l'empereur et de vivre sous sa domination, furent si bien détournés de leur résolution et Liudwit parvint à les séduire si

(1) Voy. ces capitul. dans Baluze, I, 597 et suiv.

(2) Suivant Eckhart, ce comte Welph, originaire de Bavière, fut la souche de la maison des Guelfs.

habilement que, renonçant à leur premier dessein, ils se rendirent fauteurs et complices de sa perfidie. Au moment où l'armée revenait de Pannonie, Cadolah, duc de Frioul, saisi par la fièvre, mourut sur le territoire même de la marche. Baldric, qui lui fut donné pour successeur, était à peine entré en Carinthie, province comprise dans son gouvernement, qu'il rencontra l'armée de Liudwit qui s'avançait le long des rives de la Drave. Il l'attaqua avec des forces inférieures, et, après lui avoir tué beaucoup de monde, il la contraignit à rétrograder et à quitter le pays. Mais Borna, duc de Dalmatie, ayant voulu, à la tête de troupes nombreuses, arrêter près de la Kulpa (1) Liudwit qui marchait sur lui, fut abandonné au premier choc par les Guduscans, et ne dut son salut qu'aux efforts que firent ses gardes pour le protéger. Dragamosus, beau-père de Liudwit, qui avait abandonné son gendre dès le commencement de la révolte pour se joindre à Borna, périt en cette rencontre. Cependant les Guduscans, étant rentrés chez eux, furent de nouveau soumis par Borna. Mais Liudwit, saisissant une occasion favorable, entra en Dalmatie au mois de décembre avec des forces considérables, et porta partout le fer et le feu. Alors Borna, qui se voyait hors d'état de tenir la campagne, renferma dans ses châteaux tout ce qu'il possédait; puis, avec une troupe d'élite, se portant tantôt sur les derrières, tantôt sur les flancs de l'armée de Liudwit, il se mit à le harceler jour et nuit, ne lui laissa pas un instant de repos tant qu'il fut sur son territoire, et finit par le forcer à se retirer avec des pertes considérables, après lui avoir tué trois mille hommes et pris plus de trois cents chevaux, sans compter les bagages et des dépouilles de toute espèce. Il eut soin de rendre compte à l'empereur, par des messagers, de tout ce qu'il avait fait.

Cependant à l'ouest Pépin, fils de l'empereur, ayant, par ordre de son père, conduit une armée en Gascogne, en enleva

(1) Dans la Carniole.

tous les séditieux, et pacifia si bien cette province qu'on eût dit qu'il n'y restait plus aucun germe de rébellion ou même de désobéissance. Dans le même temps, Hériold fut, sur l'ordre de l'empereur, reconduit par les Abodrites jusqu'à ses vaisseaux, et se dirigea par mer vers son pays, dans l'espérance d'en reprendre le gouvernement. On dit que deux des fils de Godefrid se réunirent à lui pour partager l'autorité et expulser les deux autres; mais on crut voir dans cet arrangement le résultat d'intrigues perfides. L'empereur, après avoir clos l'assemblée, se rendit d'abord à Kreuznach (1), de là à Bingen (2); puis, ayant descendu le Rhin jusqu'à Coblentz, il alla chasser dans la forêt des Ardennes. Il se livra à ce plaisir comme d'habitude, et revint ensuite passer l'hiver à Aix-la-Chapelle.

820.

L'assemblée générale se tint dans cette ville au mois de janvier. On s'y occupa de la révolte de Liudwit, et l'on décida que trois armées entreraient dans ses États par trois côtés à la fois, pour ravager ses terres et réprimer son audace. Borna envoya d'abord des messagers, et vint ensuite lui-même pour indiquer ce qu'il croyait utile de faire à cet égard. Durant cette assemblée, Béra, comte de Barcelone, qui depuis longtemps était accusé par ses voisins de perfidie et de trahison, provoqua son accusateur à un combat à cheval, et fut vaincu (3). Déclaré coupable de lèse-majesté, il fut condamné à la peine capitale; mais la clémence de l'empereur l'épargna, et il fut seulement exilé à Rouen. A la fin de l'hiver, dès qu'il y eut assez

(1) Kreuznach ou Creutznach, dans le grand-duché du Bas-Rhin, sur la Nahe, à sept lieues S. O. de Mayence.

(2) Bingen ou Binghen, sur le Rhin, au confluent de la Nahe, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt.

(3) Cet appel au jugement de Dieu en cas de doute était permis par la loi des Goths et par celle des Francs. Cependant l'épreuve par le fer et l'eau était plus usitée que le duel judiciaire. Voy. dans Ermoldus Nigellus, liv. III, la description du duel de Béra.

d'herbe pour nourrir les chevaux, les trois armées furent envoyées contre Liudwit. L'une, partie d'Italie, s'avança par les Alpes Noriques, l'autre par la Carinthie, la troisième par la Bavière et la Pannonie supérieure. Deux de ces armées, celles qui formaient l'aile droite et l'aile gauche, n'arrivèrent que plus tard. L'une fut arrêtée au passage des Alpes par un corps ennemi qui lui résista, l'autre fut retardée par la longueur du chemin et le passage de la Drave, qu'il lui fallut traverser.

L'armée du centre, qui s'avançait par la Carinthie, fut plus heureuse; malgré la résistance qu'elle rencontra sur trois points, après avoir battu trois fois l'ennemi et traversé la Drave, elle arriva la première à sa destination. Liudwit, qui n'avait fait aucun préparatif pour repousser cette attaque, se renferma lui et les siens dans les murs d'un château qu'il avait construit au sommet d'une montagne; et l'on assure qu'il ne fit parler de paix ou de guerre ni par lui-même ni par des ambassadeurs. Les armées, après s'être réunies en un seul corps, ravagèrent par le fer et le feu presque tout le pays, et se retirèrent sans avoir éprouvé aucun dommage sérieux. Cependant, celle qui était venue par la Pannonie supérieure, eut à souffrir au passage de la Drave d'une dyssenterie causée par l'insalubrité du pays et des eaux et qui lui enleva beaucoup de monde. Ces trois armées avaient été réunies dans la Saxe, la France orientale, le pays des Allemands, la Bavière et l'Italie. Après leur retour, les habitants de la Carniole, pays situé autour de la Save et presque limitrophe du Frioul, se donnèrent à Baldric; et ceux des Carinthiens qui s'étaient détachés de nous pour se joindre à Liudwit suivirent leur exemple. Le traité que nous avions conclu avec Abulaz, roi des Sarrasins, et qui n'était profitable à aucune des parties, fut alors ouvertement rompu, et les hostilités recommencèrent. Dans la mer Italique, huit navires appartenant à des marchands sardes qui revenaient en Italie furent pris par des pirates et coulés à fond. Treize vaisseaux de pirates

partis des pays du nord, qui essayèrent de piller les côtes de Flandre, furent repoussés par ceux qui tenaient garnison dans le pays. Cependant la négligence des gardes fut cause qu'ils brûlèrent quelques misérables chaumières et enlevèrent un peu de bétail. Ils firent les mêmes tentatives à l'embouchure de la Seine; mais les gardes-côtes leur opposèrent de la résistance, et ils se retirèrent après avoir perdu cinq des leurs et sans avoir réussi. Ils furent enfin plus heureux sur les côtes d'Aquitaine, où ils ravagèrent entièrement un bourg nommé Bouin (1), et retournèrent dans leur pays chargés d'un butin considérable.

Cette année, la continuité des pluies et l'humidité excessive causée par les brouillards produisirent de fâcheux accidents. Une maladie contagieuse attaqua les hommes et les bêtes à cornes, et étendit de toutes parts ses ravages avec tant de fureur que presque aucune contrée dans tout l'empire des Francs ne demeura à l'abri du fléau et n'en fut entièrement préservée. De plus, les grains et les légumes, gâtés par des pluies continuelles, ne pouvaient se récolter ou pourrissaient après la récolte. Le peu de vin qu'on fit cette année devint, faute de chaleur, aigre et désagréable. Enfin, en certains endroits, les fleuves débordés couvrirent les plaines d'une telle quantité d'eau qu'elles empêchèrent les semailles d'automne, et que pour ensemencer il fallut, presque partout, attendre le printemps. Il y eut éclipse de lune le VIII des calendes de décembre, à la deuxième heure de la nuit. L'empereur, après avoir tenu à Quierzy l'assemblée générale et terminé comme d'habitude ses chasses d'automne, revint à Aix-la-Chapelle.

(1) Suivant M. Pertz, ce lieu est inconnu. Mais il s'agit évidemment ici du bourg de Bouin, dans l'île de Bouin, sur les limites de l'Aquitaine (baie de Bourneu, Vendée). Tous les historiens s'accordent en effet à dire que ce bourg fut détruit par les Normands en 820.

821.

L'assemblée générale se tint dans cette ville au mois de février ; on s'y occupa de la guerre contre Liudwit, et on décida que trois armées iraient tour à tour, l'été suivant, ravager le territoire des rebelles. La même détermination fut prise relativement à la marche d'Espagne et des ordres transmis en conséquence aux préfets de cette frontière. On arrêta aussi qu'une nouvelle assemblée serait tenue à Nimègue au mois de mai, et l'on désigna les comtes qui devaient y assister. Cette même année, l'empereur, après la célébration des fêtes de Pâques, s'embarqua sur la Meuse pour se rendre à Nimègue, où il révisa le partage de l'empire entre ses fils et l'acte qui en avait été dressé les années précédentes; puis il le fit confirmer par les serments de tous les grands qui purent alors y assister. Après avoir reçu dans la même ville Pierre, évêque de Civita-Vecchia, et le nomenclateur Léon, ambassadeurs de Pascal, pontife des Romains, il les congédia promptement, fit partir pour l'expédition de Pannonie ceux des comtes désignés qui se trouvaient présents, resta encore quelque temps à Nimègue, et revint ensuite à Aix-la-Chapelle. Il ne passa que peu de jours dans cette ville, et, reprenant son voyage par les Ardennes, il se rendit à Trèves et à Metz. De là, gagnant le château de Remiremont, il y demeura pendant le reste des chaleurs de l'été, et employa la moitié de l'automne à chasser dans les forêts et les solitudes des Vosges.

Sur ces entrefaites, Borna, duc de Dalmatie et de Liburnie, mourut; à la demande du peuple et du consentement de l'empereur, son petit-fils, nommé Ladasclave, lui fut donné pour successeur. Des bruits sur la mort de Léon, empereur de Constantinople, commencèrent à se répandre. On disait que, victime d'une conspiration tramée par quelques-uns de ses principaux officiers et principalement par Michel, comte des

domestiques, il avoit été assassiné dans son propre palais, et que le suffrage du peuple et le dévouement des prétoriens avaient placé celui-ci sur le trône impérial. Cependant Fortunat, patriarche de Grado, ayant été accusé auprès de l'empereur, par un de ses prêtres, nomme Tibère, d'avoir exhorté Liudwit à persister dans la révolte où il s'était engagé, et de lui avoir envoyé des ingénieurs et des ouvriers pour fortifier ses châteaux, fut mandé sur cette inculpation au palais impérial. Feignant d'obéir, il se rendit d'abord en Istrie, puis il annonça le projet de retourner à Grado; et sans que personne des siens soupçonnât ses desseins, excepté ceux qui les avaient concertés avec lui, il s'embarqua. Arrivé à Zara (1), ville de Dalmatie, il découvrit les motifs de sa fuite à Jean, préfet de cette province, qui s'empressa de le mettre dans un vaisseau et de l'envoyer à Constantinople. Au milieu du mois d'octobre, on tint à Thionville une assemblée générale de la nation, à laquelle les Francs se rendirent en foule. On y célébra, avec les solennités d'usage, le mariage de Lothaire, fils aîné de l'empereur, avec Irmingarde, fille du comte Hugues. Le primicier Théodore et le surintendant (2) Florus, ambassadeurs du pontife de Rome, s'y rendirent avec de riches présents. On y vit aussi les comtes qui étaient déjà tous revenus de la Pannonie; car après avoir entièrement ravagé le pays des rebelles et des partisans de Liudwit, ne trouvant plus d'ennemis à combattre, ils étaient rentrés dans leurs foyers. La singulière bonté du très-pieux empereur brilla dans cette assemblée; il en donna des preuves à l'occasion de ceux qui, avec son neveu Bernard, avaient conspiré en Italie contre sa personne et contre l'État. Les ayant fait comparaître en sa présence, non-seulement il leur fit grâce de la vie et leur épargna toute mutilation, mais il poussa la générosité jusqu'à leur

(1) Zara, aujourd'hui capitale de la Dalmatie autrichienne.

(2) C'était l'officier chargé des bâtiments pontificaux. Voy. Du Cange, au mot *Superista*.

restituer tous les biens qui, en vertu de leur condamnation, avaient été adjugés au fisc. Il fit aussi revenir Adalhard de l'Aquitaine, où il était exilé, voulut qu'il fût comme auparavant abbé et supérieur du monastère de Corbie, et pardonnant en même temps à Bernard, frère d'Adalhard, il le réintégra dans le même monastère (1). Après avoir accompli tout ce qu'il avait entrepris pour le bien de l'État et après avoir fait confirmer par tous les grands de l'empire le serment qu'une partie seulement d'entre eux avait prêté à Nimègue, il retourna à Aix-la-Chapelle. Quant à son fils Lothaire, dont le mariage avait été célébré avec les solennités d'usage, il l'envoya à Worms pour y passer l'hiver.

Cette année, tout fut paisible du côté des Danois ; Hériold avait été admis par les fils de Godefrid à partager l'autorité avec eux, et cet arrangement fut regardé comme la cause de la paix qui s'établit alors. Mais comme Céadrag, prince des Abodrites, était soupçonné de trahison et d'alliance secrète avec les fils de Godefrid, Sclaomir, son compétiteur, fut renvoyé dans le pays. Au reste celui-ci ne fut pas plus tôt arrivé en Saxe qu'il tomba malade, et mourut après avoir reçu le sacrement du baptême.

Des pluies continuelles contrarièrent en certains pays les semailles d'automne. A ces pluies succéda un hiver si long et si rigoureux que non-seulement les petits cours d'eau et les rivières, mais même les fleuves les plus grands et les plus célèbres, tels que le Rhin, le Danube, l'Elbe, la Seine et tous les autres qui vont à travers la Gaule et la Germanie se jeter dans l'Océan, se couvrirent d'une couche de glace si épaisse que, pendant plus de trente jours, ils portèrent les plus lourdes

(1) Parmi les exilés qui furent alors rappelés, les uns avaient été condamnés à l'exil en 814, peu de temps après la mort de Charlemagne : c'étaient les trois frères Wala, Adalhard et Bernard, cousins de l'empereur, et leur sœur Guntrade. Les autres l'avaient été en 818, à l'occasion de la conspiration de Bernard. C'étaient les évêques Anselme de Milan, Vulfold de Crémone et Théodulf d'Orléans. (D. Bouq.)

voitures, qui les traversèrent dans tous les sens, comme si leurs rives eussent été réunies par des ponts. Lorsque le dégel arriva, les pays situés le long du Rhin éprouvèrent de graves dommages.

822.

En Thuringe, dans le voisinage d'un fleuve, un tertre long de cinquante pieds, large de quatorze et haut d'un pied et demi fut coupé et enlevé de terre sans le secours de la main des hommes, et trouvé à vingt-cinq pieds de l'endroit d'où il avait été arraché. On vit également dans la partie orientale de la Saxe contiguë aux frontières des Sorabes, en un certain lieu désert, près du lac Arendsée, le sol se soulever comme une chaussée, et former en une seule nuit, sur une lieue de longueur, sans le concours d'aucun travail humain, comme un véritable retranchement.

Winigise, duc de Spolète, accablé de vieillesse, quitta l'habit séculier pour se consacrer à la vie monastique, et peu de temps après succomba à ses infirmités. Suppon, comte de Brescia, lui fut donné pour successeur. L'empereur, dans un conseil tenu avec les évêques et les grands de l'empire, se réconcilia avec ses frères, qu'il avait fait tonsurer malgré eux (1), et fit publiquement confession et pénitence pour ce fait, ainsi que pour les rigueurs exercées contre Bernard, fils de son frère Pépin, contre l'abbé Adalhard et Wala, frère de celui-ci. Cela se passa en présence de tout le peuple, au milieu de l'assemblée que l'on tint à Attigny, dans le mois d'août de la même année. L'empereur s'y appliqua avec le zèle le plus scrupuleux à rechercher et à réparer toutes les injustices de la même nature commises par son père ou par lui.

Une armée fut envoyée d'Italie dans la Pannonie pour y terminer la guerre contre Liudwit. A l'approche de cette

(1) Drogon, Hugues et Thierri, ses frères naturels, qu'il avait fait tonsurer malgré eux en 819

armée, Liudwit abandonna sa ville de Siscia (1) et s'enfuit chez les Sorabes, nation qui occupe, dit-on, une grande partie de la Dalmatie. Il y fut accueilli par un de leurs ducs; mais l'ayant fait assassiner, il s'empara de la ville que celui-ci gouvernait; puis il envoya des députés à l'armée de l'empereur, et promit de comparaître en sa présence. Cependant les Saxons, d'après les ordres de l'empereur, bâtirent un château au delà de l'Elbe dans l'endroit nommé Delbend (2), après en avoir chassé les Slaves, qui occupaient ce lieu auparavant, et y laissèrent une garnison de troupes saxonnes pour le défendre des incursions de ce peuple. Les comtes de la marche hispanique s'avancèrent en Espagne jusqu'au delà de la Sègre, et, après avoir ravagé le pays et brûlé plusieurs villages, revinrent avec un grand butin. Une expédition semblable fut entreprise après l'équinoxe d'automne par les comtes de la marche de Bretagne, sur le territoire d'un chef breton, nommé Wihomarch, qui était alors en rébellion et dont toutes les possessions furent ravagées par le fer et le feu.

Après avoir terminé l'assemblée qui se tenait à Attigny, l'empereur se rendit dans les Ardennes pour y chasser, et envoya son fils Lothaire en Italie. Il le fit accompagner par un de ses parents, le moine Wala, frère de l'abbé Adalhard, et par Gérung, chef des huissiers du palais, pour qu'il usât de leurs conseils dans ses affaires particulières comme dans celles qui intéressaient le bien de l'État. Il donna à Pépin l'ordre de se rendre en Aquitaine; cependant il lui fit épouser auparavant la fille de Théotbert, comte de Madrie (3); et après la

(1) Aujourd'hui Sisseg ou Sziszek, place forte de la Croatie, au confluent de la Kulpa et de la Save, dans le cercle et à quatorze lieues E. de Carlstadt (royaume d'Illyrie).

(2) Près de Mölln, ou peut-être au lieu même où cette ville existe aujourd'hui sur la Stecknitz, *Delvunda*, dans le duché de Lauenbourg (Danemark). Voy. Pertz, I, 209, n. 94.

(3) Le comté ou pays de Madrie, *Matricensis pagus*, situé partie dans la Normandie et partie dans l'Ile de France.

célébration du mariage il l'envoya dans les pays de l'ouest. Quant à lui, après les chasses d'automne, il traversa le Rhin pour aller passer l'hiver à Francfort. Il tint dans cette ville une assemblée générale, où, conformément à l'antique usage, il s'occupa avec les grands de la nation, convoqués à cet effet, de ce qui touchait aux intérêts des provinces orientales de l'empire. Il reçut, dans cette assemblée, les députés et les présents que lui envoyèrent tous les Slaves orientaux, c'est-à-dire les Abodrites, les Sorabes, les Wiltzes, les Bohémiens, les Moraves, les Prédénécentins (1) et ceux des Avares qui habitent la Pannonie. Des ambassadeurs nortmans vinrent aussi au nom d'Hériold et des fils de Godefrid se présenter à cette assemblée. Après les avoir tous entendus et congédiés, l'empereur, ayant fait construire les nouveaux bâtiments nécessaires pour sa cour, passa l'hiver à Francfort, comme il l'avait résolu.

823.

Une autre assemblée fut tenue dans la même ville au mois de mai. Les grands de toute la France n'y furent point appelés, mais seulement ceux de la France orientale, de la Saxe, de la Bavière, de l'Allemagne, de la partie de la Bourgogne contiguë à l'Allemagne et des pays qui avoisinent le Rhin. Parmi différentes ambassades de peuples barbares qui se rendirent à cette assemblée, soit parce qu'elles y furent mandées, soit de leur propre mouvement, deux frères, tous deux rois des Wiltzes, qui se disputaient l'autorité suprême, comparurent devant l'empereur; ils se nommaient Méligast et Céléadrag.

(1) Les Prédénécentins étaient un peuple de la même famille que les Abodrites. Mais ceux-ci habitaient, comme nous l'avons déjà dit, sur les bords de la mer Baltique, tandis que ceux-là s'étaient fixés à plus de trois cents lieues au sud dans la Dacie, sur le Danube (voy. ci-après, p. 165). — Les Moraves habitaient tout le pays qui porte aujourd'hui leur nom et la partie septentrionale de la Hongrie actuelle. Sur les Sorabes, les Wiltzes et le Bohémiens, voyez ci-dessus, p. 22, n. 1.

Tous deux étaient fils de Liub, roi des Wiltzes, qui avait partagé le royaume avec ses frères, mais qui cependant, comme l'aîné, avait conservé l'autorité suprême. Ce prince ayant été tué dans un combat contre les Abodrites orientaux, les Wiltzes prirent pour roi son fils aîné Méligast. Mais, comme celui-ci usait d'une manière peu convenable de l'autorité que la nation lui avait confiée conformément à ses anciens usages, on l'en dépouilla pour remettre à son jeune frère la dignité royale. Tel était le différend qui les amenait devant l'empereur. Ce prince, après les avoir entendus et après s'être assuré que les esprits étaient mieux disposés en faveur du jeune frère, décida qu'il conserverait la dignité que son peuple lui avait conférée; et cependant, avant de les renvoyer dans leur pays, il les gratifia de présents l'un et l'autre, et reçut de tous deux le serment de fidélité. Dans la même assemblée, une accusation fut portée devant l'empereur contre Céadrag, prince des Abodrites. On lui reprochait de se conduire avec peu de loyauté à l'égard des Francs, et d'employer depuis longtemps de vains subterfuges pour ne pas comparaître devant l'empereur. On lui envoya donc des commissaires qu'il fit accompagner à leur retour par quelques-uns des principaux de sa nation, chargés de promettre en son nom qu'il se rendrait auprès de l'empereur au commencement de l'hiver prochain.

Cependant Lothaire, après avoir, conformément aux ordres de son père, réglé les contestations qui existaient en Italie, se préparait déjà à revenir, lorsque, sur les prières du pape Pascal, il se rendit à Rome; il y fut honorablement accueilli par le souverain pontife, et le saint jour de Pâques, dans la basilique de Saint-Pierre, il reçut la couronne avec le titre d'empereur et d'auguste. Étant ensuite revenu à Pavie, il alla au mois de juin retrouver l'empereur. Après qu'il lui eut rendu compte des affaires qu'il avait terminées en Italie et de celles dont il avait commencé l'instruction, Adalhard, comte du palais, y fut envoyé avec ordre de s'adjoindre Mauring, comte

de Brescia, et de statuer définitivement sur les causes en litige.

Dans le même temps l'empereur, du consentement et d'après le choix du clergé, donna pour chef à l'église de Metz son frère Drogon, qui vivait sous la loi des chanoines, jugeant convenable de l'élever ainsi aux honneurs du pontificat.

Dans cette assemblée, on fixa le temps et le lieu de l'assemblée suivante; ce fut le mois de novembre et le palais de Compiègne. Après avoir clos la session et congédié les grands, comme l'empereur se préparait à partir, on vint lui annoncer la mort de Liudwit. Celui-ci, abandonnant les Sorabes, s'était retiré en Dalmatie chez Liudemuth, oncle du duc Borna. Il resta quelque temps auprès de lui, mais Liudemuth le fit assassiner. L'empereur apprit aussi que Théodore, primicier de la sainte Église romaine, et son gendre le nomenclateur Léon avaient été d'abord privés de la vue, et ensuite décapités dans le palais patriarcal de Latran, et cela parce qu'en toute occasion ils avaient fidèlement servi les intérêts du jeune empereur Lothaire. Quelques personnes accusaient le pape Pascal d'avoir ordonné ou du moins conseillé ce meurtre. Adalung, abbé du monastère de Saint-Vaast, et Humfrid, comte de Coire (1), furent chargés d'aller prendre des informations et de faire une enquête sévère à cet égard. Ils n'étaient pas encore partis que Jean, évêque de Blanche-Selve (2), et Benoît, archidiacre du Saint-Siége apostolique, envoyés par Pascal, vinrent supplier l'empereur de purger le pape de l'odieux soupçon que l'on faisait peser sur lui relativement à la mort de ces deux hommes.

(1) Coire, *Curia Rhætorum* (en all. *Chur*), sur le Plessur, près du Rhin, alors dans le pays des Allemands, aujourd'hui capitale du canton des Grisons.

(2) Blanche-Selve, ville épiscopale de l'Étrurie, aujourd'hui détruite; elle était située à trois lieues O. de Rome, près du lieu où se trouve actuellement le village de San Rufini.

L'empereur leur répondit comme il convenait, les congédia, et fit partir pour Rome les commissaires désignés, afin d'établir la vérité des faits. Lui-même passa le reste de l'été dans le pays de Worms, se rendit ensuite dans les Ardennes, et après avoir terminé ses chasses d'automne il se trouva à Compiègne pour les calendes de novembre, comme cela avait été arrêté. Cependant les commissaires, arrivés à Rome, ne purent acquérir aucune certitude sur ce qui s'était passé, parce que le pape Pascal se purgea par serment, ainsi qu'un grand nombre d'évêques, de toute participation au crime; et comme ceux qui l'avaient commis étaient des hommes de saint Pierre (1), il prit leur défense avec chaleur, et soutint que ceux qu'on avait tués étaient coupables de lèse-majesté et qu'à ce titre ils avaient été justement mis à mort. Il chargea donc Jean, évêque de Blanche-Selve, le bibliothécaire Sergius, le sous-diacre Quirinus et Léon, maître de la milice, d'accompagner les commissaires qui lui avaient été envoyés, et de parler dans ce sens à l'empereur. Ce prince, informé par eux et par ses propres délégués du serment solennel par lequel le pape s'était justifié et des excuses qu'il avait alléguées en faveur de ceux qu'on accusait, persuadé qu'il ne fallait pas pousser plus loin cette affaire, renvoya vers le pontife l'évêque Jean et ses compagnons après leur avoir donné une réponse convenable.

Cependant Céadrag, prince des Abodrites, remplissant les promesses qu'il avait faites, se rendit à Compiègne avec quelques-uns des principaux de sa nation, et expliqua devant l'empereur, d'une manière assez plausible, les causes qui pendant si longtemps l'avaient empêché de venir. Aussi, quoiqu'il parût coupable sous certains rapports, cependant, en considération des bons services de ses parents, on lui permit de retourner dans ses États sans lui avoir imposé aucun châtiment et même en le comblant de présents. Hériold vint aussi du pays

(1) C'est-à-dire des serfs appartenant à l'Église romaine.

des Nortmans à cette assemblée pour solliciter des secours contre les fils de Godefrid, qui menaçaient de le chasser de ses États. Afin d'instruire plus soigneusement cette affaire, les comtes Théothair et Rotmund furent envoyés par l'empereur vers les fils de Godefrid. Ils examinèrent à fond les prétentions de ceux-ci, prirent d'exactes informations sur l'état général du royaume des Nortmans, et, étant arrivés à la cour avant le retour d'Hériold, ils mirent sous les yeux de l'empereur les documents qu'ils avaient recueillis. Avec eux revint Ebbon, archevêque de Reims, qui, du consentement de l'empereur et avec l'autorisation du pape, s'était rendu dans le pays des Danois pour y prêcher l'Évangile, et qui, l'été précédent, en avait converti et baptisé un grand nombre.

Cette année, suivant ce que l'on rapporte, fut signalée par divers prodiges : il y eut un tremblement de terre que l'on ressentit dans le palais d'Aix, et l'on remarqua dans le territoire de Toul, près du village de Commercy (1), une jeune fille, à peine âgée de douze ans, qui s'abstint pendant dix mois de toute nourriture. En Saxe, dans le pays nommé Frihsaz (2), vingt-trois villages furent brûlés par le feu du ciel, et la foudre éclata en plein jour par un temps parfaitement serein. Dans un grand nombre de pays les fruits de la terre furent ravagés par la grêle, et en certains lieux on vit tomber, en même temps que la grêle, de véritables pierres d'un poids considérable. On remarqua que cette année les édifices, les hommes et les ani-

(1) Commercy, sur la rive gauche de la Meuse, à huit lieues E. de Bar-le-Duc (Meuse).

(2) Ce territoire serait, suivant Eckhart, II, 187, le pays nommé aujourd'hui *Im Freyen*, dans le Hanovre, entre l'Aue et la Leine. Si au lieu de *Frihsazi* on admettait *Virsedi* avec la Chronique de Quedlinbourg, peut-être s'agirait-il du territoire de Virsitz, sur la Lobsonka, à l'extrémité orientale de l'ancienne Saxe (onze lieues O. N. O. de Bromberg, Prusse). M. Pertz garde le silence sur l'assertion d'Eckhart ; il rejette la leçon de *Virsedi*, et se contente de dire que le nom moderne qui lui semble se rapprocher le plus de *Frihsazi* est celui de Flethihi en Saxe. Mais la position de ce lieu ne le satisfait pas entièrement.

maux furent, en divers pays, frappés de la foudre beaucoup plus souvent qu'à l'ordinaire. A ces fléaux succédèrent une affreuse épidémie et une grande mortalité, qui étendirent çà et là leurs ravages par toute la France, et sévirent de la manière la plus cruelle sur une quantité innombrable de personnes, sans distinction d'âge ni de sexe.

824.

Omortag, roi des Bulgares, envoya vers l'empereur des députés avec des lettres, comme pour conclure un traité de paix. L'empereur, après leur avoir donné audience et lu les lettres qui lui était présentées, justement étonné de la nouveauté du fait et voulant s'enquérir avec soin des causes d'une si étrange ambassade, qu'on n'avait jamais vue en France auparavant, fit partir avec les députés un Bavarois nommé Machelm, qui dut se rendre de sa part auprès du roi des Bulgares. Il y eut cette année un hiver si long et si rigoureux que les animaux et jusqu'à des hommes périrent par l'intensité du froid. Le III de nones de mars, à la seconde heure de la nuit, on observa une éclipse de lune. On apprend la mort de Suppon, duc de Spolète.

De retour à Rome, les députés du souverain pontife le trouvèrent très-gravement malade et touchant presque à sa fin : en effet, il cessa de vivre peu de jours après leur arrivée (1). Le peuple ne put s'accorder sur le choix de son successeur, et deux papes furent élus en même temps; mais enfin le parti de la noblesse l'emporta, et Eugène, archiprêtre du titre de Sainte-Sabine, fut mis à la place de Pascal et ordonné. Cette nouvelle fut apportée à l'empereur par le sous-diacre Quirinus, qui avait fait partie de la précédente ambassade. Ce prince tenait alors à Compiègne l'assemblée qui avait été indi-

(1) Pascal mourut le 11 mai. Eugène II, son successeur, fut ordonné le 5 juin L'antipape, compétiteur d'Eugène se nommait Zizim.

quée pour le VIII des calendes de juillet, et il se préparait à aller faire en personne une expédition en Bretagne ; il résolut donc d'envoyer à Rome Lothaire, son fils et son associé à l'empire, pour le représenter auprès du nouveau pontife et du peuple romain et pour prendre avec eux toutes les mesures que les circonstances semblaient exiger. Lothaire se rendit en Italie, un peu après la mi-août, pour remplir cette mission. Quant à l'empereur, il différa l'expédition qu'il voulait faire en Bretagne jusqu'au commencement de l'automne, à cause de la famine qui était encore dans toute sa force. Mais, vers cette époque, il rassembla des troupes de tous côtés, et se dirigea sur Rennes, cité qui touche aux frontières de Bretagne. Là il divisa son armée en trois corps, en confia deux à ses fils Pépin et Louis, et, se réservant le troisième, il pénétra dans la Bretagne, qu'il ravagea tout entière par le fer et le feu. Soixante jours et plus furent employés à cette expédition. Après avoir reçu les otages qu'il exigea de cette perfide nation, il se rendit, le XV des calendes de décembre, dans la cité de Rouen, où, d'après ses ordres, l'impératice devait l'attendre. Il avait également prescrit aux ambassadeurs de l'empereur Michel de se trouver dans cette ville. Fortunat, patriarche de Venise, vint avec eux se présenter de nouveau devant lui. Les ambassadeurs grecs donnèrent leurs lettres et leurs présents, et exposèrent qu'ils avaient été envoyés par leur maître pour confirmer la paix ; mais ils ne parlèrent pas en faveur de Fortunat. Cependant parmi les divers objets qu'ils avaient mission de traiter ils mirent en avant le culte des images, et annoncèrent qu'ils allaient se rendre à Rome pour consulter à cet égard le chef du Saint-Siége. L'empereur, après les avoir entendus et congédiés avec sa réponse, les fit conduire jusqu'à Rome, suivant leur désir ; et ayant demandé à Fortunat le motif de sa fuite, il lui enjoignit également de se rendre à Rome pour y être interrogé par le souverain pontife ; lui-même partit pour Aix-la-Chapelle, où il avait résolu de passer l'hiver. Comme il était dans cette ville et qu'il y célé-

brâit les fêtes de Noël, on vint lui annoncer que les députés du roi des Bulgares étaient en Bavière. Il envoya à leur rencontre, en leur enjoignant d'attendre dans ce pays le moment où il jugerait convenable de les recevoir; et, dans le même temps, ayant appris que les Abodrites, appelés vulgairement Prédénécentins, qui, limitrophes des Bulgares, habitent la Dacie, voisine du Danube, lui envoyaient une ambassade, il permit à leurs députés de venir jusqu'à lui. Ceux-ci se plaignirent des Bulgares et demandèrent à être protégés contre leurs injustes incursions. L'empereur leur enjoignit de retourner dans leur pays, et de revenir à l'époque qu'il avait fixée pour la réception des ambassadeurs bulgares. Suppon, duc de Spolète, étant mort comme nous l'avons dit plus haut, ce fut Adalhard le jeune, comte du palais, qui reçut ce duché; mais à peine était-il revêtu depuis cinq mois de cette dignité qu'il fut saisi de la fièvre et mourut. De même Moring, comte de Brescia, qu'on lui donna pour successeur, n'eut pas plus tôt reçu la nouvelle de son élection qu'il se mit au lit et mourut quelques jours après. Les comtes Eble et Asinaire, envoyés à Pampelune avec une armée de Gascons, revenaient après avoir accompli la mission qui leur avait été confiée, lorsqu'au sommet des Pyrénées, étant tombés dans une embuscade que leur tendit la perfidie des montagnards, ils furent pris et les troupes qu'ils commandaient presque entièrement détruites. Eble fut envoyé à Cordoue. Mais Asinaire, ayant trouvé merci auprès de ceux qui l'avaient fait prisonnier, à cause de quelques liens de parenté qui existaient entre eux, put revenir dans son pays. Lothaire, qui s'était rendu à Rome, conformément aux ordres de son père, fut honorablement reçu par le pape Eugène. Après lui avoir communiqué ses instructions, il prit, avec le bienveillant assentiment de ce pape, des mesures si sages pour réformer le gouvernement du peuple romain, gravement altéré par la mauvaise administration de certains prélats, que tous ceux qui avaient eu à regretter le pillage de leurs biens furent amplement dé-

dommagés par les restitutions que leur procura, avec la grâce de Dieu, l'arrivée de ce prince à Rome (1).

On raconte que cette année, un orage ayant éclaté dans le territoire d'Autun, peu de jours avant le solstice d'été, à la suite d'un changement subit de température, il tomba de la grêle et en même temps un énorme morceau de glace. Il avait, dit-on, quinze pieds de longueur, sept de largeur et deux d'épaisseur.

825.

Après avoir solennellement célébré à Aix-la-Chapelle la sainte fête de Pâques, l'empereur partit pour aller chasser à Nimègue, en prescrivant aux députés des Bulgares de se trouver à Aix vers le milieu de mai. Son intention était en effet de se rendre alors dans cette ville pour y tenir l'assemblée qu'il avait annoncée aux grands de l'empire et indiquée, à son retour de Bretagne, dans ce lieu et pour cette époque. La chasse terminée, il revint donc à Aix-la-Chapelle, où il donna audience aux ambassadeurs bulgares, dont la mission était de fixer la délimitation des frontières entre leur territoire et celui des Francs. Presque tous les grands de la Bretagne assistèrent à cette assemblée, et parmi eux Wihomarch, dont la perfidie avait semé tant de troubles en Bretagne, et qui, par son obstination insensée, avait provoqué la colère de l'empereur et attiré sur ce pays l'expédition dont nous avons parlé plus haut. Mais prenant enfin un parti plus sage, il n'avait pas hésité, comme il le disait lui-même, à venir se remettre à la merci de l'empereur. Ce prince lui pardonna, le gratifia même de divers présents, et lui permit de retourner dans son pays avec les autres chefs de sa nation; mais, revenant bientôt à ses anciennes habitudes, Wihomarch ne tarda pas à rompre la foi promise

(1) Voyez dans Eckhart II, 189, le texte de la constitution, en neuf articles, publiée par Lothaire à l'occasion de cette réforme.

pour retomber dans la perfidie ordinaire à sa race; et il se mit à faire tout le mal possible à ses voisins par le pillage et l'incendie, jusqu'à ce qu'enfin il fût cerné et tué dans sa propre maison par les hommes du comte Lambert. Cependant l'empereur, après avoir entendu les ambassadeurs des Bulgares et leur avoir répondu comme il convenait, chargea ces mêmes ambassadeurs, qui avaient été envoyés vers lui, de remettre une lettre à leur roi; puis, congédiant l'assemblée, il se rendit au château de Remiremont, dans les Vosges, pour y chasser, et ce fut là qu'il reçut son fils Lothaire, qui, revenant d'Italie, s'était rendu auprès de lui. La chasse terminée, il revint à Aix-la-Chapelle, où il tint au mois d'août, suivant l'usage habituel, l'assemblée générale de la nation. Parmi les ambassadeurs qui se rendirent de divers pays à cette assemblée, il donna audience à ceux des Nortmans, qu'envoyaient vers lui les fils de Godefrid, et fit ratifier au mois d'octobre, sur la marche même de leur territoire, la paix qu'ils lui demandaient. Après avoir terminé toutes les affaires dont l'assemblée avait à s'occuper, il se rendit à Nimègue avec son fils aîné, envoya en Bavière Louis, le plus jeune de ses fils; puis, après les chasses d'automne, il revint lui-même à Aix-la-Chapelle vers le commencement de l'hiver.

On assure que, dans le territoire de Toul, près du village de Commercy, une jeune fille d'une douzaine d'années, après avoir reçu, le jour de Pâques, la sainte communion de la main d'un prêtre, suivant l'usage des chrétiens, s'abstint d'abord de pain, puis de toute autre nourriture et de toute boisson, et prolongea son jeûne pendant si longtemps qu'il y avait alors trois ans accomplis qu'elle vivait sans prendre aucun aliment pour son corps et sans éprouver même aucun désir de manger. En effet, elle avait commencé son jeûne l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 823, comme nous l'avons marqué plus haut dans l'histoire de cette année, et ce ne fut que dans les premiers jours de novembre de la présente année 825 que, mettant fin à son

abstinence, elle recommença à prendre de la nourriture et à manger pour vivre comme le reste des mortels.

826.

Lorsque les ambassadeurs bulgares eurent rendu compte à leur roi de ce qu'ils avaient fait, ce prince renvoya vers l'empereur un de ceux qu'il lui avait déjà députés, avec une lettre par laquelle il demandait que l'on fixât sans retard la démarcation des frontières, et que, si l'empereur n'était pas d'avis de le faire, chacun pût au moins garder le territoire qu'il possédait, quoiqu'il n'y eût pas encore de traité de paix. Mais comme le bruit se répandit alors que le roi des Bulgares avait été ou détrôné ou tué par un des grands de cette nation, l'empereur différa sa réponse. Il ordonna au député d'attendre, et envoya en Carinthie Bétric, comte du palais, pour aller s'informer auprès des comtes Baldric et Gerholt, gardiens de la frontière des Avares, si le fait était exact. Celui-ci étant revenu sans pouvoir donner aucune certitude sur le bruit en question, l'empereur fit venir le député et le congédia sans lui remettre aucune lettre. Cependant, vers les calendes de février, conformément aux ordres qu'il avait reçus, Pépin vint avec les grands et les gardiens de la frontière d'Espagne retrouver son père à Aix-la-Chapelle, où ce prince avait fixé sa résidence d'hiver. Après qu'on eut discuté et arrêté les mesures à prendre pour protéger contre les Sarrasins les frontières occidentales de l'empire, Pépin retourna en Aquitaine et y passa tout l'été suivant. Quant à l'empereur, parti d'Aix-la-Chapelle au milieu de mai, il était à Ingelheim vers les calendes de juin. Il y tint une assemblée de la nation qui fut assez nombreuse et dans laquelle il entendit et congédia plusieurs ambassades qui lui furent envoyées de diverses parties du monde. La principale, celle que l'on distingua entre toutes les autres, fut l'ambassade du pape, qui se composait de Léon, évêque de Civita-Vecchia, du nomenclateur Théophylacte et de Dominique, abbé du mont des Oliviers,

dans les régions d'outre-mer. Il reçut encore les députés envoyés par les fils de Godefrid, roi des Danois, pour lui demander un traité de paix et d'alliance, et quelques chefs abodrites venus du pays des Sorabes pour accuser leur duc Céadrag. Une accusation de désobéissance fut aussi portée contre Tunglo, l'un des chefs des Sorabes. On signifia aux deux accusés que, s'ils manquaient de comparaître vers le milieu d'octobre à l'assemblée tenue par l'empereur, on leur infligerait le châtiment dû à leur mauvaise foi. Plusieurs chefs bretons, amenés par les gardes des frontières, parurent aussi à cette assemblée. Dans le même temps Hériold, s'y étant rendu avec sa femme et un grand nombre de Danois, fut baptisé à Mayence dans l'église de Saint-Alban (1), ainsi que tous ses compagnons, et, après avoir été comblé de présents par l'empereur, il s'en retourna par la Frise, qu'il avait déjà traversée en venant. On lui donna dans cette province le comté de Rustringen (2), afin qu'en cas de nécessité il pût s'y réfugier avec toutes ses richesses. Les comtes Baldric et Gerholt, préfets des frontières de Pannonie, se trouvèrent aussi à cette assemblée, et déclarèrent qu'ils n'avaient encore rien pu savoir du mouvement des Bulgares contre nous. Avec Baldric vint un prêtre de Venise nommé Georges, qui se disait en état de fabriquer un orgue. L'empereur l'envoya à Aix-la-Chapelle avec le sacristain Tancolf, et ordonna de lui fournir tout ce qui était nécessaire pour la fabrication de cet instrument (3). Après avoir clos la session et indiqué pour le milieu d'octobre la prochaine assemblée générale, lorsque toutes les affaires eurent été terminées comme à l'ordinaire,

(1) Voyez sur le baptême d'Hériold les détails donnés par Ermoldus Nigellus, liv. IV, v. 290 et suiv. Louis présenta Hériold au baptême ; l'impératrice Judith y présenta la reine des Danois.

(2) Rustringen, sur la rive gauche du Weser, près de son embouchure (Frise orientale).

(3) Georges, en récompense de son œuvre, fut nommé abbé du monastère de Saint-Sauve, près de Valenciennes. Voyez ci-après le liv. I, de la Translation de saint Pierre et saint Marcellin.

l'empereur se rendit avec toute sa cour dans son domaine de Salz au delà du Rhin. Ce fut là qu'il donna audience aux députés des Napolitains, qui s'en retournèrent aussitôt après avoir reçu sa réponse. Ce fut encore là qu'il reçut la nouvelle de la fuite et de la perfidie d'Aizon. Il apprit comment cet homme, s'étant frauduleusement introduit dans la ville d'Ossona (1) et ayant été accueilli par le peuple, qu'il avait trompé, était ensuite parvenu à détruire la cité de Roses (2), avait fortifié les châteaux de la contrée qui lui paraissaient les meilleurs, député son frère vers Abdalrahman, roi des Sarrasins, et reçu par ordre de ce prince les secours qu'il demandait contre nous. L'empereur fut vivement affligé de cette nouvelle ; néanmoins, jugeant qu'il ne fallait rien faire inconsidérément, il résolut d'attendre l'arrivée de ses conseillers. Après avoir terminé les chasses d'automne, il s'embarqua sur le Mein le jour des calendes d'octobre, et descendit ce fleuve jusqu'à Francfort. Il se rendit ensuite à Ingelheim vers le milieu du même mois, et tint dans cette ville l'assemblée générale de la nation, ainsi qu'elle avait été fixée. Il y entendit Céadrag, duc des Abodrites, et Tunglon, qui avaient été accusés de trahison auprès de lui. Il permit à Tunglon, qui donna son fils en otage, de retourner dans son pays ; quant à Céadrag, il le retint avec lui, congédia les autres chefs des Abodrites, et envoya dans leur pays des commissaires chargés de s'informer si la masse de la nation voulait avoir Céadrag pour roi. Lui-même partit alors pour Aix-la-Chapelle, où il avait résolu de passer l'hiver. Les commissaires qu'il avait envoyés chez les Abodrites étant venus lui rapporter que les avis du peuple étaient partagés sur la question de reprendre leur roi, mais que cependant les plus considérables, les principaux de la nation s'accordaient tous à le recevoir, il fit rétablir ce prince

(1) Vich de Ossona en Catalogne, sur la Ter, à quinze lieues N. E. de Barcelone. Cette ville est construite sur l'emplacement de l'ancienne *Ausa*.

(2) Roses ou Rosas, dans la même province, à huit lieues N. E. de Gironne.

sur le trône après avoir exigé et reçu de lui des otages. Sur ces entrefaites, Hilduin, abbé du monastère de Saint-Denis martyr, ayant obtenu l'assentiment du pape Eugène, qui gouvernait alors le saint-siége apostolique, envoya à Rome, et reçut les ossements du bienheureux martyr du Christ saint Sébastien, qu'il fit placer à Soissons dans la basilique de Saint-Médard. Tandis que ces précieuses reliques, encore renfermées dans la châsse qui avait servi à leur transport, étaient déposées auprès du tombeau de saint Médard, on vit paraître une si grande quantité de signes et de prodiges, la grâce divine se manifesta au nom du bienheureux martyr par tant de guérisons miraculeuses qu'il n'est pas en la puissance d'un mortel de se faire une juste idée du nombre de ces miracles, ni d'en exprimer la variété par des paroles. Quelques-uns même de ces miracles qu'on nous raconte frappent d'une telle stupeur que notre faible intelligence pourrait à peine y ajouter foi si d'ailleurs nous n'étions certains que Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour qui le saint a souffert, peut accomplir tout ce qu'il veut en vertu de cette puissance divine à laquelle toute créature du ciel et de la terre est soumise.

827.

L'empereur envoya Hélisachar, prêtre et abbé, avec les comtes Hildebrand et Donat, pour apaiser les troubles qui s'étaient élevés sur la frontière d'Espagne. Avant leur arrivée, Aizon, soutenu par les Sarrasins, avait fait éprouver de nombreux échecs aux gardiens de la frontière, et les avait tellement fatigués par de continuelles incursions que plusieurs s'étaient retirés après avoir abandonné les châteaux qu'ils étaient chargés de défendre. Willemond, fils de Béra, et plusieurs autres, entraînés comme lui par la légèreté et l'inconstance naturelle à leur nation, étaient même passés de son côté, et, réunis aux Sarrasins, ils portaient chaque jour le pillage et l'incendie dans

la Cerdagne et le Val (1). Tandis que, pour calmer et apaiser les esprits des Goths et des Espagnols, habitants de cette frontière, l'abbé Hélisachar, secondé par les autres commissaires impériaux, prenait, soit de lui-même, soit par le conseil de ses collègues, les plus sages mesures, et que dans le même temps Bernard, comte de Barcelone, résistait avec énergie à toutes les ruses d'Aizon, aux intrigues et à toutes les machinations frauduleuses de ceux qui avaient embrassé son parti, et qu'il parvenait à déjouer leurs audacieuses entreprises, on apprit qu'une armée envoyée au secours d'Aizon par le roi des Sarrasins Abdalrahman était arrivée à Saragosse. Aburmarvan (2), parent du roi, qui avait reçu le commandement de cette armée, se promettait, sur la parole d'Aizon, une victoire certaine. L'empereur envoya contre lui son fils Pépin, roi d'Aquitaine, avec une nombreuse armée de Francs, et enjoignit à ce prince de couvrir les frontières de son royaume. On y serait parvenu si, par leur lenteur, les ducs qui commandaient l'armée des Francs n'avaient empêché leurs troupes de se trouver à temps sur la frontière. Ces retards furent si préjudiciables qu'Aburmarvan, après avoir ravagé les campagnes de Barcelone et de Gironne, brûlé les villages et pillé tout ce qui se trouvait hors des villes, regagna Saragosse avec son armée saine et sauve, sans même que nos troupes eussent pu l'apercevoir. Ce désastre fut annoncé, dit-on, par divers présages : on vit plusieurs fois paraître dans le ciel comme des armées rangées en bataille et des météores éclatants qui répandaient la terreur en traversant l'espace au milieu de la nuit. L'empereur tint deux assemblées, l'une à Nimègue à cause des trompeuses promesses d'Horic,

(1) Le Val, *Vallensis pagus*; c'est la vallée si fertile qui commence à Terassa, à six lieues au nord de Barcelone, et qui s'étend, en suivant la rive orientale du Llobregat, sur une longueur d'une dizaine de lieues et cinq de large environ. Voyez Marca, *De Marca Hispanica*, col. 166. Cette opinion est celle de M. Pertz. Je la crois préférable à celle des savants qui pensent qu'il s'agit ici du val Spir, *vallis Aspera*.

(2) Obeyd-Allah, suivant M. Reinaud.

fils de Godefrid, roi des Danois, qui s'était engagé à se présenter devant lui dans cette assemblée; l'autre à Compiègne, où il reçut les présents annuels, et prescrivit à ceux qu'il envoya dans la marche d'Espagne ce qu'ils avaient à faire et la conduite qu'ils auraient à suivre. Lui-même continua de séjourner soit à Compiègne, soit à Quierzy, ou dans les résidences voisines jusqu'au commencement de l'hiver. Cependant les fils de Godefrid, roi des Danois, ne voulant plus admettre Hériold à partager le trône avec eux, s'efforcèrent de le chasser du territoire des Nortmans, et dans le même temps les Bulgares, ayant envoyé par la Drave une armée navale, portèrent le fer et le feu dans le pays des Slaves établis en Pannonie, chassèrent leurs ducs et leur imposèrent des chefs bulgares. Le pape Eugène mourut au mois d'août (1). Le diacre Valentin, qui fut élu à sa place par le peuple romain et consacré, occupa à peine pendant un mois le trône pontifical. On lui donna pour successeur Grégoire, prêtre du titre de Saint-Marc; mais celui-ci ne fut consacré qu'après qu'un commissaire de l'empereur venu à Rome eut examiné l'élection du peuple. Les ambassadeurs de Michel, empereur de Constantinople, envoyés comme pour resserrer l'alliance entre les deux peuples, arrivèrent à Compiègne vers le mois de septembre. L'empereur, après leur avoir fait bon accueil, leur donna audience et les congédia. Les corps des très-saints martyrs Marcellin et Pierre, enlevés à Rome, furent transférés en France au mois d'octobre et illustrés par un grand nombre de signes et de prodiges (2).

(1) Le 27 août, suivant Fleury.

(2) Voy. ci-après l'histoire de cette translation et dans les Œuvres complètes d'Éginhard, tom. II, p. 397, le petit poëme qu'il a composé sur le martyr de S. Pierre et S. Marcellin.

828.

Il y eut au mois de février une assemblée à Aix-la-Chapelle. On y traita beaucoup d'affaires et principalement celles qui regardaient la marche d'Espagne. Les officiers impériaux qui commandaient l'armée dans ce pays, ayant été trouvés coupables, furent punis, ainsi qu'ils l'avaient mérité, par la privation de leurs honneurs. Baldric, duc de Frioul, qui par sa lâcheté avait permis aux Bulgares de ravager impunément les terres de la Pannonie supérieure, fut également déposé de ses fonctions, et la garde de cette frontière, confiée jusqu'alors à lui seul, fut partagée entre quatre comtes. Haligair, évêque de Cambrai, et Ansfrid, abbé du monastère de Nonantola, furent envoyés à Constantinople, où ils reçurent de l'empereur Michel, suivant ce qu'ils rapportèrent à leur retour, l'accueil le plus honorable. L'empereur se rendit dans sa terre d'Ingelheim au mois de juin, et y tint un conseil pendant quelques jours. Ce fut là qu'il prit la décision d'envoyer ses deux fils, Pépin et Lothaire, avec une armée dans la marche d'Espagne, et qu'il leur prescrivit ce qu'ils avaient à faire. Il reçut ensuite le primicier Quirinus et le nomenclateur Théophylacte, ambassadeurs qui lui étaient envoyés par le pape; et, les ayant congédiés, il partit pour Francfort. Après avoir séjourné quelque temps dans cette terre, il se rendit à Worms et de là à Thionville, d'où il fit partir pour la marche d'Espagne son fils Lothaire, avec une nombreuse armée composée de Francs. Lothaire, arrivé à Lyon, s'y arrêta pour attendre des nouvelles et savoir à quoi s'en tenir sur l'approche des Sarrasins. Il eut pendant ce temps-là une entrevue avec son frère Pépin, et, lorsqu'on eut appris que les Sarrasins n'osaient pas ou ne voulaient pas s'approcher de la marche, il retourna auprès de son père à Aix-la-Chapelle, tandis que Pépin revenait en Aquitaine.

Cependant, comme on allait s'occuper, dans les terres des Nortmans, de renouveler l'alliance entre ces peuples et les

Francs et en même temps de statuer sur les intérêts d'Hériold, et que déjà les comtes de presque toute la Saxe s'étaient réunis à cet effet aux gardiens des marches, Hériold, trop pressé d'agir, rompit la paix qu'on avait conclue et garantie par des otages, et porta le pillage et l'incendie dans quelques villages nortmans. A cette nouvelle, les fils de Godefrid rassemblent des troupes à la hâte, s'avancent dans la marche, et, traversant l'Eider, attaquent à l'improviste les nôtres, campés sur les rives de ce fleuve, les chassent de leurs retranchements, les mettent en fuite, livrent tout au pillage, et se retirent dans leur camp avec toutes leurs troupes. Après quoi, avisant au moyen de détourner la vengeance que ce fait devait attirer sur eux, ils envoyèrent à l'empereur une ambassade chargée de lui exposer qu'ils n'avaient agi ainsi que malgré eux, et parce que la nécessité les y forçait; qu'au reste ils étaient prêts à donner satisfaction, et qu'ils s'en remettaient à la décision de l'empereur pour les réparations qu'on exigerait d'eux, afin que d'ailleurs la paix demeurât stable entre les deux peuples.

Le comte Boniface, qui avait alors la garde de l'île de Corse, prit avec lui son frère Berchaire et quelques autres comtes de la Toscane pour faire avec une petite flotte le tour de la Corse et de la Sardaigne. N'ayant pas trouvé de pirates en mer, il passa en Afrique, débarqua entre Utique et Carthage, et se trouva en présence d'une innombrable multitude d'indigènes qui s'étaient rassemblés tout à coup. On en vint aux mains; dans plus de cinq combats il les défit et les mit en fuite, et, après en avoir fait un grand carnage, il regagna ses vaisseaux, n'ayant perdu que quelques-uns des siens, victimes de leur témérité. Cette expédition répandit parmi les Africains une grande terreur.

Le jour des calendes de juillet, de grand matin, la lune s'éclipsa au moment de son coucher (1), et il y eut encore

(1) La leçon de l'édition *princeps*, reproduite par D. Bouquet, *Kalendas* 15.

une éclipse de lune au milieu de la nuit, le VIII des calendes de janvier, c'est-à-dire le jour de Noël. Vers la Saint-Martin, l'empereur se rendit à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver, et employa toute cette saison à régler les affaires urgentes du royaume dans plusieurs assemblées convoquées à cet effet.

829.

Après l'hiver, pendant le jeûne de la quadragésime, peu de jours avant la fête de Pâques, on ressentit dans la nuit à Aix un tremblement de terre; et il s'éleva un vent si violent que la toiture non-seulement des maisons les moins solides, mais même de la basilique de la sainte Mère de Dieu, que l'on appelle la Chapelle et qui était couverte de feuilles de plomb, fut en grande partie détruite. L'empereur, que diverses affaires avaient retenu à Aix jusqu'aux calendes de juillet, résolut enfin de quitter cette ville dans le mois d'août avec sa cour, pour se rendre à Worms, où devait se tenir l'assemblée générale; mais il n'était pas encore parti qu'on vint lui apprendre que les Nortmans s'apprêtaient à envahir la partie de la Saxe située au delà de l'Elbe, et que l'armée qu'ils avaient réunie dans ce but s'approchait de nos frontières. Vivement ému par cette nouvelle, l'empereur envoya dans toutes les parties de ses États, et ordonna à toute la nation des Francs de se rendre après lui dans la Saxe le plus promptement possible, déclarant en même temps qu'il traverserait le Rhin à Neuss (1) vers le milieu de juillet. Mais il sut bientôt que cette prétendue invasion des Nortmans n'était qu'un vain bruit, et il se rendit à Worms

Junii, est mauvaise. L'éclipse eut lieu non le 1er juin, mais le 1er juillet à trois heures un quart du matin. Elle fut totale. La seconde éclipse, qui ne fut que partielle, eut lieu le 25 décembre à deux heures du matin. Il y eut encore cette année une éclipse de lune et une éclipse de soleil. Voyez les Tables de Pingré.

(1) Neuss, sur l'Erf, près de son confluent avec le Rhin, à deux lieues O. de Dusseldorf (grand-duché du bas Rhin, Prusse).

vers le milieu d'août, comme il l'avait d'abord résolu. L'assemblée générale fut donc tenue dans cette ville. Il y reçut les présents annuels qui lui furent offerts suivant l'usage, et congédia, après leur avoir donné audience, diverses ambassades venues de Rome et de Bénévent et même de contrées plus éloignées. La session terminée, il envoya en Italie son fils Lothaire, et nomma camérier du palais Bernard, comte de Barcelone, qui jusqu'alors avait eu le commandement de la marche d'Espagne. Après avoir réglé et mené à fin toutes les autres affaires qui avaient dû être traitées dans cette assemblée (1), il permit à ceux qui y avaient assisté de se retirer chez eux, et lui-même se rendit dans sa terre de Francfort pour les chasses d'automne. Ces chasses terminées, il revint passer l'hiver à Aix-la-Chapelle, et ce fut là qu'il célébra avec pompe et au sein de l'allégresse la messe de la Saint-Martin, la fête de l'apôtre saint André et le saint jour de la naissance du Seigneur (2).

(1) Ce fut dans cette assemblée que Louis le Débonnaire fit un nouveau partage de ses États, afin d'attribuer un royaume au fils qu'il avait eu de Judith (Charles le Chauve). On sait quels troubles s'élevèrent dans l'empire à la suite de ce nouveau partage.

(2) Éginhard assista pour la dernière fois à la célébration de cette fête dans le palais d'Aix-la-Chapelle ; car au mois de mars de l'année suivante, après la révolte qui éclata à Compiègne, il demanda et obtint la permission de se retirer à Séliginstadt ; ainsi les Annales d'Éginhard se terminent en même temps que sa vie politique. (Pertz, I, p. 218, n. 10.)

FIN DES ANNALES.

LETTRES D'ÉGINHARD.

LETTRES D'ÉGINHARD.

LIVRE DES LETTRES (1).

I. A L'ABBÉ ANSEGISE (2).

A mon très-cher frère en Jésus-Christ, le vénérable Ansegise, salut éternel dans le Seigneur. — Au nom de l'amitié que vous avez pour moi, je vous prie de ne pas trouver importune la demande que je vais vous faire, mais de l'accueillir plutôt avec indulgence et bonté. Il s'agit de venir au secours d'un de mes anciens vassaux, maintenant vassal du seigneur Lothaire. J'intercède auprès de vous pour que vous lui permettiez de tenir, sous telles conditions qu'il vous plaira de fixer, le bénéfice que je lui ai donné, et cela en attendant que la générosité de nos seigneurs me permette, avec l'aide de Dieu, de trouver

(1) Ces lettres ont été traduites sur le texte qui est parvenu jusqu'à nous dans un manuscrit unique provenant de la bibliothèque de Laon et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris, Supplément latin, n° 334. Voy., dans la préface, ce que nous disons de ce ms.

(2) Ansegise ou Ansigise, abbé de Saint-Vandrille ou Fontenelle, fut d'abord abbé de Saint-Sixte de Reims et de Saint-Menge ou Memmie, à Châlons-sur-Marne. Il eut ensuite les abbayes de Saint-Germer de Flaix, au diocèse de Beauvais, en 807, de Luxeuil, en 817, et enfin celle de Saint-Vandrille, diocèse de Rouen, en 823, sur la démission volontaire d'Éginhard. Il posséda à la fois ces trois monastères à titre de bénéfices. Ansegise fut employé dans les affaires publiques par Charlemagne et Louis le Débonnaire. Il exerça, sous Éginhard, les fonctions d'intendant des bâtiments impériaux et fut chargé de plusieurs missions importantes. Il mourut dans son abbaye de Saint-Vandrille le 20 juillet 833. On lui doit le premier recueil qui ait été fait des Capitulaires de nos rois. Voy. Baluze, *Capitul.* I, 696 et suiv. ; et sur Ansegise, cons. Pertz, *Script.* II, 293, *Gesta abbat. Fontanell.* ; *Hist. littéraire de la France*, IV, 509 et suiv. ; Mabillon, *Acta*, sec. IV, pars 1ª, 630 et suiv. ; et le nouv. *Gallia Christ.*, IX, 789.

dans un autre bénéfice quelque dédommagement à lui offrir Je n'en serai que plus prompt et plus dévoué à seconder vos désirs et vos intérêts, si dans cette affaire vous daignez accéder à ma demande. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

II. A L'ABBÉ GOZBERT.

Au vénérable abbé Gozbert (1), religieux serviteur du Christ, Éginhard, pécheur. — Je prie votre sainteté de vouloir bien prendre connaissance de l'affaire de cet homme, nommé Bébon. Je lui avais donné un bénéfice du monastère de Saint-Cloud (2), parce que j'étais content de son service. L'ayant recommandé (3) depuis au seigneur Lothaire, j'ai obtenu de l'empereur que la jouissance de ce bénéfice lui fût confirmée sa vie durant : c'est pourquoi je vous prie et vous supplie avec instance de ne pas permettre qu'on lui suscite quelque difficulté à ce sujet, avant que vous et moi, s'il plaît à Dieu, nous puissions en conférer ensemble. J'ai cru devoir vous écrire à cet égard parce que je connais la malveillance, la cupidité insatiable de certaines gens, qui ne se font pas scrupule de nuire à leur prochain, pourvu qu'ils puissent assouvir leur avide convoitise. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

(1) Gozbert, abbé de Saint-Gall, élu en 816, se démit de ses fonctions en 837 ou 838, et mourut peu de temps après, le 2 avril.

(2) M. Pertz, *Script.*, II, 427, n. 15, s'appuie de ce passage pour attribuer à Éginhard le monastère de Saint-Cloud. Cette opinion avait été rejetée par D. Bouquet et l'abbé Lebeuf. En effet, le nom de Gozbert semble indiquer qu'il s'agit d'un monastère dépendant de l'abbaye de Saint-Gall et situé probablement dans la Bourgogne transjuranne ou l'Allémanie; mais je l'ai vainement cherché.

(3) C'est-à-dire : l'ayant fait recevoir depuis parmi les fidèles de Lothaire. Sur la *recommandation*, voy. Du Cange, au mot *commendatus* ; le *Mém.* de M. Naudet, t. VIII des *Mém. de l'Acad.*, p. 417, et comp. les lettres XXVI et XXVII.

III. AU PRÊTRE AMALHAIRE.

Au très-révérend Amalhaire (1), serviteur du Christ, Éginhard, pécheur. — Quelqu'un que je ne connais pas a devancé le jeune serviteur qui m'a apporté votre lettre; voilà pourquoi je vous ai mandé de vous rendre près de l'empereur le prochain dimanche des Rameaux. Mais, lorsque votre lettre me parvint et que je fis part à l'empereur de vos désirs, il me chargea de vous écrire de célébrer chez vous le saint jour de Pâques et d'ordonner à toutes les personnes qui doivent vous accompagner de vous suivre, afin qu'à son arrivée dans le palais, où il vous trouvera, vous puissiez recevoir ses ordres, entendre les instructions qui se rattachent à votre mission et vous mettre immédiatement en route. Je fais des vœux pour que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

IV. A L'ARCHEVÊQUE OTGAIRE

Au pieux et vénérable seigneur le révérend archevêque Otgaire (2), Éginhard, pécheur. — Le frère qui vous remettra cette lettre se nomme Werdric; il appartient à la congrégation de saint Boniface (3), et, comme il est mon parent, son abbé lui a permis d'habiter avec moi. Je vous l'envoie maintenant pour que vous le fassiez ordonner diacre, si vous pensez qu'on puisse le faire sans enfreindre les canons, en se fondant sur les motifs développés dans une lettre que m'adressa dernièrement son abbé, lorsque je le consultai et lui demandai son approbation

(1) Amalhaire, prêtre de l'église de Metz, fut directeur de l'école palatine et composa plusieurs ouvrages sur la liturgie. Il est probable que cette lettre d'Éginhard est de l'année 827, et qu'elle se rapporte à la mission dont Amalhaire fut alors chargé par l'empereur auprès du pape Grégoire IV, comme Amalhaire nous l'apprend lui-même dans le prologue de son *Antiphonaire*. Voy. l'*Hist. litt.*, IV, 534.

(2) Otgaire ou Auctaire, *Auctarius*, abbé de Weissembourg, fut nommé archevêque de Mayence en 826, et mourut en 847, le 21 avril.

(3) C'est-à-dire du monastère de Fulde, placé sous l'invocation du saint Sauveur, de saint Pierre et saint Boniface.

a ce sujet. Je charge le frère Werdric de vous communiquer cette réponse, et je pense qu'après en avoir pris lecture il vous sera facile de reconnaître s'il est possible de procéder immédiatement à cette ordination, ou s'il faut la remettre à un autre temps. Je souhaite vivement, très-saint et très-révérend père, que la divine Providence protége en tout temps et en tout lieu votre sainteté, qui la sert avec tant de dévotion.

V. A L'ÉVÊQUE JACQUES.

Sur une ordination.

A vénérable personne en Jésus-Christ Jacques, très-révérend évêque, Éginhard, pécheur. — Ce clerc nommé Otmar m'a remis la lettre de votre sainteté dans laquelle vous me demandez de lui accorder la permission d'habiter avec vous, quoiqu'il soit né dans ce pays et qu'il y ait été élevé. J'ai examiné les considérations que vous faites valoir, et je me suis décidé à accueillir votre demande dans les termes suivants : ce clerc, ses frères et sa mère sont autorisés, comme vous le demandez, à demeurer avec vous ; mais il faut que tous les ans ils payent leur cens à l'abbaye de Saint-Servais (1), suivant l'obligation que nos frères leur ont imposée. Quant à son ordination, vous restez entièrement le maître de faire ce qui vous paraîtra le plus convenable; connaissant et son caractère et ses habitudes, vous savez mieux que personne s'il est apte à recevoir quelque ordre sacré. Puisse votre sainteté garder notre souvenir et se conserver toujours dans la grâce du Seigneur.

VI. A ÉGILOLF ET HUMBERT.

A mes très-chers frères en Jésus-Christ Égilolf et Humbert (2), dévoués serviteurs du Christ, salut éternel dans le

(1) Le monastère de Saint-Servais de Maëstricht, *Sanctus Servatius Trajecti ad Mosam*, dioc. de Liége

(2) D. Bouquet, VI, 370, not. *d*, propose au lieu d'*Egilolfo* de lire

Seigneur. — Vous n'ignorez pas, je le sais, que l'évêque Wolfgaire, d'heureuse mémoire, voulut bien sur ma demande accorder à Gerbert, mon vassal, dans le pays de Dubargaw (1), au lieu que l'on nomme Asbach et qui dépend de l'abbaye de Saint-Kilian, trois manses et douze esclaves. Mais, comme Gerbert n'a pu jouir de cette concession que pendant la vie temporelle de l'évêque, je m'adresse à votre bienveillance pour vous prier de le laisser en possession de ce bénéfice comme par le passé, jusqu'à ce qu'un nouvel évêque ait été ordonné dans ce diocèse et que j'aie pu m'entendre avec lui sur ce que l'on devra faire à l'avenir de ce bénéfice. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

VII. AU COMTE POPPON.

A magnifique, honorable et illustre personne le gracieux comte Poppon, Éginhard, salut dans le Seigneur. — Deux malheureux sont venus chercher un asile dans l'église des bienheureux Marcellin et Pierre, martyrs du Christ, avouant qu'ils étaient coupables et qu'ils avaient été convaincus de vol en votre présence, comme ayant dérobé du gros gibier dans une forêt seigneuriale (2). Ils ont déjà payé une partie de la composition, et ils devraient payer le reste ; mais ils déclarent qu'ils n'ont

Heistolfo, nom d'Heistolf, archevêque de Mayence, métropolitain d'Humbert, évêque de Wurzbourg ; mais il n'a pas fait attention qu'Heistolf est mort avant 826 et qu'Humbert ne devint évêque de Wurzbourg qu'en 832. Le contenu même de la lettre prouve qu'elle a été écrite en 832, entre la mort de Wolfgaire et l'élection d'Humbert, et le nom d'Égilolf est celui du chanoine chargé, avec Humbert, de l'administration du siége vacant. Voy. Eckhart, II, 260.

(1) Pays de la France orientale entre et sur la Tauber et le Mein, aujourd'hui partagé entre le Wurtemberg, le grand-duché de Bade et la Bavière. — Asbach, auj. village du cercle de Rézat (Bavière), entre Uffenheim et Anb.

(2) Ce délit était prévu par le chapitre 39 du premier capitulaire de l'an 802 : *Ut nemo feramina furetur in forestibus dominicis*. Voy. Baluze, capitul. I, 374.

pas de quoi s'acquitter à cause de leur pauvreté. Je viens donc implorer votre bienveillance, dans l'espoir que, pour l'amour des martyrs du Christ, près desquels ces malheureux ont cherché un refuge, vous daignerez les traiter avec toute l'indulgence possible. Vous ne voudrez pas que cette faute les perde irrévocablement; mais vous aimerez mieux leur prouver qu'ils n'ont pas tenté une démarche inutile à vos yeux en se réfugiant près du tombeau des saints martyrs. Je fais des vœux pour que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

VIII. A L'ARCHEVÊQUE OTGAIRE.

Au saint et justement vénérable seigneur Otgaire (1), tres-révérend évêque. — Un prêtre nommé Hruodrard est venu me trouver en me disant qu'il appartient à votre fisc de Meyn (2), et qu'il avait obtenu de votre chorévêque et des autres frères la permission de se rendre à Rome, et cela dans le mois de mars; mais, arrivé a Mayence, il lui fut impossible de rencontrer les personnes avec lesquelles il devait faire route: alors il alla loger chez un homme de notre pays, nommé Hildebert, qu'il connaissait, et y demeura en attendant qu'il pût trouver des voyageurs allant à Rome comme lui; il m'annonce qu'il y est parvenu, et il me prie de vous demander pour lui la permission d'achever son voyage. Son intention, comme il l'affirme, est de l'accomplir le plus promptement possible et de retourner ensuite à sa résidence. Je prie donc votre sainteté de vouloir bien lui accorder la permission qu'il sollicite et de ne pas le rendre responsable des longs retards qu'il a éprouvés dans la route; car il a rencontré une foule d'obstacles imprévus que,

(1) Malgré l'*R* initiale qui se trouve dans le texte, nous avons pensé avec D. Bouquet que cette lettre était adressée à Otgaire, archevêque de Mayence. On sait qu'au onzième siècle le titre *Episcopus* servait aussi bien que celui d'*Archiepiscopus* à désigner les métropolitains.

(2) Meyn ou Mayen, auj. petite ville de la régence de Coblentz (Prusse), sur la Nèthe, à six lieues O. de Coblentz, et quatorze lieues N.-O. de Mayence.

malgré sa bonne volonté, il n'a pu surmonter. Nous souhaitons que votre sainteté, très-saint et très-révérend père, se souvienne de notre faiblesse et qu'elle se conserve en force et en santé avec la grâce de Jésus-Christ.

IX. A GÉBOIN, COMTE DU PALAIS.

A mon très-cher frère Géboin, glorieux comte du palais, Éginhard, salut dans le Seigneur. — Je demande de votre affection que vous receviez avec bienveillance le nommé David. Il est de notre pays et voudrait remettre entre vos mains le soin de ses intérêts. Si vous jugez ses prétentions raisonnables, fournissez-lui le moyen de porter sa réclamation à l'empereur. Comme il est l'homme du seigneur Lothaire, la considération et l'attachement que vous avez pour son seigneur doivent, indépendamment de ma recommandation, vous décider à lui être utile. Je désire être assez heureux pour vous revoir bientôt en bonne et parfaite santé.

X. A L'ARCHEVÊQUE HETTI.

Au pieux et vénérable seigneur Hetti (1), très-révérend archevêque, Éginhard, pécheur. — Aussitôt que la lettre de votre sainteté nous eut appris ce que vous désiriez, nous nous sommes empressé de le faire en vous envoyant les reliques que vous souhaitiez avoir pour la dédicace de votre nouvelle basilique (2). Nous vous les envoyons bien volontiers; car nous sommes con-

(1) Hetti, ancien abbé de Mithlac (*Mediolacus*), archevêque de Treves en 814, mourut en 847 suiv. les Ann. de Metz. Voy. *Nova Gall. christ.*, XIII, 591.

(2) Il s'agit du monastère de Saint-Castor, fondé à Coblentz, en 836, par l'archevêque Hetti. La dédicace de la nouvelle église, placée sous l'invocation de S. Castor et de tous les saints confesseurs, eut lieu le dimanche 12 novembre, lendemain de la Saint-Martin. Il est donc tres-probable que cette lettre a été écrite vers le commencement de novembre 836. Voy. *Append. ad Hist. Thegani* dans Bouq. VI, 85.

vaincu que la moindre parcelle des cendres sacrées des bienheureux Martyrs qui vous parviendra sera accueillie par vous avec tous les honneurs que nous aurions déjà dû rendre à leurs corps tout entiers, si notre paresse et notre négligence n'avaient retardé l'accomplissement de ce devoir. Quant à ce que vous vouliez savoir de nous, nous ne pouvons vous donner à cet égard aucun renseignement certain ; car il ne nous est revenu, je vous assure, presque rien de ce côté. Nous sommes d'ailleurs peu curieux de nous informer de choses dont la connaissance nous est complétement inutile et où nous ne trouvons que peu de plaisir. Nous faisons des vœux pour que votre sainteté, très-pieux et très-révérend père, conserve sa force dans le Seigneur et daigne garder le souvenir de notre faiblesse.

XI. AU COMTE ROBERT.

A magnifique, honorable et illustre personne le glorieux comte Robert, salut éternel dans le Seigneur. — Je demande de votre obligeance de daigner me faire savoir ce que vous pensez de la cause d'Alafrid, notre vassal, et comment il faut y procéder. Doit-on l'abandonner entièrement, ou bien peut-il encore espérer d'obtenir, par votre protection, qu'on lui fasse justice ? J'ai exposé toute l'affaire à notre seigneur l'empereur ; je lui ai dit que, d'accord avec les comtes du palais Adalhard et Gébuin, vous aviez fait faire une enquête par des gens dignes de foi. Il m'a répondu qu'il lui semblait étonnant que cette affaire ne fût pas encore terminée. En conséquence, je vous supplie, au nom de notre amitié, de vouloir bien maintenant me mander ce que doit faire notre vassal dans l'intérêt de sa cause. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur

XII. AU PRÊTRE LIUTHARD ET AU VIDAME ÉREMBERT.

Au nom du Christ, Éginhard abbé, au prêtre Liuthard et au vidame Érembert, nos fidèles, salut dans le Seigneur. — Apprenez que nous avons chargé le prêtre Willibald, que nous regardons comme l'un de nos fidèles, de recevoir de nos hommes, tant du monastère de Saint-Bavon que de celui de Blandin (1), le cens qui nous est dû. Nous vous l'adressons pour que vous l'aidiez à percevoir ce cens intégralement et en bonne monnaie; et, après qu'il l'aura reçu, pour que vous l'aidiez encore à nous en apporter le produit. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

XIII. AU COMTE POPPON.

A magnifique, honorable et illustre personne le glorieux comte Poppon, Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — On m'a dit que vous me demandiez des éclaircissements sur trois points. Il en est un pour lequel cela me serait difficile : pouvez-vous sans péché conclure votre mariage? mais vous connaissez mieux que moi la personne que vous voulez épouser. Quant à la dispense que vous avez reçue à Aix, je n'en veux d'autre récompense que votre amitié. Pour ce qui est de la terre de Jupile (2), quand nous en aurons parlé ensemble, vous me trouverez prêt à faire ce qui aura été convenu entre nous. Je n'ai donc maintenant rien de plus à vous écrire. Je fais des vœux pour que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

(1) Saint-Bavon de Gand et le monastère de Saint-Pierre construit sur la colline de Blandin, sous les murs de la même ville. Éginhard avait reçu le monastère de Saint-Bavon vers 819; il possédait celui de Blandin antérieurement à 815, depuis 811 suivant Meyer. Voy. *Nov. Gall. christ.*, V, 176 et 189

(2) Sur la rive droite de la Meuse, à une lieue E. de Liége.

XIV. AU BIBLIOTHÉCAIRE GERWARD.

A mon très-cher frère Gerward (1), Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Je ne sais que penser de vous. Il faut que vous n'ayez pas compris ma lettre, ou que vous vous intéressiez bien peu à ma position. Mais j'aime encore mieux me déterminer à croire que vos occupations vous ont empêché de lire attentivement ce que je vous ai écrit et de le comprendre, plutôt que de penser que votre cœur ne se soit pas ému du péril qui me menace. En effet, vous me conseillez, vous me pressez même d'abandonner, pour retourner au palais, les veilles des saints Martyrs, auxquelles j'ai mission d'assister et que je dois présider jusqu'à la fin, parce que, dites-vous, j'encourrais une peine si mon absence durait plus de sept jours. Mais je ne puis éviter ce reproche, non-seulement eu égard au séjour que je devrais faire dans le palais, mais à ne considérer même que le temps nécessaire pour m'y rendre, quand il me reste encore une si longue route à faire pour y revenir ; d'autant que, sans compter les difficultés du voyage, je suis d'une si mauvaise santé que j'ai rarement mis moins de sept jours pour aller d'Aix-la-Chapelle à l'église des saints Martyrs. Je vous demande donc maintenant, je vous supplie avec instance de relire encore la lettre que je vous ai adressée, d'en saisir le sens et de prendre la peine, comme je vous en ai déjà prié par mes lettres précédentes, de me dire ce que vous pensez de cette révélation et de ces ordres qui me lient étroitement (2). Les messagers ne manqueront pas si vous voulez bien faire passer à notre vidame Bonottus ce que vous m'aurez écrit. Je

(1) Gerward était bibliothécaire du Palais. Voy. *Hist. littér.*, IV, 225, et Mabillon, *Annal. Benedict.*, liv. XXXII, n. 16.

(2) Suivant Mabillon, *Ann. Bened.*, liv. XXXII, n. 16, et M. Pertz, *Einhardi vita*, ce passage se rapporterait au Recueil d'avis destinés à l'empereur, et transmis à Éginhard par l'aveugle Albéric de la part de l'ange Gabriel. Voy. l'*Hist. de la Translat.*, chap. V, n. 47 et suiv.

souhaite, très-cher et très-aimé frère et seigneur, que Dieu vous conserve en grâce et en santé.

XV. SOUS LE NOM DE BOMA, A L'ABBESSE BLIDTHRUT.

A sa très-chère sœur Blidthrut, Boma, son amie et bien affectionnée, salut éternel dans le Seigneur. — Un de vos serfs de Machesbach (1), nommé Wénilon, a contracté mariage avec une femme libre (2), et maintenant, redoutant votre colère et celle de son maître Albuin, il est venu chercher un asile dans l'église des saints martyrs Marcellin et Pierre. Je réclame donc en sa faveur votre charité pour que vous intercédiez en mon nom auprès d'Albuin, et que ce serf puisse, avec son consentement et le vôtre, garder la femme qu'il a prise. Je vous souhaite de conserver toujours une bonne santé avec la grâce de Dieu.

XVI. AU COMTE HATTON.

Pour demander une grâce

A notre très-cher ami le glorieux comte Hatton, Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Un de vos serfs, nommé Hunno, est venu dans l'église des saints martyrs Marcellin et Pierre demander grâce pour la faute qu'il a commise en contractant mariage, sans votre consentement, avec une femme de sa condition, qui est aussi votre esclave (3). Nous venons

(1) Machesbach, couvent de femmes, à une lieue d'Ostheim, entre Michilinstadt et Seligenstadt. Voy. l'*Hist. de la Translat.*, chap. II, n. 19. — Albuin est probablement l'*advocatus* du monastère.

(2) Un tel mariage était défendu (*Lex salic.*, 14, 6, 11; *Rip.*, 58, 15; *Burgund.*, 35, 2; *Alamann.*, 57; *Wisigoth.*, 3, 1); la femme, dans ce cas, suivait la condition de son mari. Voy. Grimm. *Antiq. du Droit germ.*, p. 438.

(3) Ce mariage n'était pas frappé de nullité, mais le serf était passible d'une punition pour ne pas avoir demandé le consentement de son maître et payé le *maritagium*. Voy. Grimm, p. 385.

donc solliciter votre bonté pour qu'en notre faveur vous usiez d'indulgence à l'égard de cet homme, si vous trouvez que sa faute puisse être pardonnée. Je vous souhaite une bonne santé avec la grâce du Seigneur.

XVII. A L'ABBÉ RABAN.

Au très-révérend serviteur du Christ le vénérable abbé Raban (1), Éginhard, pécheur. — Un de vos hommes, nommé Gundhart, nous a prié d'intercéder pour lui auprès de votre sainteté, afin que, sans encourir votre disgrâce, mais tout au contraire avec votre agrément, il lui soit permis de se dispenser de l'expédition militaire qui va partir, et de demeurer chez lui. Il prétend que cette exemption est pour lui de la plus urgente nécessité, parce qu'étant en querelle (2) il craint de se mettre en route avec des gens qui lui sont hostiles et qui en veulent à ses jours; d'autant que le comte sous les ordres duquel il doit marcher est, à l'entendre, le plus acharné de ses ennemis. Il vous adresse donc cette prière, afin que l'autorité d'un ordre émané de vous ne le livre pas à un tel péril. Si le collecteur du ban vient pour le forcer à payer l'amende (3), vous n'avez pas à vous en inquiéter; il en fait son affaire et prendra ses précautions pour s'arranger avec lui. Je ne vous ferais pas cette demande si je ne connaissais parfaitement la position critique dans laquelle cet homme est placé et les dangers qu'il aurait à courir. Je souhaite que vous conserviez toujours une bonne santé.

(1) Raban, abbé de Fulde. Voy. p. 198, n. 2.

(2) Voy. l'article VII du troisième capitulaire de l'année 805 : *De armis infra patriam non portandis*. Baluze, I, 431.

(3) Voy. ci-après, p. 193, note 2, et le chap. IX du second capitulaire de 812 : *De his qui domi remanent*. Baluze, I, 496.

XVIII. AU VIDAME MARCHRAD.

Pour demander une grâce.

A notre cher ami, le glorieux vidame Marchrad, Eginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Deux serfs de Saint-Martin, du domaine d'Hedabach, nommés Williran et Otbert, se sont réfugiés dans l'église des bienheureux martyrs du Christ, Marcellin et Pierre, à cause du meurtre commis par leur frère sur un de ses compagnons (1). Ils demandent qu'il leur soit permis de payer la composition pour leur frère, afin qu'on lui fasse grâce de ses membres. Je m'adresse donc à votre amitié afin que vous daigniez, si cela est possible, épargner ce malheureux, pour l'amour de Dieu et des saints Martyrs auprès desquels ils sont venus chercher un refuge. Je souhaite que vous conserviez toujours une bonne santé avec la grâce du Seigneur.

XIX. SOUS LE NOM DE L'EMPEREUR, AU COMTE G.

Au nom du Seigneur Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, Louis, par la volonté de la divine Providence empereur auguste, au comte G. — Notre volonté, sachez-le, est qu'aussitôt après avoir reçu cette lettre vous fassiez, sans aucun retard, tous vos préparatifs pour venir, le xv des calendes de janvier, c'est-à-dire six jours avant Noël, dans notre domaine d'Heilbronn (2), au-devant de H. notre commissaire. Vous aurez soin d'exécuter tout ce qu'il vous enjoindra de notre part, ainsi qu'aux autres comtes et à nos fidèles, et vous

(1) Au temps d'Éghinard la *chrenecruda* de la loi Salique, c'est-à-dire l'obligation imposée à toute la famille de payer la composition pour le crime commis par l'un de ses membres lorsque celui-ci était insolvable, n'existait plus dans les lois ; mais on voit par cette lettre qu'elle était encore dans les mœurs.

(1) Heilbronn ou Hailbron, sur le Necker, à dix lieues N. de Stuttgard, aujourd'hui ville forte du cercle du Necker (Wurtemberg).

agirez de manière à répondre à la confiance que nous avons en votre fidélité. Portez-vous bien.

XX. SOUS LE NOM DE L'EMPEREUR, A H. SON FIDÈLE.

Au nom du Seigneur notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, Louis, par la grâce de la divine Providence empereur auguste, à H. notre fidèle. — Nous vous faisons savoir notre volonté, qui est que vous ordonniez à celui de vos fils, nos vassaux, qui vous en semblera le plus capable, de se tenir prêt, quand le comte Robert ou H. notre délégué voudront se servir de lui pour nous mander quelque chose, à se rendre à Tours immédiatement et avec toute la célérité possible. S'il plaît à Dieu, il trouvera dans cette ville ou nous-même ou notre chère épouse. Veillez à n'apporter dans cette affaire aucune négligence si vous voulez mériter nos bonnes grâces. Puisse le Seigneur vous conserver toujours en grâce et en santé.

XXI. SOUS LE NOM DE L'EMPEREUR, A T. SON FIDÈLE.

Au nom du Seigneur notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, Louis, par la grâce de la divine Providence empereur auguste, à T. notre fidèle. — Nous vous faisons savoir notre volonté qui est que vous vous teniez prêt, toutes les fois que le comte Robert et H. notre délégué voudront se servir de vous pour nous mander quelque chose, à vous rendre à Tours immédiatement, sans délai et le plus promptement possible, avec la dépêche qu'ils vous auront confiée. S'il plaît à Dieu, vous rencontrerez dans cette ville ou nous-même ou notre chère épouse. Veillez à ne mettre dans cette mission aucune négligence si vous voulez mériter nos bonnes grâces.

XXII. AU COMMISSAIRE IMPÉRIAL A.

A notre cher frère et ami A., commissaire impérial, Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Je croyais que vous

saviez très-bien que nos hommes de ce pays avaient été, d'après les dispositions et les ordres de l'empereur, notre seigneur, employés à la garde des côtes, non-seulement à l'époque de son départ pour... (1), mais encore lors de son voyage à Orléans. Il ne serait donc pas juste, selon moi, de leur faire payer l'amende pour défaut de service militaire (2), puisqu'ils n'ont pas été ailleurs que là où la volonté de l'empereur lui-même les avait appelés. Par conséquent, je compte assez sur votre amitié pour nous accorder un délai jusqu'à l'arrivée de l'empereur. Nous lui rappellerons ses propres ordres, et il décidera suivant son bon plaisir. Je souhaite que le Seigneur vous conserve en grâce et en santé.

XXIII. A SON VIDAME (3).

Au nom du Christ, l'abbé Éginhard, à son vidame et fidèle, salut. — Vous saurez qu'il faut envoyer quelques hommes à Aix pour approprier et remettre en état notre habitation. Vous y ferez venir en temps utile tout ce qui nous est nécessaire, c'est-à-dire de la farine, du grain pour faire de la bière, du vin, du fromage et le reste comme d'habitude. Quant aux bœufs qui seront à tuer, vous les ferez conduire à Linnitz ; c'est là qu'il faudra les abattre. Nous voulons que l'on donne un de ces

(1) Il y a dans le texte latin du Ms. un mot dont le commencement est complétement effacé, et qui se termine par les syllabes suivantes *oriam*. Comme cette lettre me paraît avoir été écrite en 832, à l'époque où l'empereur, après avoir terminé l'expédition contre son fils Louis, roi de Bavière, revint à Orléans pour y tenir l'assemblée générale, je pense qu'il faut compléter et rectifier le mot en lisant *Bajoariam*, et traduire ce passage par : *à l'époque de son départ pour la Bavière.*

(2) Heribannum, de *heer*, guerre, et *bannum*, appel : tout homme libre manquant à cet appel était passible de soixante sous d'amende (valeur de trente bœufs, suivant M. Naudet, *Mém. de l'Institut*, tom VIII, p. 465). Voy. aussi l'article 1 du second capitulaire de 812, *De libero homine in hostem bannito*, dans Baluze, I, 493.

(3) Vidame, intendant, officier chargé d'administrer le temporel d'un monastère ou d'un évêché.

bœufs à Hruotlouge, et que les morceaux et les issues, qui ne peuvent servir à notre usage, soient donnés aux serfs qui demeurent en cet endroit. Pour nous, avec la grâce de Dieu, si nous sommes encore en vie, nous comptons nous rendre au palais vers la Saint-Martin. Vous aurez donc soin de communiquer tous ces détails à nos serviteurs, et vous leur commanderez, de notre part, de se conformer pour notre dépense à ce que je vous ai prescrit à vous-même. Adieu.

XXIV. A L'UN DE SES OFFICIERS.

Au nom du Christ, Éginhard, abbé, à N., salut dans le Seigneur. — Vous saurez que nous manquons de cire pour notre usage et qu'il n'est pas possible de s'en procurer ici, parce que la récolte du miel a été peu abondante depuis deux ans dans ce pays. Nous voulons donc que vous vous entendiez à ce sujet avec N. et que vous voyiez avec lui s'il y aurait moyen de profiter, pour nous en envoyer une charge, du retour de ceux de nos vassaux qui doivent revenir ici après la fête de Saint-Bavon. Portez-vous bien et priez pour nous.

XXV. A UN ÉVÊQUE.

Pour demander une grâce.

Au saint et justement vénérable seigneur N., très-révérend évêque, Éginhard, pécheur. — Un serf de Notre-Dame, le nommé N., qui appartient à la seigneurie de votre sainteté, s'est réfugié (1) dans l'église des bienheureux martyrs du Christ Marcellin et Pierre, à cause du crime qu'il a commis en tuant un de ses compagnons dans une rixe qui s'est élevée entre eux. Je prie donc votre sainteté que, par respect pour les saints

(1) L'asile dans les églises n'était pas un droit d'impunité; c'était un moyen, conforme aux principes du christianisme, d'éviter de sanglantes représailles et d'amener la réparation du crime par la composition.

martyrs près desquels cet homme est venu chercher un asile, elle daigne être assez indulgente pour lui faire grâce de la mutilation et de la peine du fouet, en l'autorisant à composer à prix d'argent et à racheter le crime qu'un mauvais mouvement lui a fait commettre. Je fais des vœux, très-saint et très-révérend père, pour que le Christ conserve votre sainte personne en grâce et en santé.

XXVI. A U. SON AMI.

Éginhard à U., son ami, salut. — Frumold, fils du comte N., dont N. a épousé la sœur, accablé plutôt par une infirmité que par la vieillesse, — de violents accès de goutte le tourmentent sans relâche, — possède en Bourgogne, dans le pays de Genève, où son père a été comte, un petit bénéfice qu'il craint de perdre si votre bonté ne lui vient en aide, parce que le mal dont il souffre ne lui permet pas de se rendre au palais. Dans cette impérieuse nécessité, il vous prie de vouloir bien intercéder pour que l'empereur Lothaire l'autorise à conserver ce bénéfice, dont la concession lui a été faite par l'aïeul et la jouissance maintenue par le père de ce prince, jusqu'à ce qu'il se rétablisse et puisse se rendre lui-même en sa présence pour se recommander à lui (1) dans la forme voulue. Portez-vous bien, le plus cher de mes amis; tel est le vœu de votre pauvre ami, maintenant bien vieux et bien infirme.

XXVII. A UN COMTE.

Au magnifique, honorable et illustre seigneur le glorieux comte N., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. —N. (2), vassal de l'empereur, frère de la femme du comte N., quoique

(1) C'est-à-dire prêter serment comme vassal. Voy. ci-dessus la lettre II, et la note 3, p. 180. Voy. aussi la lettre suiv. XXVII.

(2) N., c'est-à-dire Frumold; voyez la lettre précédente sur le même sujet, et dans laquelle Frumold est nommé.

retenu par la goutte et par son grand âge, voulait se rendre auprès de l'empereur notre maître; mais il n'en a pas eu la force. Aussitôt qu'il le pourra, il viendra s'acquitter de son devoir; en attendant, il demande qu'il lui soit permis de conserver le bénéfice que l'empereur Charles lui concéda en Bourgogne, dans le pays de Genève, jusqu'à ce qu'il puisse se présenter devant l'empereur et se recommander entre ses mains. Il me paraît juste et convenable de faire ce qu'il désire; car c'est un homme de bien et de mérite, qui est fort estimé dans son voisinage. Vous ferez donc une bonne action si vous daignez appuyer sa demande. Je souhaite que le Seigneur vous conserve en grâce et en santé.

XXVIII. A UN COMTE.

Au magnifique, honorable et illustre seigneur le glorieux comte N., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Soyez assez bon, je vous prie, pour daigner appuyer auprès de l'empereur ce jeune homme nommé N., et obtenir que lui et son frère ne perdent pas leur bénéfice. Ils possèdent quinze manses dans le pays de Tournay, et cinq autres manses au delà du Rhin. N. désire servir l'empereur pour le bénéfice situé dans le Tournaisis, tandis que son frère se recommanderait à N. pour celui qui est situé au delà du Rhin, sans cependant cesser de posséder en commun l'intégrité de ce dernier bénéfice. Mais son frère ne veut y consentir que sur l'ordre de l'empereur. Or, si cet arrangement n'a pas lieu, ils perdront le bénéfice situé au delà du Rhin. N. s'adresse donc à votre bienveillance afin que, par votre entremise, son frère reçoive de l'empereur les ordres nécessaires. Quant à lui, il est tout prêt à fournir toutes les sûretés qu'il plaira à l'empereur d'exiger pour garantie qu'il entend toujours posséder en commun avec son frère le bénéfice qui lui serait attribué. Je souhaite que le Seigneur vous conserve en grâce et en santé.

XXIX. A UN EVÊQUE

Au saint et justement vénérable seigneur N., ministre du Très-Haut, Éginhard, pécheur. — L'arrivée d'Éburon, votre parent et votre fidèle, nous a rempli de joie; nous espérions qu'il ferait auprès de nous un plus long séjour. Mais, puisqu'il a hâte de retourner vers vous, nous n'avons pas voulu le laisser partir sans lui remettre une lettre; car, s'il revenait les mains vides, vous pourriez croire que nous ne l'avons pas vu. Quant aux affaires sur lesquelles il comptait vous rapporter quelques renseignements certains, je ne puis rien vous dire de positif ni même vous transmettre par lui aucune indication : la révolution qui vient de s'accomplir dans ce royaume (1) nous a troublé au point que nous ignorons entièrement ce que nous devons faire, si ce n'est, suivant les paroles de Josaphat, de tourner nos regards vers le Seigneur, et d'implorer, comme le dit Philon, le secours de Dieu quand celui des hommes nous manque. Quoique le porteur des présentes, Éburon, soit votre parent, nous l'aimons trop pour ne pas le recommander encore à votre choix. Car nous avons la confiance qu'avec la grâce de Dieu ce qui ne serait pas possible aujourd'hui pourra le devenir un jour, et qu'une autre fois le secours de la divine Providence nous permettra de vous le renvoyer, en des temps meilleurs, plein de joie et d'allégresse. Je fais des vœux pour que la grâce divine conserve partout et toujours votre sainteté en bonne santé et pleine de notre souvenir.

(1) Il est probable que cette lettre fut écrite en 830, lors de la première révolte des fils de Louis le Débonnaire. Voy. Nithard., liv. I, 3, et la vie de Vala, abbé de Corbie, dans Bouq., VI, 68 et 285.

XXX. A SON FILS VUSSIN.

A mon tres-cher fils Vussin (1), salut dans le Seigneur. — Je crains, mon fils, et je redoute vivement que, sorti du bercail, vous ne veniez à vous oublier et à m'oublier moi-même; car la jeunesse sans expérience, si elle n'est maintenue par le frein de la discipline, ne marche que bien difficilement dans les voies de la justice. Efforcez-vous donc, mon cher enfant, d'imiter les bons exemples; ne contrariez en rien l'homme que je vous ai proposé pour modèle, mais, gardant le souvenir de votre profession (2), autant que vous le permettra celui que vous avez choisi pour maître, appliquez-vous à profiter de ses leçons. Instruit par ces préceptes et accoutumé à les pratiquer, vous posséderez tous les avantages de la science de vie. Comme je vous le conseillais de vive voix, exercez-vous aussi à l'étude et ne négligez aucune des nobles connaissances que vous pourrez puiser dans le génie si lucide et si fécond de ce grand orateur; mais avant tout souvenez-vous d'imiter les vertus qui font son plus grand mérite; car la grammaire, la rhétorique et les autres arts libéraux sont choses vaines et grandement nuisibles aux serviteurs de Dieu si la grâce divine ne nous apprend qu'il faut toujours les subordonner aux bonnes mœurs; en effet, la science peut enfler le cœur, mais la charité l'édifie. J'aimerais mieux vous savoir mort que souillé d'orgueil et de vices; car le Sauveur ne nous a point prescrit d'imiter ses miracles, mais sa douceur et son humilité. Que dirai-je de plus? Ces conseils et d'autres semblables, vous les avez souvent enten-

(1) Le mot *fils* doit être pris ici dans son acception propre; Vussin était le fils unique d'Éginhard et d'Imma.

(2) Mabillon, *Annal. Benedict.*, liv. XXVIII, n° 48, conclut de ce passage que sans doute Vussin avait embrassé la profession monastique à Seligenstadt, et qu'il quittait alors ce monastère, où il avait été élevé, *relicto ordi*, pour entrer à l'abbaye de Fulde, gouvernée par le célèbre Raban-Maur, *Hrabanus-Maurus*, abbé de Fulde en 822, archevêque de Mayence en 847, et qui est très-certainement le grand orateur dont son père lui propose la vie pour modèle. Voy. *Nov. Gall. christ.*, VI, 446 et 605.

dus de ma bouche. Puissiez-vous enfin être assez heureux pour aimer ce qui procure, avec la grâce divine, la pureté de l'âme et du corps. Je vous ai donc envoyé des mots et des termes obscurs employés par Vitruve, autant que j'ai pu les recueillir quant à présent, pour que vous cherchiez à en éclaircir le sens. Je pense que vous trouverez la solution de la plupart de ces difficultés à l'aide du coffret que maître E. a fabriqué avec des colonnes d'ivoire, à l'imitation des monuments antiques. Et quant à ce que Vitruve appelle scénographie (1), consultez ce que dit Virgile de la scène dans son troisième livre des *Géorgiques :*

. . . . [Jam nunc solemnes ducere pompas]
Ad delubra juvat, cæsosque videre juvencos,
Vel scena ut versis discedat frontibus, utque
Purpurea intexti tollant aulea Britanni.

« Déjà je crois conduire au temple la pompe solennelle; déjà je crois voir les taureaux immolés, ou la scène changer de face en tournant, et les Bretons lever les rideaux de pourpre sur lesquels ils sont représentés. »

XXXI. A UN ÉVÊQUE.

Au saint et justement vénérable seigneur N., évêque, Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Bien que j'aie éprouvé une vive douleur, mon très-cher seigneur, en recevant la lettre qui m'apprend la cruelle maladie dont votre corps est affligé, je trouve de puissants motifs de consolation dans la pensée que cette épreuve vous profite et qu'elle sert à purifier votre âme Je crois en effet que, si la divine miséricorde prolonge pour vous les macérations dans cette maladie corporelle, c'est afin de vous recevoir sans tache lorsque vous abandonnerez votre enveloppe terrestre. Quant aux prières à faire pour vous, votre charité

(1) Vitruve, *De Architect.*, lib. 1, cap. 2 (tom. 1, p. 12, édit. de Schneider) : *Scenographia est frontis et laterum abscendentium adumbratio, ad circinique centrum omnium linearum responsus.*

peut être certaine que je mettrai en œuvre tout ce que Dieu a daigné m'accorder de force et de pouvoir pour y employer ceux que je croirai dignes d'être exaucés; car je sais quelle confiance vous voulez bien avoir en ma faiblesse. Sans doute il ne faut jamais désespérer de recouvrer la santé, parce que Dieu dans sa puissance peut faire tout ce qu'il veut de sa créature. Cependant il vaut mieux, pour chacun de nous, se préparer à ce qui doit certainement arriver, que de négliger le nécessaire pour des choses incertaines, que l'on se figure être plus désirables. Je fais des vœux pour que vous vous conserviez dans la grâce du Seigneur.

XXXII. A L'UN DE SES AMIS.

Au plus cher de ses amis (1), Éginhard, pécheur, déjà au bord de la tombe, mais, comme Dieu lui en est témoin, dévoué à vous et aux vôtres jusqu'au dernier soupir. — Mon très-cher ami, je recommande à votre charité mon âme une fois délivrée de ce corps soumis au péché. Daignez l'admettre dans l'association formée par vous et vos fidèles, afin que, secourue dans sa misère par le zèle de vos saintes oraisons et par les pieuses prières de vos frères, elle mérite d'obtenir un lieu de rafraîchissement. Après vous avoir adressé cette recommandation, que mes angoisses de corps et d'esprit me forcent d'abréger, je vous prie avec instance, mon très-cher ami, de vouloir bien, pour l'amour de Dieu et en souvenir de l'attachement de votre pauvre ami, prendre les plus grands soins des églises qui ont été confiées à ma faiblesse, de peur qu'après ma mort les loups dévorants n'envahissent le sanctuaire et ne dispersent mon humble troupeau. Faites en sorte, au contraire, qu'on leur

(1) D. Mabillon, *Annal. Bened.*, liv. XXXII, n° 16, pense que cette lettre est adressée au bibliothécaire Gerward et qu'il s'agit plus bas du monastère de Seligenstadt et de Ratleig, alors notaire d'Éginhard, qui lui succéda dans cette abbaye

donne un pasteur qui sache aimer Dieu et le craindre, et protéger miséricordieusement ceux qui lui seront soumis. Nos frères communs et très-fidèles du monastère de N. ont désiré pour chef un d'entre eux, notre proche parent, jeune d'années, il est vrai, mais, selon moi, déjà vieux par les vertus. Vous connaissez bien sa famille; c'est le fils de A. le frère de B. et le parent de plusieurs nobles personnages. Nos frères l'envoyèrent à Worms, et, lui-même étant présent, le recommandèrent, quoique de mon vivant, à C., lorsqu'il daigna me faire visite; ce fut en versant beaucoup de larmes que C. fit à moi et à mes proches, en présence du comte D., les plus grandes promesses. Cédant aux prières de E., il consentit même que ce jeune homme fût élu pour me remplacer, quand il plairait à Dieu. Veillez donc, mon cher ami, à ce que cette mesure ne soit pas différée, mais employez tous vos efforts pour en obtenir l'accomplissement. Je vous envoie une nappe d'autel que je vous prie de faire donner aux frères du monastère de Saint-Servais, afin qu'ils se souviennent de moi dans leurs prières. Pour vous, mon ami, j'ai voulu que ma mule vous fût donnée. Imma, ma sœur chérie, veille à l'exécution de mes volontés (1), et prie pour mon âme, que je te recommande! Mes douleurs ne me permettent pas d'en dire davantage; cependant je recommande encore une fois mon âme à vos prières.

(1) D. Bouquet, VI, 376 et 377, not. *b*, assigne à cette lettre la date de 839. Mais, si cette date était exacte, comment Éginhard pourrait-il charger Imma, sa femme, de veiller à l'exécution de ses dernières volontés, puisqu'elle était morte trois ans auparavant, en 836? N'est-il pas tout simple de penser qu'Éginhard fit, avant 836, probablement vers 830, une maladie très-grave, et qu'au plus fort d'une crise de laquelle il réchappa cette lettre fut écrite à Gerward? C'est d'ailleurs ce qui me paraît prouvé d'une manière incontestable par la lettre LXXVII adressée à Lothaire.

XXXIII. AU COMTE N. ET AU JUGE N., DÉLÉGUÉS IMPÉRIAUX.

A ses très-chers frères en Jésus-Christ et très-chers amis le comte N. et le juge N., glorieux délégués impériaux, Éginhard, salut dans le Seigneur. — Ceux de nos hommes qui arrivent ici du pays où vous êtes nous parlent souvent des bonnes dispositions et de la bienveillance dont vous nous donnez des preuves, en les protégeant et en les ménageant, toutes les fois qu'il vous est possible de le faire, soit pour le service militaire, soit pour les autres choses qui se rattachent à votre délégation. Nous vous en adressons donc, comme nous le devons, de grands remercîments, et nous prions Dieu et ses Saints de vouloir bien vous accorder, non-seulement dans cette vie, mais encore dans l'autre, une récompense digne de votre conduite. Soyez persuadé que, de notre côté, nous serons toujours empressé de faire, autant que nos faibles moyens le permettront, tout ce que vous nous commanderez. Adieu.

XXXIV. A LOTHAIRE, ASSOCIÉ A L'EMPIRE (1).

A mon souverain maître le très-pieux Auguste, vie éternelle. — Vous dire quel intérêt, quelle sollicitude votre grandeur inspire à ma faiblesse, c'est ce qu'il me serait difficile d'exprimer; en effet, j'ai toujours également chéri et vous et mon très-pieux seigneur l'empereur votre père, et j'ai également désiré votre salut commun depuis qu'en vous admettant, du consentement de tout son peuple, à partager avec lui son titre et son pouvoir, il daigna confier à ma faiblesse le soin de votre personne, me charger de corriger vos mœurs et de former soigneusement votre cœur à tout ce qui est honnête et utile. Si vous n'avez pas trouvé en moi, à cet égard, tous les secours

(1) Cette lettre fut écrite par Éginhard vers l'été de l'année 830, après la première révolte des fils de Louis le Débonnaire.

que je vous devais, au moins le zèle et le devouement ne m'ont pas manqué, et ces sentiments, qui m'animent encore aujourd'hui, ne me permettent pas de garder le silence [ou plutôt ils m'imposent l'obligation de vous donner les avertissements nécessaires à votre salut et de vous exposer en peu de mots ce que vous avez à faire pour éviter les dangers qui vous menacent (1)]. Que votre grandeur apprenne donc ce qui est parvenu à la connaissance de ma chétive personne : c'est qu'il est des hommes, plus occupés de leurs intérêts que des vôtres, qui entourent de séductions votre mansuétude et qui cherchent à vous persuader de rejeter les avis de votre père, de renoncer à l'obéissance qui lui est due, d'abandonner le pays dont le très-pieux auteur de vos jours vous a confié le gouvernement et la garde (2), pour vous rendre auprès de sa personne malgré lui, car il ne vous en a ni exprimé le désir ni donné l'ordre, et vous établir près de lui, quelque déplaisir qu'il en témoigne. Peut-on rien imaginer de plus pervers et de plus inconvenant! Réfléchissez vous-même à ces conseils et à tout ce qu'ils ont de pernicieux. En effet, suivant mes faibles lumières, ce que l'on vous conseille d'abord, c'est de mépriser le précepte divin qui nous ordonne d'honorer nos parents, c'est de compter pour rien cette longue vie, que Dieu promet comme récompense à ceux qui observeront son commandement. On veut ensuite que vous rejetiez tout sentiment d'obéissance pour y substituer l'esprit de rébellion, et que, dans un transport d'orgueil, vous vous éleviez arrogamment contre celui sous lequel vous devriez vivre dans une humble soumission. Enfin l'on s'efforce, en

(1) Ces quatre lignes entre crochets sont la traduction d'un passage qui avait été omis par les anciens éditeurs et que j'ai rétabli, d'après le Ms. de Laon, dans mon édition des Œuvres d'Éginhard, voy. tom. II, p. 56, et ibid, not. 1.

(2) Lothaire, associé à l'empire le 31 juillet 817, roi de Lombardie en 820, couronné empereur par le pape Pascal, le jour de Pâques, 5 avril 823, avait été renvoyé en Italie, après l'assemblée de Worms, en 829, par son père, qui voulait l'éloigner de la cour et des factieux.

étouffant toute tendresse par le mépris et la desobeissance, de pousser la discorde, dont le nom même n'aurait jamais dû être prononcé entre vous, jusqu'à faire naître la haine dans le cœur d'un père et d'un fils qui ne devraient éprouver que des sentiments d'affection. Il faut tout faire pour prévenir un tel malheur. Car votre sagesse ne saurait ignorer, j'en suis convaincu, combien un fils désobéissant et rebelle à ses parents est abominable devant Dieu, puisque Dieu, comme vous pouvez le lire dans le Deutéronome, ordonna par la voix de Moïse qu'un tel fils fût lapidé par tout le peuple. J'ai donc cru devoir adresser à votre piété (1) ces avertissements, afin que la prudence dont le Seigneur vous a doué vous serve à éviter ce

(1) Au lieu de *pietatem* il y a dans le Ms. de Laon *neptitatem*, et cette leçon, qui a été adoptée par tous ceux qui, avant moi, avaient publié les Lettres d'Éginhard, a donné lieu à de nombreux commentaires. C'est en effet sur ce passage que s'appuient principalement ceux qui veulent qu'Imma, femme d'Éginhard, ait été fille de Charlemagne. Ils prétendent que le mot *neptitatem* exprime le rapport de parenté existant entre l'oncle et le neveu, et que, si Éginhard s'en est servi en s'adressant à Lothaire, c'est qu'en effet ce prince était son neveu, comme fils du frère de sa femme. Le savant abbé Lebeuf adoptait également la leçon de *neptitatem*, mais, dans une dissertation couronnée par l'académie de Soissons en 1740, il en a donné une explication toute différent ; il regardait ce mot comme un titre honorifique et le faisait dériver de l'allemand *nempt* ou *nept*, qui veut dire *altesse, personne princière*. M. Guizot, dans sa Notice sur Éginhard, p. XXIV, traduit ainsi le passage controversé : « J'ai donc cru devoir vous avertir, *mon cher fils*, etc., » et il ajoute en note : Les mots *neptitas vestra* me semblent une expression vague d'affection, un souvenir de l'ancienne tutelle d'Éginhard sur Lothaire plutôt qu'une qualification précise soit de parenté, soit de rang. » — Quelque ingénieuse que soit cette dernière interprétation, je crois qu'elle n'est pas plus admissible que les deux précédentes. Leibnitz et Fabricius avaient pensé que le mot *neptitatem*, dont on ne pourrait trouver un second exemple ni dans Éginhard ni dans aucun auteur, soit de l'antiquité, soit du moyen âge, était tout simplement une faute de copiste, et qu'au lieu de *neptitatem* il fallait lire *a me pietatem*. Nous sommes entièrement de leur avis, et quiconque voudra examiner le texte du Ms. de Laon, qui fourmille de fautes semblables, sera convaincu comme nous. Voyez, au reste, ce que nous disons sur ce passage dans la Notice sur Éginhard en tête de ce volume, et les nombreux exemples que nous citons à l'appui de l'interprétation que nous avons cru devoir admettre.

danger ; et croyez bien qu'il n'est personne au monde qui puisse mépriser ce précepte divin, quoiqu'il soit écrit dans l'ancienne loi. Car ce commandement est au nombre de ceux que nos maîtres et docteurs, les Pères de l'Église, ont déclarés obligatoires pour les temps modernes aussi bien que pour les temps anciens, pour les chrétiens comme pour les juifs. Je vous aime, Dieu le sait, et c'est pour cela que je vous adresse avec confiance ces avertissements. Pour vous, ce n'est pas l'indignité de la personne, mais l'utilite de ses avis que vous devez considérer. Je souhaite, etc.

XXXV. A UN ABBÉ.

Au très-saint et justement vénérable seigneur le très-révérend abbé N., Éginhard, pécheur. — J'ai appris par mes amis que l'abbé ou l'évêque N. (j'ignore lequel de ces deux titres je dois lui donner, mais vous savez parfaitement celui qui lui appartient) use d'ordinaire, dans ce qui l'intéresse, de vos sages et très-prudents conseils. J'ai donc cru devoir m'adresser à votre sainteté pour qu'elle veuille bien intercéder auprès de lui en faveur de son propre neveu Éburon, qui maintenant habite Metz, et l'engager à ne pas frustrer ce jeune homme des espérances qu'il lui a fait concevoir, mais au contraire à persévérer dans la bienveillance qu'il lui a promise. Daignez insister pour qu'Éburon, qui se trouve maintenant réduit à l'indigence, obtienne quelques secours, dans la crainte que la pénurie et la privation des choses les plus nécessaires ne le force d'abandonner la position dans laquelle son oncle l'a placé. Ce malheur arrivera certainement si l'abbé N. ne fait rien pour le prévenir. Il lui sera facile d'y pourvoir s'il veut persister dans les promesses qui ont déterminé l'assentiment de son neveu. Je fais des vœux pour que votre sainteté n'oublie jamais notre faiblesse dans ses prières au Christ, et pour que Dieu la conserve en force et en santé.

XXXVI. A L'UN DE SES AMIS.

A son frère bien-aimé et très-cher ami N., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Le comte N. m'a chargé de vous adresser une prière au sujet des porcs que vous avez envoyés au pâturage sur son territoire. Il désire pouvoir les y garder jusqu'à ce qu'ils soient engraissés et améliorés, afin de les acheter alors, à un prix convenable, pour le service de sa maison. Comme il connaît l'amitié qui nous unit, il a pensé que je pourrais obtenir votre consentement. Plein de confiance dans votre affection pour moi, je viens vous prier de ne pas vous refuser à ses désirs. Je souhaite que le Seigneur vous conserve toujours en grâce et en santé.

XXXVII. A N., SON VIDAME.

Au nom du Christ, Éginhard à N., son vidame. — Je m'étonne fort que toutes les choses dont je vous avais chargé soient restées dans l'état où elles sont aujourd'hui. Vous deviez envoyer à Mulinheim (1) du grain pour faire de la farine ou préparer de la bière, et je viens d'apprendre que vous n'avez rien envoyé que trente porcs, qui même, au lieu d'être de bonne qualité, sont médiocres ; puis trois muids de légumes, rien de plus. Ce n'est pas tout ; l'hiver s'est écoulé sans que ni vous ni personne de votre part soit venu nous donner quelque nouvelle de ce côté où vous êtes. Si cette terre de Fritzlar (2) ne nous donne pas plus de produits que vous n'avez su nous en procurer jusqu'à ce jour, nous ne voyons pas pourquoi nous conserverions ce bénéfice. Maintenant donc, si vous avez quelque souci de nos bonnes grâces, nous vous prions de

(1) Mulinheim, à douze lieues E. de Mayence, sur la rive gauche du Mein (grand-duché de Hesse-Darmstadt). Cette ville prit le nom de *Seligenstadt*, la ville bienheureuse, après qu'Éginhard y eut transporté les reliques de saint Pierre et saint Marcellin et construit son abbaye.

(2) Auj. petite ville de la Hesse électorale, à cinq lieues S. O. de Cassel.

vous appliquer à reparer votre négligence, et de nous faire savoir promptement ce que nous devons attendre de vous.

XXXVIII. AU FRÈRE N.

A son cher frère N., Éginhard, salut dans le Seigneur. — Nous désirons que vous ordonniez de notre part à Egmunel de fabriquer pour nous soixante briques carrées, de deux pieds de côté et de quatre doigts d'épaisseur. Nous en voulons en outre deux cents autres plus petites, mais de la même forme, ayant un demi-pied et quatre doigts de côté et trois doigts d'épaisseur. Nous vous envoyons, par ce messager, de la graine de patience dont vous ensemencerez un vaste terrain; cette plante s'élève à une grande hauteur. Portez-vous bien.

XXXIX. SOUS LE NOM DE L'EMPEREUR LOUIS, AUX HABITANTS DE MÉRIDA.

Au nom du Seigneur Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, N. [Louis], par la grâce de la divine Providence, empereur auguste, aux grands et à tout le peuple de la ville de Mérida (1),

(1) D. Bouquet, VI, 379, not. *a*, fait observer que Mérida, située dans l'Estramadure, près du Portugal, est éloignée de la Marche hispanique, et, par cette seule raison, il propose, avec le P. Le Cointe, *Annal. Franc.*, VII, 791, de lire *populo Cæsaraugustano*, au lieu d'*Emeritano*, c'est-à-dire de substituer le nom de Saragosse à celui de Mérida. Suivant nous, rien n'autorise une telle restitution, et le nom de Mérida s'accorde parfaitement avec le texte de la lettre et les données historiques. On sait, en effet, qu'en 828 les habitants de Mérida se révoltèrent contre Abdalrhaman II, roi de Cordoue, et soutinrent contre ce prince deux siéges qui amenèrent la ruine de leur ville. N'est-on pas fondé à croire que l'empereur, dont les généraux faisaient alors contre Abdalrhaman une guerre assez malheureuse en Catalogne, s'est efforcé d'encourager une révolte qui opérait en sa faveur une utile diversion, et que, par conséquent, il fit écrire la lettre dont nous nous occupons non pas en 826, comme le dit D. Bouquet, mais en 828, après la première révolte des habitants de Mérida, au moment où lui-même envoyait en Espagne une nouvelle armée sous les ordres de son fils Lothaire. Voy. les *Annales*, ann. 828, p. 172. — Telle

salut dans le Seigneur. — Nous avons été instruit des tribulations et des angoisses de tous genres que vous fait souffrir la cruauté du roi Abdalrhaman, qui, dévoré du désir de s'approprier les biens dont il s'est efforcé de vous dépouiller, ne cesse de faire peser sur vous la plus violente oppression. Il agit à votre égard comme l'avait déjà fait son père Abulaz (1), qui, vous contraignant par d'injustes exactions à lui payer un cens que vous ne lui deviez pas, finit ainsi par changer votre affection en haine, votre soumission en opposition et en résistance; car il s'efforça et de vous ravir la liberté, et de vous écraser d'impôts et de tributs iniques, et enfin de vous plonger dans l'humiliation. Mais nous savons aussi qu'agissant toujours en hommes de cœur vous avez repoussé énergiquement les entreprises de ces mauvais rois, et que vous avez opposé à leur cruauté et à leur avarice une mâle résistance. Telle est encore aujourd'hui votre conduite, comme de nombreux témoignages nous l'attestent. Nous avons donc jugé convenable de vous adresser cette lettre pour vous consoler et vous exhorter à persévérer dans cette défense de votre liberté contre un roi si cruel, en résistant avec indignation, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, à sa fureur et à sa barbarie. Et, puisque ce prince est notre adversaire, notre ennemi le plus déclaré, aussi bien que le vôtre, entendons-nous pour combattre ensemble sa cruauté. Nous voulons donc, avec l'aide du Dieu tout-puissant, envoyer, l'été prochain, dans la marche d'Espagne, une armée qui s'y tiendra prête et qui attendra de vous le signal de se porter en avant, si vous jugez convenable que nous dirigions, pour vous secourir, cette armée contre nos ennemis communs qui résident dans notre marche; de manière que ceux-ci, dans le cas où Abdalrhaman et son armée voudraient agir contre vous, soient empêchés par la nôtre de venir à son aide et à l'aide de ses troupes. Nous

est aussi l'opinion du savant M. Reinaud, *Invas. des Sarrasins*, pag. 130, qui cependant conserve à cette lettre la date de 826.

(1) Aboulassy, *le Méchant*, voy. p. 138, n. 1.

vous donnons l'assurance que, si vous voulez l'abandonner pour vous réunir à nous, nous vous laisserons jouir de votre antique liberté pleinement et sans aucune restriction ; que nous vous exempterons de toute espèce de cens et de tribut ; que nous ne vous imposerons d'autre loi que celle sous laquelle vous voudrez vivre ; en un mot qu'en toutes choses nous voulons agir à votre égard de manière à vous prouver que nous tenons à honneur de vous avoir pour amis et alliés dans la défense de notre royaume. Nous adressons nos vœux au Seigneur pour votre prospérité.

XL. A L'IMPERATRICE (1).

Daigne, ma très-pieuse maîtresse, apprendre que moi, son serviteur, je me suis trouvé en partant d'Aix atteint d'une indisposition assez grave pour qu'il m'ait été à peine possible de venir en dix jours de Maëstricht à Valenciennes. Là j'ai été pris d'une douleur de reins et de rate tellement violente que je suis hors d'état de faire un mille à cheval dans toute une journée. Je supplie donc votre piété de trouver bon que je me rende par eau au monastère de Saint-Bavon, et que je puisse m'y reposer jusqu'à ce qu'il plaise au Tout-Puissant de me donner les forces nécessaires pour continuer mon voyage. Car, aussitôt que je pourrai monter à cheval, je m'empresserai de me rendre soit auprès de vous, soit auprès de l'empereur, selon votre bon plaisir. Quant à présent, je supplie humblement votre piété de daigner intercéder pour moi auprès de mon maître très-miséricordieux, lorsque vous l'aurez rejoint, et de m'excuser si je n'ai pu me rendre auprès de vous. Dieu m'est témoin que je ne vous

(1) Judith, seconde femme de Louis le Débonnaire. — D. Bouquet assigne à cette lettre et aux deux suivantes la date de 839. C'est une erreur que M. Pertz a rectifiée dans sa notice sur Éginhard. Ces trois lettres ont été écrites en 830 au moment de la première révolte des fils de Louis le Débonnaire, lorsque ce prince, forcé de renoncer à l'expédition de Bretagne, se fut rendu à Compiègne, où l'impératrice vint le rejoindre.

écris rien de faux sur l'état de ma santé, et j'ajouterai même que je souffre encore d'incommodités beaucoup plus graves, dont je ne puis parler que dans l'intimité (1). Quoi qu'il en soit, sachez que vous ne pouvez rien faire maintenant de plus agréable à Dieu que d'obtenir pour moi la permission de me rendre en toute hâte, aussitôt mon rétablissement, au lieu où m'appelle le service des saints martyrs du Christ. De Saint-Bavon, il ne me faut pas plus de quinze jours pour m'y transporter par eau. Sans mon extrême faiblesse, au lieu de vous écrire, je serais venu en personne, et j'aurais pris part avec vous aux affaires qui vous occupent.

XLI. A L'UN DE SES AMIS (2).

Placé dans la position la plus critique, je m'adresse à votre bienveillance pour que vous intercédiez en ma faveur auprès du très-pieux empereur, notre maître. A son départ d'Aix, la reine, voyant que je ne pouvais l'accompagner, m'ordonna de la rejoindre à Compiègne. J'ai voulu obéir à ses ordres, mais c'est avec toutes les peines du monde que je me suis rendu en dix jours jusqu'à Valenciennes. De là, ne pouvant plus me tenir à cheval, je me suis fait transporter par eau à Saint-Bavon. Car je souffre alternativement d'un si grand flux de ventre et d'une telle douleur de reins que, depuis mon départ d'Aix, l'un ou l'autre de ces maux ne m'a pas laissé un seul jour de relâche. De plus, je ressens encore les suites de la maladie qui me retint au lit l'année passée, c'est-à-dire un engourdissement continuel de la cuisse droite et une douleur de la rate presque insupportable. En proie à de si cruelles souffrances, je mène une vie bien triste et privée de toute douceur, surtout par la crainte que j'éprouve de mourir ailleurs qu'où je devrais être, et occupé des soins étrangers au service des saints martyrs

(1) Voy. la lettre suivante.

(2) Voyez la lettre précédente et la suivante.

du Christ, Marcellin et Pierre. Je vous prie donc et vous conjure, au nom de ces bienheureux martyrs, de vouloir bien intercéder en faveur de mon humble personne auprès du très-pieux empereur pour qu'il ne soit pas irrité contre moi si je ne suis pas allé à sa rencontre, comme ceux à qui il a été possible de le faire. J'y serais allé si je l'avais pu, et je ne manquerai pas de me rendre auprès de lui aussitôt que j'en aurai la force; mais, soit absent, soit présent, je lui resterai toujours fidèle. Je prie votre charité de vouloir bien m'écrire le plus promptement possible pour me faire savoir ce qui s'est passé et ce qui se prépare auprès de vous. Puisse le Seigneur vous conserver en grâce et en santé.

Les saints martyrs du Christ (1) avaient prédit, il y a plus de deux ans, dans leurs révélations, tout ce qui se passe aujourd'hui dans ce royaume.

XLII. A L'EMPEREUR LOUIS (2).

A son puissant maître un humble serviteur. — J'espère que mon très-pieux seigneur n'a pas oublié la permission qu'il m'accorda de partir pour aller me consacrer au service des saints martyrs du Christ dès que ma maîtresse se rendrait auprès de lui. C'est ce que j'ai voulu faire; mais ma maîtresse me prescrivit de la rejoindre à Compiègne, et, docile à ses ordres, dès que je fus parvenu à me procurer des chevaux, je me mis en route pour cette ville. Mais, saisi à mon départ d'une douleur de rate et de reins, je me suis trouvé si mal qu'à peine ai-je pu, en dix jours, aller de Maëstricht à Valenciennes. Arrivé dans cette ville, sentant que je ne pouvais plus me tenir à cheval, je me suis fait transporter par eau jusqu'à Saint-Bavon. Les accidents du trajet me rendirent encore plus malade, et c'est de

(1) Voyez ci-après l'histoire de la translation de saint Marcellin et de saint Pierre, chap. IV, n° 39, à la fin.
(2) Voy. les deux lettres précédentes.

là qu'au milieu de mes douleurs et des plus vives angoisses je m'adresse à votre piété pour qu'elle daigne m'accorder la permission de me rendre au lieu où reposent les corps sacrés de vos saints patrons. Je puis en effet m'y transporter par eau en quinze jours. Vous pouvez vous préparer une grande récompense auprès du Seigneur,en me permettant d'aller me consacrer au service de ses saints, si toutefois je puis arriver vivant jusqu'à leur église (1). Je suis convaincu que les saints martyrs intercèderont pour vous auprès de Dieu, si vous voulez préférer leur service au vôtre, et je ne connais pas d'autre lieu dans votre royaume où je puisse vous être plus utile, si vous daignez seconder mes désirs.

XLIII. A UN ÉVÊQUE.

Au saint et justement vénérable seigneur N., très-révérend évêque, Éginhard, pécheur. — Je ne cesse d'adresser au Tout-Puissant et à Notre-Seigneur Jésus-Christ les plus ferventes actions de grâces depuis que j'ai appris que mon très-glorieux maître l'empereur Lothaire, à qui Dieu puisse toujours continuer la protection qu'il lui a jusqu'à présent accordée, est heureusement revenu d'Italie (2), et, avec lui, vous qui m'êtes si cher. Je désire, je demande en grâce qu'il daigne bientôt me permettre de me rendre au lieu où je pourrai jouir de votre présence. En attendant, je recommande mon humble personne à votre charité et à sa bienveillance par votre intermédiaire. Qu'aucune insinuation, je vous en conjure, ne puisse vous inspirer de sinistres soupçons contre votre pauvre serviteur. Je prends à

(1) Éginhard obtint l'objet de sa demande, et il se retira, au mois de mars, dans son abbaye de Seligenstadt. Voy. la notice sur Éginhard au commencement de ce volume.

(2) Suivant M. Pertz, *Einhardi vita, Script.*, II, 428, n°s 43 et 44, cette lettre a été écrite par Éginhard au moment de la première révolte des fils de Louis le Débonnaire, lorsque Lothaire vint d'Italie en France et se rendit à Compiègne, vers le mois de mai 830.

témoins Dieu et les saints martyrs Marcellin et Pierre que l'amour et le dévouement dont je me sens animé pour vous ne peuvent s'exprimer. Je demande donc avec confiance qu'à mon arrivée, je trouve en vous les sentiments dont je suis sûr de m'être rendu digne. Je fais des vœux pour que votre sainteté, gardant le souvenir de ma faiblesse, se maintienne toujours dans la grâce du Seigneur.

XLIV. AU SEIGNEUR E.

Au saint et justement vénérable seigneur E., Éginhard, salut éternel. — Au milieu de tant de choses que j'aurais besoin de savoir, il en est deux surtout qui actuellement m'intéressent au plus haut degré. D'abord en quel lieu et à quel moment se tiendra cette assemblée générale (1); ensuite le seigneur Lothaire doit-il retourner en Italie ou rester avec son père ? Je compte sur votre amitié pour obtenir une réponse à ces deux questions. Car, de tout ce qui se passe autour de vous, il n'est rien qu'il m'importe plus de connaître. Ces renseignements me sont indispensables pour savoir ce que je dois faire, si tant est qu'avec la protection de la divine Providence je puisse faire quelque chose d'utile. Je souhaite qu'il me soit donné de vous revoir bientôt en bonne santé, vous le meilleur de mes amis.

XLV. AU COMTE G.

A son tres-cher frère le glorieux comte et seigneur G., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — J'ai toujours ressenti les

(1) On peut donc assigner à cette lettre la date de 831, car l'assemblée dont parle Éginhard se tint à Nimègue, au mois d'octobre de cette année, malgré les efforts de Lothaire, qui voulait la convoquer de l'autre côté du Rhin, où ses partisans étaient plus nombreux. On sait que, dans cette assemblée, les principaux chefs de la révolte furent jugés et condamnés, et que, peu de temps après, Lothaire lui-même, dépouillé de son titre d'associé à l'empire, fut renvoyé en Italie.

bons effets de votre affection pour moi, mais jamais plus heureusement qu'en ce jour où vous venez de m'obtenir l'autorisation d'aller servir les saints martyrs du Christ, Marcellin et Pierre, qui, pour ce fait, ne peuvent manquer d'intercéder en votre faveur auprès de Dieu. Je rends donc à votre bienveillance les plus vives actions de grâces, et je vous prie avec instance de vouloir bien continuer, selon vos louables habitudes, d'être mon protecteur auprès de l'empereur mon maître et de ses fils et surtout auprès du seigneur Lothaire, le jeune Auguste, dans l'affection duquel, bien que j'en sois indigne, j'ai la plus grande confiance. J'ai aussi à vous adresser une prière en faveur du peintre N., qui est votre serviteur dévoué, et je sollicite pour lui votre bienveillance. Prenez-le sous votre protection, et daignez, s'il se présente une occasion favorable, intercéder en sa faveur auprès de l'empereur, de peur que des envieux ne lui fassent perdre le bénéfice qu'il a gagné en servant ses maîtres fidèlement. Il n'est pas nécessaire de vous nommer les personnes qu'il redoute en cette affaire, vous les connaissez aussi bien que moi. Tout ce que je vous demande c'est de vouloir bien l'appuyer de tout votre pouvoir. Je vous souhaite une bonne santé avec la grâce du Seigneur.

XLVI. A UN ABBÉ.

Au très-révérend abbé N., digne de la plus haute vénération, Éginhard, pécheur.— J'ai gardé un fidèle souvenir de la demande que je vous ai adressée, et je pense que vous n'avez pas non plus oublié votre promesse, quoique, depuis, des obstacles nombreux et divers aient pu non-seulement assoupir pour un temps l'affaire que nous avons traitée, mais encore l'ensevelir dans un éternel oubli. Je veux parler de l'entretien qui eut lieu entre nous le jour où nous nous sommes rencontrés au palais. Il s'agissait du toit de la basilique des saints martyrs du Christ, Marcellin et Pierre, édifice que je m'efforce

maintenant de construire malgré de grandes difficultés. Un achat de plomb, moyennant une somme de cinquante livres, fut alors convenu entre nous. Quoique les travaux de l'édifice ne soient pas encore assez avancés pour que je doive m'occuper de la couverture, cependant la durée incertaine de cette vie semble nous faire un devoir de toujours nous hâter, afin de terminer, avec l'aide de Dieu, ce que nous avons pu entreprendre d'utile. Je m'adresse donc à votre bienveillance dans l'espoir que vous voudrez bien me donner des renseignements sur cet achat de plomb, afin que je puisse savoir si l'on a commencé à s'occuper de cette affaire, et, dans le cas où on ne s'en serait pas encore occupé, quand on pourra l'entamer, et, avec l'aide de Dieu, la mener à fin. Veuillez donc, dans votre extrême complaisance, prendre la peine de m'écrire et faire cesser mes incertitudes à cet égard. Puissiez-vous ne pas m'oublier et vous conserver en grâce auprès du Seigneur.

XLVII. A L'UN DE SES AMIS.

Éginhard à son ami, salut. — Je ne vous demande pas de m'écrire sur l'état des affaires de la cour (1); car, dans tout ce qui s'y passe, il n'est rien que je puisse apprendre avec plaisir. Mais s'il me reste encore d'autres amis que vous, je désire vivement savoir où vous êtes tous et ce que vous faites. Je vous adresse donc cette lettre, mon cher ami, pour vous prier de m'écrire et de m'instruire de tout ce qui vous concerne, c'est-à-dire de l'état de votre santé ainsi que du lieu et du moment où nous pourrons enfin, si Dieu nous prête vie, nous retrouver ensemble. Souvent j'ai désiré vous voir et causer avec vous, mais jamais plus vivement qu'aujourd'hui; car jamais je n'ai eu un

(1) D. Bouquet assigne à cette lettre la date de 839, sans en donner aucun motif. Il nous semble plus probable qu'elle a été écrite en 833 après la déposition de Louis le Débonnaire dont le scandale dut vivement affliger Éginhard.

si grand besoin de conférer avec un ami pour examiner comment je dois régler ma vie. C'est un sujet que je ne traite avec personne plus volontiers qu'avec vous, parce qu'il n'est personne qui m'inspire une plus grande confiance. J'envoie par ce porteur une lettre à l'abbé Foulque. Si mon messager peut aller jusque-là, je vous prie de l'y faire conduire par un de vos gens; mais si par hasard, comme c'est l'ordinaire, ses chevaux étaient trop fatigués pour le mener plus loin, veuillez recevoir de lui cette lettre et charger quelqu'un de la rendre à l'abbé Foulque, en le priant de me répondre et de vous renvoyer la réponse qu'il lui plaira de faire. Vous me l'adresserez par la première occasion favorable. Je souhaite, ô le plus cher de mes amis, que vous vous conserviez à jamais dans la grâce du Christ, et que vous ne m'oubliiez pas.

XLVIII. A UN ÉVÊQUE.

Au saint et justement vénérable seigneur le très-révérend évêque N., Éginhard, pécheur. — Ce prêtre, nommé N., m'a prié instamment d'intercéder auprès de vous, afin d'obtenir en sa faveur votre miséricordieux intérêt. Il est réellement, comme il l'affirme, réduit à une grande pauvreté, maintenant surtout que le petit bénéfice qu'il possédait en Bavière lui a été enlevé pour être donné à un autre. Aujourd'hui il ne sait plus que faire, et il ne voit pas comment il peut servir son seigneur, à moins que, par votre intercession, il n'obtienne du seigneur Louis quelque secours pour soutenir sa vie en ce monde. Ne m'oubliez pas, je vous prie, en vous conservant à jamais dans la grâce divine, et daignez recommander mon humble personne au très-pieux empereur.

XLIX. A L'UN DE SES AMIS.

A son tres-cher frère et très-fidèle ami le glorieux seigneur N., Éginhard, salut éternel en Jésus-Christ. — Vous m'avez

accordé trop de preuves de votre amitié pour que je puisse jamais balancer, toutes les fois que mes affaires ou celles de mes amis l'exigeront, à réclamer l'appui de votre bienveillance. Je vous fais donc parvenir cette lettre par deux personnes qui sont de mon pays et de mon intimité, Am. et Théodote, en vous priant de leur faire, suivant votre usage, un accueil amical, et d'être assez bon pour les seconder, dans les affaires qu'ils vous feront connaître, auprès du seigneur Lothaire et de son père le très-pieux empereur. Qu'ils prennent en vous, je vous prie, toute la confiance que j'ai moi-même. Je souhaite, ô le meilleur et le plus cher de mes amis, que vous vous conserviez éternellement dans la grâce du Seigneur.

* L. A UN COMTE (1).

Au magnifique, honorable et illustre personnage le glorieux comte N., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — Comme nous avons en votre amitié une grande confiance, nous n'hésitons pas à faire un appel à votre bienveillance, en faveur des saints martyrs du Christ Marcellin et Pierre. Il s'agit de droits qui leur appartiennent (2) sur quelques manses

(1) Cette lettre et les suivantes, marquées d'un astérisque (*), ont été imprimées pour la première fois dans l'édition des Œuvres d'Éginhard que j'ai publiée pour la Société de l'histoire de France. Elles sont presque toutes fort maltraitées dans le Ms. de Laon, et c'est pour cela sans doute que Duchesne s'était abstenu de les reproduire. Je me suis livré sur ces lettres à un long et minutieux travail de restitution, que l'on pourra apprécier en consultant le texte latin dans ma précédente édition, où j'ai eu soin d'imprimer en italique et de placer entre crochets tous les passages restitués. Mais comme ces restitutions portent sur des mots plutot que sur des phrases, j'ai cru qu'il n'était pas utile de les indiquer dans une traduction où l'on est toujours sûr de trouver le sens général de la lettre.

(2) Il y a dans le texte *de justitiis B. Christi martyrum*, etc. Le mot *justitia* exprime les droits qu'on a sur une chose, sur ses revenus, *præstatio*, *census* : ce mot, dans la même acception, s'est déjà rencontré dans les Annales, ann. 755. Voyez aussi les exemples rapportés par Du Cange.

situées dans les limites de votre juridiction (1), droits au sujet desquels N., notre avoué (2), vous a déjà présenté une requête, et qu'il espère pouvoir récupérer, si vous voulez lui venir en aide. En conséquence, nous vous adressons d'instantes prières pour que vous daigniez l'assister dans cette affaire et dans toutes les autres, de manière à mériter que les saints martyrs du Christ, Marcelin et Pierre, deviennent vos patrons et vos intercesseurs.

LI (3). A LOTHAIRE.

Notre seigneur, le très-pieux empereur votre père, a donné l'ordre à l'évêque N. et à l'abbé N. du monastère de N. de venir nous aider et de coopérer avec nous à la construction de la basilique des saints martyrs du Christ Marcellin et Pierre, vos patrons. Mais je pense qu'ils n'en feront rien s'ils ne reçoivent de votre clémence un ordre qui leur enjoigne définitivement, selon la volonté de l'empereur, votre seigneur et père, de nous seconder dans cette entreprise. J'ai donc voulu attirer votre attention sur cette affaire, en adressant à votre grandeur cette humble supplique, par laquelle je vous demande et je vous prie en grâce, au nom de l'amour du Christ et de ses

(1) Il y a dans le texte *ministerium*. Ce mot, pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui le ressort, le territoire soumis à une juridiction, a déjà été employé par Éginhard, lettre XXXVI. *Monasterio*, qu'on lit dans le manuscrit, est évidemment une faute de copiste. Non-seulement ce mot ne présente pas de sens, mais il est incompatible avec la formule initiale de la lettre, qui ne peut pas s'appliquer à un personnage ecclésiastique.

(2) C'était encore, du temps d'Éginhard, un simple officier chargé d'administrer et de défendre les intérêts temporels d'un monastère ou d'une église et dont les fonctions se rapprochaient beaucoup de celles du vidame. Mais, plus tard, ce titre d'avoué fut donné à de grands seigneurs qui opprimèrent souvent les églises placées sous leur protection et qui dissipèrent quelquefois les biens dont ils avaient la garde. Voyez Guérard, *Cartul. de S. Père de Chartres*, Prolégom., p. lxxviij, et Du Cange, au mot *Advocati ecclesiarum*.

(3) L. dans Duchesne et les autres éditeurs.

Martyrs, vos patrons, de vouloir bien prendre quelque souci de la construction de leur église, afin que, par votre protection, cette difficulté soit résolue, et que nous puissions nous prévaloir auprès de ces évêques d'un ordre sacré, consigné dans un acte de votre glorieuse puissance, et auquel ils n'oseront pas résister. Vous obtiendrez ainsi une part plus large dans les récompenses divines, et les saints Martyrs intercéderont pour vous, afin que votre royaume, accru et affermi, demeure préservé et défendu des piéges et des attaques des malins esprits et des gens pervers. Je fais des vœux et des prières pour la santé et la vie éternelle du roi mon seigneur.

LII (1). AU MÊME.

Je désire solliciter votre piété en faveur de mon ami intime, N., l'un de vos fidèles, pour que vous daigniez l'accueillir, et, après qu'il sera venu se recommander entre vos mains, faire quelque chose pour lui en lui accordant l'un de ces bénéfices que nous savons être vacants et disponibles dans notre voisinage. C'est un homme de bonne naissance, d'une fidélité éprouvée, et bien capable de vous servir utilement dans tout ce qu'on voudra lui prescrire. Votre aïeul et votre père ont eu en lui un serviteur aussi actif que dévoué, et il est tout disposé à se montrer le même à votre égard, si Dieu lui prête vie et santé. Quant à présent, il est encore bien faible, et c'est là ce qui l'empêche de se présenter devant vous; mais il le fera le plus tôt possible. Je prie donc votre piété de me faire savoir ce que je puis lui promettre de la part de votre bienveillance, afin qu'il vive en bon espoir jusqu'à ce qu'il soit en état de paraître en votre présence.

(1) LI dans les anciennes éditions.

* LIII. A LOUIS, ROI DE BAVIÈRE (1).

J'invoque la clémence du très-glorieux roi mon seigneur, et je le prie de ne pas être irrité contre moi si je n'ai pu ni assister à la prestation du serment ni plus tard me présenter devant lui. Je ne l'ai pas fait pour vous offenser, car, dans ce moment, j'étais déjà fort malade et tourmenté par la fièvre, comme je le suis encore aujourd'hui. C'est à peine si j'ai pu arriver jusqu'à votre frère L. et, avec sa permission, retourner comme ceux qui s'en allèrent, lorsque vous eûtes tous deux congédié l'assemblée. Je n'ai même profité de l'autorisation qu'il m'avait donnée que parce que j'ignorais comment vous aviez réglé entre vous le partage de l'empire. En effet le bruit s'était répandu que cette partie de la France orientale qui vous est échue et dans laquelle j'ai un petit bénéfice devait appartenir au royaume du seigneur Lothaire. Mieux instruit maintenant, j'adresse mes instantes prières à votre clémence pour qu'elle daigne me permettre de conserver ce bénéfice, et d'en jouir en attendant que j'aie ob-

(1) Cette lettre ne porte point d'inscription dans le Ms. Les motifs suivants nous ont déterminé à croire qu'elle est adressée à Louis, roi de Bavière, et qu'elle a été écrite en 833. Le passage où il est question du partage de l'empire nous semble en effet prouver qu'elle a été écrite en 833, peu de temps après la révolution qui s'accomplit dans le champ du Mensonge, lorsque les trois fils de Louis le Débonnaire, Lothaire, Louis et Pépin, ayant déposé leur père, firent un nouveau partage de l'empire. *Jam populo juramentis obstricto*, dit l'auteur anonyme de la vie de Louis le Débonnaire, *imperium inter se fratres terna sectione partiuntur.* — Cette phrase *c'est à peine si j'ai pu arriver jusqu'à votre frère L. et avec sa permission*, etc., nous a paru ne pouvoir se rapporter qu'au seigneur ordinaire d'Éginhard, à celui avec lequel il était habituellement en relation, c'est-à-dire à Lothaire, et nous en avons conclu que la lettre était adressée au frère de celui-ci, à Louis le Germanique, qui dut en effet, par le nouveau partage, réunir à ses États presque toute la France orientale. Au reste, voyez dans notre Notice sur Éginhard ce que nous disons sur cette lettre, dont le texte est en partie détruit dans le Ms. de Laon et dont nous ne pouvons donner ici que le sens probable.

tenu du seigneur Lothaire l'autorisation de me rendre auprès de vous, et de me recommander entre vos mains, si je puis jamais obtenir cette permission; car je désire vous rester toujours fidèle, et je suis tout prêt à me dévouer à votre service, si Dieu daigne m'accorder vie et santé.

LIV (1). AU PRÊTRE N. ET AU VIDAME N.

Au nom du Christ, Éginhard, abbé, au prêtre N. et au vidame N., nos fidèles, salut dans le Seigneur. — Sachez que notre intention est que, suivant l'usage, comme tout vassal a coutume de le faire pour le service de son seigneur, vous fassiez préparer les présents destinés au seigneur L. et à N., son épouse (2). C'est quand ce prince reviendra d'Orville (3) à Compiègne qu'ils devront lui être présentés. Nous voulons ensuite qu'un mot de vous nous apprenne comment ils auront été reçus par elle ou par lui. Portez-vous bien.

LV (4). A L'UN DE SES FIDÈLES.

Au nom du Christ, Éginhard, abbé, à N., notre fidèle, salut. — Vous voyez que nous n'avons rien négligé pour accomplir votre volonté, puisque nous vous faisons rendre votre fille. Mais nous vous prions maintenant, au nom de l'honneur et de l'amour que vous portez à saint N. et à nous, de permettre, si nous pouvons obtenir l'affranchissement de cet homme, qu'il

(1) LII dans Duchesne et les autres éditeurs.

(2) Rien dans cette lettre ne peut servir à déterminer s'il s'agit de Louis et de l'impératrice Judith, ou bien de Lothaire et de sa femme Ermengarde. Cette dernière interprétation nous semble cependant la plus probable.

(3) Orville, *Audriaca-villa, Odreia-villa*, aujourd'hui village du Pas-de-Calais, Picardie, sur la rive droite de l'Authie, à une lieue et demie S.-E. de Doulens, était une résidence royale célèbre sous la seconde race. Voy. Mabil., *De Re dipl.*, lib. IV, 306.

(4) LIII dans Duchesne et les autres édit.

épouse votre fille (1); car il vaut mieux, ce nous semble, que votre fille s'unisse de nouveau avec lui, s'il devient libre, que de la voir repoussée par tous. Portez-vous bien.

* LVI. A R., SON AMI.

A son très-cher fils R., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — La personne que vous m'avez envoyée est arrivée le x des calendes de septembre, et comme votre lettre m'avait appris que vous n'aviez aucun doute sur sa fidélité, je n'ai pas dû hésiter à lui confier moi-même tout ce dont je voulais vous instruire. A mon avis, un homme fidèle est encore plus sûr qu'une lettre; car tout le monde sait qu'une lettre, si elle échappe à celui qui la porte, divulgue aussitôt tout ce qu'elle renferme, tandis qu'un messager fidèle résiste à la torture même plutôt que de trahir ce qui lui est confié. Tout ce que je vous aurais dit à vous-même, si vous aviez été présent, je l'ai donc livré sans réserve à cet homme, qui vous est dévoué. Et ce qui m'a surtout prouvé qu'il était fidèle en toutes choses, c'est qu'il m'a dit sans détours et sans retard tout ce que vous l'aviez chargé de me transmettre. Je souhaite que vous vous conserviez dans la grâce du Seigneur.

* LVII. A UN ÉVÊQUE.

A son vénérable seigneur et très-cher fils N., très-révérend évêque, Éginhard, pécheur, salut éternel dans le Seigneur. — Votre vassal, porteur des présentes, est arrivé près de nous et m'a rendu votre lettre. Après l'avoir lue, j'ai été heureux de faire tous mes efforts pour exécuter ce que j'ai supposé pouvoir vous être agréable. C'est à vous maintenant de bien considérer toutes choses, afin que les arrangements que vous allez prendre ne soient pas seulement avantageux pour vous, mais pour que

(1) Voy. la lettre xv, et la note 2, p. 189.

les deux parties les reconnaissent conformes à l'honnêtete. Il ne faut pas qu'on puisse vous adresser un seul reproche, à vous qui avez été proclamé d'avance comme devant agir dans l'intérêt général en tout ce qui serait à faire. Or, c'est un but qu'il sera facile d'atteindre, suivant moi, si chaque chose se fait à propos; car, ainsi que vous le savez fort bien et comme le dit Salomon : « Toutes choses ont leur temps, » et celles-là sont bien faites qui sont faites en temps convenable. Je souhaite, mon très-cher fils, que vous vous conserviez toujours dans la grâce de Jésus-Christ.

LVIII (1). A UN ABBÉ.

Au nom du Christ, Éginhard, humble abbé, à l'abbé N., son fidèle et son ami, salut éternel dans le Seigneur. — Vous n'avez sans doute pas oublié que vous m'avez chargé de veiller sur vous et les vôtres, et comme c'est par votre volonté que je me trouve investi de ce soin, je suis par cela même obligé, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de vous rendre, à vous et aux vôtres, en tout ce que je sais et en tout ce que je puis, les services de tout genre auxquels vous avez droit. Je ferai donc savoir à votre amitié que N., notre vassal, et votre fille ont conçu de l'amour l'un pour l'autre, et qu'ils désirent s'unir en mariage, avec la faveur divine et votre consentement. J'ai en conséquence résolu d'envoyer vers vous pour vous annoncer que, s'il vous plaît d'accéder à cette union, la mère, le frère et tous les parents la trouvent convenable. Quant à moi, je ne désire pas seulement que ce mariage se fasse, je veux aussi qu'il se fasse honorablement et le plus tôt possible. Si vous me donnez pouvoir pour l'accomplir, je veux y contribuer dignement soit par des bénéfices, soit par d'autres avantages. Quant à notre vassal, il constituera la dot, et augmentera les présents d'usage (2). Il ne nous manque donc plus qu'une

(1) LIV dans Duchesne et les autres éditeurs.

(2) « *Dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. Intersunt pa-*

seule chose, c'est que vous veniez en personne terminer cette affaire, ou que vous me donniez l'autorisation de la terminer moi-même; car nous savons bien ce qu'avec l'aide de Dieu nous pouvons faire aujourd'hui; mais qui peut savoir ce qu'amènera le lendemain? C'est pour cela qu'il est écrit : « Ne laisse reposer ni ton pied ni ta main, mais hâte-toi d'achever tout ce qu'ils peuvent faire. » Maintenant que vous êtes bien informé, nous vous prions de nous faire savoir votre volonté, tant par ce messager que par une lettre, et cela dans le plus bref délai. Portez-vous bien.

* LIX. A UN ÉVÊQUE.

Au saint et très-vénérable seigneur N., ministre du Très-Haut, Éginhard, pécheur. — Ce vassal, nommé Irthéon, est mon parent, et il a été pendant quelque temps à mon service; mais il désire maintenant vivre sous votre seigneurie; et dans ce but il a recours à ma charité, à cause de l'affection toute particulière dont vous avez bien voulu m'honorer. En conséquence, je me suis décidé à lui donner cette lettre de recommandation, afin que, par mon appui, il obtînt un accès plus facile jusqu'à votre sainteté, et qu'il fût admis auprès de vous comme un homme que je reconnais pour mon parent. Je vous prie donc de daigner l'accueillir et le nourrir comme votre vassal. Vous n'aurez jamais en lui, j'en suis convaincu, un débiteur

rentes et propinqui, ac munera probant. » Tacit., *German.*, XVIII. Cette antique coutume des Germains s'est conservée chez les Francs de la première et de la seconde race. C'était le mari qui constituait la dot. Mais le mot *munera* indique peut-être ici une chose distincte de la dot. Éginhard aura voulu parler des présents donnés par le mari au père ou aux parents paternels de sa femme pour acheter la puissance, *mundiburdium*, les droits qu'il acquérait sur celle-ci et qu'il transmettait à ses propres héritiers. C'est en vertu de ce principe que le mari et les parents du mari recevaient la composition de la femme, et que, pour épouser une veuve, on payait une somme à la famille du premier mari.

ingrat. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

LX (1). A UN ÉVÊQUE.

Pour demander une ordination.

Au très-vénérable seigneur N., Éginhard, pécheur. — Nous avons si peu de ministres pour le service de l'autel que la nécessité m'oblige à supplier votre sainteté de daigner conférer l'ordre du diaconat à ce clerc nommé N. qui appartient à notre église. Il remplit, par son âge et son instruction, les conditions exigées. Nous l'envoyons donc auprès de votre bienveillante personne, dans l'espérance qu'il nous reviendra promu par vous à cet ordre sacré. Je souhaite que vous vous conserviez toujours dans la grâce du Seigneur.

LXI. (2) A L'EMPEREUR (3).

Que l'apparition inaccoutumée d'astres nouveaux soit pour les pauvres mortels un présage malheureux et funeste plutôt qu'un signe de joie et de prospérité, c'est ce qu'atteste l'opinion presque unanime des anciens. Les saintes Écritures seules nous montrent un gage de salut dans l'apparition de cette nouvelle étoile observée, comme elles nous l'apprennent, par les sages Chaldéens qui, comprenant, à l'éclatante splendeur de l'astre nouveau, que le Roi éternel venait de naître, allèrent lui porter, avec leurs adorations, des présents dignes de sa sublime majesté. Mais pour l'astre qui vient d'apparaître (4), tous ceux qui l'ont

(1) LV dans Duchesne.

(2) LVI dans Duchesne et les autres édit., qui n'en n'ont publié qu'un fragment.

(3) Le salut qui termine cette lettre prouve qu'elle est adressée à l'empereur, et sa date, que nous fixons dans la note suivante à l'année 837, nous porte à croire que cet empereur est plutôt Louis le Débonnaire que Lothaire, qui était alors en Italie.

(4) On ne peut guère douter qu'Éginhard ne veuille parler ici de la comète qui fut observée, au commencement de l'année 837, dans les signes

observé attestent que son aspect est affreux et lugubre, et qu'il semble briller d'un éclat menaçant. C'est, je pense, un digne présage des maux que nous avons mérités, un signe avant-coureur de la catastrophe appelée par nos crimes (1). Qu'importe, en effet, que ce soit un homme, un ange ou une étoile qui vienne présager au genre humain la colère imminente du Très-Haut. Ce qui est nécessaire, c'est de comprendre que cette apparition d'un nouvel astre n'est pas une chose vaine, que c'est un avertissement pour les mortels de se repentir et de s'efforcer, en fléchissant la miséricorde divine, d'éloigner les dangers qui les menacent. C'est ce qui arriva dans la prédication de Jonas : la ruine de Ninive avait été annoncée par lui ; mais les habitants recoururent tout à coup à la pénitence, et la miséricorde divine différa le châtiment. C'est ce que Dieu fit encore, et c'est ce qu'il promit de faire par la bouche du prophète Jérémie, lorsqu'il lui ordonna de descendre dans la maison du potier, et d'écouter ses paroles auprès de l'artisan qui travaillait. C'est ce qu'il consentirait encore à faire pour nous, j'en ai la confiance, si, à l'exemple de ces peuples, nous ne négligions pas de faire pénitence en toute humilité et du plus profond de notre cœur. Et plût au ciel que les désastres dont la flotte des Nortmans vient de frapper, comme on le dit, les provinces de cet empire eussent suffi pour expier l'apparition de cet astre terrible (2) ! Mais je crains bien qu'il ne doive en résulter encore

de la Vierge et de la Balance ; car l'apparition de cette comète coïncide avec l'invasion des Nortmans, dont il parle plus bas, et le concours de ces deux circonstances ne peut convenir, d'après le récit des historiens, qu'à l'année 837. Voy. *Annal. Fuldenses* dans Bouquet, VI, 210 ; *Hermanni Chronic.*, ibid., 226 ; *Sigiberti Chronic.*, ibid., 234 ; et *Vita Ludovici Pii ab Astronom.*, cap. LVIII, *ibid.*, 120.

(1) Sur la corruption des mœurs des Francs au temps de Louis le Débonnaire, voy. ci-après l'*Hist. de la Translat.*, liv. IV, n° 50.

(2) Ce fut au mois de juin que les Nortmans vinrent fondre sur l'île de Walcheren, *Valacria*, à l'embouchure de l'Escaut, brûlèrent la ville de Duerstède (auj. Wyk-Te-Duerstède, à quatre lieues S. d'Utrecht), et mirent toute la Frise à contribution. (D. Bouq., VI, *Index chronolog.*, p. LXXIX).

quelque nouveau sujet de deuil, annoncé par un si funeste prodige; à moins cependant que les coupables n'aient éprouvé sur eux-mêmes et sur tout ce qui leur appartient un châtiment assez grave, assez amer, quand ce fléau, fondant avec une force terrible, s'est appesanti sur eux d'une manière si cruelle. Puisse toujours mon très-pieux seigneur conserver sa force en Jésus-Christ et mériter la vie éternelle.

*LXII. AU FRÈRE N.

A notre cher et vénérable frère en Jésus-Christ N., Éginhard salut éternel dans le Seigneur. — Les parents de N., notre vassal, sont prêts, comme ils nous l'ont eux-mêmes déclaré, à vous payer la composition pour vos porcs. Depuis longtemps N. nous sert avec dévouement et fidélité. Nous nous adressons donc à votre charité pour que vous le traitiez avec autant d'indulgence que possible dans la composition dont il est votre débiteur aux termes de la loi, afin que nous puissions encore recevoir de lui d'utiles services, et que vous-même vous nous trouviez toujours mieux disposé et plus empressé à seconder vos désirs en tout ce qui est juste. Je fais des vœux pour que vous vous conserviez dans la grâce du Seigneur.

LXIII (1). AU COMTE N.

A magnifique, honorable et illustre personne le glorieux comte N., Éginhard, salut éternel dans le Seigneur. — L'empereur, notre maître, a mandé par le veneur Dagolf au comte N. de convoquer à une réunion les comtes qui sont en Austrasie, c'est-à-dire Hatton, Poppon, Guébéhard et tous leurs collègues, pour aviser entre eux à ce qu'il y aurait à faire s'il survenait en Bavière quelque chose de nouveau (2). Ils ont pensé

(1) LVII dans Duchesne et les autres éditeurs.

(2) Ce passage semble se rapporter à la révolte de Louis le Germanique en 832. On sait qu'au printemps de cette année l'empereur s'avança jusqu'à

qu'il serait bon que vous fussiez avec Hatton à cette assemblée. Ils vous prient donc d'examiner quel serait l'endroit le plus convenable pour vous réunir les uns et les autres, et de le leur indiquer. Le comte N. approuve leur détermination.

* LXIV. AUX FRÈRES DU MONASTÈRE DE SELIGENSTADT.

Au nom du souverain Dieu, Éginhard, pécheur, à ses très-chers frères du monastère des bienheureux martyrs du Christ Marcellin et Pierre, salut éternel dans le Seigneur. — Nous faisons savoir à toute votre communauté que, par la grâce de Dieu, nous sommes sain et sauf, et que nous désirons ardemment qu'il en soit de même de vous tous. De plus, nous vous avertissons, mes frères, de ne pas manquer à votre promesse et de ne jamais perdre notre souvenir auprès des saints Martyrs du Christ, auxquels, comme nous le savons, vous consacrez vos services de tous les jours. Aussitôt que notre pieux maître nous aura permis de nous rendre auprès de vous, nous serons heureux de vous retrouver, par leur intercession, en bonne santé et en état de grâce auprès du Seigneur. Aussi nous vous exhortons, très-chers frères, avec une paternelle sollicitude, à ne jamais oublier la profession que vous avez embrassée, et comment vous vous êtes consacrés au service de Dieu et de ses saints. Ayez donc toujours les yeux ouverts, soyez sans cesse sur vos gardes, de peur que le vieil ennemi du genre humain ne parvienne à vous tromper par ses ruses ou à vous faire tomber dans ses embûches. Faites en sorte qu'en vous appliquant sans relâche à célébrer les louanges de Dieu et à vivre humblement dans l'obéissance et la fréquentation de son Église, vous aidant les uns les autres, et portant en

Augsbourg, où il reçut la soumission de son fils. Cette lettre pourrait se rattacher aux précautions qu'il dut prendre afin de prévenir une nouvelle révolte.

commun vos fardeaux, il vous soit plus facile, avec l'heureux secours que le Christ et ses saints martyrs Marcellin et Pierre vous prêteront ici-bas, d'obtenir le royaume éternel. Appliquez-vous à observer ces préceptes; car ce sont, comme le dit l'Apôtre (1), des modèles que, vous qui êtes revêtus du sacerdoce, vous devez présenter pour être imités, en tout honneur et diligence, par les serviteurs du Christ, qui viendront chercher dans vos exemples le moyen de faire leur salut. Recevez donc avec bienveillance tous ceux qui vont venir vers vous, de telle sorte que, vous prêtant un secours mutuel, vous puissiez, avec l'aide de Dieu, les conduire pleins d'allégresse aux solennités pascales. Appliquez-vous encore à observer votre règle telle que je vous l'ai laissée, et efforcez-vous d'entourer le chef que je vous ai donné de respect et d'amour, afin que le respect que vous lui témoignerez tourne à votre avantage, et que le profit de vos âmes s'en accroisse de jour en jour. Nous faisons les vœux les plus ardents, très-chers frères, pour que votre sainte communauté se conserve en force et en santé. Quant à cette lettre que nous vous adressons, nous voulons qu'elle soit lue publiquement, en présence de tous les frères, et que l'on s'y conforme.

LXV. A L'EMPEREUR.

Mon humble personne ose offrir à la piété de son illustre seigneur ces prières d'office. Ce sont des psaumes que nous devons chanter, avec les autres oraisons, après la purification de Marie toujours vierge, pour obtenir que le Roi immortel vous accorde la santé dans cette présente vie, et vous fasse jouir pendant l'éternité, dans la gloire céleste, de la béatitude des saints.

« Il lui suffit d'étendre la main pour empêcher le porte-clefs (saint Pierre) d'être submergé; cette main qui, grâce à la miséricorde divine, fait régner la vie dans l'éternité. »

(1) Saint Paul, dans sa seconde épître aux Thessaloniciens. — Éginhard rappelle plutôt la pensée que le texte même de cette épître.

LXVI (1). A UN ÉVÊQUE.

Sous le nom de ses clients.

Vos très-humbles clients s'empressent de mettre sous les yeux de leur très-excellent maître le témoignage de leur entière obéissance. Ils protestent que leur dévouement n'aura pas d'autres bornes que celles de leurs faibles moyens, si, dans sa bonté, votre grandeur ne dédaigne pas de leur donner des ordres. Fidèles en toute chose et pour toujours à vous et aux vôtres, placés auprès de votre clémence ou dans tout autre lieu, ils ont été heureux de promettre obéissance à vos gracieux commandements. Quant à présent, quoiqu'ils n'aient encore rien fait pour le mériter, cependant, pleins de confiance dans les paroles de votre promesse, ils n'hésitent point à se recommander à l'affection de votre charité. Ils font des vœux pour que votre béatitude jouisse d'une bonne santé.

LXVII. A UN COMTE.

Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Éginhard, par le secours de la grâce divine, humble abbé, au comte N., son ami intime, salut éternel dans le Dieu sauveur. — Nous ne faisons que payer de retour, autant qu'il est en nous, les bienfaits de votre amitié lorsqu'on nous voit vous servir avec dévouement et en toute occasion respirer pour vous le plus vif intérêt. Mais de plus vous n'ignorez pas que, conformément aux bonnes intentions de votre serviteur et avec le secours de la miséricorde divine, vous êtes toujours sûr de trouver chez les nôtres un égal dévouement. Aussi, dans notre sollicitude, nous vous adressons cette lettre afin que vous daigniez avoir pour nos serviteurs la même bienveillance que vous avez pour nous-mêmes. Il s'agit de ceux de nos clercs qui sont pourvus d'une prébende dans votre territoire (2) et dont en même temps le patrimoine est

(1) LVIII dans Duchesne et les autres édit.

(2) *Ministerium*, l'étendue d'une juridiction.

compris dans les domaines de notre monastère de Saint-Bavon. C'est pour cela qu'ils ont voulu nous visiter et qu'ils se sont déclarés de notre obéissance aussi bien que de la vôtre. Je vous demande donc que cette prébende, qu'ont eue leurs prédécesseurs et qu'eux-mêmes jusqu'à présent ont tenue de vous en bénéfice, leur soit conservée, qu'ils demeurent ou non auprès de vous. Il en résultera que nos dits clercs, c'est-à-dire B. . . . . et Gozzilon, pourront jouir des fruits de cette prébende; et quand ils obtiendront la permission de s'absenter et voudront visiter leurs amis, ils seront pourvus de tout ce dont ils auront besoin, et de plus, appuyés de votre protection, ils ne craindront pas que l'on puisse prononcer contre leurs intérêts une sentence malveillante. Que votre amitié veuille donc bien faire en cela ce qui lui semblera le meilleur, et puisse votre charité se conserver toujours dans la grâce du Seigneur.

LXVIII (1). AU PREMIER CHAPELAIN DE L'IMPÉRATRICE.

Sous le nom de deux de ses clients.

A l'honorable, très-haut et très-sage maître N., premier chapelain de l'impératrice (2), nous, N..... et N..., vos très-fidèles clients, en vous adressant cette supplique de notre faiblesse, nous souhaitons à la couronne de votre béatitude le salut éternel. — Que votre bonté daigne se rappeler cette affaire dont nous avons parlé autrefois. De même que vous nous avez adressé alors des exhortations et fait de grandes promesses, veuillez vous employer aujourd'hui à les accomplir auprès de

(1) LIX dans Duchesne et les autres édit.

(2) Probablement Judith, femme de Louis le Débonnaire. Mais j'ai vainement cherché le nom du premier chapelain. Ce ne fut que bien plus tard, en 961, qu'Othon le Grand conféra aux abbés de Saint-Maximin de Trèves la dignité héréditaire de premier chapelain de l'impératrice. Voy. *Nov. Gallia Christ.*, XIII, 525, et instr. 525.

la personne que vous savez; informez-vous s'il faut nous rendre auprès d'elle ou ailleurs, et daignez nous le faire savoir le plus tôt possible, soit par ce fidèle messager, soit en nous écrivant. C'est la grande confiance que nous avons en vous qui nous a rendus si osés que de vous faire savoir la nécessité dans laquelle nous nous trouvons. Veuillez nous donner des nouvelles de votre santé; car votre santé fait notre joie, et votre joie fait notre bonheur. Ce que nous voulons, ce que nous désirons, ce que nous souhaitons de tous nos vœux, c'est qu'il en soit ainsi pendant longues années. Puissiez-vous à présent et toujours, très-glorieux seigneur, vous maintenir dans la grâce de Jésus-Christ et de tous ses saints. Ainsi soit-il.

LXIX (1). AU TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR M.

Sous le nom de W. et G.

Au très-illustre, très-haut et très-noble seigneur M., nous W. et G., vos très-fidèles et très-dévoués serviteurs, nous nous déclarons très-empressés à servir en toute occasion votre excellence fidèlement et au gré de ses désirs — C'est l'expression d'une reconnaissance profonde, et, si cela était possible, supérieure à nos forces, que nous adressons à votre grandeur, qui a daigné accueillir notre prière et réaliser nos vœux au sujet de cette chapelle située dans le domaine de Lens. R., votre envoyé, qui est venu pour nous en investir, eût excuté vos ordres si les hommes de votre frère ne s'y fussent opposés; et cependant les bâtiments sont dans un état complet de dévastation, au point qu'il n'y reste plus de couverture, et que tout a été vendu, détourné ou ravagé, excepté l'église, qui est même en partie ruinée. Nous avions pris la résolution, en reconnaissance de votre bienfait, de consacrer à la restauration du lieu tout ce que nous aurions pu percevoir cette année, et nous désirons encore le

(1) LX dans Duchesne et les auteurs éditeurs.

faire si tout demeure comme votre bienveillance l'avait établi et décidé. Votre envoyé n'a donc trouvé aucunes provisions dans les magasins (1), parce que tout avait été dévasté, sauf cependant la dîme seigneuriale, que, d'après vos injonctions, il a recommandé de mettre en réserve. Faut-il la vendre ou non? c'est ce que nous ignorons complétement. Nous avons exposé tous ces faits à votre sublimité, pour que votre grandeur, après y avoir réfléchi, détermine de quelle manière on pourra réparer le mal, et dans la crainte qu'il n'arrive malheur à quelqu'un si l'on permettait l'abandon et la ruine d'une maison consacrée à Dieu. Que votre excellence daigne donc faire connaître son bon plaisir à cet égard, et en informer par son envoyé ses humbles serviteurs. Puisse le Christ conserver longtemps votre grandeur et la conduire à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

LXX (2). AU MÊME.

Sous le nom des mêmes personnes.

Au très-élevé, très-illustre et très-noble seigneur N., nous W. et G., vos serviteurs à jamais fidèles et dévoués, nous promettons en toute chose à votre grandeur soumission et obéissance. — Puisque votre grandeur a bien voulu donner des ordres à notre faiblesse, nous venons lui faire savoir pourquoi ils n'ont pas encore été exécutés. Le clerc de A., votre frère, que, d'après votre volonté, nous nous sommes associé pour le service de votre dit frère, a emporté avec lui la note que vous aviez adressée à nos humbles personnes, afin de nous excuser auprès de votre frère de ce que votre service nous forçait de laisser inachevé l'ouvrage qu'il nous a commandé. Mais cette note renfermait les mesures que vous nous aviez transmises, et jusqu'à présent nous n'avons pu les retrouver. Veuillez donc nous renvoyer

(1) Il y a dans le texte *labores laborati*, les produits des terres et de l'industrie, les provisions amassées.

(2) LXI dans Duchesne et les autres éditeurs.

ces mesures, et nous nous efforcerons de nous acquitter du travail que vous nous avez confié. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que votre excellence se maintienne dans la grâce du Seigneur (1).

*LXXI. A LOTHAIRE (2).

Bien que je croie très-fermement à l'éternelle reconnaissance de mon très-pieux seigneur pour ses patrons les bienheureux martyrs du Christ Marcellin et Pierre, qui, par le secret jugement de Dieu, abandonnant Rome, sont venus en France pour la gloire et la protection de votre royaume, et qui, par je ne sais quel motif, ont daigné me choisir pour hôte, moi qui ne suis qu'un pécheur; cependant je me trouve dans l'impérieuse nécessité de vous adresser des avertissements réitérés sur tout ce qui touche à leur honneur, pour éviter de mettre mon âme en péril ou même de la perdre, si je montrais à vous donner ces avertissements une négligence coupable; et quoiqu'une miséricorde infinie anime ces Martyrs, qui ont pardonné même à leur bourreau, je craindrais d'offenser leur maître, Notre-

(1) Cette lettre, qui est suivie de la formule *Explicit Deo gratias,* termine, dans le manuscrit de Laon, la série des lettres d'Éginhard. Les six lettres qui viennent ensuite, fol. 13-15 du Ms., ne sauraient lui être attribuées avec certitude; je les ai publiées sous le titre d'*Epistolæ dubiæ* dans mon édition latine des Œuvres d'Eginard, tom. II, p. 143; mais je n'ai pas cru devoir en donner ici la traduction.

(2) Cette lettre, qui avait échappé aux recherches des premiers éditeurs, est, comme les précédentes, tirée du Ms. de Laon; mais elle se trouve sur un feuillet isolé, d'une écriture toute différente et qui évidemment a appartenu à un autre manuscrit. Ce feuillet contient, outre cette lettre, un commencement de la lettre XXXIV, qui nous a déjà permis de faire une importante restitution. (Voy. p. 203, n. 1.) Il est bien fâcheux que le manuscrit d'où provient ce feuillet ne soit pas parvenu jusqu'à nous; il était peut-être un peu moins ancien que le Ms. de Laon; mais, à en juger par ce fragment, il aurait fourni un texte bien plus correct. — Nous présumons que cette lettre est adressée à Lothaire plutôt qu'à Louis le Débonnaire: toutefois on n'y trouve, à l'appui de cette conjecture, que des indices, et non des preuves positives. Voy. les Prolégomènes.

Seigneur Jésus-Christ, pour l'amour duquel ils n'ont point balancé à mourir, s'il ne voyait en moi que de l'indifférence pour assurer à leur culte les honneurs qui lui sont dus. En conséquence, mon très-pieux seigneur, j'adresse à votre excellence cet humble avertissement, et je lui demande que, daignant se rappeler l'échange conclu avec l'évêque Otgaire, vous assuriez aux saints Martyrs la propriété du lieu où reposent maintenant leurs corps sacrés, et pour la délivrance duquel vous avez déjà transféré au chapitre de Saint-Martin des biens qui vous appartenaient (1). Je prendrai encore la liberté de rappeler à votre miséricorde ces demandes que je lui adressai lorsque je tremblais à l'approche d'une mort imminente. Je vous priai de vouloir bien conférer à vos doux patrons, pour le soutien de ceux qui se consacreront au service de Dieu près de leurs saintes reliques, quelque chose des bénéfices que je possédais. Vos promesses pleines de bienveillance me firent alors espérer que non-seulement je ne serais pas déçu dans mes désirs en ce qui concernait les saints Martyrs, mais que vous étendriez même votre miséricorde sur ceux que j'avais élevés pour votre service, et que vous comptiez les aider également de ces mêmes bénéfices. J'ai la ferme confiance que vous mériterez l'affection de Dieu et de ses saints si vous daignez en cette circonstance accomplir mes vœux. Veuillez donc réfléchir, et considérez quelle récompense vous attend auprès de Dieu et quelle sera votre gloire aux yeux des hommes si,

(1) Otgaire, archevêque de Mayence. (Voy. p. 181, n. 2.) — Le chapitre métropolitain de Mayence est désigné dans les actes anciens sous le nom de *monasterium majus seu episcopale S. Martini, conventus fratrum de S. Martino*. (Voy. *Nov. Gallia Christ.*, V, 432.) Pour concilier ce passage avec le diplôme par lequel Louis le Débonnaire donna, le 11 janvier 815, à Éginhard la terre de Mulinheim, il faut supposer qu'Éginhard fonda son abbaye de Seligenstadt auprès, mais en dehors des limites de ce domaine, sur un emplacement qui appartenait au chapitre de Mayence. (Voy. le diplôme de Louis le Débonnaire parmi les pièces justificatives, à la suite de la notice.)

par vous et de votre vivant, le lieu où reposent les saints Martyrs, si les édifices, si tout ce qui est nécessaire à leur culte se trouve augmenté, orné et embelli de telle sorte que votre nom se rattache à cette pieuse fondation et que votre mémoire, unie à celle des saints Martyrs, soit à jamais célébrée par la bouche de tous les peuples. Enfin je prie et je supplie humblement votre mansuétude de daigner jeter un regard de miséricorde et de pitié sur un pauvre pécheur, déjà vieux et accablé d'infirmités; faites que je puisse être débarrassé et libre pour toujours des affaires de ce monde, et qu'il me soit permis, dans la paix et le repos, près des tombeaux de vos patrons, les saints Martyrs du Christ, et sous votre protection, de me consacrer entièrement à leur culte et au service de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que ce jour inévitable et suprême, ordinairement si voisin de l'âge où je suis arrivé, ne me trouve pas occupé de soins passagers et superflus, mais appliqué à la prière et à la lecture des livres saints et exerçant mes pensées dans la méditation de la loi divine.

LXXII (1). A LOUP, SON AMI.

Éginhard à Loup (2), son ami, salut. — Toute préoccupation, toute sollicitude pour mes intérêts personnels et pour ceux

(1) Cette lettre, qui ne se trouve point dans le Ms. de Laon, a été publiée pour la première fois par Papirius Massonus et réimprimée par Duchesne, tom. II, p. 728. Dans notre édition latine des Œuvres d'Éginhard nous avons reproduit, tom. II, p. 134, le texte donné par Baluze dans son édition des Œuvres de Loup, abbé de Ferrières (Paris, 1664, in-8°).

(2) Loup (*Servatus Lupus*), moine et ensuite abbé du monastère de Ferrières en Gâtinais, naquit vers l'an 805 au diocèse de Sens. Il était diacre lorsqu'Aldric, archevêque de Sens, son protecteur, qui avait été abbé de Ferrières, l'envoya à Fulde étudier la théologie sous le célèbre Raban Maur. Loup profita de son séjour à Mayence pour se lier avec Éginhard, qui habitait alors Seligenstadt, et il entretint avec lui une correspondance dont il n'est malheureusement resté que quatre lettres, que nous avons reproduites d'après Baluze dans notre précédente édit. des Œuvres d'Éginhard, tom. II, p. 135 et suiv.

de mes amis ont été arrachées de mon cœur pour faire place à la douleur profonde que me cause la mort de celle qui fut autrefois ma fidèle épouse et qui était devenue pour moi une sœur et une compagne chérie. Il me semble que ma douleur ne doit pas finir ; car l'étendue de cette perte est si constamment présente à ma mémoire que jamais le triste souvenir ne pourra s'en effacer. Une pensée vient encore aggraver mon chagrin et envenimer la blessure que j'ai reçue, c'est que, par la volonté de Dieu, nos vœux n'ont obtenu aucun effet, et que l'espérance placée par nous dans les mérites et l'intervention des saints Martyrs a été entièrement déçue. Aussi ces paroles de consolation qui, d'ordinaire, apportent quelque soulagement à la tristesse des autres ne font qu'enflammer, en quelque sorte, et rouvrir la plaie de mon cœur. On m'invite à supporter avec courage le poids d'un malheur qu'on ne ressent pas, et l'on pense pouvoir m'apporter les compliments d'usage dans une circonstance où l'on chercherait vainement à m'indiquer le moindre prétexte de joie et de satisfaction. Et, en effet, quel est le mortel qui, à moins d'être privé de raison et d'avoir perdu le sens, ne déplore pas son malheur et ne se regarde comme le plus infortuné, le plus misérable des hommes, lorsque, plongé dans l'affliction, il trouve insensible et inexorable celui en qui reposaient toutes ses espérances pour l'accomplissement de ses vœux. Cela ne suffisait-il pas, dites-moi, pour arracher des soupirs et des larmes à un faible mortel comme moi, pour le pousser aux gémissements et aux sanglots, et le précipiter même dans l'abîme du désespoir ! Et certes j'y serais tombé si, avec l'aide et le soutien de la divine miséricorde, je ne m'étais aussitôt appliqué à rechercher quelle conduite, dans des peines et des malheurs semblables, des hommes plus grands et meilleurs que moi avaient su tenir et consacrer par leur noble exemple. J'avais sous la main les ouvrages de docteurs distingués, que, loin de négliger, nous devons écouter et suivre en toutes choses. C'étaient le glorieux martyr

Cyprien et ces illustres interprétateurs des Écritures divines et sacrées, Augustin et Jérôme. Ranimé par leurs pensées et par leurs salutaires exhortations, je me suis efforcé de relever mon cœur abattu sous le poids du chagrin, et je me suis mis à réfléchir attentivement en moi-même sur les sentiments que je devais éprouver en voyant sortir de ce monde une compagne chérie qui, en effet, avait cessé d'être mortelle plutôt qu'elle n'avait cessé de vivre. Je voulus même essayer si je pourrais me vaincre assez pous obtenir de ma raison ce qui n'est ordinairement que le résultat du temps, c'est-à-dire si la blessure faite à mon cœur par la catastrophe soudaine d'une mort imprévue pourrait commencer à se cicatriser et marcher vers la guérison par le remède d'une consolation intérieure. Mais la gravité de la blessure exigeait des soins plus difficiles; et quelque salutaires que soient, pour calmer les douleurs les plus vives, les remèdes indiqués par les docteurs que j'ai nommés et qui sont comme des médecins pleins d'habileté et de douceur, une plaie encore toute saignante n'est pas mûre pour la guérison.

Peut-être m'entendrez-vous avec quelque étonnement, et direz-vous qu'une douleur née d'une telle cause ne devrait être ni si longue ni si continue. Comme s'il était au pouvoir de l'affligé d'imposer une fin à ce qui a commencé hors de sa puissance et de ses prévisions ! Il me semble cependant que la grandeur ou la durée de la douleur et de l'affliction peuvent se mesurer sur l'étendue des dommages qu'on a essuyés. Eh quoi ! chaque jour, dans toutes mes actions, dans toutes mes affaires, dans toute l'administration de ma maison et de ma famille, en tout ce qu'il faut ordonner ou disposer pour le service de Dieu et celui des hommes, je trouve un vide immense; et cette blessure, qui me cause sans cesse des souffrances si nombreuses et si vives, irritée qu'elle est à chaque instant, je ne la sentirais pas se rouvrir et se renouveler plutôt que se cicatriser et se guérir ! Je le pense, — et en le disant je ne crains pas de me tromper, — la douleur et les tourments que m'a causés la perte

de ma chère epouse dureront autant que moi et ne cesseront qu'au moment où arrivera le terme fatal des jours que Dieu voudra m'accorder pour cette vie passagère et misérable. Mais je trouve que, jusqu'à présent, cette douleur m'a été bien plutôt profitable que nuisible, car elle retient et modère, comme avec un frein et des rênes, mon âme s'élançant vers la joie et la prospérité; elle rappelle l'idée de la mort à mon esprit, que l'horreur et l'oubli de la vieillesse avait entraîné vers l'espoir et le désir d'une longue vie. Je sais bien qu'il ne me reste que peu de temps à vivre, quoique j'ignore complétement l'instant où la mort arrivera. Mais ce qui est très-certain pour moi, c'est que l'enfant nouveau-né peut mourir de bonne heure, et que le vieillard ne peut vivre longtemps. Il est donc plus utile et plus heureux pour moi de passer dans le deuil, plutôt que dans la joie, ce peu de jours que j'ai à vivre et dont le nombre m'est inconnu. Car, ainsi que le dit le Seigneur, si ceux qui se lamentent et qui pleurent doivent vivre dans le bonheur et la béatitude; au contraire, le malheur et la misère attendent ceux qui ne craignent pas de vivre jusqu'à la fin au milieu d'une continuelle allégresse.

Je vous suis bien reconnaissant et je vous rends mille grâces des consolations que vous m'avez offertes dans vos lettres. Vous ne pouviez me donner une marque plus grande ni plus certaine de votre affection; car vous m'avez exhorté, vous m'avez tendu la main à moi qui suis malade et gisant sur un lit de douleur; vous m'avez invité à me relever, moi que vous saviez sans courage et terrassé par la douleur. Adieu, le plus cher et le plus aimant des fils.

HISTOIRE

DE LA TRANSLATION DES BIENHEUREUX MARTYRS

S. MARCELLIN ET S. PIERRE.

HISTOIRE

DE LA TRANSLATION DES BIENHEUREUX MARTYRS

S. MARCELLIN ET S. PIERRE.

PROLOGUE.

1. Aux vrais serviteurs du vrai Dieu, aux sincères adorateurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de ses Saints, Éginhard, pécheur. — Ceux qui ont confié au souvenir des lettres l'histoire et les actes des justes et des hommes qui ont vécu selon les préceptes divins ne me paraissaient pas s'être proposé d'autre but, en montrant de tels exemples, que d'exciter tous les esprits à corriger leurs mauvais penchants et à exalter la toute-puissance de Dieu. Et ils ont fait cela non pas seulement parce qu'ils étaient exempts d'envie, mais parce que la charité, qui désire le bien de tous, surabondait en eux. Leur louable dessein est manifeste, et il est de la dernière évidence qu'ils n'ont jamais voulu atteindre d'autre but que celui dont je viens de parler. Je ne vois donc pas pourquoi d'autres ne chercheraient pas à les imiter. Aussi comme j'ai la conscience d'avoir composé avec la même volonté et dans les mêmes intentions cet ouvrage, que j'ai écrit de mon mieux sur la translation des reliques des bienheureux martyrs du Christ Marcellin et Pierre, et sur les signes et miracles qu'il a plu à Dieu d'effectuer par leur moyen pour le salut des fidèles, j'ai résolu de le publier et de l'offrir à la lecture des adorateurs de Dieu. Je pense en effet que cet ouvrage ne paraîtra aux fidèles ni vain ni superflu, et je croirai même avoir travaillé d'une manière fruc-

tueuse et utile si je puis faire que l'âme de celui qui lira ces pages s'élève en actions de grâces vers son Créateur.

LIVRE PREMIER.

Des envoyés d'Éginhard vont à Rome pour avoir des reliques. Ils se procurent celles de saint Marcellin et de saint Pierre.

2. Tandis que j'étais encore à la cour, et qu'occupé des choses mondaines je méditais souvent sur le repos dont j'espérais jouir un jour, je trouvai un lieu solitaire, placé loin du tumulte de la foule, et, grâce à la générosité du prince Louis, que je servais alors, j'en devins propriétaire. Ce lieu est situé au milieu de cette forêt de la Germanie qui s'étend entre le Necker et le Mein, et qui porte aujourd'hui le nom d'Odenwald, que lui donnent les habitants du pays et ceux des alentours (1). Après y avoir fait bâtir, selon mes moyens, quelques maisons et autres habitations pour y demeurer, et même, afin d'y célébrer le service divin, une basilique d'une construction assez remarquable, je me mis à chercher sous l'invocation de quel saint ou de quel martyr il convenait le mieux de la placer. Comme déjà bien du temps s'était écoulé dans ces hésitations, il arriva qu'un diacre de l'Église romaine, nommé Deusdona, vint à la cour solliciter la protection du roi dans une affaire qui l'intéressait. Il y demeura quelque temps, et après avoir terminé l'affaire qui avait occasionné son voyage, lorsqu'il se disposait à retourner à Rome, nous l'invitâmes

(1) La forêt nommé Odenwald (*Odanwald saltus; Hodannhuald*, dans Surius; *Odonowald*, dans le manuscrit de Metz) s'étendait du Bergstrasse à la Tauber et du Mein jusqu'au Necker. Défrichée en partie, elle n'existe plus que dans les régions montagneuses. Le pays qu'elle occupait est compris aujourd'hui dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, province de Starkenbourg, et dans le nord du grand-duché de Bade, cercle du Necker. Sur cette antique forêt de la Germanie, voyez Marquard. Freherus, *Origin. Palatin.*, part. II, cap. VI, et Math. Merianus, *Topograph. Franconiæ*, p. 34.

un jour par politesse, comme étranger, à venir partager notre modeste repas. Comme nous parlions à table de choses diverses, la conversation tomba sur la translation du corps de saint Sébastien (1) et sur les tombeaux des martyrs, si négligés à Rome, où ils se trouvent en foule. Puis, arrivant à la dédicace de notre nouvelle basilique, je me mis à demander comment il me serait possible de me procurer quelques-unes des véritables reliques des saints qui reposent à Rome. Il hésita d'abord, et répondit qu'il ne savait pas comment cela se pourrait faire. Mais remarquant ensuite que cette affaire excitait en moi autant d'inquiétude que de désir, il promit de répondre à ma demande un autre jour.

3. Quelque temps après, ayant reçu de moi une seconde invitation, il se hâta de tirer de son sein un billet qu'il me présenta en me priant de le lire en particulier, et de vouloir bien lui dire ce qui m'agréerait de certaines propositions qui s'y trouvaient écrites. Je le reçus, et, conformément à sa demande, j'en fis seul et secrètement la lecture. Il y disait que, possédant chez lui plusieurs reliques de saints, il était disposé à me les céder si je consentais à lui fournir les secours nécessaires pour retourner à Rome; qu'il savait que j'avais deux mules, et que, si je voulais lui en donner une et envoyer avec lui un homme de confiance pour recevoir les reliques et me les rapporter, il me les enverrait sans délai. Cette ouverture me plut, et je résolus d'éprouver au plus tôt ce qu'il y avait de réel dans cette promesse incertaine. Je lui donnai donc la mule qu'il demandait, en y ajoutant l'argent nécessaire aux dépenses du voyage; et comme Ratleig, mon notaire, avait fait vœu d'aller à Rome pour y prier, je le chargeai d'accompagner le diacre. Ils partirent donc d'Aix-la-Chapelle, où l'empereur tenait alors sa cour,

(1) La translation des reliques de saint Sébastien, de Rome à Saint-Médard de Soissons, eut lieu en 826. Les reliques arrivèrent dans cette église le dimanche 9 décembre de la même année. Voy. *Nov. Gall. Christ.*, IX, 411, et les Bollandistes, tom. II, *Januar.*, p. 285.

et se rendirent à Soissons (1). Ils eurent, dans cette ville, une entrevue avec Hilduin, abbé du monastère de Saint-Médard (2), à qui le diacre avait fait espérer qu'il pourrait lui procurer le corps de saint Tiburce, martyr. Séduit par ces promesses, l'abbé envoya avec eux un prêtre nommé Lehun, homme fort habile, avec mission de recevoir le corps du saint Martyr et de le lui rapporter. Ils se mirent tous trois en route et se dirigèrent vers Rome le plus vite possible.

4. Lorsqu'ils furent entrés en Italie, il advint que le serviteur de mon notaire, qui se nommait Réginbald, ayant été pris d'une fièvre tierce, leur occasionna, par suite de cette maladie, de grands embarras dans leur voyage; car, aux heures où il avait ses accès de fièvre, ils étaient obligés de s'arrêter, ne voulant pas, à cause de leur petit nombre, se séparer les uns des autres. Comme cet accident leur avait fait éprouver d'assez longs retards, et que cependant ils s'efforçaient d'accélérer leur voyage, trois jours avant d'arriver à

(1) Les envoyés d'Éginhard se rendirent à Soissons quelque temps après la translation des reliques de saint Sébastien dans cette ville, très-probablement vers la fin du printemps de l'année 827, et non pas antérieurement à cette translation, comme le prétendent les Bollandistes, tom. I, *Junii*, p. 179, *Commentar. præv.*, § II, n° 11, qui contrairement au texte même des Annales (Voy. ci-dess. p. 171), reportent à l'année 826 la translation des reliques de saint Pierre et saint Marcellin, qui eut lieu en 827, et avancent par conséquent d'une année entière toutes les dates données par Éginhard dans l'histoire de cette translation. Voyez la notice en tête de ce volume.

(2) Hilduin ou Hildoin, *Hilduinus*, *Hildoinus*, archichapelain du sacré palais sous Louis le Débonnaire, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés et de Saint-Médard de Soissons, accompagna Lothaire en Italie en 824. Il profita de son séjour à Rome pour solliciter du pape Eugène II les reliques de saint Sébastien, et parvint enfin à les obtenir en 826. En 830 il prit parti pour Louis le Débonnaire à l'assemblée de Compiègne, et fut exilé à Corbie. Rappelé bientôt après par les soins du moine Hincmar, il fut rétabli dans ses diverses abbayes, et mourut le 22 novembre (x des calendes de décembre) 840, suivant le *Nov. Gall. Christ.*, IX, 412; en 842 suivant les Bolland., *Junii*, I, 184, note *d*. Sur Hilduin, voyez encore *Nov. Gal. Christ.*, VII, 351 et 428, et l'Hist. littéraire de la France, IV, 607.

leur destination, Réginbald eut une vision dans un de ses accès de fièvre. Il lui sembla voir un homme en habit de diacre qui lui demandait pourquoi son maître se pressait tant d'arriver à Rome? Il repondit en lui exposant tout ce qu'il savait des promesses faites par le diacre touchant les saintes reliques qui devaient m'être envoyées ainsi qu'à l'abbé Hilduin. — « Il n'en sera pas ainsi, reprit le personnage; vous remplirez l'objet de votre voyage, mais de tout autre manière que vous ne le pensez. Ce diacre qui vous a engagés à venir à Rome fera peu de chose, peut-être même rien de ce qu'il vous a promis. Mais je veux que tu me suives et que tu retiennes avec attention ce que je vais te montrer et te dire. »

5. Il le prit alors par la main, comme il sembla à Réginbald, et ils se mirent à gravir ensemble une montagne élevée. Parvenus au sommet, ils s'arrêtèrent : « Tourne-toi, lui dit-il, vers l'orient, et regarde la campagne qui s'étend sous tes yeux. » Réginbald obéit, et ayant dirigé ses regards vers les lieux qui lui étaient désignés, il vit des constructions d'une immense étendue qui lui semblèrent former une grande ville. Son guide lui demanda s'il savait ce que c'était; il répondit qu'il l'ignorait complétement. « C'est Rome que tu vois, » lui dit-il. Puis il ajouta aussitôt : « Regarde maintenant dans l'intérieur de la ville et cherche si, au milieu de ces édifices, tu ne distingues pas une église. » Lorsqu'il eut répondu qu'il en remarquait une : « Va donc, lui dit l'autre, et annonce à Ratleig que cette église, que tu viens de voir, renferme ce qu'il doit rapporter à son maître. Qu'il se hâte donc de se le procurer pour retourner vers celui qui l'envoie. » Réginbald ayant objecté qu'aucun de ceux qui étaient venus avec lui ne voudrait ajouter foi à ce qu'il pourrait dire, il lui répondit : « Tu n'ignores pas que tous tes compagnons de voyage savent bien que depuis plusieurs jours tu es tourmenté par une fièvre tierce et qu'elle ne t'a encore laissé aucun repos. — C'est la vérité, dit Réginbald. — Eh bien, je veux te donner, à toi comme à

ceux à qui tu rapporteras mes paroles, cette preuve de ma sincérité : à partir de ce moment tu seras, par la miséricorde de Dieu, si bien débarrassé de la fièvre qui te tourmentait que tu n'en ressentiras plus aucun accès pendant tout le reste du voyage. » A ces mots, Réginbald, s'étant réveillé, se hâta d'aller rapporter à Ratleig ce qu'il avait vu et entendu. Celui-ci en parla au prêtre qui voyageait avec eux, et tous deux convinrent que, si Réginbald recouvrait la santé qui lui avait été promise, ce serait une preuve de la véracité du songe. En effet, d'après la nature de la fièvre qui tourmentait celui qui avait eu le songe, il devait avoir un accès le jour même. Or il parut bien que ce n'était point une vaine illusion, mais une révélation véritable, car ni ce jour ni les suivants il ne ressentit aucun des symptômes accoutumés. C'est ainsi qu'ils crurent à cette vision et cessèrent d'ajouter foi aux promesses du diacre.

6. Étant donc arrivés à Rome, ils reçurent l'hospitalité, près de l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, dans la maison du diacre avec lequel ils étaient venus, et ils y passèrent quelques jours à attendre l'exécution de ses promesses. Mais celui-ci, ne pouvant remplir les engagements qu'il avait pris, inventait sans cesse de nouveaux délais pour dissimuler son impuissance. Ils eurent enfin avec lui une explication dans laquelle ils lui demandèrent pourquoi il cherchait ainsi à les tromper, le sommant de ne pas les retenir plus longtemps par ses fausses promesses et de ne plus mettre obstacle à leur départ en cherchant à leur inspirer de vaines espérances. A ces paroles, voyant que sa fourberie ne pouvait plus désormais leur en imposer, il commença par faire connaître à mon notaire qu'il ne pourrait pas avoir les reliques qui m'avaient été promises, parce que son frère, auquel en partant il avait confié sa maison et tout ce qu'il possédait, était allé à Bénévent pour raison de commerce, et qu'il ignorait complétement à quelle époque il reviendrait. Il ajouta qu'il lui avait donné à garder ces reliques, comme tout le reste de son mobilier, et qu'il ne pouvait pas

savoir ce qu'il en avait fait, puisqu'il ne les trouvait nulle part dans la maison; que Ratleig avisât donc à ce qui lui restait à faire, car il n'avait plus rien à attendre de lui. Après avoir tenu un tel langage à mon notaire, qui lui reprocha vivement de s'être joué de lui et de l'avoir indignement trompé, je ne sais quelles raisons vaines et frivoles il donna au prêtre de l'abbé Hilduin, qu'il avait flatté des mêmes espérances, pour le congédier également. Le lendemain, les voyant tous deux fort tristes, il les engagea à venir avec lui visiter les tombeaux des saints; il lui semblait, disait-il, qu'ils pourraient y trouver de quoi satisfaire leur désir, et ne pas en être réduits à retourner les mains vides dans leur pays. Cette proposition leur plut, et ils déclarèrent qu'ils étaient tout disposés à entreprendre le plus tôt possible ce qu'il les invitait à faire. Mais lui, suivant son habitude, eut recours à de nouveaux subterfuges, et, après leur avoir rendu quelque espérance, il les jeta par ces délais dans un tel découragement qu'ils résolurent de retourner dans leur pays sans avoir accompli l'objet de leur mission.

7. Mais mon notaire, s'étant alors rappelé le songe de son serviteur, se mit à presser son compagnon d'aller, sans leur hôte, visiter les tombeaux où celui-ci avait promis de les conduire. Ayant donc trouvé et loué un homme pour leur servir de guide, ils se rendent d'abord à la basilique de Saint-Tiburce, martyr, qui est située sur la voie Labicane (1), à trois mille

(1) La voie Labicane, *via Labicana,* conduisait de la porte Esquiline à Labicum, ville du Latium entre Tusculum et Préneste. C'est sur la droite, entre cette route et l'aqueduc Claudien, à une lieue E.-S.-E. de Rome, qu'était située l'église de Saint-Marcellin et Saint-Pierre, qui paraît être la même que celle qui fut placée depuis sous l'invocation de sainte Hélène et qui avait été construite par Constantin pour servir de mausolée à sainte Hélène, sa mère. L'édifice est de forme circulaire. Ses ruines, retrouvées par Bosio en 1594, étaient connues dans le pays sous le nom de *Torre pignattara.* L'église de Saint-Tiburce, qui était bâtie tout auprès, a complétement disparu. Au-dessous de ces deux églises s'étendait la crypte dont parle Éginhard, et que l'on nommait cimetière d'entre les deux lauriers,

pas de la ville. Là ils contemplent avec la plus grande attention la tombe du martyr et examinent avec beaucoup de circonspection s'il ne serait pas possible de l'ouvrir sans qu'on s'en aperçût. Ils descendent ensuite dans une crypte contiguë à ladite église où les corps des bienheureux martyrs du Christ saint Marcellin et saint Pierre avaient été ensevelis ; et après avoir observé la construction de leur tombeau, ils se retirent, espérant que leur démarche ne serait point connue de leur hôte. Mais il en arriva autrement qu'ils ne l'avaient pensé ; car, sans qu'ils aient pu savoir par quels indices, la connaissance du fait lui arriva promptement, et craignant qu'ils ne voulussent accomplir sans lui leur dessein, il résolut de se hâter et de les prévenir. Comme il avait une pleine et entière connaissance des lieux, il leur adressa de séduisantes paroles pour les déterminer à s'y rendre tous ensemble, afin que, si Dieu daignait favoriser leurs desseins, ils fissent d'un commun accord ce qu'il serait convenable de faire

8. Sa proposition fut acceptée, et ils fixèrent ensemble le moment d'en commencer l'exécution. Ayant donc jeûné pendant trois jours, ils se rendirent sur les lieux, la nuit, sans qu'aucun habitant de Rome les eût aperçus ; puis ils entrèrent dans la basilique de Saint-Tiburce, où ils cherchèrent d'abord à ouvrir l'autel sous lequel ils supposaient le corps du saint Martyr placé ; mais ils eurent peu de succès dans le commencement de leur entreprise, car le tombeau construit en marbre très-dur résista d'autaut plus facilement à leurs efforts qu'ils n'avaient d'autres instruments que leurs mains. Abandonnant donc la sépulture du martyr, ils descendirent au tombeau des bienheureux Marcellin et Pierre, et là, après avoir invoqué Notre-Seigneur Jésus-Christ et adoré les saints Martyrs, ils essayèrent de déplacer la

cœmeterium inter duas lauros, ou cimetière de saint Marcellin, saint Pierre, saint Tiburce, martyrs, et de sainte Hélène. Voy. Bosio, *Roma subterranea*, II, liv. IV, chap. IX, p. 31 et suiv., et chap. XIV, p. 47. (Éd. d'Aringhi, Rome, 1651.)

pierre qui recouvrait le sommet du monument. Après l'avoir enlevée, ils virent le très-saint corps de saint Marcellin, qui reposait dans la partie supérieure du tombeau, et près de sa tête, une table de marbre sur laquelle une inscription indiquait d'une manière positive à quel martyr appartenaient les restes qui étaient là gisant. Ils les soulevèrent avec la plus grande vénération, comme il était convenable, et, après les avoir enveloppés dans un riche linceul, ils les donnèrent au diacre pour les emporter et les placer en lieu sûr. Puis, remettant la pierre à sa place, pour qu'il ne restât aucune trace de la soustraction qu'ils venaient de faire, ils retournèrent dans la ville à leur logement. Quant au diacre, affirmant qu'il voulait et pouvait conserver dans sa maison, située près de la basilique de l'apôtre Saint-Pierre-aux-Liens, le corps du saint Martyr qui lui avait été confié, il en remit la garde à son frère, nommé Lunison, et, persuadé que mon notaire se tiendrait pour satisfait, il se mit à le presser de recevoir le corps de saint Marcellin et de retourner avec ces reliques dans son pays.

9. Mais Ratleig avait conçu un tout autre projet, et le roulait sans cesse dans son esprit. En effet, comme il me l'a depuis rapporté, il pensait qu'il ne lui était pas possible de revenir dans son pays avec le corps de saint Marcellin tout seul. C'eût été un crime à ses yeux d'emporter les reliques de saint Marcellin, et d'abandonner celles de saint Pierre, qui avait été le compagnon de son martyre et qui depuis cinq cents ans et plus reposait avec lui dans le même sépulcre. Du moment que cette pensée lui fut venue, le travail et le trouble de son imagination ne lui laissèrent plus de repos; il lui sembla qu'il n'y aurait plus pour lui ni douceur ni plaisir à se livrer au sommeil ou à prendre de la nourriture avant d'être parvenu à réunir, pour les emporter ensemble, les corps des deux Martyrs qui ne s'étaient jamais quittés ni dans le supplice ni dans le tombeau; mais il ne savait comment s'y prendre pour en venir à bout. Il ne fallait pas songer à trouver un Romain pour l'aider dans cette entreprise;

il n'en était même pas un à qui il eût osé révéler son projet. Dans cette perplexité, il rencontra un moine étranger nommé Basile, qui depuis plus de deux ans était venu de Constantinople à Rome, et demeurait avec quatre de ses disciples, sur le mont Palatin, chez d'autres moines grecs du même ordre que lui. Il alla le trouver et lui découvrit le sujet de ses inquiétudes. Animé par les conseils de ce moine, fort de ses encouragements, il en prit tant de confiance qu'il résolut de tenter au plus tôt l'aventure, quoiqu'il y allât de sa tête (1). Ayant donc fait venir son compagnon, le prêtre de l'abbé Hilduin, il lui proposa de se rendre de nouveau secrètement, comme ils l'avaient déjà fait, à la basilique de Saint-Tiburce, et d'essayer une seconde fois d'ouvrir la tombe dans laquelle devait reposer le corps du martyr.

10. Sa proposition fut acceptée. Prenant donc avec eux les serviteurs qu'ils avaient amenés, ils partirent secrètement pendant la nuit, sans que leur hôte se doutât le moins du monde de l'endroit où ils allaient. Lorsqu'ils furent arrivés, ils commencèrent par faire leurs prières devant les portes de l'église pour la réussite de leur entreprise, et entrèrent ensuite dans l'édifice : là ils se partagèrent en deux troupes; les uns, avec le prêtre, restèrent dans l'église pour y chercher le corps de saint Tiburce; Ratleig avec les autres se dirigea dans la crypte contiguë à l'église vers les reliques de saint Pierre. Ce tombeau ayant été ouvert avec la plus grande facilité, il enleva, sans rencontrer aucun obstacle, les restes sacrés du saint martyr, et, après les avoir recueillis, il les renferma avec soin dans un

(1) C'était la loi romaine en vigueur à Rome au temps d'Éginhard qui prononçait la peine de mort contre les violateurs des tombeaux. Cette peine, qui existait dans l'ancienne législation romaine, avait été rétablie dans toute sa rigueur par les constitutions 3 et 4 de Julien et Constant, *De sepulchris violatis*, lib. IX, tit. XVII du code Théodosien, ou tit. XIX du code Justinien. (Voy. Ritter, *Cod. Theodos.*, III, 153 *et suiv.*, et compar. l'art. CXCII, du liv. VII des Capitul. de Charlemagne, dans Baluze, I, 1066, et les dispositions des diverses lois barbares citées par Du Cange au mot *Violatores sepulchrorum.*

sac de soie qu'il avait fait préparer exprès. Cependant le prêtre qui cherchait le corps de saint Tiburce, après s'être épuisé en vains efforts, voyant qu'il ne pouvait obtenir aucun résultat, abandonna ses recherches pour aller retrouver Ratleig dans la crypte, et vint lui demander ce qu'il devait faire. Celui-ci lui répondit qu'il croyait que les reliques de saint Tiburce étaient trouvées, et lui montra ce qui le déterminait à parler ainsi. En effet, peu d'instants avant l'arrivée du prêtre dans la crypte, il venait de découvrir, dans le sépulcre même où avaient été renfermées les reliques sacrées de saint Marcellin et de saint Pierre, une ouverture de forme ronde, creusée dans l'intérieur du tombeau sur une longueur de trois pieds environ et sur un pied de largeur, et dans laquelle reposait une assez grande quantité de poussière très-fine. Ils pensèrent l'un et l'autre que cette poussière pouvait bien provenir du corps de saint Tiburce, dont les os auraient été enlevés, et qu'on l'avait sans doute placée dans ce tombeau, entre les corps de saint Marcellin et de saint Pierre, pour qu'elle fût plus difficile à trouver. Il fut convenu entre eux que le prêtre la prendrait et l'emporterait comme reliques de saint Tiburce.

11. Cela fait et arrangé de la sorte, ils regagnèrent leurs logements avec ce qu'ils avaient trouvé. Ratleig, s'étant ensuite adressé à son hôte, lui redemanda les saintes reliques du bienheureux Marcellin, dont il lui avait confié la garde, le priant de ne pas retarder son retour par d'inutiles délais. Non-seulement celui-ci satisfit sur-le-champ à sa réclamation, mais il lui offrit même, pour me les apporter, quelques reliques de saints réunies dans un sachet : interrogé sur leurs noms, il répondit qu'il me les ferait savoir lorsqu'il se rendrait auprès de moi. Toutefois il recommanda qu'on eût pour ces reliques le même respect que pour celles des saints Martyrs, parce que ceux dont elles provenaient n'avaient pas moins de mérite auprès de Dieu que saint Marcellin et saint Pierre, affirmant que j'en serais persuadé aussitôt que la connaissance de leurs noms me serait par-

venue. Ratleig accepta le présent qui lui était offert, et, d'après le conseil qu'on lui donnait, le réunit aux corps des saints Martyrs.

LIVRE II.

Les saintes reliques sont transportées, à travers divers pays, jusqu'à Michilenstadt, et de là, après plusieurs révélations, à Mulinheim, nommé depuis Seligenstadt.

12. Ayant donc pris l'avis de son hôte, il renferma dans des coffrets qu'il scella avec soin ce saint et précieux trésor, et le fit transporter jusqu'à Pavie par le frère de son hôte, Lunison, dont nous avons déjà parlé, et par son compagnon de voyage, le prêtre de l'abbé Hilduin. Lui-même, restant à Rome avec son hôte, y demeura sept jours entiers à attendre, à écouter, pour savoir si les habitants de la ville découvriraient quelque chose de la soustraction des saintes reliques. Lorsqu'il vit qu'aucune personne étrangère ne parlait de leur entreprise, persuadé que le fait était complétement ignoré, il partit avec son hôte pour aller rejoindre ceux qu'il avait envoyés devant. Ils les rencontrèrent à Pavie dans la basilique de Saint-Jean-Baptiste. Cette église, appelée vulgairement l'Église aux Dames, m'appartenait alors à titre de bénéfice royal (1); c'était là que ceux-ci les attendaient. Ils prirent le parti d'y demeurer tous ensemble quelques jours pour reposer leurs montures et pour se préparer eux-mêmes à un plus long voyage.

(1) L'église Saint-Jean-Baptiste des Dames à Pavie, *ecclesia S. Joh. Bapt. Domnanæ, Donnarum seu Dominarum*, avait été construite, au commencement du septième siècle, par Gundeberge, reine des Lombards. Bern. Scaccus, *Hist. Ticinensis*, liv. IX, chap. IX, nous apprend que ce surnom d'Église des Dames avait été choisi par la fondatrice elle-même, *in honorem sui sexus Donnarum nuncupavit*. Les Bollandistes se trompent lorsqu'ils disent, tom. I, *Junii*, p. 186, not. *a*, qu'il y avait encore à Pavie une autre église de Saint-Jean-Baptiste fondée par la reine Théodelinde. Ils ont voulu parler de la célèbre église de Saint-Jean-Baptiste bâtie par cette princesse, mère de Gundeberge, à Monza (*Modicia, Modoctia*, à trois l. au N. de Milan), et où l'on conserve la couronne de fer. Voy. Paul Diacre, *De gestis Langobard*, liv. IV, chap. XLIX, dans Muratori, *Scriptores*, I, 472.

13. Pendant qu'ils s'étaient ainsi arrêtés à Pavie, le bruit se répandit que des députés de la sainte Église romaine, envoyés vers l'empereur par le souverain pontife (1), allaient bientôt y arriver. Craignant la présence de ces députés, qui pouvaient, en les surprenant dans cette ville, leur susciter quelque désagrément et même des obstacles, il fut résolu qu'une partie des leurs préviendrait, en hâtant leur départ, l'arrivée de ceux-ci; que les autres demeureraient pour prendre d'exactes informations sur tout ce qui pouvait les intéresser, et,qu'aussitôt après le départ de cette ambassade, ils s'empresseraient de suivre ceux de leurs compagnons qui les auraient devancés. Après avoir ainsi pris entre eux tous leurs arrangements, Deusdona et l'envoyé de l'abbé Hilduin partirent avant l'arrivée des députés romains, et se dirigèrent en toute hâte vers Soissons, où ils pensaient le rencontrer. Quant à Ratleig, il resta à Pavie avec son trésor, attendant que les députés du Saint-Siege fussent passés, afin de pouvoir se remettre en route avec sécurité dès qu'ils auraient traversé les Alpes. Mais comme l'envoyé d'Hilduin, ce prêtre qui était parti devant avec Deusdona et qui avait une connaissance pleine et entière de tout ce qu'ils avaient fait et de tous leurs arrangements, lui paraissait un homme rusé et d'une foi suspecte, craignant de sa part quelque empêchement s'il suivait la route dont ils étaient convenus, il crut devoir en prendre une autre. M'ayant donc dépêché le serviteur de notre procureur Ascolf, avec des lettres qui m'annonçaient son retour et l'arrivée du trésor que le secours du Seigneur lui avait mis entre les mains, il quitta lui-même Pavie dès qu'il

(1) Suivant les Bollandistes, tom. I, *Junii*, p. 187, note *b*, cette ambassade serait celle qui fut envoyée en 826 par le pape Eugène II à Louis le Débonnaire et qui arriva à Ingelheim au commencement de juin. Mais comme les envoyés d'Éginhard ne vinrent en Italie qu'en 827, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, il faut supposer qu'il s'agit ici d'une autre ambassade, probablement de l'ambassade que le successeur d'Eugène II, Valentin, ou plutôt Grégoire IV, envoya à l'empereur pour lui faire connaître son élection.

put croire, en calculant les stations préparées aux ambassadeurs, que ceux-ci avaient passé les Alpes, et arriva en six jours à Saint-Maurice (1). Là il se procura ce qui lui était nécessaire pour renfermer les saintes reliques dans une châsse, qu'il plaça sur un brancard; puis, se remettant en route, il commença à les transporter en présence de tout le monde, ouvertement, et avec l'aide du peuple qui se pressait sur son passage.

14. Dès qu'après avoir dépassé le lieu que l'on nomme la Tête-du-Lac il eut atteint l'endroit où se séparent les deux routes qui conduisent en France, il prit à droite, et il arriva, en passant par le territoire des Allemands, à Soleure, dans le pays des Bourguignons. Ce fut là qu'il rencontra ceux que, sur la nouvelle de son arrivée, j'avais envoyés de Maëstricht au-devant de lui. En effet, je me trouvais au monastere de Saint-Bavon, sur l'Escaut, lorsque la lettre de mon notaire me fut rendue par le serviteur de mon procureur, dont j'ai fait mention ci-dessus. Dès que j'eus été informé, en la lisant, de l'arrivée des saintes reliques, j'envoyai à Maëstricht un homme de confiance, en le chargeant de rassembler dans cette ville des prêtres, des clercs et des laïques, et d'aller au-devant des saintes reliques partout où il espérerait pouvoir les rencontrer. Celui-ci, s'étant mis

(1) Saint-Maurice en Valais, *S. Mauritius*, *Agaunum*, sur la rive gauche et à cinq lieues de l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève. Ce fut là sans doute que les envoyés d'Éginhard traversèrent le Rhône. Le lieu désigné au commencement du paragraphe suivant sous le nom de la tête du lac, *Caput laci* (*sic*), doit être l'endroit que l'on appelle aujourd'hui Villeneuve. Laissant à gauche la route qui côtoie les bords du lac et se dirige vers la France par Vevay et Lausanne, ils prirent à droite celle qui remonte vers Soleure par Fribourg en suivant le cours de la Saane. Les mots *per Alamannarum fines*, qui indiquent leur passage par le territoire des Allemands, nous semblent prouver que les limites de l'Alémannie descendaient plus bas au sud et s'étendaient un peu plus à l'ouest qu'elles ne sont ordinairement marquées sur les cartes et notamment sur celle de Kruse (*Atlas des États européens*, carte de l'Europe au neuvième siècle), qui donne trop d'étendue à la Bourgogne transjurane.

en route sans perdre de temps, rejoignit, peu de jours après, avec tous ses compagnons, dans ladite ville de Soleure, ceux qui apportaient les reliques. Les deux troupes se réunirent, et, grossies sans cesse par une foule de peuple qui accourait de toute part en chantant des cantiques, elles arrivèrent promptement, au milieu de l'allégresse générale, dans la ville d'Argentoratum, que l'on appelle maintenant Strasbourg. S'étant ensuite embarqués sur le Rhin, ils descendirent le cours de ce fleuve jusqu'au lieu qu'on nomme le Port (1); là ils débarquèrent sur la rive orientale, et à la cinquième station ils arrivèrent à Michilenstadt, accompagnés d'une immense multitude qui exaltait les louanges de Dieu. Ce lieu, situé dans cette forêt de la Germanie que l'on nomme aujourd'hui Odenwald, est à peu près à six lieues du Mein. C'est là qu'ils trouvèrent la basilique que je venais de faire construire, mais que je n'avais pas encore dédiée. Ils y firent entrer les saintes reliques, et les y déposèrent comme si elles dussent y rester perpétuellement.

15. Dès que tout cela m'eut été rapporté, je me hâtai aussitôt de me rendre à Michilenstadt, en faisant toute la diligence possible. Trois jours après notre arrivée, lorsque l'office des vêpres fut achevé et que tout le monde fut sorti, un serviteur de Ratleig, suivant l'ordre de son maître, demeura seul

(1) Ce lieu (le Port, *Portus*) devait être situé un peu au-dessous du confluent du Necker avec le Rhin. Ceux qui amenaient les reliques ne purent débarquer auparavant; car ils auraient eu le Necker à traverser. C'est probablement l'endroit que l'on nomme aujourd'hui Sandhofer-fahrt, à trois quarts de lieue environ au N.-O. de l'embouchure du Necker, où il existe encore un bac et un lieu de débarquement. (Voy. la carte du grand-duché de Hesse-Darmstadt, en 25 feuilles, par Haas, feuil. 22; Darmstadt, 1807.) De ce point de la rive droite du Rhin jusqu'à Michilenstadt (aujourd'hui Michelstadt, petite ville du grand-duché de Hesse-Darmstadt, à dix lieues N.-E. de Heidelberg), terme de leur voyage, on compte dix de nos lieues en ligne droite, distance qui s'accorde assez bien avec le nombre des stations ou repos, *Rast* en allemand, indiqué par Éginhard. (Voy. Du Cange au mot *Rasta*.)

dans l'église. Fermant alors les portes, il s'assit dans une petite cellule, et se prépara à veiller près des saintes reliques. Mais ayant été tout d'un coup surpris par le sommeil, il vit comme deux colombes entrer en volant par la fenêtre droite de l'abside, et se poser sur le faîte de la châsse au-desssus des saintes reliques : l'une de ces colombes était toute blanche, l'autre d'une couleur blanche nuancée. Après s'être longtemps promenées sur le faîte de cette châsse et avoir fait entendre tour à tour le gémissement particulier aux colombes, comme si elles se fussent parlé, elles sortirent par la même fenêtre et disparurent. Aussitôt une voix, résonnant au-dessus de la tête du serviteur, prononça ces mots : « Va, et dis à Ratleig d'avertir son maître que ces saints Martyrs ne veulent pas que leurs reliques reposent ici, et qu'ils ont choisi un autre lieu dans lequel ils désirent qu'elles soient promptement transportées. » Il ne put apercevoir celui dont la voix lui parlait ainsi ; mais lorsqu'elle eut cessé de se faire entendre, son sommeil se dissipa, et s'étant tout à fait éveillé, il raconta à Ratleig, lorsque celui-ci revint dans l'église, tout ce qu'il avait vu. Ratleig, le lendemain même, aussitôt qu'il put se trouver avec moi, eut soin de me redire tout ce que son serviteur lui avait rapporté. Quant à moi, sans oser mépriser le mystère de cette vision, je pensai qu'il fallait attendre l'indice de quelque signe plus certain ; et cependant je fis enlever ces cendres sacrées des linges dont elles étaient enveloppées, et je les fis coudre dans des sacs de soie préparés exprès. Comme, en les considérant, je m'aperçus que les reliques de saint Marcellin étaient en plus petite quantité que celles de saint Pierre, j'attribuai cela à ce que saint Marcellin était sans doute d'une taille moins élevée que son compagnon ; mais le vol que l'on découvrit plus tard prouva qu'il en était autrement. Nous dirons en son lieu où, quand, par qui et comment ce vol fut commis et découvert. Maintenant il nous faut poursuivre, sans l'interrompre, le récit que nous avons commencé.

16. Mais en contemplant ce grand et admirable trésor, plus précieux à mes yeux que toutes les richesses, je trouvai la châsse dans laquelle il était contenu trop indigne de lui; cette châsse était faite du bois le plus commun. Désirant la remplacer par une meilleure, un jour, après avoir accompli l'office du soir, j'ordonnai à l'un des sacristains d'en prendre les dimensions avec une baguette et de me les donner. Celui-ci, après avoir allumé un cierge, pour faire ce que je lui avais dit, ayant soulevé le poêle qui couvrait la châsse et retombait tout autour, remarqua avec surprise que du coffre s'échappait un liquide semblable à du sang. Effrayé d'un tel prodige, il s'empressa de venir m'annoncer ce qu'il avait vu. Je me transportai aussitôt sur les lieux avec les prêtres qui se trouvaient là, et je contemplai ce miracle, bien fait pour nous remplir d'étonnement et de stupeur. Lorsque la pluie menace, on voit les colonnes, les tables et les statues de marbre suinter et se couvrir d'humidité; de même nous trouvâmes que le coffre qui contenait les très-saintes reliques était vraiment mouillé de sang, et qu'il en était trempé de toutes parts. Un miracle d'une nature si extraordinaire, si inouïe nous épouvanta. C'est pourquoi, après nous être consultés, nous résolûmes de passer trois jours dans le jeûne et la prière, pour que la révélation divine daignât nous apprendre ce que c'était que ce grand et ineffable prodige et quel avertissement il renfermait pour nous. Au bout de trois jours de jeûne, comme déjà le soir approchait, le sang qui coulait d'une manière si horrible à voir commença tout à coup à sécher; et, chose admirable, ce liquide, qui depuis sept jours entiers dégouttait continuellement comme d'une source inépuisable, tarit entièrement en quelques heures, au point qu'au moment où, pendant la nuit, — c'était un dimanche, — la cloche nous appela dans l'église pour célébrer l'office qui précède le jour, il n'était plus possible d'en trouver dans le coffre aucun vestige. Mais les linges qui pendaient autour et qui avaient été imprégnés par le liquide restèrent couverts de taches de sang. Je re-

commandai qu'on les conservât comme ils étaient, et l'on peut y voir encore à présent les traces de ce prodige inouï. Il est constant que le liquide était un peu salé, comme le sont les larmes, qu'il avait la fluidité de l'eau et la couleur du sang.

17. Dans la même nuit, un de nos serviteurs nommé Roland vit, pendant son sommeil, deux jeunes gens debout devant lui, qui le chargèrent, comme il me l'attesta, de me répéter les longs discours qu'ils lui tinrent sur la nécessité de transférer ailleurs les corps des saints Martyrs, et qui lui indiquèrent dans quel lieu et de quelle manière cela devait être exécuté, le sommant, sous les plus terribles menaces, de tout me rapporter sans délai. Dès que Roland put arriver jusqu'à moi, il ne manqua pas de me faire part des ordres qu'il avait reçus. Après l'avoir entendu, je fus en proie à l'anxiété la plus vive, et je me mis à réfléchir en moi-même sur ce que j'avais à faire. Fallait-il recourir de nouveau aux jeûnes et aux prières, et renouveler nos sollicitations pour que Dieu voulût bien éclairer notre ignorance? ou fallait-il chercher quelque parfait et dévoué serviteur de Dieu pour lui confier l'anxiété de notre cœur et l'amertume de nos soucis, en lui demandant d'obtenir du Seigneur, par ses prières, de nous manifester le sens de cette vision? Mais en quel lieu et quand pouvions-nous rencontrer un tel serviteur du Christ, surtout en ce pays? Car bien qu'il existât quelques monastères assez voisins de l'endroit où nous étions, la grossièreté de leur institution était telle qu'il était bien difficile, sinon impossible, d'y trouver personne dont la sainteté eût quelque réputation. Cependant, tandis que, tourmenté par ces inquiétudes, j'implorais le suffrage des saints Martyrs et que je recommandais attentivement à ceux qui étaient avec nous d'en faire autant, il ne se passa pas une seule nuit sans qu'un ou deux ou même trois de nos compagnons n'eussent pendant leur sommeil des révélations qui ordonnaient de transporter les saintes reliques du lieu où elles étaient dans un autre. Enfin, l'un des prêtres qui étaient avec nous, nommé Hildfrid,

vit en songe, comme il le déclarait lui-même, un homme qui avait l'air d'un évêque, dont les cheveux blancs inspiraient le respect et qui portait un vêtement d'une blancheur éclatante. Ce vieillard lui adressa la parole en ces termes : « Comment donc Éginhard a-t-il le cœur assez dur, est-il assez obstiné pour ne pas croire à tant de révélations et pour regarder comme méprisables tant d'avertissements que Dieu lui envoie? Va et dis-lui que les dispositions des bienheureux Martyrs relativement à leurs corps seront nécessairement exécutées, quoiqu'il ait différé jusqu'ici d'accomplir leur volonté à cet égard. Il en est encore temps; mais qu'il se hâte d'obéir à leurs ordres, s'il ne veut pas voir passer à un autre le mérite de cette action, et qu'il ne néglige pas davantage de transporter leurs corps dans le lieu qu'ils ont eux-mêmes choisi. »

18. Après cet avertissement et bien d'autres encore qui me furent rapportés, je jugeai qu'il ne fallait pas différer plus longtemps la translation des saintes reliques. En conséquence nous tînmes conseil et nous décidâmes que nous devions réunir nos efforts pour opérer cette translation le plus tôt possible. Alors nous nous hâtâmes de faire, avec le plus grand soin, tous les préparatifs qui nous semblaient nécessaires à ce déplacement, et, dès la pointe du jour, après l'office du matin, au milieu du deuil et de la douleur générale de ceux qui devaient rester en ce lieu, nous enlevâmes ce trésor sacré et inestimable, et nous nous mîmes en route l'emportant avec nous, suivis seulement de la foule des pauvres qui, durant ces derniers jours, étaient accourus de toute part pour recevoir l'aumône; car les populations d'alentour ignoraient complétement ce que avions résolu de faire. Cependant le ciel était chargé de nuages tout noirs qui menaçaient de se fondre bientôt en torrents de pluie, si Dieu ne venait à notre secours. Car, toute la nuit, la pluie n'avait cessé de tomber, et avec tant de force qu'il nous semblait impossible de commencer notre voyage ce jour-là. Mais cette hésitation, qui provenait de la faiblesse de notre foi, ne

tarda pas à changer. Par la grâce de Dieu et par le mérite de ses Saints, il en arriva tout autrement que nous l'avions cru d'abord : en effet, la route où nous passâmes n'était pas en aussi mauvais état que nous nous l'imaginions. Il y avait peu de boue, et les ruisseaux, qui, après une pluie aussi forte et aussi longue que celle qui était tombée toute la nuit, grossissaient beaucoup habituellement, étaient à peine augmentés ; aussi, dès que nous fûmes sortis de la forêt et que nous approchâmes des villages voisins, les fidèles vinrent par troupes nombreuses à notre rencontre, en chantant les louanges du Seigneur. Ils nous accompagnèrent pendant huit lieues environ, nous aidèrent avec empressement, nous et les nôtres, à porter la châsse, et ne cessèrent de célébrer avec nous les louanges divines.

19. Mais,quand nous vîmes que nous ne pouvions arriver ce jour-là au lieu de notre destination, nous nous détournâmes un peu pour gagner le village d'Ostheim (1), que nous apercevions sur le côté, non loin de notre route; et, vers le soir, nous déposâmes les saintes reliques dans l'église de Saint-Martin, qui est dans ce même village. J'y laissai nos compagnons pour veiller auprès d'elles, et j'en pris seulement quelques-uns avec moi pour me rendre promptement au terme de notre voyage. Là j'employai la nuit à faire tous les préparatifs nécessaires pour la réception de ces restes sacrés. Cependant une religieuse paralytique nommée Ruodlang, du monastère de Machesbach (2), qui est à une lieue de l'église où nous avions

(1) Ostheim au sortir de l'Odenwald sur la droite, à quatre lieues environ avant d'arriver à Seligenstadt, aujourd'hui village de la Bavière, cercle du Mein inférieur, sur la frontière du grand-duché de Hesse-Darmstadt, à deux lieues S. d'Aschaffenbourg.

(2) Le monastère de Machesbach (*Makesbah ; Machesbach*, dans le manuscrit de Metz), abbaye de femmes, déjà nommée par Éginhard, dans sa lettre XV à l'abbesse Blidthrut. Il était situé très-probablement dans l'endroit nommé aujourd'hui *Mosbach*, à une lieue S. d'Ostheim (Voy. la carte de Haas). Ce monastère n'est pas indiqué dans le *Nov. Gall. Christ.*, tome V, dioc. de Mayence.

déposé ce précieux trésor, y fut amenée en chariot par ses amis et ses parents. Elle y passa la nuit en prières au milieu de ceux qui veillaient auprès de la châsse. Durant cette veille, ses membres reprirent toute leur force, et le lendemain elle revint au lieu d'où elle était partie, sur ses pieds, sans que personne la soutînt, sans qu'elle eût besoin d'aucun appui.

20. Quant à nous, nous nous levâmes à l'aube du jour et nous nous mîmes en route pour aller au-devant de nos compagnons. Nous étions suivis d'une foule de gens du voisinage, qui, attirés par la nouvelle de l'arrivée des reliques, s'étaient rassemblés dès le petit jour devant notre porte, dans l'intention d'aller avec nous à leur rencontre. Nous les joignîmes à l'endroit où le ruisseau nommé Gernsprinz se jette dans le Mein (1); puis nous repartîmes tous ensemble, célébrant dans nos cantiques la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous allâmes déposer les saintes dépouilles des bienheureux Martyrs dans le haut Mulinheim, — c'est le nom que cet endroit a reçu vers ces derniers temps —; et cela au milieu des transports d'allégresse de tous ceux qui purent assister à cette cérémonie. Mais comme la foule était innombrable et que le peuple avait tout envahi avant notre arrivée, il nous fut impossible d'approcher de l'église et d'y entrer la châsse; alors nous élevâmes dans un champ voisin, sur une petite éminence, un autel en plein air : la châsse fut déposée derrière l'autel, et nous y célébrâmes l'office divin. Après cette cérémonie, et comme les fidèles se retiraient chez eux, nous portâmes les restes sacrés des bienheureux Martyrs dans l'église qu'ils avaient désignée, et, plaçant la châsse auprès de l'autel, nous fîmes célébrer la messe une seconde fois. Pendant l'office, un enfant âgé d'environ quinze ans, nommé Daniel, natif du pays Porcien (2), venu en ces

(1) Gernsprinz ou plutôt Gersprinz, *Gaspentia fluviolus*, petite rivière qui prend sa source un peu au-dessous de Michelstadt et va se jeter dans le Mein en face d'Aschaffenbourg.

(2) Le pays Porcien, pays ou comté de Porcéan, *Pagus Portianus, Por-*

lieux avec d'autres pauvres mendiants, et si voûté qu'il n'aurait pu regarder le ciel sans se coucher sur le dos, s'approcha de la châsse, puis tomba tout d'un coup comme si on l'eût poussé. Il demeura longtemps étendu; on eût dit qu'il dormait, et cependant tous ses membres se redressèrent, ses muscles reprirent de la fermeté, et il se releva devant nous parfaitement guéri. Cela se passait le XVI des calendes de février (1). Il faisait ce jour-là un temps si clair et si beau qu'il égalait l'éclat d'un soleil d'été; l'air était si doux, d'un calme si délicieux que cette journée semblait anticiper sur les belles journées du printemps.

21. Le lendemain, après avoir renfermé les saintes reliques des bienheureux Martyrs dans une autre châsse, nous les plaçâmes dans l'abside de la basilique, et, suivant la coutume des Francs, nous élevâmes au-dessus un chapiteau de bois; puis, pour l'orner, nous l'entourâmes de draperies et de voiles de soie; nous fîmes dresser auprès un autel, et des deux côtés nous mîmes debout les deux croix, étendards de la passion de Notre-Seigneur, qu'on avait portées devant la châsse durant le voyage. Enfin, suivant nos faibles moyens, nous disposâmes ce lieu de la manière la plus convenable et la plus décente pour y célébrer l'office divin. Des clercs furent désignés pour y veiller assidûment et pour chanter, avec une constante piété, les louanges du Seigneur. Pour nous, de notre propre volonté, et aussi pour obéir à une lettre du roi, qui nous était parvenue en route, nous partîmes, et le Seigneur ayant béni notre voyage, nous revînmes au palais (2) le cœur plein d'allégresse.

censis, pays assez étendu de la Champagne, comprenait le territoire qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Réthel et une partie de l'arrondissement de Mézières (Ardennes); ses principales villes se nomment encore Château-Porcien, Écly en Porcien et Chaumont en Porcien.

(1) Le XVI des calendes de février. — Le 17 janvier 828, comme cela résulte du calcul établi plus haut. (Voy. ci-dess., p. 246, n. 1)

(2) Au Palais, c'est-à-dire à Aix-la-Chapelle, où se tint en février l'assemblée dans laquelle on traita principalement des affaires d'Espagne. (Voy. les *Annales* à l'année 828, ci dess., p. 172.

LIVRE III.

Quelques reliques de saint Marcellin, qu'on avait dérobées, sont recouvrées : on les transporte en d'autres lieux. — Miracles.

22. Déjà quelques jours s'étaient écoulés depuis mon arrivée à la résidence impériale; un matin, levé de bonne heure, comme le font ordinairement les gens de la cour, je me rendis aussitôt au palais. A peine entré, je trouvai l'abbé Hilduin, dont j'ai parlé plus haut, assis à la porte de la chambre à coucher du roi et attendant que le prince sortît. Après lui avoir donné le salut d'usage, je le priai de se lever et de venir avec moi près d'une fenêtre, d'où l'on avait vue sur les parties inférieures du palais. Puis, nous tenant tous deux debout appuyés contre cette fenêtre, nous causâmes longtemps de la translation des saints martyrs Marcellin et Pierre, et nous nous arrêtâmes avec admiration sur ce prodige que j'ai déjà raconté, sur le sang qu'on avait vu pendant sept jours entiers dégoutter de la châsse. Cependant nous vînmes à parler, dans la conversation, des vêtements qu'on avait trouvés avec les restes des saints Martyrs ; je me mis à dire que celui de saint Marcellin était d'une finesse admirable; et lui, comme s'il était là-dessus aussi bien informé que moi, me répondit que c'était la vérité. Fort surpris, tout stupéfait de cette réponse, je lui demandai d'où avaient pu lui venir des renseignements aussi précis sur des vêtements qu'il n'avait jamais vus. Il me regarda fixement; puis, après quelques moments de silence, il me dit : « Au fait, il vaut mieux, je pense, vous apprendre moi-même une chose qui, si je me taisais, ne manquerait pas de vous être rapportée par d'autres. Au moins, je vous raconterai le fait tout simplement, ce que ne ferait peut-être pas une autre personne qui vous en parlerait : c'est qu'en effet il est impossible, et cela est tout naturel, qu'on puisse dire avec exactitude une chose dont on n'a pas pris connaissance par soi-même, mais qui vous a été rapportée par d'autres. Seulement, je compte sur votre amitié, et j'espère que

vos dispositions à mon égard ne seront pas changées quand mon récit vous aura fait connaître la vérité tout entière. »

28. Je lui répondis en peu de mots que je me conduirais comme il convenait entre nous. « Eh bien ! dit-il, le prêtre qui, par mon ordre, se rendit à Rome pour me rapporter les reliques de saint Tiburce, n'ayant pu s'acquitter, aussi bien qu'il le voulait, de sa mission et voyant que votre notaire, après avoir reçu les reliques des saints Martyrs, dont nous parlions tout à l'heure, s'apprêtait à revenir auprès de vous, prit avec lui cet arrangement : pendant que Ratleig demeurerait encore quelques jours à Rome, il devait, lui et Lunison, frère de Deusdona, avec les serviteurs chargés de porter les cendres sacrées, prendre les devants jusqu'à Pavie, et y attendre Ratleig et Deusdona. L'arrangement leur convint à tous deux ; Ratleig et Deusdona restèrent à Rome, et le prêtre, avec Lunison et les serviteurs qui portaient les reliques, partit pour Pavie. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils placèrent dans votre église, derrière l'autel, les coffres qui contenaient ces restes sacrés. Clercs et laïques, tous restèrent dans l'intérieur de la basilique, à les veiller avec le plus grand soin. Mais une nuit qu'avec tous les autres il assistait dans l'église à cette veillée, il arriva, comme il l'affirme, qu'à peu près vers le milieu de la nuit le sommeil les gagna peu à peu, et que tous ceux qui s'étaient réunis dans la même basilique, pour veiller sur ce trésor, lui seul excepté, finirent par s'endormir. Alors il lui vint dans l'esprit, en voyant tant d'hommes s'endormir à la fois si soudainement, qu'il devait y avoir à cela une grande cause ; persuadé que le ciel lui envoyait une occasion propice, dont il fallait profiter, il se leva, et, ayant allumé un flambeau, il s'avança tout doucement près des coffres. Il approcha la lumière, brûla les fils des sceaux, ouvrit promptement les coffres, quoiqu'il n'eût pas de clef, et prenant de chaque corps ce qu'il crut pouvoir en prendre, il rattacha le bout des fils brûlés aux sceaux qui étaient restés intacts, puis il revint s'asseoir à sa place, sans que personne se fût aperçu

de ce qu'il avait fait. Plus tard, de retour auprès de moi, il me remit les reliques qu'il avait ainsi dérobées sans me dire d'abord que c'étaient des reliques de saint Marcellin et de saint Pierre, mais en m'affirmant au contraire que c'étaient celles de saint Tiburce. Par la suite, je ne sais quel sentiment de crainte fit que, dans un entretien secret qu'il eut avec moi, il me découvrit à quels saints appartenaient ces reliques et de quelle manière il se les était procurées. Nous les avons placées en grande pompe et en évidence dans l'église de Saint-Médard, où elles sont, parmi tout le peuple, l'objet d'une grande vénération. Maintenant c'est à vous de voir si nous pouvons les conserver. »

24. Après avoir entendu cet aveu, il me revint à l'esprit quelques paroles d'un homme de qui j'avais reçu l'hospitalité, lors de mon dernier voyage pour regagner la résidence impériale. Cet homme, entre autres choses, m'avait dit dans la conversation : « N'avez-vous pas entendu parler des bruits qui se sont répandus parmi nous à l'occasion des saints martyrs Marcellin et Pierre ? » Je lui répondis que je n'en savais rien. « Et bien ! reprit-il, voici ce que rapportent les gens qui reviennent de visiter les reliques de saint Sébastien : Un prêtre de l'abbé Hilduin, qui accompagnait votre notaire à Rome, aurait, pendant le retour, profité de ce que tous vos gens s'étaient arrêtés ensemble dans une même hôtellerie, puis s'y étaient enivrés et endormis, pour ouvrir, sans qu'aucun d'eux s'en aperçût le moins du monde, les coffres où étaient renfermées les saintes reliques, les aurait dérobées et serait allé ensuite les porter à l'abbé Hilduin. On prétend donc qu'elles sont maintenant à Saint-Médard, et qu'il ne reste plus dans vos coffres qu'un peu de poussière que vous a rapportée votre notaire. » Cette réminiscence, que je rapprochai du récit que venait de me faire Hilduin, me jeta dans un trouble extrême, d'autant plus que je ne voyais pas comment je pourrais parvenir à étouffer, à chasser de l'esprit d'une multitude abusée ce maudit bruit que le diable, dans sa malice, s'était plu à répandre en tous lieux. Je jugeai

alors que ce qu'il y avait de mieux à faire était de prier Hilduin, maintenant qu'il ne pouvait plus nier le fait après cet aveu volontaire, de me restituer le trésor qu'on avait enlevé de mes coffres pour lui être apporté et qu'il avait reçu lui-même. Je le pressai avec toutes les instances imaginables de me le rendre; mais je le trouvai plus insensible et plus obstiné que je n'aurais voulu. Cependant, à force de sollicitations, je lui en arrachai la promesse, et il finit par céder à mon opiniâtreté, bien que, peu de temps auparavant, il eût déclaré qu'il ne céderait, à cet égard surtout, aux sommations de personne.

25. Cependant j'écrivis à Ratleig et à Lunison, — ils étaient alors dans l'endroit où j'ai placé les reliques des Martyrs, — et j'eus soin de leur apprendre quel bruit courait presque par toute la Gaule au sujet de ces saints Martyrs : je leur recommandai de bien chercher dans leurs souvenirs s'ils n'avaient pas remarqué dans le voyage quelque incident semblable ou du moins quelque peu conforme à ce que Hilduin avançait au sujet du vol commis par son prêtre. Ils vinrent aussitôt me trouver à la cour, et me firent un récit tout différent de ce que Hilduin m'avait rapporté. D'abord ils attestèrent que tout ce que le prêtre avait dit à Hilduin était faux; qu'après leur départ de Rome ce prêtre, pas plus que tout autre, n'avait pu trouver une pareille occasion d'exécuter cette méchante action. Mais il était constant que cette tentative coupable sur les restes sacrés des Martyrs avait été faite à Rome, dans la maison de Deusdona, par la cupidité de Lunison et la perfidie du susdit prêtre. En effet, à cette époque, les reliques du bienheureux Marcellin, qui venaient d'être enlevées de son tombeau, étaient gardées dans la maison de Deusdona; et voici, à les entendre, comment s'était passée la chose : ce prêtre de l'abbé Hilduin, déçu de l'espérance qu'il avait conçue de se procurer les reliques de saint Tiburce, ne voulut pas retourner auprès de son abbé les mains entièrement vides, et il résolut d'avoir par la ruse ce qu'il ne pouvait se procurer par des voies honnêtes. Il entreprit Luni-

son, qu'il savait pauvre et par suite cupide, et l'ayant séduit par l'offre de quatre sous d'or et de cinq sous d'argent, il reçut de lui la promesse qu'il lui livrerait entre les mains ce qu'il demandait. En effet, après avoir été payé de la somme convenue, Lunison ouvrit le coffre où les restes de saint Marcellin avaient été déposés et enfermés par Deusdona, et laissa la liberté à ce mauvais drôle d'y prendre ce qu'il voudrait; c'était ce que l'autre désirait. Il ne se fit pas faute d'user largement de la permission. Il enleva des cendres sacrées du bienheureux Martyr jusqu'à en remplir tout un vase de la mesure d'un setier. La chose se fit ainsi, et ce fut Lunison lui-même, le complice de ce méchant prêtre, qui, prosterné à mes pieds, m'en fit l'aveu en pleurant.

26. Connaissant alors la vérité, je renvoyai Ratleig et Lunison au lieu d'où ils étaient venus. Puis j'eus un entretien avec Hilduin, et nous convînmes du jour où il devait me rendre les saintes reliques. Je choisis deux clercs de ma maison, Hiltfrid et Filimar, — l'un était prêtre et l'autre sous-diacre, — et je les envoyai à Soissons pour recevoir les reliques, en leur remettant cent sous d'or, présent que je destinais à l'église d'où ces reliques allaient être emportées. Ils arrivèrent au monastère de Saint-Médard le dimanche des Rameaux (1), y demeurèrent trois jours, et après avoir reçu cet incomparable trésor qu'ils étaient chargés de rapporter, ils repartirent pour la résidence impériale, accompagnés de deux frères du même monastère, et firent toute la diligence possible. Cependant ce ne fut pas à moi, mais à Hilduin qu'ils remirent ces reliques. Dès qu'il les eut reçues, il les fit garder dans l'oratoire de sa maison, attendant que les fêtes de Pâques fussent passées, et qu'étant alors moins occupé il eût du temps à lui pour pouvoir me

(1) Les envoyés d'Éginhard arrivèrent au monastère de Saint-Médard le dimanche des Rameaux, c'est-à-dire le 29 mars 828, et non pas le 14 avril 827, comme le disent les Bollandistes, par suite de l'erreur que nous avons indiquée ci-dess., p. 246, not. 1.

montrer, avant de me les rendre, ces reliques qui devaient m'être restituées. Plus de huit jours s'étaient passés depuis Pâques, lorsque le roi quitta le palais pour aller à la chasse ; alors Hilduin, suivant nos conventions, retira les reliques de son oratoire où elles étaient gardées, et les fit porter dans la basilique de la Sainte-Mère de Dieu ; puis, les ayant placées sur l'autel, il m'envoya chercher pour que j'eusse à les reprendre. Quand je fus arrivé, il ouvrit la châsse où elles étaient renfermées, pour me montrer ce qu'il me rendait et ce que je recevais de lui.

27. Après cela, il enleva le coffre de l'autel et me le mit entre les mains; puis, ayant prononcé une prière qui convenait à la circonstance, il entonna lui-même, pour célébrer les louanges des saints Martyrs, une antienne que les chantres répétèrent après lui; et, pendant que nous nous retirions avec ce trésor inestimable, il nous suivit en chantant jusqu'à la porte de la basilique. Nous nous mîmes alors, avec croix et cierges, en célébrant la miséricorde du Seigneur, à marcher processionnellement jusqu'au modeste oratoire qui était en notre maison ; et, faute de mieux, nous y déposâmes les saintes reliques. Mais dans cette procession dont je viens de parler, depuis la basilique jusqu'à notre oratoire, il arriva un miracle qu'il est bon, je pense, de raconter. Nous sortions de l'église en chantant à haute voix les louanges de Dieu Notre-Seigneur; tout à coup un parfum délicieux se répandit sur tout le quartier d'Aix-la-Chapelle qui touche à l'église et regarde le couchant : presque tous les habitants de ce quartier et en même temps tous ceux qui s'y trouvaient pour affaire ou pour tout autre motif furent si vivement frappés de ce parfum, sorte d'émanation divine, que, laissant aussitôt tomber de leurs mains ce qui les occupait, ils s'empressèrent d'accourir vers l'église ; et guidés, pour ainsi dire, par les traces du parfum, ils arrivèrent en toute hâte jusqu'à notre oratoire, où ils savaient que ces reliques avaient été portées, et une foule innombrable de peuple, dans l'extase et l'admiration, envahit notre enceinte. La plupart de ceux qui

étaient accourus ignoraient entièrement ce dont il s'agissait, et cependant, remplis d'une pieuse allégresse, ils célébraient tous ensemble la miséricorde du Dieu tout-puissant.

28. Mais, lorsque le bruit se fut répandu que les reliques du martyr saint Marcellin étaient déposées en ce lieu, il nous vint, sans compter les habitants d'Aix-la-Chapelle, une si grande quantité de visiteurs des villages voisins et adjacents, et même d'endroits et de pays éloignés, que nous avions peine à pénétrer dans l'oratoire pour y célébrer les offices divins, si ce n'est pour les vêpres et pour les nocturnes. On amenait de toute part des gens infirmes ou atteints de différentes affections, que leurs parents ou leurs amis venaient placer le long des murs de l'oratoire. Vous auriez pu voir tous les genres d'infirmités parfaitement guéris sur des personnes des deux sexes et de tout âge, par la main puissante de Jésus-Christ et les mérites du bienheureux Martyr. Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les sourds entendent, les muets parlent; les paralytiques eux-mêmes et des malades tombés dans un tel état de faiblesse qu'ils avaient dû se faire apporter par des mains étrangères sont rendus à la santé, et regagnent à pied leurs demeures.

29. Dès que ces faits furent parvenus jusqu'aux oreilles du roi par l'entremise de l'abbé Hilduin, ce prince résolut d'abord que, de retour au palais, il se rendrait dans notre oratoire, où tout cela se passait, pour y adorer le saint Martyr; mais il en fut détourné par Hilduin, qui le détermina à faire porter les reliques dans la grande basilique. Une fois qu'elles y furent déposées, il vint se prosterner devant elles en grande humilité, et après que la messe eut été célébrée avec pompe, il fit aux bienheureux martyrs Marcellin et Pierre l'offrande d'un petit domaine nommé Ludovesdorf (1), situé sur la rivière d'Ahr,

(1) Ludovesdorf sur l'Ahr; *Ludovesdorf prædiolum juxta Aram* (*Ludovestropf*, dans Surius; *Hludovesthorp*, dans le manuscrit de Metz). Cette position indiquée sur la carte de Bessélius. E, h, sous le nom de *Ludo* .

et comprenant quinze manses et neuf arpents de vignes. La reine, de son côté, leur offrit sa ceinture, tissue d'or et de pierres précieuses et qui pesait trois livres. Cela fait, les reliques furent reportées à leur place, dans notre oratoire, et y restèrent pendant quarante jours et plus, jusqu'à l'époque où l'empereur avait coutume de quitter la cour pour aller chasser dans les forêts ; puis, après nous être procuré tout ce qui parut nécessaire pour notre voyage, nous sortîmes avec les reliques d'Aix-la-Chapelle. Mais, comme nous étions sur notre départ et que l'on disait la messe, une vieille femme, très-connue dans le palais, âgée de quatre-vingts ans environ et malade d'une contraction des muscles, fut guérie sous nos yeux. Nous apprîmes d'elle-même que, depuis cinquante ans, elle souffrait de cette infirmité, et ne pouvait marcher qu'en se traînant, comme un animal à quatre pattes, à l'aide de ses genoux et de ses mains.

30. Ensuite nous nous mîmes en route, et,grâce à l'intercession des saints Martyrs, avec l'aide du Seigneur, nous arrivâmes en seize jours au village de Mulinheim, où nous avions laissé, en partant pour la résidence impériale, les restes sacrés des bienheureux Martyrs. Je ne saurais passer sous silence toute la joie, toute l'allégresse que firent éclater, à l'approche des saintes reliques, les populations rassemblées sur notre passage ; et cependant je ne saurais l'exprimer et la rendre dans tous ses transports. Toutefois je vais essayer de le faire, pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir, par négligence, laissé dans l'oubli un fait qui parle si haut à la louange du Seigneur. Et d'abord je veux rapporter ici ce qui s'accomplit à nos yeux et en présence d'une grande multitude lorsque que nous sortîmes du palais. Il y a sur une petite rivière nommé Worm (1)

mescorp, est placée près de la source de l'Ahr, petite rivière qui va se jeter dans le Rhin, entre Cologne et Coblentz, près de Sinzig (*Zunichium*).

(1) Le Worm, ou plutôt le Wurm, *Vurmius*, ruisseau qui coule au nord d'Aix-la-Chapelle et qui va se jeter dans la Roer.

un pont éloigné de deux milles environ du palais d'Aix-la-Chapelle. Arrivés là, nous nous arrêtâmes quelques instants pour donner à la foule qui nous avait suivis depuis le palais et qui voulait s'en retourner le temps de faire ses dévotions. Nous vîmes alors un des assistants s'approcher des reliques avec une autre personne, puis dire à son compagnon en se tournant de son côté : « Par amour pour le saint Martyr, et en son « honneur, je te tiens quitte de tout ce que tu me dois. » L'autre lui devait, en effet, comme il le reconnaissait lui-même, une demi-livre d'argent. Nous en vîmes encore un autre prendre un de ses compagnons par la main, et l'entraîner vers les reliques : « Tu as tué mon père, lui dit-il, nous étions donc ennemis jurés ; mais aujourd'hui, pour l'amour de Dieu et en l'honneur du saint Martyr, je dépose ma haine, je veux faire alliance avec toi ; je veux qu'à partir de ce moment une amitié éternelle nous unisse. Et toi, saint Martyr, sois le témoin de cette amitié que nous nous promettons ici l'un à l'autre, et que ta vengeance retombe sur la tête de celui d'entre nous qui, le premier, tentera de rompre la paix ! »

31. Puis toute cette foule, qui était sortie avec nous du palais, se mit à adorer en ce lieu et à couvrir de baisers les saintes reliques, et tous s'en retournèrent en versant des larmes abondantes, que dans leurs transports de joie ils ne pouvaient retenir. Une autre troupe de fidèles vint alors à notre rencontre, et nous accompagna, en chantant sans interruption le *Kyrie eleison*, jusqu'à la seconde station, où nous attendait une nouvelle troupe qui les remplaça ; car, avant de nous quitter, ils firent comme les premiers leurs dévotions, et s'en allèrent. Et chaque jour, depuis l'aube jusqu'à la nuit, les fidèles se succédant sans cesse nous accompagnèrent en chantant les louanges du Christ, Notre-Seigneur, et nous arrivâmes ainsi, Dieu ayant béni notre voyage, du palais d'Aix au bourg de Mulinheim. Une fois en ce lieu, nous plaçâmes sur l'autel les reliques enfermées dans une châsse tout ornée de pierres précieuses. C'é-

tait derriere ce même autel qu'on avait placé le coffre qui contenait les cendres sacrées des Martyrs. Les reliques que nous venions d'apporter restèrent ainsi sur l'autel jusqu'au mois de novembre ; alors, comme nous nous préparions à nous rendre au palais, nous fûmes avertis par une révélation de ne pas nous éloigner avant d'avoir réuni les cendres aux restes dont on les avait séparées. Mais je ne peux passer sous silence la manière dont cette volonté suprême nous fut révélée ; car ce ne fut pas seulement par un songe, comme cela arrive ordinairement, mais ce fut par des signes, des miracles effrayants, adressés à ceux qui veillaient sur ce trésor, que les bienheureux Martyrs nous montrèrent qu'ils voulaient dans cette circonstance une obéissance entière à leurs ordres.

32. Il y avait parmi les clercs désignés pour garder l'église un certain Landolph ; il était chargé de sonner la cloche, et son lit se trouvait placé près de la porte méridionale de la basilique. Il s'était levé à l'heure ordinaire pour sonner, comme cela est d'usage, l'office de nuit et l'office du matin. L'office ayant été terminé avant le jour, comme il voulait dormir encore, il ferma les portes de l'église, et d'abord il s'agenouilla pour prier devant les cendres sacrées des Martyrs. Il en était, à ce qu'il raconte, au commencement du cinquantième psaume, lorsqu'il entendit près de lui résonner sur les dalles les pas d'un homme qui se promenait de côté et d'autre dans l'église. Saisi d'une vive frayeur, il se releva un peu sur les genoux, et se mit à regarder tout autour de lui, pensant que c'était sans doute un mendiant qui, pendant qu'on fermait les portes, était resté caché dans quelque coin. Puis, voyant qu'il n'y avait personne autre que lui dans l'enceinte de la basilique, il s'inclina de nouveau pour achever sa prière, et reprit le psaume qu'il avait commencé. Mais, avant d'avoir pu en dire un seul verset, il entendit tout à coup la châsse placée sur l'autel et qui contenait les saintes reliques de Marcellin craquer violemment comme si on l'eût frappée à coups de maillet et fait

voler en éclats. Et en même temps, deux portes de l'église qu'il venait de fermer, celle de l'ouest et celle du sud, résonnèrent également comme si on les eût poussées et secouées avec force.

33. Saisi de crainte et d'épouvante, ne sachant que faire, il se lève, s'éloigne de l'autel, et va se jeter tout tremblant sur son lit, où le sommeil s'empara de lui tout aussitôt. Il vit alors un homme dont le visage lui était inconnu s'arrêter devant lui, pour l'apostropher en ces termes : « Est-il vrai qu'Éginhard pense à se rendre au palais avec tant de précipitation qu'il ne prendrait pas le temps de replacer auparavant dans l'endroit d'où elles ont été enlevées les reliques de saint Marcellin qu'il a rapportées dans cette église? » — Landolph ayant répondu qu'il n'en savait rien. — « Eh bien, lève-toi dès la pointe du jour, et va lui recommander, par ordre des Martyrs, de bien se garder de s'éloigner ni de partir pour quelque endroit que ce soit avant d'avoir rendu ces saintes reliques à leur première demeure. » Alors Landolph, s'étant réveillé, se leva, et dès qu'il put arriver jusqu'à moi il me fit part de ce qu'on lui avait commandé. Or il me sembla que je ne devais pas traiter cette affaire avec négligence; bien plus, je résolus d'exécuter sans le moindre retard l'ordre qui m'était donné. Ce jour-là même, je fis préparer tout ce que je crus nécessaire, et le lendemain je m'empressai de réunir, avec tout le soin possible, ces saintes reliques au corps dont elles avaient été séparées. Cela fut très-agréable aux bienheureux Martyrs, comme le miracle que je vais raconter l'atteste et le prouve clairement. La nuit suivante, nous assistions, comme d'habitude, dans l'église à l'office du matin, lorsque nous vîmes un vieillard qui venait pour y prier et qui, privé de l'usage de ses jambes, entrait en rampant sur les genoux et sur les mains. Cet homme, en présence de nous tous, fut guéri par la puissance de Dieu et les mérites des bienheureux Martyrs à l'instant où il entra, et si bien guéri que depuis lors il n'eut même plus besoin, pour

marcher, de s'appuyer sur un bâton. Il affirma en outre que, depuis cinq ans entiers, il était complétement sourd, et que cette infirmité avait cessé en même temps que la paralysie. Après ces divers événements, conformément à l'intention que j'ai déjà manifestée plus haut, je partis, l'esprit préoccupé de mille pensées, pour la résidence impériale, où je devais passer l'hiver.

LIVRE IV.

Miracles opérés à Mulinheim sur des sourds, des muets, des paralytiques et d'autres gens infirmes. — Bière changée en vin. — Cierge allumé de lui-même.

34. Voulant écrire les signes et les miracles que les bienheureux martyrs du Christ Marcellin et Pierre, après la translation de leurs restes sacrés de Rome en France, ont manifestés en divers lieux, et voulant y joindre en outre le récit de tout ce que le roi des martyrs, Notre-Seigneur et Dieu Jésus-Christ, cédant à leurs saints mérites et à leurs prières ferventes, a daigné opérer pour le salut des hommes, j'ai cru nécessaire de prévenir mes lecteurs, dans une courte préface, que la majeure partie de ce que je me suis proposé d'écrire n'est venue à ma connaissance que par la relation de personnes étrangères. Toutefois, ce que j'ai vu de mes propres yeux, ce qui s'est accompli en ma présence m'a donné la conviction intime que je pouvais ajouter foi à leur récit; aussi est-ce sans le moindre scrupule, sans le moindre doute que j'ai cru à la véracité de ce qu'ils avançaient, de ce qu'ils assuraient avoir vu eux-mêmes, quoique les personnes qui me parlaient ainsi me fussent à peine connues ou même tout à fait étrangères. Au reste, de tous ces miracles, je dois, ce me semble, raconter d'abord ceux qui se sont opérés sous mes yeux, dans l'endroit même où les bienheureux Martyrs ont voulu que leurs cendres sacrées fussent transportées. Puis, je parlerai de ceux qui se sont manifestés dans le palais d'Aix, en présence de tous les gens de la cour. Enfin, je parlerai de

tout ce qu'on m'a dit s'être passé dans les différents endroits où, sur la demande de pieux personnages, je fis porter les saintes reliques. J'ai suivi cet ordre dans ma relation, afin de n'omettre aucun des prodiges ni des miracles qui ont pu venir à la connaissance de mon humble personne. J'ai fini ma préface; passons maintenant à ces miracles que je dois raconter.

35. Après que les saintes reliques des bienheureux Martyrs eurent été, comme nous l'avons dit plus haut, conformément à leurs ordres et par notre empressement à leur obéir, au milieu de la joie et de l'allégresse de tous les fidèles, transportées dans le lieu où elles reposent maintenant, le service divin fut célébré en plein air. Puis les prêtres, qui étaient là rassemblés en assez grand nombre, portèrent eux-mêmes les saintes reliques dans l'église, et la châsse où elles étaient renfermées fut placée près de l'autel : alors on se mit à dire en ce lieu une seconde messe. Tout à coup un jeune homme, perclus des reins et qui pour cela était tout voûté et s'appuyait sur des béquilles, sortit brusquement du milieu de la foule qui l'environnait, et, voulant s'incliner pour adorer les reliques, il se mit à genoux, la face contre terre; mais, ce qui est étrange, on le vit alors, comme si quelqu'un l'eût arraché de sa place ou plutôt violemment tiré en arrière, tomber à la renverse et rester longtemps étendu, semblable à un homme endormi. Ensuite il se réveilla comme en sursaut, se dressa sur son séant, et bientôt après se leva tout droit. Il se tint alors debout au milieu de la foule répandue autour de lui, et remercia le ciel de sa guérison en chantant, avec tous les assistants, les louanges du Dieu de miséricorde. Cet homme, que nous interrogeâmes, nous apprit qu'il était venu du pays Porcien avec d'autres mendiants et quelques pèlerins, et qu'il s'appelait Daniel. Presque à la même heure, presque au même moment, je peux dire, pendant que nous voyions ce jeune homme, dont je viens de parler, dans l'enceinte de l'église et devant l'autel, rendu à la santé par un miracle de Jésus-Christ et par l'intercession des saints Martyrs,

une femme paralytique et privée de l'usage de presque tous ses membres, qui était étendue devant les portes de l'église, se mit à implorer leur assistance. Bientôt tous ceux qui l'entouraient la virent, saisie de violentes tranchées et de soulèvements de cœur, rejeter, par d'affreux vomissements, une masse de glaires et de bile. Elle but ensuite un peu d'eau fraîche, et demanda qu'on voulût bien la lever de la place où elle était couchée; puis, appuyée sur son bâton, elle entra dans l'église, et, pendant qu'elle adorait les Martyrs, ses membres reprirent leur vigueur, et elle put revenir chez elle à pied.

36. Cependant un homme nommé Guillebert, qui demeurait dans le voisinage de l'église où reposent maintenant les reliques des bienheureux Martyrs, se mêlant à la foule qui venait leur rendre hommage, s'approcha de la châsse, et fit une offrande de quarante deniers. Nous lui demandâmes qui il était et quel était le motif de cette offrande. Il nous répondit que, quelques jours auparavant, il avait été pris d'une maladie fort grave qui l'avait mis à l'extrémité, au point que tous ceux qui l'avaient vu le regardaient comme un homme désespéré; on l'avait alors vivement engagé à distribuer tout son bien pour le repos de son âme : ce qu'il avait fait. Il avait déjà, en faveur de tous les lieux saints qu'on avait pu lui désigner, disposé de tout ce qu'il possédait, lorsqu'un de ses serfs se plaignit amèrement de ce que cette répartition était faite autrement qu'il ne fallait et avec une excessive négligence, puisque dans ces donations on avait complétement oublié les saints Martyrs arrivés de Rome tout récemment. Alors il avait demandé à ceux qui l'entouraient s'ils lui savaient encore quelque chose qu'il pût envoyer aux Martyrs. — Les reliques étaient alors à Michilenstadt, et aucun signe miraculeux n'était encore venu annoncer qu'elles dussent être transportées ailleurs. — Quelqu'un lui répondit que de tous ses biens il ne lui restait plus qu'un seul porc, et qu'il n'avait pas décidé en faveur de qui il voulait en disposer; alors il se détermina a le faire vendre, et recommanda qu'après sa mort

le prix en fût consacré à faire brûler des cierges aux saints Martyrs. Mais à peine avait-il achevé ces paroles qu'il sentit tout à coup, à ce qu'il nous assura, un grand soulagement. A l'instant il cessa de souffrir, et l'appétit même lui étant revenu, il prit quelque nourriture, et bientôt sa guérison fut si complète qu'il put dès le lendemain, sans ressentir le moindre malaise, sortir pour aller chercher ou pour faire tout ce que les besoins de son ménage exigeaient. Après cela, il vendit son porc, et c'était le prix de cette vente qu'il offrait alors, d'après son vœu, aux bienheureux Martyrs.

37. Quant aux autres bienfaits et miracles que le Seigneur opéra par l'entremise des saints Martyrs pour le salut des hommes, comme je vois qu'il importe peu dans quel ordre on les raconte, je crois pouvoir les décrire à mesure qu'ils se présenteront à ma mémoire. Car, dans le récit de ces miracles, c'est plutôt l'événement et la cause que la date précise qu'il faut considérer.

Nous avions placé dans la basilique, avec toute la pompe accoutumée, les reliques des bienheureux Martyrs ; et, conformément aux institutions de l'Église, on y célébrait chaque jour le saint sacrifice de la messe. Un certain jour, il arriva que pendant le service divin, comme nous étions placé dans les parties supérieures de l'église et que nous avions les yeux fixés sur la foule rassemblée au-dessous de nous, nous aperçûmes un clerc, à demi-nu, qui était venu avec tous les autres pour assister à cet office et qui se tenait au milieu de la foule, tomber à terre tout à coup, et si rudement qu'il resta longtemps étendu sur les dalles comme un homme mort. Puis on l'entendit ronfler avec force ; alors quelques-uns de ceux qui l'entouraient s'efforcèrent de le soulever et de le remettre debout ; mais aussitôt le sang lui sortit avec tant de force par le nez et la bouche que tout le devant de son corps, c'est-à-dire la poitrine et l'estomac et jusqu'au vêtement qui lui couvrait le bas-ventre, fut inondé de cette hémorragie. On lui apporta de

l'eau ; il revint à lui peu à peu, reprit ses forces, et put nous parler distinctement. Nous lui adressâmes alors quelques questions, et il nous apprit que, dès sa plus tendre enfance jusqu'au moment présent, il n'avait pu ni entendre ni parler ; qu'il était né en Bretagne et que sa famille était anglaise ; que, voulant rejoindre sa mère, alors en pèlerinage à Rome, il s'était mis en route avec d'autres pèlerins qui s'étaient réunis pour se rendre dans cette ville; mais qu'étant arrivé à Mulinheim il avait laissé partir sans lui ses compagnons, et s'y était arrêté; qu'il y avait aujourd'hui, jour de sa guérison, sept jours qu'il se trouvait en ce lieu. Et comme nous lui demandions son nom, il nous répondit qu'il l'ignorait complétement, parce qu'il n'avait jamais pu l'entendre depuis qu'il était devenu sourd.

38. Quelques jours après, nous étions, comme d'habitude, rassemblés dans l'église pour l'office du soir, lorsqu'une jeune fille du Berry, sourde et muette, que son père et son frère promenaient d'église en église pour obtenir sa guérison, fut amenée à Mulinheim et placée debout dans la basilique avec les autres malades ; tout à coup, comme si elle était saisie d'un accès de folie, elle se mit à agiter de toutes ses forces les tablettes qu'elle avait coutume de frapper l'une contre l'autre pour demander l'aumône, et les jeta avec fureur sur ceux qui se tenaient devant elle. Puis elle courut vers la muraille du côté gauche de l'église, comme pour la gravir, sauta en l'air à une hauteur de plus de trois pieds, et retomba à terre sur le dos. Elle y resta quelque temps étendue, plutôt semblable à un cadavre qu'à une femme endormie; et, comme elle était toute couverte du sang qui lui sortait avec une force extrême par le nez et la bouche, ceux qui l'entouraient la relevèrent et la portèrent au milieu de la basilique. Elle y resta encore quelque temps étendue ; enfin, comme si elle se réveillait en sursaut après un lourd sommeil, elle se dressa sur son séant, puis elle tendit les bras vers les assistants et les supplia par tous les gestes possibles de la remettre sur ses pieds. Après l'avoir relevée, on la con-

duisit près de l'autel. Là, voyant Ratleig qui se tenait dans le chœur avec d'autres clercs et qui la regardait, elle s'écria aussitôt : « Toi, tu es Ratleig; c'est là ton nom ; tu es le serviteur de ces Martyrs. » Ratleig lui ayant demandé d'où elle savait cela et qui avait pu lui dire son nom? « Ce sont, dit-elle, les saints qui reposent ici. Pendant que j'étais étendue et comme endormie, ils se sont approchés de moi, m'ont mis les doigts dans les oreilles, et m'ont dit : Une fois debout, lorsque tu te seras approchée de l'autel, tu verras devant toi un jeune clerc qui te regardera; apprends qu'il se nomme Ratleig et qu'il est notre serviteur, car c'est lui qui a transporté nos corps en ces lieux. » Elle ne se trompait pas ; c'était bien lui, comme nous l'avons dit dans le premier livre, que nous avions envoyé à Rome pour y recevoir des mains du diacre les reliques des saints et pour nous les rapporter. C'est ainsi que cette femme en notre présence, par la vertu des bienheureux Martyrs, fut délivrée du mauvais esprit qui la faisait souffrir et rendue à la santé la plus parfaite. Son père et son frère, qui l'avaient amenée, nous assurèrent que, depuis sa naissance, elle avait toujours été sourde et muette.

39. Quant au miracle que je vais rapporter, je ne l'ai pas vu ; mais je puis croire aux paroles de ceux qui me l'ont raconté, comme au témoignage même de mes propres yeux ; aussi ai-je résolu, sans hésiter, sans concevoir le moindre doute, de le publier non comme un ouï-dire, mais plutôt comme un fait dont j'aurais été témoin oculaire.

Des marchands de Mayence qui avaient coutume d'aller acheter, dans la haute Germanie, du blé qu'ils rapportaient dans leur ville en descendant le cours du Mein, reçurent dans leur bateau, afin de mériter la bénédiction du Seigneur, un aveugle, Aquitain de nation, nommé Aubri, et le conduisirent, à sa demande, jusqu'à la basilique des bienheureux Martyrs. Là on le mit à terre, et il reçut l'hospitalité dans la maison du gardien de l'église, chez lequel il demeura sept jours ou peut-être

plus. Cet homme n'était pas seulement aveugle et aveugle de naissance, car il était privé des organes mêmes de la vue; mais tout son corps était affecté d'une horrible et repoussante infirmité. Tous ses membres étaient agités d'un violent tremblement, qui l'incommodait au point qu'il ne pouvait lui-même approcher ses aliments de sa bouche. Or, un jour, avant l'heure de midi, comme il s'était couché dans la maison de son hôte et s'était endormi, il vit en songe quelqu'un s'approcher de lui et l'avertir de se lever au plus vite pour se rendre sur-le-champ à l'église, parce que le jour était venu où, grâce à la vertu des Saints, il devait être délivré de cette malheureuse infirmité. Il s'éveilla, se fit conduire à l'église, et vint s'asseoir sur une pierre devant la porte. On célébrait alors dans l'église, comme d'habitude, le service divin. Après avoir terminé les prières qui précèdent ordinairement le saint évangile, on en commença la lecture; mais à peine en avait-on achevé deux versets qu'on entendit tout à coup le malheureux trembleur s'écrier, comme si on l'eût maltraité : « Viens-moi en aide, saint Marcellin ! » Ce cri ne laissa pas que de jeter du trouble dans l'assemblée; cependant une grande partie des fidèles, par respect pour la lecture de l'Évangile, resta en place; mais un plus grand nombre accourut pour voir quelle était la cause de ce cri; et, comme ils l'affirmèrent ensuite, ils trouvèrent ce malheureux, dans l'endroit où il s'était assis, gisant sur le dos, le corps allongé, le menton et la poitrine tout inondés du sang qui lui sortait en abondance par les narines. Après qu'ils l'eurent relevé et qu'ayant bu un peu d'eau fraîche il fut revenu à lui, il rapporta qu'au moment où il avait poussé ce cri il avait cru recevoir sur la nuque un violent coup de poing, et que c'était pour cela qu'il avait imploré le secours du bienheureux martyr. Mais on vit bien que ce coup lui fut très-salutaire; car, dès ce moment, son horrible frisson disparut pour toujours sans laisser aucune trace. Le même homme demeura encore à Mulinheim pendant deux ans environ; et, durant ces

deux années. il ne se passa pas une seule nuit, comme il l'attesta lui-même, sans qu'il vît en songe ces mêmes Martyrs qui l'avaient guéri et sans qu'il reçût d'eux de nombreux avertissements, qu'il était chargé de transmettre à d'autres personnes. En effet, nous voyons s'accomplir aujourd'hui la plupart des événements qu'il a prédits comme devant arriver (1).

40. Quelques jours après, nous vîmes encore un autre malheureux attaqué d'une maladie semblable guéri à peu près de la même manière dans cette même basilique et par les mérites de ces mêmes Saints. Une nuit que nous étions assis dans l'église pour célébrer l'office du matin et entendre les lectures de la divine loi, un homme entra ; il portait un habit de clerc, tous ses membres tremblaient, et, appuyé sur un bâton, il avait peine à guider ses pas chancelants. Comme il s'inclinait pour prier près de la muraille, il poussa un grand cri, et tomba tout à coup la face contre terre; puis, quelques moments après, il se releva parfaitement guéri de l'infirmité dont il souffrait. Et comme nous lui demandions s'il avait aperçu dans le moment de sa guérison soudaine quelque autre signe particulier que ce que nous avions pu voir nous-même, il nous dit qu'un peu avant d'entrer dans la basilique il avait été, pour y prier, à la vieille église, située un peu plus au couchant, à une petite distance de la nouvelle basilique où les Martyrs reposaient alors; mais que, l'ayant trouvée fermée, il s'était agenouillé devant la porte. Puis s'étant relevé, comme il se dirigeait vers la nouvelle église, il avait aperçu un clerc dont les cheveux blancs inspiraient le respect, vêtu d'une étole blanche, qui

(1) Éginhard, dans sa lettre XLI (voy. ci-dessus, p. 211), écrite en 830, au moment des dissensions politiques qui amenèrent la déposition de Louis le Débonnaire, fait allusion à ces prétendues prophéties d'Aubri. En rapprochant le post-scriptum de cette lettre, *omnia quæ* NUNC *in hoc regno geruntur*, de ce passage, *ex quibus pleraque* NUNC *impleri cernimus*, il nous semble qu'on peut en induire que l'histoire de la translation a été écrite par Éginhard vers la même époque, aussitôt après sa retraite des affaires, en 830.

marchait devant lui et allait où il voulait aller lui-même. Il le suivit, à ce qu'il nous assura, jusqu'à la porte de la basilique. Puis, lorsqu'ils y furent tous deux arrivés, ce clerc qui le précédait s'arrêta, et se rangea contre le côté gauche de la porte, comme s'il voulait laisser entrer avant lui l'homme qu'il précédait tout à l'heure. Celui-ci hésita avant de passer le premier; mais, obéissant à un signe de tête, il entra, et s'inclina pour prier. Alors le clerc se plaça derrière lui; puis, le frappant du poing sur la nuque, il disparut aussitôt. Cependant personne autre que l'homme qui venait d'être rendu à la santé n'avait pu le voir.

41. A peu près vers le même temps, une nuit que nous nous étions levé pour aller à l'église, nous trouvâmes devant la porte un enfant étendu sous le porche et si horriblement rachitique que ses genoux touchaient à son menton. Il pria un de ceux qui nous suivaient de le porter dans l'église, et celui-ci, ému de compassion, l'emporta, et le déposa dans l'église, auprès de la grille du chœur. Aussitôt le sommeil s'empara de lui, il s'endormit à l'endroit où il était étendu, et ne se réveilla qu'après que cette affreuse difformité eut tout à fait disparu par le secours bienveillant des saints Martyrs. La guérison fut si parfaite qu'à son réveil il put se lever tout seul de la place où il avait fallu le porter et s'approcher de l'autel pour rendre grâces à Dieu. Cependant cet enfant, dès que le jour parut et que nous pûmes lui parler, nous apprit qu'il avait été, par trois fois, avant qu'on eût sonné la cloche, éveillé par un clerc qui lui était inconnu et qui venait l'avertir de ne pas oublier de se rendre à l'église pour l'office des matines. C'était ce qu'il avait fait; et, comme nous l'avons vu, pendant qu'il dormait dans l'église, il avait recouvré la santé. Quant à son âge, on pouvait lui donner quinze ans environ.

42. Nous en vîmes encore un autre : cette fois ce n'était pas un enfant, mais un vieillard très-âgé et tout décrépit, qui souffrait de la même infirmité et qui fut guéri à la même place,

de la même manière et à la même heure. Ce fut aussi pendant la nuit et au moment où nous nous rendions à l'église pour l'office du matin qu'arrivé à la porte nous le trouvâmes sur le seuil même : il se traînait sur les genoux, appuyé sur deux béquilles, et s'avançait si lentement qu'il nous empêchait d'entrer dans l'église. Comme nous nous tenions derrière lui, réglant nos pas sur sa lente démarche, un délicieux parfum, s'élevant de la basilique, arriva jusqu'à nous, et vint nous pénétrer d'une odeur si agréable qu'aucune composition artificielle d'aromates et d'encens n'aurait pu l'égaler. Le vieillard finit par entrer, et s'étendit devant nous près de la balustrade, comme pour dormir ; nous entrâmes après lui dans la basilique, et nous étant assis à notre place, nous reprîmes, avec les autres, les psaumes qu'on chantait en ce moment. Mais à peine avait-on commencé la première leçon que nous entendîmes ce même vieillard pousser des gémissements et implorer du secours, comme s'il eût souffert quelque violence ; puis, bientôt après, nous le vîmes se mettre sur son séant, prendre brusquement les béquilles dont il s'aidait pour marcher et se relever tout droit. Cela, nous le vîmes de nos propres yeux. Pour lui, à ce qu'il racontait, il avait vu comme deux hommes qui l'avaient saisi, pendant qu'il était étendu, l'un par les épaules et les bras, l'autre par les jambes et les pieds, et, s'étant mis à le tirer, avaient ainsi redressé ses muscles, qui étaient tout contractés. Comme il affirmait aussi qu'indépendamment de cette infirmité il était sourd, il nous dit qu'au moment où il s'était levé sur son séant, il lui était tombé sur la tête comme un violent coup de poing, et qu'en même temps il avait entendu une voix ordonner qu'il entendît à l'avenir. Ce vieillard, qui venait d'être ainsi guéri, était venu d'un pays de l'Helvétie appelé aujourd'hui Argovie, et il était Allemand de nation, ainsi qu'il nous l'apprit lui-même.

43 Nous vîmes encore un malheureux affecté d'une semblable contraction des muscles, qui arrivait, disait-il, de la ville

de Liége, où repose le corps de saint Lambert : c'était dans la nuit du dimanche. Après avoir achevé l'office du matin, nous avions quitté l'église, tandis que, suivant l'usage, en faveur des fideles qui, venus de loin, étaient impatients de retourner chez eux, un prêtre y célébrait le sacrifice de l'hostie de salut. Or, cet homme, en présence de tous les assistants, tomba sur le pavé et pendant quelques moments y demeura étendu comme endormi. Puis, comme s'il se fût réveillé d'un profond sommeil, il se leva sans le secours de personne. Un de ceux qui l'entouraient ramassa les béquilles à l'aide desquelles il marchait auparavant et qui, dans sa chute, lui étaient échappées pour aller tomber au loin ; il les lui présenta, mais lui les refusa en disant : « Dieu me préserve d'y toucher désormais ! » Et après avoir été guéri de cette manière, il regagna à pied son pays, d'où il était sorti plutôt en rampant qu'en marchant pour arriver jusqu'à l'église des saints Martyrs.

44. Peu de temps après, vers le mois de novembre, je me disposais, suivant ma coutume, à retourner à la cour pour passer l'hiver dans le palais; je m'étais mis en route, et je venais de traverser le Rhin, lorsque j'atteignis un domaine royal nommé Zinsich (1), où je résolus de m'arrêter. Après le souper, qui s'était prolongé assez avant dans la nuit, je m'étais retiré avec mes familiers dans la chambre où je devais reposer, lorsque le serviteur dont la fonction était de nous verser à boire entra précipitamment, comme pour nous annoncer quelque nouvelle. Je le regardai, puis : « Que veux-tu me dire, lui demandai-je, car je vois bien à ton air que tu as quelque chose à m'apprendre ? » — « C'est que, reprit-il, nous venons d'être témoins de deux miracles, et je venais pour vous en informer. » Je l'invitai à nous dire tout ce qu'il voudrait, et il commença : « Tout à l'heure, vous veniez de quitter la table pour passer

(2) Zinsich ou Sinzig, *Sinciacus*, *Zunichium*, aujourd'hui bourg des États prussiens, province Rhénane, à sept lieues N.-O. de Coblentz, près de l'embouchure de l'Ahr dans le Rhin.

dans votre chambre; je descendis alors avec mes camarades dans le cellier qui se trouve au-dessous de cette salle à manger. Là je me mis à distribuer de la bière à tous ceux de vos serviteurs qui m'en demandaient, lorsque survint un domestique envoyé par un de nos camarades avec un flacon, qu'il nous pria de lui remplir. Quand on l'eut fait, le domestique demanda pour lui un peu de cette bière. On lui en versa dans un vase qui était vide, et qui se trouvait par hasard placé sur le tonneau où était la bière. Déjà il l'approchait de sa bouche pour boire lorsqu'il s'écria tout étonné : « Mais ce n'est pas de la bière, c'est du vin. » — Celui qui avait rempli le flacon et qui venait de tirer du même tonneau la bière donnée au domestique prétendit qu'il mentait. — « Prenez donc, dit celui-ci, et goûtez vous-même; vous verrez que, bien loin de mentir, je n'ai jamais rien dit de plus vrai. » — L'autre prit la coupe, y goûta, et lui aussi nous assura que ce breuvage avait bien le goût du vin, et non pas le goût de la bière. Alors un troisième, un quatrième, bref, tous ceux qui étaient là se mirent à goûter les uns après les autres, et, de surprise en surprise, ils finirent par vider le tonneau, affirmant tous que c'était du vin et non pas de la bière qu'ils avaient bu.

45. Cependant, comme ils restaient tout stupéfaits d'admiration à la vue d'un tel prodige, il arriva que le cierge qui servait à les éclairer dans le cellier et qui brûlait attaché à la muraille, auprès du tonneau, tomba à terre, sans que personne l'eût touché, au milieu d'une grande quantité de liquide répandu sur le pavé; il s'y éteignit si complétement qu'il n'en resta pas la plus petite étincelle. L'un d'eux le ramassa précipitamment et courut vers la porte. Mais, au milieu des ténèbres, la peur le prit, et avant de sortir il s'arrêta sur le seuil en s'écriant : « Que les saints martyrs Marcellin et Pierre nous viennent en aide. » Aussitôt après cette invocation, le cierge qu'il tenait à la main se ralluma. » — Dès que j'appris ce qui venait de se passer, je m'empressai, comme c'était mon devoir, de chanter

les louanges du Dieu tout-puissant et de le remercier de ce que, glorifiant ses saints toujours et en tout lieu, il daignait nous réjouir par tant de miracles, nous ses serviteurs, alors possesseurs de leurs saintes reliques. Après que celui qui était venu m'apporter cette nouvelle eut achevé son récit, je le renvoyai dans sa chambre. Quant à moi, je me mis au lit pour reposer, et, au milieu des pensées qui m'agitaient, je cherchai avec étonnement ce que pouvait signifier cette bière changée en vin, c'est-à-dire ce changement d'une boisson de qualité inférieure en une autre bien préférable; et pourquoi un tel prodige s'était accompli en ce lieu, dans une maison royale, plutôt que dans l'endroit où l'on avait déposé les saintes reliques des bienheureux Martyrs, qui, par la vertu de Jésus-Christ, ont opéré tous ces miracles. J'eus beau chercher et réfléchir, je ne pus résoudre cette question d'une manière certaine; mais je demeurai et je demeurerai toujours convaincu que cette vertu divine et supérieure, à qui l'on attribue tous ces miracles et d'autres semblables, ne fait jamais rien ou ne laisse jamais rien arriver sans motif relativement aux objets de sa création, qui, je n'en doute pas, sont soumis à sa providence et placés sous sa direction.

LIVRE V.

Autres miracles arrivés à Mulinheim : guérison de sourds, de muets, de paralytiques et d'aliénés. — Lumière accordée à des voyageurs au milieu de la nuit. — Mémoire présenté à l'empereur.

46. Je quittai donc Mulinheim, comme je l'ai dit plus haut, pour me rendre à la cour. L'empereur Louis habitait alors son palais d'Aix-la-Chapelle, et il avait décidé qu'une assemblée des grands s'y réunirait vers le milieu de l'hiver (1). J'étais convoqué pour y assister avec les autres; mais comme je me

(1) Voy. les *Annales* à l'année 828 (ci-dess., p. 172). L'empereur revint à Aix la-Chapelle en novembre.

trouvais forcé de vivre loin de mes bienheureux Martyrs, le séjour du palais était pour moi peu agréable. Aussi, un mois après mon arrivée, je fis partir un de mes serviteurs, nommé Ellenhard, avec ordre de se rendre le plus promptement possible à l'église des saints Martyrs, d'y visiter ceux de nos frères que j'y avais laissés à mon départ pour y faire le service divin, et, après avoir examiné avec soin tout ce qui s'y passait, de revenir auprès de moi en toute hâte. Il s'y rendit, et y demeura trois jours. Le quatrième, il se disposait à s'en retourner, lorsque cet aveugle, nommé Aubri, dont j'ai déjà fait mention plus haut, le retint au moment de son départ, en lui disant qu'il ne pouvait se mettre en route avant d'avoir été témoin d'un miracle dont le récit me ferait grand plaisir et me causerait même la joie la plus vive. Il ajouta que, la nuit précédente, les bienheureux Martyrs lui étaient apparus, et l'avaient chargé de chercher un pauvre, nommé Gisalbert, affligé d'une énorme bosse, et qui, tout courbé sous le poids de cette infirmité, s'appuyait sur de petites béquilles. Après l'avoir trouvé, il devait le placer pendant l'office du matin dans la galerie au-dessus du porche, auprès de certaines reliques déposées en cet endroit, afin que, par les mérites et la vertu des saints auxquels ces reliques appartenaient, il fût délivré de cette bosse, qui le rendait difforme et tout voûté. Ellenhard se laissa persuader, et, sur le point de se mettre en route, il retarda d'un jour son départ. Cependant notre aveugle chercha le pauvre qui lui avait été désigné, et finit par le rencontrer. Alors, suivant les ordres qu'il avait reçus, il le plaça, pendant l'office du matin, dans la partie supérieure de l'église, près des reliques dont nous venons de parler. Or, ces reliques — ce que nous ne savions pas encore — étaient celles du bienheureux Marius, martyr, celles de sa femme Marthe et de ses fils Audifax et Habacuc (1). Elles nous

(1) Saint Marius ou Maris, sainte Marthe, sa femme, saint Audifax et saint Habacuc ou Abachum, leurs enfants, furent martyrisés sous les dernières années d'Aurélien, à la fin du troisième siècle. Leur fête se célébrait dans l'o-

avaient été apportées dans la même châsse et en même temps que les restes sacrés de saint Marcellin et de saint Pierre : mais celui qui s'en était chargé ne savait pas de quels saints elles provenaient; car la personne qui me les envoyait avait promis de venir me trouver et de m'indiquer de vive voix à quels saints elles avaient appartenu. C'est ce qui se fit plus tard. Quant à notre pauvre, il fut donc placé par Aubri auprès de ces reliques. Mais pendant qu'on lisait, selon l'usage, la seconde leçon, pour l'office de nuit, on l'entendit pousser un grand cri, dont tous les assistants furent fort effrayés. Plusieurs clercs et parmi eux Ellenhard, qu'on avait prié d'attendre l'événement, coururent à lui; ils le trouvèrent, la face contre terre, étendu tout de son long, près de l'autel, et le pavé, sur lequel il avait la figure appuyée, était tout mouillé de sang. On le releva; de l'eau fraîche fut apportée, et on le fit revenir. Or il était sain et droit, sa bosse de chameau avait totalement disparu lorsqu'on le fit descendre de la galerie pour aller rendre grâces à Dieu dans l'église. Après que ce miracle eut été ainsi opéré, le serviteur que j'avais envoyé en ces lieux revint vers moi en toute hâte, et le récit de ce qu'il avait vu nous remplit de joie et d'allégresse.

47. Peu de temps après Ratleig, celui qui avait rapporté de Rome, ainsi que je l'ai raconté plus haut, les cendres sacrées des Martyrs, vint me trouver : il avait reçu l'ordre de partir, à ce qu'il m'affirma, pour m'apporter un mémoire qui renfermait plusieurs articles. Voulant m'expliquer cette démarche, il m'exposa que l'aveugle dont nous venons de parler lui avait ordonné, au nom des Martyrs, de consigner par écrit ces articles et de me les apporter, en me disant que j'eusse à me charger de ce mémoire pour le donner à lire à l'empereur. Je le

rigine le 20 janvier, jour de leur mort; elle fut reportée au 19 postérieurement au neuvième siècle, après qu'on eut réuni dans un même office la commémoration de saint Sébastien et celle de saint Fabien, saints du 20 janvier. (Voy. Baillet, *Vie des Saints*, Janv., 498 et 513.)

pris, je le lus en entier, et après l'avoir corrigé et transcrit de nouveau, je le présentai à l'empereur, comme Ratleig m'avait dit de le faire. L'empereur le reçut et le lut d'un bout à l'autre; mais, quant aux ordres ou aux avertissements qu'on lui donnait dans ce mémoire, il n'en suivit qu'un très-petit nombre (1). Du reste, pour ce que contenaient ces articles, pour ce qu'il en prit et ce qu'il en laissa, ce n'est pas ici, mais plutôt ailleurs, qu'il faudra en faire mention. Cependant il est une chose que je ne saurais passer sous silence, mais que je crois au contraire devoir raconter en détail et avec clarté : c'est la manière dont se fit cette révélation et comment l'ordre fut donné de faire ce mémoire et de le présenter à l'empereur. Voici comment tout se passa, au dire de Ratleig.

« Il y a quelques jours, me dit-il, nous nous étions rassemblés dans l'église, comme d'habitude, pour y célébrer l'office de nuit; cet aveugle que vous connaissez m'aborda en me priant de le suivre dans quelque endroit solitaire. Je fis ce qu'il demandait, et j'entrai avec lui dans la cellule où j'ai coutume de reposer. Alors prenant le premier la parole : « Cette nuit,

(1) En 874 Louis le Germanique vint passer quelque temps à Seligenstadt et se rendit ensuite à Francfort, où il tint une assemblée vers le commencement de février. Après avoir terminé les affaires de l'État, il s'occupait de ses dévotions, lorsqu'il eut un songe que l'auteur des Annales de Fulde raconte en ces termes : — Vidit quadam nocte in somnis genitorem suum Hludowicum imperatorem, in angustiis constitutum, qui eum hoc modo latino affatus est sermone : « Adjuro te per Dominum nostrum Jesum Christum ut me eripias ab his tormentis in quibus detineor, ut tandem aliquando vitam possim habere æternam. » Hac ergo visione perterritus, epistolas per cuncta regni sui monasteria destinavit, obnixe postulans ut animæ in tormentis positæ suis apud Deum precibus intervenirent. Unde datur intelligi quod, quamvis memoratus imperator multa laudabilia et Deo placita fecisset, plurima tamen legi Dei contraria in regno suo fieri permisit. Si enim, ut cetera omittam, hæresi Nicolaitarum firmiter et viriliter restitisset et *monita Gabrielis archangeli, quæ Einhardus abbas duodecim capitulis comprehensa ei obtulit legenda et facienda*, *observare curasset*, forsitan talia non pateretur. (*Annales Fuldenses*, ad ann. DCCCLXXIV. dans Bouq., VII, 179.)

me dit-il, peu de temps avant que le son des cloches m'eût réveillé pour me faire lever, je vis comme en songe un homme m'apparaître : ses cheveux blancs lui donnaient un air vénérable ; il était vêtu d'une robe blanche et tenait à la main une baguette d'or. Il m'adressa la parole en ces termes : « Fais attention, Aubri, me dit-il, à bien comprendre tout ce que je vais te dire, et à le graver dans ta mémoire de manière à pouvoir le dicter fidèlement à ceux qui doivent l'écrire ; car je veux que tout ce que je te dirai soit consigné par écrit pour être mis par ton seigneur sous les yeux de l'empereur. Il est en effet très-important pour le prince qui gouverne le royaume où ces Martyrs sont venus par ordre de Dieu non-seulement de prendre connaissance de ces avertissements, mais de les mettre à exécution. »

48. « Il commença alors et me dicta de suite une douzaine d'articles, en me recommandant de vous les rapporter par ordre et de vous les redire à vous et à quatre autres personnes que je vais vous nommer, pour qu'ensuite vous en fassiez un recueil et que vous le portiez à votre seigneur qui séjourne maintenant dans le palais, en lui enjoignant, au nom des Martyrs, de le présenter à l'empereur le plus tôt possible. Puis il ajouta : « Sais-tu qui je suis, moi qui te donne ces ordres ? — Je lui répondis sans hésiter qu'il était saint Marcellin. — Non, dit-il, je ne suis pas celui que tu penses. Je suis l'archange Gabriel ; mais c'est parce que Dieu Notre-Seigneur a remis entre mes mains le soin de tout ce qui concerne ces Martyrs que j'ai pris la figure et l'extérieur de Marcellin ; et je viens en ce moment pour te faire connaître ce que j'ai ordonné d'écrire, parce que le Seigneur veut que ce soit sous la garantie des saints Martyrs que ces articles arrivent à la connaissance de l'empereur, et cela sans le moindre retard. Pour toi, tu iras, comme je te l'ai dit, dès le point du jour, après l'office des matines, annoncer ce que tu as entendu à ceux que je t'ai désignés. — Mais, lui dis-je, personne ne voudra croire qu'un

ange ait daigné s'entretenir avec moi et me charger d'annoncer de telles paroles. — Il n'en sera pas ainsi, reprit-il, car je te donnerai le pouvoir de faire devant eux un miracle ; et, quand ils l'auront vu, ils n'élèveront plus aucun doute sur ce que tu leur auras appris par mon ordre. Je veux donc que tu dises à Ratleig de te donner deux cierges neufs, qui n'aient pas encore été allumés ; puis, debout, devant l'autel, tu en tiendras un de la main droite, l'autre de la main gauche, et lorsque tu auras fini de dire ce que je t'ai chargé de révéler, tu avertiras ceux qui t'écouteront qu'ils aient à ajouter foi à tes paroles comme étant des ordres émanés de l'ange du Seigneur si les cierges qui sont dans tes mains s'allument à leurs yeux sans le secours visible d'aucune flamme. »

Or, c'est ce qui arriva ; le mémoire fut donc écrit ; on me l'apporta et je l'offris à l'empereur ; ce prince l'accepta et le lut en entier. La raison qui m'a engagé à faire mention de ce mémoire, au milieu de tant d'autres miracles, c'est cette particularité étonnante et extraordinaire des cierges qui, à l'occasion de ce mémoire qu'on avait ordonné d'écrire, s'allumèrent comme d'eux-mêmes ; miracle qui fut opéré par le mérite des bienheureux Martyrs, ainsi que l'avait annoncé d'avance l'ange qui alluma les deux cierges.

49. Presque au même moment, comme Ratleig venait de nous quitter pour retourner à l'église des saints Martyrs, on nous apporta un autre mémoire contenant les paroles et les avertissements d'un démon, qui se donnait à lui-même le nom de Wiggon. Cette révélation se fit en présence de nombreux témoins, devant l'autel près duquel on avait replacé les cendres sacrées des Martyrs, et en réponse aux demandes du prêtre qui avait lu l'exorcisme sur l'énergumène. Voici comme on raconte le fait : Il y a, dans le pays de Niedgau, une terre nommée Heegstat (1), qui appartient au monastère de Saint-Na-

(1) Le Niedgau (*Pagus Nitensis*, *Nitehe*, *Nithagewe*, *Nitigowe*, etc. *Nitahgaowe* dans le manuscrit de Metz), pays situé au nord de Franc-

zaire (1). Une jeune fille, âgée de seize ans environ et possédée de ce malin esprit, fut amenée de cet endroit par ses parents à la basilique des Martyrs. Lorsqu'elle se fut approchée de la tombe qui renfermait les saintes reliques, le prêtre lut, suivant la coutume, l'exorcisme sur sa tête; puis, lui ayant demandé comment le démon était entré en elle, elle se servit, pour lui répondre, non pas de la langue vulgaire, quoiqu'elle n'en connût pas d'autre, mais de la langue des Romains. Le prêtre, tout surpris, lui demanda qui avait pu lui apprendre la langue latine, puisque ses parents, qui étaient là, n'en savaient pas un mot? « Vous n'avez, répondit-elle, jamais vu mes parents. — Qui donc t'a donné le jour, reprit alors le prêtre, si ce ne sont pas là tes parents? »

50. Le démon répondit par la bouche de la jeune fille : « Je suis satellite et disciple de Satan, et je fus pendant longtemps portier des enfers; mais voici plusieurs années que je ravage, avec onze de mes compagnons, le royaume des Francs. Le blé et les vignes, tous les fruits de la terre qui naissent à l'usage des hommes ont été, comme nous en avions reçu l'ordre, dévastés et détruits par nos mains; nous avons tué le bétail

fort, aux alentours de la Nied, *Nidda*, rivière qui prend sa source au Vogelsberg, montagne de la Hesse, et va se jeter dans le Mein, près d'Höchst-Achsenhuisen. (Voy. Bessélius, 709, liv. IV, n° CCCXXIII, et sur la carte E, k.) Hadrien de Valois, qui cite, p. 376, ce passage même d'Éginhard, s'est trompé en confondant la Nied hessoise avec une autre rivière du même nom qui coule en Lorraine à l'est de Metz, et va se jeter dans la Sarre près de Siersberg, *Castrum Sigiberti*. Le pays que cette rivière arrose ne renferme aucun des trois lieux Hecgestat, Urselle et Suntling, nommés par Éginhard, tandis qu'on les trouve tous trois dans le Niedgau, au N.-O. de Francfort. Voy. la note suivante, et les notes 1, p. 297 et p. 302.

(1) Le monastère de Saint-Nazaire, auquel appartenait le domaine d'Hecgstat (*Hecgistat* dans le Ms. de Metz), aujourd'hui le Haut et Bas Hochstadt, village des États prussiens, près de Kronberg, à quatre lieues et demie N.-O. de Francfort, est le monastère de Lorsch ou Laurisheim, placé sous l'invocation de saint Nazaire, et situé à deux lieues E.-N.-E. de Worms, aujourd'hui dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt.

par les maladies; nous avons déchaîné sur les hommes eux-mêmes la contagion et la peste; enfin, toutes les calamités, tous les malheurs que depuis longtemps ils souffrent pour leurs péchés, c'est nous qui les avons préparés, c'est nous qui les faisons peser sur eux. » — Comme le prêtre lui demandait pour quelle raison on lui avait accordé un tel pouvoir? « C'est, répondit-il, à cause de la malice de ce peuple et des iniquités de toute sorte commises par ceux qui le gouvernent. Ils aiment les présents et n'aiment pas la justice; ils craignent l'homme plus que Dieu; ils oppriment les pauvres, refusent d'entendre les veuves et les orphelins qui les implorent à grands cris; ils ne rendent la justice qu'à ceux qui la leur achètent. Bien d'autres crimes encore, si nombreux qu'il est presque impossible de les compter, sont commis chaque jour et par le peuple et par ses chefs; tels sont le parjure, l'ivroguerie, l'adultère, l'homicide, le vol, le pillage, crimes que personne ne sait empêcher et qui, une fois commis, ne sont punis par personne. Tous les puissants du monde sont comme les esclaves de leur honteuse cupidité; ils abusent, pour satisfaire leur orgueil et leur vaine gloire, de ce haut rang où ils ont été placés pour gouverner leurs inférieurs. La haine et l'envie s'exercent dans leurs cœurs, moins contre les étrangers que contre ceux même qui leur sont unis par les liens du sang ou de la famille. L'ami ne croit pas en son ami, le frère hait le frère, le père n'aime pas son fils. Ils sont bien rares ceux qui payent fidèlement et pieusement la dîme; ils sont bien plus rares encore ceux qui font l'aumône; et cela parce qu'ils regardent comme perdu pour eux tout ce qu'on leur commande de donner à Dieu ou aux pauvres. Ils ne craignent pas d'avoir, contre l'ordre du Seigneur, de faux poids et de fausses mesures; ils s'entourent réciproquement de piéges perfides; ils ne rougissent pas de prêter de faux serments; ils n'observent ni les dimanches ni les jours fériés; ces jours, comme les autres jours, ils travaillent au gré de leur caprice. C'est à cause de toutes ces choses

et de bien d'autres encore que Dieu prescrit aux hommes ou qu'il leur défend, et c'est parce que ce peuple par son entêtement s'est rendu rebelle aux ordres du Seigneur que nous avons reçu la permission et même l'ordre de répandre sur les hommes les maux que je viens d'énumérer, afin qu'ils portent la peine de leur parjure; car ils sont parjures et menteurs, puisqu'ils ne prennent aucun souci d'observer ce qu'ils ont promis au baptême. » — Voilà ce que le démon dit en latin par la bouche de cette jeune fille, qui ne parlait que la langue vulgaire.

51. Et comme le prêtre le pressait impérativement de sortir, « Je sortirai, dit-il, non pas à cause de tes ordres, mais à cause du pouvoir des saints Martyrs, qui ne me permettent pas de rester en elle plus longtemps. » A ces mots, il renversa la jeune fille sur le pavé, et pendant quelques instants il la tint là, comme endormie, étendue la face contre terre. Puis bientôt après, lorsqu'il se fut éloigné, cette jeune fille, sortant comme d'un profond sommeil, grâce à la vertu de Jésus-Christ et aux mérites des bienheureux Martyrs, se releva parfaitement guérie sous les yeux de tous les assistants frappés d'admiration; mais après l'expulsion du démon il ne lui fut plus possible de parler latin. C'était pour bien faire comprendre que ce n'était pas elle, mais le démon qui avait parlé par sa bouche. Hélas! ô douleur! dans quel temps de misères vivons-nous donc aujourd'hui, que ce ne sont plus les gens de bien, mais les méchants démons qui nous prêchent; que ce sont les instigateurs du vice, les conseillers de tous les crimes qui nous avertissent de penser à nous corriger!

52. Vers la même époque, nous vîmes arriver une religieuse nommée Maréthrude, du pays de Wétéravie (1). Depuis dix

(1) Wetéravie, *Wetareiba*, *Weterabensis pagus*, *Wedrevi*, etc., etc., pays de la France orientale, qui tire de la rivière *Weteraha* ou *Wetterriba*, *die Vetter* ou *Vedder*, le nom qu'il porte encore aujourd'hui. Situé entre Francfort et Hungen, il est partagé maintenant entre le grand-

ans, cette malheureuse souffrait d'une si cruelle paralysie que c'est à peine si, depuis tant d'années, elle pouvait se servir de ses membres pour aucun des usages de la vie. Ses parents n'en espéraient plus rien, car ils l'avaient déjà conduite dans tous les lieux de pèlerinage où ils avaient pu se rendre eux-mêmes. Mais ils l'amenèrent enfin à la basilique des saints Martyrs, et on la plaça, pendant l'office de nuit, près de la grille du chœur. Or, les mérites et l'intercession des saints Martyrs lui eurent bientôt rendu la santé qu'elle désirait depuis si longtemps. Sa guérison fut si radicale et si parfaite, tous ses membres reprirent si bien leur vigueur qu'après être venue en litière elle put s'en retourner à pied. Mais, comme elle regagnait sa demeure, elle fut reprise au milieu du chemin par cette même infirmité dont elle se réjouissait d'être délivrée. Elle se repentit alors de s'en être allée, et demanda qu'on la reconduisît à la basilique des saints Martyrs. On l'y ramena, et elle recouvra tout aussitôt la santé qu'elle avait perdue en s'éloignant de l'église. Elle fit donc vœu de ne plus quitter volontairement le territoire des saints Martyrs, et se construisit, non loin de l'église, une petite cellule pour y demeurer. Depuis lors elle resta, avec une grande dévotion, religieusement consacrée au service des bienheureux Martyrs.

53. Peu de temps après, une autre femme fut encore, grâce certainement à ces bienheureux Martyrs, délivrée d'une grande infirmité. Voici le fait tel qu'il s'est passé au su de tout le monde. Il y a, dans le pays de Niedgau, un domaine qu'on nomme Urselle (1) et qui est à six lieues environ de la basilique des saints Martyrs. Une femme de cet endroit était au lit le matin au sortir du sommeil ; selon l'habitude des gens

duché de Hesse-Darmstadt et le landgraviat de Hesse-Hombourg. (Voy. Bessélius, p. 850, liv. IV, n° DXVI.)

(1) Urselle, *Ursella*, dans le Niedgau, aujourd'hui Oder et Nider Ursel, à une lieue O. de Hombourg, dans le grand duché de Hesse-Darmstadt.

qui s'éveillent, elle s'allongeait pour se dégourdir, en étendant les bras, avec de longs bâillements. Mais elle ouvrit la bouche un peu plus qu'elle ne devait : les articulations des mâchoires auprès de l'oreille se disloquèrent, et elle resta la bouche béante et immobile. Ne pouvant plus la fermer, et, dans cet état, ressemblant plutôt à un masque qu'à une figure humaine, elle payait bien cher ce bâillement imprudent. Dès que cet accident fut connu des autres femmes qui demeuraient sur le même domaine, elles accoururent, et cherchèrent à soulager avec des herbes et par de frivoles enchantements les souffrances de cette malheureuse. Mais leur vaine et superstitieuse présomption ne produisit aucun effet, ou plutôt tout ce que ces mains inhabiles essayèrent sur la malade, dans le but de la guérir, ne fit qu'ajouter à ses douleurs et empirer le mal. Sur ces entrefaites, le beau-frère de cette femme, étant survenu, donna l'avis salutaire de la conduire sans délai à la basilique des Martyrs, et assura que c'était là qu'elle serait guérie si jamais elle devait recouvrer la santé. Aussitôt ils la placèrent sur un cheval et se mirent en route avec elle. Quand ils arrivèrent dans le voisinage de l'église, ils la firent descendre pour marcher à pied. Parvenus à un endroit d'où l'on peut apercevoir la petite tour qui renferme les cloches de la basilique, ceux qui accompagnaient cette pauvre femme lui dirent de lever les yeux pour voir le clocher; elle leva la tête, le regarda, et fut guérie tout aussitôt. Alors ils se prosternèrent tous ensemble, célébrèrent la divine miséricorde par toutes les louanges qu'ils purent trouver, et s'étant relevés, ils coururent avec précipitation vers l'église. Là, après avoir adoré les saints Martyrs, ils firent quelques offrandes proportionnées à leurs moyens, puis ils s'en retournèrent chez eux en grande allégresse. J'ai vu cette femme de mes propres yeux, je lui ai parlé et je tiens d'elle-même les détails de tout ce qui lui arriva.

54. Maintenant je veux raconter ce qui s'est passé sous mes

propres yeux le jour de la nativité des bienheureux Martyrs. Un serf sourd et muet, arrivé à Mulinheim plus de trois ans auparavant, avait été établi portier dans la maison du gardien de l'église ; le jour de cet anniversaire venait de finir ; on avait achevé l'office du soir, lorsque ce serf, qui était assis auprès de la porte, se leva tout à coup, entra dans l'église et tomba la face contre terre à la droite de l'autel. Le sacristain, en allant placer devant l'autel un candélabre avec un cierge, le trouva là étendu, et vint sur-le-champ m'en avertir. Aussitôt j'entrai précipitamment dans l'église avec les personnes qui étaient avec moi, et nous trouvâmes cet homme étendu à terre, comme l'avait vu le sacristain. Nous le fîmes relever. Mais, comme s'il eût été enseveli dans le plus profond assoupissement, il fut impossible de le réveiller. Enfin, il parut reprendre ses sens et se leva ; puis, nous voyant autour de lui, il se tint debout, et adressa la parole en latin à ceux qui étaient près de lui. Il y en a parmi nos gens qui assurent que six mois auparavant ce même serf, couché la nuit dans la maison d'un de nos hommes, avait déjà prononcé deux certains mots pendant son sommeil, et que dès lors il avait recouvré l'ouïe, dont jusque-là il était privé aussi bien que de la parole. Du moins on supposa que cela s'était fait ainsi, parce que depuis le moment où il se réveilla il exécuta, comme s'il les eût compris, tous les ordres qui lui furent donnés. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans ce miracle, c'est qu'alors il n'entendait pas le latin, mais seulement la langue barbare, et qu'après sa guérison il ne parla pas dans cette langue, mais en latin. En outre, il raconta qu'il avait vu les bienheureux Martyrs, et qu'ils lui avaient confié plusieurs choses pour les communiquer à d'autres ; mais comme il différa de les transmettre au moment même, comptant les dire le lendemain, il en perdit si complétement le souvenir qu'il ne se rappela même pas avoir rien entendu. Comme il ignorait son nom, je voulus, à cause du résultat prospère de ce miracle, qu'on le

nommât Prosper. Il vit encore, et demeure toujours chez le gardien de l'église, où il remplit le même service qu'auparavant.

55. Le jour avant que Prosper recouvrât la parole, c'est-à-dire la veille de cette fête, un jeune homme sourd et muet, comme lui, vint à la basilique. Il implora, par des gestes suppliants, le secours des Martyrs, et mérita aussi de recouvrer, avec l'aide du Seigneur, l'usage des sens dont il était privé. Comme l'autre, il ignorait son nom, je l'appelai donc Godescalk (1). Toutefois il ne parla pas en latin comme Prosper; mais ce fut dans l'idiome vulgaire, qui était celui de sa famille, qu'il s'exprima après que, par les mérites des Saints, la faculté de parler lui eut été donnée.

56. Cependant un devoir impérieux vint me forcer, comme d'habitude, de me rendre, vers le mois de décembre, à la résidence royale; ce fut, si j'ai bonne mémoire, le jour même des calendes que je quittai le lieu où reposent les Martyrs; et le lendemain, pour la couchée, j'arrivai à la ville qu'on nomme aujourd'hui Wisbaden (2). Tout auprès de cette ville il y a une forêt; pour la traverser plus aisément, nous nous levâmes de meilleure heure que d'habitude, et nos serviteurs partirent en avant avec le bagage. Mais, au sortir de la ville où nous nous étions arrêtés, à peine s'étaient-ils mis en route que la nuit la plus noire les enveloppa de ténèbres si profondes qu'ils ne pouvaient plus du tout savoir de quel côté tourner leurs pas. En outre, le froid était excessif, et la neige qui couvrait la terre ne permettait pas de distinguer la route. Les sommets des montagnes qu'il fallait traverser étaient aussi comme assiégés par les nuages, et l'on ne pouvait distinguer de combien

(1) Godescalk, serviteur de Dieu; *got*, *god*, Dieu; *skalh* ou *scalk*, serviteur. (Voy. Graff, *Althochdeutsch. Sprachschatz*, t. IV, col. 152.)

(2) Wisbaden, *Wisibada*, les bains blancs; dans l'antiquité *Aquæ Mattiacæ*, ville renommée par ses eaux thermales, à deux lieues et demie N.-O. de Mayence, aujourd'hui capitale du duché de Nassau.

elles étaient encore éloignées ou rapprochées. Enfin, un brouillard tellement épais s'était amassé dans toutes les vallées qu'il empêchait de voir, et retardait dans leur marche mes gens, impatients d'avancer. Au milieu de tant d'obstacles et ne sachant trop ce qu'ils devaient faire, ils sautèrent à bas de leurs chevaux, et se mirent à chercher à tâtons la route qu'ils ne pouvaient voir; mais cela leur réussit fort peu. Ils remontèrent donc à cheval, et, quoiqu'ils eussent une grande frayeur de s'égarer dans la forêt, ils aimèrent mieux en courir le risque plutôt que de s'arrêter. S'étant donc avancés un peu à travers l'obscurité, ils arrivèrent jusqu'à la croix qui avait été élevée en mémoire du bienheureux Marcellin, sur la route qu'ils devaient suivre. On avait placé une croix en cet endroit, parce que c'était là que les habitants du bourg où nous avions passé la nuit s'étaient trouvés à ma rencontre deux ans auparavant, comme je revenais du palais, et que j'en rapportais les reliques du bienheureux martyr Marcellin qui venaient de m'être restituées; et c'était en mémoire de cette rencontre et pour la vénération du saint Martyr qu'ils avaient élevé cette croix en forme de témoignage ou de monument. Lorsque nos serviteurs furent arrivés en cet endroit, plutôt en marchant à l'aventure qu'en suivant la route, ils prirent la résolution d'y attendre leurs compagnons qui les suivaient, de sonner du cor pour les rallier et les empêcher de s'égarer, puis, une fois réunis, d'implorer le secours des bienheureux Martyrs en entonnant tous ensemble et par trois fois le *Kyrie eleison*.

57. C'est ce qu'ils firent. Aussitôt, au-dessus de leur tête, des éclairs sillonnèrent le ciel par trois fois, en répandant une vive lumière, dont l'éclat égalait celui du jour le plus brillant. Ces éclairs leur furent d'un bien grand secours pour continuer leur route; car, après avoir vu les nuages se fondre et les ténèbres se dissiper, ils purent distinguer clairement la route qu'ils devaient suivre et continuer de marcher jusqu'au lever de l'aurore sans jamais s'égarer, quoiqu'ils eussent à traverser des

forêts et des montagnes toutes couvertes de bois. Mais le premier éclair avait été accompagné d'une si grande chaleur qu'il leur sembla, à ce qu'ils rapportèrent, avoir senti la vapeur d'une fournaise ardente. Non-seulement cette exhalaison dissipa la nuée, mais elle fit fondre la neige qui couvrait les montagnes et toute la forêt; si bien qu'après le troisième éclair il ne resta plus aucune trace de cette forte gelée. Le soir même, lorsque nous fûmes arrivé à la station, ce prodige nous fut raconté par ceux qui l'avaient vu et en avaient ressenti les effets. Comme nous avions une entière confiance en leurs paroles, nous célébrâmes, par des actions de grâces, la miséricorde du Dieu tout-puissant, qui daignait ainsi, par les mérites des saints Martyrs, nous venir en aide et nous consoler dans toutes les circonstances embarrassantes.

58. Certes, ce sont là de grandes choses, et nous devons rapporter à la puissance divine tout ce qui s'est fait, à notre connaissance, par les mérites de ces bienheureux Martyrs pour le salut des mortels; mais dans le miracle dont je vais maintenant consacrer la mémoire le doigt du Tout-Puissant apparaît d'une manière si manifeste et si claire qu'on ne saurait plus douter désormais qu'il ne soit toujours facile à Dieu de faire ce qu'il veut sur toutes ses créatures.

Il y a, dans le pays de Niedgau, un village qu'on appelle Suntling (1). Un prêtre nommé Waltbert y tenait une église. Cet homme, au grand regret des siens, étant devenu fou, fut amené à la basilique des Martyrs. Sa famille se composait de ses trois frères, dont l'un était prêtre et les deux autres laïques, et d'un quatrième parent, moine du monastère de Horenbach (2), où lui-même avait été élevé dès sa plus

(1) Suntling, dans le Niedgau, *Suntiligua*, *Scuntilingen*, *Suntilingen*, et quelquefois *Gunterateshusen*, suivant Besséhus, p. 711, liv. IV, n° CCCXXIII, aujourd'hui Singling, près de Hochst sur le Mein, dans le duché de Nassau.

(2) Le monastère d'Horenbach ou plutôt d'Hornbach était une abbaye

tendre enfance. Je leur demandai si quelque médecin avait déjà essayé de le guérir. « Aussitôt, me répondirent-ils, que nous apprîmes qu'il était devenu fou, nous le conduisîmes au monastère où il avait été élevé. Là, après que les médecins eurent employé toutes les ressources de leur art sans pouvoir chasser le mal, nos amis nous conseillèrent de le conduire ici et de le recommander à la merci des saints Martyrs. Et, en effet, nous sommes persuadés qu'ils peuvent le guérir, car nous savons qu'ils en ont sauvé bien d'autres. » Nous leur donnâmes ensuite l'hospitalité, et pendant quatre jours ils restèrent avec nous, amenant ce malheureux tous les jours à l'église, où ils le faisaient se prosterner devant les cendres sacrées des Martyrs. Le cinquième jour, le prêtre son frère et le moine qui était venu avec lui me prièrent de le garder avec ses deux autres frères laïques, jusqu'à ce qu'ils fussent eux-mêmes de retour, promettant de revenir trois jours après. Je consentis à ce qu'ils désiraient, et je confiai le malade à notre prêtre Hilfrid, qui le reçut et le fit conduire dans sa propre cellule. Ce jour-là même, vers le soir, ce malheureux tomba dans un accès de folie plus violent que de coutume; et, dans sa fureur, s'étant saisi d'un couteau qui, par hasard, se trouva sous sa main, il voulut tuer un de ses frères qui le gardait. Celui-ci évita la mort par une prompte fuite, et alla aussitôt avertir de cet accès de rage nos serviteurs qui se trouvaient près de là. Alors le prêtre que j'avais chargé du soin de le garder me demanda et obtint de moi l'autorisation de l'attacher. Il est donc aussitôt lié avec des chaînes de fer et placé sur un lit; puis on ferme la porte à la clef, on le laisse seul dans la chambre, et ses frères s'établissent devant la porte pour veiller sur lui avec un grand soin, comme s'il eût pu s'é-

de Bénédictins, située dans la ville et sur la rivière du même nom. Cette abbaye a été détruite au seizième siècle pendant la réforme. La ville d'Hornbach, à deux lieues et demie S. de Deux-Ponts, fait aujourd'hui partie de la Bavière, cercle du Rhin.

chapper. Cependant les liens qui le retenaient étaient faits de telle sorte qu'ainsi attaché il ne pouvait se tourner ni sur le côté droit ni sur le côté gauche, et qu'il était forcé de rester couché sur le dos.

59. Dans cet état il s'endormit, comme lui-même l'atteste, et son sommeil dura toute la moitié de la nuit. Mais s'étant réveillé au premier chant du coq, il s'aperçut qu'il était non-seulement débarrassé de ses liens, mais encore entièrement délivré de la folie dont il avait souffert. Aussitôt son âme toute entière se tourna vers le Seigneur, et, dans les transports de sa reconnaissance, il se mit à entonner des psaumes et des cantiques d'une voix si forte que, bien qu'il fût seul, il éveilla tous ceux qui dormaient dans le voisinage de sa chambre. Se levant alors, il s'approcha de la porte et demanda à ses frères, qui y faisaient la garde, de le laisser sortir pour satisfaire quelque besoin. Mais ceux-ci, persuadés que c'était une ruse de folie, n'osèrent lui accorder ce qu'il demandait; ils firent venir leur hôte, qui l'avait enfermé lui-même, et le prièrent de vouloir bien lui parler. Hilfrid, après avoir causé avec lui et s'être assuré par ses réponses qu'il avait bien toute sa raison, lui ouvrit la porte et lui permit d'aller où il voulait; puis, à son retour, il lui demanda ce qu'étaient devenues les chaînes dont il était tout chargé au moment où on l'avait renfermé dans la cellule, et il répondit : « La chaîne avec laquelle vous m'avez attaché est en bon état; et si vous voulez savoir où elle est, cherchez et vous la trouverez. » On alluma donc un flambeau, et on la trouva devant le lit sur lequel cet homme avait été couché. Elle était à terre, arrangée de la même manière, serrée avec les mêmes nœuds que lorsque l'on s'en était servi, et qu'après l'avoir disposée sur le lit avec le malade on avait laissé celui-ci seul dans la cellule. A qui donc faut-il attribuer ce miracle, si ce n'est à celui qui du néant a tout créé, et qui, dans ce qu'il a créé, peut faire des choses incompréhensibles pour l'homme, impossibles à expliquer dans au-

cune langue humaine? Quel est l'homme en effet qui pourrait seulement conjecturer ou expliquer par des paroles comment ce prêtre a été délivré de ses liens, lorsque nous avons la conviction qu'il n'est personne au monde qui, enchaîné comme le fut ce prêtre et enfermé seul dans une chambre, puisse se débarrasser seul de pareilles chaînes? Quoi qu'il en soit, lorsque ceux qui l'avaient confié à nos soins furent de retour, ils le trouvèrent tout à fait guéri et jouissant de toutes ses facultés. Ils le ramenèrent donc chez eux en grande allégresse, chantant tous ensemble les louanges du Seigneur. — Ce fut ainsi que tout se passa; nous ne rapportons rien sur la foi d'autrui, mais nous étions là en personne, et par la volonté de Dieu, nous avons pris connaissance de tout par nous-même. Et si nous écrivons avec tant de confiance, c'est qu'il nous a été donné de nous convaincre, comme on dit, par le témoignage de nos propres yeux. Mais comme ce livre ne peut comprendre tout ce que nous avons entrepris d'écrire sur les mérites des saints Martyrs, nous le terminerons ici, et nous reprendrons plus convenablement ce qui nous reste à dire au commencement du livre suivant.

LIVRE VI.

Miracles opérés dans le palais impérial auprès des reliques des saints Martyrs. Cécité, rachitisme, paralysie, fièvre guéris par eux.

60. Dans le récit des signes et des prodiges que je me suis proposé d'écrire en ce livre, je crois devoir commencer par ceux qui ont été opérés dans le palais et qui sont venus à la connaissance non-seulement du peuple, mais encore du prince lui-même, des grands et en un mot de tous ceux qui fréquentent la cour. Mais ce n'est pas là mon seul motif, c'est aussi parce que, en ce moment-là, dans notre petit oratoire, où s'accomplirent tous ces miracles, il n'y avait pas d'autres reliques que celles des bienheureux Marcellin et Pierre, en sorte

que toutes les guérisons, tous les miracles qui se firent là, comme chacun sait, appartiennent en propre et doivent être rapportés exclusivement à ceux-là dont il est constant que les seules reliques se trouvaient dans l'oratoire. Ces bienheureux Martyrs firent aussi, comme nous le montrerons par la suite, un grand nombre de miracles et de prodiges dans des lieux consacrés à d'autres saints, et certaines personnes peuvent avoir raison de croire qu'ils en partagent le mérite avec les saints dans les églises desquels ces miracles se sont opérés; et cela principalement parce qu'il est assez sage de penser que des saints dont on croit le mérite égal devant Dieu ont pu travailler ensemble à effectuer ces miracles. Mais, quant aux miracles dont je vais parler, ce qui prouve qu'il n'en est pas ainsi, c'est qu'il est démontré bien clairement que jamais aucun miracle ne s'était effectué en ces lieux avant qu'on y eût transporté lesdites reliques des bienheureux Martyrs. Mais il est temps de commencer, comme nous l'avons promis, le récit de ces miracles qui ont eu lieu dans le palais impérial.

61. Il y avait parmi les chambriers de l'empereur un jeune Grec nommé Drogon (1) : ce jeune homme fut pris de la fièvre, et, depuis plusieurs mois déjà, soit négligence de ses parents, soit ignorance des médecins, il languissait sans espoir de guérison. Après que l'abbé Hilduin nous eut rendu les reliques du bienheureux Marcellin, comme je l'ai raconté dans le second livre, Drogon fut averti en songe de venir dans notre oratoire, d'y allumer un cierge de quatre deniers, puis d'in-

(1) Comme Drogon, *Drogo*, n'est pas un nom grec, mais un nom d'origine germanique, les Bollandistes, tom. I, *Junii*, 199, not. *b*, en concluent qu'on doit lire *Græcius* ou *Græciensis*, au lieu de *Græcus*. Il faudrait donc traduire : *Un jeune homme, nommé Drogon, de Gratz, en Styrie.* Mais nous devons faire observer que le nom d'un individu n'est pas toujours un indice certain de la nation ou de la race à laquelle il appartient. Un nom grec pouvait être donné à un Germain, et réciproquement. En établissant la règle contraire d'une manière absolue, on s'expose à tomber dans de graves erreurs.

voquer le secours de saint Marcellin, dont le chef, on le lui assura, était conservé en ce lieu. S'il le faisait, la maladie dont il souffrait depuis si longtemps devait cesser tout aussitôt. Drogon crut à cet avertissement, et se hâta d'accomplir le plus vite possible tout ce qu'on lui avait ordonné. Aussitôt il recouvra la santé, ses membres reprirent toute leur vigueur, et ce fut à pied qu'il retourna chez lui.

62. Il y avait également à Aix un autre jeune homme nommé Gerlac, de la ville de Reims : c'était un de ceux qu'on avait fait venir de cette ville pour travailler aux constructions du palais. Ce jeune homme, environ six mois auparavant, avait été saisi à Aix d'une violente et cruelle infirmité; tous ses muscles s'étaient contractés au point que ses pieds touchaient à ses fesses et ses genoux à son menton. Ses camarades et ses parents le prirent dans leurs bras pour l'apporter à ce même oratoire, et, comme il ne pouvait se tenir autrement, ils le placèrent la face contre terre; puis ils se mirent à prier avec une grande ferveur le saint Martyr de lui rendre la santé. C'était un dimanche : on l'avait apporté vers neuf heures du matin; il resta là par terre jusqu'à trois heures de l'après-midi. Les clercs venaient d'achever, comme d'habitude, l'office de none, lorsque, soudain, de la châsse qui contenait les saintes reliques du bienheureux Martyr s'exhala un parfum inconnu, si doux et si pénétrant que toute l'enceinte de l'oratoire en fut remplie, et que tous les assistants étonnés se levèrent aussitôt, s'interrogeant avec curiosité les uns les autres pour savoir si tous ils avaient éprouvé la même sensation. Cependant ils virent tout à coup ce jeune homme comme tiré par plusieurs personnes qui l'auraient tenu; puis ses membres, qui tout à l'heure étaient contractés par le mal, s'étendre peu à peu. Ils comprirent que c'était là une manifestation de la vertu divine, et, soulevant le malade, ils le placèrent devant l'autel. Là ce jeune homme, s'étant mis à implorer, avec des larmes abondantes, l'assistance du Seigneur, fut si complétement redressé sous les yeux mêmes

de tous les assistants que lui qui n'était venu dans l'oratoire que porté sur les bras d'autrui put, sur ses propres pieds, quitter ce même oratoire. Cependant on sait qu'il lui reste encore quelque marque de l'infirmité dont il a souffert; car depuis lors il est demeuré boiteux du pied et de la jambe gauche, au point qu'il n'a jamais pu marcher sans l'appui d'un bâton. Pourquoi cette guérison est-elle restée imparfaite? je laisse à d'autres le soin de nous l'apprendre. Quant à moi, je ne vois qu'une manière probable de l'expliquer; c'est qu'il importait sans doute au salut de son âme qu'il conservât en lui quelque trace d'infirmité corporelle.

63. On appelle Juliers (1) un ancien municipe éloigné d'Aix-la-Chapelle de huit lieues environ. Une jeune fille qui demeurait sur le territoire de cette ville fut atteinte d'une maladie semblable et qui présentait les mêmes symptômes. Elle fut amenée à notre oratoire par sa mère et quelques-uns de ses autres parents. Mais il se trouva qu'en ce moment un grand nombre de personnes étaient réunies pour entendre la messe; on ne put donc l'introduire, et ses parents la placèrent en dehors, auprès de la fenêtre orientale, en attendant le moment où la foule se retirerait et leur permettrait de la transporter dans l'intérieur. Cependant on en était arrivé à peu près au milieu de l'office, l'évangile avait été lu, et l'on venait de faire l'oblation de l'hostie, gage de notre salut, lorsque tout à coup on voit cette jeune fille se pâmer : une sueur abondante lui couvre tout le corps, elle tombe enfin dans une espèce de léthargie. A de tels signes, supposant avec raison que la vertu divine opérait, ils enlevèrent la jeune fille de l'endroit où elle était couchée, et la placèrent comme endormie sur une pierre carrée qui se trouvait près de là. Ce fut là qu'en présence de la foule accourue pour contempler ce miracle, elle recouvra intégralement, dans l'espace d'une heure, avec l'aide de Dieu,

(1) Juliers, *Juliacum*, sur la Roër, à six lieues N.-E. d'Aix-la-Chapelle (Prusse, régence d'Aix-la-Chapelle).

l'usage de tous ses membres. Au nombre des spectateurs se trouvaient aussi des juifs; l'un d'eux nommé David, après l'accomplissement de ce miracle, s'empressa d'accourir vers la fenêtre de la chambre où j'étais alors, et, m'ayant appelé, me fit part du prodige dont il venait d'être témoin, en rendant à Dieu des actions de grâce de ce qu'il daignait opérer par ses Martyrs de si grands miracles pour le salut des mortels.

64. Dans ce même lieu, à Aix-la-Chapelle, il y avait un vieillard aveugle qui, subitement frappé de cécité depuis plus de trois ans, suivant son propre témoignage, était dans l'habitude d'aller, avec la foule des pauvres, mendier de porte en porte quelques pièces de monnaie. Cet homme, une nuit qu'il dormait dans son réduit, vit pendant son sommeil quelqu'un s'approcher et lui dire que, s'il voulait revoir la lumière, il devait aller à notre oratoire, et que là il trouverait un médecin qui, s'il l'implorait, pouvait lui faire recouvrer la vue. Mais cet homme s'y refusa, et maudissant la lumière qu'on offrait de lui rendre : « Qu'ai-je maintenant besoin, dit-il, de la vue que j'ai perdue depuis longtemps? Il vaut bien mieux pour moi en être privé que de l'avoir. Aveugle, je mendie, et personne ne me repousse, on s'empresse de subvenir à mes besoins. Mais qu'on me rende la vue, et l'on trouvera mauvais que je demande l'aumône; or je suis vieux et faible, et je ne puis travailler. — Qu'importe, reprit alors son interlocuteur; pars sans différer; car, que tu le veuilles ou non, tu recouvreras la vue. » Le vieillard obéit à cet ordre et se rendit à l'oratoire, où il passa la nuit; mais cette nuit n'ayant produit en lui aucun changement, il revint dans sa masure. Or le même personnage lui apparut de nouveau durant son sommeil, comme la première fois, et, lui donnant les mêmes ordres, il lui enjoignit de retourner à l'oratoire. Le vieillard fit ce qui lui était ordonné, mais cette seconde démarche fut encore sans résultat. Cependant il revint sur un troisième avertissement, et cette fois il ne se fut pas plus tôt prosterné devant

l'autel pour prier qu'il recouvra la vue. Comme je l'ai vu bien souvent, pendant qu'il était encore aveugle, venir au milieu d'autres mendiants et de gens infirmes demander l'aumône devant ma porte, je n'ai pas voulu d'autre témoin de sa guérison que moi-même : ma conviction à cet égard m'a paru un témoignage suffisant et infaillible.

65. Comme le bruit salutaire de ces miracles et de bien d'autres encore se répandait par toutes les villes et les cantons voisins, une femme du pays des Ripuaires (1), aveugle depuis longtemps, qui avait le désir et en même temps la confiance de recouvrer la vue, pria qu'on voulût bien la conduire à notre oratoire. Arrivée là, elle passa trois jours entiers et autant de nuits dans la prière et le jeûne. Mais au bout de ce temps, comme elle n'éprouvait aucun symptôme de cette guérison tant désirée, on la ramena chez elle. Quelques jours se passèrent, et comme elle avait toujours l'espoir bien fondé de recouvrer la vue, elle pria de nouveau qu'on la conduisît vers les saintes reliques. Un seul serviteur l'y accompagna, car ceux qui l'avaient amenée d'abord, ne voyant dans cette nouvelle démarche qu'une folle et inutile confiance, avaient refusé de la

(1) Dans le principe, le pays des Ripuaires, *pagus Ribuarensis*, *Ripuaria*, occupait tout le grand triangle dont la Moselle forme la base, la Meuse et le Rhin les deux côtés. (Voy. Broverus, *Annal. Trevir.*, tom. I, liv. VII, p. 362.) On peut croire que ce pays tire son nom des peuples Germains, Francs, Sicambres, Bructères, Attuariens qui vinrent s'y établir sous la domination romaine, et qui furent appelés *Ripuarii* parce qu'ils habitaient sur les rives du Rhin, de la Meuse et autres rivières voisines. Sous les Mérovingiens, le pays des Ripuaires forma la principale partie du royaume d'Austrasie : il fut érigé en duché sous les Carlovingiens, et divisé en cinq comtés. Il fit ensuite partie du royaume de Lorraine. Les principales villes qu'il renfermait étaient Aix-la-Chapelle, Bonn, Duren, Cologne, Juliers et Andernach. Au reste, les savants ne sont pas bien d'accord entre eux sur les limites et l'étendue de ce pays. (Voy. Bessélius, liv. IV, n° CCCLXXXI, p. 79 ; Hadr. de Valois, *Notit. Gall.*, 478 ; Brovérus, *Ann. Trevir.*, loc. cit. ; Funckerus, *Introductio ad Geograph. medii ævi*, p. 273 et 391 ; Spener, *Notit. Germaniæ*, p. 422, not. *z* ; Eccardus, *Leges Franc.*, p. 207, not. etc.)

suivre une seconde fois. Or, en compagnie et sous la conduite de ce serviteur, elle arrive jusqu'au cimetière du palais d'Aix-la-Chapelle, situé sur la montagne qui domine la ville du côté de l'est; et là, comme si la grâce divine fût venue à sa rencontre, elle recouvra la lumière qu'elle regrettait depuis si longtemps. S'arrêtant alors, frappée de surprise et d'admiration, elle ordonna au serviteur qui la conduisait de marcher après elle. « Jusqu'à présent, lui dit-elle, tu m'as précédée et je t'ai suivi partout où tu guidais mes pas; mais maintenant je n'ai plus besoin que tu me conduises, car je vois la route par où nous devons aller, et j'aperçois d'ici, avec l'aide du Seigneur, la ville où reposent les saintes reliques que j'ai résolu de visiter. Occupe-toi seulement de me mener là, par le chemin le plus direct, à l'oratoire des Martyrs. » Cela dit, elle se rendit à l'oratoire, offrit à Dieu des actions de grâces, nous fit part du miracle qui venait de s'opérer en sa faveur, et retourna chez elle jouissant de la vue et pleine de joie.

66. Eschweiler (1) est un domaine royal à quatre lieues du palais d'Aix : il y avait là un homme qui depuis longtemps était attaqué d'une maladie d'intestins qui le faisait beaucoup souffrir. Ses parents en désespéraient au point que l'on ne voyait plus pour lui de guérison possible que dans l'emploi des caustiques. Un médecin fut donc appelé, et l'on prit jour pour une opération qui n'aurait servi à rien. Mais dans l'intervalle une femme qui demeurait sur le même domaine eut un songe dans lequel il lui fut révélé que ce n'était point là le remède que cet homme devait employer pour sa guérison, parce qu'il lui ferait endurer des souffrances presque intolérables sans produire d'autres résultats et sans lui rendre la santé; et que, s'il voulait guérir, il lui fallait aller au palais d'Aix-la-Chapelle, demander notre oratoire, et s'y faire placer, pour n'en pas sortir avant la fin du troisième jour; que de cette manière il était sûr de

(1) Eschweiler, *Ascwillaris*, aujourd'hui petite ville de Prusse, de la régence d'Aix-la-Chapelle et à trois lieues N.-E. de cette ville.

recouvrer la santé. Dès qu'on lui eut donné cet avertissement, il fit venir ses amis et ses parents, et les pria de vouloir bien accomplir à son égard tout ce que prescrivait cette révélation. Ils le mettent donc aussitôt sur un cheval et l'amènent à l'oratoire; puis, après l'y avoir placé, comme cela avait été recommandé, ils se retirèrent pour revenir dans trois jours. Quant à lui, pendant les trois jours et les trois nuits qu'il demeura dans l'oratoire où ils l'avaient laissé, il ne cessa de prier Dieu pour sa guérison, et ses prières furent exaucées; car il fut si complétement guéri que, d'après son propre témoignage, il ne lui resta dans les intestins aucune trace de cette maladie dont il avait souffert pendant si longtemps. Ses amis revinrent comme ils l'avaient promis, et l'ayant trouvé en bonne santé, ainsi qu'ils le désiraient, ils le ramenèrent chez lui, non plus à dos de cheval comme il était venu, mais marchant sur ses propres pieds, en rendant tous ensemble des actions de grâces et au milieu des transports de leur commune allégresse.

67. Il y a dans le pays de Meuse, a huit lieues environ d'Aix-la-Chapelle, un autre domaine royal que les habitants nomment Gangelt (1). Là demeurait une femme dont la fille, âgée de huit ans environ, était atteinte d'une si terrible paralysie que depuis longtemps elle se trouvait dans l'impossibilité presque absolue de faire usage d'aucun de ses membres. En entendant parler de tous ces miracles, cette femme conçut, dans la piété de son cœur, l'espérance de voir sa fille rendue a la santé; elle la prit donc sur-le-champ dans ses bras et la porta vers l'oratoire. Comme elle y arriva dans la matinée, à l'heure du repas, elle n'y trouva aucun de nos clercs; car ils venaient tous de sortir pour aller prendre quelque nourriture.

(1) Gangelt, *Gangluden*, aujourd'hui bourg de la régence d'Aix-la-Chapelle, Prusse, à cinq lieues S. de Ruremonde. Sur le pays de Meuse, *Pagus Mosanus*, voy. Hadr. de Valois, p. 361, et Bessélius, p., 692, liv. IV, n° CCCIII.

Elle entra cependant et déposa sa fille à côté d'elle sur le pavé. Puis elle alluma un petit cierge qu'elle avait apporté pour offrande, le plaça à terre devant son enfant, et alla se prosterner, en grande dévotion, pour prier devant les cendres sacrées des Martyrs. Cela fait, et dans l'instant même, la jeune fille, par la grâce divine, recouvra complétement la santé; tous ses membres reprirent leur vigueur, et, sans que sa mère s'en aperçût, elle se leva, prit le cierge qui était à terre devant elle, et se tint debout derrière sa mère pendant qu'elle était prosternée. Mais celle-ci, après avoir achevé sa prière, releva la tête de dessus les dalles, et ne voyant plus ni le cierge ni sa fille à l'endroit où elle les avait placés, elle se leva précipitamment, et en se retournant elle aperçut derrière elle sa fille avec le cierge à la main; alors, toute remplie de joie, elle se mit à chanter les louanges du Seigneur. Cependant, n'apercevant là personne à qui elle pût raconter le miracle qui venait de s'accomplir (car, excepté les pauvres qui passaient le jour et la nuit dans l'oratoire pour y demander l'aumône, il n'y avait, dans l'intérieur, qu'elle et sa fille quand le miracle arriva) elle acquitta ses vœux, offrit à Dieu des actions de grâces, et regagna à pied sa demeure avec sa fille tout à fait rendue à la santé.

Maintenant je vais dire en peu de mots comment ce miracle est venu à ma connaissance. Gerward, bibliothécaire du palais (1), à qui l'empereur avait aussi confié alors le soin de diriger les travaux et les constructions de la résidence impériale, revenait de Nimègue et se rendait au palais d'Aix-la-Chapelle. S'étant arrêté pour passer la nuit dans ce domaine dont j'ai parlé, il demanda à son hôte s'il savait quelque chose de nouveau sur le palais. « Rien en ce moment, répondit l'hôte, n'occupe les gens de la cour autant que les signes et les miracles qui s'opèrent dans la maison d'Éginhard, par l'entremise

(1) Gerward, bibliothécaire du palais, était lié d'amitié avec Éginhard. Voy., ci-dessus p. 188 et 200, les lettres XIV et XXXII, qui lui sont adressées.

de quelques saints dont il possède, dit-on, les reliques dans son oratoire. Chaque jour, nos voisins s'empressent d'aller les honorer, et tous ceux qu'on y amène malades sont guéris là tout aussitôt. » — Puis il se mit à lui parler de la fille de cette femme et à lui raconter comment elle avait été guérie quelques jours auparavant. — « Va donc, lui dit alors Gerward, et fais-moi venir cette femme pour qu'elle me dise elle-même ce que je désire apprendre. » Elle vint et lui raconta en détail comment tout s'était passé. Or, Gerward, étant arrivé le lendemain auprès du roi, lui communiqua tout ce que les révélations de cette femme lui avaient appris au sujet de ce miracle. Le roi, à son tour, lorsque j'entrai comme d'habitude et que je me tenais debout devant lui, me fit part à moi et à tous ceux qui l'entouraient de ce que Gerward lui avait rapporté sur ce miracle, et en disant cela il admirait et il louait tout à la fois la miséricorde et la toute-puissance du Seigneur. C'est ainsi que j'eus le bonheur d'apprendre, de la bouche du roi, le miracle qui avait été opéré, à mon insu, dans ma maison.

LIVRE VII.

Miracles opérés à Valenciennes, en Hainaut, par les saintes reliques. Dix aveugles recouvrent la vue; d'autres malades sont guéris.

68. Ce que je viens de raconter des miracles opérés dans le palais par les saints Martyrs suffit au plan de cet ouvrage. Il faut parler maintenant des miracles qui se sont accomplis dans les églises auxquelles, sur la demande de vénérables personnages, je voulus bien accorder des reliques de nos Martyrs et où elles sont encore en ce moment honorées avec une grande ferveur. Georges, prêtre et abbé du monastère de Saint-Sauve le martyr, qui est situé au pays de Famars (1), dans le

(1) Famars, *Fanum Martis*, qui n'est plus aujourd'hui qu'un petit village sans importance de l'arrondissement de Valenciennes, était dans l'antiquité un lieu célèbre par un temple de Mars, qui lui a donné son nom.

bourg de Valenciennes, sur la rive de l'Escaut, fut le premier à qui je donnai de ces reliques; il chargea un diacre de les transporter du palais d'Aix audit monastère. Cet homme, n'ayant avec lui qu'un seul compagnon, arriva dans le pays de Hesbaye, au bourg royal qu'on appelle Visé (1). Il venait de descendre dans un pré voisin de ce bourg pour y faire rafraîchir ses chevaux, lorsqu'un des habitants de l'endroit, qui était bossu et dont les mâchoires étaient toutes distendues par une énorme tumeur, suite, disait-il, d'un long et violent mal de dents, entra dans le pré comme un furieux, portant une fourche de fer sur son épaule, et leur demanda tout en colère de quel droit ils faisaient paître leurs bêtes dans son pré. Alors le diacre qui portait les reliques et qui, dans le moment, s'apprêtait à les suspendre au bout d'une baguette qu'il venait de planter à cet effet : « Tu ferais bien mieux, lui dit-il, de te prosterner devant ces saintes reliques que j'ai entre les mains et de prier Dieu qu'il daigne, par l'entremise de ces Martyrs, te délivrer de la douleur que tu endures, car, à la tumeur que je vois sur ta figure, je suis bien sûr que tu souf-

Famars est mentionné dans la Notice des dignités et des provinces de l'empire romain comme faisant partie de la seconde Belgique. Le pays de Famars comprenait la plus grande partie du Hainaut. (Voy. Hadr. de Valois, *Notitia Gall.*, 192; et Bessélius, p. 592, liv. IV, n° CXLIX.)

(1) Le pays de Hesbaye ou la Hesbaye, *pagus Hasbanius, Hasbania, Haspingow,* dont le nom s'est conservé et qui sert encore aujourd'hui à désigner une partie de la province de Liége, est indiqué dans le partage du royaume de Louis le Débonnaire comme situé entre les Ardennes et le Brabant. Plus tard il fit partie de la basse Lorraine. Il était divisé en quatre comtés, et comprenait, suivant Le Mire, *Diplomat. belgica,* I, 32, not. 57, et 264, not. 1, le pays compris entre Tirlemont, Saint-Tron, Tongres, et Maëstricht. (Voy. Hadr. de Valois, p. 242; et Bessélius, p. 623, liv. IV, n° CXCIX.) Si, comme je le pense, le bourg royal nommé par Éginhard *Vuasidium* est bien Visé ou Viset, ville ancienne de la province de Liége, située à trois lieues et demie N.-N.-E. de cette ville, sur la rive droite de la Meuse, possédant, dès le neuvième siècle, un pont sur cette rivière, et placée dans la direction d'Aix-la-Chapelle à Valenciennes, il s'ensuivrait que du temps d'Éginhard la Hesbaye s'étendait sur la rive droite de la Meuse.

frès beaucoup. » A ces mots, notre homme, jetant la fourche qu'il tenait à la main, se précipita la face contre terre devant les reliques, et, suivant le conseil du diacre, il se mit à implorer le Seigneur pour sa guérison. Quelques moments après, lorsqu'il eut achevé sa prière, il se releva si bien guéri qu'il n'avait plus ni enflure sur la face ni mal de dents, et que la bosse dont il était affligé avait entièrement disparu de son dos. Il entra donc au bourg à pas précipités, et invita tous ses parents et tous ceux de ses voisins qui se trouvaient là à venir avec lui chanter les louanges de Dieu et rendre des actions de grâces à Jésus-Christ Notre-Seigneur. Une foule immense de peuple se répandit dans le pré, et toute la population des alentours s'y rassembla pour rendre grâces à Dieu de cette guérison. Tous prièrent le diacre de rester cette nuit au milieu d'eux, et il ne pouvait guère le leur refuser; car, s'il n'y eût pas consenti, ils étaient tout disposés à le retenir malgré lui. Ils veillèrent donc toute la nuit, et firent retentir tout le pays des louanges du Seigneur. Puis, le lendemain, le diacre s'étant remis en route, toute cette foule de peuple rassemblé l'accompagna en grande dévotion, et ne voulut ni s'arrêter ni se retirer que lorsque d'autres fidèles, que le bruit de ce miracle avait attirés à leur rencontre, furent venus les remplacer. Ce fut ainsi qu'à l'occasion de ce miracle les saintes reliques des Martyrs furent accueillies par les habitants de cette contrée, et que, sous la conduite du Seigneur, elles arrivèrent à la basilique de Saint-Sauve, où le prêtre Georges les avait envoyées. C'est de la bouche de Georges lui-même que j'ai entendu le récit de ce miracle; quant à ceux que je vais raconter maintenant, je reçus de lui un mémoire où la série des faits est exposée dans l'ordre suivant.

69. La quatorzième année de l'empire de Louis-Auguste (1)

(1) La quatorzième année du regne de Louis le Débonnaire s'étend du 28 janvier 827 au 28 janvier 828. Or, tous les événements racontés dans ce mémoire, par l'abbé Georges, sont postérieurs à la restitution des reliques de saint Marcellin faite par l'abbé Hilduin à Eginhard, laquelle

régnant par la grâce du Christ, comme le Seigneur daignait, pour raffermir la foi du peuple chrétien, manifester, ainsi qu'aux premiers temps de l'Église naissante, des signes et des miracles qu'il accomplissait par les mérites de ses saints, dans le palais même de l'empereur, le prêtre Georges, dans le palais à Aix-la-Chapelle, demanda à l'abbé Éginhard et obtint de lui des reliques des bienheureux Martyrs du Christ Marcellin et Pierre, que cet abbé avait reçues de Rome tout récemment, d'où ses serviteurs les avaient apportées. Georges les renferma dans une châsse convenablement ornée d'or et de pierres précieuses, et les envoya par son diacre, nommé Théotard, à la basilique de Saint-Sauve martyr, qu'il tenait alors des bienfaits du roi (1). Ce diacre, étant arrivé à un domaine royal nommé Visé, rencontra un homme qui était bossu et qui souffrait si fort d'un insupportable mal de dents que, depuis quinze jours, il ne pouvait prendre, pour se soutenir, rien autre chose que de l'eau. Cet homme, d'après le conseil du diacre, s'étant prosterné en prière devant les reliques que celui-ci portait, se mit a invoquer avec une grande ferveur la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et grâce à l'intercession de saint Marcellin et de saint Pierre, tous les maux qui le faisaient souffrir disparurent, et après sa prière il se releva parfaitement guéri. Ce

eut lieu à la fin de mars 828 (voy. ci-dessus, p. 269, note 1), et à la translation de ces reliques dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Il faut donc reconnaître, avec D. Bouquet, VI, 273, qu'il y a ici une erreur ou bien une faute de copiste, et lire *anno quintodecimo*, la quinzième année du règne de Louis le Débonnaire, au lieu de la quatorzième année, *anno quartodecimo*, qui nous reporterait à l'année 827, date inconciliable avec celle du mois d'octobre 827, donnée par Éginhard lui-même dans ses Annales (voy. ci-dess., p. 171) comme l'époque de la translation des reliques, de Rome en France.

(1) Ce fut en 826, comme Éginhard nous l'apprend lui-même dans ses Annales (voy. ci-dess., p. 167), que le prêtre Georges se rendit de Venise à Aix-la-Chapelle, où il fabriqua pour l'empereur un orgue hydraulique, et, ce fut probablement l'année suivante qu'il reçut, à titre de bénéfice, comme récompense de son œuvre, le monastère de Saint-Sauve.

miracle s'accomplit le XIII des calendes de juillet. — J'ai raconté plus haut ce fait avec plus de détails, parce que j'ai eu soin de consigner par écrit la relation verbale du prêtre Georges.

70. Trois jours après, le diacre, étant arrivé à Valenciennes avec les reliques, les porta, comme on le lui avait ordonné, en grande dévotion et avec honneur, dans la basilique de Saint-Sauve. Cependant un jeune homme, nommé Dominique, du domaine royal qu'on appelle les Estinnes (1), était tourmenté depuis un an entier de cette maladie que les Grecs désignent sous le nom de spasme; le mal avait fait de tels progrès que sa main droite était continuellement dans une agitation qu'il ne pouvait modérer et qu'il faisait sans cesse avec cette main le geste de tourner la meule. Or, ce jeune homme, au moment où il entra dans l'église, fut guéri, par les mérites des bienheureux Martyrs, en présence de tout le peuple, et si complétement que jamais depuis lors il ne s'est ressenti de cette horrible infirmité. A quatre jours de là, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, une vieille femme, nommée Gerrade, qui, d'après son propre témoignage, était aveugle depuis un an, s'étant mise, pendant qu'on célébrait la messe, à invoquer les bienheureux Martyrs, recouvra, sous les yeux de tous ceux qui étaient là présents, par les mérites des saints Martyrs, la lumière qu'elle leur avait demandée avec confiance. Un fait semblable arriva le jour de la fête de saint Sauve, qui tombe le VI des calendes de juillet. Comme on célébrait la messe, un homme sourd et muet obtint, par l'intercession des bienheureux Martyrs, de recouvrer l'ouïe et la parole. Le même jour, une vieille femme du pays de Laon, nommée Rodeltrude, qui depuis trois ans

(1) Les Estinnes, *Listinæ*, *Leftina* dans le manuscrit de Metz, ou mieux *Listinæ*. *Leptinæ* et *Liphtinæ*, ancien château des rois d'Austrasie, célèbre dans l'histoire de l'Église par le synode que saint Boniface y tint en 743. Les Estinnes forment aujourd'hui deux villages : l'un, Estinnes-au-Mont, compris dans l'arrondissement de Charleroi : l'autre, Estinnes-au-Val, dans l'arrondissement de Mons, province de Hainaut (Belgique).

était privée de la lumière du ciel, recouvra pareillement la vue au milieu de la messe; et le v des calendes de juillet un enfant, appelé Donatien, âgé de sept ans environ, et aveugle de naissance, fut, pendant qu'on célébrait l'office divin, rendu à la lumière par les mérites des bienheureux Martyrs.

71. A la vigile des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, c'est-à-dire le IV des calendes de juillet, une petite fille nommée Théotbalde, qui paraissait âgée de neuf ans et qui depuis trois années ne voyait plus, se trouva, pendant qu'on célébrait l'office du salut, placée au milieu de la foule; et là, grâce aux mérites des saints Martyrs, elle recouvra, par la miséricorde divine, la vue dont elle était privée. Le même jour, un homme du village de Petit-Pont (1), le nommé Dado, qui depuis six ans était tout courbé, au point de ne plus pouvoir lever la tête vers le ciel, et qui, par suite de cette infirmité, marchait le corps penché en avant et à l'aide de petites béquilles qu'il plaçait sous ses aisselles pour se soutenir, fut guéri de la même manière. A la même heure, et dans le même endroit, par la miséricorde de Dieu et les mérites des bienheureux Martyrs, sa taille se redressa et il revint à la santé.

72. Le IV des nones de juillet, une veuve nommée Adalrade, qui depuis quatre ans était privée de la lumière et ne pouvait plus rien distinguer, ayant entendu parler de tous ces miracles, conçut l'espoir de recouvrer la vue, et, pleine d'une heureuse confiance, elle prit un bâton et se mit en route seule et sans guide pour se rendre à Valenciennes. Elle approchait de ce bourg, lorsqu'il lui sembla apercevoir de l'œil droit comme un rayon de soleil. Elle se mit alors à implorer, dans la pureté de son cœur, la clémence divine, et demanda que, par l'intercession des bienheureux Martyrs, il lui fût permis de voir l'église de Saint-Sauve. Sa prière fut exaucée à l'instant même, et elle

(1) Petit-Pont, *Ponticulus*, peut-être Pont-à-Raches ou Pont-à-Marq, non loin de Valenciennes, entre Douay et Tournay. J'ai vainement cherché à placer cette position d'une manière précise.

obtint tout aussitôt de la miséricorde du Seigneur ce qu'elle avait souhaité. Le même jour, une autre femme, nommée Ruoïtla, du pays de Noyon, aveugle depuis cinq ans, recouvra, au milieu du service divin, par le bienfait de Notre-Seigneur Jésus-Christ et grâce aux mérites des saints Martyrs, la lumière qu'elle avait perdue.

73. Le jour de l'octave des Apôtres, c'est-à-dire la veille des nones de juillet, un homme du même pays, nommé Gunthard, fut amené par ses parents à la basilique de Saint-Sauve, comme frappé de paralysie. Il y avait déjà un an, disaient-ils, qu'il souffrait de cette infirmité, et tout le côté gauche de son corps était tellement affaibli qu'il ne pouvait ni approcher la main de sa bouche, ni se laver, ni se chausser. Cet homme, par la miséricorde de Dieu et les mérites des saints Martyrs, fut, pendant l'office du matin, le jour même de cette solennité, rendu à la santé.

74. De même un autre homme nommé Hildebon, qui était aveugle depuis sa naissance et qui n'avait pas vu une seule fois dans sa vie la lumière du ciel, vint du monastère qu'on appelle Saint-Martin aux Deux-Jumeaux (1); et pendant qu'on célébrait la messe, le même jour, dans la même église, par l'intercession de ces mêmes saints et par la miséricorde et le secours de Dieu, il recouvra la lumière, et mérita de voir clairement ce qu'auparavant il n'avait jamais aperçu. Le jour des nones de juillet, une petite fille nommée Reginlindis, qui ne paraissait pas avoir plus de sept ans et qui depuis trois années était devenue aveugle, s'étant arrêtée avec les autres dans l'église pour entendre l'office divin, recouvra la vue, grâce aux mérites

(1) Saint-Martin-aux-Jumeaux, *monasterium Ad-duos-Gemellos*, fondé, du temps de Grégoire de Tours, à l'une des portes d'Amiens. « In porta Ambianensi, in qua S. Martinus pauperem algentem, adhuc catechumenus, chlamyde decisa contexit, oratorium a fidelibus est ædificatum in quo puellæ religiosæ deserviebant. » (Greg. Turon., *De miracul. S. Martini*, liv. I, chap. 17.) Cette abbaye ayant été détruite, Gui, évêque d'Amiens, la rétablit en 1073, et y plaça des religieux. Voy. *Nov. Gall. Christ.*, X, 1226.

des saints Martyrs, en présence de tout le peuple assemblé. Le IV des ides de juillet, une autre aveugle, Alagia, qui depuis deux ans environ était privée de la lumière, la recouvra soudain au milieu de la messe, par la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, grâce à l'intercession et aux prières des saints Martyrs. Le même jour, un aveugle très-âgé nommé Ermenward, du village de Gheule (1), qui depuis quatorze ans n'y voyait plus du tout, étant entré dans l'église pour entendre l'office du soir, se mit à invoquer les bienheureux Martyrs; aussitôt, sa cécité disparut, et, avec l'aide du Seigneur, il recouvra la vue qu'il regrettait depuis si longtemps.

75. Le VII des calendes d'août, une jeune fille possédée du malin esprit fut amenée dans l'église, et là, au moment où l'on célébrait l'office de la sainte offrande, le démon fut mis en fuite, et elle obtint, par la vertu du Christ et les mérites des bienheureux Martyrs, de recouvrer intégralement la santé de l'esprit et du corps. — Tels sont les miracles et les prodiges que Notre-Seigneur Jésus-Christ a daigné opérer dans le bourg de Valenciennes, par les mérites de ses martyrs Marcellin et Pierre, pour le salut du genre humain. Le prêtre Georges, dont j'ai fait mention plus haut, prit soin de les réunir dans un petit mémoire pour m'en envoyer le récit, et moi j'ai jugé à propos de les insérer dans mon ouvrage. Le Georges dont je parle est le prêtre vénitien qui quitta son pays pour venir à la cour de l'empereur, et qui construisit dans le palais d'Aix, avec un art admirable, un de ces orgues que les Grecs appellent hydrauliques

(1) Gheule, *Gauliacas*, près de Rœulx, ou peut-être Goëgnies, à trois lieues un quart S. de Mons; mais cette dernière interprétation me semble moins probable.

LIVRE VIII.

Miracles opérés à Gand, dans le monastère de Saint-Bavon, par les reliques des saints Martyrs. — Huit aveugles recouvrent la vue. D'autres malades sont soulagés.

76. Un autre mémoire me fut adressé du monastère de Saint-Bavon, situé dans un endroit qu'on appelle Gand, sur l'Escaut, au confluent de ce fleuve et de la Lys, par les frères qui servent Dieu dans ce monastère. Sur leur prière, je leur envoyai des saintes reliques de nos Martyrs, et voici par ordre ce qui se passa dans leur maison :

L'an 828 de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sixième année de l'indiction, les reliques des saints martyrs du Christ Marcellin et Pierre arrivèrent au monastère de Saint-Bavon, le vendredi v des nones de juillet. Le troisième jour, c'est-à-dire le dimanche suivant, qui était le trois des nones (1), une jeune fille aveugle, nommée Hartlinde, du village de Furnes (2), qui, au dire de ses père et mère, était privée de la vue depuis huit ans, fut amenée devant l'autel sur lequel étaient placées les saintes reliques des Martyrs; et là, sous les yeux de tous ceux qui étaient présents, elle recouvra la lumière par la miséricorde du Seigneur. A huit jours de là, c'était le IV des ides de juillet, on amena une autre jeune fille, nommée Helmrade, aveugle comme la première et qui était du village qu'on

(1) Toutes ces dates du jour de la semaine et de l'indiction s'accordent parfaitement avec la date de l'année. En 828, lettre dominicale ED, Pâques 5 avril, le 3 juillet (sixième férie, v des nones) est bien un vendredi et le 5 juillet (III des nones) un dimanche. L'indiction est comptée suivant le mode le plus ordinaire, à partir de 313.

(2) Suivant les Bollandistes, tom. I, *Junii*, p. 202, not. *c*, le nom latin de Furnes, *Furnæ*, qu'on ne trouve guère qu'au douzième siècle, pourrait être une contraction du mot *Fursenum* (*Fursetium* dans le manuscrit de Metz), employé par Éginhard. Cette conjecture me paraît d'autant plus probable qu'il n'existe pas en Flandre d'autre lieu auquel on puisse appliquer le nom de *Fursenum*. Furnes est situé à neuf lieues et demie O.-S.-O. de Bruges (Flandre occidentale, Belgique).

appelle Machelen (1). Au dire de ses parents, cette enfant, huit jours après son baptême, était devenue aveugle tout d'un coup. Elle ne se fut pas plus tôt approchée des restes sacrés des Martyrs que Dieu lui rendit la lumière qu'elle avait perdue depuis si longtemps. Trois jours après, la veille des ides de juillet, on vit venir une jeune fille nommée Bildrade qui avait la taille toute courbée. Cette jeune fille était du village de Boderet (2), qui appartient au monastère de Saint-Vaast. Elle s'agenouilla devant les reliques de nos saints Martyrs, et là elle se mit à invoquer humblement Notre-Seigneur Jésus-Christ pour obtenir de lui sa guérison. Bientôt tous ceux qui étaient présents virent sa taille se redresser, et elle fut assez heureuse pour que, dans l'espace d'un moment, son corps reprît sa position naturelle.

77. Quelque temps après, le XII des calendes d'août, une femme nommée Eddela, serve du monastère de Saint-Amand, et qui était du village de Baesrode (3), aveugle, à ce que l'on disait, depuis plusieurs années, fit dans le même lieu d'heureuses prières, et recouvra la vue. Le même jour, un serf de Saint Bavon, nommé Eberald, du village de Mullen (4), qui depuis plusieurs années était également privé de la lumière du ciel, recouvra, sous les yeux de tous ceux qui étaient présents et dans le même lieu, la lumière qu'il regrettait déjà depuis si

(1) Machelen, *Magle*, entre Courtray et Gand, à quatre lieues et demie. S.-O. de cette dernière ville.

(2) Boderet, *Boderetium*, *Bodericia villa* dans le manuscrit de Metz, peut-être Baudour, à deux lieues O. de Mons, ou mieux encore Bouret sur Canche (Pas-de-Calais).

(3) Le monastère de Saint-Amand-en-Puelle, *S. Amandus in Pabula*, dans le diocèse de Tournay, à deux lieues trois quarts S. de cette ville. — Baesrode, *Baceroda*, est situé à une lieue E. de Termonde, sur la rive droite de l'Escaut. Les Bollandistes, tom. I, *Junii*, p. 202, col. 2, note *f*, traduisent *Baceroda* par Baeffroy, nom que j'ai vainement cherché sur les cartes et dans les dictionnaires et qui d'ailleurs a peu d'analogie avec le nom latin.

(4) Mullen, *Millinium*, à quatre lieues et demie S.-O. de Gand et une lieue N. d'Audenarde, dans la Flandre orientale (Belgique).

longtemps. Ce même jour encore, deux veuves, qui étaient aveugles depuis nombre d'années, furent guéries de leur cécité dans ce même monastère. L'une de ces femmes se nommait Blidwara, elle était du village d'Éessene (1) ; l'autre Richerthe, du village de Wormhout (2).

78. Vingt-cinq jours après, c'est-à-dire le jour de l'Assomption de la Vierge, une femme nommée Angarihilde, du village de Ghoy (3), se présenta devant les restes sacrés des Martyrs ; elle était si courbée qu'elle ne pouvait se dresser pour regarder le ciel, ainsi que le vit tout le peuple qui admirait ce qui était arrivé. Mais, le jour suivant, c'est-à-dire le XVII des calendes de septembre, dans la même église, au moment de la lecture de l'Évangile, en présence des mêmes témoins, cette même femme se redressa complétement, et son corps reprit si bien son ancienne attitude qu'il ne paraissait pas qu'elle eût jamais éprouvé cette affection violente qui l'avait tenue courbée vers la terre. Quelque temps après, le X des calendes d'octobre, c'est-à-dire le 22 septembre, un homme du village d'Alphen, dans le pays de Taxandrie (4), le nommé Liodold, qui en

(1) Éessene, *Accinium, Actinium,* dans le canton de Dixmude, et à trois quarts de lieue E. de cette ville, Fland. occident. (Belgique).

(2) Wormhoudt, *Vuerminium*, aujourd'hui petite ville de la Flandre française, à quatre lieues S.-E. de Dunkerque (Nord, arrondissement de Dunkerque).

(3) Ghoy, *Goiacum,* à trois quarts de lieue de Lestines, ou Ghoy-sur-Sambre, à deux lieues de Beaumont, ou Goé, à une demi-lieue de Limbourg, ou Gouy-sur-Piéton, à deux lieues un quart de Charleroi, ou peut-être encore Goyck, à deux lieues de Halle. De ces divers noms de lieux, nous préférons le premier, comme désignant la position la plus rapprochée de Gand. Quant au nom de Coyegem, à deux lieues S.-E. de Courtrai, donné par les Bollandistes, p. 202, not. *k*, il me semble une traduction fort hasardée du mot latin *Goiacum.*

(4) Le pays de Taxandrie, *Taxandria, Toxandria, Debsandara, Campania* et *Campinia*, était situé entre l'Escaut et la Meuse ; il doit son nom à ses anciens habitants les *Toxandri*, peuple germanique mentionné par Pline et par Ammien Marcellin. Leur ville principale était *Toxandria*, aujourd'hui Tessenderloo, qui n'est plus qu'un bourg de la Belgique, dans la province de Limbourg, à dix lieues N.-O. de Tongres. Ce pays est encore

était réduit, à cause d'une grande faiblesse du pied et de la jambe gauche, à marcher appuyé sur deux béquilles, fut de même, en vue de tout le peuple, guéri si parfaitement que depuis lors il put se promener sans avoir besoin d'aucun appui.

79. Quatre jours après l'accomplissement de ce miracle, le VII des calendes d'octobre, un jeune homme sourd-muet et de plus estropié de la main gauche, nommé Hunwald, du village de Corbehem (1), s'approcha des saintes reliques des Martyrs, et se mit à prier devant elles en suppliant. Aussitôt, par la vertu de Jésus-Christ, toutes les infirmités dont il souffrait disparurent, et il recouvra si parfaitement la santé qu'on n'eût jamais dit qu'il avait été sourd-muet ni privé en rien de l'usage de sa main par une contraction des muscles. Le jour suivant, c'est-à-dire le VI des calendes d'octobre, une femme nommée Engilgarde, qui depuis nombre d'années souffrait d'une affreuse paralysie, fut guérie dans cette même église par les mérites des bienheureux martyrs et en présence de tout le peuple. Cette femme était une serve du village de Warcoin (2);

désigné, au moyen âge, dès le septième siècle (*Vita S. Trudonis*, liv. II. chap.10) sous le nom de *Campania*, *Campinia*, qui s'est conservé dans celui de Campine, *der Kempen* en flamand. Suivant Alting, *Notitia German. inferior.*, part. II, p. 33, la Campine, divisée en Campine brabançonne et Campine liégeoise, comprend tout le pays des anciens Toxandri, et à plus forte raison le pays de Taxandrie, dont parle Éginhard. Wendelin, *Leges salicæ illustratæ, seu illarum natale solum demonstrat.*, chap VIII, p. 79, donne à la Campine ou Taxandrie vingt-quatre lieues de long sur dix-sept de large. Il est donc probable que l'*Apennia villa* d'Éginhard est bien le lieu nommé aujourd'hui Alphen, à trois quarts de lieue S.-E. de Bréda, et situé alors à l'extrémité N. du pays de Taxandrie. Voyez sur ce pays Bessélius, 795, liv. IV, n° CCCCXXXII ; Hadr. de Valois, p. 558 ; Hertius, *Notitia veter. Germaniæ populor.*, part. II, ch. I, §. 12, p. 80, et Grammaye, *De Toxandria*, p. 25.

(1) Corbehem, village à une lieue S.-O. de Douai, canton de Vitry, Pas-de-Calais, dont le nom m'a paru pouvoir être la traduction flamande du nom latin *Corvium*. J'ai vainement cherché, dans les environs de Gand et le reste de la Flandre, un nom qui s'en rapprochât davantage.

(2) Warcoin ou Warcoing, *Vuerecundia*, aujourd'hui bourg de la province de Hainaut, de l'arrondissement et à trois lieues N. de Tournay (Belgique).

elle appartenait à l'évêché de Tournai. Le lendemain, v des calendes d'octobre, une autre femme nommée Ramburge, du village de Bertinghem (1), qui par suite d'une attaque de paralysie avait aussi une grande faiblesse dans toutes les parties inférieures du corps, recouvra, sous les yeux mêmes de tous ceux qui étaitent là présents, devant les reliques des saints Martyrs, l'usage de tous ses membres, et fut ainsi délivrée dans l'espace d'un moment, par la volonté de Dieu, de cette infirmité dont elle souffrait, disait-on, depuis dix ans.

80. Le même jour, un aveugle nommé Germar, du village de Schaltheim, situé près de l'embouchure de l'Escaut, dans la Frise maritime (2), vint au monastère implorer la miséricorde du Seigneur et les bienheureux Martyrs, afin d'être délivré du mal dont il souffrait. Ses prières furent entendues, et il recouvra avec une joie bien vive la lumière dont il était privé depuis si longtemps. Quatre jours après que ce miracle eut été opéré par la volonté du Seigneur, la veille des calendes d'octobre, une serve de Saint-Bavon, nommée Gundrade, du village de Audeghem (3), qui depuis près de trois ans n'avait pas vu le soleil, s'étant prosternée devant l'autel pour prier, recouvra à l'instant même, par un bienfait du Christ, grâce à l'intercession des saints Martyrs, la lumière qu'elle avait perdue.

(1) Bertinghem dans le Boulonnais, ou peut-être Berthen dans la Flandre française (arrondissement d'Hazebrouck, Nord). — Bernem, à trois lieues S.-E. de Bruges, nom proposé par les Bollandistes, p. 202, not. *a*, me semble présenter bien peu d'analogie avec celui de *Berlingaheim*, donné par Éginhard.

(2) J'ai vainement cherché sur les meilleures cartes ce lieu, dont la position est indiquée par Éginhard d'une manière précise. On peut croire, avec les Bollandistes, que l'Escaut, dans un de ses fréquents envahissements, l'aura fait disparaître.

(3) Audeghem, *Aldingaheim*, à cinq lieues E. de Gand, Flandre orientale (Belgique.)

LIVRE IX.

Aveugles, sourds, muets, rachitiques, paralytiques guéris par les reliques déposées à Maëstricht.

81. Un troisième mémoire me fut également envoyé par les frères du monastère de Saint-Servais le confesseur (1). Ce monastère est situé sur la Meuse, dans un bourg qui aujourd'hui même s'appelle Maëstricht, à huit lieues environ du palais d'Aix, et qui renferme une population très-nombreuse, surtout beaucoup de marchands. Le texte de ce mémoire, si je m'en souviens bien, était, je crois, conçu de cette manière. — L'arrivée des saints martyrs du Christ Marcellin et Pierre dans le bourg de Maëstricht eut lieu la veille des nones de juin. Car ce fut ce jour-là qu'une foule immense, qui s'était rassemblée pour les recevoir, alla de ce bourg à leur rencontre, louant et bénissant le Seigneur, dont la miséricorde ineffable et infinie daignait visiter, dans la personne de si grands patrons, un peuple plein de foi et de confiance en lui. Ces cantiques et tous les transports d'une sainte joie continuèrent jusqu'à la basilique de Saint-Servais. On célébra l'office divin au milieu de l'allégresse générale; puis, lorsque chacun eut regagné sa demeure, la châsse dans laquelle les cendres sacrées des Martyrs avaient été apportées fut placée à la droite de l'autel, près de la grille du chœur; et tout le jour se passa pour le peuple de ce bourg en allégresse et en réjouissances.

82. Lorsque l'on revint dans l'église pour célébrer, selon la coutume, l'office du soir, il y avait dans la foule un enfant nommé Berngisus; ses parents, venus du Condroz (2), leur pays,

(1) Les reliques données par Éginhard au monastère de Saint-Servais furent retrouvées intactes en 1623. Voyez dans les Bollandistes, tom. I, *Junii*, p. 204, not. *a*, le procès-verbal de leur invention

(2) Le Condroz, *Pagus Cundensius*, *Cundrusius* dans le Ms. de Metz, pays qui tire son nom des *Condrusi*, peuple germanique nommé par César, *de Bello Gallico*, liv. II, c. 4, et liv. VI, c. 32, et qui dès lors habitait

quelques jours auparavant, l'avaient amené avec eux. Il était aveugle de naissance. Tout à coup, en présence de tous les assistants, cet enfant tomba sur le pavé et resta quelque temps étendu comme plongé dans un profond sommeil; mais bientôt il ouvrit les yeux, et par un bienfait du Christ Notre-Seigneur, grâce aux mérites de ses saints, il vit la lumière qu'il n'avait jamais aperçue auparavant. Cinq jours après, c'est-à-dire le VI des ides de juin, un homme nommé Hildimar, qui était sourd-muet, recouvra devant les reliques sacrées de ces saints Martyrs, par la vertu de Jésus-Christ, l'usage de l'ouïe et de la parole.

83. Encore ce même jour, une jeune fille nommée Adallinde, serve du monastère de Saint-Lambert (1), qui non-seulement était sourde et muette, mais de plus aveugle, et qui, en outre, par suite d'une contraction des muscles, avait tout le corps ployé d'une si misérable manière que ses genoux touchaient à sa poitrine, fut placée par les siens auprès des saintes reliques des Martyrs, et là, grâce à la miséricorde divine, elle recouvra, avec une admirable promptitude, sous les yeux mêmes de tous les assistants, la lumière, l'ouïe et la parole; tous ses membres se redressèrent, et elle revint à la santé. Le lendemain, c'est-à-dire le V des ides de juin, un serf du roi, nommé Bérohad, du village de Crécy (2), affligé dans tout le côté droit d'une contraction des muscles qui le rendait impotent, se présenta

aux environs de l'Ourte. Le Cundroz est mentionné dans les Annales de Saint-Bertin en 839 et dans le partage des États de Lothaire en 870. Ce pays, dont le nom subsiste encore, fait aujourd'hui partie de la province de Liége. Il comprend la région située sur la rive droite de la Meuse, entre ce fleuve et l'Ourte, une partie de l'ancien duché de Limbourg et le N.-O. de l'ancien marquisat de Franchimont. Voyez Hadr. de Valois, p. 154, au mot *Condrusi*, et Bessélius, liv IV, n° CVIII, p. 575, au mot *Condiestrium*.

(1) Sainte-Marie et Saint-Lambert de Liége. Voyez *Nov. Gal. Christ.*, III, 956.

(2) Crecy *Cresciacum*, arrondissement d'Abbeville, Somme; ou peut-être, dans le même département, Cressy, arrondissement de Montdidier (Picardie).

devant les saintes reliques; aussitôt sa taille se redressa, et il recouvra sur-le-champ la santé qu'il avait perdue. Pareille chose arriva pour une jeune fille nommée Théotildis, du bourg même de Maëstricht. Sa main droite, par suite d'une semblable contraction des muscles, était ployée et toute tordue, au point qu'elle ne pouvait en faire aucun usage. Cette jeune fille, le même jour, auprès des saintes reliques, fut guérie de la même manière.

84. A la vue de ces miracles, le peuple rassemblé dans la basilique se mit, dans l'exaltation de ses transports d'allégresse, à élever la voix vers le ciel et à célébrer les louanges du Seigneur par des hymnes et des litanies. Tout à coup survint un enfant qui était sourd; il s'arrêta au milieu de la foule, stupéfait comme s'il eût été frappé de la foudre. Puis, lorsqu'il se fut avancé jusque devant l'autel du saint Sauveur, qui est placé dans le milieu de l'église, le sang lui jaillit des narines, et il recouvra l'ouïe dont il était privé depuis longtemps. Le lendemain, c'est-à-dire le IV des ides de juin, nous jugeâmes à propos d'exhausser un peu la châsse qui renfermait les restes sacrés des Martyrs, afin que, se trouvant ainsi plus élevée que l'autel auprès duquel elle était placée, elle fût aperçue plus facilement par ceux qui s'en approchaient. Nous étions occupés de ce travail et nous chantions en même temps des litanies et des cantiques, lorsqu'une jeune fille, serve du monastère de Saint-Servais, qui depuis sa naissance avait les pieds contournés par suite d'une contraction, et les mains toutes disloquées par suite d'un relâchement des muscles, et qui de plus était muette, fut apportée par les siens dans l'église et placée devant la châsse. A l'instant même elle recouvra la santé, et si bien qu'elle se trouva tout d'un coup en état de parler, de marcher et de se servir de ses mains pour tous les usages la vie.

85. Une femme du bourg même de Maëstricht avait une serve aveugle nommée Adalgarde; elle entra dans l'église, la

confia aux saints martyrs Marcellin et Pierre, afin qu'il lui fût donné par leur intercession de recouvrer la vue, et la laissa auprès de leurs reliques. L'office du soir venait de finir lorsque cette femme, qui était restée dans l'église, tomba tout à coup sur le pavé comme si quelqu'un l'eût poussée. Elle s'y roula longtemps; puis enfin, au milieu de l'étonnement et de l'admiration du peuple qui l'entourait, elle se releva, ayant complétement recouvré la vue. Cela arriva le jour des ides de juin, vers le soir, comme la nuit commençait à tomber. Un homme du territore de Genève, dans le pays des Bourguignons, le nommé Théotgaire, atteint de cette maladie que les médecins désignent sous le nom grec de σπασμός, spasme, et que l'on pourrait nommer en latin avec assez de justesse *tremulosa*, tremblement, à cause de cette agitation continuelle de tous les membres qui en est le symptôme, cet homme vint à notre eglise, et se mêla à la foule qui s'y était rassemblée pour entendre la messe, comme cela se fait le dimanche. Apres la lecture de l'Évangile, comme on récitait le *Credo*, symbole de la foi chrétienne, ce malheureux tomba à terre tout d'un coup, et, pendant qu'on achevait l'office divin, il y resta étendu presque immobile et semblable à un mort plutôt qu'à un vivant. Le sang coulait en abondance de ses narines. Mais apres que la messe eut été achevée, la foule qui le regardait le vit avec admiration se relever parfaitement guéri et complétement débarrassé de son tremblement. Ce miracle s'opéra le XVIII des calendes de juillet; c'était un dimanche, comme je l'ai dit plus haut.

86. La quatrieme férie, XV des calendes de juillet (le mercredi 17 juin), un serf du monastère de Meldert (1), nomme

(1) Le monastère de Meldert, *Meldradium*, était une abbaye de femmes, fondée au septième siècle, sous l'invocation de sainte Ermelinde, par saint Pépin de Landen. Cette abbaye ayant été détruite, ses biens passèrent au chapitre de Saint-Barthélemy de Liége. (Voy. les Bollandistes, tom. I, *Junii*, p. 204, col. 2, not. *f*.) Cependant elle n'est mentionnée ni dans le tom. III, diocèse de Liége, ni dans le tom. V, diocèse de Malines, du *Nov. Gal. Christ.*

Folchard, dont les jambes et les pieds étaient tout difformes par suite d'une affreuse contraction des muscles, fut dans ce même lieu, en presence de tout le peuple, parfaitement guéri. Le XI des calendes du même mois, vint un homme qui entra dans l'église avec le reste des fidèles. Sa main et son bras droits étaient agités d'un mouvement circulaire des plus étranges; on eût dit qu'il était obligé de tourner la meule, et cela sans s'arrêter un moment. Il avouait que c'était pour avoir enfreint le commandement de Dieu en travaillant à la meule un dimanche que cette infirmité lui était survenue, et que ce châtiment, qui lui avait été infligé, datait déjà d'une année tout entière. Il s'approcha donc des restes sacrés des Martyrs, et, après qu'il les eut invoqués avec ferveur, ce mouvement d'un homme qui tourne la meule se calma tout d'un coup, et son bras se tint en repos. Cet homme nous apprit qu'il venait du monastère écossais qu'on nomme les Fosses (1), et qu'il s'appelait Dothius.

87. La veille de la Saint-Jean-Baptiste, c'est-à-dire le IX des calendes de juillet, un homme qui se disait habitant de la cité de Tournay vint à Maëstricht dans l'église de Saint-Servais. Il avait été, comme lui-même nous l'apprit, sourd et muet de naissance. Mais, conduit par ses amis à l'église de Saint-Sébastien, il avait commencé là à entendre et à parler, très-imparfaitement toutefois, car on pouvait à peine com-

Meldert est aujourd'hui un village du Brabant belge, à une lieue et demie O. de Tirlemont.

(1) Les Fosses ou Fosse, *Fossæ* ou *Fossense Scotorum monasterium*, ancienne abbaye du diocèse de Liége, fondée vers 650 par saint Foillan et saint Ultan, fils de Fyltan, roi de Momonie, en Irlande. Ce monastère était appellé *monasterium Scotorum*, parce que, du temps d'Éginhard, on donnait encore à l'Irlande le nom de *Scotia major*. L'abbaye de Fosse, mentionnée dans le partage du royaume de Lothaire en 870, commença à décliner dans les premières années du dixième siècle, et cessa d'exister bientôt après. Voyez *Nov. Gal. Christ.*, III, 952. Fosse est aujourd'hui un village du canton et à deux lieues O.-S.-O de Stavelot dans la province de Liége (Belgique).

prendre ses paroles, et, lorsque les autres lui parlaient, il ne pouvait dissimuler combien le sens de l'ouïe était chez lui peu développé. Cet homme, s'étant rendu à l'église pour l'office du matin, se prosterna devant les saintes reliques et s'endormit. Bientôt après il se réveilla comme si quelqu'un l'eût touché, et demanda à ceux qui l'entouraient qui est-ce qui lui avait donné un coup de poing sur le visage. Tous lui répondirent que personne ne l'avait frappé; il se releva, et au même moment il se trouva si bien guéri qu'il put dès lors entendre et parler parfaitement sans éprouver aucune gêne.

88. Le même jour, pendant qu'on célébrait la sainte messe, une femme nommée Adallinde apporta avec elle deux cierges pour les brûler dans l'église; elle en tendit un de la main droite à l'un des gardiens afin qu'il l'allumât, et conserva l'autre dans la main gauche pour l'allumer ensuite au premier. Mais, ô miracle! pendant que le gardien allumait le cierge qui lui avait été donné, celui que cette femme tenait encore à la main s'enflamma tout à coup, par un effet de la volonté divine, sous les yeux de tous ceux qui étaient là présents.

89. Le monastère d'Eike est un couvent de femmes situé sur la Meuse (1). Il y avait là une religieuse nommée Saliga, gisante, toute perclue par une affreuse paralysie qui lui tenait tout le corps, excepté le bras droit. Pendant qu'elle dormait, il lui sembla voir un de ses voisins s'approcher d'elle et l'interpeller en ces termes : « Que faites-vous là ? » Elle répondit tout simplement qu'elle reposait sur son lit. « Mais vous n'avez

(1) Eike, *Eike* ou *Eicka monasterium*, abbaye de femmes située sur la Meuse, à une lieue E. de Maaseyk ou Maseyk, entre Maëstricht et Ruremonde, dans la province de Limbourg. Fondé vers 730 par Adalhart et Gruniara, pour leurs filles, sainte Herlinde et sainte Renilde, ce monastère fit partie du lot de Charles le Chauve lors du partage des États de Lothaire en 870; il fut détruit par les Nortmans en 881, et relevé environ cinquante ans après par Richier, évêque de Liége, qui le plaça sous l'invocation de sainte Marie, et y établit des religieux. Voyez *Nov. Gall. Christ.*, III, 956, et les Bollandistes, tom. III, *Martii*, p. 587.

donc pas entendu parler des saints qui sont venus à Maestricht, dans l'église de Saint-Servais? » Et, comme elle affirmait qu'on ne lui en avait jamais rien dit, « Alors levez-vous bien vite, s'écria le personnage, et rendez-vous en toute hâte à cette église; car c'est là que vous recouvrerez l'usage de tous vos membres. » Mais comme à son réveil elle ne tint pas compte de ce qu'on lui avait dit, elle reçut la nuit suivante, encore de la même manière, un semblable avertissement, pour qu'elle se rendît à Maëstricht. Cependant elle méprisa cet avis aussi bien que le premier, et différa de nouveau le voyage qu'on lui ordonnait. Mais la troisième nuit elle vit encore le même homme devant elle. Il lui demanda d'un ton sévère pourquoi elle faisait si peu de cas de ses avertissements; puis, lui frappant le côté du bâton qu'il tenait à la main, il lui ordonna de se rendre sans plus tarder à Maëstricht. Elle n'osa pas refuser d'obéir à l'autorité de cette troisième vision; elle appela donc ses proches et ses amis, et, s'étant fait conduire à Maëstricht, ainsi qu'on le lui avait ordonné, elle se fit placer dans l'église de Saint-Servais auprès des cendres sacrées des Martyrs. Ce fut là qu'elle attendit la guérison qui lui avait été promise, et que, cinq jours après son arrivée, à la grande admiration de tous les assistants, elle fut assez heureuse pour recouvrer toute sa santé et l'usage de tous ses membres.

LIVRE X.

Deux miracles sont opérés par l'intercession de saint Protus et de saint Hyacinthe et par celle de saint Hermès dans l'église de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre.

90. Il reste encore deux miracles des plus remarquables, que non-seulement je ne crois pas pouvoir passer sous silence, mais dont je regarde même la relation comme devant terminer de la manière la plus convenable ce quatrième mémoire que j'ai maintenant entre les mains. Sans doute on peut croire que les

bienheureux martyrs saint Marcellin et saint Pierre partagent avec d'autres saints le mérite de ces miracles, puisque l'un a été opéré devant ces reliques, à l'arrivée de celles de saint Protus et de saint Hyacinthe (1), et que l'autre s'est accompli le jour de la nativité de saint Hermès, et, sans aucun doute, par la vertu de ses propres reliques; cependant je crois que c'est à saint Marcellin et à saint Pierre qu'il faut principalement les attribuer, puisque ces miracles ont eu lieu dans l'église même où reposent les cendres sacrées des deux Martyrs. Nous sommes garant de tout ce qui s'est fait en cette circonstance, car il nous a été donné par la miséricorde divine d'en être temoin oculaire. Mais terminons ce préambule, et passons aux miracles que je dois raconter.

91. Grégoire, évêque de Rome, qui fut successeur d'Eugène et en même temps de Valentin sur le trône pontifical (2), voulant agrandir l'église de Saint-Marc l'évangéliste, dont il

(1) Saint Protus et saint Hyacinthe, eunuques de sainte Eugénie, furent martyrisés avec leur maitresse sous l'empereur Valérien vers 257, ou plutôt sous Dioclétien vers 304. On n'a rien de bien positif sur leur histoire; on sait seulement qu'ils étaient honorés dès le quatrième siècle dans l'Église romaine. Leur fête est marquée au 11 septembre dans le calendrier du pape Libère. Voyez Baillet, *Vies des Saints, Septembre* p. 223; et Bosio, *Roma subterranea*, II, 234, liv. IV, chap. 34. — Saint Hermès est l'un des saints les plus célèbres et les plus anciennement honorés dans l'Église romaine. Préfet de la ville de Rome, converti au christianisme par le pape Alexandre Ier, il fut martyrisé sous l'empereur Adrien; son nom est marqué au 28 août, dans le calendrier dressé sous le pape Libère au quatrième siècle. On le retrouve dans le sacramentaire du pape Gélase, dans celui de saint Grégoire le Grand, où la messe de son office a une préface propre, dans le calendrier romain du septième siècle, dans presque tous les Martyrologes depuis ceux qui portent le nom de saint Jérôme et de Bède jusqu'au Martyrologe romain moderne. Cette célébrité du culte de saint Hermès explique pourquoi Éginhard attachait un si grand prix à ses reliques. (Voy. Baillet, *Août*, p. 931.)

(2) Grégoire IV, prêtre de l'Église romaine, du titre de Saint-Marc, fut élu après la mort de Valentin vers le mois de septembre 827. Eugène II, prédécesseur de Valentin, était mort dans le mois d'août de la même année (le 27, suivant Fleury). Valentin occupa donc pendant un mois à peine le trône pontifical. Voyez les Annales à l'année 827.

avait été curé, et y construire un monastère, fit chercher dans les cimetières et dans les églises situées loin de la ville, pour tâcher de trouver des reliques de saints martyrs; et celles qu'on découvrit, il les fit rapporter dans l'église qu'il venait d'élever avec magnificence. Or, le hasard voulut que, dans le temps où il allait faire ouvrir le tombeau du bienheureux Hermès pour en retirer les restes sacrés, un des nôtres, qui cette année était venu à Rome pour y faire ses dévotions suivant l'usage des pénitents, se mêlât avec les autres pèlerins à la foule rassemblée devant l'église du martyr. Cet homme, après avoir examiné avec attention ce qu'on faisait, conçut, dans la simplicité de son cœur, et cependant avec quelque fondement, l'espoir de se procurer des reliques du bienheureux martyr. Il alla trouver le diacre Deusdona, dont j'ai souvent parlé dans le premier livre, et le pria avec instance de se faire livrer par les gardiens de l'église quelque peu de ces reliques, et de le lui remettre pour me l'apporter. Le diacre se rendit aussitôt à ses prières, et promit de faire immédiatement ce qu'on lui demandait. Il donna donc aux gardiens une somme d'argent, et reçut en retour non-seulement des reliques de saint Hermès, mais aussi des reliques de saint Protus et de saint Hyacinthe, dont les corps étaient déposés dans la même église. Il s'arrangea pour me faire parvenir ces dernières reliques par un de ses amis nommé Sabbatin, qu'il m'envoya avec celui des nôtres qui lui avait persuadé de faire tout cela. Quant à ce qu'il put se procurer des restes de saint Hermès, il me l'apporta lui-même comme un présent d'une grande valeur. Cependant ayant été averti de l'arrivée des reliques de saint Protus et de saint Hyacinthe, nous allâmes processionnellement à leur rencontre; et après les avoir reçues avec honneur, comme il était convenable, nous les fîmes transporter, en chantant des hymnes et des prières, dans l'église, où elles furent placées, avec la châsse qui les renfermait, auprès des reliques des bienheureux martyrs saint Marcellin et saint Pierre. Le lendemain, une femme du

petit domaine de Baldradestadt (1), situé dans le voisinage, entra dans l'église avec toute la foule : cette femme était possédée du démon. Bientôt le méchant esprit entra en fureur, il la renversa, la brisa contre le pavé, puis il se mit à faire devant tous un aveu public de sa malice. Et comme le prêtre en l'exorcisant lui demandait qui il était, d'où il venait, quand et pourquoi il était entré en cette femme, il répondit à chaque question, disant qu'il n'était pas simplement un démon, mais que c'était lui le plus méchant de tous les êtres vivants. Et comme le prêtre lui demandait la cause d'une si grande perversité, il avoua qu'il ne devait qu'à lui ce penchant décidé pour le mal. Le prêtre s'informa ensuite s'il avait jamais été au ciel, il répondit affirmativement, et confessa qu'il en avait été chassé à cause de son orgueil. Et comme le prêtre lui demandait encore s'il avait vu le Christ Notre-Seigneur, il répondit qu'il avait vu le Christ dans l'enfer lorsque, pour le salut du genre humain, il daigna mourir et y descendre.

92. Mais quand le prêtre vint à lui demander s'il connaissait les noms des martyrs dont les reliques avaient été apportées la veille dans notre église : « Leurs noms, dit-il, me sont bien connus, car j'assistais en personne à leur martyre, et en songeant à la gloire éternelle qui les attendait j'endurais tous les tourments de la jalousie. Et voici que je trouve en eux maintenant des ennemis acharnés, car ils me font souffrir mille tortures incroyables, et, malgré ma résistance, ils me forcent à sortir de ce vase où je restais caché depuis si longtemps. — Mais lorsque tu seras sorti, continua le prêtre, où iras-tu? — J'irai, répondit le démon, dans la plus mauvaise route, et je me rendrai dans des contrées lointaines et désertes. » Puis, après qu'il eut, sur les ordres du prêtre, raconté à quelle occasion et de quelle manière il était entré en

(1) J'ai vainement cherché sur les meilleures cartes et dans les répertoires géographiques ce nom de lieu situé près de Seligenstadt.

cette femme, il se tourna vers elle et lui dit : « Apprends, malheureuse créature, qu'avant de sortir je vais rompre et briser tes os, et que je te laisserai toute mutilée pour que tu te souviennes du temps où nous avons vécu ensemble. » Alors cette femme, comme si elle eût eu la conscience de sa faiblesse, se mit à implorer à voix basse et d'un ton suppliant l'aide des saints Martyrs. Mais aussitôt le démon, frémissant de colère et exhalant sa rage furieuse par la bouche même de l'infortunée, lui coupa la parole, et lui imposa silence. C'était un spectacle bien extraordinaire pour nous autres, qui étions là présents, que de voir ce méchant esprit s'exprimer si différemment par la bouche de cette pauvre femme, et d'entendre tantôt le son d'une voix mâle, tantôt le son d'une voix féminine, mais si distincts l'un de l'autre qu'on ne pouvait croire qu'elle parlât seule et qu'on s'imaginait entendre deux personnes se disputer vivement et s'accabler réciproquement d'injures. Et en effet, il y avait deux personnes, il y avait deux volontés différentes; d'un côté le démon qui voulait briser le corps dont il était en possession, et de l'autre la femme qui désirait se voir délivrer de l'ennemi qui l'obsédait. Cette opposition des deux volontés se manifestait d'une manière assez claire, assez évidente par la différence des voix et par cette diversité des paroles qu'ils se renvoyaient l'un à l'autre. Après que l'office du divin mystère eut été achevé comme d'habitude, nous sortîmes de l'église pour aller prendre quelque soin de notre corps. En partant nous ordonnâmes à cette femme d'attendre là, avec les gardiens, le moment de notre retour, bien convaincu que, par la puissance de Jésus-Christ et les mérites de ses martyrs, le perfide démon dont elle était possédée ne tarderait pas à sortir. Et en effet nous ne fûmes pas déçu dans notre espoir. Car, lorsqu'après avoir achevé notre repas nous revînmes à l'église, le démon avait été mis en fuite et nous trouvâmes sa victime saine et sauve, maîtresse de toute sa raison et louant le Seigneur dans des transports de joie.

Personne ne peut nier que le miracle qui fut opéré à l'arrivée des bienheureux martyrs du Christ saint Protus et saint Hyacinthe ne se soit passé de la manière dont nous venons de le raconter; quant à celui que nous attribuons à saint Hermès, nous allons maintenant en exposer clairement tous les détails.

93. Cologne est une métropole située sur le Rhin dans le pays des Ripuaires. Une femme de cette ville souffrait depuis longtemps d'un relâchement des muscles dans toute la partie inférieure du corps à partir des reins. Son infirmité était si grave que, privée de l'usage de ses jambes et de ses pieds, elle ne pouvait se déplacer qu'assise, les pieds étendus en avant et en s'appuyant sur ses mains pour se traîner à terre. Cette femme, ayant entendu parler des miracles et des prodiges que le Seigneur avait opérés par l'intermédiaire de ses saints martyrs Marcellin et Pierre, pour la guérison de malades et de gens infirmes, conçut un vif désir de se rendre à leur église; et comme elle ne pouvait y aller commodément que par eau, elle se fit amener en bateau par des marchands qui venaient là pour la fête des saints Martyrs. Ce fut le jour de leur nativité qu'elle arriva, et elle y demeura pendant quelque temps, dans l'espoir de recouvrer la santé. Mais voyant que sa guérison était différée, — en effet on la différait, on ne la refusait pas; ce n'était pas ailleurs, c'était bien là, mais ce n'était pas en ce moment, c'était à une autre époque que cette guérison devait avoir lieu, — elle résolut de partir pour Mayence. La fête de saint Alban approchait, et c'est dans cette ville que se trouvent l'église et le célèbre monastère placés sous l'invocation de ce martyr. Arrivée là, elle se mit, auprès du tombeau du martyr, à supplier le Seigneur pour obtenir sa guérison. Cependant elle vit en songe un jeune clerc s'approcher d'elle; il portait à la main des chaussures neuves qu'il lui ordonna de prendre et de se mettre aux pieds. C'est ce qu'elle fit. Puis le clerc lui ordonna de retourner, chaussée de la sorte, au lieu d'où elle venait, et d'attendre là l'arrivée du médecin qui sans aucun

doute devait la guérir. A son réveil, pleine de confiance dans cette vision, elle fit toute la diligence possible pour revenir à l'eglise des saints Martyrs, où elle devait recouvrer la santé; et là pendant deux mois, mêlee à la foule des pauvres, elle attendit l'accomplissement de la promesse que la vision lui avait faite. Sur ces entrefaites, à peu près vers le milieu du mois d'août, le diacre Deusdona, dont j'ai si souvent parlé dans le premier livre de cet ouvrage, arriva de Rome et m'apporta, comme un grand présent, une articulation du doigt de saint Hermès le martyr. Après avoir reçu cette relique, nous l'enfermâmes dans une châsse, et nous la fîmes placer dans la partie supérieure de la basilique, précisément au-dessus de la porte occidentale de l'église. Cependant cette femme qui était venue, comme je l'ai déjà dit, sur la foi de la vision que Dieu lui avait envoyée, et qui restait là depuis plus de deux mois sans rien éprouver du secours qui lui avait été promis, se figura qu'elle s'était laissé prendre à une vaine illusion, et se mit à songer à retourner dans son pays. Elle s'arrangea avec des marchands pour qu'ils la ramenassent chez elle; et elle devait, le dimanche suivant, qui tombait le v des calendes de septembre, jour de la Saint-Hermès (le 28 août), s'embarquer avec eux pour revenir à Cologne. Mais la veille du jour fixé sans remise pour son départ, aux approches de la nuit, comme nous venions de terminer, suivant l'usage, l'office du soir, et que nous nous retirions pour aller prendre quelque repos, cette femme, voulant entrer dans l'église au moment où tout le monde en sortait, s'arrêta sur le seuil. Là, en présence de tous, elle fut saisie d'une sorte de stupeur, et elle resta quelques instants muette et immobile; puis, après que du sang eut jailli de tous les ongles de ses pieds, elle revint à elle, tendit la main à ceux qui l'entouraient, et, s'étant mise debout, elle se dirigea vers le tombeau des Martyrs. Lorsqu'elle s'en fut approchée, elle se prosterna pour prier devant l'autel, et elle y resta la face contre terre jusqu'à la fin de l'hymne que dans sa fervente

piété, la foule, remplie à la fois d'allégresse et d'admiration, avait entonnée à la louange du Seigneur. Alors elle se leva, et elle était parfaitement guérie ; mais elle ne voulut plus retourner dans sa ville natale. C'est donc avec raison qu'on attribue ce miracle à saint Hermès, puisqu'il a été accompli le jour même de sa nativité et sous ses reliques. Mais les bienheureux martyrs Marcellin et Pierre n'ont pas pu rester étrangers à cette œuvre, car c'est leur église qui en a été le théâtre, c'est leur aide que cette femme, qui fut guérie, implora sans cesse pendant tout le temps de son pèlerinage.

94. Tels sont, parmi les innombrables miracles opérés par les saints Martyrs, ceux que j'ai résolu de confier à la mémoire des lettres, d'après ce que j'ai vu par moi-même ou ce que j'ai appris par la relation fidèle de témoins véridiques. Pour les adorateurs du Christ et pour les serviteurs respectueux des Martyrs, je ne doute pas que ce ne soit là une lecture agréable ; car ils pensent, je le sais, que rien de ce que Dieu a résolu de faire ne lui est impossible. Quant aux incrédules, quant à ces hommes qui déprécient la gloire des saints, comme je suis sûr d'avance que ce serait là pour eux une cause d'ennui et de dégoût, je crois devoir leur conseiller de n'y point du tout jeter les yeux ; car je craindrais que, choqués de la faiblesse de de mon style, ils ne pussent retenir leurs blasphèmes et leurs sentiments envieux et qu'ils n'en vinssent ainsi à déclarer tout haut qu'ils haïssent Dieu et leur prochain, qu'on leur ordonne d'aimer.

FIN.

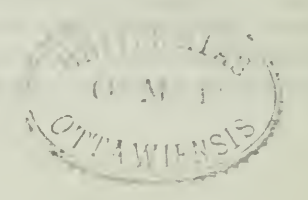
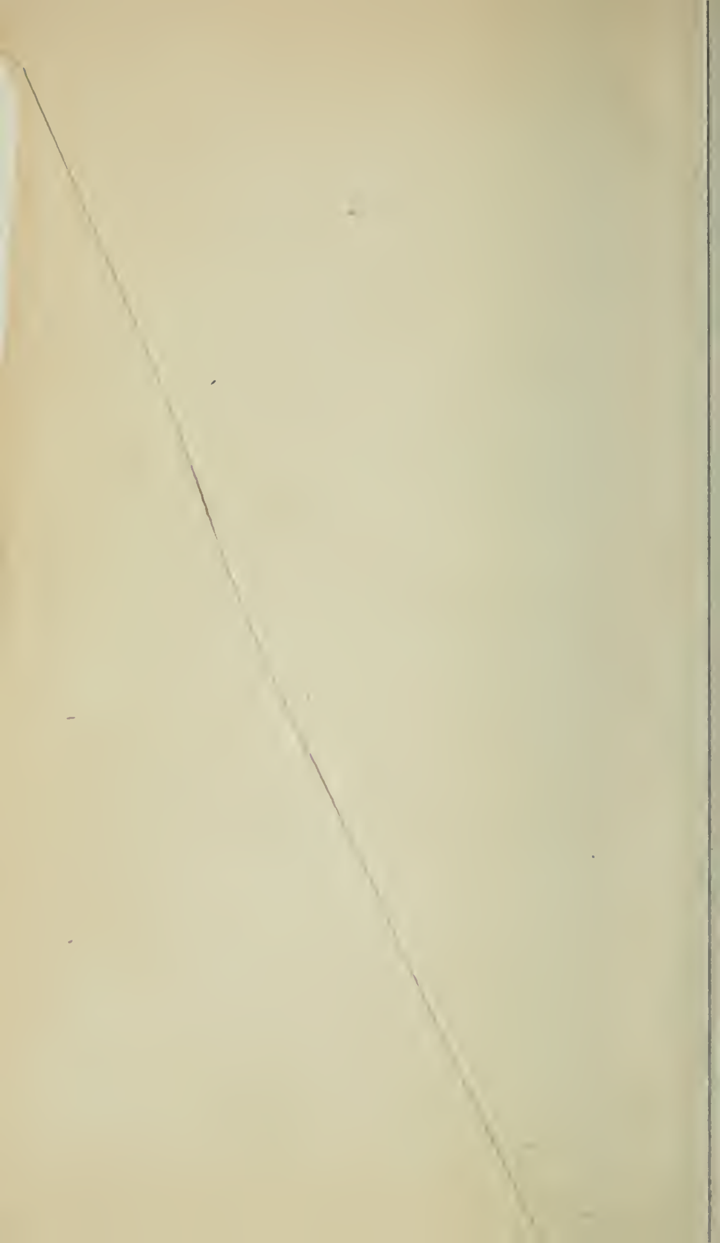
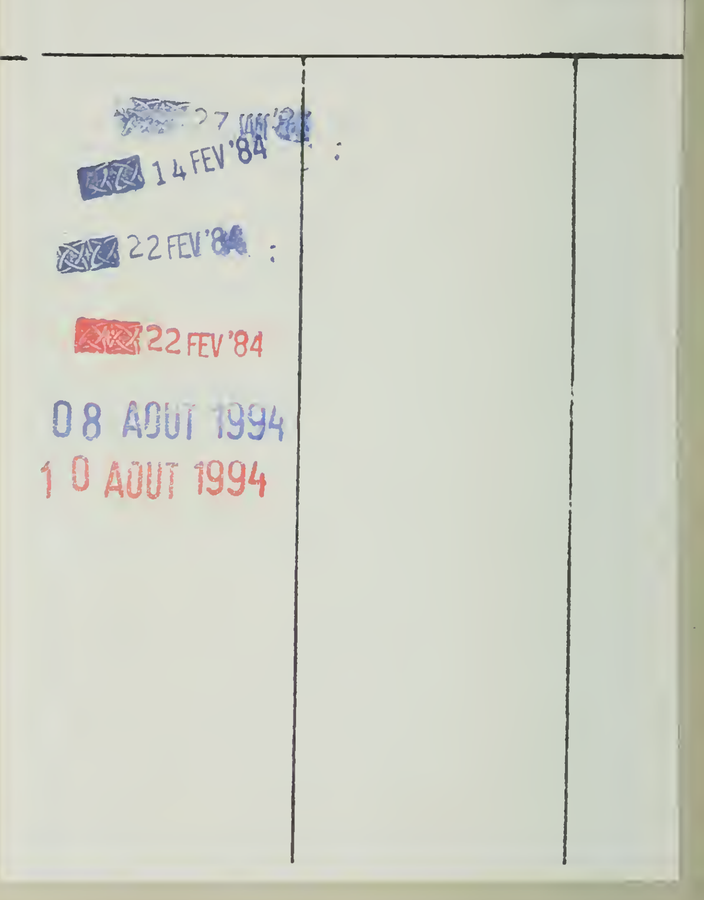
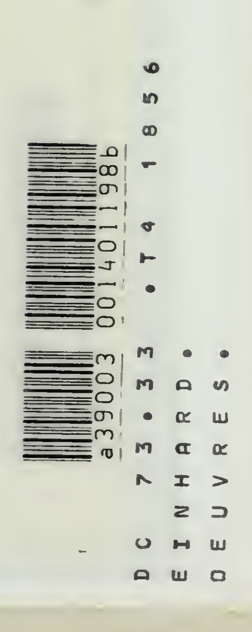


TABLE.




14 FEV '84
22 FEV '84
22 FEV '84
08 AOUT 1994
10 AOUT 1994



a39003 001401198b
DC 733.33 .T4 1856
EINHARD.
OEUVRES.



